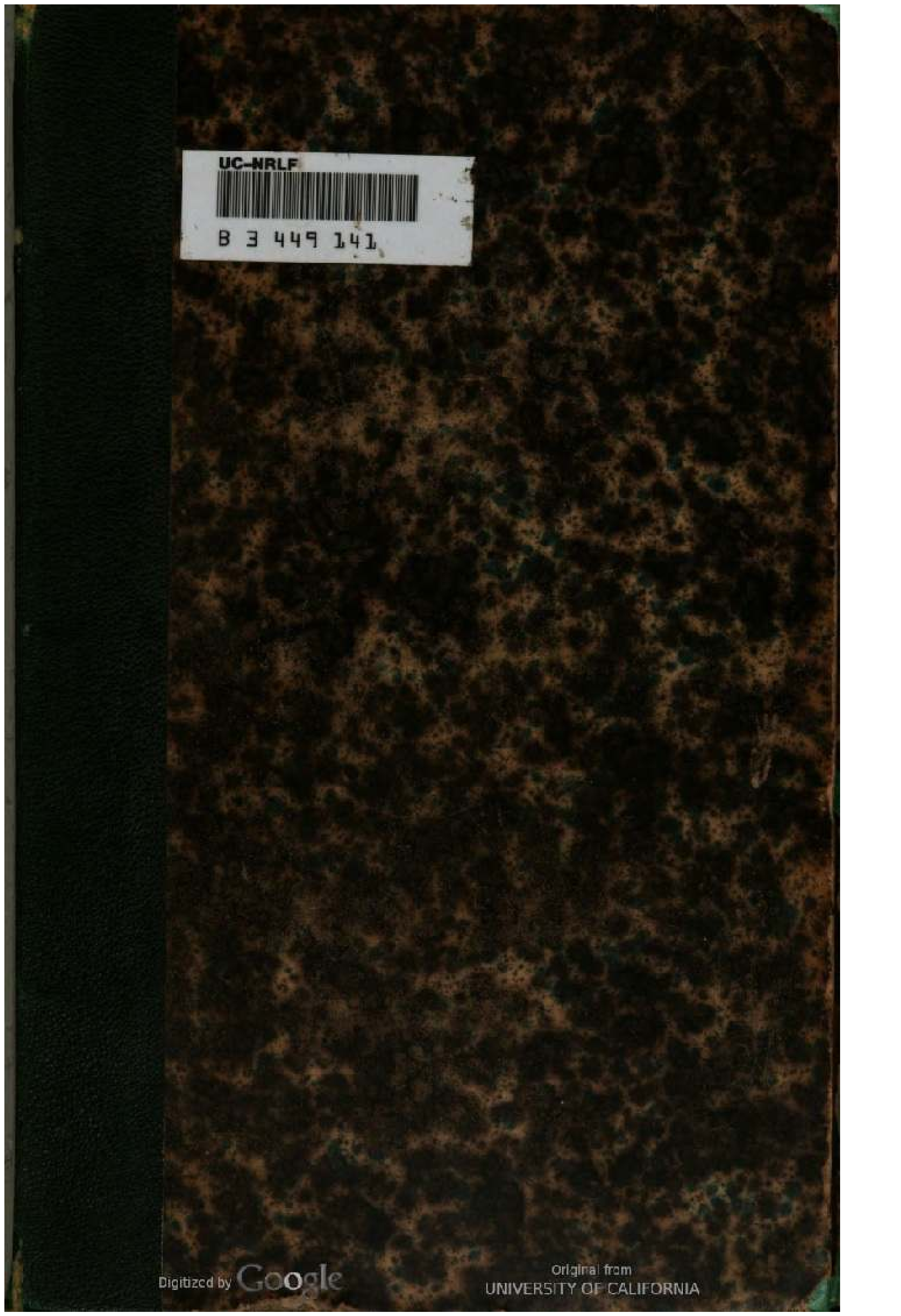
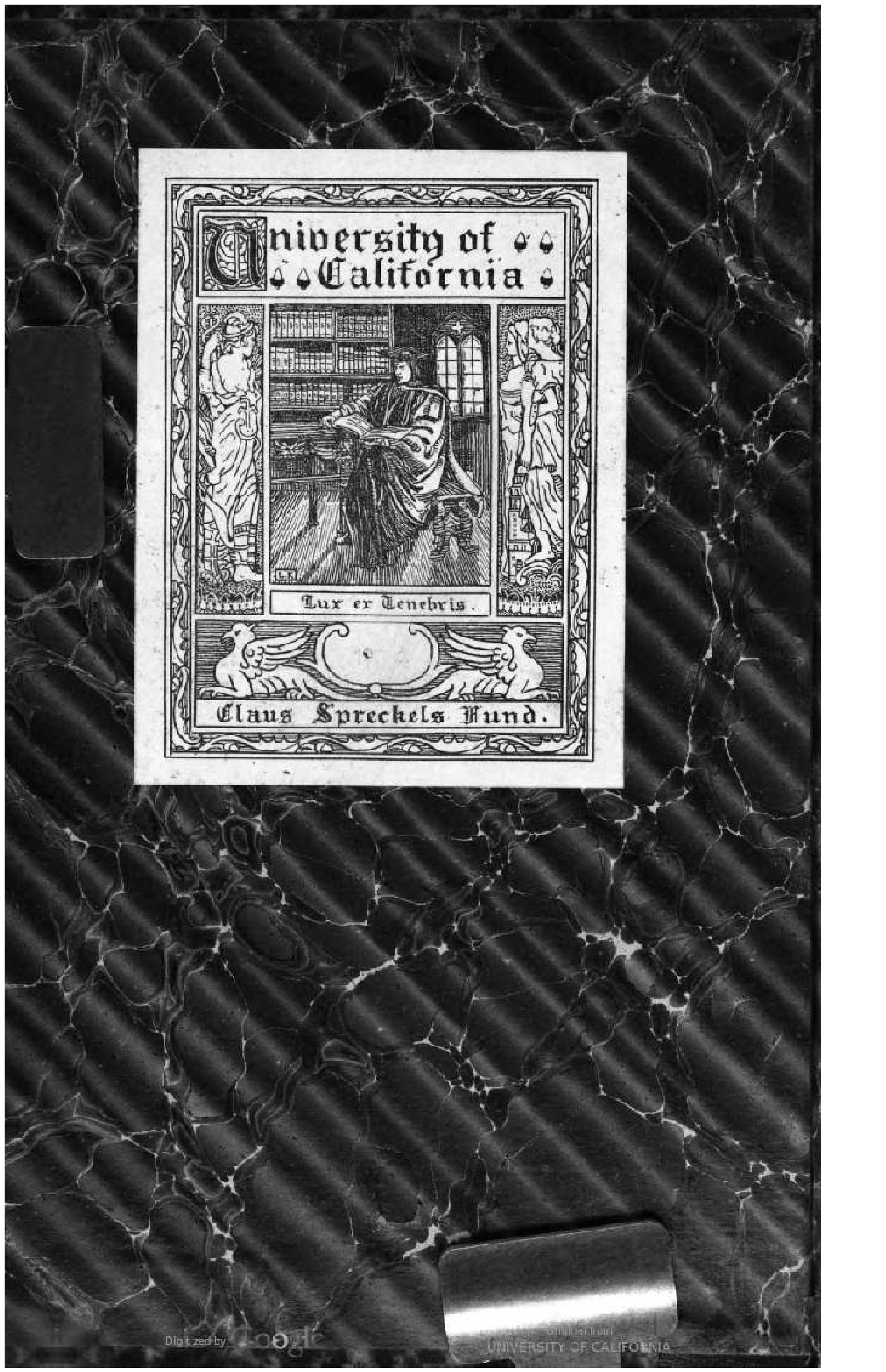

UC-NRLF
B 3 449 141


University of California
Lux ex Tenebris.
Claus Spreckels Fund.



MÉMOIRES

DU

DUC DE LUYNES

TYPOGRAPHIE DE H. FIRMIN DIDOT. — MESNIL (EURE).

MÉMOIRES

DU

DUC DE LUYNES

SUR LA COUR DE LOUIS XV

(1735 — 1758)

PUBLIÉS

SOUS LE PATRONAGE DE M. LE DUC DE LUYNES

PAR

MM. L. DUSSIEUX ET E. SOULIÉ

TOME SIXIÈME

1744 — 1745

PARIS

FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET CIE, LIBRAIRES

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, RUE JACOB, N° 56

1861



MÉMOIRES

DU

DUC DE LUYNES.

ANNÉE 1744.

JUILLET.

Prise du fort de la Knoque. — Les ducs de Chartres et de Penthièvre faits lieutenants généraux. — Expériences de physique de l'abbé Nollet. — La Reine à Trianon. — Passage du Rhin par le prince Charles. — Lettre au duc de Béthune. — Lettre du Roi au duc de Charost. — Le roi et la reine de Pologne quittent Lunéville. — Les Autrichiens passent le Rhin; inaction de M. de Seckendorf; il est soupçonné de perfidie. — Portrait de M. de Seckendorf. — Accidents arrivés à un garde du corps et à un tambour des gardes françaises. — Prise de Weissembourg. — Lettre de M. d'Argenson à la Reine. — La Reine soupe à Luciennes. — Chute du prince Charles. — Mort de M. d'Hiern. — Réponse du Roi relative à Mmes de la Guiche et de Prie. — Le Dauphin va au *Te Deum* chanté à Paris. — Compagnie de M. de Lussan. — Le Dauphin à l'hôtel de ville; cérémonial réglé par le Roi. — Mme de Coronini. — Mme de Brissac rend son brevet. — Capitulation de Furnes. — Arrivée du roi de Pologne à Metz et de la reine de Pologne à Meudon. — Le Roi marche en Alsace. — Les maréchaux de Coigny, de Belle-Isle, de Saxe et de Noailles. — Retour des ambassadeurs étrangers à Paris. — Les ducs de Chartres et de Penthièvre.

Du samedi 4, Versailles. — Nous apprîmes avant-hier que le fort de la Knoque avoit capitulé après seize heures de tranchée ouverte; c'est M. le duc de Boufflers qui a été chargé de cette expédition; on a accordé au commandant de ce fort les mêmes honneurs qu'aux autres garnisons.

Nous apprîmes hier que M. de Boufflers avoit été dé-



claré lieutenant général le lendemain de la prise du fort de la Knoque.

Le Roi est allé faire une tournée à Saint-Omer, Calais, Boulogne, d'où il reviendra à Dunkerque; on compte qu'il y fera quelque séjour. On ne dit point encore ce que l'on fera après la prise de Furnes; beaucoup de gens croient que ce sera le dernier siége de cette campagne, et que M. le comte de Saxe, à qui on a envoyé des renforts considérables d'infanterie et de cavalerie de l'armée du Roi, a ordre de marcher aux ennemis et de les combattre avant qu'ils aient reçu quelques troupes qu'ils attendent.

M. Desgranges, maréchal de camp de l'armée du comte de Saxe, qui étoit venu ici pour le *Te Deum* pour Menin et étoit retourné depuis en Flandre, vient d'en arriver pour le *Te Deum* que l'on doit chanter à l'occasion de la prise d'Ypres. Le Roi a réglé que M. le Dauphin iroit à ce *Te Deum*, qui se chantera le dimanche 12 de ce mois. Il n'est point question jusqu'à présent que la Reine y aille, mais elle a écrit au Roi à ce sujet pour recevoir ses ordres.

J'ai marqué ci-dessus les lettres qu'a écrites Mme de Luynes à M. de Fleury pour le prier de demander la volonté du Roi. Entre autres occasions, il a été question de Mme de Jumilhac, dont le mari est maréchal de camp et commande les mousquetaires gris, et de Mme de Monconseil, dont le mari a été introducteur des ambassadeurs. Elles demandoient l'une et l'autre à avoir l'honneur de manger avec la Reine et de monter dans ses carrosses. M. de Fleury a fait réponse à Mme de Luynes que le Roi ne jugeoit pas à propos d'accorder cette grâce ni à l'une ni à l'autre.

Les quartiers de chez le Roi relèvent en Flandre comme ils auroient relevé ici. Je ne parle point des troupes de sa garde, parce que l'on sait que l'arrangement étoit fait avant le départ du Roi pour que les mêmes quartiers servent toute la campagne.

Il y a déjà quelques jours que l'on sait que M. de Chartres et M. de Penthièvre ont été faits lieutenants généraux.

Du lundi 6, Versailles. — Samedi dernier, la Reine alla encore chez M. l'abbé Nollet pour la dernière fois; elle a vu presque toutes les expériences de physique, que M. l'abbé Nollet démontre avec beaucoup de clarté et en de très-bons termes. La Reine n'a pas fait ce que l'on appelle un cours de physique, comme M. l'abbé Nollet en fait à Paris pour ceux qui ont la curiosité de donner environ six semaines à cette étude. S. M. avoit déjà vu une partie de ces expériences d'un autre, pendant le voyage de Fontainebleau, de sorte que M. Nollet a eu soin d'abréger le raisonnement et les démonstrations. La Reine vouloit lui faire un présent, et elle ne savoit trop ce qui pouvoit lui convenir; le plus utile pour lui auroit été de lui donner un petit bénéfice ou une pension, d'autant plus qu'il est sous-diacre et à portée de pareille grâce; il dit même qu'il a travaillé pour l'Église, mais M. l'ancien évêque de Mirepoix a toujours cru que le travail auquel M. l'abbé Nollet s'est principalement appliqué n'étoit pas d'espèce à être récompensé par des biens d'église. La Reine ayant donc su que ce qui lui seroit le plus agréable étoit d'avoir des livres, et entre autres l'*Histoire ecclésiastique* de M. l'abbé de Fleury et les *Mémoires de l'Académie des Sciences*, elle a fait acheter et relier ces deux ouvrages, qui montent à plus de quatre-vingts volumes.

La Reine est partie aujourd'hui après la messe pour aller dîner à Trianon, menant avec elle seulement les trois dames du palais de semaine (1) et Mme de Saint-Florentin. Les dames ont eu permission, comme dans les autres voyages, d'aller en robes abattues; la Reine même a permis non-seulement à celles qui l'ont suivie ce matin,

(1) Mme d'Antin, qui est la quatrième, n'est pas encore venue ici, quoique les six mois de veuvage soient finis. (*Note du duc de Luynes.*)

mais même à celles qui ne doivent y aller que l'après-dînée, et de venir à sa toilette dans cet habit. La Reine a renvoyé la garde qui avoit monté pour son départ, et n'a point voulu qu'elle attendît son retour. Elle a permis aux officiers des gardes françoises et suisses d'aller prendre l'ordre ce soir à Trianon.

Du mercredi 8. — Il n'y a actuellement rien de fort intéressant dans les nouvelles de Flandre. Pendant les préparatifs que l'on fait pour le siége de Furnes, le Roi est allé faire une tournée dans quelques-unes de ses places aux environs de Dunkerque. C'est dans cette ville, où il doit être revenu aujourd'hui, qu'il doit fixer son séjour pendant le temps du siége de Furnes. La tranchée ne devoit s'ouvrir devant cette place que le 6 ou le 7 au plus tôt.

La Reine reçut hier matin un courrier du roi de Pologne; il lui mandoit que le prince Charles avoit passé le Rhin en trois endroits, et que M. le maréchal de Coigny lui avoit dépêché un courrier à Lunéville pour l'avertir que dans ces circonstances sa personne et celle de la reine de Pologne n'étoient pas en sûreté. Sur cette nouvelle le roi de Pologne est parti pour aller à Metz, et la reine de Pologne s'est mise en chemin aussitôt pour venir ici. Elle doit y arriver samedi ou dimanche. On a envoyé ici à la Reine l'état le plus détaillé de la maison qui suivroit la reine de Pologne, afin que les ordres puissent être donnés pour les logements. La Reine a pris le parti de destiner Saint-Cyr pour loger la reine sa mère; toute autre habitation auroit demandé un nombre de gardes du corps qu'il auroit été impossible de fournir, le détachement qui est resté ici n'étant pas assez considérable; de sorte même que le jour du *Te Deum* (1), que l'on doit chanter à Notre-Dame et où M. le Dauphin assistera, la Reine ne pourra

(1) Le jour du *Te Deum* est fixé à dimanche 12 de ce mois. (*Note du duc de Luynes.*)

pas sortir, parce que l'on prendra ses gardes pour suivre M. le Dauphin.

Comme il ne vient point ici de courrier, mais seulement des lettres particulières, on ne sait pas encore grand détail. On trouvera ici la copie d'une lettre du 3. Le lieu d'où elle est datée n'est pas marqué, mais elle est d'un officier général de l'armée de M. de Coigny; on y verra le passage du Rhin par quelques troupes de l'armée du prince Charles. On trouvera aussi copie d'une lettre du Roi à M. de Charost.

Lettre écrite à M. le duc de Béthune, le 3 juillet 1744.

Monseigneur,

Il vient de se passer bien des choses dans ce pays-ci dont je vais vous rendre compte. Les ennemis ont passé le Rhin en deux endroits, la nuit du dernier juin au 1er de ce mois; ils attaquèrent des postes de l'armée bavaroise, lesquels, M. de Seckendorf ayant fait repasser le Rhin, gardoient depuis Philipsbourg jusqu'à Spire. Les sentinelles et le poste ont été trouvés endormis; tout a été égorgé, et ils ont établi leur poste à une demi-lieue de Gemersheim en remontant le Rhin.

Si ce général avoit bien voulu marcher à eux sur-le-champ, ayant peu de monde de passé, il les eût tous culbutés. Dès que M. le maréchal de Coigny en fut instruit, le 1er de ce mois, sur les cinq heures du soir seulement, il fit partir M. son fils avec trois régiments de dragons, lequel lui proposa le matin du 2, qui étoit hier, d'attaquer; il le lui promit, fit une espèce de disposition, et ensuite ce général lui envoya dire qu'il étoit le maître d'attaquer, que pour lui il n'en feroit rien. Outre le pont, les ennemis en ont fait un autre auprès de Mayence, et pendant qu'ils le construisoient ils firent une attaque à M. du Montail pour l'occuper, laquelle ils ne se soucioient guère qu'elle réussît. M. le maréchal n'a eu d'autre parti à prendre dans ces circonstances que de replier toutes ses troupes divisées le long du Rhin. Il nous fit partir hier à dix heures du matin pour nous rendre ici, et toutes les troupes qui étoient sur le bas Rhin nous rejoignent avec toute la diligence possible. Peut-être marcherons-nous ce soir; peut-être aussi, toutes nos troupes rassemblées, attaquera-t-on les ennemis qui ont passé dans cette partie-ci. Les débouchés ne leur sont pas faciles; mais ils se renforcent de plus en plus. On pense que nous



allons garder les lignes de la Loutre (1). Voilà une aventure bien fâcheuse, et dans laquelle nous n'avons aucun tort; de là il résulte que nous ferons une campagne bien désagréable et bien pénible pour couvrir notre pays.

Il y a toute apparence, monseigneur, que nous marcherons ce soir pour nous porter à Weissembourg; il n'y a pas de temps à perdre, non plus que pour renforcer Lauterbourg, dont les ennemis pourroient chercher à s'emparer.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Lettre de la main du Roi à M. le duc de Charost.

Mon cousin, c'est de Calais que je vous écris pour vous dire que j'y suis arrivé en très-bonne santé et que je suis très-fâché de ne vous y pas voir. Je crois que vous ne le serez pas moins que moi. J'ai déjà été rendre visite à la mer; elle étoit fort douce, et le temps étoit si beau que j'ai parfaitement bien vu les côtes d'Angleterre et la tour de Douvres. Le pauvre Desangles s'est efforcé pour me venir voir: je l'ai trouvé bien changé; votre fils sera aussi fâché que vous de n'être pas en état de m'être venu recevoir ici. Je vous assure l'un et l'autre de mon amitié (2).

LOUIS.

A Calais, ce 4 juillet 1744.

Et au dos est écrit de la main du Roi:

A mon cousin le duc de Charost.

---

(1) En allemand la Lauter. Ces lignes de la Lauter sont aussi connues sous le nom de lignes de Wissembourg; elles couvraient, en arrière de Landau, la frontière de l'Alsace, entre le pied des Vosges et Lauterbourg sur le Rhin.

(2) Indépendamment des termes obligeants et remplis de bonté de cette lettre, c'est l'attention du Roi qui en augmente le prix. M. le duc de Charost avoit écrit au Roi pour lui faire compliment sur la prise de Menin. Le Roi fit réponse à cette lettre, mais de la main de M. de Verneuil, secrétaire des commandements, qui a la plume. M. de Charost, craignant qu'une seconde lettre, à l'occasion de la prise d'Ypres, ne pût être regardée comme une importunité, se contenta d'écrire à M. le maréchal de Noailles pour le prier de présenter ses respects et ses compliments à S. M. Sur la nouvelle du voyage du Roi à Calais, M. le duc de Charost étant gouverneur de cette place et M. le duc de Béthune en survivance, et l'âge et la santé de M. le duc de Charost le mettant hors de portée d'aller recevoir le Roi à Calais, et les incommodités de M. de Béthune l'ayant réduit à la triste nécessité de ne pouvoir monter à cheval, et par conséquent de ne pouvoir suivre le Roi et servir son quartier, M. le duc de Charost prit le parti d'écrire à M. de Villeroy, qui vient d'entrer en quartier, pour le prier de dire au Roi son affliction de n'être



Du samedi 11, *Versailles.* — Mercredi 8, sur les onze heures du matin, la Reine reçut une lettre du roi de Pologne son père, par laquelle il lui marquoit qu'il venoit d'apprendre, par un courrier du maréchal de Coigny, que les ennemis avoient passé le Rhin, et que, pour être en sûreté, il falloit absolument que le roi de Pologne sortît de Lunéville et vînt à Metz. Cette lettre marquoit qu'en conséquence il avoit pris le parti de sortir de Lunéville, et que la reine de Pologne s'étoit mise en chemin pour venir ici. La Reine, sur cette nouvelle, songea à donner des ordres pour recevoir la reine sa mère, et comme elle ne pouvoit occuper Meudon, Trianon, même Versailles, sans avoir un nombre de gardes attachés à sa personne et un officier, et qu'il est resté ici très-peu de gardes et tout juste le nombre d'officiers pour le service de M. le Dauphin et Mesdames, dont même il y en a un de malade, la Reine jugea que Saint-Cyr étoit la seule habitation convenable pour la reine de Pologne. Elle chargea Mme de Luynes de faire avertir M. de Fontanieu pour qu'il donnât les ordres nécessaires pour meubler Saint-Cyr. On croyoit que la reine de Pologne pourroit arriver aujourd'hui, mais on n'a de ses nouvelles que de Toul, où elle s'est trouvée un peu incommodée. Pour le roi de Pologne, il n'a point été à Metz, on a su même qu'il ne devoit y aller que pour avoir une conférence avec M. le maréchal de Belle-Isle; il est seulement sorti de Lunéville, et est à Nancy.

Depuis les premières nouvelles du passage du Rhin, on a jugé, non sans beaucoup de fondement, que la faute devoit en être rejetée entièrement sur M. le maréchal de

---

pas en état de lui faire sa cour, ni M. de Béthune, en pareille circonstance. La lettre du Roi, copiée ci à côté, est une preuve que le Roi est sensible aux marques d'attention et d'attachement de ses anciens et fidèles serviteurs. L'âge, la vertu, les places de M. le duc de Charost de gouverneur du Roi, de capitaine des gardes, de chef du conseil des finances, et l'attachement inviolable que lui et toute sa famille ont toujours eu pour le Roi le rendent bien digne de ces marques de bonté distinguées. (*Note du duc de Luynes.*)



Seckendorf, puisque étant posté depuis longtemps dans un camp très-avantageux sous Philipsbourg, et que l'on disoit même très-inattaquable, il avoit tout d'un coup pris le parti, le 30 du mois dernier, de repasser le Rhin, et que la nuit suivante les ennemis avoient entrepris le passage du fleuve et y avoient réussi. On ajoute que la perfidie de M. de Seckendorf est bien démontrée, n'ayant averti M. le maréchal de Coigny qu'un grand nombre d'heures plus tard qu'il le pouvoit faire; que d'ailleurs M. le comte de Coigny l'étant venu joindre avec un détachement de notre armée et ayant été reconnoître avec lui le camp des ennemis, M. de Seckendorf étoit convenu qu'on pouvoit les attaquer; qu'en conséquence, toutes les dispositions avoient été faites de concert; mais que lorsqu'on avoit été au moment de commencer l'attaque, M. de Seckendorf avoit changé de résolution tout d'un coup et avoit dit qu'il n'attaqueroit pas, sans être ébranlé par les prières de M. de Coigny, qui s'étoit même mis à genoux devant lui. L'éclaircissement des faits sur ce point est absolument nécessaire à avoir pour porter un jugement, d'autant plus que les gens sages et sensés qui connoissent M. de Seckendorf depuis longtemps, et qui ont servi avec lui, m'ont dit que ce général avoit de grands talents pour la guerre, que M. le prince Eugène en faisoit grand cas, et que la seule chose qu'on puisse lui reprocher est peut-être trop d'ardeur et de vivacité, défaut dont l'âge (1) et l'expérience l'avoient corrigé; que d'ailleurs il hait mortellement les Autrichiens, et que depuis qu'il est attaché aux intérêts de la Bavière il a paru dans toutes les occasions rempli du plus grand zèle, entrant dans tous les détails lorsqu'il étoit nécessaire et n'épargnant ni ses peines ni ses soins. On ajoute que ce camp sous Philipsbourg, que l'on disoit inattaquable, n'étoit pas à beaucoup près aussi bon qu'on le pen-

(1) Il a soixante-et-onze ans. (*Note du duc de Luynes.*)

soit, étant d'un côté commandé de fort près, et les retranchements mal faits, comme on en peut juger par un plan exact que l'on a envoyé ici. Cependant les partisans de M. le maréchal de Broglie se sont réveillés à cette occasion-ci ; ils disent publiquement que M. de Broglie avoit toujours bien jugé M. de Seckendorf, qu'il avoit mandé que ce général trahissoit l'Empereur et le Roi, et qu'on n'avoit pas voulu le croire.

La Reine alla mercredi dîner à Trianon, comme à l'ordinaire, avec peu de dames ; elle avoit donné l'ordre avant de partir qu'il n'y auroit point de musique. Les dames y furent sur les cinq heures et demie, comme les autres jours. La Reine sortit à six heures, et se promena assez longtemps. M. le Dauphin et Mesdames y arrivèrent sur les sept heures. La Reine se mit au jeu à huit ; à neuf heures elle se mit à table ; M. le Dauphin et Mesdames y soupèrent, M. le Dauphin et Mme Adélaïde à sa droite, et Madame à sa gauche, à l'ordinaire. Mme de Luynes se mit auprès de Mme Adélaïde. Mme de Tallard ne voulut point se mettre auprès de Madame, disant que Madame seroit bien aise d'avoir une jeune personne pour causer avec elle. Il y avoit en tout dix couverts à la table de la Reine. Mme d'Ardore, qui avoit joué avec la Reine, s'en alla à neuf heures ; la surveille, lorsqu'elle s'en alla à la même heure, on lui avoit fait une mauvaise difficulté, en refusant à son carrosse, qui la venoit prendre, l'entrée dans la cour ; mais mercredi cela fut réparé, son carrosse l'attendit dans la cour.

Pendant le souper, les officiers des gardes se relayèrent autant qu'ils purent pour qu'il y en ait toujours un derrière M. le Dauphin et derrière Mesdames, et que les autres puissent souper. Cependant cela ne fut pas toujours observé bien exactement, d'autant plus qu'il n'y en a qu'un derrière Mesdames, et qu'outre cela M. de Menou, qui est auprès de M. le Dauphin, est malade. La Reine joua après souper jusqu'à près d'une heure. M. le Dauphin étoit parti en sortant de table, et Mesdames se promenèrent



longtemps, revinrent au jeu de la Reine, et ne revinrent qu'en même temps que S. M.

Ce même jour mercredi, à la pointe du jour, environ sur les trois heures, Mme de Tallard, qui ne se couche pas de bonne heure, regardant par la fenêtre, aperçut dans le jardin au-dessous de l'appartement de Mesdames un gros paquet, qu'elle ne put démêler. On reconnut enfin que c'étoit un garde du corps; elle envoya avertir sur-le-champ; il se trouva que c'étoit un garde du corps de la compagnie d'Harcourt, qui, étant en sentinelle dans l'antichambre de Mesdames, étoit monté sur le balcon de la fenêtre, s'y étoit assis et endormi; il étoit tombé par la fenêtre, et s'étoit tué tout roide.

Cet événement malheureux fait souvenir d'un autre bien différent, qui arriva il y a quelques années dans cette même partie du jardin. Un tambour des gardes françoises, badinant avec ses camarades près de la balustrade qui donne sur l'orangerie et mangeant des cerises, dont il avoit grande quantité dans sa poche, tomba dans le jardin de l'orangerie sans se faire aucun mal; il continua à manger ses cerises, et cria à ses camarades qu'elles n'avoient seulement pas été écrasées. On prétend qu'il fut grondé par un des suisses de l'orangerie, qui trouvoit fort mauvais qu'il fût entré dans le jardin.

Le mercredi au soir, au retour de Trianon, j'allai coucher à Paris. On y apprit par des lettres arrivées le matin à la grande poste, sur l'une desquelles même il y avoit écrit *Vive le Roi*, que M. le maréchal de Coigny avoit fait attaquer Weissembourg, dont les ennemis s'étoient emparés, et s'en étoit rendu maître après une vigoureuse résistance, et que nous marchions aux lignes de Lauterbourg pour en chasser les ennemis (1).

(1) Comme il y a un peu de confusion dans les nouvelles que raconte le duc de Luynes, nous mettons en note le précis des événements :

Le prince Charles avait fait mine de menacer Mayence; puis, après

Immédiatement après le passage du Rhin, le prince Charles avoit fait attaquer Lauterbourg, où étoit M. de Gensac, maréchal de camp, avec un détachement et quelques milices. Tout ce qu'on sait jusqu'à présent du détail de cette action, c'est que M. de Gensac capitula et accepta la condition d'être un an sans servir contre la reine de Hongrie.

Le jeudi soir, on sut que M. de Croissy avoit passé à Verdun et avoit écrit un mot en passant à Mme de Croissy, pour lui mander qu'il alloit porter au Roi la nouvelle de l'avantage remporté par M. le maréchal de Coigny (1).

Le vendredi je revins ici de bonne heure, après midi, avant Mme de Luynes. Peu de temps après, un courrier de M. d'Argenson vint demander à me parler, et me remit une lettre pour la Reine, qu'il me dit avoir ordre de donner à Mme de Luynes. Je la portai sur-le-champ chez la Reine, qui étoit dans ses cabinets, où elle me fit entrer. On trouvera ici la copie de cette lettre. La Reine fit entrer aussi le courrier, et lui donna 10 louis.

Lettre de M. d'Argenson à la Reine.

Madame, Votre Majesté a su nos inquiétudes sur le passage du Rhin

---

avoir attiré de ce côté l'attention du maréchal de Coigny, qui était aux environs de Worms et de Spire, il avait surpris le passage du Rhin à Stockstadt et au-dessus de Gemersheim. Coigny, se voyant pris entre deux, se décida à rentrer en France. Les Autrichiens, qui avaient passé le Rhin près de Gemersheim, s'étaient emparés de Wissembourg, des lignes et de Lauterbourg, et coupaient la retraite aux Français. Le maréchal de Coigny les attaqua vertement, enleva d'assaut Wissembourg, les lignes et Lauterbourg, passa sur le ventre aux Autrichiens et rentra en Alsace. Mais le prince Charles reprit bientôt les lignes de la Lauter, fit capituler M. de Gensac dans Lauterbourg, et put pénétrer en Alsace.

(1) *Lettre de M. de Croissy.*

A Verdun le 7 juillet 1744.

Nous venons de battre les ennemis et de reprendre Weissembourg et nos lignes de la Loutre. J'en vais porter la nouvelle au Roi. Tout le monde se porte bien, et on n'y a perdu personne de connoissance.



par les Autrichiens. Depuis leur passage, ils s'étoient emparés des lignes de la Loutre depuis Lauterbourg jusqu'à Weissembourg, qu'ils occupoient aussi. M. le comte de Croissy, dépêché par M. le maréchal de Coigny, vient d'arriver; il a appris au Roi que M. le maréchal de Coigny étoit marché avec l'armée pour les chasser de ces lignes. Il a trouvé en avant un gros détachement des ennemis qu'il a fait attaquer par son avant-garde, commandée par M. le comte de Coigny. Ce détachement a été battu et obligé de rentrer dans les lignes, que M. le maréchal a fait attaquer sur-le-champ en trois endroits, depuis Weissembourg jusqu'au village des Picards. Les trois attaques ont également réussi. Celle de la droite étoit commandée par M. de Montal, celle du centre par M. de Clermont-Tonnerre, et celle de la gauche, qui étoit composée des troupes impériales et de quelques bataillons françois, étoit aux ordres de M. de Seckendorf.

L'action, qui s'est passée le 5, a commencé à cinq heures du soir et a duré entre deux et trois heures. Rien n'égale la valeur que les troupes et les officiers ont marquée dans cette action. Nous y avons peu perdu; on ne sait d'officiers de distinction blessés que M. de la Tour du Pin, colonel du régiment de Bourbon, qui ne l'est pas dangereusement. Nous avons pris cinq à six cents prisonniers et deux drapeaux. M. le maréchal de Coigny promet d'envoyer incessamment un détail plus étendu par un courrier qu'il enverra; mais j'ai cru ne devoir pas différer d'un instant à mander à Votre Majesté cette bonne nouvelle, qui est également honorable à nos troupes et au général qui les a conduites.

Je suis, etc. A Dunkerque, ce 9 juillet 1744.

J'ai oublié de marquer que mardi dernier la Reine fut souper à Luciennes, chez Mme la comtesse de Toulouse. La maison de Mme la comtesse de Toulouse est un pavillon dépendant de la machine de Marly et que Mlle de Tourbes a eu pendant plusieurs années et qu'elle a fait accommoder; depuis elle le céda, avec l'agrément du Roi, à Mlle de Clermont, moyennant une somme d'argent pour les meubles et ajustements. Mlle de Clermont n'en a joui que peu d'années, et à sa mort le Roi le donna à Mme la comtesse de Toulouse, qui avoit une maison à Buc, laquelle avoit été donnée à M. le comte de Toulouse par le feu Roi, et qui vient d'être détruite depuis peu de temps. La Reine arriva un peu avant six heures, se promena assez longtemps, joua à cavagnole, soupa, rejoua à cavagnole



après souper, et revint à minuit et demi. Mme la comtesse de Toulouse ne se mit point à table ; elle demeura assise derrière la Reine. Il y avoit à Luciennes Mme la duchesse de la Vallière la mère, Mme la duchesse de Gramont et Mme la comtesse de la Marck.

Avant-hier, le jour que la Reine reçut le courrier de M. d'Argenson, la Reine reçut en même temps une lettre du Roi par laquelle il lui marquoit que M. le prince Charles, grand-écuyer, avoit fait une chute de cheval, dont il étoit fort mal ; qu'il étoit tombé sur la tête, sur le pavé, en venant chez le Roi ; qu'il étoit sans connoissance, et que La Peyronie en avoit mauvaise opinion. Le Roi ajoutoit à peu près ces mots, que le Reine eut la bonté de me lire : « J'en suis très-affligé, car c'est un fort honnête homme, qui m'est extrêmement attaché et qui fait les fonctions de sa charge avec tout le zèle et l'exactitude possibles. » Les nouvelles qu'on a eues depuis de M. le prince Charles sont toujours mauvaises.

On apprit hier que M. d'Hiern, gendre de M. de Goësbriant, est mort de ses blessures ; il avoit été volontaire à la tranchée avec M. de Lujac et M. de la Faye contre l'ordre du Roi. Ces deux derniers furent envoyés à la citadelle de Lille. M. d'Hiern fut dangereusement blessé ; il étoit fils unique de M. le marquis de Vissec, ancien lieutenant-colonel de dragons ; il avoit épousé cet hiver une des filles de M. le marquis de Goësbriant.

Mme la duchesse d'Ancenis est actuellement en grand deuil de M. de Montigny, son grand-oncle, dont elle hérite, et qui étoit frère de Mme Huguet.

Mme de Luynes avoit écrit il y a quelques jours à M. le duc de Fleury pour le prier de présenter nos respectueux compliments à S. M., et en même temps lui demander, suivant l'ordre de la Reine, les intentions du Roi par rapport à Mme de la Guiche, qui n'avoit pas encore eu l'honneur de manger avec la Reine, et en même temps par rapport à Mme de Prie et aux autres nouvelles mariées

qui n'ont pas encore été présentées. Mme de Luynes a reçu aujourd'hui la réponse, de Dunkerque, du 9. On en trouvera ici l'extrait.

« Je n'ai pas manqué, Madame, de témoigner au Roi vos sentiments ainsi que ceux de M. le duc de Luynes et de Mme la duchesse de Chevreuse. J'ai pris l'ordre de S. M. au sujet de Mme la marquise de la Guiche ; le Roi approuve qu'elle ait l'honneur de manger avec la Reine et de monter dans ses carrosses. A l'égard de Mme la marquise de Prie et des dames qui se trouveront dans le même cas qu'elle, elles attendront le retour du Roi, ne devant point être présentées à la Reine auparavant de l'avoir été au Roi. Ce sont les décisions telles que je les ai reçues. »

M. l'abbé de Montazet, aumônier du Roi, qui sort de quartier, vint ici hier ; il nous dit que l'accident de M. le prince Charles étoit arrivé par la faute de son cheval qui, ayant eu peur, s'étoit cabré et renversé sur le pavé.

Il nous dit aussi que pendant toute la campagne M. l'évêque de Soissons et les deux aumôniers du Roi avoient toujours été en habit violet et toujours bottés, hors pendant quelques jours de séjour à Lille que le Roi avoit permis de ne point mettre de bottes.

Sur la nouvelle de l'état de M. le prince Charles, Mme d'Armagnac partit hier pour aller à Saint-Omer. Comme il y a longtemps qu'elle est séparée d'avec son mari, elle a envoyé un courrier à M. le maréchal de Noailles pour savoir ce quelle devoit faire quand elle seroit à Saint-Omer.

Du lundi 13, *à Versailles.* — M. le Dauphin fut hier au *Te Deum* à Notre-Dame ; il avoit fait avertir plusieurs hommes titrés et non titrés ; les titrés étoient M. de Saint-Aignan, M. le duc de Villars, M. de Tallard, M. d'Estissac et moi ; les non titrés étoient MM. les maréchaux de Montmorency et de Maillebois, M. de Saulx, frère de M. l'archevêque de Rouen, et le petit d'Estaing. Les billets d'avertissement pour les hommes étoient signés par M. de Châtillon. M. de Châtillon nous avoit avertis verbalement,



il y a huit ou dix jours, M. de Saint-Aignan et moi, et les lettres n'étoient que pour avertir du jour et de l'heure. On trouvera à la fin de ce livre la copie d'un de ces billets (1). M. de Châtillon avoit fait avertir aussi, de la part de M. le Dauphin, pour l'hôtel de ville seulement, toutes les dames qui ont été présentées depuis que le Roi est sur le trône. On trouvera à la fin de ce livre la copie d'un de ces billets. M. le Dauphin partit à trois heures trois quarts, à trois carrosses. Dans celui de M. le Dauphin, M. de Châtillon étoit à côté de lui; j'étois sur le devant, vis-à-vis M. le Dauphin, et M. de Tallard vis-à-vis M. de Châtillon, M. le maréchal de Montmorency à la portière de M. le Dauphin, M. de Créquy, sous-gouverneur, à la portière de M. de Châtillon. Dans le second carrosse étoient M. de Saint-Aignan (2) dans le fond avec M. de Maillebois, M. d'Estissac et M. de Villars sur le devant, M. de Saulx à une portière. Dans le troisième, M. de Muy, M. de Montaigu et M. d'Estaing.

M. le Dauphin passa dans l'ancien Cours, qu'on appelle le Cours Dauphin, qu'on vient de rouvrir aux carrosses

---

(1) Cette copie et celle dont le duc de Luynes parle plus loin ne se retrouvent pas dans le manuscrit de ses Mémoires.

(2) Tout cet arrangement n'a pas été fait sur la plus grande règle. En pareil cas, l'ancienneté de duché devoit décider des places, et par cette raison M. de Saint-Aignan devoit être dans le carrosse de M. le Dauphin avec moi, puisque nous nous trouvions les deux plus anciens. On peut même voir ci-dessus ce qui se passa à la naissance de M. le Dauphin, lorsque le Roi alla au *Te Deum*, ce qui m'a encore été confirmé par M. le duc de Villars, qui y étoit, non titré alors; le carrosse du Roi étoit rempli des princes du sang, le second des grands-officiers, le troisième de ducs placés même suivant le rang de leur ancienneté. Ici, M. de Saint-Aignan fut fort blessé de l'arrangement fait par M. de Châtillon, et lui en parla. M. de Châtillon, pour se justifier, dit toujours que les places dans le carrosse ne faisoient rien, et lorsqu'il fut question de monter dans le second carrosse, M. de Maillebois eut grand soin de se placer dans le fond. M. de Saint-Aignan étoit cependant monté le premier, mais ce n'avoit été qu'en le gagnant de la main. Les deux places du fond étant prises, à la grande douleur de M. de Villars, il fallut bien soutenir et dire tout haut que les places étoient indifférentes. (*Note du duc de Luynes.*)

pour les promenades publiques, les arbres étant en état de défense. Arrivé à la porte de la Conférence, M. le Dauphin descendit de carrosse, et monta dans un autre. Il avoit relayé d'attelages à Sèvres et de gardes au Point-du-Jour ; il n'avoit eu que six gardes depuis Versailles jusqu'au Point-du-Jour, et le relais étoit de huit ; il avoit été accompagné seulement par M. de Vogué, exempt des gardes du corps, jusqu'à la porte du Cours. Là se trouva M. du Frétoy, chef de brigade (1). On s'arrangea dans les seconds carrosses comme dans les premiers. Depuis la porte de la Conférence, M. le Dauphin commença à aller le pas jusqu'à Notre-Dame. Les deux officiers des gardes du corps étoient à cheval aux deux portières et jetoient de l'argent à droite et à gauche au peuple. Les gardes de la Ville, le guet, étoient rangés en différents endroits.

J'oubliois même de marquer que la compagnie de M. le chevalier de Lussan étoit sous les armes, tambour battant, sur le quai auprès de Chaillot ; et lorsque M. le Dauphin vint au Cours, elle se trouva dans le rond du Cours. C'est une compagnie de jeunes gens, au nombre de quatre-vingts ou cent, que M. le chevalier de Lussan s'est mis dans l'esprit de former aux exercices militaires. Quelques-uns d'eux sont pensionnaires chez lui, la plupart externes ; il leur fournit des maîtres, leur donne lui-même des instructions pour les fortifications, leur apprend tous les exercices militaires, et leur en fait faire les démonstrations. Actuellement ils ont construit un fort dans une île vis-à-vis Chaillot. M. de Lussan a obtenu la permission que cette compagnie portât le nom de M. le Dauphin.

J'oubliois encore de marquer que lorsque M. le Dauphin passa à la hauteur des Invalides, le canon tira. M. le

(1) Non-seulement M. le Dauphin changea de carrosse, mais ceux qui étoient dans les deux autres carrosses en changèrent aussi. (*Note du duc de Luynes.*)

Dauphin fut tout le long du quai jusqu'au Pont-Neuf, prit à droite sur le Pont-Neuf, ensuite par le quai des Orfèvres droit à Notre-Dame. C'étoit un fort beau spectacle que le parapet des Tuileries rempli d'hommes et de femmes depuis un bout jusqu'à l'autre. D'ailleurs, une affluence de peuple prodigieuse; partout la curiosité et la joie peintes sur les visages, et des cris continuels de *Vive le Roi et monseigneur le Dauphin* (1)! A l'arrivée de M. le Dauphin à Notre-Dame, M. le duc de Gesvres et M. de Marville se trouvèrent à la descente de son carrosse, M. l'archevêque en crosse et en mitre à la tête du chapitre en dedans. M. l'archevêque lui fit un petit discours, si bas qu'à peine M. le Dauphin même put-il l'entendre. M. le Dauphin y répondit en assez peu de mots, et s'avança ensuite, précédé de tout le clergé et de M. l'archevêque, jusqu'à son prie-Dieu, qui étoit dans le chœur, vis-à-vis le siége archiépiscopal. Toutes les cours souveraines étoient rangées dans les stalles à droite et à gauche. M. de Châtillon étoit avec un carreau derrière le fauteuil de M. le Dauphin, M. du Frétoy à sa gauche en uniforme (2); derrière M. du Frétoy, un exempt qui reste tou-

(1) M. de Marville, qui est venu aujourd'hui faire sa cour à la Reine et à M. le Dauphin, leur a rendu compte d'un jugement qu'il avoit prononcé ces jours-ci. Quatre ou cinq particuliers s'étoient battus dans un cabaret avec effusion de sang; le guet étant survenu, les mena au commissaire; le commissaire ne voulut pas prononcer, et les renvoya à M. de Marville. Le sujet de la querelle étoit sur la façon dont ils crieroient au passage de M. le Dauphin; les uns soutenoient qu'il falloit dire : Vive le Roi et monseigneur le Dauphin; un autre répondoit qu'il avoit été à la Cour, et qu'il savoit bien qu'on n'appeloit pas M. le Dauphin Monseigneur, mais seulement Monsieur. Un autre enfin prétendoit que ces deux premières opinions étoient ridicules; qu'on ne disoit point : Vive Monsieur le Roi, ni vive Madame la Reine, et par conséquent qu'il falloit dire : Vive le Roi et le Dauphin. Le vin donnant de la vivacité à cette dispute, on en étoit venu aux coups et aux blessures. M. de Marville les renvoya en leur disant de régler entre eux ce cérémonial, et leur donna un écu pour boire. Ils retournèrent au cabaret, et l'affaire fut accommodée. (*Addition du duc de Luynes*, datée du 13 juillet.)

(2) L'usage est que dans toutes les occasions de cérémonie les officiers des

jours à Paris pour les cérémonies, et qui ne porte point d'uniforme (il porte un bâton); derrière M. de Châtillon, M. le duc de Sully, qui se trouva à Notre-Dame, M. de Saint-Aignan, M. d'Estissac et moi, chacun avec un carreau (1) au milieu du chœur, M. de Tallard à côté avec son carreau.

Un moment après que M. le Dauphin eut fait sa prière, M. l'archevêque, qui étoit monté dans sa chaire, entonna le *Te Deum*, qui fut ensuite chanté par la musique placée sur le jubé; les deux jubés se communiquoient. Le *Te Deum* et le *Domine salvum fac Regem*, que l'on chanta ensuite, durèrent environ trois quarts d'heure. Tout le clergé et M. l'archevêque reconduisirent ensuite M. le Dauphin jusqu'au même endroit où ils l'avoient reçu. M. le Dauphin remonta dans son carrosse dans le même ordre et retourna par le même chemin précisément, et au pas, jusqu'au Cours Dauphin. Tout étoit dans le même ordre, et les officiers des gardes continuoient de jeter de l'argent. Cet intervalle de temps étoit nécessaire pour que les gardes qui avoient été à Notre-Dame pussent se rendre à l'hôtel de ville. M. le Dauphin vint jusqu'au bout du Cours, et revint ensuite par le même chemin jusqu'au Pont-Neuf, et de là continua tout le long du quai jusqu'à l'hôtel de ville. Il y avoit bien cent cinquante carrosses au moins dans le Cours, et tous carrosses particuliers; cependant à peine put-on y trouver trois ou quatre personnes de connoissance. On remit à M. le Dauphin, au sortir du Cours, deux très-grandes bourses de cuir remplies d'or et d'argent; il en mit une auprès de lui, et M.

---

gardes prennent toujours leur uniforme, même ici aux grandes fêtes. (*Note du duc de Luynes.*)

(1) MM. les maréchaux de France prétendoient aussi avoir des carreaux; ils avoient fait un mémoire que M. le maréchal de Biron avoit envoyé au Roi. La réponse du Roi a été que s'ils vouloient éviter le désagrément d'être sans carreaux, ils n'avoient qu'à se mettre devant M. le Dauphin. (*Note du duc de Luynes.*)



de Châtillon prit l'autre de son côté; et dès qu'ils furent entrés dans Paris ils jetèrent de l'argent à droite et à gauche, et les cris de joie ne cessèrent presque point jusqu'à l'hôtel de ville. Cette distribution étoit composée de pièces de 12 sols, de 24 sols et de demi-louis.

M. le duc de Gesvres et M. de Marville se trouvèrent à la descente du carrosse de M. le Dauphin, et M. le prévôt des marchands à la tête de toute la Ville en robe rouge. M. le prévôt des marchands fit une espèce de petite harangue à laquelle M. le Dauphin répondit. Il monta ensuite dans la grande salle de l'hôtel de ville, où il se trouva un grand nombre de dames en grand habit. M. le Dauphin ne fit que traverser la salle, et passa dans un appartement qu'on lui avoit préparé. J'oubliois de marquer que les gardes de M. le duc de Gesvres étoient à la tête des gardes de la Ville, bordant la haie, et après eux les gardes françoises et suisses à la place d'honneur, battant au champ. M. le Dauphin, après avoir été un moment dans sa garde-robe, rentra dans la salle dans laquelle on avoit élevé une très-grande estrade garnie de tapis; M. le Dauphin se mit à la fenêtre, et jeta encore de l'argent au peuple. M. le prévôt des marchands auparavant cela lui avoit présenté tous Messieurs de la Ville l'un après l'autre. On apporta ensuite des glaces, que M. le prévôt des marchands présenta à M. le Dauphin; immédiatement après, de grandes corbeilles remplies de paquets de confitures, que M. le Dauphin donna lui-même l'un après l'autre à toutes les dames. M[lle] de Sens étoit la seule princesse qui y fût; M. le comte de la Marche y étoit aussi. M[mes] les ambassadrices d'Espagne et de Naples s'y trouvèrent et tous les étrangers; M. le contrôleur général et M. de Saint-Florentin. On compta dans la salle soixante-dix dames en grand habit. On avoit mis des fils de fer (1) devant les fenêtres de l'hôtel de ville. M. le Dau-

(1) Pour l'illumination en verres de couleur.

phin se remit dans son fauteuil, Mlle de Sens d'un côté, M. de la Marche de l'autre; et derrière M. le Dauphin, M. de Châtillon et M. du Frétoy. M. le prévôt des marchands vint recevoir ses ordres pour faire commencer le feu; on tira d'abord une centaine de boîtes, qui furent suivies de trente ou quarante coups de canon (1), de la Grève même; les fusées recommencèrent ensuite, qui furent en grand nombre; elles furent suivies du reste du feu d'artifice, qui dura une petite demi-heure; le feu fut fort beau, tiré seulement trop vite et languissant un peu sur la fin, comme il arrive presque toujours; d'ailleurs, quoiqu'on l'eût un peu éloigné, à ce que l'on dit, toujours beaucoup trop près de l'hôtel de ville. Immédiatement après le feu, M. le Dauphin demeura encore avec les dames un moment, puis il alla se mettre à table, dans une assez grande salle, vis-à-vis celle d'où il avoit vu le feu. J'oubliois de marquer qu'avant le feu M. le Dauphin avoit été dans plusieurs chambres de l'hôtel de ville pour y voir les dames qui n'étoient point en grand habit, et que dans la distribution des paquets il en donna un à Mme de Marville, femme du lieutenant de police. Le premier qu'il donna fut à Mlle de Sens, ensuite aux ambassadrices, puis aux dames indifféremment

M. de Châtillon n'avoit pas jugé à propos que M. le Dauphin soupât avec des dames, jugeant que le souper dureroit trop longtemps, ce qui auroit fait coucher M. le Dauphin bien tard. M. le Dauphin mangea donc seul; il fut servi par M. le prévôt des marchands, qui étoit en robe rouge, vis-à-vis de lui debout; il y avoit cinq ou six dames assises, qui y restèrent, suivant l'usage, pendant tout le souper; les dames debout vinrent toutes successivement faire leur cour. M. de Châtillon étoit à côté de M. le Dauphin et assis, quoiqu'il ne le servît point; il

(1) Pendant le *Te Deum* on tira le canon de la Bastille. (*Note du duc de Luynes.*)

s'étoit fondé vraisemblablement sur l'exemple de M. le maréchal de Villeroy, lequel en deux occasions différentes s'étoit trouvé en pareille cérémonie. A la première, le Roi étant encore fort enfant, ce fut M. le maréchal de Villeroy qui le servit, et non le prévôt des marchands. A la seconde, le Roi étant plus âgé fut servi par le prévôt des marchands, et cependant M. le maréchal de Villeroy resta assis. On pourroit faire une observation, c'est que l'âge étoit bien différent.

Assurément aucun homme, hors les cardinaux, n'a droit de s'asseoir devant la Reine. Il y a quelques jours, comme je l'ai marqué, que la Reine me fit l'honneur de souper ici chez moi; M. le duc de Charost s'y trouva, et voulut faire sa cour à la Reine un moment pendant son souper; la Reine voulut absolument qu'il fût assis, par égard pour son grand âge.

Le Roi avoit été instruit pour l'arrangement de la cérémonie du *Te Deum*; M. de Châtillon lui en avoit envoyé le projet sur lequel il avoit mis ses ordres à la marge. Cet article d'un tabouret n'étoit pas dans le projet, n'étant pas apparemment susceptible de difficulté. Il y avoit entre autres questions dans ce projet, savoir si les billets d'invitation seroient au nom de M. le Dauphin ou au nom de la Ville, et le Roi avoit décidé que ce seroit de la part de M. le Dauphin. Lorsque c'est la Ville qui prie, il y a un plus grand nombre de dames invitées, c'est l'usage; par exemple les femmes des présidents à mortier, celle du procureur général, etc. Il y en a ordinairement peu qui y viennent; mais lorsqu'elles veulent s'y trouver, elles se mettent en grand habit. Autrefois même ces dames (1) venoient chez le Roi et faisoient leur cour; elles étoient présentées et non saluées. Mais toutes les dames du temps du feu Roi étoient présentées dans la chambre, et dans les

(1) Par exemple Mme de Harlay, son mari n'étant que procureur général; Mme la présidente de Nesmond. (*Note du duc de Luynes.*)



dernières années de sa vie il n'en saluoit plus aucune, disant qu'il avoit un trop vieux visage pour baiser des femmes. Depuis que le Roi est sur le trône, il y a eu quelques exemples de femmes présentées et non saluées; à Paris, les présentations ne se faisoient point dans le cabinet ni dans la chambre, mais dans la pièce où le Roi mangeoit. A Versailles, Mme de Cambis a été présentée dans le cabinet, son mari étant encore exempt des gardes du corps, et point saluée.

Le souper de M. le Dauphin dura environ trois quarts d'heure. Pendant ce temps-là l'on servit dans différentes chambres plusieurs tables. L'une étoit censée la table de M. le duc de Gesvres, l'autre de M. le prévôt des marchands. Mme la comtesse de Tresmes en tenoit une autre. Comme l'on vouloit que les soupers ne durassent pas plus longtemps que celui de M. le Dauphin, on ne servit qu'un ambigu à toutes ces tables, des plateaux de fruits et de sucre dans le milieu; d'ailleurs des jambons, des pâtés, des langues, etc. Il y avoit devant la cheminée de la grande salle de l'hôtel de ville un très-grand buffet. Mlle de Sens et plusieurs dames s'en étoient allées avant le souper; cependant aux différentes tables il y avoit quarante-deux dames, six assises au souper de M. le Dauphin et sept qui ne soupoient point ou qui attendoient les autres pour souper avec elles. Pendant le souper de M. le Dauphin il y eut un concert dans une autre pièce proche la salle.

Après le souper, M. le Dauphin revint dans la grande salle, où il resta encore un peu avec les dames; ensuite il descendit dans la cour de l'hôtel de ville. La cour étoit illuminée et faisoit un très-bel effet; d'un côté les armes du Roi éclairées par derrière, de l'autre un vaisseau qui sont les armes de la ville. Cette partie de l'illumination n'étoit pas si bien que les autres. Beaucoup de monde dans la cour, mais beaucoup d'ordre. J'oubliois de marquer que M. le comte de la Marche demeura dans la grande salle pendant tout le souper de M. le Dauphin; il mangea sur



l'estrade, dans une fenêtre, sur ses genoux, avec son gouverneur. M. le Dauphin parut très-content de l'illumination et de la réception qu'on lui avoit faite, et après avoir resté un moment dans la cour, il remonta dans ses carrosses dans le même ordre, avec la différence que, comme il étoit nuit, on ne jeta point d'argent au peuple. M. le Dauphin ne reprit pas le même chemin; après avoir monté le quai, il prit par la rue des Arcis, la rue des Lombards et la rue Saint-Honoré. Toutes les rues de Paris étoient illuminées par ordre de la police; il y avoit des illuminations plus grandes devant quelques maisons, par exemple l'Opéra, la maison de M. de Marville, l'hôtel de Noailles. M. le Dauphin entra dans la place Vendôme, et en fit le tour. L'illumination de cette place, quoique simple, faisoit le plus bel effet du monde par sa régularité et sa symétrie; il reprit ensuite la rue Saint-Honoré. Il avoit été au pas jusqu'à ce moment; la pluie survenue, M. de Châtillon fit aller plus vite. M. le Dauphin vint regagner la porte de la Conférence, ne changea point de carrosse, suivit le pavé du Cours, relaya de chevaux à Sèvres, et arriva ici à une heure.

Du mercredi 15, *Versailles.* — Mme de Coronini vint ici avant-hier, et fit hier sa révérence à la Reine; elle baisa la robe de la Reine comme pour une présentation. Cependant, comme elle n'a point été présentée, et qu'elle n'étoit pas en grand habit, quoique ce fût dans la chambre de la Reine, c'étoit en particulier. Ce fut dans le moment que la Reine sortit de table, après que tout le monde fut sorti de la chambre. Mme de Coronini est ici depuis quelques mois; elle étoit gouvernante des enfants de l'empereur Charles VII; elle vint ici l'année passée, à ce qu'elle disoit, pour sa santé; mais tout le monde étoit persuadé qu'elle étoit chargée de traiter du mariage de M. le duc de Chartres avec la dernière fille de l'Empereur, qui est morte de la petite vérole; elle retourna dans ce temps-là à Francfort, et apprit même en chemin la mort de cette prin-



cesse. Depuis elle a pris le parti de venir s'établir en France, et a pris une maison près du couvent de la Conception.

J'ai appris aujourd'hui que Mme la duchesse de Brissac a enfin rendu son brevet. M. de Brissac est toujours à Paris depuis plus de quinze jours; il a insisté si fortement qu'il a obtenu ce qu'il désiroit. C'est M. de Saint-Florentin à qui le brevet a été remis. M. de Brissac demande avec instance des lettres d'État pour que son affaire ne puisse être jugée qu'après la campagne. J'ai vu la lettre que M. d'Argenson lui a écrite de la part du Roi, qui est extrêmement obligeante; il lui mande de s'adresser à M. le chancelier pour les lettres qu'il désire. J'ai lu aussi la lettre que M. de Brissac a écrite au Roi; elle est remplie des termes les plus forts pour marquer au Roi son respect, son zèle et sa reconnoissance.

On apprit dès dimanche dernier que Furnes avoit arboré le drapeau blanc; il n'a pas tenu plus de deux jours de tranchée ouverte. Le gouverneur avoit laissé entrer un officier irlandois, attaché au service du Roi, qui est de sa connoissance; il lui avoit donné à dîner, s'étoit un peu enivré et ensuite lui avoit fait voir toutes les fortifications et les ouvrages de la place, en lui disant qu'on ne devoit pas être étonné s'il ne faisoit pas une belle défense, ayant une place en aussi mauvais état. Le jour que les otages furent donnés, on vit tirer des fusées de la ville, ce qui fit juger que c'étoit un signal. Les otages dirent qu'effectivement c'étoit le signal dont le commandant de Furnes étoit convenu avec celui de Nieuport, afin que celui-ci lâchât les écluses aussitôt que Furnes capituleroit. On avoit déjà commencé à ouvrir les écluses, il y a plusieurs jours, mais elles avoient été refermées à la prière des habitants du pays, parce que l'inondation étant extrêmement grande et faite avec de l'eau de la mer, le pays auroit non-seulement perdu la récolte de cette année, mais auroit été ruiné pour douze ou quinze ans. Ces considérations déterminèrent M. le maréchal de Noailles, sur la nou-



velle du signal, de faire dire au gouverneur de Furnes de prier celui de Nieuport de ne point lâcher les écluses, ajoutant que l'intention du Roi n'étoit pas de faire le siége de cette place. Le Roi doit avoir fait avant-hier son entrée dans Furnes.

L'arrivée de M. de Croissy, dont j'ai parlé ci-dessus, avoit répandu beaucoup de joie dans l'armée de Flandre et rassuré les esprits, effrayés du passage du prince Charles. On attendoit à chaque instant le détail de l'affaire des lignes et de Weissembourg que M. de Coigny avoit promis d'envoyer. Mais les nouvelles arrivées depuis donnent beaucoup d'inquiétude. M. de Coigny n'a pu garder les lignes ni Weissembourg, Lauterbourg ayant été rendu aux ennemis par M. de Gensac, sans presque aucune défense, quoiqu'il y eût plus de 1,800 hommes, et toute l'armée du prince Charles, que l'on dit de plus de 70,000 hommes, étant rassemblée sous cette place. M. de Coigny a donc pris le parti de se retirer derrière la Loutre, où il a son quartier général à Bischweiller (1), sa droite à Drusenheim, sa gauche à Haguenau. Les Impériaux (2) ont leur droite à Haguenau, et font la gauche de notre armée. L'on voit de notre camp celui des Autrichiens. M. de Coigny a envoyé 11 bataillons sous les ordres de M. Philippes pour renforcer la garnison de Landau et 2,000 hommes au fort Louis (3). Gens instruits mandent que l'armée de M. de Coigny est de plus de 60,000 hommes, fort unie, fort tranquille et remplie de grande volonté et de confiance dans le général. On est persuadé que le prince Charles a dessein de nous attaquer. M. le duc d'Harcourt (4) a eu ordre de s'avancer sur la Sarre avec un corps de troupes (5).

(1) Petite ville sur la Moder.

(2) C'est-à-dire les Bavarois de Seckendorf.

(3) Sur le Rhin.

(4) Il était à la tête d'un corps placé d'abord sur la Meuse.

(5) Il fut chargé d'occuper les gorges de Phalsbourg, ou défilé de Saverne;

Le roi de Pologne a fait conduire à Metz son trésor, et on a appris du 11 qu'il étoit arrivé dans cette ville; la reine de Pologne est toujours en chemin depuis plusieurs jours; elle vient en poste, mais à très-petite journée; elle n'arrivera que samedi; elle n'a point voulu consentir à la proposition que la Reine lui avoit faite de venir loger à Saint-Cyr, disant que l'air y étoit contraire à sa santé. La Reine lui avoit arrangé un logement ici, qui est celui de M. le comte de Clermont (1), et avoit en conséquence donné les ordres pour les meubles et pour les logements de la suite de la reine de Pologne; mais elle a appris ce matin que ce projet ne convenoit point à la reine sa mère, qui veut absolument venir loger à Meudon. La Reine a écrit au Roi pour l'instruire de toutes ces différentes circonstances, et en attendant a donné les ordres les plus pressés.

Du samedi 18, *Versailles.* — La reine de Pologne est arrivée aujourd'hui à Meudon; elle a amené avec elle Mme de Linange et Mme de Choiseul. Comme on ne pouvoit pas lui donner de gardes du corps, à cause du petit nombre qui est ici, on lui a seulement envoyé pour sa garde six vétérans des Cent-Suisses, avec un officier de cette compagnie, qui est aussi dans les gardes suisses, et qui est actuellement de garde chez la Reine. La Reine lui a permis de quitter la garde; il a pris le bâton, et est actuellement chez la reine de Pologne.

On sait il y a trois ou quatre jours que l'on envoie 26 bataillons de l'armée de Flandre et 33 escadrons en Alsace. Comme la maison du Roi à pied et à cheval est comprise dans ce détachement, on se doutoit déjà que le dessein du Roi étoit de marcher aussi en Alsace; deux

---

c'est le passage le plus important des Vosges, entre la basse Alsace et la Lorraine; Phalsbourg est sur la route de Strasbourg à Metz.

(1) C'était l'ancien appartement de Mme de Maintenon, et il est à remarquer qu'à Saint-Cyr ou à Versailles la mère de la Reine aurait habité les mêmes pièces que Mme de Maintenon.



jours après effectivement, nous apprîmes le projet du Roi décidé et même sa route ; il devoit d'abord partir le 18 de Dunkerque, venir jusqu'à Soissons, voyageant à journée et arriver le 5 à Metz ; nous avons appris aujourd'hui qu'il ne part que le 19, et qu'au lieu de Soissons il passe à La Fère et sera le 4 à Metz. Les deux princes du sang suivent le Roi ainsi que M. de Penthièvre ; il emmène aussi avec lui M. le maréchal de Noailles. On dit que ce n'est pas comme général, mais comme ministre.

Du dimanche 19, *Versailles.* — On ne sait point encore dans ce moment si les dames suivront. Il reste une armée considérable en Flandre sous les ordres de M. le maréchal de Saxe.

Jusqu'à présent la position de notre armée en Alsace paroît excellente. M. le maréchal de Coigny a envoyé une garnison suffisante, des vivres et des munitions dans le fort Louis ; il a fait aussi un détachement considérable pour renforcer la garnison de Landau ; il a devant lui la rivière de Moder ou la Moutre, sa droite du côté de Drusenheim, sa gauche à Haguenau ; la droite et la gauche de son camp sont fortifiées par des retranchements, des abbatis de bois et des marais. M. de Belle-Isle (1) de son côté n'a rien oublié de tous les moyens possibles et imaginables pour remédier au mal présent ; il a fait fortifier et retrancher différents postes et a fait un usage incroyable du peu de troupes qu'il a. Sa contenance assurée, les propos qu'il tient, la confiance des peuples et des troupes, la liaison et la correspondance qu'il entretient continuellement avec M. le maréchal de Coigny, oubliant tous démêlés particuliers lorsqu'il s'agit du bien de l'État ; d'un autre côté la tranquillité, la gaieté qui règnent dans l'armée de M. de Coigny, la confiance dans ce général, semblent annoncer que le prince Charles aura peine à faire quel-

(1) Belle-Isle commandait alors un corps d'armée sur la Moselle, destiné à couvrir la Lorraine.



que entreprise avec succès. Si cela étoit, comme on l'espère fort, non-seulement son passage du Rhin lui seroit inutile, mais les eaux du Rhin grossissant toujours dans cette saison, il ne trouveroit peut-être pas les mêmes facilités pour se retirer, qu'il a eues en passant de ce côté-ci.

On a chanté aujourd'hui à la chapelle un *Te Deum* pour la prise de Furnes. On en chantera un dans la semaine à Notre-Dame. M. Desgranges, qui étoit arrivé le 15 à Dunkerque, en repartit le même jour, le soir, pour cette cérémonie. Le *Te Deum* pour Furnes n'a été ordonné qu'après avoir consulté les registres, où l'on a trouvé qu'après que le feu Roi se fut rendu maître de Furnes l'on chanta un *Te Deum.*

Du mardi 21. — Les nouvelles que l'on a de l'armée de M. de Coigny annoncent toujours la même tranquillité dans les esprits. On m'a dit aujourd'hui que lorsque le Roi seroit arrivé à cette armée, tout étant dès ce moment sous les ordres de S. M., MM. les maréchaux de Noailles, de Coigny et de Belle-Isle prendroient chacun leur jour suivant le rang de leur ancienneté, comme s'ils n'étoient que lieutenants généraux. Jusqu'à présent l'applaudissement est général sur la conduite de M. le maréchal de Belle-Isle dans ces circonstances-ci, ayant trouvé des ressources dont nul autre que lui n'étoit capable.

On m'a dit aussi que M. le maréchal de Saxe avoit extrêmement la confiance des troupes, mais que ses sentiments étoient fort différents par rapport à M. le maréchal de Noailles. A la Cour même, les esprits ne sont pas bien disposés en faveur de M. de Noailles ; sa conduite est souvent désapprouvée et même quelquefois par son fils, M. le duc d'Ayen. M. d'Argenson et M. de Noailles sont aussi médiocrement bien ensemble. M. de Saint-Séverin, qui a déjà été en Suède et qui en est revenu malade, homme d'esprit, très-sage et très-estimé, n'étoit point employé depuis longtemps, à cause de sa mauvaise santé; il étoit allé à Plombières, d'où il revint à Paris le 2 de ce

mois. Il y reçut une lettre de M. le maréchal de Noailles qui lui mandoit de se rendre auprès du Roi; il partit de Paris le 9. Étant arrivé, il fut trois jours sans paroître, et le quatrième ce fut M. de Noailles qui le présenta au Roi sans avoir vu M. d'Argenson, quoique ce fût lui qui fût chargé dans ce moment des affaires étrangères. Après avoir vu le Roi, il alla chez M. d'Argenson, qui le reçut bien et le pria même à dîner chez lui, quoique dans le fond il fût fort peiné de ce qui s'étoit passé. M. de Saint-Séverin donna la fatigue et sa mauvaise santé pour excuses de ce qu'il n'avoit point paru; mais ce qui est certain, c'est qu'il resta peu auprès du Roi et que l'on ne sait point ce qu'il est devenu; les uns disent qu'il est allé à Berlin, d'autres à Francfort.

Les ambassadeurs et ministres étrangers ont eu permission du Roi de ne le point suivre dans sa route; ils reviennent faire un tour à Paris, et dans quelque temps ils se rendront à Metz. Les ambassadeurs n'ont eu de logements marqués à la craie avec le *pour* qu'à Arras seulement. Dans tous les lieux où le Roi se trouve, le grand-maréchal des logis prétend ne devoir point leur donner le *pour*. Ils prétendent de leur côté l'avoir eu à Reims, au sacre du Roi. Les deux ambassadeurs de famille ont toujours logé au quartier du Roi; mais ce n'étoit point par l'ordre du grand-maréchal des logis; ils étoient toujours oubliés dans le logement; ils avoient recours à l'introducteur, qui avoit recours au lieutenant de Roi ou au commandant qui leur faisoit donner des logements.

Mme la duchesse de Chartres et Mme la princesse de Conty n'ont point du tout mangé avec le Roi; elles ne voyoient point non plus Mme de Châteauroux.

M. le duc de Chartres donnoit à dîner tous les jours à quelques officiers, mais en petit nombre. Mme la duchesse de Chartres dînoit aussi avec les officiers. Il paroît par ce que j'ai appris que M. de Chartres est là à peu près comme ici avec la même passion réciproque pour Mme la duchesse



de Chartres ; d'ailleurs fort distrait, parlant trop peu aux officiers et ne faisant pas une assez grande dépense. Au contraire, tous les éloges sont réunis unanimement sur M. de Penthièvre ; on loue en lui une grande volonté, beaucoup d'application, d'attention, de politesse jointes à une très-grande dépense.

Toutes les dames suivent le Roi ; elles ne marchent pas les mêmes jours, mais elles se trouvent à tous les séjours.

M. de Wassenaër est revenu trouver le Roi. On dit qu'il est chargé de la dernière résolution des États-Généraux ; mais on croit en même temps que ses propositions ne seront point acceptées.

M. le duc de Penthièvre a été un peu malade. La Reine s'étant informée avec bonté de ses nouvelles, M. de Penthièvre a écrit à S. M. pour la remercier. La Reine nous montra hier cette lettre. La formule de la lettre est comme celle de toutes les lettres que l'on écrit au Roi et à la Reine : Votre très-humble et très-obéissant serviteur et sujet. La suscription ou adresse de la lettre est la seule chose qui m'ait paru mériter d'être remarquée ; il est écrit : A la Reine, ma souveraine dame. J'ai appris à cette occasion que c'étoit l'étiquette des princes du sang, et par conséquent de ceux qui en ont le rang.

AOUT.

La Reine et le Dauphin à Dampierre. — Mort de M. Bosnier de la Mosson. — M. de Lamouroux et son fils aveugle. — Nouvelles de l'armée d'Alsace. — Lettre de la Reine à la duchesse de Luynes. — Mort de Mme des Forts. — Première nouvelle de la maladie du Roi à Metz. — Le roi de Prusse envahit la Bohême. — Combat de Bitche. — Détail de la maladie du Roi. — Mmes de Châteauroux, de Lauraguais et M. de Richelieu. — Le comte de Clermont. — La Peyronie. — Renvoi des deux sœurs. — Arrivée de la Reine. — Convalescence du Roi. — Joie de Paris et de la France. — Tableau de Versailles à la nouvelle de la maladie du Roi. — Détails sur le voyage de la Reine. — Entrevue du Dauphin et du Roi. — Le duc de Luynes à Metz. — Douleur de Mesdames. — Prise de Demonte. — Détails sur la conva-

lescence du Roi. — Nouvelles de l'armée du Rhin. — Dévastation du château de Saverne. — Frescati, maison de campagne de l'évêque de Metz.

Du vendredi 7 août, Dampierre. — Je n'ai point écrit depuis que je suis ici, y ayant eu toujours beaucoup de monde et par conséquent peu de temps de libre. J'y arrivai le jeudi 23. La Reine et M. le Dauphin me firent l'honneur d'y venir le mercredi 29. On trouvera ci-après le détail de ce qui se passa dans cette journée. Tout ce que l'on pourroit y ajouter, c'est qu'il y eut ce jour dix-huit ou vingt tables dans la maison, et que ce même jour 29 l'on compta cent trente-six personnes logées dans la maison, non compris les domestiques de Dampierre qui y logent toute l'année.

Le lundi 27, nous apprîmes ici que M. Bosnier de la Mosson étoit mort à Paris; il étoit trésorier des États de Languedoc, emploi très-considérable, mais qui n'est qu'une commission, et par conséquent une pure grâce que le Roi fera à celui à qui elle sera donnée. Ce sont les États qui nomment à cette place, et c'est pour cela que jusqu'à ce qu'ils soient assemblés on ne sait précisément qui est-ce qui l'aura. Beaucoup de gens ont déjà fait des démarches pour l'obtenir, mais le choix du Roi est toujours la règle de la décision des États. M. Bosnier avoit sous lui un caissier nommé Lamouroux, dont le frère demeure ici dans le voisinage, au bout de mon parc. Il y a acheté depuis quelques années un fief nommé Mauvières, possédé anciennement par le nommé Manceau, attaché à M[me] de Maintenon, et plus anciennement encore par un Bergerac, parent du fameux Cyrano de Bergerac, connu par ses rêveries. Le sieur de Lamouroux, caissier des États de Languedoc, est protégé par M. de Richelieu et par M. l'archevêque de Narbonne; aussitôt après la mort de M. Bosnier il alla trouver le Roi sur sa route pour demander la place de trésorier; il paroît certain qu'il aura cette place, mais on en fait mystère jusqu'à l'assemblée des États. Ce



Lamouroux, qui est marié en secondes noces depuis deux ou trois ans, a eu de son premier mariage un fils qui est devenu aveugle à l'âge de deux ou trois ans et qui en a actuellement vingt-quatre ou vingt-cinq; ce fils, qu'il a fait élever avec tout le soin possible, a appris la musique, qu'il sait fort bien; il joue des instruments, il compose, il joue aux échecs, au trictrac; il a même appris le dessin, et son oncle ayant voulu faire à Mauvières un bâtiment nouveau, c'est cet aveugle qui a conduit ce bâtiment, qui est assez joli et bien exécuté. Il donnoit lui-même aux différents ouvriers les mesures des longueurs, largeurs et formes dont ils étoient chargés.

Depuis que je suis ici il n'y a eu de nouvelles importantes que ce qui s'est passé à l'armée de M. le prince de Conty. On en trouvera le détail ci-après.

L'on sait que le Roi doit être arrivé à Metz le 4; on n'en a point encore de nouvelles, mais l'on a appris que l'armée des ennemis ayant fait un mouvement, M. le maréchal de Coigny, qui jusque là avoit tenu derrière la Moutre, avoit pris le parti de venir se mettre sous Strasbourg pour obéir aux ordres exprès que le Roi lui avoit envoyés; ce mouvement a donné occasion au prince Charles de se poster de manière que la jonction de l'armée que le Roi amène et celle de M. d'Harcourt avec celle de M. le maréchal de Coigny devient assez difficile; ce qui a obligé M. le maréchal de Coigny à faire encore un mouvement en arrière, et il est actuellement à quatre lieues en deçà de Strasbourg. Le prince Charles a envoyé un détachement sous les ordres du général Nadasty s'emparer du poste de Saverne. M. du Châtelet, qui y commandoit, a été obligé de se retirer. M. d'Harcourt et M. le chevalier de Belle-Isle s'y sont portés à propos, et auroient même été en état, à ce que l'on dit, de reprendre ce poste, mais ils avoient ordre de ne rien hasarder. Le Roi veut que toutes ses troupes soient réunies. Il paroît certain que le passage du Rhin lui a fait une grande impression et



qu'il en est aigri et piqué, au point qu'il est résolu, à quelque prix que ce soit, de faire repasser le prince Charles. On dit même qu'après en être venu à bout il veut passer le Rhin et le suivre.

La disposition des esprits paroît fort changée par rapport à M. de Seckendorf. Dans les premiers moments c'étoit un traître : j'en ai parlé en détail ; au moins sa négligence paroissoit impardonnable ; mais aujourd'hui il est pleinement justifié, au moins dans l'esprit du Roi, et il ne paroît pas que l'on pense aussi avantageusement sur M. de Coigny que l'on pensoit d'abord. On m'a assuré même que M. de Croissy, lorsqu'il vint apporter la nouvelle du combat de Weissembourg fut médiocrement bien reçu. Ce qui est certain, c'est qu'il n'a obtenu aucune grâce, au lieu que mylord Tyrconnel, qui a apporté au Roi la nouvelle de ce qui s'est passé dans l'armée de M. le prince de Conty, a été fait brigadier.

L'affaire de M. de Gensac, qui a capitulé dans Lauterbourg, se traite tout au plus sérieusement ; le Roi veut qu'il soit mis au conseil de guerre, et cela doit être fait avant l'arrivée de S. M.

Hier (1), la Reine nous fit l'honneur à Mme de Luynes et à moi de venir à Dampierre ; elle y arriva vers les trois heures et demie avec deux carrosses et celui des écuyers. Les dames qui la suivirent étoient Mmes d'Antin, de Montauban, de Flavacourt et de Périgord, toutes les quatre de semaine ; outre cela Mmes de Talmond, de Boufflers, de Roquépine, de Tessé, de Châtillon, de Luxembourg et de Maillebois.

Dans le carrosse des écuyers étoient l'écuyer cavalcadour, M. le bailly de Saint-Simon, M. de Vaulgrenant, M. de Sade, et le porte-manteau. M. de Tessé est allé par ordre de la Reine savoir des nouvelles du Roi à Reims.

---

(1) Ce récit est daté du *jeudi* 30 *juillet*, *à Dampierre*, bien que placé à la suite du 7 août.



Il n'y avoit pas un quart d'heure que S. M. étoit descendue de carrosse que M. le Dauphin arriva; il trouva la Reine dans son appartement, dont nous avons fait accommoder le cabinet nouvellement et d'une façon qui a paru faire plaisir à la Reine. M. le Dauphin avoit avec lui dans son carrosse M. de Châtillon, MM. de Créquy et de Montaigu. M. de Saint-Sauveur étoit dans le carrosse des écuyers avec l'écuyer de quartier. Le porte-manteau de M. le Dauphin va à cheval.

Après que M. le Dauphin eut vu la chapelle, où il se mit à genoux un moment, et une partie des appartements, dont il parut content, il monta dans une calèche et alla voir le parc. Pendant ce temps, la Reine alla à l'île, dans la gondole menée par des rameurs du canal de Versailles; elle se mit à y jouer à cavagnole, et M. le Dauphin vint joindre S. M. et joua avec elle jusqu'à sept heures; l'on se rembarqua pour revenir au château. L'on se mit à table un peu avant huit heures (1). M. le Dauphin étoit à droite de la Reine, sur une petite chaise; ensuite Mme de Châtillon au coin, Mme de Tessé, Mme de Rupelmonde la douairière, Mme de Cambis, Mme de Saint-Florentin, Mme de Périgord, Mme de Roquépine, Mme de Boufflers, Mme de Luxembourg, Mme de Talmond, Mme d'Argenson, Mme de Maillebois et Mme de Luynes.

Il y avoit une seconde table dans ma chambre, pour les dames qui ne purent pas tenir à celle de la Reine et pour les hommes. Ces dames étoient Mme de Chevreuse, Mme d'Antin, Mme de Flavacourt, Mme de Faudoas, Mme de Montauban et Mme de Saint-Germain. Toutes les dames ci-dessus, qui n'étoient pas venues avec la Reine, étoient arrivées quelques jours auparavant. Mme d'Ardore (2) même étoit arrivée la

(1) La Reine avoit demandé à souper de très-bonne heure. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) J'ai déjà marqué ci-dessus, à l'occasion des voyages de Trianon, que Mme d'Ardore n'avoit point mangé avec la Reine, parce que c'est la règle et

veille de la Reine; M. d'Ardore y étoit aussi; la fièvre qui lui survint l'obligea de rester dans son lit.

Après le souper, nous priâmes la Reine de vouloir bien venir du côté d'Astrée (1). M. le Dauphin l'y suivit; on avoit décoré le mieux qu'il avoit été possible la salle de ce vieux bâtiment, qui sert d'orangerie, et on avoit imaginé d'y représenter une petite pièce pastorale comique, que l'on nomme *Ragonde* (2), que la Reine ni M. le Dauphin n'avoient jamais vue. Il étoit difficile de trouver un amusement, principalement pour M. le Dauphin, qui n'aime ni le jeu ni les véritables spectacles. Des musiciens et musiciennes de la musique de la Reine s'étoient prêtés à notre arrangement, et exécutèrent assez bien, quoiqu'ils n'eussent jamais monté sur le théâtre.

L'arrivée de M. le Dauphin ici pour la première fois nous détermina à cette espèce de petite fête. M. l'archevêque de Rouen, notre clergé d'ici, des sœurs grises ou

---

l'étiquette que les ambassadrices n'aient jamais cet honneur. Nous fûmes par cette raison un peu embarrassés de l'arrivée de Mme d'Ardore. Mme de Luynes lui confia notre embarras; elle s'y prêta avec toutes sortes de politesses. L'incommodité de M. d'Ardore fut un prétexte; elle joua avec la Reine à l'île, et remonta pendant le souper tenir compagnie à son mari, et redescendit immédiatement après, et fut à tout le reste des amusements de la Reine. (*Note du duc de Luynes.*)

(1) Le bâtiment de l'Astrée est aujourd'hui le laboratoire de chimie et de physique du château de Dampierre. L'Astrée tirait son nom de ce que l'on y avait peint plusieurs histoires du roman de l'*Astrée*, ainsi que nous l'apprend l'abbé Lebeuf (*Hist. du Diocèse de Paris*, 1757, t. VIII, p. 59). En 1764, le duc de Chevreuse, fils de l'auteur de ces mémoires, transforma la salle de l'Astrée en « un laboratoire pour le tour et les autres ouvrages de main, et en laboratoire pour la distillation. » (Manuscrit des archives de Dampierre, intitulé : *Projets arrêtés pour Dampierre depuis la mort de mon père*). Le laboratoire actuel a été établi par M. le duc de Luynes, il y a quelques années.

(2) « *Les Amours de Ragonde*, comédie burlesque de Néricault-Destouches, donnée sur le théâtre de l'Opéra, le 31 janvier 1742, avec quelques changements, que l'auteur désavoua. Ce divertissement est composé de trois intermèdes, et fut fait en 1714 pour être représenté à Sceaux sous le titre de *Mariage de Ragonde et de Colin, ou la Veillée de village*. La musique est du gracieux Mouret. » (*Dictionnaire des Théâtres* par de Léris; 1763.)

sabotières que je viens d'y établir, et Mme de Saint-Florentin, qui ne va jamais aux spectacles, y assistèrent. La pièce dura environ trois quarts d'heure. Au sortir de l'Astrée, la Reine trouva le parterre et le fer à cheval éclairés par 12 ou 1500 lampions ou terrines qui faisoient un assez bel effet; elle parut en être contente, et M. le Dauphin, qui est assez froid, marqua en être touché; il l'avoit paru aussi du coup d'œil de l'île. La Reine se remit au cavagnole jusqu'à une heure après minuit. M. le Dauphin, après avoir joué une demie-heure à cavagnole, remonta dans ses carrosses, ayant paru en tout content de Dampierre. La Reine partit à une heure. J'eus l'honneur de servir la Reine et même M. le Dauphin autant qu'il me fut possible; mais Randel, mon écuyer, le servit presque toujours. La Reine me renvoya souper, et Randel pendant ce temps servit la Reine et M. le Dauphin.

Lorsque la Reine se mit à table, je présentai la serviette de S. M. à M. le Dauphin; la Reine paroissoit ne pas désirer qu'il l'acceptât; cependant il la prit. Je dis qu'on présentât à M. de Châtillon celle pour M. le Dauphin; M. de Châtillon n'en voulut point.

Au sortir du souper, immédiatement avant que de sortir de table, la Reine parla tout bas à M. le Dauphin; et lorsqu'elle se leva de table, M. le Dauphin ne voulut point recevoir la serviette de la Reine, que j'eus aussi l'honneur de lui présenter.

On ne peut qu'approuver les attentions et les marques de bonté les plus flatteuses que nous donna la Reine; elle parut sensible à tout ce qu'on faisoit pour elle, et nous dit à tous, Mme de Luynes, Mme de Chevreuse, et moi, les choses du monde les plus capables de marquer sa satisfaction.

Aujourd'hui elle a écrit à Mme de Luynes une lettre dont je joins ici la copie; elle nous avoit vu occupés de l'affaire d'Italie, elle nous en envoya la relation.

Lettre de la Reine à Mme la duchesse de Luynes.

A ma cousine la duchesse de Luynes.

Je vous envoie la relation, que j'ai trouvée en arrivant ici (1), de nos heureux succès en Italie (2) ; j'ai cru que vous seriez bien aise de la voir. Je le suis beaucoup de vous assurer encore combien je suis contente de mon voyage et touchée des marques de votre attachement et de celui de M. de Luynes. Faites-moi le plaisir de le lui dire et d'être bien persuadés tous deux que j'y réponds par mon amitié pour vous.

Ce jeudi 30 juillet 1744.

Du mardi 11, *Versailles.* — Nous apprîmes hier au soir, par une lettre du 8, que le Roi avoit la fièvre; elle lui a pris sans frisson, à cinq heures du matin, avec mal à la tête, dans les bras et dans les jambes. On lui a donné deux remèdes, et il a été saigné à deux heures après midi, ce qui l'a soulagé. On croit que cette incommodité n'aura pas de suite et qu'elle ne vient que de fatigue, de chaleur ou de quelques repas un peu longs.

On a reçu ce matin plusieurs lettres de Metz, du 7, par lesquelles on a su que M. de Schmettau avoit apporté au Roi l'agréable nouvelle que le roi de Prusse marchoit droit à Prague à la tête de 80,000 hommes, et qu'il en avoit envoyé 25,000 à Olmutz en Moravie et 20,000 à Magdebourg pour contenir les Hollandois. Ces lettres disent aussi la communication bien établie entre M. de Coigny et le corps que commande M. le duc d'Harcourt, lequel est dans une position très-avantageuse (3).

On assure que le roi de Prusse a mandé au Roi que l'aventure de M. de la Chétardie avoit différé sa marche, voulant préalablement savoir les dispositions de la Czarine.

(1) A Versailles, à son retour de Dampierre.

(2) Le passage des Alpes par le prince de Conty et la prise de Château-Dauphin par M. de Givry.

(3) Dans les gorges de Phalsbourg.

On a appris aussi ce matin que M. de Bombelles venoit d'être fait lieutenant général ; c'est à l'occasion de la défaite entière d'un gros corps de hussards que le prince Charles avoit envoyé autour de Bitche. M. de Bombelles commande dans cette place ; il a laissé approcher ce corps de hussards assez près de son poste, et les ayant ensuite canonnés vivement il les a obligés de se retirer dans des bois voisins, dans lesquels il avoit envoyé de l'infanterie qui les a tous défaits, à la réserve d'un seul.

M. de Louvigny est de l'autre côté du Rhin avec 3,000 hommes bien retranchés, occupés à la garde d'un pont qui doit faciliter la jonction de 6,000 Hessois et de 5,000 des troupes palatines qui seront aux ordres de M. de Seckendorf, lequel on dit pleinement justifié.

M. le maréchal de Saxe avoit eu dessein d'attaquer l'armée des alliés en Flandre et de séparer les Anglois qui faisoient l'arrière-garde; mais ils ont marché toute la nuit et si diligemment, qu'ils étoient hors de portée de pouvoir être atteints.

On parle beaucoup d'une réponse de M. le prince de Conty à l'Infant. Lorsque M. le prince de Conty apprit que M. de Givry avoit forcé le château-Dauphin et la perte que nous y avions faite (il venoit lui-même de pénétrer de son côté), cette nouvelle le fit fondre en larmes ; l'Infant lui dit : « Si vous aviez été défait, que feriez-vous donc ? » Il répondit : « Je serois honteux de ma défaite ; mais je ne puis l'être de pleurer mes amis et la perte de tant de braves gens. »

Du jeudi 13, *Versailles*. — Lundi dernier, 10 de ce mois, nous apprîmes ici la mort de Mme des Forts ; elle étoit sœur de M. de Courson et veuve de M. des Forts qui avoit été contrôleur général ; ils avoient eu un fils unique, appelé M. de Saint-Fargeau, qui mourut il y a quelques années. Il a laissé deux enfants, un garçon et une fille. Mme des Forts avoit environ cinquante-cinq ans ; elle étoit fort aimable et avoit beaucoup d'amis.



Depuis que je suis revenu de Dampierre, la Reine a continué d'aller à Meudon presque tous les jours, quelquefois dîner, et le plus souvent l'après-dînée. Il n'y a presque point de jour qu'elle ne joue avant souper; elle soupe avec des dames, et joue jusqu'à une heure après minuit.

Nota. Il se trouvera dans ces mémoires un intervalle de temps assez considérable pendant lequel je n'ai point écrit; la maladie du Roi et mon départ pour Metz en sont la cause. La première nouvelle de la maladie du Roi arriva à Versailles le lundi 10 août. La Reine en eut des nouvelles tous les jours jusqu'au moment de son départ. Je n'ai recommencé à écrire que lorsque je suis arrivé à Metz.

Du mercredi 26, *Metz*. — Je n'ai point encore parlé en détail de la maladie du Roi.

Le samedi 8 de ce mois, le Roi tomba malade; il se réveilla à cinq heures du matin avec la fièvre et un peu mal à la tête; il prit plusieurs lavements, qui produisirent de grandes évacuations; le mal de tête, sans que la fièvre eût augmenté, détermina à une saignée du bras vers les deux heures après midi. Cette fièvre n'avoit point été précédée par aucun frisson. Le Roi avoit monté à cheval le vendredi pour aller voir les fortifications; il avoit mauvais visage, et paroissoit triste; cependant il avoit compté aller le lendemain au *Te Deum* chanté pour les avantages remportés au passage des Alpes par M. le prince de Conty. M. l'évêque de Metz, qui comptoit que le Roi n'iroit point à ce *Te Deum*, avoit pris son arrangement pour ne le faire chanter qu'après le départ du Roi; le Roi fit apparemment réflexion qu'il étoit mieux qu'il s'y trouvât, et demanda à M. de Metz si tout pourroit être prêt pour le lendemain, ajoutant qu'il vouloit s'y trouver. Les ordres furent donnés en conséquence; mais le samedi matin (c'étoit à cinq heures après midi qu'on devoit le chanter) le Roi dit à M. de Metz qu'il étoit hors d'état



d'y aller, et que l'on chantât toujours le *Te Deum ;* ce qui fut exécuté. Mme la duchesse de Chartres et Mme la princesse de Conty y assistèrent; elles étoient arrivées ici plusieurs jours avant le Roi.

Le dimanche 9, le Roi avoit assez mal dormi ; on lui donna un lavement, qui fit beaucoup d'effet; il dormit deux heures, après l'avoir rendu. A son réveil on trouva la fièvre assez diminuée, et on lui donna l'émétique, qui produisit de grandes évacuations (c'est sa purgation ordinaire). La fièvre se soutint, mais sans augmentation ; le Roi sentit de la douleur dans le côté droit de la tête.

La nuit du dimanche au lundi 10, la fièvre et le mal de tête étant augmentés, le Roi fut saigné du pied vers une heure après minuit ; il s'en trouva soulagé, et passa le reste de la nuit assez tranquillement, mais sans dormir. A six heures du matin, il prit un remède, après lequel il y eut un peu de sommeil et de diminution de la fièvre et du mal de tête.

Le mardi 11, le Roi prit plusieurs sortes de remèdes, qui le purgèrent beaucoup ; cependant le mal de tête augmenta, et le Roi fut encore saigné du pied à huit heures du soir.

Le mercredi 12, le Roi avoit assez bien passé la nuit, et la journée fut tranquille; la fièvre et le mal de tête avoient diminué considérablement; cependant on appela à la consultation deux médecins de Metz, Castera et Mangin, à trois heures, après midi. S. M. avoit dormi en tout huit heures et étoit beaucoup mieux.

Depuis le commencement de la maladie du Roi jusqu'à ce jour 12, les deux sœurs, M. de Richelieu (qui assistoit même seul aux consultations des médecins) et les domestiques inférieurs étoient les seuls qui entroient dans la chambre du Roi. Les princes du sang (1) et les grands-

(1) Il n'y avoit ici que M. le duc de Chartres et M. le comte de Clermont. M. le duc de Penthièvre a eu la petite vérole à Sillery en venant ici. Depuis

officiers en murmuroient. Les aides de camp du Roi formoient un autre parti; ils étoient pour M. de Richelieu, et de ce nombre étoit M. le duc d'Aumont. Les grands-officiers étoient M. de Bouillon, M. le Premier, M. de la Rochefoucauld, M. de Villeroy et quelques autres, qui croyoient avoir sujet de se plaindre, d'autant plus que c'étoit les mettre hors de portée de jouir du droit de leurs charges. Les deux partis se voyoient dans la pièce qui est avant la chambre du Roi, sans se parler. Enfin, on en parla à Mme de Châteauroux, et on lui représenta la convenance et la règle ordinaire; elle répondit que si on suivoit ces deux principes, elle-même n'avoit pas droit de rester dans la chambre du Roi. Dans ces circonstances, M. le comte de Clermont prit sur lui d'entrer dans la chambre du Roi; il dit à S. M. qu'il ne pouvoit croire que son intention fût que les princes de son sang, qui étoient dans Metz occupés sans cesse de savoir de ses nouvelles, et ses grands-officiers fussent privés de la satisfaction d'en savoir par eux-mêmes; qu'ils ne vouloient pas que leur présence pût lui être importune, mais seulement avoir la liberté d'entrer des moments, et que pour prouver que pour lui il n'avoit d'autre but, il se retiroit sur-le-champ. Le Roi ne parut point blessé de ce discours; au contraire, il dit à M. le comte de Clermont de rester, et l'ordre accoutumé fut rétabli.

Dès le mardi 11 La Peyronie avoit parlé à M. de Soissons (1) sur le danger où étoit le Roi. Le mercredi avant la messe, M. de Soissons parla au Roi en conséquence, et très-fortement; le Roi ne lui fit d'autre réponse, sinon qu'il étoit bien foible, qu'il avoit un grand mal de tête et

---

il a été à Sary, chez M. l'évêque de Châlons, et sur la nouvelle de la maladie du Roi, il est venu s'établir à Metz avec Mme la comtesse de Toulouse; mais ils ne voient personne jusqu'à présent. (*Note du duc de Luynes.*)

(1) De Fitz-James. Il est premier aumônier. M. le cardinal de Rohan, grand-aumônier, est à Strasbourg. (*Note du duc de Luynes.*)

qu'il auroit beaucoup de choses à dire. M. de Soissons lui répondit qu'il pourroit toujours commencer et qu'il acheveroit le lendemain. Depuis cette conversation, et le même jour 12, Mme de Châteauroux étant auprès du lit du Roi, il lui prit la main et la baisa, puis la repoussant lui dit : « Ah ! princesse, je crois que je fais mal. » Elle voulut l'embrasser ; il la refusa en lui disant : « Il faudra peut-être nous séparer. » A quoi l'on dit qu'elle répondit fort bien et d'une manière très-convenable. Il passa le reste de la journée dans de grandes inquiétudes et beaucoup de troubles d'esprit. La nuit fut mauvaise depuis trois heures, et le jeudi matin le Roi fut saigné à sept heures. Il eut de grandes agitations, qui augmentèrent pendant la messe. Il fit demander le P. Pérusseau par M. de Bouillon. Dans cet intervalle le Roi eut un mouvement de vapeurs très-fort, de manière que M. de Bouillon sortit dans l'antichambre pour demander un flacon avec précipitation. Lorsque ce mouvement fut passé, M. de Bouillon sortit de la chambre, et dit : « Cela est passé. » Des gens qui l'entendirent, et qui ne savoient pas de quoi il s'agissoit, crurent que le Roi étoit mort. Cependant il se confessa, et l'ordre fut donné pour renvoyer Mme de Châteauroux et sa sœur Mme de Lauraguais. Il fut résolu que le Roi recevroit le viatique le soir de ce même jour. M. de Soissons, qui a toujours agi de concert avec M. l'évêque de Metz, lui parla pour qu'il donnât les ordres nécessaires, et ayant ensuite été informé que Mme de Châteauroux n'étoit pas encore partie, il pria M. de Metz de faire dire à la paroisse que l'on attendît pour apporter Notre-Seigneur; il rentra chez le Roi, et lui dit que toutes les lois de l'Église et les canons défendoient précisément d'apporter le viatique lorsque la concubine est encore dans la ville, qu'il prioit le Roi de donner de nouveaux ordres. Le Roi n'hésita pas un moment, et fit dire qu'elle sortît sur-le-champ. Outre cela, M. de Soissons avoit pris la précaution de faire en sorte que Mme de Châteauroux fût avertie que si elle

ne sortoit pas, il n'apporteroit pas Notre-Seigneur au Roi. Le déchaînement du peuple étoit si violent, que M. de Belle-Isle (1), craignant que les deux sœurs ne fussent insultées, et pour qu'elles partissent dans l'instant, leur prêta de ses carrosses à deux chevaux, qui étoient tout prêts (2), dans lesquels elles sortirent de la ville les stores baissés. Elles attendirent leurs carrosses à quelque distance de la ville, et emmenèrent avec elles M[mes] de Bellefonds, du Roure et de Rubempré. Ces dames n'étoient venues joindre l'armée que pour être avec M[me] de Châteauroux; on les mena dans une maison de campagne à quelques lieues de Metz, que l'on eut beaucoup de peine même à trouver.

Aussitôt après la nouvelle du départ, on apporta le viatique; M. l'évêque de Metz étoit présent, mais M. de Soissons communia le Roi suivant le droit de sa charge. Le Roi ordonna que l'on fît entrer tout le monde, et dit qu'il demandoit pardon du scandale et du mauvais exemple qu'il avoit donné, ajoutant que son intention étoit de le réparer autant qu'il lui seroit possible (3).

Ce même jour jeudi, le Roi fut saigné deux fois du pied, le matin et l'après-dînée; il le fut encore le vendredi entre huit et neuf heures du soir pour la cinquième fois.

Le vendredi 14, il dit à M. de Soissons et à M. de Metz que son intention étoit que M[me] de Châteauroux ne restât point surintendante de M[me] la Dauphine, et les chargea de le dire à la Reine et à M. le Dauphin. M. de Soissons demanda à S. M. si elle vouloit que sa volonté fût rendue publique; le Roi lui dit qu'il le vouloit.

---

(1) Le maréchal de Belle-Isle était gouverneur de Metz et du pays Messin.

(2) Depuis que le Roi est arrivé à Metz, M. de Belle-Isle a toujours eu plusieurs carrosses prêts pour ceux qui en auroient besoin. M. de Metz et M. de Belle-Isle en prêtent continuellement. (*Note du duc de Luynes.*)

(3) M. de Soissons m'a dit que le Roi avoit simplement répondu aux questions ordinaires en pareil cas et qui sont contenues dans le rituel. (*Note du duc de Luynes.*)

Ce même vendredi, le mauvais état du Roi subsistant toujours, il fut résolu de lui donner l'Extrême-Onction. M. de Soissons savoit que M[me] de Châteauroux n'étoit qu'à quelques lieues de Metz, et avoit déjà entendu quelques propos qui s'étoient tenus que cet éloignement avoit été donné à la nécessité des circonstances; mais que vraisemblablement il ne seroit pas long : il crut donc nécessaire d'en parler au Roi. En conséquence l'ordre fut donné aussitôt pour qu'elle allât à Autun (1) et pour qu'elle ne se trouvât point dans le chemin de la Reine (2), de M. le Dauphin ni de Mesdames; on lui donna un courrier du cabinet (3) pour la conduire, et je la rencontrai à Sainte-Menehould courant à trois berlines; elle avoit déjà fait différents détours, à cause du changement de route de la Reine.

M. de Metz étoit présent à l'Extrême-Onction ; mais ce fut M. de Soissons qui l'administra. Immédiatement auparavant, il fit approcher les princes du sang et les grands-officiers, et leur dit que le Roi demandoit pardon du scandale et du mauvais exemple qu'il avoit donné ; que l'intention de S. M. étoit que M[me] de Châteauroux ne restât point auprès de M[me] la Dauphine. Le Roi prit la parole, et dit tout haut : « Ni sa sœur. »

La nuit du vendredi au samedi fut encore plus mau-

---

(1) L'idée d'Autun vint à l'occasion d'une terre nommée Monjeu, voisine d'Autun, qui appartenoit à feu M. de Guise. M. de Richelieu ayant épousé en secondes noces la fille de M. de Guise, dont il a un fils, proposa apparemment Monjeu plutôt qu'un autre lieu aussi éloigné et moins connu. Cependant il y a apparence que cette idée pourroit bien ne pas subsister. (*Note du duc de Luynes.*)

Ces dames sont allées tout droit à Plaisance près de Paris, où elles étoient avant leur départ pour la Flandre. (*Seconde note du duc de Luynes*, datée du 24 août.)

(2) Que cependant elle n'évita point, car elle étoit à Bar dans une maison quand la Reine y passa. (*Note du duc de Luynes.*)

(3) Ce courrier n'a point été donné par ordre du Roi ; c'est une attention de M. d'Argenson pour que ces dames fussent mieux servies. (*Note du duc de Luynes.*)



vaise, et le samedi matin l'on attendoit à tout moment d'apprendre que le Roi étoit mort. Dans le cabinet de M. le maréchal de Belle-Isle qui est au-dessous de la chambre du Roi, l'on n'entendoit pas remuer que l'on ne crût que c'étoit le dernier moment de S. M. Non-seulement toute la Cour, mais la Faculté même, quoiqu'elle n'en veuille pas trop convenir présentement, étoient si consternés, qu'ils ne savoient pas trop quel parti prendre. Ce fut dans ce temps qu'un ancien chirurgien major du régiment d'Alsace, nommé Moncerveau, qui est retiré à Metz, demanda la permission d'entrer et d'examiner l'état où étoit le Roi. On avoit donné de l'émétique à S. M. sans qu'il en parût aucun effet ; le chirurgien d'Alsace trouva que le ventre n'étoit point tendu et qu'il n'y avait encore aucun signe de mort ; il en parla avec une confiance capable de rassurer un peu, et proposa de saigner le Roi de la jugulaire, après quoi il lui donneroit un remède dont il espéroit un heureux succès. On lui dit alors que le Roi avoit pris de l'émétique ; il répondit sagement qu'il falloit avant toutes choses en attendre l'effet ; cet effet arriva peu de temps après, et de ce moment il y eut un mieux considérable, qui subsista encore le dimanche. Ce fut ce jour, dimanche, que Dumoulin arriva ; le Roi le désiroit beaucoup (1).

La nuit du dimanche au lundi fut encore terrible ; et Dumoulin, qui n'avoit pas vu celle du vendredi au samedi, convient que celle-ci fut des plus effrayantes et qu'il craignit que ce ne fût la dernière. Le chapelain, qui dit la messe tous les jours pour le Roi dans le cabinet avant la chambre de S. M. et qui avant la messe lui porte de l'eau bénite, et après la messe le corporal à baiser, dit que ce

---

(1) On s'étoit déterminé un peu tard à envoyer querir Dumoulin, d'autant plus que le Roi a marqué avoir grande confiance en lui ; il en parloit sans cesse, et paroissoit attendre avec impatience le moment de son arrivée. (*Note du duc de Luynes.*)

jour-là il crut bien le Roi sans aucune ressource, n'ayant remarqué en lui aucun mouvement lorsqu'il lui présenta le corporal, au lieu qu'il s'avance ordinairement pour le baiser. En effet Dumoulin convient que cette guérison est au-dessus des règles de leur art et qu'elle tient du miracle.

Il y a déjà trois jours (1) que Dumoulin a prononcé que le Roi étoit hors de danger, et qu'il étoit sans fièvre.

Pour première marque de la convalescence du Roi, on lui a fait la barbe aujourd'hui 26 août; on lui a donné du pain dans du bouillon, et il a commencé à voir un peu plus de monde.

J'ai voulu savoir de La Peyronie ce qu'il pensoit de l'espèce de cette maladie. Il m'a dit que le Roi, dans l'état ordinaire de bonne santé, étoit dans l'usage d'aller deux fois par jour à la garde-robe et abondamment; que plusieurs jours avant sa maladie, continuant à manger toujours de même, il n'alloit plus que rarement et peu à la fois, ce qui avoit formé un amas considérable de matières qui avoient reflué dans le sang; qu'outre cela il croyoit qu'il y avoit eu un coup de soleil, ce qui paroissoit démontré par une douleur fixe dans un côté de la tête, et très-vive, que le Roi a eue pendant toute sa maladie, ce qui donnoit avec raison les plus grands sujets d'inquiétude. La Peyronie m'a ajouté qu'à ces deux accidents il croyoit qu'il s'étoit joint un peu de fièvre maligne, qui cependant n'étoit pas accompagnée de tous les symptômes ordinaires à cette fièvre.

Au reste, on ne peut oublier ici les sentiments de résignation, de piété et d'humilité que le Roi a marqués dans ces circonstances; détachement de la vie, ne souhaitant point que Dieu lui rendît la santé, souhaitant plutôt, si c'étoit sa volonté, qu'il le retirât de ce monde pour que ses peuples fussent mieux gouvernés.

---

(1) 26 août, mercredi. (*Note du duc de Luynes.*)

Dès qu'il vit la Reine le lundi au soir (1), vers minuit, il l'embrassa et lui demanda pardon du scandale et des peines qu'il lui avoit données (2). Le lendemain il adressa la parole à M[me] de Luynes ; et après lui avoir demandé pardon du scandale, il lui fit des excuses des peines qu'elle avoit eues et dont il avoit été cause (3).

Lorsque l'on sut que le Roi venoit à Metz, on fut occupé, suivant les ordres qu'il avoit donnés, du logement de M[me] de Châteauroux ; il falloit que ce logement communiquât à celui de S. M. Cela ne se pouvoit pratiquer apparemment dans le corps du Gouvernement, où le Roi fut loger ; on établit donc M[me] de Châteauroux dans la maison du premier Président, qui est séparée du Gouvernement par une rue assez large pour y passer deux carosses de front. Cette maison, qui est celle qu'occupe aujourd'hui M. le Dauphin, est dans l'abbaye de Saint-Arnould (ce sont des religieux bénédictins, dont le feu premier Président étoit abbé); cette abbaye appartient à M. l'évêque de Marseille, qui loue cette maison abbatiale à M. le premier Président d'aujourd'hui. Pour faire cette communication, il fallut construire une galerie de planches couverte, derrière la principale porte du Gouvernement ; une autre, qui sépare la porte du Gouvernement d'avec la basse-cour ; ces deux galeries subsistent encore, et peuvent être regardées comme nécessaires pour la com-

(1) Lundi 24 août.

(2) Le roi étoit si occupé de cette idée, qu'il envoya le lendemain, dès quatre heures et demie du matin, réveiller M[me] de Villars, en qui il sait que la Reine a beaucoup de confiance, pour lui demander si la Reine lui avoit pardonné. (*Note du duc de Luynes.*)

(3) On remarquera que le duc de Luynes n'a pas insisté dans ses Mémoires sur les peines que le Roi avait causées à la duchesse de Luynes, et qui durent évidemment avoir leur source dans les rapports forcés de la dame d'honneur de la Reine avec les maîtresses du Roi, dames du palais. Le duc de Luynes a cependant raconté, tome IV, page 270, l'invitation inconvenante que le Roi avait adressée à M[me] de Luynes au moment de l'installation de M[me] de Châteauroux à Choisy.

munication des logements; mais on en fit une troisième sur la rue, qui scandalisa beaucoup le peuple, parce que l'usage en étoit bien marqué (1).

Le samedi 15 au matin, le Roi reçut l'Extrême-Onction. Dès le vendredi au soir, M. de Soissons lui avoit demandé si son intention n'étoit pas que cette galerie fût défaite. Le Roi ayant dit qu'il le vouloit, M. de Metz en parla à M. le maréchal de Belle-Isle, et malgré la solennité de la fête du lendemain 15 (2) l'ouvrage parut trop édifiant et trop pressé pour que l'on n'y travaillât pas; il fut fait avec tant de diligence que le samedi, à l'heure que tout le monde se réveilla, il n'y avoit plus de vestiges de galerie. Les bois étoient enlevés, les murs reblanchis, de manière que ceux qui l'avoient vu la veille et les jours précédents pouvoient croire s'être trompés.

On ne peut dépeindre l'agitation, l'inquiétude, l'affliction, la joie dans d'autres moments, de tout le peuple. A Paris et dans les provinces on arrêtoit les courriers, on les retenoit jusqu'à ce qu'ils eussent dit des nouvelles; on les embrassoit quand les nouvelles étoient bonnes. Les prières des quarante heures ont été ordonnées, et le Saint-Sacrement exposé, comme l'on peut bien penser; mais dans les lieux mêmes où il n'y avoit point d'ordres, tout le monde couroit en foule aux Églises; on faisoit des processions et on invoquoit sans cesse le Seigneur. Jamais peuples n'ont montré plus d'affection pour leur maître.

Il faut présentement parler de ce qui s'est passé à Versailles.

Le dimanche 9 au soir, l'on apprit à Versailles la nouvelle de la maladie du Roi. Depuis, la Reine en recevoit tous les jours; c'étoit une lettre de M. d'Argenson avec un bul-

---

(1) Il n'y eut que le prieur de Saint-Arnould qui en pensa différemment; il crut pieusement que c'étoit un effet de la dévotion du Roi pour venir à couvert dans la maison, et de là à l'église. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) C'était la fête de l'Assomption de la Vierge.



letin de La Peyronie, car, quoique M. Chicoyneau soit premier médecin, les bulletins n'ont jamais été signés de lui. L'on peut juger de l'agitation et de l'inquiétude que donnoient ces différentes nouvelles; dans des moments l'on étoit plus tranquille, mais aucune n'étoit capable de rassurer. Celles que l'on reçut le jeudi 13 sembloient devoir faire attendre une continuation de mieux. La Reine dès le lendemain qu'elle eut appris la maladie du Roi envoya M. de Saint-Cloud, son écuyer ordinaire, voir le Roi, lui marquer l'inquiétude où elle étoit de son état et s'informer de ses nouvelles. Les deux jours suivants la Reine envoya deux courriers différents pour avoir des nouvelles le plus promptement qu'il seroit possible. La Reine vouloit partir pour s'approcher du Roi dès qu'elle vit que la maladie paroissoit devenir sérieuse; M. l'archevêque de Rouen, qui est homme de très-bon conseil, lui dit qu'elle ne pouvoit mieux faire que d'écrire à M. d'Argenson pour qu'il parlât au Roi du désir qu'elle avoit de l'aller trouver. M. de Saint-Cloud revint à Versailles le vendredi 14 à midi, et dit qu'il avoit trouvé le Roi assez bien; il apporta cependant une lettre de M. de Bouillon à Mme de Luynes, qui ne paroissoit pas aussi propre à rassurer. M. de Saint-Cloud dit aussi à Mme de Luynes que M. de Bouillon lui avoit parlé en particulier; qu'il l'avoit trouvé effrayé de l'état du Roi, mais que les autres personnes qu'il avoit vues ne regardoient pas aussi en noir cette maladie.

Ce même jour, à neuf heures du soir, il arriva un courrier de M. de Bouillon avec une lettre pour la Reine; il prit un tremblement à la Reine à l'ouverture de cette lettre; les larmes lui vinrent aux yeux, et elle entra dans son cabinet. Mme de Luynes l'y suivit un moment après. M. le Dauphin et M. de Châtillon y arrivèrent. Personne ne savoit le contenu de cette lettre, et tout le monde étoit consterné. Au bout d'une demi-heure, la Reine sortit de son cabinet et s'en alla à la chapelle avec M. le Dau-

phin : elle y resta environ un quart-d'heure ; elle ne se mit point dans sa niche, elle demeura sur la balustrade de la grande tribune sans tapis. Comme la Reine sortoit de la chapelle, Mesdames y arrivèrent ; elles fondoient en larmes. La Reine revint chez elle dans le trouble et l'agitation ; on n'ouvroit point la porte de sa chambre qu'elle ne crût que c'étoit un courrier ; elle nous lut la lettre de M. de Bouillon, qui en effet étoit très-effrayante ; il marquoit à la Reine que son respect et son attachement pour elle et le devoir de sa charge ne lui permettoient pas de lui laisser ignorer l'état où se trouvoit le Roi ; que la nuit avoit été fâcheuse, la matinée peu consolante (c'étoient les termes de la lettre), que le Roi avoit eu des agitations si violentes pendant la messe qu'il avoit demandé aussitôt le P. Pérusseau, qu'il s'étoit confessé avec beaucoup d'édification et qu'il devoit recevoir le viatique le soir de ce même jour (la lettre étoit datée du jeudi 13).

Presque tout ce qui étoit à Versailles s'étoit rendu dans ce moment chez la Reine. Sur les onze heures on annonça un courrier, c'étoit celui de M. d'Argenson. Toutes les lettres de ce ministre avoient toujours été adressées à Mme de Luynes, à qui il avoit l'attention d'écrire un mot de l'état du Roi. Au nom de courrier, la Reine sortit avec précipitation dans son cabinet, prit le paquet sans attendre qu'il fût ouvert, le décacheta, et trouva une lettre de M. d'Argenson avec le bulletin à l'ordinaire. La lettre de M. d'Argenson n'étoit pas aussi effrayante que celle de M. de Bouillon ; elle disoit cependant à peu près la même chose ; elle disoit aussi la saignée du pied, et ajoutoit que le Roi trouvoit bon que la Reine s'avançât jusqu'à Lunéville, M. le Dauphin et Mesdames jusqu'à Châlons. Dans ce moment, la Reine dit qu'elle vouloit partir ; toutes les dames lui demandèrent la permission de la suivre, mais l'arrangement n'étoit pas aussi aisé à faire, ni possible aussi promptement que la Reine le souhaitoit. M. de Saint-Florentin se chargea d'envoyer les ordres pour les chevaux



de poste, mais il demanda que la Reine ne partît que le lendemain à six heures du matin. La Reine décida que de toutes les dames de cette semaine (1), n'y ayant que Mme de Boufflers en état de voyager, il n'y auroit qu'elle qui la suivroit. L'espèce de voiture étoit d'ailleurs un embarras; il fut donc réglé que la Reine, ne pouvant se servir des siennes pour courir la poste, prendroit deux berlines ordinaires qui sont à elle, mais dont M. de Tessé fait usage. Elle résolut de mener avec elle Mme de Luynes, Mme de Villars et Mme de Boufflers; dans la seconde berline Mme de Fleury, Mme de Saint-Florentin, Mme de Montauban et Mme d'Antin. Ces deux dernières entroient naturellement de semaine le lendemain dimanche. Mme de Périgord, qui est de cette semaine, ne pouvoit aller sans Mme de Chalais, sa mère, qui relève de maladie. La quatrième de cette semaine est Mme de Flavacourt; elle étoit précisément à Paris dans ce moment; elle arriva à cinq heures du matin à Versailles, entra chez la Reine, et lui demanda avec empressement de la suivre. La Reine, qui avoit fait attention à la circonstance du renvoi de Mmes de Châteauroux et de Lauraguais, ses sœurs, ne jugea pas à propos de la mener avec elle dans ce moment; d'ailleurs toutes les places de ses voitures étoient remplies; elle lui dit qu'elle viendroit après elle, et qu'elle la feroit avertir du jour. Elle dit la même chose à Mme d'Ancenis et à Mme de Rupelmonde (2). Outre les deux berlines pour la Reine et ses dames, il y en eut une troisième pour M. de Tessé, M. l'archevêque de Rouen, M. de Chalmazel et M. de Saint-Cloud (3); il y avoit encore des berlines de suite pour les

(1) Mme de Bouzols a une très-mauvaise santé, Mme de Fitz-James et Mme de Talleyrand sont grosses. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) Ce même samedi au soir, la Reine fit dire à ces trois dames qu'elles pouvoient venir quand elles voudroient, ce qui les détermina à partir le lendemain. (*Note du duc de Luynes.*)

(3) M. de Lizard, écuyer cavalcadour, courut à cheval presque toute la route; il n'y eut que les dernières postes où, se trouvant fatigué, il prit la

femmes de la Reine et celles des dames. On avoit espéré que le tout n'iroit qu'à trente-six chevaux, on vit bien qu'il en faudroit au moins cinquante : on alla ensuite jusqu'à soixante, et il en a fallu le long de la route plus de quatre-vingts par poste.

Le samedi, la Reine alla à la messe à la chapelle, à cinq heures du matin ; elle partit à sept. Elle fit mettre Mme de Luynes à côté d'elle dans le fond ; elle étoit même à la droite de la Reine. La Reine alla jusqu'à Soissons sans s'arrêter ; elle y coucha ; le lendemain dimanche elle passa par Braine, où elle avoit compté descendre et rester quelques moments chez Mme d'Egmont ; mais les nouvelles qu'elle reçut en chemin étoient si mauvaises, qu'elle ne voulut pas descendre de sa voiture. J'oubliois de marquer qu'avant Soissons elle s'arrêta à Nanteuil, chez Mme la maréchale d'Estrées. De Braine elle alla tout de suite à Reims, où elle ne fit que passer, et de là à Châlons ; elle, trouva encore de si mauvaises nouvelles à Châlons (1), qu'elle passa outre et alla coucher à Vitry. Elle trouva le roi de Pologne, à quelques lieues par de là Vitry, dans la plus grande affliction et croyant qu'il n'y avoit plus nulle ressource ; il cacha cependant une partie de son état à la Reine. Entre Châlons et le lieu où le Roi de Pologne joignit la Reine, S. M. avoit reçu une lettre de M. d'Argenson qui avoit un peu calmé ses inquiétudes. Mme de Luynes en avoit aussi reçu une de M. le maréchal de Belle-Isle, de sorte que ce fut la Reine qui apprit au Roi de Pologne qu'il y avoit de meilleures nouvelles. M. d'Argenson mandoit aussi à la Reine que le Roi trouvait bon qu'elle vînt à Metz, même qu'il désiroit qu'elle y arrivât promptement.

---

place de M. de Saint-Cloud et M. de Saint-Cloud monta à cheval. (*Note du duc de Luynes.*)

(1) M. le Premier avoit envoyé des carrosses du Roi au-devant de la Reine jusqu'à Verdun, mais la Reine allant à Lunéville avoit pris la route de Toul. *Note du duc de Luynes.*)

Le droit de la dame d'honneur est sans contredit de coucher dans la chambre de la Reine ; cependant Mme de Luynes jugeant que la Reine seroit plus à son aise avec Mme de Villars et Mme de Boufflers, qui s'offroient à y coucher, elle demanda permission à la Reine de s'aller reposer dans une autre chambre. La Reine partit de Vitry le lundi matin, et, passant par Toul, arriva à Metz à onze heures ou onze heures et demie du soir. C'étoit le jour même que la matinée avoit été si effrayante, et on craignoit encore le redoublement de cette nuit. La Reine alla descendre chez le Roi, qui dormoit ; il se réveilla un instant après, et il la fit entrer. La Reine entra seule ; le Roi l'embrassa, et lui demanda pardon du scandale qu'il lui avoit donné et des chagrins et peines dont il avoit été la cause. Ce fut le lendemain qu'il dit à Mme de Luynes ce que j'ai marqué.

M. le Dauphin et Mesdames n'avoient point d'autres ordres que de s'avancer jusquà Verdun ; mais M. de Châtillon, qui avoit résolu dès Versailles de mener M. le Dauphin droit à Metz, crut qu'il pouvoit suivre son dessein sans aucun inconvénient. En effet, M. le Dauphin arriva à Metz le lundi à quatre heures et demie après midi, mais on ne jugea pas à propos de le dire au Roi, qui avoit donné un ordre contraire. La fièvre subsistoit toujours, et l'on craignoit qu'elle n'ait quelque caractère de malignité. Le Roi étoit extrêmement foible, et l'on appréhendoit que la révolution d'une nouvelle à laquelle il ne se seroit pas attendu et la commotion de l'attendrissement ne fissent trop d'effet sur lui. Ce ne fut donc que le mercredi ou même le jeudi que l'on demanda au Roi s'il trouvoit bon que M. le Dauphin vînt ici. M. d'Argenson eut ordre d'écrire à M. de Châtillon. M. le Dauphin ne fut censé arriver que le lendemain vendredi, et vit le Roi ce jour-là. Le jeudi au soir M. le Dauphin se trouva incommodé, et eut un petit mouvement de fièvre, mais ce n'étoit que de fatigue, et cela ne l'empêcha pas d'aller le lendemain chez



le Roi. Cette première entrevue ne fut pas aussi tendre qu'on se le seroit imaginé ; mais la foiblesse du Roi étoit extrême.

J'arrivai ici à cinq heures du matin, en passant la veille à Verdun ; j'y avois appris que Mesdames étoient parties pour Metz. A deux lieues en deçà de Verdun, je les rencontrai dans des berlines du Roi qui revenoient fort vite ; je fus effrayé, comme on peut le penser. Elles eurent la bonté de faire arrêter et de me faire dire que le Roi étoit mieux. Madame avoit marqué tant de désir de se rendre auprès du Roi que Mme de Tallard, sachant que M. le Dauphin étoit allé droit à Metz, crut pouvoir y mener aussi Mesdames (1) ; mais la Reine, qui craignoit la faiblesse du Roi et le mauvais air, avoit fait dire à Mesdames, à deux lieues de Metz, de s'en retourner au plus tôt ; elles ne vinrent ici que le vendredi, et ne virent le Roi que ce jour-là.

J'ai oublié de marquer que la Reine étoit partie de Versailles avec huit gardes du corps et deux officiers. M. le Dauphin partit le même jour à une heure après midi, M. de Châtillon à côté de lui, M. l'évêque de Mirepoix sur le devant, et M. le chevalier de Créqui, qui étoit de semaine. Ils étoient suivis par une chaise à deux, où étoient M. de Muys et M. de Montaigu, et une autre pour Binet, premier valet de chambre de M. le Dauphin. Il n'avoit qu'un garde et un officier.

Mesdames partirent le même jour à trois heures (elles avoient deux gardes et un officier), dans deux calèches de chasse (2). Dans la première, Mesdames et Mme de

(1) Mme de Tallard avoit pris la précaution d'envoyer un courrier à la Reine à Metz, pour lui rendre compte du désir de Mesdames, du parti qu'elle prenoit en conséquence et lui demander ses ordres. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) Elles n'allèrent dans ces voitures qu'une partie du chemin et prirent des berlines qui les suivoient et où étoient leurs femmes. (*Note du duc de Luynes.*)



Tallard; dans la seconde Mme de la Lande sous-gouvernante, Mmes de Beauvilliers, d'Andlau et de l'Hôpital.

On ne peut pas dépeindre l'état où furent Mesdames le vendredi, veille de leur départ. Madame aime passionnément le Roi ; elle se rouloit par terre, faisoit des cris affreux ; Mme Adélaïde étoit dans une si grande agitation que l'on crut qu'elle avoit la fièvre. Dans la douleur où étoit Madame, elle marqua une consolation et une satisfaction extrêmes d'apprendre que le Roi s'étoit confessé.

Du samedi 29, *Metz*. — Les nouvelles sont toujours très-bonnes ici. Le Roi joue depuis quelques jours ; il joua hier fort longtemps au momon et à un jeu qu'on appelle la loterie ; il ne paroissoit point pressé de se coucher ; il mangea le soir un potage. Aujourd'hui, il a commencé à manger de la viande ; on lui en a servi de plusieurs espèces, et il avoit désir de toutes, mais il a demandé à la Faculté son avis. Le sommeil n'est pas encore comme on le pourroit désirer.

Il vint hier des nouvelles de Rome très-favorables, mais indirectement ; quelques circonstances difficiles à concilier font attendre avec impatience un courrier (1).

M. le duc de Chartres partit hier pour joindre l'armée ; M. le comte de Clermont part aujourd'hui ; M. le duc de Penthièvre doit partir mardi.

Le Roi de Pologne est ici d'avant-hier, c'est-à-dire à Frescati, et s'en retourne demain.

M. le comte de Montmorency, qui a apporté il y a quelques jours la nouvelle de Demonte (2), est encore ici, et s'en

(1) La confirmation vient d'arriver à M. de Campo-Florido que M. de Gages a remporté un avantage à Velletri. (*Note du duc de Luynes*, datée du 30 août.)

(2) Les passages des Alpes avaient été forcés sur plusieurs points à la fois ; en même temps que le bailly de Givry et Chevert enlevaient Château-Dauphin, une autre colonne française s'emparait de Demonte. Aussitôt après ces brillants faits d'armes, les Franco-Espagnols assiégèrent Coni, mais les lenteurs et le mauvais vouloir de M. de la Mina firent manquer le reste de la campagne.



retourne demain joindre M. le prince de Conty. Le Roi lui dit hier (j'étois présent) : « Je vous fais brigadier. »

Hier, MM. de Schmettau, de Torring, fils de celui qui est feld-maréchal, et de Wagtindonnel vinrent savoir des nouvelles du Roi de la part du roi de Prusse, de celle de l'Empereur et de l'Électeur palatin.

Mmes Ferrand, de Lusbourg, de Custine et de Laval furent présentées ces jours passés à la Reine.

Il y a quelques jours que M. de Livry arriva ici ; ce n'est point lui qui sert le Roi dans son lit; c'est le premier gentilhomme de la chambre en année.

Du dimanche 30, *Metz.* — Le Roi ne dort pas bien encore, mais il continue à manger de la viande et à jouer quatre ou cinq heures. Il est couché sur une grande chaise, et se promène toujours un moment, soutenu par deux personnes; il est encore bien foible.

Il est certain que toute notre armée a passé le Rhin (1). M. le chevalier de Belle-Isle a un corps de 10 à 12,000 hommes de troupes légères pour suivre les ennemis qui ont deux journées d'avance sur nous, mais qui ont des défilés à passer. On dit aussi que M. le comte de Clermont va faire le siége de Fribourg, apparemment avec M. le maréchal de Coigny. On parle aussi d'un détachement au moins de 20,000 hommes, je crois, qui va du côté des États de Hanovre pour obliger les Hanovriens de revenir de Flandre pour défendre leur propre pays (2).

---

(1) Le prince Charles, à la nouvelle de l'invasion de la Bohême par le roi de Prusse, avait évacué l'Alsace et repassé le Rhin pour se porter contre les Prussiens, ne laissant qu'un corps aux ordres de Berenklau pour observer les maréchaux de Noailles et de Coigny, qui lui laissèrent repasser tranquillement le Rhin, reprendre la route de Bohême et tomber sur Frédéric, qui devait avec raison le croire retenu en Alsace ou au moins très-occupé pendant sa marche. Au lieu de cela, on alla faire le siége de Fribourg, et on envoya quelques troupes en Bavière pour faire rentrer Charles VII à Munich. Le maréchal Traun et le prince Charles profitèrent de tant de fautes, et obligèrent Frédéric à évacuer la Bohême.

(2) L'armée ennemie en Flandre, à laquelle était opposé le maréchal de



J'ai oublié de marquer que le 20 et le 21 la Reine entendit la messe dans la chambre du Roi. Le samedi 22 et le dimanche 23 elle l'entendit à Saint-Arnould. Ce fut le prieur des Bénédictins qui lui dit la messe ces deux jours. M. de Metz demandoit qu'un de ses aumôniers servît de chapelain à la Reine pour lui dire la messe, le prieur a demandé que ce fût lui, et l'a obtenu. Le 24 S. M. fut entendre la messe aux Jacobins, le 25 aux Chanoinesses religieuses de Sainte-Glossinde et alla aux Jésuites entendre le sermon de M. l'abbé Josset, chanoine de la cathédrale. Le sermon et le compliment étoient fort beaux. La Reine entendit tout de suite le salut.

Du lundi 31, *Metz*. — Le Roi a encore fort mal dormi cette nuit; comme on a été justement alarmé, la moindre chose effraye; et l'on disoit hier et aujourd'hui que l'on s'étoit trop pressé de lui faire manger de la viande. J'ai parlé aujourd'hui à Dumoulin, qui étoit allé se promener à Frescati, maison de campagne de M. de Metz, où je l'ai vu; il m'a paru fort tranquille et très-content de l'état du Roi. Il m'a dit positivement qu'il étoit bien vieux, mais qu'il n'avoit jamais vu de convalescence aller aussi vite que celle-ci, que le Roi avoit le pouls dans son état naturel; et en conséquence on a continué à lui donner de la viande aujourd'hui. Il a joué à quadrille cette après-dînée. Il n'y a point d'inquiétude à avoir; il ne faut que de la patience.

M. le maréchal de Noailles revient. Il sera ici demain au soir ou mercredi; on ne dit point si c'est pour y demeurer ou s'il retournera à l'armée.

Quoique nous ne soyons qu'à trente lieues de Strasbourg, on n'en est pas mieux instruit de l'armée du Rhin. Il paroît toujours certain que M. le chevalier de Belle-Isle commande un corps pour suivre les ennemis; mais je crois

---

Saxe, se composait d'Anglo-Hanovriens, commandés par Wade, et d'Allemands, aux ordres du duc d'Aremberg.

qu'il n'est que d'environ 8,000 hommes; d'ailleurs on parle toujours du siége de Fribourg assez affirmativement. On parle aussi, mais plus sourdement, d'un détachement vers l'électorat de Mayence ou vers Hanovre.

Les avantages remportés par M. de Gages (1) ont été confirmés aujourd'hui par une lettre qu'a reçue M. de Campo-Florido et que je viens de lire Les ennemis avoient dessein de surprendre M. de Gages, et pour cet effet ils firent courre le bruit qu'ils devoient embarquer une partie de leurs troupes ; pendant ce temps-là ils marchèrent à Velletri, où ils eurent d'abord quelque avantage ; mais M. de Gages s'y porta aussitôt, et repoussa vigoureusement les ennemis. Le Roi des Deux-Siciles marcha aussi ; on se battit de part et d'autre longtemps dans Velletri ; les ennemis en furent chassés jusque dans leur camp, où l'on croit même qu'ils ne pourront pas tenir longtemps. Ils ont perdu plusieurs officiers pris et tués. Cette lettre fait monter leur perte à environ 4,000 hommes.

M. le contrôleur général est ici d'hier. M. le cardinal de Rohan y arriva avant-hier au soir ; je le vis hier ; il a un peu de peine à marcher, mais il se porte bien, à cela près. Il dit que Saverne n'est pas à beaucoup près aussi dégradé qu'on l'avoit cru; son jardin n'est endommagé en aucune manière ; pour la maison, il y a deux appartements que l'on a mis en fort mauvais état; on a cassé ou emporté les glaces et meubles; il y a eu un boulet de canon qui est entré dans la maison par une fenêtre du grand escalier et

---

(1) Il est question de l'affaire de Velletri.

Le prince de Lobkowitz était dans la Romagne avec une armée de 30,000 hommes; il se proposait d'attaquer à Rimini les Espagnols et les troupes du duc de Modène pour marcher ensuite sur Naples et reconquérir ce royaume. Le comte de Gages, commandant l'armée espagnole, battit en retraite sur la frontière de Naples, par Fano et le littoral de l'Adriatique, et opéra sa jonction à Velletri avec le roi de Naples don Carlos, qui s'était enfin décidé à agir. Lobkowitz ayant essayé de surprendre don Carlos à Velletri (11 août) fut repoussé vigoureusement par le comte de Gages; il ne put rien faire jusqu'au mois d'octobre, et se décida alors à battre en retraite.

qui est même resté après avoir cassé quelques pierres, sans avoir fait un tort considérable. Les ennemis auroient bien voulu emporter une figure du Roi à cheval en bronze, mais ne pouvant en venir à bout ils ont emporté la bride du cheval; d'ailleurs, ils ont bu tout le vin et fort maltraité les domestiques.

J'arrive de Frescati; c'est une jolie maison à l'évêque de Metz, située à une lieue d'ici, dans la plaine, entourée de plusieurs villages; le jardin est fort grand et agréablement distribué. Le rez-de-chaussée de la maison est assez beau; tout le reste, qui est distribué en deux corps de logis, n'est plus que chambres et garde-robes, mais il y a vingt-cinq ou vingt-six appartements.

SEPTEMBRE.

Nouveaux détails sur la maladie du Roi; continuation de sa convalescence. — Composition de l'armée de l'Empereur. — *Te Deum* pour le retour de la santé du Roi. — Retraite du prince Charles. — M. de Schmettau et le maréchal de Belle-Isle. — Déchaînement contre M. de Noailles dans l'armée d'Alsace. — Manque de direction pour les affaires étrangères. — Désunion dans le conseil des ministres. — Arrivée à Metz du maréchal de Noailles. — Logement de Mme de Luynes. — Appartement du Roi. — Mme de Flavacourt entre chez le Roi avec les dames de la Reine. — Comités tenus pour les affaires. — Conversation du Roi avec M. de Noailles. — Nouvelles du comte de Clermont et du roi de Prusse. — Siége de Fribourg. — Départ du Dauphin et de Mesdames. — La duchesse de Chartres et la princesse de Conty. — Monotonie de la vie de la Cour à Metz. — Avantage remporté par les Prussiens en Bohême. — Pension donnée à Mme de Lauraguais. — Régiment refusé au gendre de M. de Bouillon. — Capitulation de Prague. — Les chanoinesses de Sainte-Marie. — Ignorance de la Reine sur les projets du Roi. — Préparatifs de départ de la Cour. — Indifférence du Roi pour la Reine. — Les sentiments religieux du Roi diminuent avec son retour à la santé. — Départ de la Reine; son passage à Nancy. — Le Roi et la Reine à Lunéville. — Chanbeux, maison du roi de Pologne près de Lunéville. — Dames présentées au Roi. — Mécontentement du Roi contre le parlement de Bourgogne.

Du mardi 1er septembre, Metz. — Depuis que j'ai écrit hier, M. de Bouillon, que je vis, lequel n'a pas quitté le



Roi d'un moment, me dit quelques circonstances qui méritent d'être observées.

Le Roi se réveilla le samedi 8 août avec la fièvre. Depuis le vendredi 7 jusqu'au jeudi 13 après la messe, il n'y eut qu'à l'heure de la messe que les princes du sang et les grands-officiers eurent permission d'entrer dans la chambre du Roi, et aussitôt après la messe il ressortoient et ils n'y paroissoient plus. La Peyronie, qui conduit et gouverne absolument M. Chicoyneau, premier médecin, faisoit avec lui seulement les consultations pour le Roi, sans même y appeler le Sr Marcot, médecin ordinaire, homme fort sage, lequel n'a eu la liberté d'entrer que pour tâter le pouls du Roi un moment. Dès le dimanche 9 le Roi demanda Dumoulin, et ce ne fut que le jeudi 13 août qu'on lui envoya un courrier pour le faire venir. Mme de Châteauroux et sa sœur étoient perpétuellement dans la chambre du Roi avec M. de Richelieu, qui assistoit seul aux consultations, quoique le grand-chambellan ait droit de se trouver à toutes et de savoir ce qui se passe sur la santé et pour le service du Roy.

Le mercredi 12 août, M. de Soissons avoit commencé de lui-même de dire quelque chose au Roi de son état, quoique La Peyronie ne fût pas encore d'avis qu'il lui en parlât (1). M. de Richelieu demanda même à M. de Bouillon (c'étoit un moment avant la messe) ce que M. de Soissons pouvoit dire au Roi. M. de Bouillon lui répondit qu'il n'en savoit rien, que ce n'étoit pas son affaire ; mais que quand il lui parleroit de choses sérieuses, on ne pouvoit pas l'en blâmer. Ce même jour, sur les onze heures du soir, M. de Bouillon ainsi que les grands-officiers et les princes du sang mêmes étoient toujours dans le cabinet avant la chambre du Roi. M. de Richelieu ouvrit

(1) Il est bien vrai, comme je l'ai marqué, que La Peyronnie avoit parlé dès le mardi à M. de Soissons ; mais le mercredi il lui dit que rien ne pressoit. (*Note du duc de Luynes.*)

la porte de la chambre, appela M. de Bouillon et lui dit que le Roi ne vouloit point donner l'ordre. M. de Bouillon, furieux d'un pareil propos, dit hautement devant tout le monde qu'il n'y avoit donc qu'à aller prendre l'ordre de M. de Richelieu pour le service du Roi, que pour lui il restoit par devoir et par attachement pour la personne du Roi, mais qu'il prenoit le parti de se retirer chez lui. Le lendemain matin, La Peyronie vint trouver M. de Bouillon, et lui dit qu'il ne croyoit pas que le Roi eût plus de deux jours à vivre, qu'il falloit avertir M. de Soissons. M. de Bouillon parla avec la dernière force à La Peyronie, et en présence de M. de Fleury, sur ce qu'il avoit hasardé jusqu'à ce moment de prendre sur lui toute la conduite de la maladie du Roi, sachant bien que la charge de grand-chambellan donne non-seulement le droit d'assister à toutes les consultations, mais encore d'être instruit à chaque instant de tout ce qui regarde la personne du Roi; il ajouta qu'il alloit envoyer querir un valet de chambre du Roi pour lui dire d'aller parler au Roi très-fortement. En effet, il envoya querir Champcenetz le père, qui venoit d'arriver, et lui dit que lorsqu'il entreroit chez le Roi, qu'il lui représentât le désespoir où il étoit de ne pouvoir savoir directement de ses nouvelles, et d'ajouter qu'il n'y avoit qu'un ordre exprès de S. M. qui pût l'empêcher d'entrer dans sa chambre, et qu'à moins qu'il ne reçût cet ordre du Roi il entreroit certainement. Ce jour-là effectivement, quand on appela pour la messe, et avant qu'elle commençât, M. de Bouillon entra avec M. de la Rochefoucauld, M. de Fleury et les deux princes du sang qu'il avoit déjà prévenus et qui avoient commencé à parler au Roi. M. de Bouillon s'approcha du lit de S. M. et lui parla de la manière la plus forte et la plus touchante de la douleur inexprimable où il étoit de ne pouvoir lui montrer son zèle et son attachement, de même que les autres principaux officiers de sa maison, en remplissant les droits de leurs charges. Le Roi répondit :

« Messieurs, je le voudrois bien, mais il n'est pas encore temps. » La messe commença, et fort peu de temps après le Roi s'étant trouvé très-mal, le Roi appela M. de Bouillon avec précipitation, et lui dit : « mon Bouillon, mon Bouillon, adieu; je me meurs, je ne vous reverrai plus; le P. Pérusseau. » Ce fut dans ce moment que M. de Bouillon sortit pour demander un flacon et faire venir le confesseur. Après la messe, la confession étant finie, le Roi rappela M. de Bouillon, et lui dit : « Vous n'avez qu'à me servir présentement, il n'y a plus d'obstacles. »

On prétend que le mardi ou le mercredi Mme de Châteauroux et M. de Richelieu, voyant le danger où étoit le Roi, avoient parlé au P. Pérusseau pour tâcher d'user de ménagement pour elle, s'il étoit question de confession, Mme de Châteauroux lui ayant donné parole positive qu'elle ne rentreroit plus dans la chambre du Roi pendant sa maladie et qu'elle ne reverroit jamais le Roi qu'en qualité d'amie. Je ne suis point du tout certain de ce fait. On ajoute que la proposition ne fut point agréée par le P. Pérusseau, et cela est aisé à croire.

J'ai marqué que le Roi avoit reçu l'Extrême-Onction le samedi matin; ce fut dans ce moment-là que M. de Soissons parla au nom du Roi, et qu'après avoir dit, comme je l'ai marqué, qu'il demandoit pardon, etc., il ajouta que le Roi lui avoit ordonné de dire à la Reine et à M. le Dauphin qu'il ne vouloit point que Mme de Châteauroux restât auprès de Mme la Dauphine, à quoi le Roi ajouta : « Ni sa sœur. » M. de Soissons dit encore que le Roi avoit appris que Mme de Châteauroux étoit restée à quatre lieues de Metz, et que pour la punir de sa désobéissance il lui ordonnoit de s'éloigner et de s'en aller à Paris, ou bien où elle voudroit. M. de Fleury m'a dit n'avoir point entendu ce discours, mais M. de Gesvres assure qu'il est vrai. Ils étoient présents l'un et l'autre.

Dimanche 2, *à Metz*. — La nuit du Roi d'avant-hier à hier n'avoit pas été aussi bonne qu'on l'avoit dit le matin;



S. M. avoit pris du pavot avant-hier un peu trop tard, de sorte que l'effet ne s'en fit qu'assez avant dans la nuit, et il n'y eut que trois ou quatre heures de sommeil. Celle-ci a été meilleure; c'est d'un des médecins qu'on le sait, lequel est sage et mesuré, et on peut y ajouter foi; il est vrai que c'est toujours après du pavot, que le Roi prit même hier dès sept heures du soir. Hier, après dîner, le Roi joua à quadrille; les momons sont trop longs, et il n'y joue plus; il se promena dans sa chambre, se faisant seulement aider un peu, et parut marcher assez ferme. Le soir il mangea son potage à neuf heures; il étoit fort bien, et l'on est très-content de son état. La Faculté dit que les digestions se font à merveille; mais ces messieurs sont surpris de l'impatience que l'on a à la Cour, où l'on voudroit que le Roi passât des portes de la mort à une entière guérison; cependant il faut nécessairement un intervalle, dont ils espèrent que la durée ne sera pas bien longue. Il y en a dont le sentiment est que vers le 15 ou le 20 de ce mois le Roi sera en état de partir. On ne sait pas encore quelle route prendra S. M.; mais il semble que l'avis de retourner à Versailles prenne le dessus. Cette décision dépend, à ce que l'on croit, des forces du Roi et des arrangements des opérations militaires. L'on attendoit hier, et l'on attend encore aujourd'hui, M. le maréchal de Noailles; il n'est point encore arrivé. Les uns disent qu'il retournera à l'armée, d'autres croient qu'il aimera autant rester auprès du Roi.

L'armée de l'Empereur doit être incessamment composée d'environ 34 ou 35,000 hommes, suivant le décompte que l'on en fait, en y ajoutant les 8 ou 9,000 hommes que nous donnons avec M. de Ségur, lieutenant général; et deux ou trois maréchaux de camp (1). M. le comte de Clermont devoit passer le Rhin le lendemain du jour qu'il est parti

(1) M. de Ségur commandait la division envoyée en Bavière pour rétablir Charles VII à Munich.



d'ici, et paroissoit pressé d'arriver; c'est tout ce qu'on en sait. On croit qu'il aura une commission agréable, et on imagine que c'est de faire le siége de Fribourg; mais on ne donne point cette nouvelle comme sûre.

Demain on chantera le *Te Deum* à la cathédrale. On ne tirera point le canon, pour éviter un trop grand bruit, qui pourroit incommoder le Roi, mais il y aura des feux et des illuminations, et un très-grand souper chez M. de Belle-Isle, à la citadelle.

Mme la duchesse Ossolinska est ici d'hier, et doit voir le Roi à neuf heures.

Du mercredi 3, Metz. — Le Roi n'a presque point dormi cette nuit; il paroît même que l'on est dans quelque inquiétude qu'il n'y ait de l'agitation dans cette insomnie. La remarque que l'on a faite qu'il y a périodiquement une nuit moins bonne que l'autre a déterminé à lui donner du quinquina; il en a pris ce matin, et il continue à manger de la viande. L'après-dînée, il joue ordinairement deux parties de quadrille, mais à des heures différentes. Il écrivit hier pendant cet intervalle; il y a déjà près de huit jours qu'il a eu l'attention d'écrire à Madame Infante.

On chante aujourd'hui le *Te Deum*, à cinq heures, pour la convalescence du Roi. La lettre du Roi à M. de Metz pour ce *Te Deum* est fort belle et remplie de sentiments de piété. Le mandement de M. de Metz est très-édifiant.

Il y a déjà eu des plaintes au sujet de cette cérémonie; le chapitre de cette cathédrale prétend que M. Desgranges a fait ce règlement de la même manière qu'à Paris, au moyen de quoi on leur a retranché des places dont le nombre est réglé par un édit du Roi, ce qui peut tirer à conséquence par rapport au Parlement. Ils observent que la même règle ne peut pas faire la même chose, parce que le Parlement et la Chambre des comptes ici sont réunis.

Hier à huit heures du soir on ne savoit pas encore si la Reine et les dames iroient en grand habit au *Te Deum*,



la Reine n'ayant rien voulu décider sans savoir la volonté du Roi; elle lui en parla effectivement, mais d'une manière à déterminer la décision comme elle le vouloit, en lui disant qu'aucune de ses dames n'avoit de grands habits ici et qu'elle n'en avoit point elle-même; sur cela le Roi répondit: « Où il n'y a rien, le Roi perd ses droits. » La Reine avoit sans doute oublié qu'on lui a apporté ici trois grands habits, et toutes les dames en ont au moins chacun un; mais comme il leur est plus commode de n'en point mettre, vraisemblablement Mmes de Villars et de Boufflers, qui sont celles en qui la Reine a le plus de confiance, lui ont persuadé de tâcher de faire décider le Roi qu'il n'y auroit point de grand habit. La Reine elle-même craignoit aussi bien que les dames la gène de cet habillement et d'être obligée de continuer d'aller chez le Roi dorénavant en grand habit.

La cérémonie s'est donc passée ainsi. Il y avoit beaucoup de monde et beaucoup d'ordre. Quelques-uns des Ducs qui sont ici étoient en arrière avec des carreaux. M. le duc de Villeroy et moi étions auprès de l'autel, et par conséquent sans carreaux, suivant la règle.

Du jeudi 4, à Metz. — Il paroît que le quinquina fait jusqu'à présent tout l'effet qu'on peut désirer; le Roi en prend trois fois par jour. Hier et aujourd'hui, quoiqu'il n'ait pas senti d'appétit, il a eu besoin de prendre de la nourriture; il a mieux dormi cette nuit, à la vérité à l'aide du pavot.

A l'égard des nouvelles d'Allemagne, la même détermination subsiste pour le siége de Fribourg, mais l'on n'a point de nouvelles que la place soit investie. Le prince Charles fait sa retraite avec une précipitation extrême. M. le chevalier de Belle-Isle avoit grand désir de pouvoir entamer son arrière-garde; il auroit fallu pour cela qu'il eût été soutenu comme l'arrangement en avoit été fait; mais cet arrangement n'a pas été exécuté

M. de Schmettau est toujours ici, insistant fortement sur

les arrangements dont on étoit convenu, et fort fâché de ce qu'on a manqué les occasions; il en a parlé plusieurs fois à M. le maréchal de Belle-Isle, qui le connoît beaucoup. M. de Schmettau est homme d'esprit et homme de guerre. M. de Belle-Isle lui a donné les meilleures raisons qu'il lui a été possible pour justifier ce qui s'est passé; mais il y a eu des points et des circonstances sur lesquelles M. de Belle-Isle a été obligé de le renvoyer aux éclaircissements qu'il aura de M. le maréchal de Noailles, lequel étoit attendu ici dès avant-hier; mais il a mandé qu'il avoit eu quelques ordres à donner à Strasbourg et qu'il n'arriveroit que demain. M. de Noailles a déjà écrit à M. de Schmettau sur quelques-uns des faits dont il étoit question; on attend son arrivée avec impatience pour éclaircir les autres.

Ce qu'il y a de certain, c'est que le déchaînement est universel dans l'armée contre M. de Noailles. Ce déchaînement étoit dans l'armée de Flandre; il n'est pas moins grand dans celle d'Alsace. Ce n'est pas que M. de Noailles n'ait de l'esprit et des lumières; personne ne fait mieux que lui des projets et des mémoires. Je sais ce fait d'un de ses amis, homme d'esprit, qui a vu de ses ouvrages; mais M. de Noailles, après avoir fait un mémoire très-fort, très-clair et très-bien écrit, en fait quatre jours après un aussi fort qui détruit le premier; c'est là en effet son défaut principal, comme je l'ai marqué dans son portrait. Il voit successivement les mêmes choses dans des vues tout opposées, moyennant quoi il donne successivement différents ordres, qui se contrarient. On prétend d'ailleurs que, quoique le danger ne l'empêche pas de s'y exposer, il lui fait l'effet de le troubler, grand défaut pour celui qui commande aux autres. Ce que l'on sait jusqu'à présent des opérations militaires d'Alsace, c'est qu'avant la maladie du Roi il y avoit des arrangements pris conformes au traité fait avec le roi de Prusse; ces arrangements avoient été faits de concert entre M. le maréchal de Noailles, M. d'Argenson et M. le maréchal de Belle-Isle,

lesquels ont travaillé tous trois avec le Roi. M. de Noailles étant parti pour l'Alsace, on a été instruit que les arrangements n'étoient pas suivis, sous différents prétextes. M. d'Argenson a envoyé les ordres les plus pressants, les plus précis et les plus clairs qu'il soit possible; et l'on ne voit pas qu'il en ait suivi aucun effet. Malgré cela, M. de Noailles sera sûrement reçu ici par le Roi tout au mieux; il a sur l'esprit de S. M. l'ascendant que donne la grande habitude depuis l'enfance. Il sait un peu de tout, parle de tout et veut tout faire. Il veut, par exemple, se mêler des affaires étrangères; et cet article vaut encore, s'il est possible, moins que les autres. Les ministres étrangers ne savent à qui s'adresser; M. d'Argenson ne veut point s'en mêler; M. du Theil n'est que pour expédier; M. de Noailles ne finit rien, et personne n'est chargé en particulier de ce département. La maladie du Roi a empêché qu'il ne pût donner ses ordres précis; même présentement encore il ne travaille point. Les ministres, qui sont tous ici, s'assemblent en comité comme ils faisoient à Versailles; mais comment peut-on prendre des résolutions quand le maître ne parle point et que les esprits sont aussi peu réunis? M. de Maurepas est totalement livré à M. de Noailles; M. d'Argenson et M. de Belle-Isle s'estiment réciproquement; M. de Belle-Isle est un ami solide et désirable. On m'a assuré que M. d'Argenson avoit le même caractère, mais ils sont froids l'un et l'autre; ils se rapprochent l'un de l'autre sans empressement. Le cardinal Tencin est leur ami à tous deux, mais il est infiniment prudent et mesuré; ils sentent tous trois l'importance du mal et combien il est pressé d'y remédier. Le Roi ne travaille point, comme je l'ai dit, et personne n'ose lui parler avec une certaine force. On me contoit hier ce qui s'est passé avant la maladie du Roi et qui mérite d'être écrit. Le Roi a travaillé plusieurs fois avec M. le maréchal de Noailles, M. le maréchal de Belle-Isle et M. d'Argenson, comme je l'ai déjà marqué dans ce travail, à l'occasion des arrangements



pour la défense de cette frontière; M. le maréchal de Noailles prit la parole, et dit au Roi qu'il avoit été le premier à proposer de mener avec lui sur le Rhin M. le maréchal de Belle-Isle, mais que plus il voyoit de près la nécessité des ordres à donner ou à faire exécuter pour la sûreté du pays où il commande, et plus il sentoit que sa présence y étoit absolument nécessaire; qu'il croyoit donc que le Roi devoit le laisser dans son commandement. Comme tous les arrangements avoient été faits et concertés pour que M. de Belle-Isle suivît le Roi à l'armée, qu'ils avoient tous passé par M. d'Argenson, M. de Belle-Isle et lui se regardoient à ce discours, et le Roi ne dit pas un mot. Le soir même le Roi dit à M. de Belle-Isle à son coucher : « Vous viendrez à Lunéville avec moi. » Le lendemain, à son lever, il dit à M. de Belle-Isle : « Votre équipage est-il parti? » M. de Belle-Isle répondit qu'il ne l'étoit pas; « eh bien, faites le partir au plus tôt, dit le Roi, car vous viendrez avec moi en Alsace ». Ce jour-là même M. de Noailles prenoit congé pour partir le lendemain. M. de Belle-Isle alla le voir; ils n'avoient point eu d'explication ensemble depuis le jour du travail avec le Roi; après avoir parlé de quelques arrangements, M. de Noailles lui dit : « Je pars avec beaucoup plus de tranquillité, parce que vous ne quitterez point le Roi, vous le suivrez partout; et je vous adresserai toutes les lettres de l'armée. » En effet, M. de Belle-Isle s'est conservé sur le pied d'amitié avec le maréchal de Noailles, qui ne peut avoir nul sujet de se plaindre de lui. Il est pourtant très-vraisemblable que M. de Noailles seroit très-fâché que M. de Belle-Isle partageât la confiance du Roi.

Du vendredi 5, *Metz.* — Quoique le Roi n'ait pas aussi bien dormi cette nuit que la dernière, il est cependant mieux qu'hier; le quinquina le purge, ce qui est un très-bon effet; il mange avec appétit et paroît assez gai.

M. le maréchal de Noailles, que l'on n'attendoit qu'au-



jourd'hui, arriva hier au soir; c'est dans ce moment-ci vraisemblablement que l'on va faire tous les raisonnements et prendre les déterminations décisives. M. de Schmettau est toujours ici, et attend, je crois, avec grande impatience ce qui aura été décidé.

Le logement de Mme de Luynes ici est composé d'une grande chambre au-dessous de celle du Roi, et par conséquent remplie d'étais (1); c'est la règle. C'est l'appartement de M. de Belle-Isle, dont il s'est réservé le cabinet pour travailler, car lui et Mme de Belle-Isle logent à la citadelle. Mme de Luynes a pour elle une garde-robe et une pour ses femmes; avant sa chambre il y a une grande pièce où l'on mange et même où l'on joue pour ne point faire de bruit au Roi. Avant celle-là, il y en a encore une autre pour mettre le buffet; par delà, de plein pied et en enfilade, la salle des gardes, une antichambre, un cabinet, et la chambre de la Reine, qui depuis quatre jours est venue deux ou trois fois après souper jouer à cavagnole chez Mme de Luynes. Lorsque Mme de Luynes est arrivée ici, on a établi dans la pièce qui est avant sa chambre une table de la bouche du Roi, soir et matin, pour elle et les dames de la Reine. Comme aucune ne vouloit dîner, Mme de Luynes a demandé en grâce qu'il n'y eût de table que le soir, et cela se pratique ainsi. La bouche du Roi sert tous les jours environ vingt-quatre tables, quelques fois vingt-huit et vingt-neuf, dont presque toutes soir et matin; malgré cela on ne peut rien [désirer] de plus poli que les officiers de la bouche; il y en a un qui sert Mme de Luynes avec une exactitude et la même attention que pourroit faire son maître d'hôtel.

---

(1) Il y eut une dispute à........, au sujet des étais, entre le premier gentilhomme de la chambre et le capitaine des gardes; chacun prétendoit que c'étoit à lui à faire étayer. Le grand-maréchal des logis survint, et dit que c'étoit du droit de sa charge. Le Roi ne voulut point décider, et la chambre de S. M. ne fut point étayée. (*Note du duc de Luynes.*)

L'appartement du Roi consiste en une salle des gardes, une antichambre, un grand cabinet, une chambre à coucher, un autre grand cabinet, où le Roi a joué tous ces jours-ci, et encore d'autres garde-robes derrière. Vis-à-vis l'appartement du Roi, de l'autre côté de l'escalier, est l'appartement de Mme de Villars, au-dessus de celui de la Reine. Mme de Villars a aussi une table pour elle, où elle mange presque toujours toute seule. La Reine, qui mange aussi toujours seule, est servie de la bouche du Roi.

On ne voit plus présentement autre chose que des *Te Deum*, et cela durera apparemment encore quelques jours.

Du samedi 6, Metz. — Le Roi a bien dormi cette nuit; on compte huit heures de sommeil; aussi est-il fort bien aujourd'hui. Il a mangé du potage et les deux blancs d'une poularde avec appétit. Il n'est cependant pas encore question de s'habiller. Il essaye tous les jours de marcher dans sa chambre, et hier au soir il parut marcher avec plus de force que ces jours passés; il a toujours la tête foible; et cela n'est pas extraordinaire après les douleurs qu'il y a eues.

M. le maréchal de Noailles a déjà eu plusieurs conférences ici, tant avec M. de Schmettau qu'avec nos ministres.

Mme la comtesse de Toulouse et M. le duc de Penthièvre, qui attendoient ici l'arrivée de M. de Noailles pour déterminer leur voyage, partent jeudi pour Strasbourg.

Il paroît que toutes les opérations sont réglées; on ne dit pas encore quelles elles seront. M. le comte de Clermont doit avoir joint M. le chevalier de Belle-Isle; mais je ne sais pas leur destination. Il paroît certain qu'on veut se rendre maître du vieux Brisach et de là aller à Fribourg.

Du dimanche 7, Metz. — Quoique le Roi prenne du pavot tous les soirs, il ne s'est cependant endormi qu'à six heures du matin; il fit beaucoup de conversation hier dans la journée. La Reine y fut, et joua à quadrille avec



M. le Dauphin et Mesdames. La Reine y étoit entrée en revenant d'un *Te Deum* que les quatre ordres des Bénédictins de cette ville firent chanter à Saint-Arnould; elle avoit renvoyé toutes ses dames, qui ne remontèrent chez le Roi que vers les neuf heures. Cette semaine-ci est celle de Mme de Flavacourt. Depuis qu'elle est ici, elle avoit été plusieurs fois chez la Reine, mais elle n'étoit pas encore montée chez le Roi, et personne même n'avoit osé nommer son nom au Roi. La Reine lui avoit seulement nommé toutes celles de ses dames qu'elle avoit laissées, en lui disant qu'elle avoit amené toutes les autres. Hier matin, la Reine ne voulut point rester au dîner du Roi, pour que Mme de Flavacourt ne parût point pour la première fois au grand jour devant le Roi; elle entra donc seule, et ressortit sur-le-champ. Hier au soir, Mme de Flavacourt y entra avec toutes les autres dames, à l'heure du souper, et l'on ne remarqua point que cela fît aucune impression au Roi. Il sait qu'elle n'étoit pas bien avec ses deux sœurs; mais on pouvoit craindre que sa présence ne renouvelât un souvenir qui auroit été capable de troubler le Roi. D'ailleurs il est certain que si Mme de Flavacourt avoit eu autant de complaisance que Mmes de Mailly et de Châteauroux, elle auroit pu être exposée aux mêmes inconvénients qu'elles, car le Roi a eu du goût pour elle. C'est pourquoi les gens sensés ont désapprouvé que la Reine lui ait permis de venir et qu'elle-même l'ait demandée.

Depuis l'arrivée de M. le maréchal de Noailles ici, les comités ont recommencé à se tenir. C'est chez M. d'Argenson, au Gouvernement, où il a un cabinet pour travailler, quoiqu'il n'y loge pas. Aujourd'hui le comité s'est tenu chez Mme de Villars, dont l'appartement est vis-à-vis celui du Roi. Au sortir de ce comité, les ministres sont entrés chez le Roi, et lui ont porté un résultat de ce qui s'est passé dans l'assemblée. Le Roi ne travaille point encore, il a la tête foible. Depuis qu'il est malade, il n'y a



eu que M. d'Argenson qui, s'approchant de son lit ou de sa chaise longue, lui ait dit tout bas quelques mots d'affaires, mais fort succinctement. M. de Schmettau lui remit hier une lettre du roi de Prusse, mais outre cela il veut parler au Roi ; il en a même impatience, et l'on croit qu'il aura une audience dans quelques jours. M. de Schmettau, comme l'on peut bien penser, n'étoit pas content de ce qui s'étoit passé sur le Rhin, et par conséquent de M. de Noailles; il en a même parlé quelquefois à M. le maréchal de Belle-Isle, qu'il a vu à Francfort et qui le connoît beaucoup. M. de Belle-Isle a tâché de le radoucir, et a empêché jusqu'à présent qu'il n'écrivît rien de désagréable au roi de Prusse. M. de Schmettau a même eu assez de confiance en M. de Belle-Isle pour lui communiquer ses dépêches. Depuis l'arrivée de M. de Noailles, on craignoit la vivacité de part et d'autre. M. de Belle-Isle a parlé à M. de Schmettau, et lui a dit qu'un fait certain et bien essentiel pour le roi de Prusse étoit que l'intention du Roi et celle de M. de Noailles aussi étoit d'aller au bien de la cause commune; avec ce principe, que s'il y avoit eu quelque retardement ou quelques fautes, il étoit sûr que l'on feroit tout ce qu'on pourroit pour les réparer et pour accélérer les opérations; qu'il falloit donc partir d'où l'on étoit et ne songer qu'à agir au plus tôt et de la manière la plus efficace. M. de Belle-Isle a parlé aussi à M. de Noailles, de manière que les conférences que M. de Schmettau et lui ont eues ensemble se sont passées avec douceur, politesse et même avec estime réciproque.

Cependant, le déchaînement dans Paris est affreux contre M. de Noailles. On y disoit, il y a quelques jours, qu'on y avoit arrêté un homme qui avoit mal parlé de lui ; cette nouvelle, vraie ou fausse, a fait dire que le plus court étoit de faire fermer les portes de la ville, parce que tout le monde étoit également coupable. On m'a assuré que M. de Noailles étoit instruit de tous ces propos, et disoit qu'il ne s'en embarrassoit guère. Hier ou avant-hier,

le Roi lui demanda tout haut comment il avoit fait pour n'être pas culbuté à l'affaire du passage du Rhin, et lui nomma plusieurs personnes qui l'avoient été. La question étoit embarrassante ; car dans cette affaire effectivement, après des retardements dont on s'est beaucoup plaint, il y eut un désordre et une confusion dont les suites pouvoient être fâcheuses. M. de Noailles répondit au Roi que pour lui il étoit au cinquième rang, que les bagages et les chevaux de main avoient fait tout l'embarras, que de ceux-ci même il y en avoit encore plusieurs de perdus le lendemain, que lui et M. de Coigny crioient tant qu'ils pouvoient, mais qu'il n'avoit pas été possible d'en venir à bout.

Du lundi 8, *Metz.* — Le Roi a très-bien dormi cette nuit; il s'est habillé ce matin et a mis une perruque naturelle. Il a entendu la messe sur sa chaise longue ; il s'est mis à genoux à l'élévation. Il a dîné sur sa chaise longue et avec appétit.

M. le maréchal de Noailles a fait imprimer à Francfort une relation de ce qui s'est passé au dernier passage du Rhin, sous le titre de : *Journal de ce qui s'est passé depuis l'arrivée des troupes qui ont marché de Flandre en Alsace jusqu'au* 24 *août* 1744. Il fait tout ce qu'il peut pour justifier la lenteur des opérations; il aura peine, je crois, à persuader le public.

On continue à dire que M. le comte de Clermont va faire le siége de Willingen (1), et que Fribourg sera investi le 25 de ce mois. On s'emparera d'abord du vieux Brisach, qui est démoli depuis peu d'années ; mais il reste encore un fort à la reine de Hongrie à quelque distance de cette place; il paroît que le projet est aussi de se rendre maître des villes forestières (2) ; il n'y a que celle de Rheinfeld qui soit une place.

(1) Petite ville sur le Danube près de sa source.

(2) Rheinfeld, Seckingen, Lauffenbourg, Waldshütt, sur le Rhin.

On sut hier que le roi de Prusse ayant trouvé l'Elbe grossi considérablement n'avoit pu le passer aussi promptement qu'il l'avoit cru, et qu'il n'avoit dû arriver que le 6 de ce mois devant Prague. Le détail étoit dans la lettre que M. de Schmettau remit avant-hier au Roi.

Aujourd'hui les valets de pied du Roi font chanter un *Te Deum* à la paroisse Sainte-Croix. La Reine y va encore, mais elle commence à trouver qu'il y en a beaucoup de suite; elle a été ce matin faire ses dévotions aux Carmelites.

Du jeudi 11, *Metz.* — Le bon état du Roi se soutient depuis plusieurs jours; avant-hier il tint un conseil d'État de deux heures, et n'en fut point fatigué; hier il travailla avec M. d'Argenson; aujourd'hui c'est avec M. de Maurepas. Le sommeil revient parfaitement bien, et l'on commence à raisonner sur le départ; il y a des gens qui croient que M. le Dauphin pourroit bien partir à la fin de la semaine prochaine ou de lundi en huit.

M. le comte de Clermont et M. le chevalier de Belle-Isle s'avancent vers Rothweil (1) et Willingen. De là on croit qu'ils pourront aller se rendre maîtres des quatre villes forestières. Pendant ce temps, M. le duc d'Harcourt va se rendre maître du vieux Brisach, et M. le maréchal de Coigny faire le siége de Fribourg.

M. de Seckendorf doit, dit-on, avec une armée de 44,000 hommes, suivre le prince Charles.

Du lundi 15, *Metz.* — M. le duc d'Uzès est arrivé ici venant de ses terres en Languedoc. Il s'en retourne à Paris.

Hier le Roi sortit pour la première fois. Il s'est promené dans le jardin de Boufflers, qui est une espèce de terrasse qui tient au Gouvernement.

Hier et aujourd'hui M. Schmettau a eu audience du Roi, en présence de M. d'Argenson.

Du mardi 16, *Metz.* — Les nouvelles de la santé du

(1) Place forte sur le haut Necker.

Roi sont toujours excellentes; il se promena encore hier et fut jusqu'à Frescati, à une lieue d'ici; il y descendit, vit les appartements et y resta quelques moments. Aujourd'hui il n'est point sorti, parce qu'il faisoit beaucoup de vent. On ne sait encore rien du départ. Le Roi a donné ordre que l'on fît venir ses fourrures et manchons, et que l'on mît de doubles châssis à sa chambre. Cela auroit l'air d'un long séjour; cependant il me paroît décidé que le quartier d'octobre ne relèvera point.

Fribourg doit être investi aujourd'hui. Le Roi avoit fait écrire à M. de Vallière pour savoir en quel état étoit sa santé, sans ajouter aucun ordre de venir, mais seulement un désir qu'il fût en état de commander l'artillerie à ce siége. M. de Vallière est parti sur-le-champ malgré sa mauvaise santé; il arriva ici hier. On ne peut pas assurément montrer plus de zèle.

Avant-hier, M. de Schmettau eut une conférence d'une demi-heure avec le Roi, en présence de M. d'Argenson seulement. Hier il eut une seconde audience, de la même manière, et remit au Roi une lettre du roi de Prusse son maître.

On a reçu des nouvelles d'Italie. Coni devoit être investi le 10. On sait que le roi de Sardaigne a reçu un renfort de 2,000 hommes de troupes autrichiennes.

On croit assez que notre séjour ici pourroit durer autant que le siége de Fribourg.

On n'a pas fait ici des réjouissances aussi magnifiques qu'à Paris; mais ce qu'il y a eu de *Te Deum* est inconcevable; beaucoup d'illuminations et de fontaines de vin.

Du jeudi 18, *Metz.* — On sut dès hier la résolution prise pour le départ de M. le Dauphin et de Mesdames. Le jour n'étoit pas encore fixé; aujourd'hui l'on sait que M. le Dauphin partira lundi et Mesdames mercredi; ils passeront par Lunéville, et arriveront à Versailles le 27 et le 29. On ne peut encore rien pénétrer des arrangements du Roi, ni par conséquent de ceux de la Reine, qui



paroissent en dépendre absolument ; mais il y a lieu de croire que ce sont des discours sur le mauvais air ici qui ont déterminé au départ de M. le Dauphin et de Mesdames ; cependant, par l'examen exact que l'on a fait, on n'a trouvé dans la ville que cent malades, y compris ceux de la garnison, et deux petites véroles.

On murmure toujours d'un voyage du Roi à Strasbourg ; la Faculté s'y oppose fortement, et personne ne sait au vrai la détermination du Roi. Sa santé va toujours très-bien ; il se promène tous les jours ; hier il fit assez de chemin à pied dans le Cours qui est hors la ville ; aujourd'hui il s'est promené dans le petit jardin du Gouvernement pendant environ une heure et demie. Pendant tout ce temps ses carrosses l'ont attendu dans la cour, et il les a renvoyés sans s'en être servi. S. M. mange de bon appétit ; il dort bien ; ses grands-officiers, qui l'ont toujours veillé depuis le 12 du mois dernier alternativement, ne le veilleront plus que jusqu'à après-demain.

Mme la duchesse de Chartres et Mme la princesse de Conty sont revenues depuis quelques jours de Lunéville, où elles ont été voir le roi de Pologne ; elles ont écrit à M. de Chartres pour savoir s'il ne pourroit pas venir à Lunéville ; en conséquence, il a quitté l'armée, et il est ici depuis deux ou trois jours. Ils partent tous trois demain pour Strasbourg, au lieu de lundi qu'ils devoient partir, à cause des chevaux de M. le Dauphin.

Mme la duchesse d'Antin étant en robe de chambre, comme c'est l'usage ici, a présenté aujourd'hui Mme de Meuse, laquelle étoit en grand habit.

Du vendredi 19, *Metz.* — Je ne sais plus quand nous partirons d'ici. Le départ de M. le Dauphin et de Mesdames faisoit d'abord croire que celui du Roi suivroit d'assez près, mais les plus sensés pensent que ce ne sera pas avant la Toussaint. La vie que l'on mène ici est assez ennuyeuse ; il y a une comédie dans la ville, mais presque personne n'y va.



La Reine a recommencé depuis environ huit jours à jouer à cavagnole comme à Versailles; elle finit le jeu à huit heures et demie pour souper et pouvoir ensuite monter chez le Roi jusqu'à dix et demie ou onze heures.

Il n'y a de tables ici que celle de Mme de Luynes, le soir, servie de la bouche du Roi, comme je l'ai déjà marqué; une chez M. de Villeroy, à huit heures. M. le cardinal de Rohan a amené ici une petite partie de sa cuisine, mais il est logé fort loin du Gouvernement; et l'on ne joue point ni dans l'une ni dans l'autre de ces deux maisons. M. l'évêque de Metz donne à dîner et à souper; chez lui il n'y a que quelques quadrilles et reversis. M. et Mme de Belle-Isle tiennent table le matin et le soir à la citadelle, mais on n'y joue guère qu'après dîner. Toutes ces tables, où l'on joue très-peu, font qu'il y a beaucoup de monde tous les soirs chez Mme de Luynes. Il n'y a plus ici de princesses que Mme de Modène et Mademoiselle; de princes, il n'y a que M. de Penthièvre, qui a la petite vérole une seconde fois.

Le Roi s'est amusé aujourd'hui quelque temps à voir un sauteur et danseur de corde, sous ses fenêtres.

M. de Saint-Florentin doit arriver ici dans peu de jours; M. de Maurepas y fait venir ses commis.

On dit que la dame d'atours de Mme la Dauphine est nommée; mais on ne dit point encore qui c'est.

Du samedi 20, *Metz.* — Le Roi continue à se rétablir; il mange de fort bon appétit, et Dumoulin part demain pour s'en retourner à Paris.

Il n'y a rien de changé pour le départ de M. le Dauphin; il va demain dîner à la Malgrange, coucher à Lunéville, et de là il continuera sa route à Versailles.

Mesdames partiront mercredi; elles passent aussi par Lunéville. Le Roi a déclaré à son dîner qu'il ne seroit à Versailles qu'après la Toussaint; mais on est incertain si S. M. passera tout ce temps-là ici ou s'il ira à Strasbourg.

On sut il y a quelques jours, par un courrier de Franc-

fort, envoyé par M. le comte de Bavière, que les Prussiens avoient remporté un avantage en Bohême; M. de Schmettau en reçut hier le détail. Le Roi de Prusse avoit détaché cinq bataillons pour aller s'emparer d'un poste à six lieues de Prague, poste qu'il comptoit ne pouvoir se défendre longtemps; mais les Autrichiens, fort supérieurs, attaquèrent le détachement prussien; celui-ci se forma en bataillon carré, et le Roi de Prusse, averti, se porta assez promptement à leur secours pour chasser les Autrichiens, qui ont eu 3 ou 400 hommes tués. Les Prussiens y ont perdu 60 hommes tués et environ 150 blessés.

Le Roi a dîné de très-bon appétit; après quoi il s'est promené assez longtemps dans sa chambre en faisant la conversation, et a paru fort gai.

Les nouvelles de Flandre du 14, sont que notre armée est toujours au camp de Courtray, campée fort avantageusement et dans une position fort incommode pour les alliés.

Du dimanche 21, *Metz*. — Le Roi est un peu enrhumé; mais c'est bien peu de chose et ne l'empêche pas de dîner et souper fort bien.

Dumoulin est parti ce matin. Le Roi lui a donné les appointements de médecin consultant, dont il n'avoit que le titre (ces appointements sont de 9,000 livres) et lui a fait donner 9,000 livres comptant.

La dame d'atours de M[me] la Dauphine n'est pas encore nommée; mais le Roi donne à M[me] de Lauraguais 9,000 livres de pension pour lui tenir lieu de la charge.

Le Roi n'a point été veillé cette nuit; c'est la première fois depuis sa maladie. S. M. a marqué à M. Marcot combien il étoit touché de ses soins et de son attachement; il a parlé aussi dans les termes les plus obligeants à M. de Bouillon, qui l'a servi et le sert avec une régularité et une affection dignes de louanges; il lui a dit qu'il avoit bien senti son attachement et son amitié.

M. de Bouillon, demandant depuis longtemps un régi-



ment pour M. de Turenne, son gendre, avoit renouvelé ses instances à l'occasion du passage du Rhin, où M. de Turenne a été blessé d'une chute de cheval dans le moment où, comme l'on sait, il y eut une assez grande confusion. Le Roi n'ayant encore rien déterminé sur cette grâce, M. de Bouillon sut qu'il y avoit eu quelques régiments donnés; il en fut vivement peiné, et crut devoir dire au Roi que les circonstances présentes l'affligeoient encore plus qu'il ne le seroit dans toute autre occasion; que si dans le moment où il avoit eu plus d'occasions de marquer à S. M. son zèle et son attachement par son exactitude à son devoir il ne pouvoit obtenir ce qu'il croyoit avoir lieu d'espérer en tout autre temps, le public pourroit croire que ses services n'avoient pas été agréables; que les intérêts de son gendre étoient les siens et qu'il se flattoit de mériter un traitement plus favorable. Le Roi lui répondit avec beaucoup de bonté qu'on lui avoit fait de si fortes représentations pour ne pas donner les régiments à de si jeunes gens, qu'il avoit été obligé de les suivre; que son gendre étoit encore jeune, qu'il savoit bien que c'étoit un régiment de cavalerie qu'il désiroit, qu'il ne l'oublieroit pas, et qu'il verroit incessamment combien il étoit touché de l'attachement et de l'amitié qu'il lui avoit marqué.

Le Roi paroît extrêmement sensible au zèle et aux sentiments de ses sujets. On lui parloit il y a quelques jours des fêtes qu'on lui préparoit pour son arrivée à Paris; il répondit que l'attachement singulier qu'on lui avoit montré étoit pour lui la plus agréable de toutes les fêtes.

M. le Dauphin est parti ce matin à sept heures, et Mademoiselle vient loger dans la maison qu'il occupoit, qui n'est séparée du Gouvernement que par une rue; c'est la maison abbatiale de Saint-Arnould.

Du lundi 22, *Metz.* — La ville de Prague a capitulé le 16 de ce mois; la garnison, qui est de 8,000 hommes, est prisonnière de guerre. Le gouverneur de cette place est



M. Ogilvy, le même qui y étoit lorsque nous l'avons prise. Cette nouvelle arriva hier par un courrier à M. le maréchal de Noailles, qui en rendit compte au Roi un moment avant son souper. On n'a encore aucun détail. Le Roi de Prusse comptoit que cette place ne dureroit que huit jours; la tranchée a été ouverte la nuit du 9 au 10 : ainsi elle n'a duré que six jours. M. de Schmettau et M. Chambrier vinrent au souper du Roi; le Roi dit à M. de Schmettau qu'il lui faisoit son compliment, qu'il avoit eu peur, sur la nouvelle de la mort du prince Guillaume, qui a été tué d'un coup de canon, que ce ne fût le frère du roi de Prusse. Ce n'est point lui, c'est le frère du margrave Charles.

M. d'Hérouville l'aîné est ici; il arrive de l'armée de M. de Saxe et part dans deux jours par ordre du Roi pour aller à l'armée du roi de Prusse.

On apprit hier que le ministre de Russie auprès de la reine de Hongrie est parti de Vienne par ordre de sa cour, sans prendre d'audience de congé : il semble que l'on veuille encore douter de cette nouvelle; cependant elle est mandée si positivement et d'un lieu si sûr, qu'il ne paroît pas qu'il doive y avoir aucune incertitude.

M. d'Aillon, ministre de France à la cour de Russie, n'est parti d'ici que depuis trois ou quatre jours pour s'y rendre.

Il est décidé d'hier que le Roi à son retour n'ira pas droit à Versailles; il restera trois jours et deux nuits à Paris. La même incertitude subsiste et sur le temps de son départ et sur le voyage de Strasbourg.

Du mardi 23, *Metz.* — Le détail de la prise de Prague est arrivé aujourd'hui. Le roi de Prusse l'a envoyé au Roi par M. Décoville, qui a servi dans le régiment du Roi, qui est chevalier de Saint-Louis et qui avec la permission de S. M. a passé au service du roi de Prusse, dont il est chambellan. Il y avoit dans Prague vingt-deux bataillons, dont seize de milices et six de vieilles troupes; outre cela,



environ trois cents chevaux. Il y avoit au moins soixante-dix pièces de canon, on croit même qu'il y en avoit davantage. On compte que la garnison faisoit au moins huit mille hommes ; ils ont fait un assez grand feu d'artillerie, et même sur le quartier du Roi, sans faire de mal. Cette place n'a duré que cinq jours de tranchée ouverte. Les Prussiens ne comptent pas y avoir perdu plus de soixante hommes tués et environ cent cinquante blessés ; dans cette perte même, M. d'Escoville comprend ceux qui ont été tués à l'affaire des cinq bataillons à Béraun. Toute la garnison a été faite prisonnière de guerre, et le 20 le roi de Prusse devoit marcher à Budweiss.

On ne sait encore rien de ce qui se passe en Moravie, ni combien de troupes la reine de Hongrie a dans cette partie de ses États. Pour ce qui est en Bohême, on compte qu'elle ne doit y avoir qu'environ vingt-cinq ou vingt-six mille hommes sous les ordres de trois généraux ; MM. Bathyani et Festetitz sont les deux premiers.

On a eu des nouvelles d'Italie du 12 ; on devoit ouvrir le soir de ce jour la tranchée devant Coni.

Il paroît toujours certain que le ministre de Russie à Vienne a eu ordre d'en partir ; mais il n'a pas encore exécuté cet ordre, sous prétexte de maladie ; on croit que comme il est fort autrichien, il a peine à se déterminer.

Le Roi est sorti aujourd'hui ; dimanche il ira à la cathédrale ; on y chantera un *Te Deum*, et il y aura de nouvelles réjouissances.

Du mercredi 24, *Metz.* — On continue à parler beaucoup de Strasbourg, et tous les petits détails que l'on peut savoir prouvent que le Roi ne fera pas ici un long séjour.

Les États de Languedoc ont eu aujourd'hui leur audience. M. l'évêque de Mirepoix a harangué. Son nom est Chamflour.

Le parlement de Metz a aussi eu audience ; c'est le premier président qui a porté la parole ; son nom est Montlon.

Mme l'abbesse de Sainte-Marie et ses chanoinesses ont été aujourd'hui au dîner de la Reine en habit ordinaire et sans grand manteau; avant-hier, elles allèrent prendre congé de Mesdames, dans le même habillement. Mesdames leur en avoient donné la permission. Mme l'abbesse de Saint-Pierre et son chapitre, qui est beaucoup plus nombreux que celui de Sainte-Marie, furent chez Mesdames, en habit de cérémonie, quelques jours après que Mesdames furent arrivées. C'est un grand manteau noir bordé d'hermines. Ces deux chapitres sont toujours en procès avec M. de Metz au sujet de la juridiction qu'il prétend avoir sur leurs maisons; elles ont l'une et l'autre défense du Roi de recevoir de nouvelles chanoinesses. Ces deux chapitres prétendent n'être soumis qu'à la juridiction du Pape. Outre les chanoinesses, il y a dans chaque chapitre quatre ou cinq chanoines, qui font l'office les fêtes et les dimanches, chantant alternativement avec les chanoinesses; ils sont à la nomination de l'abbesse, et n'ont qu'une demi-prébende. Les chanoines sont soumis à la juridiction de l'évêque; ils disent la messe les jours ouvriers pour le chapitre.

M. le duc d'Harcourt est venu ici passer trois ou quatre jours pour voir le Roi, et est parti ce matin pour Plombières, étant encore incommodé de ses blessures; il a conduit devant Fribourg le corps qu'il a commandé pendant toute la campagne. Cette petite armée ayant été fondue dans celle de M. le maréchal de Coigny, M. le duc d'Harcourt a demandé à revenir, pour songer à sa santé, et servir ensuite son quartier auprès du Roi, qui est celui d'octobre.

Du vendredi 26, *Metz.* — Avant-hier au soir, la Reine ne savoit point encore quel seroit son sort; elle en parla au Roi, et lui dit qu'ayant appris qu'il allait à Saverne et Strasbourg, elle espéroit qu'il lui permettroit de l'y suivre; le Roi lui répondit assez froidement : « Ce n'est pas la peine; » et sans paroître vouloir entendre un plus long discours, il alla faire la conversation avec gens qui



étoient dans sa chambre; ensuite il commença sa partie de quadrille. La Reine n'a pu en savoir davantage. Depuis ce temps il est décidé que le Roi ne mènera avec lui que ceux qui ont été au commencement de la campagne, et que même ses grands officiers ne mèneront avec eux qu'un valet de chambre et un laquais. Comme je lui avois demandé avec instance d'avoir l'honneur de le suivre, même avant d'aller en Flandre, j'ai cru devoir renouveler la même prière en cette occasion; je demandai hier à lui parler dans son cabinet, après son dîner, et je lui dis ces mêmes paroles: « Sire, j'apprends que V. M. va à Saverne et à Strasbourg: me refuseroit-elle encore la permission d'avoir l'honneur de la suivre; quelques courts que puissent être les moments qu'elle y passera, ces moments me sont précieux: elle sait combien j'ai désiré de la suivre partout où elle a été. » Le Roi ne me répondit autre chose, sinon: « Nous verrons. » J'ai su depuis que M. de Villars lui avoit fait la même prière. Le Roi a chargé M. de Villeroy de nous dire à tous deux que S. M. ne vouloit mener que ceux qui avoient suivi au commencement de la campagne. Le duc de Villeroy a été chargé de dire la même chose à M. de Livry. On ne sait point encore si le Roi ira de Strasbourg à Fribourg, d'autant plus qu'on ne peut pas s'attendre que la prise de la ville de Fribourg soit entière; vraisemblablement on sera obligé de bloquer les châteaux. M. le maréchal de Belle-Isle suivra, et l'on croit qu'il sera employé pour quelques négociations importantes; Mme la maréchale de Belle-Isle a eu même permission d'aller à Strasbourg. Il n'y a de secrétaire d'État qui suive que M. d'Argenson. M. le maréchal de Noailles ayant demandé permission au Roi d'aller avec lui, le Roi lui a répondu: « Comme vous voudrez. » Il avoit fait revenir son équipage; cependant il accompagne le Roi. Mme la duchesse de Modène et Mademoiselle vont à Strasbourg. Mademoiselle, depuis qu'elle est ici, a toujours été dans l'in-

certitude si elle iroit à Plombières ou non, suivant son usage ordinaire d'indécision dans toutes ses démarches; elle s'est enfin déterminée à partir pour Strasbourg; elle a même demandé à M. le cardinal de Rohan d'aller avec lui, et elle part demain avec lui après le *Te Deum;* dans ce moment-ci elle ne va pas à Lunéville, elle ira apparemment à son retour. Pour Mme de Modène, elle part la nuit du mardi au mercredi, et va à Lunéville. Mme la princesse de Conty est à Strasbourg il y a longtemps, et même à Fribourg avec Mme la duchesse de Chartres; elles devoient toutes les deux aller à la tranchée.

Hier la Reine dit à Mme de Flavacourt qu'elle ne pouvoit pas la ramener avec elle, et lui dit même assez sèchement. La Reine a voulu diminuer le nombre de ses dames pour son séjour à Lunéville, afin de causer moins d'embarras au roi son père, et peut-être d'ailleurs a-t-elle autant aimé n'avoir point Mme de Flavacourt, à cause de Mesdames ses sœurs. Elle dit aussi la même chose à Mmes d'Ancenis et de Rupelmonde, de sorte que ces trois dames sont parties aujourd'hui ensemble; elles vont à Nancy faire quelques emplettes, et de là partent pour Paris, sans passer par Lunéville.

Le Roi a donné ici 10,000 livres pour les pauvres des paroisses; il a donné 1,000 francs de pension à M. de Montlon, premier président. M. de Montlon avoit depuis quelques années 4,000 livres de gratification qu'il touchoit annuellement, mais il falloit chaque année demander pour ainsi dire une nouvelle grâce, et même il y avoit eu une ou deux années qu'il n'avoit pas touché cette gratification; le Roi l'a convertie en une pension de 6,000 livres. Il a donné aussi 1,000 écus de pension à M. de Rochecolombe, lieutenant de roi de cette place, ancien officier honoré et estimé de tous ceux qui le connoissent. Il a donné aussi une pension de 400 livres à Mme Ferrand, femme d'esprit et de mérite, qui demeure vis-à-vis le gouvernement; c'est la veuve d'un ancien of-

ficier de cavalerie, lequel est mort, il y a environ un an, avec une pension de 600 livres.

Dans le commencement que la Reine est arrivée ici, il y avoit assez lieu d'espérer que l'indifférence du Roi trop connue pour elle pourroit peut-être changer. Non-seulement il lui avoit demandé pardon, comme je l'ai marqué, mais il avoit paru lui faire amitié. Depuis le séjour de Metz, les choses paroissent bien changées ; et le froid est aussi grand que jamais; soit que les conversations trop vives et trop fréquentes de la Reine avec M. le Dauphin, en sa présence, lui aient déplu (1) ; soit que ce soit l'effet des sentiments qu'il avoit pour elle depuis longtemps et que l'on avoit cherché à entretenir et à augmenter ; soit enfin que la mauvaise humeur du Roi en soit la seule cause ; peut-être toutes ces raisons ensemble y contribuent-elles.

A l'égard des sentiments de religion dont on a vu des preuves éclatantes dans cette maladie-ci, ce que l'on voit à présent ne pourroit pas faire juger que ces sentiments n'aient souffert quelque diminution. Depuis le commencement de cette campagne, le Roi avoit pris l'habitude de ne plus faire aucune prière à genoux, ni le soir, ni le matin, usage contraire à ce qu'il a fait toute sa vie. Il faut supposer qu'il faisoit ces prières dans son lit, mais le public n'en n'étoit plus témoin. On auroit pu juger que dans la circonstance présente il auroit pu recommencer à prier Dieu à genoux ; cependant les choses subsistent comme elles étoient depuis le commencement de la campagne; il faut espérer que c'est la foiblesse qui l'empêche de se mettre à genoux. Dans les commencements qu'il a été hors de danger de cette maladie-ci, il avoit des temps de conversation et de prières avec le P. Pérusseau; cet usage a duré fort peu, et depuis on a vu son temps par-

(1) Voy. l'article du 13 novembre de cette année, où il est parlé des discours tenus par le Dauphin contre Mme de Châteauroux.



tagé entre les heures qu'il donne au public, soit pour son lever et coucher, soit pour manger, ses deux parties de quadrille qu'il a faites presque tous les jours, ses conseils et les temps de travail avec ses ministres, sans qu'il y ait eu un moment où il ait pu placer des prières.

Demain à onze heures le Roi va à la cathédrale; M. l'évêque de Metz lui dira une messe basse et ensuite entonnera le *Te Deum*. Il n'y a eu ni lettres du Roi, ni mandement de M. l'évêque de Metz pour ce *Te Deum* ci. Le soir les illuminations recommenceront, et toute l'artillerie tirera.

Le Roi tient encore conseil lundi.

Du samedi 27, *Metz*. — Les ministres étrangers ne suivent point le Roi en Alsace; il n'y a que les ministres de famille et M. de Schmettau. On croit que le Roi fera peu de séjour à Strasbourg; qu'il ira à Brisach, qui est à 5 lieues de Fribourg et à 12 de Strasbourg; que de là il ira de temps en temps se promener à la tranchée et voir son armée.

A onze heures, messe basse de M. l'évêque de Metz; ensuite *Te Deum*.

Le Roi a monté à cheval cette après-dînée; la Reine a joué à l'ordinaire.

Ce soir, conseil, de plus de deux heures, du Roi avec M. d'Argenson, MM. de Noailles, de Belle-Ile et de Maillebois; illumination à la citadelle et par toute la ville; feu d'artifice à neuf heures.

Le Roi mène M. de Maillebois en Alsace avec lui.

Du lundi 29, *à Lunéville*. — La Reine partit hier de Metz avant onze heures du matin; elle étoit en poste; il y avoit cent trente-cinq chevaux de poste commandés pour elle et sa suite, sans compter les chevaux d'ordonnance. Elle reçut à Nancy les compliments et harangues; M. le duc de Fleury, comme gouverneur de Lorraine, étoit à la porte de la ville, et lui présenta les clefs; elle s'arrêta à la chapelle de Notre-Dame-de-Bon-Secours, qui est à l'extré-



mité du faubourg, du côté de Lunéville; c'étoit une ancienne dévotion à la sainte Vierge, construite en 1631 par la ville de Nancy, en actions de grâces de la protection de la sainte Vierge après une peste. Le Roi de Pologne l'a rebâtie en 1742, et ornée très-agréablement. La Reine ne s'arrêta point à la Malgrange, qui est de ce même côté, à un quart de lieue du grand chemin; c'étoit une maison de plaisance des ducs de Lorraine.

La Reine fut reçue aux acclamations des peuples. Elle étoit venue en poste jusqu'à Nancy; à Nancy elle trouva pour son carrosse un relais du roi son père, et un autre à Dombasle à moitié chemin. Il étoit huit heures quand elle arriva; elle fut enfermée avec le roi et la reine de Pologne quelque temps, puis elle vint recevoir les présentations des dames de cette cour; ensuite elle se mit à table, dans un grand cabinet en galerie, qui est avant sa chambre et qui est le cabinet d'assemblée de toute la cour. La noblesse de Nancy, surtout en femmes, est presque toute ici; elle vient même à cette cour à toutes les occasions; ils se louent beaucoup de la bonté et affabilité du roi de Pologne; mais ils font encore plus de cas de celle de la reine de Pologne, qui les prodigue moins. Le roi de Pologne a donné un de ses capitaines des gardes à la Reine, sa fille, qui la suit partout; mais le chef de brigade de la Reine n'y est pas moins assidu et a la droite; les gardes du roi de Pologne garnissent aussi et suivent partout où va la Reine, mais il y en a toujours de ceux attachés au service de la Reine, et ceux-ci ont la droite partout.

Du mardi 30, *Lunéville*. — Cet article s'est passé de même pour le Roi, qui arriva hier au soir. Le roi de Pologne a deux capitaines, et par conséquent deux compagnies de gardes, vêtus de jaune, galonnés d'argent; chaque compagnie est de soixante-douze gardes, sans compter les officiers; ces compagnies sont bien tenues et marchent à merveille à pied et à cheval. Depuis l'arrivée du Roi et de la Reine, ce sont des lieutenants des

gardes qui sont auprès du roi et de la reine de Pologne.

La chapelle d'ici a été bâtie par le duc de Lorraine en 1723, sur le modèle de celle de Versailles, mais elle est beaucoup plus petite et sans ornement. Le Roi fut reçu hier aux acclamations des peuples; il y a eu jusqu'à des amazones qui ont été au-devant de LL. MM. : une vingtaine de femmes de la ville, à cheval, bien vêtues; elles passèrent hier en revue devant la Reine.

Il y eut aussi deux compagnies de bourgeois à cheval, vêtus de vert, et une autre aussi de bourgeois à pied, toutes marchant fort bien. La Reine dîna hier avec la reine sa mère et les dames des deux palais. Le roi de Pologne dîna à une grande table avec les autres dames et les hommes, dans la salle de la musique; après le dîner ils se retirèrent dans leur appartement jusqu'à quatre heures et demie qu'ils allèrent à la prière, ensuite à une musique dans un salon dans le jardin, que l'on nomme le kiosque, où ils entendirent la musique, d'un balcon en haut.

A six heures, la Reine joua à cavagnole, comme à Versailles, jusqu'au moment de l'illumination, qu'elle alla voir; ensuite le Roi arriva, il étoit huit heures. L'illumination étoit charmante; la face du château, du côté de la cour, les deux ailes et la face de ces deux ailes étoient bien éclairées; les deux ailes de l'avant-cour, qui l'étoient moins, faisoient ressortir davantage l'illumination du château (1). La face du côté du jardin étoit aussi éclairée, mais faisoit un effet moins singulier.

Le Roi fut reçu par le roi de Pologne à la descente de son carrosse; il alla chez la reine de Pologne, qui est

(1) Ce château du côté de la cour ressemble un peu à celui de Versailles, c'est-à-dire au moins pour les cours et les ailes des ministres; il y a ici de même deux ailes, dont l'une a été brûlée et vient d'être rebâtie, et l'autre tomboit et vient d'être réparée; mais elles sont hors d'état qu'on y loge actuellement. Cette avant-cour n'est point fermée; la cour du château l'est par une grille. (*Note du duc de Luynes*).



toujours incommodée d'un asthme et ne peut presque marcher; il revint chez lui. Le roi de Pologne lui a cédé son grand appartement, qui est parfaitement beau, et la reine de Pologne a cédé aussi le sien à la Reine, sa fille; il est beaucoup moins grand; les meubles de l'un et de l'autre sont magnifiques. Le Roi soupa seul, servi par M. le duc Ossolinski, grand-maître de la maison du roi de Pologne; il se retira de bonne heure. Les deux Reines soupèrent avec les dames, et se retirèrent peu de temps après. Les dames restèrent à jouer à quadrille et cavagnole, mais tout le monde se retire de bonne heure ici, parce qu'il faut être levé matin.

Aujourd'hui le Roi a été un moment dans le jardin voir le kiosque. Il dîne actuellement dans le salon en galerie, avec la Reine, le roi et la reine de Pologne, sans aucunes dames; il y a pour elles et les hommes deux grandes tables dans la salle de la musique; il y a outre cela, depuis l'arrivée de la Reine, et même dans tous les temps, la table du premier maître d'hôtel, M. de Marsan, et depuis hier un dîner et souper chez M. de la Galaisière, chancelier et intendant, qui étoit allé au-devant du Roi et ne revint qu'hier.

Les dames ont été présentées aujourd'hui au Roi. Les dames du palais de la reine de Pologne l'ont été ce matin par Mme de Luynes, et celles de Lorraine par Mme de Fleury; et si Mme de Fleury n'avoit point été ici, elles l'auroient été par Mme de Laval, M. de Laval étant commandant pour le Roi à Nancy.

Le Roi a monté à cheval, à trois heures, suivi d'un nombreux cortége. Le roi de Pologne étoit parti un moment avant lui, dans une petite chaise à une place et un cheval qu'il mène lui-même; il a été attendre le Roi à Chanheux; c'est un salon, à une bonne demi-lieue de Lunéville, que le roi de Pologne a fait bâtir dans une ferme. Ce n'est qu'un salon un peu plus petit que celui de Marly, mais beaucoup plus orné; il est entouré de

quatre espèces de péristyles, dont il n'est séparé que par des colonnes de stuc qui ressemblent fort au marbre; il y a dans chacune des quatre encoignures une cheminée de marbre avec une glace et un tableau; les panneaux dans les péristyles sont aussi de stuc coloré comme si c'étoient des peintures. Il est situé dans le milieu d'une plaine; la vue est étendue sans être fort ornée; beaucoup de dorures, et en total un coup d'œil magnifique, agréable et singulier. Dans les encoignures derrière les cheminées, il y a une petite chambre à niche et à cheminée, sans garde-robe; il y en a une seulement où il y a un cabinet. Il n'y a que trois de ces chambres; le quatrième angle est occupé par l'escalier, car ce salon est en haut. Il est terminé par un dôme, éclairé de plusieurs fenêtres, au-dessus duquel il y a un balcon bordé par une balustrade de fer, où l'on peut mettre de la musique, quoiqu'il soit assez étroit. Il y a bien une espèce d'entre-sol au-dessus de chaque chambre, mais ce seroit une garde-robe assez incommode. Il y a aussi un grand bâtiment sur la gauche en entrant, pour une basse-cour, remises et écuries, et plusieurs logements. Il y a un balcon au premier étage, et un tout en haut, qui règnent tout autour du bâtiment. Il y a un quart de lieue du bout du jardin jusqu'à Chanheux; le jardin n'est point fermé de murailles. Chanheux étoit une vraie ferme, où le roi de Pologne a fait une dépense considérable; il y a fait des bâtiments pour l'usage d'une espèce de ménagerie; il y a entre autres deux colombiers, l'un à droite et l'autre à gauche; vis-à-vis la face opposée à Lunéville, il y a un grand bassin d'eau, d'une forme agréable et entouré de treillage.

De Chanheux, le Roi est revenu à cheval jusqu'à un salon bâti dans un autre goût, à la tête du grand canal de Lunéville. Dans ce salon est une grande table à manger, sur laquelle est un surtout rempli de petits jets d'eau; il y en a une de même à la Malgrange. A ce salon il y a un balcon, en dehors, du côté du grand canal; au-dessous

du balcon sont plusieurs nappes d'eau qui tombent en cascades et accompagnées de plusieurs jets d'eau; entre la dernière de ces nappes et le grand canal est une allée qui borde tout le grand canal. Il est entouré, des deux côtés, de balustrades peintes en blanc. Entre ce canal, qui est fort large, et un autre plus étroit, qui est sur la droite quand on revient de Chanheux à Lunéville, il y a plusieurs petits jardins entourés de treillages verts. A chacun de ces petits jardins est joint un petit pavillon composé d'une chambre, trois cabinets ou garde-robes et une petite cuisine. Le roi de Pologne les a donnés à plusieurs de ses principaux officiers pour leur amusement. Il y a sept de ces petites maisons au bout du côté de Chanheux; il y en a une un peu plus grande, qui est au bord du canal. A l'autre bout, vis-à-vis l'aile du château de Lunéville (car il n'y a qu'une aile du côté du jardin et deux du côté de la cour), est un autre salon, que l'on nomme le Trèfle; il est bâti à la turque avec un petit toit beaucoup plus petit que le bas. Ce salon est petit, mais joli. Il est accompagné de trois petites chambres à niche avec garde-robe au-dessus et un escalier qui y monte, un petit endroit pour une chaise percée. Il y a en haut un salon d'où la vue est fort belle. Le Roi n'a pas encore été voir tous ces bâtiments; du salon du bout du canal il est revenu à cheval tout le long de ce même canal jusqu'au rocher; il a été jusqu'au bout et est revenu sur ses pas. Le rocher fait face à l'aile du château; c'est un véritable rocher que l'on a formé avec beaucoup de soins et de dépenses, et où l'on a ajusté plusieurs figures peintes qui représentent un village, maisons de paysans, femmes fileuses, coqs et poules, chèvres, moutons, chevrettes, cabaret et ivrogne, scieurs de bois, chat et rat, pigeons; le tout fort au naturel. Il y a aussi un pénitent dans un ermitage, se frappant la poitrine. Toutes ces figures sont mouvantes par le moyen de l'eau; les coqs chantent, les moutons paissent; le fumeur fume, et l'on voit sortir la



fumée de sa bouche; les chèvres se battent, le chat veut prendre le rat; l'ivrogne boit, et sa femme, d'en haut, lui jette de l'eau; l'ermite se frappe la poitrine; le charretier veut faire marcher sa charrette dans une espèce de montagne; les scieurs de long travaillent; la femme file, une autre est à une escarpolette. C'est un travail prodigieux et une idée fort ingénieuse.

Il y a eu comédie. Le Roi n'y a point été; il travailloit avec M. d'Argenson. Le roi ni la reine de Pologne n'y vont point; il n'y a que la Reine qui y est allée avec les dames.

Le Roi a soupé seul ce soir. La Reine a soupé avec M[me] de Modène et les dames des deux palais; la reine de Pologne n'y étoit pas. La Reine auroit été seule à un des grands côtés de la table, si M[me] de Modène n'y avoit pas soupé; mais M[me] de Modène s'étant mise à ce même côté, M[mes] de Luynes et de Boufflers se sont placées de l'autre côté.

A la présentation des dames aujourd'hui, il y en a eu trois ou quatre que le Roi a refusé de recevoir. On a fait une liste dans laquelle étoient les femmes de grande condition de cette cour-ci et les filles qui sont chanoinesses, car le Roi salue toutes les chanoinesses. Il y en a une qui est M[lle] de Ligneville, fille de condition, qui n'est point chanoinesse; elle n'a point été mise sur la liste, parce que l'étiquette est que les filles ne sont point saluées par le Roi et qu'elles ne mangent point avec la Reine, ni ne montent point dans ses carrosses. M[lles] de Mailly ont cependant fait leur cour, et M[lle] de Villeneuve, qui étoit attachée à M[lle] de Clermont; mais elles sont présentées chez la Reine, et le Roi ne les baise point. M[lle] de Ligneville s'est cependant avancée avec les autres dames; elle est entrée chez le Roi. M. de Fleury a été étonné de la voir; il a dit au Roi qu'elle n'étoit point sur la liste; mais comme elle étoit présente, le Roi l'a baisée.

Le Roi arriva hier ayant dans son carrosse, qui n'est

qu'à quatre places, M. le Premier à côté de lui, M. de Bouillon et M. de Villeroy sur le devant. Cet arrangement est fait déjà depuis plusieurs jours et déplaît beaucoup à M. de Bouillon. M. le Premier prétend que c'est le droit de sa charge. Je croyois qu'il avoit droit d'avoir une place dans le carrosse, mais non pas celle du fond. Mais le Roi dit que personne n'a droit d'avoir de place dans son carrosse, qu'il y fait monter ceux qu'il veut. M. de Bouillon est furieux; le Roi lui a dit de ne lui en point parler pendant le voyage, qu'il examineroit cette affaire à Versailles.

Le Roi a travaillé, depuis six heures jusqu'à près de dix heures, ce soir, avec M. d'Argenson seul; et M. d'Argenson a été ce soir chez la Reine, depuis son souper jusqu'à une heure après minuit.

MM. les maréchaux de Noailles, de Belle-Isle et de Maillebois sont ici; il est décidé que la Reine restera ici autant de temps que le Roi sera en Alsace. Il est arrangé qu'un aide de camp du Roi viendra de Fribourg à Strasbourg tous les jours lui rendre compte de la nuit de la tranchée; on croit que le Roi ne sera pas longtemps à Strasbourg, tout ou plus quatre ou cinq jours; il ira à Landau et reviendra à Brisach. Il doit à son retour passer par Vesoul : je le lui ai entendu dire aujourd'hui; il n'ira point à Besançon ni même à Dijon : il n'est pas content du parlement de Bourgogne, qui a été rebelle à ses ordres. Il a dit aujourd'hui devant moi qu'ils s'étoient mis à la raison depuis qu'il leur avoit été défendu de se séparer pour aller en vacance.

Les dames présentées ici sont en grand habit, et les dames qui ont suivi la Reine toujours en robe abbatue, comme à Metz. Les dames titrées ont été hier et aujourd'hui au souper du Roi, au petit couvert, avec plusieurs autres dames non titrées; elles ne se sont point assises; elles ont toutes ensemble quitté le souper après y avoir resté moins d'un quart d'heure.



OCTOBRE.

Gratification au médecin Castras. — Le Roi reçoit les chanoinesses de Remiremont et d'Épinal. — Nomination de M. de Laval au gouvernement de Béthune et de M. de Belle-Isle à la lieutenance générale de Lorraine. — Dureté du Roi pour la Reine. — Maisons de campagne du duc de Lorraine. — M. de Verneuil et la *Gazette de France*. — Revue passée par le Roi. — Nouvelles du siége de Fribourg. — Le maréchal de Saxe. — Le Roi et M. de Belle-Isle. — Mort de M. de Leuville. — Ordre de la maison du duc de Lorraine. — Impolitesse du Roi; son départ. — Mort de Madame sixième. — Difficultés faites par les ducs. — Détails sur la cour de Lorraine. — Bon sens de la reine de Pologne. — Description d'Ainville. — Le Roi à Saverne. — Nouvelles des armées d'Italie et de Bavière. — La Reine à la Malgrange. — Le couvent de la Mission. — La maison du primat. — Départ de la Reine. — Habitudes du roi de Pologne. — L'église de Saint-Nicolas. — La maison du prince Charles. — Arrivée de la Reine à Versailles. — Jugement sur le caractère du Roi. — Victoire du prince de Conty près de Coni. — Nouvelles des armées. — Siége de Fribourg. — Blessure de M. de Soubise.

Du jeudi 1er octobre, Lunéville. — J'ai oublié de marquer ce que j'appris hier. Le Roi a donné 1,000 écus de gratification et 1,500 livres de pension au sieur Castras, médecin de M. le maréchal de Belle-Isle, qui l'étoit de son armée en Bohême, et présentement de la ville de Metz; il est fort habile, et avoit été appelé en consultation dans la maladie du Roi. Lorsqu'il vint faire son remercîment à S. M., le Roi lui dit : « C'est à moi à vous remercier, au moins il faut que la reconnoissance soit réciproque. »

Le Roi avant son départ de Metz n'a point vu les deux chapitres des dames de cette ville; elles se présentèrent en grand manteau et habit de cérémonie; le Roi ne jugea pas à propos de les recevoir; elles allèrent chez la Reine, mais seulement avec la coiffure de cérémonie, et sans grand manteau. Je ne sais si je n'ai pas marqué que Mesdames leur avoient fait dire qu'elles pouvoient venir prendre congé d'elles sans grand manteau. Mmes de Saint-Pierre ne voulurent pas profiter de cette permission, et allèrent avec leurs grands manteaux; Mmes de Sainte-Marie en profitèrent, et allèrent en habit ordinaire.

Aujourd'hui le Roi s'est levé plus matin qu'hier, et s'est



recouché ; il n'a entendu la messe qu'un peu avant midi. Il y a toujours musique ici à sa messe comme à Versailles. Aujourd'hui on a chanté le *Te Deum*. Le capitaine des gardes du roi de Pologne, attaché à la personne du Roi, étoit derrière le fauteuil à côté et à la gauche de M. le duc de Villeroy, et les gardes du roi de Pologne, comme je l'ai déjà dit, à la gauche de ceux du Roi.

Hier une députation de trois chanoinesses du chapitre de Remiremont arriva ici ; elles ont été présentées ce matin par M[me] de Fleury au Roi qui les a baisées, et ensuite à la Reine, dont elles ont baisé la robe, suivant l'usage.

Le Roi a dit ce matin à M. de Laval, qui est ici lieutenant général employé sous les ordres de M. le maréchal de Belle-Isle, qu'il lui donnoit le gouvernement de Béthune. Ce gouvernement étoit vacant depuis trois ou quatre mois par la mort de M. de Taman, ancien lieutenant général et inspecteur de cavalerie ; il vaut 16,000 livres de revenu. M. de Laval rend celui de Philippeville qu'il avoit, qui ne vaut que 7,000 livres. Le Roi a donné aussi la lieutenance générale de Lorraine à M. le maréchal de Belle-Isle. Cette grâce a passé par le roi de Pologne, qui a dit à M. de Belle-Isle qu'il n'avoit pu refuser au Roi de lui donner cette charge ; elle est créée pour lui ; on y attache 24,000 livres d'appointements. Cet article n'est pas encore public, mais il est certain. Le Roi a dit à M. de Fleury : « Voilà votre lieutenant général ; je crois que vous aurez un peu de peine à lui donner des ordres. » M. de Fleury a fort bien répondu qu'il étoit accoutumé à recevoir ceux de M. le maréchal de Belle-Isle.

La Reine a fait aujourd'hui encore une nouvelle tentative auprès du Roi pour avoir la permission d'aller à Strasbourg. Le Roi lui a répondu avec la même sécheresse : « Ce n'est pas la peine, je n'y serai presque pas. » Elle lui a demandé ensuite si au moins elle ne pourroit pas rester ici, il lui a répondu sur le même ton : « Il faut partir trois ou quatre jours après moi. » La Reine est, comme

l'on peut juger, fort affligée d'un traitement aussi dur.

La reine de Pologne étant plus incommodée de son asthme, les deux Rois ont dîné avec la Reine et toutes les dames des deux Reines.

Cette après-dînée, M[lle] de Fleury a présenté l'abbesse et trois chanoinesses d'Épinal; elles ont été traitées comme celles de Remiremont.

Le Roi n'est sorti qu'à quatre heures; il a monté à cheval. On croyoit qu'il iroit à Ainville, qui est à deux petites lieues d'ici, et où il y a une galerie digne d'être vue. C'est un domaine de Lorraine sur lequel M. le duc Ossolinski a payé une somme de 200,000 livres, qui lui seroient rendus si par la suite des temps le Roi retiroit ce domaine. A présent le roi de Pologne le laisse jouir en entier des revenus de ce domaine, qui lui rapporte plus que l'intérêt de son argent. Le roi de Pologne a fait accommoder cette maison; je ne l'ai point encore vue. Le Roi a passé le long du rocher mouvant; le roi de Pologne le suivoit dans une calèche; il a été au Trèfle, dont j'ai déjà parlé; de là il a été à un autre lieu, éloigné d'environ un quart de lieue, que l'on nomme Jolivet. C'était une ferme, et c'est encore une ménagerie dont le roi de Pologne fait usage. Il a fait plusieurs appartements en bas, une grande salle et quelques chambres à coucher; en haut plusieurs petites chambres autour desquelles est un balcon ou galerie couverte, d'où le point de vue est fort beau; le château de Lunéville en fait le principal ornement. On voit de là tous les bâtiments du Roi qui dépendent de Lunéville et même le château de Craon, qui n'est qu'à une demi-lieue par delà Chanheux.

Le Roi a donné les entrées de la chambre à M. l'évêque de Metz; il les avoit eues dans Metz, comme évêque diocésain, de même que M. de Toul les a ici. M. de Creil, intendant de Metz, les avoit à Metz et en a usé encore ici, peut-être mal à propos. Le Roi n'avoit fait aucune grâce à M. de Metz; il a désiré celle-ci, il la lui a accordée.

Le peuple de Metz n'a pas été content de ce qu'on lui a rendu un propos du Roi en parlant de Metz, qui n'est peut-être pas vrai, qu'il quittoit Metz sans regret.

Le Roi a dit à M. de Verneuil, introducteur des ambassadeurs et secrétaire du cabinet ayant la plume, lequel est outre cela chargé de la *Gazette de France* : « Vous ferez sans doute un bel article de Lunéville, car je suis bien content de ce lieu-ci (1). »

J'ai oublié de marquer au sujet de la lieutenance générale de Lorraine, que cet arrangement devoit être fait il y a longtemps, lorsque M. le cardinal de Fleury fit créer et donner à son neveu le gouvernement. Il promit la lieutenance générale à M. de Belle-Isle; il le dit même aussi à M. de Verneuil, qui me l'a répété, qu'on ne seroit pas longtemps sans dresser le brevet de cette nouvelle charge; cependant cette promesse n'avoit eu aucune exécution.

Du vendredi 2, *Lunéville.* — Le Roi a entendu la messe aujourd'hui à sept heures et demie, et immédiatement après il a traversé son appartement pour entrer chez la reine de Pologne, qui est malade de son asthme, et dans son lit, et qui a eu même la fièvre, et est parti pour la revue. Cependant il n'avoit point vu la reine de Pologne depuis hier matin. La Reine est venue chez lui ce matin; il lui a demandé des nouvelles de la reine de Pologne; il en a même demandé au roi de Pologne pendant le dîner; mais on trouve avec raison qu'il auroit été très à propos et très-convenable qu'il allât la voir.

Le Roi n'a point arrêté d'abord à Chanheux. Il a été tout de suite voir la gendarmerie, qui l'attendoit dans une grande prairie, à la gauche de Chanheux, en allant d'ici. Les escadrons qui devoient être à cent quarante étoient à la revue à environ cent vingt tout au plus; les chevaux

(1) La Gazette de 1744 contient en effet, pages 488 à 490, un long détail sur le séjour du Roi à Lunéville.

un peu maigres. Cependant le total faisoit un beau coup d'œil, et l'on peut dire qu'elle n'est pas en mauvais état pour la fin d'une campagne. Le roi de Pologne a monté à cheval aussi pour la revue. Immédiatement après la revue, le Roi est revenu à Chanheux ; il a resté longtemps dans le salon à faire la conversation. Presque tous les officiers de la gendarmerie lui ont fait leur cour très-longtemps ; il a examiné aussi un plan de Fribourg et des ouvrages du siége. Après une heure de temps ou environ, on a servi dans une des petites chambres, à côté du salon, une table pour les deux rois, moitié gras pour le Roi, et maigre pour le roi de Pologne ; presque en même temps, dans le grand salon, une table de quarante couverts. J'y ai compté trente trois généraux à table ; M. d'Argenson y a dîné, M. de Fleury et beaucoup d'officiers de gendarmerie. Il y en a eu aussi en bas une de quarante couverts. Le dîner des deux rois a été grandement servi et assez long ; le Roi y a paru fort à son aise et a beaucoup fait la conversation. Après le dîner il n'a point voulu sortir de la petite chambre, pour ne pas déranger ceux qui étoient à table dans le grand salon ; il a ensuite passé dans une autre des petites chambres, où il a resté encore quelque temps en conversation sans paroître pressé. Il est parti à midi passé, ayant toujours M. le Premier à côté de lui, et sur le devant M. le duc de Villeroy et M. de Fleury. M. de Bouillon s'est trouvé un peu incommodé. Le Roi a embrassé plusieurs fois le roi de Pologne.

Il paroît par les nouvelles de Fribourg que si l'on prend cette place en peu de temps, ce sera par la mauvaise défense des assiégés ; car de notre côté l'on fait assez de fautes. On a commencé par creuser un canal pour détourner la rivière, et l'on a si peu observé la pente, qu'il s'en falloit sept pieds que l'on en eût pris assez. Il faudra recommencer l'ouvrage, auquel cependant il y avoit 4,000 travailleurs employés. L'attaque que l'on fit en 1713 étoit de l'autre côté de la rivière, du côté



du bastion Dauphin. Celle-ci est par le bastion du Roi, qui a à sa droite le bastion Saint-Pierre et à sa gauche le bastion de la Reine. Il n'y a de ce côté-là aucun ouvrage avancé; l'on va droit au glacis et au chemin couvert. Il paroît que l'on auroit aussi le dessein de miner et de faire sauter les châteaux. Cette place avoit été fortifiée par M. le maréchal de Vauban, dans le temps qu'elle appartenoit au Roi. C'est M. de Vallière qui est à la tête de l'artillerie de ce siége; mais il est bien vieux, et l'on dit sa tête affoiblie; c'est M. de Malézieux qui commande sous lui.

On envoie un gros corps de cavalerie vivre en Souabe, sur les terres de la reine de Hongrie, faisant partie de ce que l'on appelle l'Autriche antérieure (1). Il paroît aussi qu'il y a un projet d'envoyer M. le maréchal de Maillebois avec une armée du côté de Hanovre. Les mouvements que les ennemis semblent vouloir faire en Flandre pour se retirer, sont dans le dessein d'envoyer des troupes à Hanovre; ils n'osent décamper vis-à-vis M. le maréchal de Saxe, dont les partis et les détachements les ont prodigieusement incommodés toute cette campagne et battus presque partout (2). M. le comte de Clermont avec M. le chevalier de Belle-Isle ne sont pas encore partis, mais partent incessamment pour aller à Constance, et encore une autre place de la reine de Hongrie où il y a garnison en état de se défendre.

Le Roi paroît traiter fort bien M. le maréchal de Belle-Isle; mais il y a une cabale dans le ministère

(1) Ou Souabe autrichienne. La Souabe autrichienne comprenait : les comtés de Burgau, Montfort, Bregenz, Feldkirch, la ville de Constance, la seigneurie de Nellenbourg, le comté de Hohenberg, quelques villes sur le Danube (Willingen, etç.), les quatre villes forestières, le Brisgau avec Fribourg, l'Ortenau avec Kehl. L'Autriche a perdu, à la paix de Presbourg, en 1805, ses possessions en Souabe, qui furent données au grand-duc de Bade et au roi de Bavière.

(2) La campagne défensive sous Courtray que fit le maréchal de Saxe, en 1744, après le départ du Roi, est en effet très-remarquable. D'Espagnac l'a racontée en détail dans son excellente *Histoire du maréchal de Saxe*.

pour l'éloigner d'auprès du Roi, et l'on croit que pour donner un prétexte honorable à cet éloignement, on pourroit bien l'envoyer, avec la qualité de ministre plénipotentiaire, auprès de l'Empereur.

On a eu nouvelles ces jours-ci que M. de Leuville, fils unique de feu M. de Leuville et neveu du bailli de Givry, mort depuis peu de ses blessures, a été tué au siége de Coni; il avoit été pris par les Barbets (1) avec M. de Langeat. Il avoit voulu se sauver, et c'est en se sauvant qu'il a été tué; il ne reste plus à Mme de Leuville qu'une fille, qui doit être fort riche.

L'ordre et la règle qui règnent dans cette maison m'ont donné curiosité de faire des questions à M. le duc Ossolinski, grand-maître de la maison. Voici à peu près ce qu'il m'a dit. Les revenus du roi de Pologne sont en tout de deux millions qu'il touche de la Lorraine, ou plutôt du Roi. Il donne sur cela pour la maison de la Reine, je crois, 200,000 livres; tous les comptes sont arrêtés tous les huit jours, et les difficultés décidées s'il y en a. On s'assemble pour cela tous les vendredis, et cette assemblée, qui est de quatre ou cinq personnes, s'appelle le conseil aulique. La dépense ordinaire du roi de Pologne est de 80,000 livres par mois, l'extraordinaire quelquefois de 30,000, quelquefois moins; celle des bâtiments au moins de 50,000 livres par mois. Chanheux coûte fort cher au roi de Pologne; il a fait outre cela un établissement à Nancy, qui lui revient à 800,000 livres. Ce sont douze missionnaires jésuites auxquels il donne à chacun 800 livres; ils ont trois domestiques, qui ont chacun 500 livres;

(1) On appelait Barbets les montagnards des Alpes qui faisaient la guerre de partisans, et un peu le brigandage, dans les gorges et les défilés du comté de Nice, interceptant et pillant les convois, attaquant les hommes isolés, les courriers, et même des détachements lorsque leurs bandes étaient assez fortes. Les Barbets des Alpes ressemblent, comme on le voit, aux Miquelets de Catalogne.



il leur a fait bâtir une belle et grande maison et une belle église ; ils sont chargés de distribuer tous les ans aux pauvres honteux, sur le certificat de l'évêque, de l'intendant et du président de la cour souveraine, 12,000 livres d'aumônes manuelles; cette somme est encore comprise dans la fondation. Le roi de Pologne a encore bâti la chapelle de Bon-Secours, dont j'ai parlé, qui est desservie par des Minimes. Il a encore fondé un hôpital à Plombières pour vingt-quatre soldats malades. Indépendamment de tout ce qu'il a fait dans le château de Lunéville, il a fait le rocher mouvant qui est un ouvrage très-cher, le salon que l'on appelle le Trèfle, les sept petites chartreuses, une huitième plus grande, qu'il a donnée pour l'usage à M. de la Galaisière, le canal, qui n'étoit qu'un marais, les cascades, le salon qui est au-dessus, Chanheux, Jolivet, qui est une ferme dont le point de vue est Lunéville; il y a fait construire un bâtiment logeable et accommoder un jardin; il a fait aussi accommoder Ainville, qui est à deux lieues d'ici, où il y a une belle galerie. C'est au domaine de Lorraine, sur lequel M. Ossolinski a donné 200,000 livres, et le roi de Pologne lui en laisse la jouissance. Il y a un arrangement fait avec les fermiers généraux, et cette terre vaut 12,000 livres au moins à M. Ossolinski. J'oubliois encore à Lunéville le salon de musique, nommé le kiosque, où il y a des petites figures qui jouent de plusieurs instruments par l'effet de l'eau. Malgré toutes ces dépenses, il n'est jamais rien dû dans la maison au bout du mois, et en tout le roi de Pologne n'a aucunes dettes.

La reine de Pologne est fort choquée de ce que le Roi n'a pas jugé à propos de la venir voir avant son départ, ni même d'envoyer savoir de ses nouvelles. Il n'a rien dit non plus en partant, ni en général ni en particulier, à aucun des grands-officiers du roi de Pologne sur la manière dont il a été servi ici. Toutes les dames les plus considérables de ce pays-ci non-seulement lui ont été



présentées, mais lui ont fait leur cour le plus qu'il leur a été possible; il n'a parlé à aucune.

La Reine a été voir la gendarmerie cette après-dînée, et ensuite Chanheux; elle est revenue jouer ici à cavagnole à l'ordinaire; elle soupe avec les dames des deux palais. Mlle de Vaugles a eu l'honneur de souper avec elle pour la première fois. C'est une fille de la première noblesse d'Alsace, chanoinesse de Sainte-Marie à Metz depuis longtemps. Mme de Modène n'ayant point de dame d'honneur actuellement l'a priée de la suivre en Alsace; on a demandé l'agrément du Roi avant son départ pour qu'elle mange avec la Reine.

Du samedi 3, Lunéville. — La Reine a reçu un courrier ce matin qui lui a apporté la nouvelle de la mort de Madame Sixième à Fontevrault; elle auroit eu huit ans accomplis le 16 mai prochain: c'est celle que l'on disoit ressembler au roi de Pologne. La Reine, qui devoit manger avec les dames, a mangé seule dans un cabinet de l'appartement du roi son père, et les dames ont mangé à la table destinée pour la Reine dans le même cabinet en galerie où la Reine devoit manger. Le roi de Pologne mange dans la salle de la musique, mais il n'y a point de concert. Le cardinal Tencin est ici; il mange avec le roi de Pologne. Les cardinaux ont droit d'avoir un fauteuil devant les rois de Pologne; on en a présenté un au cardinal Tencin, comme on avoit fait à Meudon au cardinal de Fleury, et ici au cardinal de Rohan; le cardinal Tencin ne l'a pas accepté, et a pris une chaise à dos. J'oubliois de marquer que c'est M. le duc Ossolinski, que l'on appelle ici tout court M. le Duc, qui a servi la Reine à son dîner.

M. Doria est ici avec M. de Palavicini, envoyé extraordinaire de Gênes, qui retourne à Francfort; M. Doria va se promener en Alsace par curiosité, car il ne suit point le Roi; il n'y a de ministres étrangers qui le suivent que les deux ambassadeurs de famille, M. de Schmettau et l'ambassadeur de Malte.



Du dimanche 4, Lunéville. — Les ducs qui sont ici ne voulurent point manger hier avec le roi de Pologne, à cause de la chaise à dos du cardinal Tencin; on avoit mis d'abord deux fauteuils; mais avant que le roi de Pologne fût à table il y en avoit déjà un d'ôté. M. le duc de Gesvres, M. le duc de Villars, M. le comte de Tessé, grand d'Espagne, étoient ici hier et dînèrent chez le Primat (1). Aujourd'hui, pour éviter cet embarras, on a proposé au roi de Pologne, en lui disant la raison tout simplement, de dîner au kiosque, salon à la polonoise qui est dans le jardin dont j'ai déjà parlé; là il n'y a point de cérémonial, tout le monde y a des chaises à dos; et il y dîne actuellement.

La Reine dîna hier seule, comme je l'ai dit; cependant l'après-dînée le roi de Pologne lui persuada d'aller voir le rocher mouvant, Jolivet et le salon de la cascade; au retour de la promenade elle se renferma, et soupa encore seule. Hier, il arriva un gentilhomme ordinaire du Roi qu'il envoyoit savoir des nouvelles de la reine de Pologne, apparemment pour réparer un peu par cette attention de ce qu'il ne l'avoit point été voir en partant; mais ce qui est singulier, c'est que ce gentilhomme n'étoit chargé d'aucun ordre pour la reine ni pour le roi de Pologne. M. de Gesvres, qui étoit encore ici, lui conseilla fort de leur faire toujours des compliments du Roi. Il n'osoit pas aller au delà de sa commission; il fallut que M. de Gesvres lui dît qu'il le prenoit sur lui.

Les dames jouèrent dans le même salon où la Reine joue; plusieurs furent souper chez M. de la Galaisière, intendant, chancelier et chef du conseil. Il ne loge pas chez lui; son logement étant dans une des ailes qui a été brûlée et qui vient d'être rebâtie, il loge en attendant dans un bel appartement que l'on appelle celui du car-

(1) Le primat de Lorraine était l'abbé de Choiseul.

dinal de Rohan parce qu'il l'a occupé plusieurs fois, dont l'entrée est affreuse. M. de la Galaisière tient un grand état; on dit que sa place lui vaut 70,000 livres de rente au moins. Ce matin, la Reine a été à la grande messe à la chapelle, dans une petite niche faite pour la reine de Pologne en bas; après la grande-messe elle a assisté au sermon du confesseur du Roi qui a prêché en polonois, avec beaucoup de volubilité; il a été assez long, et a commencé par le compliment, qui a duré longtemps. La Reine dit que le sermon a été beau.

Le roi de Pologne a un grand maître de sa maison, qui est M. le duc Ossolinski, dont la charge, à ce que l'on m'a dit, lui vaut environ 70,000 livres; un grand maréchal, qui est M. de Mechek. Ce sont ces deux hommes qui tiennent l'ordre et la règle dans la maison; et ce M. de Mechek faisoit observer la même règle dans le temps que le roi de Pologne étoit à Chambord, n'ayant pour tout revenu que 100,000 écus, sur quoi il donnoit 80,000 livres à la reine de Pologne pour l'entretien de sa maison; et dès lors, à proportion, ces deux maisons étoient honorablement servies et sans aucune dette. Il y a outre cela un grand-veneur (M. le chevalier de Thianges), chargé de toutes les chasses et de l'équipage pour le cerf, tant des chiens que des chevaux; un premier écuyer (M. de Sali, Polonois). Le roi de Pologne a huit attelages actuellement, et la reine quatre seulement; mais ce qui regarde la maison de la reine est absolument séparé. Elle n'a point de premier écuyer; c'est M. de Villancourt, son premier maître d'hôtel, qui se mêle aussi de l'écurie. Le roi de Pologne a un premier maître d'hôtel (M. de Marsan, qui l'étoit du feu duc Léopold); mais il ne se mêle d'aucun détail, seulement de l'honorifique. Il y a beaucoup de chambellans, soit payés, soit *ad honores*, beaucoup de gentilshommes. Plusieurs des uns et des autres sont à la guerre actuellement. Le roi a huit pages et la reine quatre; ils ont le même gouverneur,



qui est un abbé Guyot, frère servant de l'ordre de Malte. Le roi a trente-six valets de pied, et environ cent-soixante gardes, y compris les officiers; les chevaux des gardes sont nourris dans les écuries du Roi. Il n'avoit d'abord qu'une compagnie des gardes, commandée par M. le marquis de Lamberti, que le Roi [fit] lieutenant général à la prière du roi de Pologne sans qu'il eût passé par aucun grade et ayant peu servi. Le Roi fit aussi de la même manière maréchal de camp celui qui commande ici les Invalides qui servent à la garde du roi de Pologne. Il y a encore ici un nouvel établissement de cadets, bien tenus; ils sont vêtus de jaune; ils ont servi à la garde du Roi, en dehors, du côté du jardin, pendant le séjour qu'il a fait ici. Je ne parle point encore du régiment des gardes de Lorraine, commandé par M. le prince de Beauvau, fils de M. de Craon. Il fait ici les fonctions de M. le duc de Gramont. Ce régiment est actuellement en campagne; on y a joint le régiment du Perche dont il a pris le rang. Il y a outre cela plusieurs bataillons de milices de Lorraine, des maréchaussées bien tenues et vêtues de la livrée du roi de Pologne.

Du lundi 5, *Lunéville.* — La Reine ne joua point encore hier; elle dîna et soupa avec des dames; cette table est très-grande et très-bien servie; c'est par la bouche de la reine de Pologne. L'ordre dans cette maison est pareil à celui du roi de Pologne, et avec 240,000 livres, sur quoi elle paye une dame d'honneur (Mme de Linange), quatre dames du palais (Mmes la marquise de Boufflers, la comtesse de Choiseul, femme de son chevalier d'honneur, Mme d'Armoise, sœur de feu M. de Beauvau, tué à Ypres, et Mme de Raigecourt (1), un chevalier d'honneur (2), un pre-

(1) Dont le mari est homme de grande condition de ce pays-ci. Un de ses frères vient d'être fait aumônier du Roi. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) M. de Choiseul. (*Note du duc de Luynes.*)

mier maître d'hôtel (1), qui se mêle de toute la maison (bouche, écurie, etc.), des gentilshommes, pages, valets de pied, livrée, son entretien personnel et ses menus plaisirs. Outre cela, elle fait des présents au roi de Pologne à toutes ses fêtes, suivant l'usage polonois, et a toujours de l'argent de reste; on estime par exemple que le voyage de Meudon lui a coûté 60,000 livres d'extraordinaire. Le jour qu'elle y apprit, par un courrier de M. d'Argenson, le meilleur état du Roi, après l'extrémité où il avoit été, elle fit donner 50 louis au courrier. On me contoit ces jours-ci une réponse bien sensée qu'elle fit à l'occasion de cette maladie. Elle étoit à Meudon lorsque la Reine partit pour la Lorraine; de Braine, la Reine lui envoya un courrier pour l'instruire des mauvaises nouvelles qu'elle venoit de recevoir, et qui ne laissoient nul lieu de douter que les premières à recevoir seroient celles de la mort. La reine de Pologne ne dit rien d'abord en recevant cette lettre et ne fit aucun mouvement qui pût marquer son affliction; étant seule, elle fit appeler M. l'abbé de Choiseul, primat de Lorraine et grand-aumônier du roi de Pologne (dont la place vaut plus de 30,000 livres de revenu); il étoit avec elle à Meudon. Elle lui dit qu'elle vouloit partir sur-le-champ pour Lunéville; il lui représenta que la Reine alloit revenir vraisemblablement, qu'elle lui seroit nécessaire pour sa consolation, que d'ailleurs la trouvant en chemin ce seroit un embarras réciproque pour les chevaux. Aucune de ces raisons ne l'arrêta, et ce ne fut que par la nécessité de donner le temps pour se préparer au départ qu'elle remit au surlendemain. Elle dit au primat, qui me l'a redit : « On ne doutera pas que dans cette malheureuse circonstance, ce que le roi de Pologne et moi avons de plus cher ne soit la Reine et M. le Dauphin; nous voudrions bien

(1) M. de Villaucourt. (*Note du duc de Luynes.*)

servir à leur consolation; mais il ne convient pas que nous soyons dans le même lieu qu'eux. Nous n'entendons rien au gouvernement françois, et il ne faut pas qu'on puisse dire que nous ayons eu la moindre part aux arrangements qui se prendront. »

La Reine devoit aller dîner aujourd'hui à Ainville : le roi de Pologne le désiroit; elle a senti que c'étoit un trop grand dérangement pour sa maison; elle a préféré de dîner ici. Elle va se promener cette après-dînée malgré le très-vilain temps qu'il fait. Outre les dames des deux palais, il y avoit aujourd'hui à la table de la Reine Mme de Gustine, chanoinesse d'Épinal, une autre chanoinesse du même chapitre nommée Mme de Ludres, une autre Mme de Ludres, dont le mari est homme de la haute noblesse de Lorraine et fort riche, Mme de Marsan, dont le mari est premier maître d'hôtel du Roi, et Mme de Laval (Saint-Simon), dont le mari commande en Lorraine sous les ordres du Roi et de M. de Belle-Isle.

Je n'ai encore parlé d'Ainville qu'en passant. La maison n'est rien, et ressemble à une honnête ferme du côté de la cour; il y a seulement un appartement que le roi de Pologne a fait accommoder assez bien pour la Reine et un pour lui, cependant sans magnificence. A droite et à gauche du bâtiment sont deux galeries couvertes en bas et découvertes en haut; celle d'à droite conduit à un berceau, et ce berceau à la grande et belle galerie. Les deux terrasses d'en haut sont bornées chacune par une espèce de kiosque ou cabinet. La galerie est terminée de chaque côté par un salon assez petit; elle a 164 pieds de long indépendamment des salons, 21 pieds de large, et seulement 18 pieds de haut. Il y a à chaque bout deux poêles de faïence, qui ont la forme de beaux vases de porcelaine, et un autre poêle en forme de commode vers le milieu. Du milieu de ladite galerie on entre dans un appartement petit, mais fort orné et décoré avec goût; de toutes parts sont des jardins et des treillages verts. Le



pavé de la galerie est de stuc ou composition; ce sont de petits carreaux blancs et gris; le dessus est une espèce d'onde et une rose dans le milieu; chaque carreau coûte à ce que l'on dit 20 sols; à ce prix il y en a pour près de 11,000 livres. Les poêles en vase coûtent à Strasbourg 100 pistoles pièce. Du côté gauche de la galerie, en y arrivant du château, il n'y a que des fenêtres, vis-à-vis lesquelles sont des peintures des différentes maisons du roi de Pologne.

M. d'Ossolinski me contoit aujourd'hui que le roi de Pologne, indépendamment de sa maison, dépense tous les ans pour ses cadets 66,000 livres, 45,000 livres pour la chasse (le grand-veneur ne convient pas de ce fait, il dit au plus 18,000 livres), 25,000 livres pour la musique, et 18,000 livres pour la comédie. Il y a quarante-huit cadets, dont vingt-quatre polonois et vingt-quatre lorrains, et douze officiers; ils ont toutes sortes de maîtres, sont logés, nourris très-bien, chauffés et éclairés. Tous les deux ou trois ans il en sort douze, six polonois et six lorrains, qui sont placés à la suite de quelques régiments françois, et le roi de Pologne leur conserve 2,000 livres de pension à chacun pendant deux ans seulement, à moins qu'ils n'aient plus tôt un emploi qui les mette en état de subsister. Le roi de Pologne donne outre cela 500 livres par mois pour les pauvres, et a désiré que les grands-officiers de sa maison se cotisassent aussi pour faire l'aumône; ils donnent donc à eux tous 400 livres par mois. Ces 900 livres sont remises entre les mains des aumôniers du roi de Pologne, qui en font la distribution.

Du mardi 6, *Lunéville.* — Il y eut hier comédie, mais la Reine n'y alla point, ni le roi de Pologne. Il n'a plus de musique à son dîner depuis la nouvelle de la mort de Madame; il y a seulement des trompettes; il n'y a rien du tout pendant le souper. Hier même, il n'y eut point de table le soir, n'y ayant eu presque personne la veille pour la remplir. Les dames allèrent à la comédie; il n'y



eut point de jeu. Après le souper, qui fut à l'ordinaire, il y eut un pharaon, qui dura longtemps. M. de la Galaisière avoit demandé la permission au roi de Pologne, qui la donna pour cette fois.

S. M. Polonoise a aussi accordé ces jours-ci, à la prière instante de la Reine, des lettres de grâce à un M. d'Esclinslatt, accusé de duel; mais cette grâce n'a pas été obtenue sans peine. Le roi de Pologne n'est pas si rigoureux qu'en France sur les duels, n'étant pas astreint par les mêmes serments que le Roi; mais il se fait grand scrupule sur les homicides; il a fallu que M. l'évêque de Metz ait aussi sollicité, et le roi de Pologne lui dit qu'il en chargeoit sa conscience.

La Reine a reçu une lettre ou deux du Roi dont elle a paru contente; le Roi lui mande qu'il a eu tout sujet d'être satisfait de la manière dont il a été reçu par le roi de Pologne et par ses sujets, qu'il la prie de l'en remercier, qu'il a été bien fâché de ne pas voir le roi de Pologne avant son départ, qu'il crut qu'il étoit trop matin et qu'il l'incommoderoit. Il a envoyé 200 louis pour être distribués dans la maison du roi et de la reine de Pologne. Le Roi trouva, en arrivant samedi dernier à Saverne, le jardin illuminé, qui faisoit un effet fort agréable; il y mangea seul, servi par M. le cardinal de Rohan et ensuite par M. le Coadjuteur; il dîna seul aussi le lendemain, et ne sortit point de tout le jour de la maison; il joua toute l'après-dînée au piquet. Il dit que lorsqu'il monte à cheval ou qu'il marche à pied il sent encore quelquefois des douleurs dans les entrailles. Il traita M. de Soubise avec toutes sortes de bontés. Il n'apprit que le dimanche au soir par M. d'Argenson la mort de Madame. Cette nouvelle n'a dû rien déranger aux fêtes de Strasbourg.

On ne parle pas trop bien de notre armée en Italie. Le siége de Coni n'avance pas autant que l'on voudroit, et le roi de Sardaigne a reçu un renfort de 7 à 8,000 hommes de M. de Lobkowitz. D'un autre côté, les choses



vont mieux en Bavière; M. de Ségur s'est rendu maître de Donauwerth et d'un pont que les ennemis n'ont pas eu le temps de replier, et il y a eu un corps de leurs troupes battu.

M. le comte de Clermont est parti pour aller à Constance avec un gros corps de troupes, et M. de Laval vient de recevoir des ordres pour faire marcher la maison du Roi et la gendarmerie, qui étoient cantonnées en Lorraine, et les faire avancer vers Fribourg, où ils vont vraisemblablement remplacer de la cavalerie détachée pour d'autres expéditions. Le siége de Fribourg ne va pas vite; cependant on espère que cette fois-ci le travail pour détourner la rivière sera mieux fait que le premier, et l'artillerie devoit commencer hier à tirer.

La Reine a donné une très-belle boîte à M. d'Ossolinski, et en a acheté en tout, ici, d'un marchand de Paris, pour 20,000 livres, pour donner dans la maison du roi de Pologne. Il est décidé d'hier que M. de la Galaisière, comme chancelier, donnera à manger à la Reine à Bar-le-Duc. Les intendants n'ont point eu encore cet honneur.

Du mercredi 7, la Malgrange. — La Reine est arrivée ici avant midi aujourd'hui; le roi son père y étoit arrivé deux heures auparavant; c'est lui-même qui a arrangé tous les logements. La Reine est logée dans l'appartement que la reine de Pologne a pris pour elle dans le bâtiment du commun. C'est ce logement, dont j'ai parlé, qui est richement orné, mais trop chargé de dorures. Les dames de Nancy ont eu permission de venir faire leur cour en robe de chambre, et de même celles de Lunéville que le Roi a nommées. Toutes les dames qui sont ici ont mangé soir et matin avec la Reine. Les tables étoient dans cette belle et grande salle vis-à-vis la goulette, où il y a au milieu de la table un surtout d'où il sort une nappe d'eau qui va pendant tout le temps que l'on est à table. Après le dîner la Reine et le roi son père se sont enfermés. La Reine s'étoit un peu promenée dans la maison avant le



dîner; elle s'est aussi promenée en sortant de table, à quatre pas de la maison; mais cette promenade n'a duré qu'un quart d'heure; les dames ont joué, dans la galerie, à quadrille.

J'ai été voir le petit établissement pour les trois pères Capucins dans le jardin; tout y est en petit, mais fort proprement accommodé; il y a une chapelle où le Saint-Sacrement repose, qui est fort jolie, très-ornée et proportionnée au reste du bâtiment. Ils ne quêtent point, et sont aussi aumôniers de la Malgrange, tant pour dire la messe que pour distribuer tous les vendredis les aumônes qui se trouvent dans le tronc, qui est auprès du grand crucifix, dont j'ai parlé. Le roi de Pologne leur fait payer tous les mois 12 livres pour chacun; ils ont outre cela un petit potager, et l'un d'eux a une messe libre tous les jours. Ils font tous les vendredis une procession autour du grand crucifix; on y vient aussi en procession de Nancy certains jours de l'année. M. l'évêque de Toul m'a dit y être venu en procession, suivi d'un clergé nombreux et des deux compagnies de pénitents de la vieille et de la nouvelle ville de Nancy. J'ai été aussi voir la mission établie dans le faubourg de Nancy de ce côté-ci par le roi de Pologne. La chapelle où est le Saint-Sacrement est assez grande, très-claire et magnifiquement ornée; le roi de Pologne s'y est réservé un très-grand appartement, rempli de beaucoup de sculptures fort belles; les dortoirs, réfectoires, etc. sont beaux; il y a des chambres pour ceux qui veulent y faire des retraites. C'est le P. de Menou qui est à la tête de cette fondation. Rien n'est si grand, si magnifique, ni si utile; le roi de Pologne voudroit bien pour le rendre plus solide après sa mort que le Roi consentît dès ce moment à l'union qu'il voudroit faire d'un bénéfice à cette maison de missionnaires; il n'a pu l'obtenir jusqu'à présent. J'ai été voir aussi la maison du primat (l'abbé de Choiseul) et son église primatiale, qui est toute neuve, fort large, pas tout à fait assez longue, très-claire



et dont le dôme est peint, ce qui ne fait pas un effet agréable, tout le reste de l'église étant blanchi. Cette église a été bâtie par le feu duc Léopold, qui avoit donné la primatie à son frère. Il avoit voulu ériger Nancy en évêché; il ne put y réussir; il demanda au pape d'y avoir un primat au lieu d'un prévot ou princier (comme l'on dit à Metz) à la tête du chapitre; il obtint une bulle qui a mis cet établissement en règle. Il y vint plusieurs bénéfices, de manière que cette place vaut plus de 30,000 livres de rente aujourd'hui. Le roi de Pologne y a uni de son autorité un chapitre de Nancy, dont l'église tomboit en ruine.

J'oubliois de marquer que le roi de Pologne a dîné aujourd'hui, en même temps que la Reine, avec tous les hommes qui ont droit de manger avec lui; la table étoit dans une salle assez grande qui joint la grande salle.

Du vendredi 9, *Sarrebourg.* — Le roi de Pologne alla avant-hier se coucher à neuf heures et demie, à peu près dans le même temps que la Reine alloit se mettre à table; elle soupa dans la même grande salle, avec toutes les dames, où elle avoit dîné. M. d'Ossolinski et M. de Mechek, grand-maréchal, mirent la table du souper dans la même salle où le roi de Pologne avoit dîné; tous les hommes y étoient. M. l'évêque de Toul et M. l'évêque de Metz y avoient dîné avec le roi de Pologne, l'un à sa droite, l'autre à sa gauche. A la Malgrange, il n'y a nul cérémonial; tous les hommes ont des chaises à dos devant le roi de Pologne. En général le roi de Pologne n'est pas difficile sur le cérémonial; il suffit d'avoir le rang de colonel pour dîner avec lui; et même ayant été à Lunéville lui faire ma cour, pendant son dîner, il me fit asseoir; ce n'est pas une grâce particulière, il l'accorde à beaucoup d'autres.

Au sortir du souper, avant-hier, la Reine revint dans la petite galerie où elle s'arrêta à causer avec toutes les dames, et ensuite se retira. Avant que de se coucher, elle



donna l'ordre à M. de Chalmazel d'aller à Commercy, de sa part, faire des compliments à Mme la duchesse de Lorraine (1), qui avoit envoyé complimenter la Reine à son passage à Bar. Mme la duchesse de Lorraine est toujours dans le même état depuis deux ou trois ans; elle a eu des attaques d'apoplexie, et sa tête est affoiblie, au point qu'il y a peu de temps dans la journée où elle soit à elle-même.

Le roi de Pologne partit hier de la Malgrange à sept heures du matin, avant que la Reine fût éveillée; il alla l'attendre à Void par delà Toul, où elle devoit dîner, et il devoit immédiatement après repartir pour aller à Bar-le-duc, où la Reine a couché. Il en use de même lorsqu'il voyage avec la reine de Pologne; il part toujours de grand matin, et est arrivé quelquefois avant que la reine soit partie. Il est dans l'habitude de fumer beaucoup; il prend sa pipe en arrivant, et demande dix fois si la Reine n'arrive point. La Reine partit à neuf heures de la Malgrange, et alla entendre la messe à la mission à Nancy. Je n'avois vu le bâtiment de la mission qu'en dehors, en passant à Nancy; j'y fus avant-hier. C'est un fort beau bâtiment : la face est sur la rue; il y a deux ailes, qui avancent sur un très-grand jardin fermé de murailles, au delà duquel est encore un terrain, appartenant à la mission, planté en vigne. J'ai déjà parlé de ce bâtiment; il n'y avoit que cet article que j'avois oublié.

Je partis hier de la Malgrange à onze heures; j'arrêtai à Saint-Nicolas, qui est la première poste; j'entrai dans l'église, qui est digne d'être vue; c'est un très-beau vaisseau; elle est très-ancienne et trop grande pour une aussi petite ville. On trouvera mes observations dans un petit volume séparé (2), sur un monument qui m'a paru

(1) Élisabeth-Charlotte d'Orléans, veuve en 1729, de Léopold-Joseph-Charles, duc de Lorraine.

(2) Ce volume ne s'est pas retrouvé à Dampierre.

remarquable. J'allai de là voir la saline de Rosières, qui est digne de curiosité; on trouvera de même mes remarques sur cette saline. De là je vins à Lunéville, où je ne fis que changer de chevaux. Le chemin de Lunéville jusqu'à Benaménil est une chaussée droite et sans aucun détour. Je vis en passant la maison du prince Charles de Lorraine, qui est à l'extrémité du faubourg de la ville, de ce côté-là; je n'y entrai point; mais le coup d'œil m'en parut agréable; elle est blanche, couverte d'ardoise; au milieu, un gros pavillon qui doit former un salon de forme agréable, un corps de logis à droite et à gauche; en tout elle est petite. Le jardin est tout le long du chemin; il est rempli de palissades à hauteur d'appui; il est long et étroit et finit en pointe comme un clavecin. A une lieue de là, on trouve un carrefour de quatre grandes avenues; celle d'à gauche conduit au château de Craon, qui appartient encore à M. le prince de Craon. J'oubliois de marquer que le prince Charles n'a jamais voulu vendre sa maison; elle lui appartient encore. De Benaménil à Blamont, le chemin est encore beau, mais il y a un peu à monter et à descendre; de Blamont à Heming, il y a deux postes, où l'on ne cesse de monter et de descendre continuellement; de là ici (1), il n'y a qu'une petite poste et peu de montagnes; en tout cette route est une chaussée parfaitement belle. Sarrebourg est une petite et vilaine ville, dépendante de Phalsbourg, dont M. de Chalmazel est gouverneur.

Du dimanche 25, *Versailles.* — La Reine arriva ici le mardi 13. J'avois quitté la Reine à la Malgrange, d'où j'ai été à Saverne et à Strasbourg pour voir ces deux maisons de M. le cardinal de Rohan, qui sont dignes de curiosité. Le lundi 12, j'allai de Strasbourg à Mutzig, autre maison de M. le cardinal de Rohan; j'y étois le jour que la Reine

(1) Sarrebourg.

arriva à Versailles ; j'en repartis le 14 et je n'arrivai ici que le 19 au soir ; mais j'ai su par Mme de Luynes que le jour de l'arrivée de la Reine il se trouva ici un nombre prodigieux de dames ; on en compta soixante-quatre dans la chambre de la Reine. Depuis ce jour, tous les jours gras la Reine a soupé avec des dames, comme elle faisoit avant son voyage.

J'ai su aussi que le Roi a écrit des lettres charmantes au roi de Pologne et à Mme de Ventadour. J'ai marqué ci-dessus qu'on s'attendoit qu'à son départ de Lunéville il iroit chez la reine de Pologne, qui y est malade, et qu'elle fut fort piquée de ce qu'il étoit parti sans la voir, s'étant contenté de demander de ses nouvelles ; il écrivit deux jours après à la Reine, de la manière la plus propre à réparer autant qu'il est possible ce manque d'attention, et depuis encore il a écrit au roi de Pologne une lettre remplie de sentiment et d'amitié. Je crois avoir marqué aussi que quelques jours après son départ il envoya 200 louis pour être distribués dans la maison du roi de Pologne, mais jusqu'à présent il n'a fait aucun présent aux grands-officiers de cette cour. La réception du Roi à Saverne, où il arriva le samedi 3 et y séjourna le dimanche 4, et le séjour de S. M. à Strasbourg, où il fut jusqu'au samedi 10, qu'il en partit pour aller à Schelestadt et de là aller coucher au camp, ces huit jours de la marche du Roi feroient une relation longue et curieuse ; mais je n'ai été témoin d'aucune des fêtes, le Roi n'ayant voulu mener à Fribourg que ceux qui l'avoient suivi en Flandre. Je n'ai pu arriver à Strasbourg que le jour de son départ. Ce qui est certain, c'est qu'aucune de ses villes ni de ses provinces ne lui a montré autant de zèle, d'amour et de magnificence que l'Alsace et Strasbourg. Il y aura une relation de toutes ces fêtes, et même des planches gravées, à ce que m'a dit le prêteur royal, qui est M. de Klinglin (1).

(1) Voir l'ouvrage intitulé : *Représentation des fêtes données par la ville*

Le samedi 10, M. le cardinal de Rohan vit monter le Roi en carrosse et resta jusqu'au moment de son départ. Mademoiselle, qui étoit arrivée à Strasbourg, même avant le Roi, voulut aussi le voir partir. Le Roi, monté dans son carrosse, eut toujours la glace levée de leur côté, les regarda beaucoup et ne leur dit pas un mot, ni à l'un ni à l'autre ; cependant il a écrit depuis à Mme de Ventadour et lui a mandé des choses charmantes sur la réception qui lui a été faite à Strasbourg et sur M. le cardinal de Rohan. Cela prouve qu'il sent ce que l'on fait pour lui, mais qu'il ne sait l'exprimer que par écrit. Il y avoit dans son carrosse M. le Premier à côté de lui, comme je l'ai déjà marqué, M. de Fleury et M. de Villeroy. Il a couché à Schelestadt qui est encore du diocèse de Strasbourg. M. le Cardinal ne l'y suivit point; mais il y envoya M. le coadjuteur.

Pendant le séjour du roi à Strasbourg, M. de Bissy y arriva, envoyé par M. le prince de Conty, apportant la nouvelle de la victoire remportée par M. le prince de Conty près de Coni (1). Le roi de Sardaigne ayant voulu secourir cette place s'avança avec son armée ; le feu fut très-vif et très long de part et d'autre; de la mousqueterie et de l'artillerie, sans en venir aux mains. La perte a été grande des deux côtés; mais tout l'avantage nous est demeuré. M. le marquis de la Force, second fils de M. le duc de la Force, y fut blessé à l'épaule; il est mort huit jours après. Il ne reste plus de fils à M. le duc de la Force que M. le duc de Caumont, qui a épousé une fille de M. le maréchal de Noailles, mais qui ne vit point avec elle. Depuis le succès de cette journée on espéroit encore

---

de Strasbourg pour la convalescence du Roi, à l'arrivée et pendant le séjour de S. M. en cette ville, inventé, dessiné et dirigé par J. M. Weis, graveur de la ville, in-fol.

(1) C'est l'affaire de la Madona del Olmo, livrée le 30 septembre, près de Coni, où les Piémontais perdirent 5,000 hommes, mais réussirent à faire entrer un convoi dans la place de Coni.



davantage de pouvoir prendre Coni; mais les pluies, les débordements (1) et la difficulté des subsistances paroissent avoir déterminé à renoncer à cette entreprise, et l'on attend à tout moment des nouvelles de la levée du siége.

La belle et savante campagne que M. le maréchal de Saxe a faite en Flandre, sans quitter son camp de Courtray, est enfin finie; les ennemis ont repassé l'Escaut sans avoir pu l'entamer, et l'on sépare notre armée.

En Allemagne, l'on n'entend plus rien dire des progrès du roi de Prusse; il s'est emparé des postes importants en Bohême, de Budweis et de Tabor. Le prince Charles est actuellement en Bohême avec une armée que l'on dit au moins aussi forte que celle du roi de Prusse.

L'Empereur est parti de Francfort pour se mettre à la tête de son armée; on a la nouvelle de son arrivée à Munich.

Le siége de Fribourg a toujours été jusqu'à présent assez lentement, à cause de la difficulté qu'il y a de faire écouler les eaux de la rivière nommée le Treisam, et quoique l'on ait tiré l'eau dans le nouveau canal que l'on a fait, il en est resté assez dans l'ancien lit pour nous incommoder beaucoup. On a été obligé d'y construire des ponts que les eaux ont emportés plusieurs fois; heureusement les ennemis n'ont point fait de sortie dans ce moment. Ces différentes aventures nous ont fait perdre beaucoup de monde; cependant on me mande aujourd'hui, par une lettre du 20, le détail ci-joint.

Du quartier du Roi devant Fribourg.

Le 20 octobre.

Le chemin couvert a été pris cette nuit, les ennemis ne l'ayant point défendu; nous n'y avons pris qu'un seul homme. Les ennemis ont fait un feu de rempart terrible, et nous avons perdu 900 hommes,

---

(1) De la Stura et du Gesso.

tant tués que blessés ou sautés par leurs fougasses qui ont joué et fait sauter une compagnie de grenadiers de Bourbon dont il n'est revenu que cinq grenadiers et le capitaine.

M. d'Argenlieu, lieutenant des grenadiers du régiment des gardes françoises, en relevant la tranchée et passant sur un des ponts, a eu le bras droit emporté d'un boulet, assez bas pour pouvoir le couper au-dessus.

Nous n'occupons que les ouvrages saillants du chemin couvert ; les assiégés occupent encore quelques rentrants et les branches de traverse ; ainsi ils feront encore un peu de feu de mousqueterie cette nuit qui nous tuera du monde, mais ils ne pourront s'y soutenir.

Du lundi 26, *Versailles.* — On apprit hier par un courrier, qui a apporté un bulletin à la Reine, que nous nous étions rendus maîtres du reste du chemin couvert ; nous y avons perdu 500 hommes tués ou blessés ; le régiment des gardes y a beaucoup souffert. L'on compte que notre canon est présentement sur le chemin couvert pour battre en brèche.

La blessure de M. de Lowendal n'est pas mortelle.

Du vendredi 30, *Versailles.* — On eut nouvelle hier au soir, par un courrier, que M. de Soubise, le 26, à trois heures après midi, a eu le bras cassé d'une pierre, dans la tranchée qu'il montoit comme aide de camp du Roi. Il a outre cela une contusion considérable, heureusement assez loin de la fracture et au-dessous. Le bras a été raccommodé assez promptement. Il y a apparence que cette blessure n'aura point de suite fâcheuse ; mais on ne peut rien dire de certain qu'après la levée du premier appareil. C'est le bras droit. Nos batteries devoient battre en brèche le 26 ; mais cela pourroit bien avoir été au 27 ou 28.

On n'a point encore de nouvelles directes de la levée du siége de Coni ; cependant cela n'est point douteux.



NOVEMBRE.

Nouvelles de Coni et de Fribourg. — Le P. Beauvais, prédicateur. — Le duc de Chevreuse et les dragons au siége d'Ypres; mot du Roi. — Caractère du duc de Chartres et du duc de Penthièvre. — Opinion du duc de Chevreuse sur le maréchal de Saxe. — Nouvelles de Fribourg. — Préparatifs aux Tuileries pour l'arrivée du Roi. — Mort de la princesse de Grimberghen. — Mariage du duc de Penthièvre. — M. et Mme de Mirepoix. — M. de Saint-Hérem. — Service funèbre de Mme de Grimberghen. — Nouvelles de Coni et de Fribourg. — Appartement du Dauphin et de la future Dauphine. — Capitulation de Fribourg. — Mort du maréchal de Chaulnes. — Exil de M. de Châtillon; cause de sa disgrâce. — Le maréchal de Belle-Isle. — Exil de M. de Balleroy. — Dames de la future Dauphine. — Enterrement de M. de Chaulnes. — Mort du cardinal de Gesvres; ses richesses; son testament. — La Reine aux Tuileries; description des appartements. — Arrivée du Roi. — *Te Deum* à Notre-Dame. — Démission de M. de Villeneuve. — Bruit à la porte de la Reine. — Dépenses du siége de Coni. — Décoration de la place du Carrousel. — Dîner du Roi à l'hôtel de ville. Décoration de la place de Grève. — Le peuple pille le fruit du Roi. — Chasse du Roi au bois de Boulogne; les chiens verts. — La cour aux Tuileries. — Le Roi entend treize harangues. — M. d'Argenson l'aîné nommé secrétaire d'État. — Retour du Roi à Versailles. — Arc de triomphe élevé sur l'avenue de Paris. — Dames de la future Dauphine. — Dames présentées aux Tuileries. — Mme d'Antin. — Aventure de M. de Monchenu. — Nomination de MM. de Brou et de Sauvigny. — Maladie de M. Chauvelin. — Rentrée à la cour de Mmes de Châteauroux et de Lauraguais. — Lettre de Mme de Châteauroux à Mme de Boufflers. — Détail de la visite de M. de Maurepas à Mme de Châteauroux. — Liaison de Mme de Modène avec Mme de Châteauroux. — Départ de la maison de la Dauphine. — Commencement de la maladie de Mme de Châteauroux. — Effet dans le public du rappel de Mme de Châteauroux. — MM. de la Rochefoucauld et de Bouillon disgraciés; exil du premier. — Capitulation des châteaux de Fribourg. — Le P. Perusseau et le confesseur de la Dauphine.

Du dimanche 1er novembre, Versailles. — On a appris par un courrier d'hier au soir la confirmation de la levée du siége de Coni. M. le prince de Conty s'est retiré à Demonte sans aucune perte.

On a aussi eu des nouvelles de Fribourg du 27; la ville a dû se rendre hier ou aujourd'hui; cependant on croit toujours ici que le siége durera encore quelques jours. Les nouvelles de M. le prince de Soubise sont assez bonnes; il a été saigné cinq ou six fois, et l'enflure est diminuée.

Mme d'Egmont la belle-fille accoucha il y a deux ou trois jours d'un garçon, qui a été tenu par M. le duc de Villars et par Mme d'Egmont, la belle-mère.

La Reine alla hier entendre les premières vêpres dans la tribune en haut à la chapelle; il n'y eut point d'évêque qui officiât, et elles furent chantées par la chapelle du Roi. M. le Dauphin et Mesdames y étoient aussi.

Aujourd'hui la Reine a entendu la grande messe en bas, quoique ce ne soit pas un évêque qui ait officié.

Le P. Beauvais, jésuite, a prêché aujourd'hui à la chapelle; il a fait un compliment assez long à la Reine. Le sermon a commencé à quatre heures, ensuite les vêpres du jour et les premières vêpres des Morts. La Reine n'a point remonté en haut après le sermon. Je n'étois pas au sermon. Il me paroît que l'on a trouvé le premier point fort bon; en tout le sermon et le compliment trop longs. C'est Mme de l'Hôpital (celle qui est auprès de Mesdames) qui a quêté.

Du mercredi 4, Paris. — J'ai déjà marqué ci-dessus les faits qui regardent la personne du Roi lorsqu'ils sont venus à ma connoissance et qu'ils m'ont paru dignes d'attention. Mon fils, qui revint de Flandre samedi dernier, veille de la Toussaint, me contoit un de ces faits qui me paroît mériter d'être écrit. C'étoit pendant le siége d'Ypres. Dans le commencement de ce siége on avoit tenu quelques propos indiscrets et mal fondés sur la conduite des dragons; ces discours avoient été jusqu'à M. le maréchal de Noailles. Mon fils le sut aussitôt, et quoique bien persuadé par avance de la fausseté de ces propos, il voulut s'en assurer encore plus positivement par une exacte recherche; ayant reconnu la fausseté absolue de tout ce qui avoit été dit, il s'en plaignit à M. de Noailles, et lui en demanda justice (1). Quoique tous ces bruits sur les dra-

(1) C'est à l'occasion de ces discours mal fondés que M. le comte de Cler-

gons tombassent d'eux-mêmes par leur fausseté, mon fils voulut en profiter pour augmenter l'émulation d'un corps à la gloire duquel il s'intéresse ; il leur dit donc, peu de jours après, qu'il savoit ce que l'on avoit dit contre eux, qu'il en avoit reconnu la fausseté ; mais qu'il étoit bien persuadé que pour confondre davantage leurs indignes calomniateurs, ils devoient donner à la première occasion des preuves encore plus singulières de leur valeur, qu'il le leur demandoit par amitié pour lui. On peut juger aisément que ce discours fut reçu avec le plus grand applaudissement. L'occasion ne fut pas longtemps à se présenter ; à l'attaque du chemin couvert, une partie des dragons sautèrent d'abord, et même avant les grenadiers, dans le chemin couvert par-dessus les palissades ; l'autre partie se porta avec tant de vivacité à tout ce qui étoit nécessaire pour cette attaque, que toute l'armée ne put s'empêcher de leur donner les louanges qu'ils méritoient. Mon fils n'eut rien de plus pressé que d'en aller rendre compte au Roi aussitôt. M. de Fleury étoit alors maréchal de camp ; mais le régiment qu'il venoit de quitter étoit du nombre de ceux dont les dragons s'étoient distingués. Comme M. de Fleury est premier gentilhomme de la chambre en année, toutes ces raisons engagèrent mon fils de se joindre à lui, pour le compte qu'il vouloit rendre au Roi ; le Roi ne leur répondit pas un seul mot ; mais un moment après étant sorti, il trouva un officier de dragons qu'il ne connoissoit que par son uniforme ; il lui dit : « Je sais ce que mes dragons ont fait cette nuit à la tranchée, dites-leur combien j'en suis satisfait. » Ce propos étoit trop flatteur pour n'être pas reporté sur-le-champ à mon fils. Dans le moment qu'il le sut, il s'avança

---

mont écrivit la lettre ci-jointe à M. le maréchal de Noailles, qui fit beaucoup de bruit dans le temps, où il marquoit qu'il n'y avoit qu'un poltron qui pût avoir dit que les dragons n'avoient pas bien fait à la tranchée (*Note du duc de Luynes*)



dans l'endroit où étoit le Roi, et lui dit : « Sire, j'apprends dans le moment les marques infinies de bonté que Votre Majesté vient de donner à ses dragons; je crains fort qu'à la première occasion il ne me soit plus possible d'arrêter leur zèle pour le service de Votre Majesté » Le Roi ne balança pas un instant à répondre, et dit sur-le-champ à mon fils : « M. de Chevreuse, j'aurois bien du regret à ce que j'ai dit si je croyois qu'il m'en coûtât un seul homme. »

Mon fils m'a parlé aussi sur le caractère de M. le duc de Chartres; il croit avoir remarqué en lui, outre la valeur, de la sagesse et de la justesse dans l'esprit et des sentiments; il convient en même temps que les lumières sont courtes et les distractions très-grandes, ce qui lui fait beaucoup de tort; mais il trouve que ce prince, froid au milieu du danger, voit bien ce qu'il voit et est capable de prendre le bon parti. Mon fils trouve comme tout le monde que M. le duc de Penthièvre est bien plus aimable par sa politesse, ses attentions et les grâces qu'il met dans la société; mais il croit que M. de Chartres est au moins aussi capable d'amitié et d'une amitié solide et constante.

Mon fils m'a parlé beaucoup aussi de M. le maréchal de Saxe, et il lui donne tous les éloges qu'il mérite. Il lui trouve de la justesse dans l'esprit, quoique ses lumières soient bien éloignées d'être supérieures; il va naturellement droit au but, et prend le meilleur parti; et, n'étant point détourné par une infinité d'idées et de projets différents, qui souvent éblouissent et dont les dangereuses combinaisons font perdre au moins un temps précieux (1), M. de Saxe suit son objet sans le perdre de vue. Exact pour la discipline, il n'y mêle aucune humeur; le soldat, le cavalier font-ils quelques fautes, il punit les officiers, leur

(1) Allusions au caractère du maréchal de Noailles, qui avait servi aussi en Flandre pendant la campagne du Roi.

disant avec une douceur froide que c'est à eux à tenir la main à leur troupe. La punition une fois ordonnée, il est inflexible sur les grâces. Il n'a point ce que l'on appelle l'extrême politesse du monde, mais il a le ton du militaire. Il est craint, aimé et estimé.

M. le maréchal de Saxe ne peut s'empêcher dans le fond du cœur d'estimer M. de Belle-Isle; mais tout ce qui s'est passé entre eux en Bohême n'est point effacé de son esprit; et comme malheureusement chacun croit avoir raison, il est assez difficile de les rapprocher. Il y a lieu de croire cependant que l'ouvrage seroit plus aisé du côté de M. de Belle-Isle. M. de Saxe est dans une grande liaison et intimité avec M. le maréchal de Noailles, qui l'appelle son fils; cependant le passage du Rhin a été une faute trop marquée pour que M. de Saxe ait pu trouver à le justifier.

Il me paroît qu'entre les lieutenants généraux, M. de Lutteaux s'est acquis une grande réputation et une estime générale.

Les nouvelles de Fribourg du 30 et du 31 disent que tout est prêt pour donner l'assaut. La brèche est très-large du côté de la ville, et on devoit jeter la contrescarpe dans le fossé; le grand feu des ennemis a un peu retardé et dérangé nos travaux. On doute toujours que le gouverneur veuille soutenir l'assaut, d'autant plus qu'il ne seroit pas possible que la garnison se retire dans les châteaux; les châteaux sont ruinés par nos bombes et ne peuvent pas contenir un quart des troupes qui sont dans la ville. Le siége de cette ville en 1713 ne dura qu'un mois; on l'avoit attaquée par le côté de la rivière. Par l'attaque de cette année, il y a lieu de croire qu'elle auroit été prise plus promptement, si le mauvais temps n'avoit pas gâté nos ouvrages et si nous avions eu des ingénieurs plus habiles. On apprend par les lettres du 31 que M. de Mondragon, qui étoit dans l'état-major de l'armée, a été tué à la tranchée; cet officier est extrêmement re-

gretté; il étoit neveu de M. de Coulanges, contrôleur de la maison du Roi, et il avoit fait les deux dernières campagnes de Hongrie, sur lesquelles il a fait des mémoires et des plans instructifs et détaillés qui font honneur à son application et qui prouvent son talent pour la guerre.

La blessure de M. de Soubise va aussi bien qu'on puisse le désirer; il a dû être transporté le 1er de ce mois sur un brancard pour aller de là au Neuf-Brisach et de là à Strasbourg; le Roi a été le voir deux fois. S. M. a déjà renvoyé la plus grande partie des officiers de sa bouche et plusieurs officiers des gardes du corps, gendarmes, chevau-légers et mousquetaires. M. de la Rochefoucauld et M. de Bouillon doivent être partis le 31 pour venir attendre le Roi ici. Le départ de S. M. est toujours très-incertain, parce qu'il dépend de la prise de la ville.

On fait de grands préparatifs aux Tuileries pour l'arrivée du Roi. S. M. y logera dans son grand appartement qui donne sur la cour; et l'appartement de la Reine est sur le double de celui du Roi et donne sur le jardin. Dans la galerie dépendante de l'appartement du Roi on a tendu une tapisserie ancienne, mais fort belle, qui représente le mariage de Louis XIV, et dans la pièce du trône on a mis une tapisserie toute neuve et admirable, qui est l'histoire d'Esther.

Toute l'armée de Flandre est séparée et les officiers généraux revenus, hors ceux employés sur la frontière. M. le maréchal de Saxe doit rester en Flandre jusqu'au mois de janvier prochain.

On paroît être dans quelque défiance sur le roi de Prusse; on ne peut cependant imaginer que les bruits qui s'en répandent soient fondés.

Mme la princesse de Grimberghen mourut la nuit du lundi 2 au mardi, à minuit et demi; elle étoit dans sa soixante-quatrième année; elle est morte d'une hydropisie que les médecins appellent tympanique; elle aimoit extrêmement à manger et s'étoit livrée à son goût, mal-

gré toutes les représentations qu'on avoit pu lui faire. Elle avoit été d'une figure agréable sans être belle; elle s'appeloit Mlle de Montigny; elle avoit été chanoinesse avec deux de ses sœurs, Mlle de Fulvy et Mlle de Berghes. C'étoit le feu électeur de Bavière qui avoit fait le mariage de Mlle de Montigny avec M. de Grimberghen. Ce mariage est la principale source des grands biens de M. de Grimberghen, lequel a acheté la plus grande partie des biens de la maison de Berghes. Mme de Grimberghen a fait un testament et un codicille, l'un et l'autre fort courts, surtout le codicile, lequel est pour instituer son légataire universel M. de Grimberghen; elle le fait exécuteur testamentaire de l'un et de l'autre de ces deux actes. Le testament est pour les domestiques attachés à sa personne; elle leur a laissé à tous des pensions convenables.

Lundi et mardi dernier, Mme la comtesse de Toulouse et M. le duc de Penthièvre, d'une part, et Mme la duchesse de Modène, de l'autre, allèrent à Versailles demander à la Reine l'agrément pour le mariage de M. le duc de Penthièvre avec Mlle de Modène; les deux familles en reçoivent les compliments, et il doit se faire incessamment.

Du vendredi 6, Paris. — Le bruit s'est répandu aujourd'hui que M. le marquis de Mirepoix étoit nommé chevalier d'honneur de Mme la Dauphine, et Mme de Mirepoix sa dame d'atours; ces deux grâces ne pourroient être accordées vraisemblablement qu'en y en joignant une troisième, qui est une grandesse, n'étant pas vraisemblable que Mme de Mirepoix, qui a été assise étant Mme de Lixin, voulût habiter la cour sans avoir un rang; la charge de dame d'atours n'en donne point. Il est vrai que la femme du chevalier d'honneur a une distinction aux audiences, qui est d'avoir un carreau; mais cette distinction ne satisferoit sûrement point ni M. ni Mme de Mirepoix. A l'égard de la grandesse, M. de Mirepoix, qui vient de servir avec distinction sous les ordres de l'Infant, semble avoir droit d'espérer cette grâce, et ce qui donne encore lieu

de le croire, c'est qu'on avoit parlé de lui pour la place de chevalier d'honneur, dès les commencements; que l'on jugeoit dès lors avec raison qu'il a tout ce qu'il faut pour remplir cette place mieux que personne, la grande naissance, la figure agréable, le maintien, la politesse, et que vraisemblablement l'on a travaillé depuis ce temps-là à la cour d'Espagne pour obtenir cette grandesse. Ce qui donne encore lieu d'ajouter foi à cette nouvelle, c'est que l'on ne peut croire qu'étant aussi proche du départ pour aller sur les frontières d'Espagne, le chevalier d'honneur et la dame d'atours ne soient pas avertis, et il seroit très-possible que M. et Mme de Mirepoix fussent avertis sans qu'on le sache ici.

On avoit parlé beaucoup de M. de Saint-Hérem pour chevalier d'honneur; mais il est peu connu dans ce pays-ci; c'est cependant un homme de grande condition : il est frère de M. l'évêque de Langres, cousin de M. de Montmorin, gouverneur de Fontainebleau; il a quitté le service, et a fait cette campagne-ci avec M. d'Argenson, dont il est fort ami. Il a épousé une Collandre, nièce de M. d'Argenson.

On a nommé aussi pendant quelque temps Mme la comtesse de Bissy pour dame d'atours. Beaucoup de gens croyoient aussi que le Roi pouvoit avoir jeté les yeux sur Mme la duchesse de Brancas, belle-mère de Mme de Lauraguais, et cela dans la supposition que l'intention du Roi seroit que la charge revînt à Mme de Lauraguais dans quelque temps d'ici.

Du samedi 7, *Versailles*. — J'ai toujours été absent d'ici depuis le jour de la Toussaint jusqu'à hier au soir. L'extrémité où étoit Mme de Grimberghen et la douleur où étoit M. de Grimberghen m'ont fait rester à Paris; nous l'avons engagé mon fils et moi de venir à l'hôtel de Luynes, où il est actuellement, et nous lui avons même proposé d'y rester si cela lui convenoit. Le Roi, la Reine, ni M. le Dauphin n'ont point envoyé chez M. de Grimberghen,



parce que l'usage est pour les ambassadeurs de faire faire tous ces compliments par l'introducteur des ambassadeurs, et l'absence du Roi a empêché que M. de Sainctot n'ait reçu les ordres de S. M. Je viens de voir dans le moment un écuyer de Mesdames qui a été de leur part faire des compliments à M. et à Mme de Chevreuse (1) et à Mme la princesse de Berghes (2) (grande d'Espagne). Cet écuyer n'avoit pas même d'ordre pour M. de Chevreuse, mais seulement pour Mme de Chevreuse. Mesdames ne savoient pas que mon fils étoit arrivé; il ne leur a point encore fait sa révérence, ni à la Reine, étant arrivé dans le temps de la dernière extrémité de Mme de Grimberghen.

Mme de Grimberghen n'avoit rien ordonné, pour sa sépulture, dans son testament, ni dans son codicille; M. de Grimberghen sachant que son intention étoit d'être enterrée dans sa terre de Grimberghen près de Bruxelles, a voulu seulement qu'elle fût mise en dépôt à Saint-Sulpice. Ce dépôt s'est fait sans grande cérémonie, cent prêtres, des pauvres et beaucoup de domestiques avec des flambeaux. Le corps a été porté comme à l'ordinaire. Le chœur de l'église n'étoit point tendu, mais seulement la nef à demi-tenture, une couronne qui suivoit le cercueil portée par un des principaux officiers de la maison. Il y avoit deux carrosses de deuil à six chevaux qui suivoient le convoi. Pendant tout le temps de cette maladie, et même pendant l'enterrement, les préparatifs étoient faits devant la maison pour l'illumination générale pour l'arrivée du Roi, ce qui faisoit un contraste assez singulier.

Du dimanche 8, Versailles. — Pendant que j'ai été à Paris, la Reine a continué de souper avec des dames, tous les jours gras, dans le grand cabinet avant sa chambre,

---

(1) Mon fils avoit épousé en premières noces la fille unique de M. de Grimberghen. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) Mme de Berghes, qui est sœur de Mme de Léon, avoit épousé le frère de Mme de Grimberghen. (*Note du duc de Luynes.*)

à l'ordinaire; il y a même eu un jour où Mesdames y ont soupé et Mme la duchesse de Modène, Mme de Tallard, les dames du palais de semaine et quelques autres dames. Ce jour-là, l'huissier du cabinet de la Reine, qui croit savoir les usages parfaitement, s'avisa sans avoir aucun ordre de Mme de Luynes, qui étoit à Paris, d'ôter tous les pliants, hors ceux de Mesdames et de Mme de Modène, et de faire mettre à la place des tabourets. Mme la duchesse de Boufflers, qui étoit de semaine, lui demanda si c'étoit par l'ordre de Mme de Luynes; il lui répondit que non, mais que cela devoit être ainsi parce que cela se pratiquoit de même à Marly, à la table du Roi et de la Reine. Mme de Boufflers lui dit que puisqu'il n'avoit point d'ordres, elle le prioit que les pliants fussent remis. On rendit effectivement des pliants à Mme de Tallard, à Mme de Boufflers et même à Mme de Bouzols; les autres dames n'eurent que des tabourets.

Les dernières nouvelles d'Italie que nous avons ici sont du 24, datées de Demonte; la retraite a été faite un peu trop précipitamment, parce que les Espagnols l'ont exigé absolument; cependant à la réserve de nos fours, qu'on a laissés subsister et de quelques munitions qu'on a été obligé d'abandonner, il n'y a eu aucune perte; nous n'avons pas été suivis ni par l'armée du roi de Sardaigne, ni par la garnison de Coni; il y a eu seulement quelques coups de fusil dans les montagnes entre les miquelets et les barbets. M. le prince de Conty a fait miner les fortifications de Demonte pour être en état de les faire sauter dès qu'il aura reçu l'ordre de la Cour. L'on ne sait point encore si l'on prendra ce parti ou si l'on se déterminera à le conserver en y mettant des munitions pour six ou sept mois, en cas que l'hiver interrompît et coupât notre communication.

L'on n'eut point hier les nouvelles que l'on attendoit de Fribourg; on ne les a reçues qu'aujourd'hui; elles sont du 3. On avoit attaqué en même temps les deux

demi-lunes et le bastion. Il paroît par le bulletin que j'ai vu que l'on s'est logé dans les deux demi-lunes, mais que le feu des ennemis a été si violent que l'on n'a pu faire le logement sur la brèche du bastion. On ne sait point encore le détail de ce que nous avons perdu ; les uns disent 6 ou 700 hommes, les autres disent 1,400. Il est temps que ce siége finisse : il nous coûte cher ; il arrête les opérations que l'on se propose de faire du côté de Mayence, et le Roi en est aussi ennuyé que toute son armée. J'ai déjà marqué qu'il avoit renvoyé ici presque toute sa maison ; MM. de Bouillon, de Meuse et de la Rochefoucauld arrivèrent à Paris il y a plusieurs jours ; le Roi a renvoyé aussi M. de Rubempré, maréchal de camp et premier écuyer de Mme la Dauphine, qui doit aller au-devant d'elle sur la frontière d'Espagne. Mme de Châtillon, qui doit partir le 25, suivant l'arrangement fait par le Roi il y a déjà quelque temps, ne sait encore qui est la dame d'atours ni le chevalier d'honneur, ni combien de dames de Mme la Dauphine doivent aller au voyage, ni le nombre de femmes de chambre que l'on compte mener.

Je dois avoir marqué que M. le Dauphin et Mme la Dauphine logeront dans la galerie des Princes ; ils l'occuperont presque tout entière, à la réserve du logement de M. et de Mme de Châtillon ; Mesdames iront loger dans l'appartement de M. le Dauphin ; on donne à Mme de Tallard celui qu'a eu ci-devant Mme la maréchale de Villars et qu'a eu depuis M. de Charolois et en dernier lieu M. de Bouillon. D'abord l'appartement de Mme la Dauphine devoit être du côté de l'escalier, et en conséquence dans la pièce qui est au milieu de la galerie et dans laquelle étoient beaucoup de colonnes de pierre. Comme l'on vouloit y faire un cabinet pour M. le Dauphin, on avoit entouré de menuiserie lesdites colonnes, ce qui faisoit un fort mauvais effet et rendoit l'ouverture des croisées plus étroite. M. le Dauphin y fut à son retour de Metz, et fut choqué de cet arrangement ; en conséquence

il a été résolu de mettre l'appartement de Mme la Dauphine de ce côté-là; et pour lui faire un grand cabinet d'assemblée, il a fallu ôter presque toutes les colonnes; on en a laissé seulement quelques-unes sur le double de cette pièce où l'on fait un petit cabinet particulier pour Mme la Dauphine qui donne sur la galerie.

M. l'abbé de Pomponne m'a dit ce matin que M. de Villeneuve étoit nommé secrétaire d'État pour les affaires étrangères; il a été longtemps notre ambassadeur à la Porte.

Du lundi 9, *Versailles.* — M. de Picquigny est arrivé ce soir avec la nouvelle que Fribourg a capitulé le 6, à sept heures du soir.

Le Roi a fait une promotion dans ses armées; M. le chevalier Courten a été fait lieutenant général (1); il est de celle de M. le prince de Conty; il est fort ami de M. de Belle-Isle, et a toujours servi avec distinction.

On a appris aujourd'hui que M. de la Fare est nommé chevalier d'honneur de Mme la Dauphine; on ne sait encore rien sur le choix de la dame d'atours.

Du mardi 10, *Paris.* — Hier M. de Picquigny arriva à Versailles, à six heures du soir, avec la nouvelle de la capitulation de la ville de Fribourg; il étoit parti du quartier du Roi le vendredi 6, à six heures du soir. Le jeudi 5, les assiégés avoient rappelé, dès le matin. M. Damnis, gouverneur de la place, avoit envoyé dès le matin un major à M. le maréchal de Coigny pour lui demander la permission de dépêcher un courrier à la reine de Hongrie; on peut juger que cette proposition fut refusée. M. de Coigny répondit qu'ils n'avoient que faire de rappeler pour pareille proposition, qu'on ne discontinueroit pas de tirer; M. de Coigny envoya M. de Monconseil, maréchal de camp, avec le major, jusqu'aux portes de la

(1) Il est vraisemblable qu'il eut une autre grâce, et je crois que c'est le cordon rouge. (*Note du duc de Luynes*, datée du 24 octobre 1744.)



ville. M. de Monconseil ayant trouvé en chemin un capitaine d'infanterie de nos troupes qui a des parents dans la ville, le mena avec lui. Le gouverneur les fit entrer l'un et l'autre, et eut une longue conférence avec eux; persuadé enfin par les raisonnements de M. de Monconseil, il se détermina à arborer le drapeau blanc; il étoit alors sept heures du soir, et comme il ne faisoit pas clair il fallut mettre deux falots sur la brèche pour éclairer le drapeau blanc. Le major fut renvoyé au quartier général avec M. de Monconseil, et y coucha, et le capitaine d'infanterie de nos troupes resta dans la ville avec ses parents, ce qui fit une espèce d'otages. Ce major, la première fois qu'il étoit venu, avoit apporté une lettre du curé de Fribourg et une autre de la noblesse pour représenter l'état où ils étoient et celui où ils se trouveroient si la ville étoit prise d'assaut, mais ces lettres n'avoient eu aucun effet. Le lendemain vendredi, M. Damnis vint lui-même au quartier du Roi, et dit à S. M. qu'il n'apportoit aucune capitulation, qu'il venoit recevoir celle qu'il plairoit à S. M. de lui accorder. Le Roi lui dit qu'il alloit lui rendre réponse, et entra aussitôt dans son cabinet avec M. d'Argenson et les quatre maréchaux de France. Au sortir du cabinet, le Roi dit à M. Damnis que MM. les maréchaux lui diroient ses intentions; M. Damnis immédiatement après entra dans la chambre du duc de Villeroy avec les quatre maréchaux de France et M. d'Argenson; cette chambre se trouvoit la plus proche; ce fut là que la capitulation fut dressée.

Pendant cette conférence, le Roi dit à M. de Picquigny qu'il alloit lui donner ses dépêches. Effectivement après la capitulation dressée, S. M. lui remit cinq lettres, dont une petite pour M. le comte de Maurepas (1), une pour la Reine, une pour M. le Dauphin, une pour Madame et une pour

---

(1) Intitulée : Au comte de Maurepas. (*Note du duc de Luynes.*)

Mme Adélaïde. La suscription de ces trois dernières lettres étoit : à mon fils, à ma fille, à ma fille Adélaïde. C'est de M. de Picquigny même que je sais tout ce détail.

Par cette capitulation, la ville est remise entre les mains du Roi; la garnison de la ville, qui étoit encore d'environ 4,500 hommes, se retire dans les châteaux; tous ceux qui ne pourront pas y être transportés seront faits prisonniers de guerre; toute l'artillerie de la ville qui ne peut être transportée dans les châteaux demeurera au Roi, et c'est un objet considérable. Les châteaux seront bloqués et l'on continuera de les bloquer, de même que les assiégés pourront travailler à les réparer et à se mettre en état de défense; suspension d'armes pour quinze jours, afin qu'ils puissent envoyer à la reine de Hongrie et en avoir la réponse. M. de Picquigny m'a dit que M. Damnis étoit âgé de soixante-dix ans, mais qu'il n'en paroît pas plus de cinquante. On estimoit que les châteaux étant fort petits et assez endommagés par notre artillerie ne pouvoient guère contenir que 1,500 hommes. Dans la lettre du Roi à la Reine, après lui avoir mandé la prise de la ville, il lui mande de se rendre le vendredi 13 à Paris, qu'il compte y arriver le même jour; que s'il y avoit quelque changement il lui enverroit un courrier. Il lui marque aussi qu'il a nommé chevalier d'honneur de Mme la Dauphine M. le marquis de la Fare.

Le lundi 9 M. le maréchal de Chaulnes mourut à Paris : il étoit né le 31 décembre 1676; il avoit eu une très-bonne santé, excepté des hémorrhoïdes, pour lesquelles il avoit essuyé une opération très-considérable il y a plusieurs années. Il mangeoit beaucoup et avec avidité; après avoir été tourmenté depuis cinq ou six ans de rhumatisme goutteux, il lui étoit survenu une rétention d'urine, pour laquelle on l'avoit sondé et ensuite fait l'opération qu'on appelle la boutonnière, qui l'avoit mis dans un état presque continuel de douleurs; il ne pouvoit plus sortir de son fauteuil ou même de son lit, et tous les médecins



et chirurgiens avoient prononcé que son mal étoit incurable. Il avoit trouvé un empirique qui lui avoit promis de le guérir, et il prenoit de ses remèdes; il avoit discontinué les purgations fréquentes qu'on lui avoit conseillées pour prolonger ses jours, et comme il mangeoit toujours plus qu'il ne convenoit à son état, il s'étoit formé dans son estomac un amas considérable de mauvaise digestion qui a été cause de sa mort. Il avoit fait ses dévotions le dimanche, comme il avoit coutume de faire souvent, ayant beaucoup de piété. Ce même jour, sur le soir, il eut un crachement de flegmes épais qui fut suivi d'un vomissement sans effort, mais presque continuel. Cet accident dura toute la nuit; le lendemain il y eut un peu de mieux, mais ce ne fut que pour quelques moments; le vomissement revint avec plus d'abondance, et il mourut ce même jour lundi, à trois heures après midi. Quoiqu'il se fût confessé le samedi, il se réconcilia encore le lundi matin, et son confesseur l'assista à la mort. Mme la maréchale de Chaulnes ne le quitta point.

Du vendredi 13, *Versailles.* — Mardi dernier 10 de ce mois, j'appris à Paris l'exil de M. le duc de Châtillon. Ce même jour, entre huit et neuf heures du matin, M. de la Luzerne, chef de brigade des gardes du corps, ayant reçu l'ordre du Roi, envoyé par M. de Maurepas, se rendit à Versailles, chez M. de Châtillon, et lui remit une lettre de cachet, datée du 17 d'octobre, par laquelle le Roi lui ordonne de se rendre dans ses terres et d'y rester jusqu'à nouvel ordre. M. de la Luzerne, qui est extrêmement ami de M. de Châtillon, étoit plus mort que vif lorsqu'il entra dans sa chambre; il pensa s'y trouver mal, et n'avoit pas la force de lui signifier cet ordre. M. de Châtillon, qui a beaucoup de religion, le reçut avec fermeté et une soumission chrétienne; il demanda s'il ne pouvoit pas voir la Reine et M. le Dauphin; M. de la Luzerne lui répondit qu'il avoit ordre exprès de ne pas lui donner cette permission et de rester avec lui jusqu'à ce qu'il montât en

carrosse. M. de Châtillon entra sur-le-champ chez Mme de Châtillon, qui n'étoit point éveillée ; la lettre de cachet ne parloit point d'elle, mais un ordre particulier portoit qu'elle suivît M. de Châtillon dans ses terres (1). Mme de Châtillon crut dans le premier moment que c'étoit la mort de son fils qu'on venoit lui annoncer. M. de Châtillon lui dit de quoi il étoit question et qu'elle se levât promptement ; et aussitôt que leur carrosse fut venu, ils partirent pour Paris. M. de Maurepas vint chez eux le lendemain, et leur dit que l'intention du Roi étoit qu'ils fussent partis avant son arrivée ; ils partirent en effet hier jeudi au soir pour leurs terres, qui sont en Poitou. Il est vraisemblable que la lettre de cachet pour M. de Châtillon étant du 17 octobre étoit entre les mains de M. de Maurepas il y avoit déjà quelque temps (2) ; car celle qu'apporta M. de Picquigny à M. de Maurepas, dont j'ai déjà parlé, n'étoit qu'une petite lettre, à ce que m'a dit M. de Picquigny, qui ne contenoit apparemment que l'ordre de faire usage de la lettre de cachet. Le Roi écrivoit en même temps à chacun des sous-gouverneurs pour leur ordonner de ne rendre compte qu'à lui de l'éducation de M. le Dauphin. Ce qui est singulier par rapport à la date de la lettre de cachet (3), c'est que le Roi avoit envoyé l'ordre à Mme de Châtillon de se tenir prête à partir le 25 novembre (c'est

(1) Je ne suis pas sûr de cet ordre particulier, mais Mme de Châtillon, qui aime beaucoup son mari, n'avoit pas besoin d'ordre pour le suivre. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) J'ai su depuis que le Roi avoit confié il y avoit longtemps à M. de Maurepas sa résolution par rapport à M. de Châtillon. (*Note du duc de Luynes.*)

(3) J'ai approfondi depuis cette circonstance ; l'ordre n'étoit point personnel pour Mme de Châtillon ; il étoit pour la maison de Mme la Dauphine en général. M. de Maurepas instruit, comme je viens de le dire, de la volonté du Roi, recevoit continuellement des lettres de Mme de Châtillon qui lui demandoit des ordres pour la maison de Mme la Dauphine ; il étoit fort embarrassé pour y répondre, et l'évitoit tant qu'il pouvoit. Cependant pour que l'on ne pût avoir aucun soupçon, lorsque M. de Châtillon écrivoit au Roi pendant le siége de Fribourg, le Roi lui faisoit réponse comme à l'ordinaire. J'ai entendu

d'elle-même que je le sais) pour aller au-devant de Mme la Dauphine, et que cet ordre étoit daté du 16 octobre. Tout le monde juge que la première cause de cette disgrâce est le voyage de M. le Dauphin à Metz. M. de Châtillon, fondé sur un raisonnement trop commun pour en faire usage en pareil cas, avoit résolu dès Versailles de mener M. le Dauphin droit à Metz, disant qu'un fils ne peut jamais être blâmé de marquer de l'empressement pour voir son père. On sait, et je l'ai déjà marqué, que l'ordre du Roi portoit que M. le Dauphin s'avançât seulement jusqu'à Châlons. La résolution de M. de Châtillon ne fut nullement approuvée par les gens sensés à qui il en parla; mais, comme il ne demandoit jamais conseil et qu'il disoit ceci comme un parti pris, on se contenta alors de lui dire que cela pourroit être désapprouvé et que l'on ne voudroit pas prendre sur soi pareille démarche. Il est encore très-certain qu'en chemin, de Châlons à Metz (je ne puis douter de ce fait), il reçut une lettre de M. d'Argenson avec un bulletin de la santé du Roi; il lut l'une et l'autre, donna le bulletin à lire et ne montra la lettre à personne (1). J'ai marqué ce qui se passa à Metz, où l'on fut obligé de jouer la comédie pour que le Roi ignorât l'arrivée de M. le Dauphin, et la circonstance effrayante d'une fièvre passagère la veille du jour qu'il vit le Roi. Je dois avoir marqué aussi que deux ou trois jours après M. de Châtillon, ayant su que le Roi étoit informé de ce qui s'étoit passé, avoua sa faute au Roi et lui en demanda pardon; le Roi parut alors fort mécontent, et ne répondit rien à M. de Châtillon. On prétend qu'outre ces faits il

---

Mme de Châtillon se plaindre plusieurs fois de ce qu'elle ne pouvoit recevoir de décision, quoiqu'elle eût écrit souvent et parlé à M. de Maurepas. (*Note du duc de Luynes.*)

(1) Il est constant que M. d'Argenson envoya de Metz un ordre à M. de Châtillon signé : *Louis*, portant que M. le Dauphin restât à Châlons ou à Verdun, je ne sais pas précisément lequel des deux. (*Note du duc de Luynes.*)

y a eu des discours tenus par M. le Dauphin sur Mme de Châteauroux qui ont déplu au Roi. Ce que l'on peut dire, c'est que quelque considérable que soit la faute de M. de Châtillon, la punition paroît bien forte, principalement à cause du moment de la fin de l'éducation. A l'égard de Mme de Châtillon, il est constant que le Roi ne l'avoit placée qu'à regret auprès de Mme la Dauphine; non qu'il n'estimât sa sagesse et sa vertu, mais croyant apparemment qu'il falloit plus de talents pour pareilles places. On trouvera dans ces mémoires la preuve de ce que je marque. Quant à l'intervalle qu'il y a eu entre la date de la lettre de cachet et l'exécution, il y a lieu de comprendre que le Roi a voulu retarder jusqu'au moment de son arrivée, pour être à portée de suivre lui-même l'éducation de M. le Dauphin.

M. le maréchal de Belle-Isle ne revient point ici avec le Roi; il va à Strasbourg, et il devoit même à tout événement partir le 6 du camp devant Fribourg; il est chargé d'une commission particulière du Roi auprès de l'Empereur, qui est à la tête de son armée en Bavière; après y avoir demeuré environ un mois il doit aller trouver le roi de Prusse, aussi par ordre du Roi, et ne compte être de retour à Paris qu'à la fin de janvier.

Avant-hier, j'appris que M. de Balleroy, ci-devant gouverneur de M. le duc de Chartres, avoit reçu une lettre de cachet portant ordre de se rendre dans ses terres. M. de Balleroy avoit toute la confiance de M. le duc d'Orléans pour l'éducation de M. le duc de Chartres et le crédit le plus grand sur l'esprit de son pupille. Mme la princesse de Conty occupée depuis longtemps du désir de faire le mariage de sa fille s'est servi de M. de Balleroy pour y parvenir; mais depuis le moment du mariage, on a vu chaque jour diminuer le crédit de M. de Balleroy, et les choses étoient parvenues au point que M. et Mme de Chartres, dont la passion réciproque se soutient avec la même vivacité, ne pouvoient plus souffrir M. de Balleroy;

mais toutes ces raisons particulières ne peuvent pas être la cause de la lettre de cachet. M. de Balleroy par sa femme est beau-frère de M. de Matignon. Les Matignon et les Fitz-James sont extrêmement liés par une ancienne amitié et par le mariage de M. de Fitz-James. On a prétendu dans le public que le discours tenu par M. de Soissons sur Mme de Châteauroux, lorsque le Roi reçut l'Extrême-Onction, lequel a été désapprouvé par plusieurs personnes, étoit regardé comme l'effet des conseils de M. de Balleroy. On prétend aussi que M. de Balleroy avoit tenu depuis des discours hasardés sur Mme de Châteauroux.

On continue de dire dans le public que ce sera Mme d'Antin qui sera dame d'atours; il est certain que le Roi l'a nommée. Il l'avoit mandé à la Reine dans la lettre qu'il lui écrivit sur la prise de Fribourg, en même temps qu'il lui manda M. de la Fare, et il avoit déclaré publiquement cette grâce à son quartier devant Fribourg. On dit en même temps que Mme d'Antin a refusé, et depuis la disgrâce de Mme de Châtillon on la nomme pour dame d'honneur. Pour elle, il est certain ou qu'elle garde un secret impénétrable, ou que la nouvelle est fausse, car j'ai vu une de ses lettres, où elle mande que les bruits qui se sont répandus par rapport à elle n'ont aucun fondement. On nomme aussi dans le public Mme de Rubempré pour dame d'atours; ce qui est certain, c'est que Mme de Tessé, l'une des dames de Mme la Dauphine nommées pour le voyage, ayant fait prier le Roi de l'en dispenser à cause de sa mauvaise santé, et toutes les autres dames étant hors d'état par la même raison d'entreprendre le voyage, excepté les trois (1) qui doivent aller avec Mme de Tessé, le Roi fit dire à M. de Rubempré qu'il désiroit que ce fût Mme de Rubempré qui allât en quatrième et qu'il lui tiendroit compte de ce voyage.

---

(1) Mmes de Caumont, du Roure et de Pons. (*Note du duc de Luynes.*)



Avant-hier on ouvrit M. le maréchal de Chaulnes ; on trouva son estomac dilaté par la quantité de nourriture qu'il y avoit mise ; il étoit encore très-rempli, malgré le vomissement ; d'ailleurs toutes les parties nobles extrêmement saines. Il avoit trois pierres encadrées dans la vessie; c'est le terme de l'art; on ne s'en étoit jamais aperçu en le sondant, mais cela n'auroit point été la cause de sa mort. Il avoit fait son testament il y a deux ans, mais seulement pour ses domestiques; il fait Mme la maréchale de Chaulnes son exécutrice testamentaire. Hier 12, son corps fut porté à Saint-Séverin, sa paroisse, et enterré à Saint-Sulpice, dans la chapelle de notre maison. MM. les maréchaux de France ne se trouvèrent point à cet enterrement. On peut voir ci-dessus les difficultés qu'ils firent à celui de M. le maréchal d'Estrées, voulant marcher les premiers comme faisant corps. Comme cette prétention n'eut pas le succès qu'ils désiroient, M. le maréchal de Biron, qui est actuellement doyen, a mieux aimé ne s'y pas trouver. Il envoya seulement un officier de la connétablie prendre les ordres de M. de Picquigny par rapport à la cérémonie, et la connétablie accompagna le corps avec les cérémonies et suivant l'usage ordinaire. Il n'y eut de maréchaux de France que M. le maréchal de Duras, mais qui s'y trouva comme cousin germain. On n'avoit point envoyé de billets imprimés, mais seulement des billets à la main aux parents les plus proches. Nous nous y trouvâmes sept ou huit, tous en manteaux, excepté M. de Torcy, qui n'avoit point de manteau ; mais il ne suivit pas le corps, à cause de son âge ; il vint seulement à la maison de M. de Chaulnes. Il n'y avoit que trois pièces de tendues dans la maison et seulement quelques armoiries devant la porte d'entrée du vestibule, beaucoup de prêtres et de flambeaux. Le corps fut porté d'abord à Saint-Séverin, qui est la paroisse. L'église étoit tendue au-dessous de la corniche. Le corps fut déposé sur un catafalque; et après les prières ordinaires il fut mis dans un carrosse à six



chevaux caparaçonnés, et fut conduit à Saint-Sulpice. Il y avoit un second carrosse à deux chevaux caparaçonnés, pour le curé de Saint-Séverin, un autre prêtre et les crieurs, et un troisième carrosse drapé à six chevaux. L'église de Saint-Sulpice étoit à demie tenture. Le corps fut mis sur une estrade sans catafalque pendant que l'on faisoit les prières ordinaires. M. le curé de Saint-Séverin fit un discours en présentant le corps à M. le curé de Saint-Sulpice. Ce discours étoit assez beau, même touchant, mais trop long et trop diffus. Il n'y eut que M. de Picquigny, M. de Sassenage et moi qui accompagnâmes le corps à Saint-Sulpice; les autres parents s'en allèrent; la connétablie suivit toujours.

Hier 12 au matin, M. le cardinal de Gesvres mourut âgé de quatre-vingt-huit ans. Il y avoit plusieurs années qu'il menoit une vie fort singulière; il ne voyoit personne que sa famille et quelques intimes amis et n'étoit occupé que du soin de sa santé. Il conservoit avec grand soin tout le cérémonial romain : des pages, des gentilshommes, des estafiers; mais toutes ces sortes de domestiques d'apparat n'étoient point demeurant chez lui; ils y venoient seulement quelques heures dans la journée. Il est mort tout d'un coup, sans être malade; ainsi l'on peut dire plutôt qu'il a cessé de vivre.

Il avoit une grande quantité de meubles, de vaisselle d'argent et d'argent comptant; on a trouvé dans un coffre 93,000 livres, dans un autre 200,000 livres, dans un troisième de l'or et de l'argent en très-grande quantité et que l'on n'a pas eu le temps de compter, dans des tiroirs grand nombre de rouleaux d'or; mais on ne trouvoit point de testament; il étoit cependant nécessaire de savoir ses intentions sur son enterrement. Enfin, l'on aperçut une vieille cassette qui paroissoit être au rebut; on l'ouvrit, et l'on y trouva grand nombre de papiers. Tout ce qui se présenta d'abord n'étoit que des projets de testament, ce qui étoit expliqué par un petit billet à la



suite desdits papiers; ensuite quatre testaments olographes en bonne forme, le premier de 1714, le dernier de 1736. Il déclare de la manière la plus précise que celui-ci est sa dernière volonté, et rappelle les trois précédents pour qu'on n'y ait point d'égard; il déclare qu'il veut être enterré à sa paroisse, sans cérémonie; il donne sa vaisselle d'argent à M. le comte de Tresmes : on l'estime un objet de 120,000 livres; sa vaisselle de vermeil à Mme la comtesse de Tresmes : on croit qu'elle peut monter à 18 ou 20,000 livres; le vermeil de sa chapelle, qui est moins que rien, à M. l'évêque de Beauvais, son neveu, et deux de ses rochets à choisir. Il fait des legs particuliers à M. le duc de Tresmes et à Mlle de Gesvres, qui n'étoient pas encore morts; mais il déclare que s'il y a quelques-uns de ces legs qui soient caducs par le décès de ceux à qui il les fait, il prétend que lesdits legs aillent à l'accroissement du legs universel qu'il va faire. Il donne seulement quelques meubles de peu de conséquence à M. le duc de Gesvres, et déclare avant toute chose qu'il veut et entend que les sommes nécessaires pour les réparations de ses abbayes soient prises avant tout sur sa succession. J'oubliois aussi de marquer qu'il donne sa bibliothèque à l'ordre de Saint-Benoît, pour être déposée à l'abbaye Saint-Germain des Prés, et ce en reconnoissance des revenus considérables d'abbayes de cet ordre dont il jouit depuis longtemps. Il marque que son intention est que cette bibliothèque soit ouverte deux fois la semaine au public; on croit qu'elle peut valoir 250,000 livres ou 100,000 écus. Il donne à M. le marquis de Torcy, son ancien ami, ce sont ses expressions, son beau cabinet de tableaux, dont il dit que le plus moderne est du Carrache; enfin, il fait son légataire universel le grand séminaire de Bourges (dont il avoit été archevêque pendant longtemps), mais il déclare en même temps que c'est conformément à la donation qu'il a faite à ce même séminaire en 1724. La même personne qui m'a fait tout ce

détail, après avoir lu le testament et avoir assisté à l'inventaire, m'a dit qu'elle savoit le contenu de la donation de 1724. M. le cardinal de Gesvres donne par cet acte une somme considérable au séminaire de Bourges pour y établir et fonder un certain nombre de places, et déclare que si ladite somme est plus que suffisante pour remplir l'objet de cette fondation, le surplus sera au profit de l'hôpital de Bourges. Cette clause peut donner autant et plus de droit audit hôpital sur le legs dudit testament qu'au grand séminaire. Il fait ses exécuteurs testamentaires M. l'abbé Couturier, supérieur des séminaires de Saint-Sulpice, et M. le premier président, à cause, dit-il, de l'ancienne liaison qui est entre leurs familles; ce qui désigne clairement M. le Pelletier, alors premier président; il leur laisse à chacun une tenture de tapisserie; celle de M. le Pelletier est la plus considérable.

Du samedi 14, *Paris.* — Hier la Reine vint dîner de Versailles aux Tuileries; elle passa par la rue Saint-Honoré, et arriva à midi et demi. M. le Dauphin et Mesdames ne partirent de Versailles qu'après leur dîner. L'appartement du Roi aux Tuileries est fort grand et fort beau; il est terminé par une galerie, plus étroite, moins ornée et moins longue que celle de Versailles; c'est la seule pièce où se puisse tenir la Cour; tout cet appartement donne sur le Carrousel. Celui de la Reine est sur le double, et par conséquent sur le jardin; mais il est beaucoup moins grand. Le cabinet qui est avant la chambre et la chambre n'ont chacun qu'une croisée, et la chambre est fort petite. La Reine dîna dans le cabinet qui est devant sa chambre, et Mme de Luynes l'y a servi. L'on observe pour cette pièce le même usage que pour la chambre de la Reine à Versailles; tout le monde y entra hier pendant le dîner, ce qui se pratiquera de même tous les jours; et lorsque la Reine y soupera seule, il n'y aura que les entrées qui pourront lui faire leur cour. Il y avoit un monde prodigieux à l'arrivée de la Reine, peu de dames, mais



presque tous les hommes connus; les ministres étrangers y étoient aussi. M. le contrôleur général n'a point été à la Chapelle, qui est une maison à lui où le Roi a couché, à quatre lieues de Nogent-sur-Seine; il étoit aux Tuileries. La Reine avoit donné l'heure pour les dames à cinq heures. A cinq heures un quart, elle entra dans la galerie qui n'étoit pas encore éclairée, ni les tables de jeux achevées d'établir; il se trouva dans la galerie un très-grand nombre de dames. A six heures, la Reine commença à jouer à cavagnole. J'oubliois de marquer qu'il ne vint de princesses de Versailles avec la Reine que Mademoiselle et Mlle de la Roche-sur-Yon. Mme la princesse de Conty et Mme la duchesse de Chartres étoient arrivées depuis quelques jours; mais elles n'avoient pas encore paru, et elles ne firent leurs révérences qu'hier, aux Tuileries. La Reine savoit leur arrivée, et fit semblant de l'ignorer. Elles ont été toutes deux de Metz à Strasbourg longtemps avant le Roi, et ont été de là à Fribourg, où elles ont resté pendant presque tout le siége, d'où elles ne sont revenues que quelques jours avant le Roi. On mit une table de cavagnole pour Mesdames dans la galerie; mais elles n'y jouèrent point. Il y avoit beaucoup de bruit et une grande foule. La Reine quitta le jeu dès qu'elle sut que le Roi étoit prêt d'arriver. Il se passa cependant encore un bon quart d'heure. Le Roi arriva un peu avant sept heures; il avoit couché le lundi 9 chez M. de la Ravoye, à Huningue, qui y commande; le mardi 10 à Vesoul, chez M. le duc de Randan, qui commande dans la Franche-Comté; le lendemain, mercredi, 11, il vit avant que de partir des bataillons de cette province, et il alla coucher à Chaumont en Bassigny. Le jeudi 12 il alla coucher à la Chapelle, chez M. le contrôleur général; il avoit mandé qu'il seroit à six heures à Paris; mais comme il ne vouloit arriver qu'à la nuit, à cause des illuminations, il fit aller ses voitures au pas quelque temps avant Charenton, et arriva à sept heures un quart. La Reine s'avança avec

M. le Dauphin et Mesdames jusqu'à la porte de la salle du Trône; le Roi l'embrassa et lui remit une lettre de Madame Infante; il embrassa ensuite ses enfants; il entra aussitôt dans la galerie. Il fut d'un bout à l'autre pour voir tout ce qui y étoit, et parla à plusieurs personnes, entre autres à M. le prévôt des marchands, à qui il dit qu'il venoit de faire maréchal de camp M. de Chaumont (son frère), qui commandoit la gendarmerie cette année. Il passa ensuite dans son appartement; M. le Dauphin et Mesdames l'y suivirent, et il travailla ensuite peu de temps avec M. de Maurepas. La Reine vint se mettre au jeu; ce qui dura jusqu'à neuf heures; elle le quitta un peu avant que le Roi eût fini son travail; à neuf heures et un quart, le Roi, la Reine, M. le Dauphin et Mesdames se mirent à table au grand couvert, dans l'antichambre entre la salle des gardes et la salle du Trône. On ne peut pas se représenter la foule excessive qui étoit dans la galerie et dans la salle où le Roi mange. Cette antichambre est de l'appartement du Roi, et par conséquent sous les ordres du premier gentilhomme de la chambre, au lieu qu'ici le grand couvert est dans l'antichambre de la Reine et par conséquent c'est la dame d'honneur qui y donne les ordres. Il y eut toujours un sous-gouverneur derrière M. le Dauphin, pendant le souper. Les vingt-quatre violons jouèrent pendant environ une demi-heure. Après le souper, le Roi rentra dans la galerie avec la Reine, M. le Dauphin et Mesdames, et y fut une demi-heure à faire la conversation. Il n'y eut point de jeux. Le Roi et la Reine se retirèrent chacun dans leur appartement.

Aujourd'hui le Roi est parti vers midi pour aller à Notre-Dame. La Reine est partie en même temps dans ses carrosses. Mme la princesse de Conty devoit aller avec la Reine, mais elle est arrivée trop tard. M. l'archevêque est venu recevoir le Roi à l'ordinaire à la porte de l'église, et lui a fait un discours qui n'a pas été fort long; il s'est retiré ensuite, et M. l'abbé d'Harcourt, comme doyen du



chapitre, a chanté la messe ; il n'y a point eu de *Te Deum*. Il n'y avoit que six ducs à Notre-Dame ; ils étoient devant le Roi, et par conséquent sans carreaux.

J'ai oublié de marquer que la table du Roi fut servie hier à l'ordinaire par la bouche du Roi et par celle de la Reine. Il y avoit comme je l'ai dit un monde prodigieux dans la galerie, cependant présque personne qui ne fût de connoissance. La galerie étant dans l'appartement du Roi, c'étoit le premier gentilhomme de la chambre qui devoit présenter les tableaux de cavagnole à la Reine; mais comme c'est M. de Fleury qui est en année et qu'il arrivoit avec le Roi, ce fut M. Tourolles, gardien du garde-meuble, qui présenta les tableaux à la Reine.

Aujourd'hui, M. de Fleury a présenté les tableaux à la Reine ; c'est la règle, parce que la galerie est appartement du Roi. Quoique ce soit la pièce d'assemblée et de jeux, cette pièce n'est point réputée comme le salon de Marly ; les officiers des gardes ne se tiennent point derrière le fauteuil de la Reine, de M. le Dauphin, ni de Mesdames ; c'est un valet de chambre du Roi qui est derrière le fauteuil de la Reine.

M. de Villeneuve est venu ce matin chez le Roi, et est entré dans le cabinet presque fondant en larmes. Il a dit au Roi qu'il avoit soixante-douze ans, très-incommodé de la gravelle et hors d'état absolument de suffire à l'assiduité et au travail de la place dont le Roi l'a honoré ; qu'il supplioit S. M. de le délivrer d'un fardeau trop pesant à porter. Le Roi a bien voulu agréer ses excuses, et M. de Villeneuve est sorti du cabinet transporté de joie, disant à ses amis que c'étoit le moment de lui faire des compliments, qu'il les recevroit avec plaisir. M. de Villeneuve est homme de beaucoup d'esprit, qui a très-bien réussi dans ses négociations à Constantinople, et s'y est acquis une estime universelle ; il a un bien considérable, qu'il a fort augmenté pendant son séjour en Turquie ; sa femme a

de l'esprit, mais elle ne connoît point la Cour, et auroit été bien affligée de s'y établir (1).

Aujourd'hui il y a eu un concert au bout de la galerie, à six heures; c'est un divertissement composé par M. de Blamont, dont les paroles sont de M. de Bonneval.

J'ai marqué ci-dessus les endroits où le Roi a couché en revenant de Fribourg; il nous a dit qu'il avoit été moins de cinquante heures en chemin, et que depuis qu'il avoit pris ses relais à Provins il étoit venu moins vite qu'avec des chevaux de poste.

Du dimanche 15. — J'ai su ce matin que la nuit dernière on étoit venu trois fois gratter à la porte de communication de la chambre du Roi à la chambre de la Reine. Les femmes de la Reine l'en avertirent, mais elle leur dit qu'elles se trompoient, et que le bruit qu'elles entendoient étoit causé par le vent; ce bruit ayant recommencé une troisième fois, la Reine, après quelque temps d'in-

(1) J'ai marqué ci-dessus que M. de Villeneuve a été nommé secrétaire d'État; et ce choix paroissoit approuvé du public. M. de Villeneuve avoit réussi à merveille dans ses négociations à la Porte; le Grand-Seigneur, la Russie, la Suède, tous étoient contents de lui. Il s'est acquis une nouvelle réputation en refusant cette grâce; il en avoit appris la nouvelle en revenant de Provence; il passa à Savigny, chez Mme du Luc, qui venoit de recevoir ses lettres de Paris et qui fit des reproches à M. de Villeneuve de ce qu'il lui faisoit mystère d'une nouvelle qu'on lui mandoit être publique. M. de Villeneuve ne l'apprit certainement qu'en arrivant à Paris. Il a de l'esprit, et il contoit plaisamment qu'en entrant dans sa cour il l'avoit trouvée remplie de gens qu'il ne connoissoit point et qui l'entourèrent, à la descente de son carrosse, avec de profondes révérences et de grands *Monseigneur*, le sollicitant l'un pour être suisse, l'autre pour être courrier, celui-ci pour être rôtisseur et celui-là pour être officier, etc. Il ne songea qu'à se sauver dans son appartement, et n'a été occupé depuis qu'à se délivrer d'un fardeau dont il sentoit la pesanteur. J'ai entendu dire à ceux qui le virent arriver chez le Roi samedi dernier, aux Tuileries, qu'il étoit plus mort que vif lorsqu'il entra dans le cabinet, et que lorsqu'il en sortit il étoit gai et de très-bonne humeur, priant tous ses amis de lui faire compliment sur ce que le Roi avoit bien voulu agréer ses excuses. M. de Villeneuve représenta au Roi qu'il avoit soixante-et-douze ans, qu'il étoit sujet à la gravelle et à d'autres infirmités, qu'il ne pouvoit dans cet état s'exposer à un travail aussi long et aussi assidu. (*Addition du duc de Luynes*, datée du 15 novembre 1744.)

tervalle dit qu'on ouvrit, et l'on ne trouva personne. On n'a su ce détail que par les femmes de chambre de la Reine, qui peuvent s'être trompées.

J'ai parlé aujourd'hui à l'hôtel de ville à M. le contrôleur général sur ce que l'on m'avoit dit de la dépense du siége de Coni ; on prétendoit que le transport de trente-quatre pièces de canon de Franche-Comté à Coni avoit coûté 1,800,000 livres. M. le contrôleur général m'a dit qu'il ne savoit pas positivement combien on avoit transporté de pièces de canon, mais qu'on lui avoit demandé 1,400,000 livres pour les frais de voiture de toute l'artillerie que l'on a fait venir des provinces les plus voisines pour mener en Piémont; qu'il avoit fait payer 1,300,000 livres, et qu'il comptoit bien que la dépense iroit encore à 4 ou 500,000 livres au moins; il m'a ajouté que cette campagne de Piémont faisoit actuellement une consommation de 5,000 mulets; on n'a pu presque se servir que de mulets à cause de la difficulté des chemins (1).

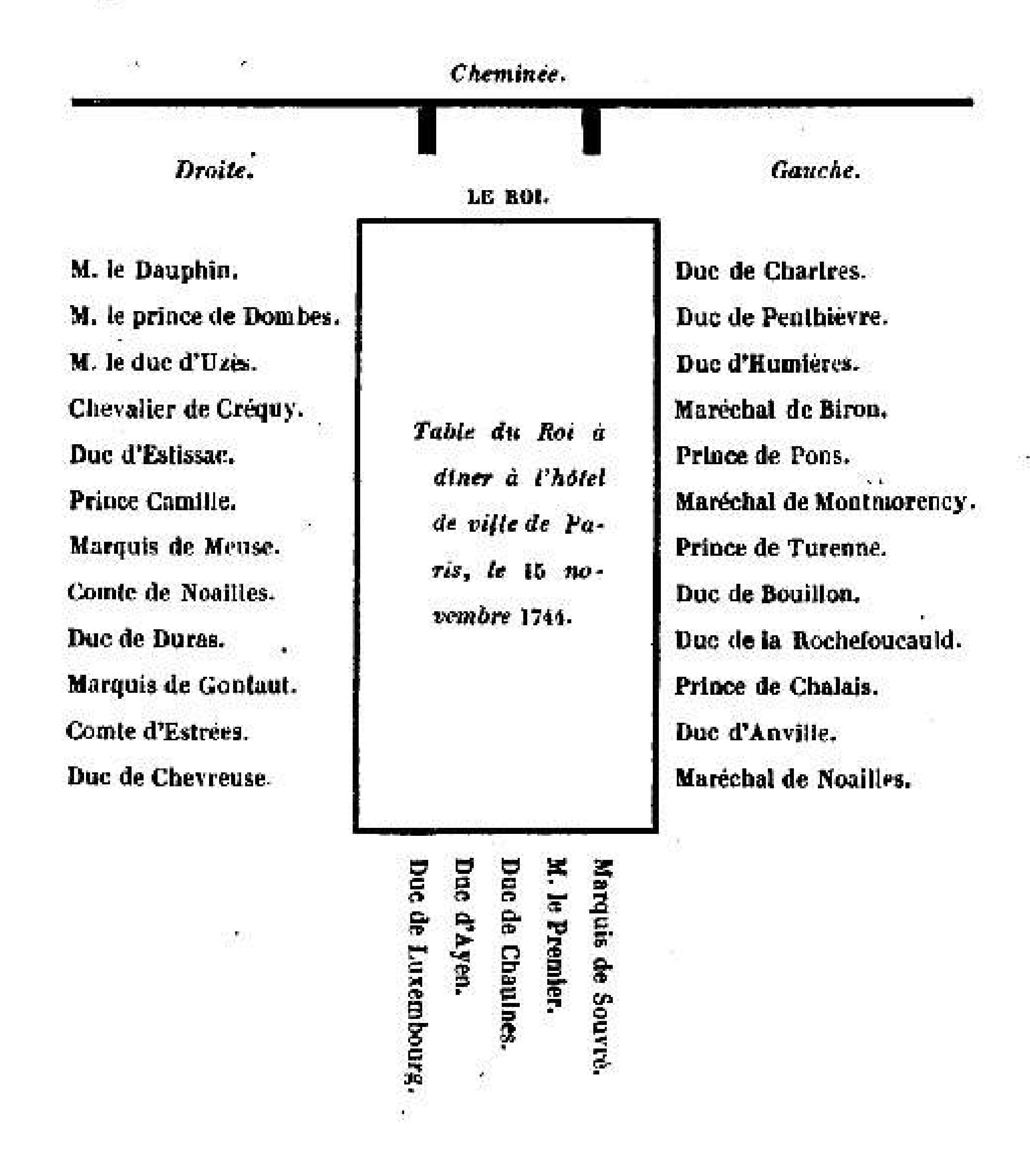
On a fait une décoration dans la place du Carrousel pour l'arrivée du Roi ; cette décoration est vis-à-vis la porte des Tuileries. C'est quatre piliers d'où pendent des guirlandes qui se réunissent pour soutenir une couronne ; cette sorte de décoration n'a point réussi, et a donné occasion à la plaisanterie qu'elle ressemble aux piliers de justice que l'on voit sur les grands chemins.

Du lundi 16, *Paris*. — Le Roi alla dîner hier à l'hôtel de ville. Le bâtiment de cette grande maison, qui étoit fort noir, a été réparé à neuf pour l'arrivée du Roi; c'est ce qu'on appelle badigeonner en terme d'architecture. On a fait un bâtiment dans la cour qui forme au premier une espèce de vestibule d'où l'on entre dans la grande salle. L'on a accommodé le dedans de cette maison le

(1) Il y a eu des endroits où l'on a été obligé de porter les boulets à bras, pour accélérer l'ouvrage, en passant par le plus court chemin. (*Note du duc de Luynes.*)

mieux qu'il a été possible ; à gauche de la grande salle, il y a un appartement pour le Roi, composé d'une pièce à deux croisées et d'une seconde à une croisée seulement, avec une petite garde-robe pour mettre une chaise ; à droite de la grande salle, une pièce qu'on destinoit pour la Reine en cas qu'elle y vînt, avec une garde-robe ; et un troisième appartement, aussi composé d'une chambre et d'une garde-robe, pour M. le Dauphin ; le tout bien meublé et avec toutes les recherches de commodités et d'ornements que l'on avoit pu imaginer. Le Roi partit sur les deux heures pour se rendre à l'hôtel de ville ; il étoit suivi par M. le Dauphin, M. le duc de Chartres, M. le prince de Dombes et M. le duc de Penthièvre, ses quatre capitaines des gardes, trois gentilshommes de la chambre ; il ne manquoit que M. le duc de Richelieu, qui est allé tenir les États de Languedoc. M. de la Rochefoucauld, grand-maître de la garde-robe, M. de Souvré, maître de la garde-robe, suivoient aussi le Roi, et plusieurs seigneurs qui avoient été nommés. Les billets d'invitation pour la Ville étoient au nom de la Ville. J'ai fait copier celui qui m'a été envoyé ; ils sont imprimés. Il y avoit outre cela des billets particuliers envoyés par M. le duc de Fleury pour ceux qui devoient avoir l'honneur de dîner avec le Roi. On trouvera ci-après la copie de celui qui a été envoyé à mon fils. On avoit envoyé des billets imprimés aux ambassadeurs, envoyés et ministres étrangers. M. Doria, envoyé de Gênes, fut le seul qui n'eut point de billet : il avoit déclaré qu'il ne vouloit point s'y trouver ; cependant il s'est plaint de n'avoir point eu de billet, et on lui en a fait des excuses. Nul ambassadeur n'a voulu se trouver à cette cérémonie ; ils prétendent que partout où ils sont invités ils doivent avoir une place distinguée, et que par conséquent ils devoient y manger avec le Roi. Les envoyés ont voulu s'élever jusqu'à la même prétention, ce qui ne peut avoir le moindre prétexte de fondement. Pour les ambassadeurs, il est certain qu'ils ont l'honneur de

manger avec le Roi, mais dans le camp seulement, et jamais dans aucune ville; ils y ont mangé cette campagne à Warwick, et n'y ont pas mangé à Lille. M. le maréchal de Schmettau, ministre du roi de Prusse, qui n'a point de caractère, n'a pas été arrêté par ces difficultés; il a été à l'hôtel de ville, où il a dîné à une table particulière avec tous nos ministres et plusieurs seigneurs. Le Roi se mit à table à trois heures; voici la liste et l'ordre de la séance. On y verra après les princes du sang M. le duc d'Uzès le premier à droite, et M. d'Humières le premier à gauche; le reste sans ordre.



Copie du billet de la Ville.

Vous êtes prié de la part de MM. les gouverneur, prévôt des marchands et échevins de la ville de Paris, de leur faire l'honneur de venir dîner à l'hôtel de ville dimanche, 15 du présent mois, à une heure précise.

A Paris, ce 14 novembre 1744.

Copie du billet du premier gentilhomme de la chambre.

M. le duc de Fleury a l'honneur de faire dire à M. le duc de Chevreuse qu'il a celui de dîner, demain dimanche 15 novembre, avec le Roi à l'hôtel de ville, à une heure et demie.

L'on a construit un arc de triomphe fort grand et fort beau vis-à-vis la rue de la Coutellerie, et l'on a formé une espèce de carré dans la place de Grève par des colonnes, qui paroissent de marbre, entourées de guirlandes. Sur le frontispice de l'arc de triomphe on a mis cette inscription en lettres d'or : *Ludovico redivivo — Ludovico triumphatori*. A gauche de l'hôtel de ville, sur le bord de la rivière, on a fait un petit édifice carré qui est une fontaine de vin pour le peuple.

Le Roi étoit escorté par toutes les troupes de sa maison, gardes du corps, gendarmes, chevau-légers et mousquetaires; il ne jeta point d'argent au peuple, et il y eut peu de cris de *Vive le Roi*, hors en arrivant à l'hôtel de ville (1). Aussitôt qu'il y fut arrivé, il entra dans sa

(1) Comme je n'avois pas l'honneur de suivre le Roi, j'ai demandé à M. le duc d'Harcourt, capitaine des gardes en quartier, ce qui s'étoit passé pour l'arrangement du carrosse du Roi. Il m'a dit que toutes les fois que le Roi est sorti en carrosse dans Paris, lui et M. le Premier ont toujours été dans le même carrosse que le Roi avec M. le Dauphin et les princes du sang, de sorte qu'ils ont été quelquefois sept, trois sur le devant; et lorsqu'il y a eu un prince du sang de moins, c'est M. de Bouillon qui a rempli cette place. (*Addition du duc de Luynes*, datée du 4 décembre 1744.)



chambre, où M. le duc de Gesvres et M. le prévôt des marchands présentèrent le corps de ville, tous en robes rouges. M. de Gesvres présenta ensuite des vers composés par le Sr Roy, poëte fameux (1); ce sont les paroles d'un divertissement (2) dont Rebel (3) et Francœur (4) ont fait la musique, et qui fut chanté par Benoît, basse-taille, et par Mme Lalande, tous deux de la musique du Roi. Il y avoit une partie des exemplaires reliés et tout le reste en blanc; il n'y en avoit que deux reliés en maroquin bleu, l'un pour le Roi, l'autre pour M. le Dauphin; plusieurs en maroquin rouge pour les Princes du sang. Il y en avoit aussi en papier doré, qui furent donnés aux principaux seigneurs. Le Roi se mit à table sur les trois heures, et y resta jusqu'à cinq heures et demie (5). Il fut servi par le

---

(1) Roy (Pierre-Charles), né en 1683, à Paris, et mort en 1764, eut en effet une grande réputation comme poëte lyrique; il dut sa célébrité à l'opéra de *Callirhoé* (1712) et au ballet des *Eléments* (1725). Très-satirique, Roy s'attaqua à Voltaire, qui se moqua de lui, et au comte de Clermont, qui le fit assommer à coups de bâton. On connaît les vers que fit Voltaire à propos du poëme que composa Roy sur la convalescence de Louis XV :

« Notre monarque après sa maladie,
« Était à Metz, attaqué d'insomnie.
« Ah! que de gens l'auraient guéri d'abord!
« Roy, le poëte, à Paris versifie.
« La pièce arrive, on la lit..... le Roi dort.....
« De Saint-Michel la muse soit bénie.

(2) *Les Augustales*, 1 vol. in-4°, 1744.

(3) *Rebel* (François), né à Paris, en 1701, mort en 1775, compositeur et directeur de l'Opéra, a composé avec Francœur plusieurs opéras.

(4) *Francœur* (François), né à Paris, en 1698, mort en 1787, l'un des vingt-quatre violons, puis compositeur de la chambre du Roi et directeur de l'Opéra avec Rebel.

(5) Pendant une partie du dîner le Roi fut fort occupé de tout ce qui pouvoit regarder le retour de M. de Richelieu. Il y a eu des ordres expédiés à l'ordinaire pour l'assemblée des États de Languedoc; il étoit question de savoir quand pouvoient arriver ces ordres; le Roi en parla à M. le prince de Dombes et à M. de Bernage, qui a été intendant de Languedoc; et les questions sur le temps de l'arrivée des courriers furent répétées plusieurs fois. Ce n'est pas seulement dans ce moment qu'il fut occupé de M. de Richelieu, il en avoit parlé dès le matin; et à l'hôtel de ville il dit à M. de Gesvres : « Dans quatre ans je reviendrai dîner ici à la naissance du premier garçon qu'aura

prévôt des marchands, en robe rouge; M. le Dauphin par le premier échevin. La musique, qui étoit dans un coin de la salle, vis-à-vis le Roi, commença en même temps que le dîner; c'étoit Rebel qui battoit la mesure (1). On joua différents airs d'opéra bien exécutés; ensuite on exécuta le divertissement du Roi. La musique en est fort bonne, aussi bien que les vers de Roy; mais on se plaint que les paroles ne sont pas assez lyriques. Le Roi sortit de table à cinq heures et demie ou environ. La salle étoit très-bien éclairée et extrêmement remplie. Le peuple pilla le fruit, c'est l'usage en pareil cas. J'ai appris à cette occasion ce que je n'avois pas remarqué, c'est qu'à Fontainebleau, le dernier grand couvert du Roi avant son départ, on laisse piller le fruit au peuple. On avoit essayé d'éclairer l'arc de triomphe et les décorations de la Grève; mais le vent empêcha l'effet des illuminations; elles ne réussirent que dans la cour de l'hôtel de ville. Cette illumination de la cour étoit composée de petites lanternes et faisoit un très-bel effet.

Sur les six heures, le Roi remonta dans ses carrosses, et toujours escorté par sa maison, qui avoit attendu dans la place de Grève, il alla au salut aux Grands-Jésuites. La Reine, qui ne fut point à l'hôtel de ville, s'étoit rendue aux Grands-Jésuites, où l'on chanta le *Te Deum*. Après le salut, le Roi traversa tout Paris pour voir les illuminations jusqu'au bout de la rue Saint-Honoré, faisant le tour de la place Vendôme. La Reine, dans ses carrosses, suivit

---

Mme la Dauphine, car elle n'en aura que dans quatre ans; d'ici là peut-être elle aura des filles. » Ce calcul est aisé à entendre, cette quatrième année devant être encore celle de M. de Richelieu qui entre de service au premier janvier prochain. (*Note du duc de Luynes.*)

(1) La bibliothèque de la ville de Versailles possède, dans sa précieuse collection musicale, l'exemplaire des *Augustales*, qui a servi à Rebel pour battre la mesure, ou comme nous disons aujourd'hui pour diriger l'exécution du divertissement. Cet exemplaire gravé est chargé de corrections; il porte sur le titre : *pour la mesure.*

le Roi ; ils ne revinrent aux Tuileries qu'à huit heures et demie.

Les illuminations les plus remarquables étoient celles de M. le cardinal Tencin, au bout de la rue Saint-Honoré, celle de l'hôtel de Noailles, celles de la place Vendôme ; et de l'autre côté de la rivière sur le quai près le Pont-Royal, celle de l'hôtel d'Aumont, qui est l'hôtel de Nesle, faisoit un effet admirable ; celui de M. le duc de Saint-Aignan, qui est aussi sur le quai vis-à-vis les galeries du Louvre, étoit aussi très-bien éclairé.

Lorsque la Reine fut rentrée, Mme de Luynes, qui l'avoit suivie, trouva en rentrant dans sa chambre Mmes les ambassadrices d'Espagne et de Naples qui l'attendoient avec Mme la duchesse de Salas (Montalègre) ; elles l'avoient priée de la présenter au Roi, à la Reine, à M. le Dauphin et à Mesdames. Mme de Salas est femme du premier ministre de la cour de Naples ; nous ne le connoissons que sous le nom de duc de Montalègre, mais il porte aussi celui de Salas. Il a succédé à M. de San-Estevan. Il n'est point grand d'Espagne ; ainsi Mme de Salas n'eut point de tabouret dans le cabinet ; elle fut saluée et baisée comme à l'ordinaire.

Le séjour du Roi aux Tuileries a obligé de reprendre les logements que l'on avoit donnés à plusieurs personnes ; mais comme il ne s'agissoit que de quelques jours, on a trouvé bon que chacun laissât ses meubles. Mme de Luynes étoit logée dans l'appartement d'un des abbés de Fleury ; M. le comte de Charolois avoit celui de l'autre abbé de Fleury. Ces deux appartements, ainsi que celui de La Peyronie, qu'occupoit M. de Bouillon et qui est celui du grand-chambellan, sont six ou sept marches plus haut que le plain-pied de l'appartement de la Reine, touchant d'une part presque au bout de la galerie et de l'autre fort près de la salle des gardes de la Reine.

La Reine soupa seule dans le même cabinet où elle avoit dîné ; le Roi, qui avoit dîné tard, ne soupa point.



Du mardi 17, *Paris.* — Le Roi fut hier courre le daim au bois de Boulogne. Avant que d'arriver de l'armée il avoit mandé à Mesdames qu'il vouloit les voir monter à cheval. Pendant l'absence du Roi, Mesdames avoient monté à cheval plusieurs fois à cette chasse du daim. Cet équipage n'est point aux ordres du grand-veneur; c'est ce que l'on appelle les chiens verts, parce que les piqueurs sont habillés de vert; il est payé sur la cassette du Roi; c'est M. de Dampierre (1) qui est le commandant de cet équipage, et sous lui M. Lebel, ci-devant concierge de Versailles et premier valet de chambre du Roi. Le Roi pendant la chasse fut fort occupé de Madame; il lui parla beaucoup et lui fit des amitiés dont elle fut très-touchée; elle aime le Roi, et le Roi a du goût et de l'amitié pour elle.

Ce même jour, la Reine sortit sur les trois heures, et fut aux Carmelites de la rue Chapon. Le peuple de Paris paroît très-sensible aux marques de bonté et d'attention que la Reine donne toutes les fois qu'elle sort. Le Roi soupa au grand couvert, comme il avoit fait le vendredi et le samedi. Le Roi, un peu avant souper, vint dans la galerie, et après s'être approché un moment de la table de cavagnole de la Reine, il joua au piquet faisant la chouette à M. de Luxembourg et à M. de la Vallière. Mesdames jouèrent aussi au cavagnole, au milieu de la galerie. Lorsque la Reine entre dans la galerie ou en sort, c'est M. de Fleury qui porte sa robe, parce que, comme je l'ai dit, cette galerie est de l'appartement du Roi. C'est par la même raison qu'il y présenta hier M. le duc de Fitz-James, qui arrivoit de l'armée et venoit faire sa révérence. M. de Fleury en fit une honnêteté à Mme de Luynes, qui étoit présente, et lui dit qu'il étoit persuadé qu'elle ne le trouveroit pas mauvais, parce que c'est le droit du premier gentilhomme de la chambre.

(1) Gentilhomme des plaisirs; c'est le titre de la charge qu'il a chez le Roi. (*Note du duc de Luynes.*)



J'ai oublié de marquer que le samedi le Roi, après son travail, vint dans la galerie, et que non-seulement il s'approcha du cavagnole, mais il s'assit auprès de la Reine et y demeura jusqu'à la fin du jeu, ce qui fit l'espace d'environ une petite demi-heure; c'est ce que l'on n'avoit point encore vu.

Du mercredi 18, *Paris.* — Hier le Roi alla à Sainte-Geneviève dans ses carrosses; la Reine y alla aussi dans les siens. Il y eut un *Te Deum* en musique, après lequel LL. MM. revinrent aux Tuileries. La Reine dîna à son petit couvert, comme les jours précédents. Ce jour-là le Roi eut le matin et l'après-dînée treize harangues, savoir: deux de chaque compagnie, le premier président et l'avocat général; ainsi le Parlement, la chambre des comptes, la cour des aides, le grand conseil, la cour des monnoies, cela fait dix. M. de Maupeou, premier président du Parlement, parla très-bien. Il y eut ensuite celles de la Ville, de l'Université et de l'Académie. C'est toujours le directeur de l'Académie qui porte la parole; on le change tous les trois mois. C'étoit Crébillon. Après la harangue, Crébillon et La Chaussée lurent chacun une pièce de vers sur la convalescence et le retour du Roi. On a remarqué qu'hier M. de la Rochefoucauld, ayant demandé au Roi ses ordres par rapport à M. le Dauphin, le Roi lui répondit qu'il verroit cela dans quelques jours. Il étoit question de faire faire un habit pour quitter le deuil, qui finit le 23. C'étoit M. de Châtillon qui, en qualité de maître de la garde-robe de M. le Dauphin, étoit chargé de son habillement; présentement les choses sont rentrées dans l'état ordinaire, et c'est la garde-robe du Roi qui fait faire les habits pour M le Dauphin.

Il y avoit eu ordre à Paris, avant l'arrivée du Roi, d'illuminer pendant trois jours; le Roi en a demeuré quatre en comptant celui de son arrivée; on a illuminé tous les dits quatre jours; mais les grandes et belles illuminations n'ont été que le dimanche et le mardi. Le mardi le temps

étoit très-favorable, et les illuminations firent un beaucoup plus bel effet que le dimanche. Sur le quai, vis-à-vis le Louvre, les plus belles étoient celles de M. le maréchal de Saxe et de M. le duc de Fleury, l'hôtel de Bouillon, qui étoit magnifique, et l'hôtel de M. le duc de Saint-Aignan, qui réussit encore beaucoup mieux ce jour là que le dimanche. L'illumination de l'hôtel des Invalides fut la plus belle de toutes. M. le Dauphin alla dans le Cours exprès pour la voir; on fit tout ce qu'on put pour engager le Roi à y aller; on ne put jamais l'obtenir.

Du jeudi 19, Versailles. — Le refus de M. de Villeneuve a jeté dans de nouveaux embarras, et le Roi revint ici hier sans qu'il y eût rien de déclaré; ce ne fut qu'après son arrivée que l'on sut qu'il avoit déclaré M. d'Argenson l'aîné pour secrétaire d'État des affaires étrangères, et Mme la duchesse de Brancas pour dame d'honneur de Mme la Dauphine.

Les postes sont données à M. d'Argenson le cadet; on dit que c'est un objet de 20,000 livres de rente seulement; il a fait assez de dépense pendant cette campagne pour mériter cette grâce.

La place de conseiller d'État qu'avoit M. d'Argenson l'aîné a été donnée à M. Rouillé; il y a encore à nommer à celle de conseiller au conseil royal qu'avoit mon dit Sr d'Argenson. Beaucoup de gens croient qu'elle sera donnée à M. Méliand, qui est conseiller d'État et beau-père de M. d'Argenson l'aîné.

Le Roi trouva ici, en arrivant hier, un arc de triomphe admirable dans l'avenue, entre les deux écuries, sans compter beaucoup d'illuminations à Chaillot, à Passy, à Sèvres. Il y avoit environ quinze cents hommes de la bourgeoisie de Versailles sous les armes dans l'avenue, dont quelques-uns formoient une troupe de dragons, d'autres une troupe de cavalerie, et d'autres d'infanterie, vêtus en uniformes. L'arc de triomphe étoit éclairé du côté de Paris, et du côté du château il n'y avoit que des terrines



en bas pour voir mieux le dessin qui réellement est beau et de très-bon goût. M. le comte de Noailles m'a assuré aujourd'hui que la dépense faite par les bourgeois de Versailles, tant pour les habits uniformes que pour les drapeaux, étendards, timbales, pour l'arc de triomphe et les illuminations, montoit à 287,000 livres. Le château étoit aussi fort éclairé, c'est-à-dire la cour du Roi et les deux ailes des ministres. Immédiatement avant le souper du Roi, on tira de l'arc de triomphe une espèce de feu d'artifice, mais qui ne répondoit nullement à la beauté de la décoration.

M. le cardinal de Gesvres a été enterré ce soir. M. l'abbé Couturier et M. le Pelletier, ancien premier président, sont ses exécuteurs testamentaires.

Le Roi partit hier de Paris sur les cinq heures; il ne vouloit arriver ici qu'à la nuit pour voir les illuminations. On a construit ici, comme je dois déjà l'avoir marqué, un arc de triomphe entre les deux écuries. La décoration en est parfaitement belle; comme on doit le graver, on en trouvera l'estampe jointe à ces Mémoires (1). Cet arc de triomphe étoit éclairé par des terrines et lampions du côté de Paris, et du côté du château il y avoit seulement des terrines en bas arrangées par terre pour que l'on pût voir le dessin de la décoration. Les deux écuries n'étoient point du tout éclairées, mais le château et la cour des ministres l'étoient parfaitement bien et faisoient un fort bel effet. Le Roi trouva dans l'avenue M. le comte de Noailles à cheval à la tête de quatorze ou quinze cents hommes de la bourgeoisie de Versailles, distribués en différentes troupes dont il y en avoit une de dragons à cheval. M. le comte de Noailles, l'épée à la main, salua le Roi. Il m'a dit que la dépense de l'arc de triomphe seul alloit à 25,000 livres, et qu'en joignant à cette somme les frais que chaque particulier a faits,

---

(1) Cette estampe est en deux feuilles; l'une représente la vue de l'arc de triomphe du côté du château, l'autre du côté de Paris. Elle a pour titre : Arc de triomphe fait pour l'heureuse arrivée du Roy à Versailles; aux dépens des bourgeois et habitants de la ditte ville. Se vend en la ditte ville de Versailles, chez P. le Febure, libraire, rue Dauphine, proche la Paroisse; et à Paris chez la veuve Fessard, passage Saint-Germain l'Auxerrois. Avec privilége du Roy. — Inventé et dessiné par *Lorriot*, architecte du Roy. — Gravé par Saint-Antoine.



pour les uniformes, drapeaux, tambours, étendards et timbales, il en coûtoit à la ville de Versailles 287,000 livres, qu'il en avoit vu le compte. (*Addition du duc de Luynes.*)

La Reine partit sur les deux heures après midi des Tuileries ; elle fit un tour dans Paris par les quais ; elle vint repasser dans la rue Saint-Dominique ; de là elle alla aux filles Sainte-Marie de la rue du Bac, où elle resta quelque temps ; elle alla ensuite aux Carmelites de la rue de Grenelle, et n'arriva ici qu'une heure après le Roi. Dès qu'elle fut arrivée, elle vit M. de Maurepas, qui lui parla en particulier dans le salon où elle joue ordinairement ; il lui dit que le Roi venoit de nommer Mme la duchesse de Brancas dame d'honneur de Mme la Dauphine, et M. d'Argenson l'aîné secrétaire d'État des affaires étrangères. Ces deux grâces ne furent point publiques dans ce moment ; elles ne l'ont été qu'aujourd'hui. Beaucoup de gens cependant savoient Mme la duchesse de Brancas dès hier au soir. Mme de Brancas est Mlle de Moras : elle a soixante-huit ans ; elle a une très-mauvaise santé et de grandes incommodités habituelles, beaucoup d'esprit, mais du romanesque et une façon de s'exprimer toujours ampoulée. M. le duc de Brancas, son mari, est moins vieux qu'elle, extrêmement sourd et très-incommodé. Mme de Brancas est l'intime amie de M. de Richelieu de tous les temps, et elle est belle-mère de Mme de Lauraguais.

Pour M. d'Argenson l'aîné, on ne s'y attendoit nullement; et son frère cadet dit qu'il n'a aucune part à ce choix. Il est certain que le refus de M. de Villeneuve avoit embarrassé le Roi ; et l'on croit que n'ayant personne en vue, c'est Dutheil qui lui a proposé M. d'Argenson. Dutheil est un des principaux commis des affaires étrangères. Depuis la disgrâce de M. Amelot il a toujours travaillé avec le Roi. M. d'Argenson l'aîné a de l'esprit, mais pas tant à beaucoup près que son frère, ni de la même espèce ; il n'est pas non plus d'une figure aussi agréable et il est

beaucoup moins grand. Il a épousé il y a longtemps la fille de M. Méliand, conseiller d'État, dont il a un fils, qui est maître des requêtes ; il est séparé d'avec sa femme il y a longtemps, et n'est point cependant brouillé avec son beau-père ; il l'a été longtemps avec son frère cadet ; mais présentement ils sont raccommodés.

Le Roi et la Reine soupèrent hier au grand couvert avec M. le Dauphin et Mesdames. Immédiatement avant le souper, la Reine, M. le Dauphin et Mesdames entrèrent dans le cabinet du Roi pour voir tirer un feu d'artifice dessus l'arc de triomphe. Ce feu, qui ne fut pas fort magnifique, commença par un assez grand nombre de boîtes, ensuite plusieurs fusées assez belles et une fort belle girandole.

Du vendredi 20, *Versailles.* — Le Roi alla courre le cerf hier pour la première fois depuis son départ pour l'armée ; c'étoit à Fausse-Repose. Au retour, il travailla avec M. d'Argenson le cadet, et soupa dans ses cabinets avec sept ou huit hommes seulement ; il dit en soupant qu'il iroit jusqu'à Étampes au-devant de Mme la Dauphine, qu'il la rameneroit à Sceaux, où elle coucheroit, et que le lendemain elle viendroit tout droit de Sceaux ici se marier à la chapelle.

J'ai oublié de parler de deux présentations qui ont été faites pendant le séjour du Roi à Paris ; l'une est Mme de Chalut, que Mme de Modène a prise pour dame d'honneur et qu'elle a présentée dans la galerie ; l'autre est Mme de Saluces, qui est destinée pour être dame d'honneur de Mme de Penthièvre ; elle fut présentée par Mme de Luynes ; elle est fille de M. le comte de Tarnau, qui étoit premier gentilhomme de la chambre de M. le comte de Toulouse et de M. de Penthièvre, qui avoit été inspecteur de cavalerie et qui est mort lieutenant général.

J'ai su depuis l'arrivée du Roi que Mme d'Antin avoit été publiquement déclarée par le Roi dame d'atours de Mme la Dauphine pendant qu'il étoit au siége de Fribourg.

M. le duc d'Antin, son fils, M. de Luxembourg, son frère, et M. de Gramont, son cousin, en firent des remerciements à S. M., et le Roi qui, n'avoit point reçu en chemin la lettre de M. de Maurepas ni celle de Mme d'Antin, ne savoit pas qu'elle eût refusé; il en eut seulement un soupçon, à ce qu'il a dit depuis, lorsqu'il vit qu'à son arrivée dans la galerie à Paris elle ne s'avança pas pour le remercier. Il ne savoit point non plus le peu de disposition qui paroissoit dans M. de Villeneuve pour accepter la grâce qu'il lui avoit faite. Mme d'Antin ne veut pas convenir qu'elle ait été nommée, et fait mystère d'une chose publique; elle dit que s'il avoit été question d'elle pour cette charge, les raisons qu'elle auroit eues pour ne point accepter étoient qu'elle aime la liberté, que d'ailleurs comme elle joue volontiers, elle n'a pas voulu qu'on pût dire, au cas que Mme la Dauphine ne fût pas assez magnifique au goût du public, que c'étoit la faute de la dame d'atours, qui vouloit avoir des profits plus considérables pour être plus en état de jouer.

J'ai encore oublié de marquer que pendant le séjour du Roi à Paris il y a eu une petite aventure de M. de Monchenu, l'un des écuyers de la grande écurie avec un garde du corps; ils disputèrent ensemble dans la salle des gardes assez vivement, et vraisemblablement dans tout autre lieu les épées auroient été tirées de part et d'autre; le garde du corps étant de service ne pouvoit écouter aucune proposition; mais comme il est vraisemblable qu'il les auroit écoutées dans un autre temps, le Roi envoya ordre à M. de Monchenu de se rendre à la Bastille. Le choix de cette punition est une grâce en faveur de ce que M. de Monchenu est homme de condition.

Je dois avoir marqué ci-dessus que le Roi, la Reine, M. le Dauphin, ni Mesdames n'ont point envoyé en particulier chez M. de Grimberghen sur la mort de Mme la princesse de Grimberghen. Ce n'est point l'usage pour les ambassadeurs; c'est l'introducteur des ambassadeurs

qui va faire tous les compliments. M. de Sainctot y a été (1).

Du lundi 23, *Versailles.* — Jeudi 19, M. d'Argenson fit ici son remerciement.

On sut ce même jour que M. de Brou, intendant de Paris, avoit été nommé conseiller au conseil royal à la place de M. d'Argenson, et l'on a su depuis que M. de Sauvigny, intendant de Dauphiné et fils d'une sœur de M. le contrôleur général, a été nommé intendant de Paris à la place de M. de Brou. M. de Sauvigny étoit intendant de l'armée de M. le prince de Conty, et y a fort bien réussi.

Vendredi 20, M. le Pelletier, ci-devant premier président, vint faire sa révérence au Roi; il arrivoit de ses terres en Bretagne; il n'est venu que pour voir le Roi et s'en retourne.

Dimanche 22, Mme la duchesse de Brancas, suivie par Mme la maréchale d'Estrées, vint faire sa révérence au Roi dans le cabinet; elle s'approcha du Roi, et lui parla en particulier pendant quelques moments.

Du mercredi 25, *Versailles.* — Les comédies n'ont recommencé ici que le mardi 17 de ce mois (2). On avoit mandé à la Reine huit ou quinze jours auparavant si elle souhaitoit que l'on fît venir les comédiens; mais S. M. a voulu attendre que le Roi fût de retour.

M. d'Argenson l'aîné commença hier à donner audience aux ministres étrangers.

M. de Brou a assisté aujourd'hui pour la première fois au conseil royal des finances.

J'ai appris depuis quelques jours que M. de Chauvelin, ci-devant garde des sceaux, qui est assez mal d'une hydropisie à Riom avoit fait demander la permission au Roi, par M. le président Chauvelin, son neveu, de se rap-

(1) Voyez l'article du 8 janvier 1745.

(2) C'est l'usage de les recommencer après la Toussaint. (*Note du duc de Luynes.*)



procher de Paris pour être plus à portée de voir des médecins habiles. M. le président Chauvelin insista sur la nécessité extrême où il étoit de consulter sur son mal. Le Roi répondit qu'il vouloit bien qu'il vînt à quarante lieues de Paris. M. le président Chauvelin eut beau représenter que cet éloignement étoit encore bien considérable par rapport à l'état dans lequel il se trouvoit, le Roi répondit toujours quarante lieues, sans vouloir rien accorder de plus.

Du jeudi 26, *Versailles.* — La nouvelle d'aujourd'hui est que Mme de Châteauroux et Mme de Lauraguais reviennent à la Cour et que le Roi leur rend leurs charges. M. de Maurepas fut hier chez elles leur porter les ordres du Roi.

M. le président de Guébriant vend sa charge de président à un frère de Mme de Saint-Contest (qui s'appelle, je crois, M. Desvieux) 230,000 livres. Quoi qu'il n'y ait que dix ans qu'il soit président et qu'il en faille vingt pour être président honoraire, le Roi a bien voulu lui accorder ce titre.

Le fils de M. le comte de Tresmes, qui a été fort mal ces jours passés, a encore la fièvre.

Je viens d'apprendre dans le moment que M. de Lauraguais ira sur la frontière signer l'acte de réception de Mme la Dauphine (1). C'est une commission fort honorable; on prétend qu'elle l'est même plus que celle d'aller faire la demande; nous avons vu M. le prince de Rohan et M. le duc de Tallard dans différentes occasions chargés de cette même commission.

(1) Celui qui est chargé de cette commission ne signe point l'acte; il n'est signé que par un secrétaire d'État de part et d'autre. C'est M. de Verneuil qui fait de la part du Roi l'office de secrétaire d'État, mais c'est M. le duc de Lauraguais qui reçoit la princesse. Il sera dit dans l'acte qu'on la lui remet entre les mains. Celui qui reçoit la princesse prétend avoir droit de commander la maison de préférence à tout autre; pour éviter cette difficulté on envoie toujours deux personnes unies par les liens du sang et de l'amitié. (*Note du duc de Luynes.*)

Du vendredi 27, Versailles. — J'appris dès mercredi au soir la nouvelle du retour de ces dames. Mme la duchesse de Modène et Mme la duchesse de Boufflers jouoient chez moi ; on vint apporter à Mme de Modène une lettre qu'on lui dit être venue par un courrier ; ce courrier étoit un laquais de Mme de Châteauroux. Mme de Modène lut la lettre avec empressement ; elle se leva aussitôt, et donna son jeu à tenir ; elle passa dans un cabinet où elle écrivit un mot, et alla ensuite dans l'antichambre parler au courrier, à qui elle donna huit louis. Le courrier montra cet argent à ceux de sa connoissance, en disant qu'il falloit qu'il eût apporté une bonne nouvelle puisqu'il étoit si bien payé. Il apporta aussi en même temps une lettre à Mme la duchesse de Boufflers ; Mme de Boufflers lut en particulier la lettre à quelques personnes de celles qui étoient dans la chambre ; elle contenoit ces termes : « Je compte trop sur votre amitié pour que vous ne soyez pas instruite dans le moment de ce qui me regarde. Le Roi vient de me mander par M. de Maurepas qu'il étoit bien fâché de tout ce qui s'étoit passé à Metz et de l'indécence avec laquelle j'avois été traitée, qu'il me prioit de l'oublier (1), et que pour lui en donner une preuve il espéroit que nous voudrions bien revenir prendre nos appartements à Versailles, qu'il nous donneroit en toutes occasions des preuves de sa protection, de son estime et de son amitié, et qu'il nous rendoit nos charges (2). »

(1) A cette partie du discours, elle répondit qu'elle savoit bien que le Roi n'avoit point eu de part à ce qui s'étoit passé. (*Note du duc de Luynes.*) — Pour l'intelligence de cette note et de la suivante, il faut dire ici que la lettre de Mme de Châteauroux était la reproduction du discours écrit de M. de Maurepas ; c'est le discours de M. de Maurepas que le duc de Luynes annote.

(2) Il avoit écrit les termes dont le Roi s'étoit servi pour ne rien oublier de sa commission. (*Note du duc de Luynes.*)

Depuis cette note écrite j'ai su que M. de Maurepas voulut effectivement écrire les paroles du Roi, mais le Roi lui dit : « Les voilà tout écrites, » et lui remit en même temps un billet. Lorsque M. de Maurepas fut chez Mme de Châteauroux, après lui avoir répété les paroles du Roi, il lui remit le billet

J'ai su depuis comment s'étoit passée la visite de M. de Maurepas (1). M. de Maurepas étoit au conseil d'État mercredi; le Roi après le conseil le fit entrer dans le cabinet des perruques, et lui parla pendant quelque temps. M. de Maurepas partit pour Paris, et alla à six heures chez Mme de Châteauroux; il demanda si elle y étoit, on lui dit que non. Il nomma son nom, et on répondit toujours qu'il n'y avoit personne; enfin, il dit qu'il venoit de la part du Roi, et les portes alors lui furent ouvertes. Il trouva Mme de Châteauroux dans son lit; M. le duc d'Ayen étoit seul dans sa chambre, lequel s'éloigna quand il entendit que c'étoit de la part du Roi. M. de Maurepas, un peu embarrassé, comme on peut se l'imaginer, après s'être acquitté de sa commission, à peu près dans les mêmes termes de la lettre rapportée ci-dessus de Mme de Châteauroux à Mme de Boufflers, voulut dire quelque chose à Mme de Châteauroux, par rapport aux préventions qu'on avoit pu lui donner contre lui, et de l'embarras où il se trouvoit de paroître devant elle par cette raison, et lui demanda sa main à baiser. Sur le mot d'embarras, Mme de Châteauroux répondit qu'elle le croyoit bien; elle lui donna sa main à baiser en lui disant : « Cela n'est pas cher (2). »

Mme de Modène a toujours conservé la plus grande liaison avec Mme de Châteauroux (3), jusqu'à être en quel-

---

que S. M. lui avoit donné, et le soir même il y avoit un grand nombre de copies de ce billet que l'on montroit dans Paris, ce qui paroît prouver que Mme de Châteauroux avoit déjà reçu un pareil billet avant l'arrivée de M. de Maurepas, et qu'elle avoit eu le temps de le faire copier. (*Addition à la note précédente*, datée du 18 décembre 1744.)

(1) Sans doute par M. de Maurepas, parent de Mme de Luynes et très-lié avec le duc de Luynes.

(2) D'autres prétendent qu'elle répondit : « Cela est sans conséquence ». (*Note du duc de Luynes.*)

(3) Il paroît même, par ce que nous avons vu depuis quelques jours et avant le rappel de Mme de Cheâtauroux, que Mme de Modène comptoit beaucoup sur ce rappel et sur la nouvelle faveur de son amie; en effet, le mariage de Mlle de Modène avec M. le Duc de Penthièvre est arrêté depuis longtemps; il a été déterminé qu'il se feroit au retour de la campagne et sans

que manière sa complaisante; elle n'a fait le voyage de Flandre que par rapport à Mme de Châteauroux; et dans le temps des scènes arrivées à Metz, elle se crut comprise dans le nombre des dames venues avec Mmes de Châteauroux et de Lauraguais et qui les suivirent; elle faisoit déjà ses paquets, et seroit partie si M. de Richelieu ne l'en avoit pas empêchée. Pour Mme de Boufflers, elle a toujours conservé la plus grande liaison avec Mme de Châteauroux; et malgré cela, comme elle amuse la Reine et qu'elle est l'amie intime de Mme de Villars, la Reine la traite tout au mieux et pousse l'amitié jusqu'à la confidence.

Mme la duchesse de Brancas est venue ici aujourd'hui; elle a pris congé du Roi à cinq heures et demie, suivie des dames qui vont avec elle au voyage; elle a été aussi chez la Reine, chez M. le Dauphin et chez Mesdames; elle part demain avec la maison. La route est de trente-huit jours, tant de marche que de séjours. Mme la Dauphine (1) doit être remise entre ses mains le 4 janvier. La demande doit être faite le 8 décembre par M. l'évêque de Rennes (2), le baisement de main le 10 : c'est une cérémonie usitée en Espagne; le 14 la signature du contrat, le 18 le mariage (3), et le 20 le départ. Le Roi a accordé à Mme de Bran-

---

aucune condition de rang pour les enfants. Le courrier est parti pour rapporter de Rome la dispense nécessaire; on l'attend incessamment, et M. de Penthièvre, qui désire extrêmement que cette affaire se termine bientôt, est dans une grande impatience. Dans cette situation il paroissoit naturel de demander à Mme de Modène quand elle comptoit que se feroit le mariage; mais elle répondit avec un air très-indifférent qu'elle ne le savoit pas, que cela pouvoit aller jusqu'au mois de janvier; que rien ne pressoit. (*Addition du duc de Luynes*, datée du 30 novembre 1744.)

(1) L'infante Marie-Thérèse-Antoinette-Raphaelle, née le 11 juin 1726, morte le 22 juillet 1746.

(2) Louis-Guy Guérapin de Vauréal, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire en Espagne.

(3) M. le Dauphin signa il y a deux ou trois jours une procuration pour le prince des Asturies pour épouser Mme la Dauphine en son nom. Cette procuration est aussi adressée au cardinal Infant pour remplir cette fonction au cas de maladie du prince des Asturies. (*Addition du duc de Luynes*, datée du 30 novembre.



cas un brevet pour commander la maison en allant ; en revenant, elle sera aux ordres de Mme la Dauphine. Le brevet pour commander la maison n'est point expédié par M. de Maurepas, mais par le secrétaire d'État des affaires étrangères. Ce n'est point un droit attaché à la charge de dame d'honneur (1), c'est une grâce particulière, mais qui s'accorde toujours. Mme la duchesse du Lude avoit ce même brevet en allant au-devant de Mme la duchesse de Bourgogne, Mme de Ventadour en allant au-devant de l'Infante, etc.

Il marche cinquante gardes du corps aux ordres de M. le chevalier de Saint-André, chef de brigade, deux exempts, deux brigadiers, quatre sous-brigadiers. Le Roi donne 40 livres par jour à M. de Saint-André, 20 livres à chaque exempt, 10 livres à chaque brigadier, 5 livres à chacun des sous-brigadiers et des fourrages, 50 sols à chaque garde, outre sa paye ordinaire et les chevaux nourris. Les cinquante gardes feront les mêmes journées que les carrosses; ils ne sont pas cependant chargés de les escorter; ils iront devant ou après, suivant qu'il plaira à M. de Saint-André de l'arranger. Le Roi fait fournir à chacune des dames de Mme la Dauphine une charrette et un fourgon pour deux. C'est M. de Verneuil, secrétaire du cabinet, qui y va pour signer l'acte de délivrance au nom du Roi; et comme il est en même temps introducteur des ambassadeurs, le Roi a permis que son fils en fasse les fonctions ici ; il en avoit déjà la survivance, mais il ne devoit en commencer l'exercice que dans trois ans.

Du lundi 30, *Versailles.* — Mme de Brancas partit avant-hier samedi matin. Mme de Lauraguais, qui est accouchée depuis trois jours d'une fille, n'étant pas en état de faire ce voyage, c'est Mme de Rubempré que le Roi a

---

(1) Je crois même que le brevet de Mme de Brancas ni aucun autre de la maison ne sont expédiés; ils ne doivent l'être qu'après l'arrivée de Mme la Dauphine et signés par elle. (*Note du duc de Luynes.*)

chargée de faire les fonctions, pour le voyage seulement.

J'ai marqué ci-dessus que Mme de Châteauroux étoit dans son lit lorsque M. de Maurepas lui parla mercredi sur les six heures du soir; elle étoit dès lors incommodée et avoit un peu de fièvre: la fièvre augmenta la nuit; elle fut encore plus forte dans celle de jeudi au vendredi; et depuis ce jour jusqu'au samedi à midi Mme de Châteauroux fut saignée une fois du bras et trois fois du pied. Vernage (1), à qui j'ai parlé, dit que c'est une grande maladie, que la fièvre paroît avoir le caractère de malignité et qu'elle attaque également la tête et la poitrine; en effet, les élancements dans la tête étoient insupportables dans le temps des redoublements; elle en eut encore un très-violent le vendredi, à six heures du soir, mais depuis ce moment il y a toujours eu du mieux; les remèdes ont fait leur effet, et cette dernière nuit ayant encore été assez bonne, il paroît que le danger est passé.

On ne peut point se représenter l'effet qu'a fait dans le public le rappel de Mme de Châteauroux et la restitution des deux places, après ce qui s'est passé à Metz et ces mots prononcés par le Roi même, et qu'on ne peut oublier, *et sa sœur*. Non-seulement le peuple de Paris mais les étrangers mêmes ont parlé sur ce prompt changement. La circonstance de la maladie dangereuse dans ce même moment a donné lieu à de nouvelles réflexions; il n'y a personne dans aucun genre qui n'en ait été frappé. On en a parlé presque publiquement partout à Paris; et Versailles, où ordinairement on parle peu, n'a pas été absolument exempt de quelques discours sur cette matière. Cependant comme de pareils propos ne sont utiles qu'à déplaire, et d'ailleurs ne peuvent servir de rien, les plus sages ont gardé le silence.

(1) Vernage (Michel-Louis), né à Paris, en 1697, mort en 1773, fut un des médecins les plus accrédités de Paris. Il était grand partisan de la saignée. — Voy. *Eloge historique de Vernage*, par Maloet; in-12, 1776.



Il y a trois ou quatre jours M. de la Rochefoucauld et M. de Bouillon (1) sont allés dans leurs terres, l'un à la Roche-Guyon, l'autre à Navarre. Comme l'on avoit tenu beaucoup de discours sur l'un et sur l'autre, à cause de tout ce qui s'est passé à Metz, et des discours peut-être tenus depuis ou du moins supposés, M. de Bouillon dit en partant qu'il croyoit bien qu'on le diroit exilé, mais que pareils propos ne l'empêcheroient pas de faire son voyage. Pour M. de la Rochefoucauld, il avoit résolu, dès le temps qu'il étoit avec le Roi à l'armée, d'aller à la Roche-Guyon immédiatement après son retour. J'appris avant-hier qu'il a ordre d'y rester. Ce n'est point ce qu'on appelle une lettre de cachet; mais cependant c'est une lettre du Roi. Un homme de mes amis l'a lue et m'en a dit à peu près le contenu; on le trouvera ci à côté (2). La lettre est adressée à M. de Maurepas. M. de Maurepas, parent et ami de M. de la Rochefoucauld, voulant adoucir autant qu'il est possible le désagrément de cette nouvelle,

---

(1) M. de Bouillon dit avant-hier à Mme de Luynes qu'il avoit vu et lu l'ordre expédié pour son exil, et que ce qui lui avoit fait le plus de peine étoit qu'au lieu d'être envoyé à Navarre, comme M. de la Rochefoucauld à la Roche-Guyon, on l'envoyoit dans le duché d'Albret, dans un château qui n'est point habité depuis deux cents ans; que cet ordre lui auroit été signifié sans Mme de Lesdiguières, qui, étant comme l'on sait dans une très-grande liaison depuis grand nombre d'années avec M. le comte d'Évreux et en même temps avec Mme de Châteauroux, qu'elle avoit pour ainsi dire élevée, l'envoya prier de passer chez elle, et lui dit qu'il étoit honteux pour la gloire du Roi qu'il exilât un de ses grands-officiers qui venoit de lui montrer autant d'attachement dans sa grande maladie; que comme il ne dépendoit que d'elle de faire changer cet ordre, elle ne lui pardonneroit jamais et ne la verroit de sa vie si les choses restoient au même état. Mme de Châteauroux, qui a toujours conservé considération et amitié pour Mme de Lesdiguières, obtint du Roi que l'ordre ne seroit point donné. (*Addition du duc de Luynes*, datée du 10 mars 1745.)

(2) « Vous manderez à M. de la Rochefoucauld que je suis fort mécontent de sa conduite et qu'il reste à la Roche-Guyon jusqu'à nouvel ordre. Si cependant il a quelques affaires qui demandent sa présence à Paris, il m'en fera demander la permission; il ne pourra aller que de la Roche-Guyon à Liancourt et de Liancourt à la Roche-Guyon. Mandez-lui aussi qu'il se tient bien des propos dont je suis instruit, et que l'on augmente. »



a remis la lettre du Roi à M. l'archevêque de Bourges, qui l'a portée lui même à la Roche-Guyon.

Avant-hier samedi matin, M. d'Argenson le fils (1) arriva ici de Fribourg, dépêché par M. le maréchal de Coigny pour apporter au Roi la nouvelle que les châteaux de Fribourg ont capitulé; toute la garnison, qui est de 4, 700 hommes, est prisonnière de guerre. Le Roi a écrit une lettre circulaire pour que l'on chantât le *Te Deum*. Cette lettre est très-longue, très-détaillée et très-éloquente.

Il y a aujourd'hui huit jours que le P. Pérusseau présenta au Roi le confesseur pour Mme la Dauphine, lequel est parti pour aller au-devant d'elle; il s'appelle le P. Koët; il étoit recteur du noviciat des Jésuites. C'est, à ce que l'on dit, un homme de beaucoup de mérite et de vertu. Le P. Pérusseau vouloit se retirer après cette présentation, le Roi lui dit de rester; il s'en va ordinairement à Paris les lundis et ne revient que le samedi. Le P. Pérusseau attendit ici jusqu'à sept heures sans que le Roi l'envoyât querir. Il vint enfin consulter M. de Mirepoix sur ce qu'il avoit à faire, et sur son avis il alla chez le Roi lui faire demander ses ordres par le premier valet de chambre, ce qui fit croire à beaucoup de personnes qu'il avoit eu une audience du Roi. Le Roi lui fit dire qu'il pouvoit s'en aller, que ce qu'il avoit à lui dire n'étoit point pressé, mais qu'il revînt vendredi. Il revint effectivement le vendredi au lever du Roi; on m'a dit depuis qu'il avoit eu une audience assez longue; je n'en sais pas encore la vérité.

(1) M. d'Argenson est fils du secrétaire d'État de la guerre. M. d'Argenson secrétaire des affaires étrangères a aussi un fils, mais il est maître des requêtes. (*Note du duc de Luynes.*)

DÉCEMBRE.

Service du Dauphin depuis l'exil de M. de Châtillon. — Suite de la maladie de Mme de Châteauroux. — Révérences de Mmes de Rohan et de Chaulnes. — Prise de Burghausen. — Nouvel appartement du Dauphin. — Abattement du Roi. — Remarque sur la généalogie du Roi. — La Reine respecte la douleur du Roi, qui fait dire des messes pour la guérison de Mme de Châteauroux. — Mort de Mme de Châteauroux. — M. de Meuse passe seize heures avec le Roi. — Départ du Roi pour la Meutte. — Mme de Mailly ne peut voir sa sœur. — Date du commerce de Mme de Mailly avec le Roi. — Arrivée de M. de Lauraguais. — Places dans les carrosses de la Dauphine. — La douleur du Roi l'empêche de donner le mot d'ordre. — Enterrement de Mme de Châteauroux; testament; son peu de fortune. — Vie du Roi à la Meutte. — Mauvais état de Trianon. — *Te Deum* pour la prise de Fribourg. — Bénifices donnés. — Le Roi à Trianon. — Mort de Mme de Ventadour; son caractère; confiance de Louis XIV pour elle; contre-poison qu'elle fait prendre au Dauphin (Louis XV); visite que lui fait la Reine. — Mmes de la Mothe et de Ventadour ont élevé vingt-trois enfants de France. — Termes de l'érection du duché de Rohan-Rohan. — Le duc de Chartres demande à porter le deuil de Mme de Châteauroux, sa parente. — Amitié de Madame pour Mme de Ventadour. — Vie du Roi à Trianon. — Famille de Mme de Ventadour. — Arrivée du prince de Conty; son logement à Trianon. — Ni la Reine ni Mesdames ne vont à Trianon. — Mort de l'archiduchesse gouvernante des Pays-Bas; du comte de Béthune. — Le duc de Penthièvre entre au conseil de finances. — Enterrement de Mme de Ventadour. — Le Roi revient de Trianon. — M. de Richelieu. — Le maréchal de Saxe. — Le poëte Roy et son opéra des *Quatre parties du monde*. — Mort de la duchesse de Lorraine. — Présentation de Mme de Lowendal; bigamie de M. et de Mme de Lowendal. — Embarras du Dauphin avec le Roi. — Mariage du duc de Penthièvre. — Étrennes du Roi à Mesdames. — Arrivée de six vaisseaux des Indes.

Du mardi 1er décembre, Versailles. — J'ai su que le P. Pérusseau n'avoit point eu d'audience.

Depuis l'exil de M. de Châtillon, le sous-gouverneur de semaine a toujours assisté au dîner de M. le Dauphin; les premiers jours il s'assoyoit sur un pliant à côté de M. le Dauphin, comme faisoit M. de Châtillon; mais cela a été désapprouvé, et présentement ils se tiennent debout. M. le duc de Charost, qui a été, comme l'on sait, gouverneur du Roi après la disgrâce du maréchal de Villeroy, m'a dit que lorsqu'il fut nommé gouverneur, M. le duc d'Orléans l'avertit qu'il ne convenoit pas qu'il fût assis à

côté du Roi pendant ses repas, que c'étoit une tolérance que l'on avoit eue pour le maréchal de Villeroy à cause de son âge et de ce qu'ayant été obligé de servir le Roi dès les premiers temps de son enfance il avoit conservé l'habitude de s'asseoir à côté du Roi à un âge où le Roi étoit fort en état de se servir lui-même. M. le duc de Charost répondit à M. le duc d'Orléans que son intention n'étoit pas de s'asseoir auprès du Roi pendant ses repas, et en effet il ne s'y est jamais assis. J'ai déjà marqué ci-dessus que quant au service de donner des assiettes ou à boire, M. le duc de Châtillon remplissoit ces fonctions, non comme gouverneur, mais comme premier gentilhomme de la chambre de M. le Dauphin. Ce titre, ainsi que celui de maître de la garde-robe, étant compris dans celui de gouverneur, feu M. le duc de Beauvilliers remplissoit les mêmes fonctions auprès de M. le duc de Bourgogne; mais il avoit une des quatre charges de premier gentilhomme de la chambre du Roi.

Avant-hier, premier dimanche de l'Avent, il y eut sermon suivant l'usage; le Roi devoit y aller, le froid l'en empêcha, mais son fauteuil resta toujours à sa place. La Reine y fut seule, et se mit dans son fauteuil à gauche de celui du Roi, ayant Mesdames à sa gauche, M. le Dauphin, M. le duc de Penthièvre à droite du fauteuil du Roi. M. le chevalier de Créquy, sous-gouverneur de semaine, étoit derrière M. le Dauphin, à côte du chef de brigade, à la même place qu'occupoit M. de Châtillon.

Les nouvelles de Mme de Châteauroux de cette nuit ne sont pas si bonnes; il y a eu un redoublement, de l'assoupissement et une cinquième saignée du pied. Le Roi étoit fort sérieux ce matin à son lever et n'a parlé presque à personne.

M. de Grimberghen est venu ce matin faire ses révérences. Il n'avoit pas vu le Roi depuis la mort de Mme de Grimberghen; M. de Sainctot a demandé pour lui la permission de ne point paroître en manteau.



Mme la princesse de Rohan, comme veuve du fils aîné de M. le maréchal de Chaulnes, et Mme la duchesse de Picquigny, qu'on appelle présentement Mme la duchesse de Chaulnes, firent leurs révérences il y a sept ou huit jours; elles étoient en mantes, c'est la règle : il faut une permission pour n'y être pas, et quoiqu'elle ne se refuse jamais, elles n'avoient pas voulu la demander; elles avoient demandé à Mme de Luynes qu'elles pussent aller avec elle. Mme de Luynes n'avoit point de mante : il n'y a que les filles ou petites-filles qui doivent en avoir (1), à moins que ce ne soit pour l'aîné de la maison; elles firent leurs révérences dans le cabinet, Mme de Luynes passant toujours la première.

Aujourd'hui le Roi, ne chassant point avec son équipage, à cause de la gelée et du mauvais temps, a été tirer.

On eut nouvelles hier d'une action assez vive en Bavière. La ville de Burghausen, située sur la Salza, laquelle se jette dans l'Inn, étoit gardée par quinze cents hommes de la reine de Hongrie; elle a été emportée par un détachement des troupes de l'Empereur, l'épée à la main; une partie de cette garnison a été tuée, et le reste fait prisonnier de guerre.

M. le Dauphin doit venir loger cette semaine dans son nouvel appartement; on travaille sans cesse à le finir et à le meubler; on y a même travaillé dimanche et hier jour de Saint-André. Il est nécessaire qu'il quitte son ancien appartement, pour qu'on puisse l'accommoder pour Mesdames et finir les arrangements nécessaires dans celui que Mesdames occupent aujourd'hui.

Le Roi, comme je l'ai marqué, avoit donné cet appartement de Mesdames à M. et Mme de Châtillon; il l'a donné il y a quelques jours à M. et Mme de Brancas;

---

(1) Les veuves ne paroissent ordinairement qu'au bout de leur année de deuil. Il y a cependant quelques exemples de veuves qui sont revenues plus tôt, lorsqu'elles ont des charges à la Cour; mais l'usage des mantes n'est ordinairement que pour les filles et petites-filles. (*Note du duc de Luynes.*)



celui qu'avoient M. et Mme de Brancas, qui est fort petit et qui est ici dans l'aile des Princes, fut donné il y a quelques jours à Mme de Bellefonds, dame de Mme la Dauphine. M. le chevalier de Créquy, premier maître d'hôtel, a celui de M. et de Mme de Croissy, et est en bas dans ce qu'on appelle l'aile du Gouvernement, qui est entre la cour du Roi et la cour de la Chapelle. Le Roi a donné à M. de Croissy l'appartement de feu M. de Polastron, qu'on avoit laissé à sa veuve et qui est ici dans l'aile des Princes, et à Mme de Polastron l'appartement du chevalier de Créquy. C'est celui que l'on fit il y a quelques années pour feu le marquis d'Antin, au-dessus de la salle du Conseil, entre la cour des Princes et celle du Roi. Mmes de Faudoas et de Pons sont logées, en attendant seulement, dans les appartements de M. l'évêque de Rennes et de M. le maréchal de Broglie : ces deux appartements sont dans la cour des Ministres, à gauche en arrivant de Paris du côté de M. de Maurepas. Dans cette même cour, de l'autre côté et vis-à-vis, M. d'Anville avoit un appartement en haut; le Roi l'a donné à Mme la duchesse de Beauvilliers, qui est attachée à Mesdames. Cet appartement est de convenance, étant auprès de celui de M. le duc de Saint-Aignan. M. et Mme de Rubempré ont un appartement neuf dans l'aile neuve ; c'est celui qui est vis-à-vis l'appartement qu'occupoit Mme de Mailly. Le Roi lui avoit donné aussi cet appartement, et lorsque le Roi voulut le faire accommoder pour elle, le mur se trouva si mauvais, qu'il fallut le refaire du haut en bas.

Du vendredi 4, Versailles. — Il y a eu encore quelques logements de donnés depuis ce que j'ai marqué. Mme la comtesse de Lorges, dame de Mme la Dauphine, a eu le logement dans l'aile des Princes qu'avoit M. de Bissy le fils; et M. de Bissy a eu celui qu'avoit M. son père auprès du logement du secrétaire d'État des affaires étrangères. Mme la duchesse de Ventadour a l'ancien logement de M. de la Rochefoucauld; c'est celui qu'occupoit M. le duc



de Châtillon. On avoit compté qu'il seroit rendu à M. de la Rochefoucauld ; le Roi fera apparemment un autre arrangement pour lui, mais il a été bien aise que Mme de Ventadour, qui est logée dans des entre-sols, soit logée plus commodément et à la portée de Mesdames, d'autant plus que Madame continue d'aller tous les soirs chez Mme de Ventadour, et que c'est une grande satisfaction pour l'une et pour l'autre.

Mme de Châteauroux a été saignée trois fois du pied cette nuit et une fois de la jugulaire ; il y a plusieurs jours qu'elle est prévenue qu'elle mourra samedi ; il y a deux ou trois jours qu'elle est sans connoissance. Elle a vu lundi ou mardi Mme de Flavacourt, sa sœur, avec qui elle étoit brouillée ou au moins fort froidement ; elle l'a reçue fort bien, et lui a marqué beaucoup d'amitié. C'est le P. Ségaud qui l'a confessée. On vient de me dire dans le moment qu'elle avoit eu une évacuation cette après-midi et qu'elle étoit mieux.

Du samedi 5, Versailles. — Hier le Roi devoit aller à la chasse, et il fit fort beau ; mais l'état de Mme de Châteauroux le détermina à ne point sortir ; il ne soupa point au grand couvert, et ne parut point de toute la journée, hors le moment d'aller à la messe. Il étoit d'un changement et d'un abattement extrêmes.

L'on a eu ce matin des nouvelles de Mme de Châteauroux. Le mieux d'hier s'est soutenu, et l'on commence à espérer, quoique la tête ne soit libre que par intervalles. Ce changement en bien est aisé à remarquer sur le visage du Roi ; il parle aujourd'hui, et est presque rentré dans son état naturel ; il est venu ce matin voir le nouvel appartement de M. le Dauphin. M. le Dauphin doit y venir loger lundi.

J'ai marqué ci-dessus que le Roi avoit donné à Mme du Roure l'appartement de M. de la Rochefoucauld, vis-à-vis celui de Mme de Luynes, au-dessus de M. le duc de Gramont ; c'est celui qu'avoit feu M. le duc d'Antin. J'ai appris que cet arrangement est changé ; le Roi laisse à M. de

la Rochefoucauld son appartement, et donne à Mme du Roure les entre-sols qu'avoit Mme de Ventadour. Le Roi avoit donné à Mme la duchesse d'Antin, dame du palais de la Reine, et à M. d'Antin, son mari, un logement double ici dans la galerie des Princes. Celui de M. d'Antin étoit celui de feu M. le maréchal d'Asfeld; le Roi vient de donner cet appartement à Mme Dufour, nourrice de M. le Dauphin et première femme de chambre de Mme la Dauphine.

Je viens d'apprendre dans le moment, par une lettre d'Orléans, que Mme la duchesse de Brancas avoit demandé à Orléans les honneurs et les présents de la ville, qui lui ont été refusés, et l'on a dit qu'on rendroit cet hommage à Mme la Dauphine à son passage.

Une remarque digne d'être écrite est ce que j'appris il y a quelques jours par rapport à la généalogie du Roi. J'ai marqué ailleurs (1) une chose singulière sur cette généalogie, c'est que le Roi descend de Henri IV, non-seulement par Louis XIII, mais encore par les trois filles de Henri IV et même par son bâtard César de Vendôme, et qu'il est au cinquième degré de chacune desdites branches. Dans cette branche de M. de Vendôme, on a remarqué, en remontant à l'origine, qu'elle n'est pas fort honorable. Gabrielle d'Estrées, comme l'on sait, étoit mère de César de Vendôme; elle étoit fille du seigneur d'Estrées, lequel eut plusieurs filles, toutes fort belles; il y eut une de ces filles, sœur de Gabrielle d'Estrées, qui fut mariée dans la famille de Brancas; c'est ce qui fait la parenté entre MM. d'Estrées et de Brancas. On trouvera ci-dessus que, lorsque Mme de Brancas a été faire son remerciement au Roi, Mme la maréchale d'Estrées étoit avec elle. Le seigneur d'Estrées, père de la belle Gabrielle, avoit épousé une héritière fort belle, mais fille de Babou

(1) Tome Ier, page 72.

de la Bourdaisière, notaire à Tours, vers l'an 1566. Cette héritière avoit été entretenue par le seigneur de Canillac, et mourut tragiquement à Issoire.

La Reine soupa jeudi dernier avec des dames; elle comptoit même en avoir plusieurs, mais comme il y a peu de monde ici elle n'eut que ses dames du palais. Je lui proposai de me faire l'honneur de venir chez moi après souper, comme elle a fait quelquefois; mais elle me dit avec une sagesse qui mérite d'être remarquée qu'elle respectoit trop la douleur et l'inquiétude du Roi pour vouloir faire quelque chose de différent de ce qu'elle faisoit tous les jours et qui pût avoir l'air d'une partie de plaisir.

J'ai appris ce matin par quelqu'un digne de foi, et qui s'en est informé, que le Roi a envoyé à la chapelle et à la paroisse demander que l'on dît des messes pour demander à Dieu la guérison de Mme de Châteauroux. Le Roi n'envoie point directement savoir de ses nouvelles; mais MM. d'Ayen, de Luxembourg et le marquis de Gontaut se sont relayés tous ces jours-ci pour en apporter des nouvelles à S. M. deux fois par jour; outre cela, il y a des courriers de M. de Montmartel qui viennent chez M. Lebel quatre fois dans la journée; il y a aussi des gens de Lebel qui vont à Paris, afin que le Roi soit instruit à tout moment. Depuis cet article écrit j'ai parlé moi-même à M. le curé de Saint-Louis, qui m'a dit que M. le comte de Noailles lui avoit envoyé dire de la part du Roi que l'intention de S. M. étoit que l'on priât Dieu dans cette paroisse pour la conservation des jours de Mme de Châteauroux.

M. de Vaudreuil, major des gardes françoises et qui a fait les fonctions de major général de l'armée, est arrivé ce matin apportant au Roi soixante-deux drapeaux de la garnison de Fribourg.

Du mardi 8, *Versailles.* — Mme la duchesse de Châteauroux est morte ce matin, à dix ou onze heures; elle avoit encore été saignée du pied avant-hier matin pour la neuvième fois, indépendamment de la première saignée,



qui étoit du bras et d'une saignée de la gorge faite il y a quelques jours. J'ai marqué qu'elle tomba malade le 25 novembre le jour même que M. de Maurepas lui porta les ordres du Roi ; on a prétendu que l'arrivée de M. de Maurepas lui avoit fait une révolution à cause d'un temps où elle étoit alors qui donne lieu souvent à de pareils accidents. Mais premièrement le fait est faux ; d'ailleurs, on peut bien juger que le Roi ayant résolu de rendre les charges, les deux sœurs en étoient prévenues avant l'arrivée de M. de Maurepas. Elle ne tomba pas malade précisément ce même jour mercredi ; il est vrai qu'elle étoit dans son lit à six heures du soir, mais elle se leva et sortit pour aller chez Mme de Lesdiguières, sa tante, et chez Mme de Brancas. Le jeudi matin elle devoit signer le bail d'une maison qu'elle avoit louée dans le quartier de la maison de feue Mme la Duchesse ; elle tomba malade, et fut saignée ce même jeudi 26 novembre. Il paroît que tous les remèdes qu'on lui a donnés ont fait leur effet ; il n'y a que la tête qui n'a jamais pu être soulagée ; et il y a plusieurs jours qu'elle est sans connoissance et dans un délire violent et accompagné de mouvements convulsifs. Vernage avoit appelé Dumoulin en consultation dès le troisième jour de la maladie, jugeant qu'elle seroit très-considérable ; et dans la crainte d'effrayer la malade par la proposition de voir Dumoulin, il fallut lui dire que c'étoit le Roi qui le lui envoyoit. Depuis plusieurs jours le Roi est dans une affliction et un abattement qui paroît bien sur son visage ; il n'est sorti que pour aller à la messe ; il n'a paru que pour le conseil et pour donner l'ordre, le reste du temps il a resté dans ses cabinets. M. de Meuse y a toujours été avec lui, et l'autre jour il comptoit qu'il avoit été seize heures avec le Roi. Il n'étoit pas trop bien avec Mme de Châteauroux, et dans les premiers jours le Roi ne lui en parloit point ; mais depuis quatre ou cinq jours il lui en a beaucoup parlé.

Avant-hier dimanche, il n'y eut point de sermon, parce

que l'usage est de le remettre pour le jour de la Vierge, mais il devoit y avoir grand couvert, et il n'y en eut point; le Roi se renferma après avoir donné l'ordre, et ne parut qu'au moment de son coucher.

Hier, nous apprîmes tout d'un coup ici à sept heures et demie du soir que le Roi venoit de partir pour la Meutte. Il y avoit trois ou quatre jours que l'ordre étoit donné aux écuries du Roi de tenir un attelage tout harnaché. Le Roi prit donc son parti sur-le-champ, et s'en alla si promptement, que M. de Meuse même, qui n'étoit pas avec lui dans cet instant, ne put jamais arriver assez à temps pour le suivre. Le Roi partit seulement avec M. le Premier et M. d'Harcourt, capitaine des gardes en quartier, et sans aucun garde du corps, seulement deux palefreniers portant des flambeaux. M. de Meuse partit dans sa chaise après lui pour aller le retrouver. Le Roi, avant de partir, manda seulement à M. d'Argenson le cadet de dire à son frère de donner audience aujourd'hui mardi aux ambassadeurs et ministres comme à l'ordinaire, et que d'ailleurs on lui vînt rendre compte à la Meutte seulement dans le cas d'affaires très-pressées. Nous ne savons encore rien de la Meutte, sinon que le Roi se porte bien. Il est vraisemblable que MM. d'Ayen, de Luxembourg et de Gontaut auront la permission d'y venir. Cette grande liaison de M. de Luxembourg avec Mme de Châteauroux n'est pas de fort ancienne date : M. de Luxembourg étoit intime ami de Mme de Mailly ; Mme de Boufflers, fort amie de M. de Luxembourg, a trouvé moyen de faire cette nouvelle liaison avec Mme de Châteauroux.

J'ai marqué que Mme de Flavacourt avoit vu Mme de Châteauroux; cette entrevue se passa avec beaucoup d'attendrissement de part et d'autre. Mme de Mailly, qui avoit bien plus sujet de se plaindre de Mme de Châteauroux, mais qui est dans la grande piété, a fait ce qu'elle a pu pour la voir; elle s'est adressée à Vernage, qu'elle connoît, mais qui n'a pas voulu se charger de la propo-

sition, disant que ce n'étoit point son affaire. Mme de Mailly (1) a été plusieurs fois à la porte de ses sœurs, sans les voir ni l'une ni l'autre.

Je viens d'apprendre tout à l'heure que la nouvelle de la mort de Mme de Châteauroux est arrivée à la Meutte, à neuf heures; ainsi elle est morte plutôt que je ne l'ai marqué.

Les ministres étrangers sont venus ici à l'ordinaire; plusieurs même n'ont appris qu'ici le départ du Roi. La Reine a été seule au sermon.

M. de Lauraguais est arrivé de Fribourg depuis deux jours, sans savoir ni que les charges fussent rendues, ni que sa femme fût accouchée, ni que sa belle-sœur fût malade, ni même qu'il eût été choisi pour aller recevoir Mme la Dauphine. Il savoit seulement que Mme la duchesse de Brancas, sa mère, désiroit de l'avoir avec elle à ce voyage. Il a été réglé, à ce qu'on m'a dit ce matin, que M. de Lauraguais ne commandera la maison que depuis le moment qu'il recevra Mme la Dauphine jusqu'à ce qu'il l'ait remise dans sa chambre. Il doit lui donner la main depuis le milieu du salon jusqu'à son appartement, après quoi sa fonction est finie; ce n'est pas même lui qui doit remettre les présents, c'est M. de la Fare qui en est chargé.

J'appris il y a deux jours que Mme la duchesse de Brancas a fait mettre Mme de Rubempré à côté d'elle dans le premier carrosse et a envoyé Mme la duchesse de Caumont dans le second avec une autre dame. Cet arrangement est fait en conséquence de ce que Mme de Rubempré (2) doit

(1) J'ai appris depuis quelques jours seulement que le commerce du Roi avec Mme de Mailly a commencé dès 1733, et je le sais d'une manière à n'en pouvoir douter; et personne n'en avoit aucun soupçon dans ce temps-là. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) J'ai appris qu'elle devoit commander la maison en cas que Mme de Brancas se trouvât incommodée; et dans ce cas elle coucheroit aussi dans l'appartement de Mme la Dauphine. (*Note du duc de Luynes.*)



faire, comme je l'ai marqué, la fonction de dame d'atours pendant le voyage. Mme la maréchale de Duras, qui a vu ce qui se passoit chez feu Mme la Dauphine, prétend que la dame d'atours a bien à la vérité une place de droit dans le carrosse de Mme la Dauphine, mais seulement la dernière; qu'elle a toujours vu Mme de Mailly, dame d'atours de Mme la Dauphine à la portière. Mme de Luynes dit qu'elle a vu un exemple contraire dans le carrosse de la Reine : Mme la duchesse de Villars, dame d'atours, y montant avec Mme la maréchale de Villars, sa belle-mère, se trouva assez embarrassée de prendre le devant et de ne laisser que la portière à Mme la maréchale, et ne le fit que parce que la Reine le lui ordonna précisément (1). Mme de Duras prétend que non-seulement Mme de Mailly n'alloit qu'à la portière de Mme la Dauphine, mais que même lorsqu'il n'y avoit point de place et qu'elle se trouvoit obligée de monter dans le second carrosse, s'il y avoit deux dames titrées, elles se mettoient toujours dans le fond et Mme de Mailly sur le devant, à moins qu'elle ne trouvât le secret d'y arriver la première, ce qui étoit fort rare.

J'ai déjà marqué ci-dessus tous les logements; il n'y en a que deux dont j'ai oublié de parler. Mme de Périgord, dame du palais de la Reine et fille de M. le prince de Chalais, avoit un logement dans la petite galerie qui est tout en haut dans l'aile neuve; ce logement a été donné à M. le duc d'Anville, à qui on a ôté le sien pour le donner

(1) Cet exemple n'est pas absolument contraire à l'autre, parce que c'est entre deux personnes titrées; mais Mme la duchesse d'Antin, qui étoit dame du palais de la Reine à la création de la maison, m'a dit qu'elle avoit toujours vu Mme de Mailly, dame d'atours, à la portière du carrosse de la Reine, et que même cette place à la portière pour la dame d'atours avoit été donnée dans le temps du mariage du Roi; que Mme la maréchale de Noailles, la grand'mère, qui vit encore, et qui a été dame du palais de la feue Reine, lui a dit qu'alors la dame d'atours n'avoit point de place dans le carrosse de la Reine lorsqu'il y avoit des dames titrées, qu'elle alloit dans le second carrosse. (*Note du duc de Luynes.*)

à Mme de Beauvilliers; et l'on a donné à Mme de Périgord un logement neuf qui est au-dessous de celui-là et au-dessus de celui qu'on vient de donner à M. de Rubempré.

On sait que l'usage de tous les temps est qu'un gendarme, un chevau-léger et un mousquetaire de chaque compagnie vont tous les jours, en quelque lieu que le Roi soit, prendre l'ordre avant que le Roi entende la messe, Choisy, la Meutte, Rambouillet; il n'y a point de lieu où le Roi ne leur donne l'ordre. Ils paroissent en uniforme et en bottes, et ordinairement ici il y a derrière eux quelques officiers. Aujourd'hui ils ont été à la Meutte, et le Roi les a renvoyés sans leur donner l'ordre. On dit qu'il est dans un état de douleur qui fait compassion.

Du vendredi 11, *Versailles.* — Mme la duchesse de Châteauroux fut enterrée hier matin de très-bonne heure; on a cru qu'il seroit plus prudent de faire cet enterrement à une heure où il y a peu de monde dans les rues, à cause du déchaînement de la populace. Elle avoit été ouverte la veille, et l'on n'a trouvé d'autre cause de mort que dans la tête, où les vaisseaux qu'on appelle capillaires étoient extrêmement gonflés et dilatés; il y avoit aussi un commencement d'inflammation à un poumon. Vernage avoit bien jugé de cette maladie, car dès le lendemain il dit à M. l'archevêque de Rouen, que si elle s'en tiroit, ce seroit au moins une maladie considérable; et le jour suivant il me dit, sur les quatre heures après midi, qu'elle étoit dans le mieux, mais que cela ne devoit pas rassurer; que le caractère de son pouls marquoit une fièvre considérable qui attaquoit également la tête et la poitrine. Mme de Châteauroux avoit fait un testament; dans cette dernière maladie elle a fait sa légatrice universelle Mme de Lauraguais, sa sœur, et donne des récompenses considérables en pensions et en argent comptant à tous ses domestiques. Elle n'avoit d'autres biens que soixante actions que feu M. le Duc lui avoit données dans



le temps de son mariage; il croyoit avoir des raisons particulières de s'intéresser à elle (1) et avoit voulu même par principe de religion qu'elle ne partageât point avec ses sœurs. La maison de Rohan croit encore que feu M. de Soubise pouvoit avoir à plus juste titre les mêmes raisons d'intérêt. Le duché de Châteauroux retourne au domaine du Roi.

Elle logeoit dans la même maison avec Mme de Lauraguais; cette maison est dans la rue du Bac, et dépend des Jacobins de la rue Saint-Dominique. Mme de Châteauroux logeait en bas et Mme de Lauraguais, qui est accouchée depuis environ quinze jours, logeoit immédiatement au-dessus d'elle. Son état a déterminé à lui cacher entièrement la maladie de sa sœur; on lui a seulement dit qu'elle étoit incommodée et qu'elle avoit une fluxion sur les yeux; et comme elle pouvoit facilement entendre de sa chambre les cris de sa sœur dans ses grandes souffrances, on avoit l'attention de faire du bruit dans sa chambre, dans ces moments, ou de lui dire que c'étoit une femme qui accouchoit; enfin, elle ignore encore entièrement sa mort.

Le Roi est toujours à la Meutte; il s'y porte bien : il dîne et soupe avec ceux qui y sont, mais mange extrêmement peu, et passe toutes ses journées renfermé avec seulement quatre ou cinq personnes qui voyoient Mme de Châteauroux. Ce sont MM. d'Ayen, de Luxembourg, de Gontaut et de la Vallière. M. de Soubise, qui étoit fort ami de Mme de Châteauroux et qui vient d'arriver depuis deux jours, a été aussi admis dans ce particulier. MM. le comte de Noailles, de Meuse, d'Harcourt, et M. le Premier sont à la Meutte, mais ils ne voient le Roi qu'à de certaines heures.

On croyoit que le Roi reviendroit ici demain, d'autant plus que l'ordre est donné depuis plusieurs jours aux

(1) Voy. au tome IV, page 299, la cause de cet intérêt.

États d'Artois pour dimanche; mais on a dit ce matin qu'il alloit à Marly. Cette nouvelle ne se confirme cependant pas, et il paroit décidé qu'il passera seulement à Marly pour y voir les appartements qu'il fait faire pour Mme la Dauphine et de là viendra à Trianon.

Du samedi 12, *Versailles*. — On croyoit que le Roi viendroit à Trianon dès aujourd'hui; mais ce lieu, qui n'est point habité depuis longtemps, a grand besoin de réparations; autant il est agréable l'été et pendant les grandes chaleurs, autant est-il triste et froid pendant l'hiver. Il a donc fallu y faire dans la plus grande diligence les ouvrages absolument nécessaires; on a interrompu pour cela ceux de Versailles et on a emmené tous les ouvriers, de manière que Mesdames qui devoient descendre aujourd'hui dans l'appartement que quitte M. le Dauphin ne pourront y descendre que la semaine prochaine. Malgré tous ces soins, Trianon ne pourra être en état que pour demain. L'on ne sait pas encore s'il y aura demain conseil d'État à la Meutte; il n'y a point d'ordre de donné jusqu'à présent; cependant il y a des affaires pressées, entre autres par rapport à un courrier du roi de Prusse, par lequel on apprend qu'il a abandonné la ville de Prague, y laissant cependant sa grosse artillerie (1).

L'affliction du Roi est plus vive encore que les premiers jours. On prétend qu'il s'est répandu quelques propos sur la mort de Mme de Châteauroux, qu'elle étoit trop singulière pour être naturelle. Ces propos pourroient être la suite d'un discours qu'on dit qu'elle a tenu dans sa maladie, et vraisemblablement pendant son délire, qu'elle avoit été

(1) A peu près abandonné par les Français qui firent le siége de Fribourg, le roi de Prusse se trouva attaqué par toutes les forces de l'Autriche qui laissa prendre Fribourg et reconquérir la Bavière. L'habile maréchal Traun et le prince Charles obligèrent Frédéric à évacuer la Bohême et menacèrent la Silésie.

empoisonnée à Reims dans une médecine; il est certain qu'elle y fut malade, ce qui même y fit rester le Roi un jour de plus, et que l'on crut qu'elle alloit avoir la rougeole; mais il n'a paru aucune suite à cette maladie, ni aucun vestige, ni apparence de poison à l'ouverture de son corps.

On sait dès hier que le Roi mène trois dames à Trianon, Mme de Modène, Mme de Boufflers et Mme de Bellefonds; elles ont toutes trois vu Mme de Châteauroux dans sa maladie; on prétend même que Mme de Châteauroux, la veille de sa mort, eut une conversation avec Mme de Boufflers, qu'elle chargea de dire plusieurs choses au Roi.

Du Dimanche 13, *Versailles*. — J'ai oublié de marquer ci-dessus que le mercredi 2 de ce mois l'on chanta à Notre-Dame à Paris, et ici à la chapelle, le *Te Deum* pour la prise de Fribourg.

Liste des bénéfices donnés le 8 décembre.

L'évêché de Béziers, à l'abbé de Guistel, aumônier du Roi;

De Saintes, à l'abbé de la Corée, vicaire général de Saintes;

L'abbaye de Font-Combaud, ordre de Saint-Benoît, diocèse de Bourges, à l'abbé Dufau, vicaire général de Langres;

Le prieuré de Gigny, diocèse de Lyon, à l'abbé de la Fare, aumônier du Roi;

Le prieuré de Mortagne, diocèse de Saintes, à l'abbé de la Tour-Dupin;

L'abbaye de Crissenon, diocèse d'Auxerre, à Mme de Sennevoy (1).

Du lundi 14, *Versailles*. — Le Roi arriva hier au soir à Trianon; les trois dames que j'ai nommées ci-dessus

(1) Voy. la Gazette du 12. (*Note du duc de Luynes.*)

sont de ce voyage, et l'on croit qu'il durera au moins toute la semaine.

Le Roi a commencé aujourd'hui à tenir conseil d'État à Trianon; quelques-uns de ceux qui ont des charges ont eu permission de lui aller faire leur cour.

J'ai oublié de marquer ci-dessus que les quatre aumôniers de quartier de Mme la Dauphine sont nommés depuis plusieurs jours; ce sont MM. les abbés de Nicolaï, de Belleguise, de Poudens et de Salis.

Les évêchés qui étoient vacants sont Saintes et Béziers. Saintes a été donné à M. l'abbé de la Corée, grand-vicaire de ce diocèse, désiré et demandé par toute la ville; Béziers à M. l'abbé de Guistel : il est homme de condition de Flandre, d'un caractère doux et aimable; il étoit aumônier du Roi.

J'ai marqué ci-dessus que Mme de Châteauroux avoit été enterrée du matin; elle l'a été à sept heures. La disposition des esprits du peuple s'est un peu radoucie; et sachant la douleur du Roi, ils en sont occupés et craignent qu'elle ne fasse tort à sa santé (1).

Mme de Ventadour est malade depuis deux ou trois jours d'une fièvre continue avec des redoublements; elle est âgée de quatre-vingt-treize ans. Toute maladie à cet âge ne peut être que très-dangereuse.

Du mercredi 16, *Versailles*. — Mme de Ventadour mourut hier après midi, à cinq heures un quart; elle étoit sans connoissance depuis quatre heures du matin. Il paroît que c'est la suite d'une indigestion; mais elle étoit, comme je l'ai marqué, dans sa quatre-vingt-treizième année. C'est une grande perte pour ses amis, à qui elle étoit fort aise de rendre service; elle n'a jamais fait de mal à personne, et a toujours été occupée à faire du bien; elle étoit extrêmement charitable, et l'on croit qu'elle

(1) Barbier se sert des mêmes termes, tome III, page 571 de l'édition in-12.

donnoit bien 40,000 livres par an aux pauvres. Elle jouissoit d'un revenu considérable, mais presque tout viager, et la plus grande partie des bienfaits du Roi; elle avoit abandonné le fonds de son bien à M. de Soubise; elle ne s'étoit réservée qu'une pension de 40,000 livres. Elle avoit eu pendant le cours de sa vie des choses immenses, tant en présents qui lui avoient été faits à elle-même, qu'aux enfants de France, qu'elle avoit élevés; mais il ne lui en restoit plus rien, elle avoit tout donné. Il y a quelques années qu'elle fit présent au Roi d'un cabaret de porcelaine garni d'or. Son testament fut ouvert hier chez M. le cardinal de Rohan en présence de la famille; On m'a dit qu'elle faisoit son légatáire universel M. le prince de Soubise, son arrière-petit-fils. Ses exécuteurs testamentaires sont M. Jomart, curé de la paroisse Notre-Dame de Versailles, et M. de la Courneuve qui lui est attaché depuis longtemps et qui est fils d'un intendant de Mme la maréchale de la Motte, sa mère.

Mme de Ventadour aimoit la bonne compagnie et s'accommodoit de celle qui l'étoit moins; elle étoit aussi respectable par sa vertu qu'aimable par sa politesse et sa douceur; elle n'avoit pas toujours eu une conduite irréprochable; mais depuis un très-grand nombre d'années elle vivoit dans la plus grande piété. Deux circonstances de sa vie méritent de n'être pas oubliées; la première est d'avoir sauvé la vie du Roi. On sait le funeste événement arrivé en 1712. La mort de M. le Dauphin et de Mme la Dauphine, suivie peu de jours après de celle de M. le duc de Bretagne, avoit jeté la France dans une consternation générale. M. le duc d'Anjou, devenu duc de Bretagne, depuis Dauphin, et puis Roi trois ans après, fut dangereusement malade, et l'on n'avoit que trop de raisons de soupçonner la cause de cette maladie. Louis XIV lui-même, frappé de tant de malheurs accablants, avoit perdu toute espérance; il s'en remit entièrement aux soins de Mme de Ventadour, lui dit de faire tout ce qu'elle



jugeroit à propos et de ne lui en plus parler. Mme de Ventadour fit prendre au Dauphin du contrepoison, qui lui fut envoyé par Mme de Vérue, ma grande tante; elle lui fit faire du bouillon dans sa chambre et devant elle, et rendit enfin ce prince à la France. La seconde circonstance de sa vie est qu'elle est la seule femme particulière qui ait été assise sur les fleurs de lis. L'âge du Roi dans le temps de son lit de justice ne permettoit pas qu'il fût sans sa gouvernante. Je crois que cet exemple est unique depuis le commencement de la monarchie.

La Reine, hier après son dîner, alla chez Mme de Ventadour, quoiqu'on lui eût représenté qu'elle étoit sans connoissance et à l'agonie; il n'y avoit plus même dans ce moment personne de sa famille; mais la piété de la Reine la détermina à ne point éviter un spectacle aussi triste qu'il est instructif.

L'on compte que Mme la maréchale de la Mothe et Mme de Ventadour ont élevé vingt-trois enfants de France. Louis XIV avoit eu, outre M. le Dauphin, deux fils et trois filles qui moururent jeunes; M. le Dauphin avoit eu trois enfants, M. le duc de Bourgogne, le roi d'Espagne, M. le duc de Berry. M. le duc de Bourgogne eut un fils qui mourut en 1705, un autre mort en 1712 et le Roi. Le Roi a eu deux garçons et huit filles; ajoutez à cela l'infante aujourd'hui princesse du Brésil (1), cela fait en tout vingt-trois.

On ne peut s'empêcher de rapporter ici ce qui est marqué dans les lettres d'érection du mois d'octobre 1714 de la terre de Frontenay en Saintonge, en duché-pairie sous le nom de Rohan-Rohan. Cet article est trop honorable à Mme de Ventadour pour qu'on puisse l'omettre. « Nous regardons d'ailleurs cette grâce comme une occasion favorable de donner à notre très-chère et bien-aimée cousine, Charlotte-Éléonore-Madelaine de la

(1) Que Louis XV avait dû épouser et qui fut renvoyée en Espagne sous le ministère de M. le Duc.

Mothe-Houdancourt, duchesse de Ventadour, en la personne d'Hercule de Rohan, son gendre, des marques de notre bienveillance et de la satisfaction que nous avons du zèle et de l'application avec laquelle elle s'est donnée tout entière à élever le Dauphin de France, notre arrière-petit-fils, dépôt le plus précieux que nous puissions confier à ses soins..... »

M. de la Mothe-Houdancourt, chevalier d'honneur de la Reine, m'a dit que dans ses lettres de grandesse il y étoit aussi parlé de Mme la duchesse de Ventadour.

M. le duc de Chartres et M. de Penthièvre allèrent hier au lever du Roi à Trianon; c'est la première fois qu'ils ont vu S. M. depuis la mort de Mme de Châteauroux. M. le duc de Chartres s'approcha du lit et demanda la permission de porter le deuil de Mme de Châteauroux. C'est l'usage; les princes du sang ne portent point le deuil de leurs parents (1) sans la permission du Roi.

Aujourd'hui M. le Dauphin a été à Trianon; il n'avoit pas encore vu le Roi depuis la mort de Mme de Châteauroux; il n'a pas été à la Meutte; et c'est la première fois qu'il va à Trianon depuis que le Roi y est.

Du vendredi 18, *Versailles.* — Le jour que Mme de Ventadour mourut étoit jour de comédie; les comédiens avoient été mandés et s'étoient rendus ici; la Reine fit dire qu'elle n'iroit point à la comédie, mais qu'il n'y avoit cependant qu'à la jouer comme à l'ordinaire; et elle descendit chez Mesdames pour leur donner une marque d'amitié. Madame aimoit beaucoup Mme de Ventadour, et tous les soirs après souper elle y alloit passer une ou deux heures, faisant la conversation avec les amis

(1) La duchesse de Chartres (Louise-Henriette de Bourbon-Conty) descendait par son père, Louis-Armand de Bourbon, prince de Conty, d'Anne-Marie Martinozzi, princesse de Conty, nièce du cardinal Mazarin; et Mme de Châteauroux (Marie-Anne de Mailly-Nesle) descendait par sa mère, Armande-Félice de la Porte-Mazarin, d'Hortense Mancini, duchesse de Rételois-Mazarin, également nièce de Mazarin.

particuliers de Mme de Ventadour et paroissant regarder ce temps de la journée celui où elle s'amusoit davantage.

On ne sait pas encore combien le Roi restera de temps à Trianon; tout ce que l'on sait est qu'il y restera sûrement dimanche toute la journée; beaucoup de gens croient qu'il reviendra ici lundi au soir. Tous ceux qui ont des charges ou des entrées ont eu permission d'aller lui faire leur cour; cette permission a été accordée aussi à quelques autres depuis deux jours. On s'adresse pour cela à M. le comte de Noailles, et l'on ne fait sa cour qu'au lever du Roi jusqu'à ce qu'il passe pour la messe; on pourroit cependant rester jusque après la messe; mais dans tout le reste de la journée le Roi ne voit que ceux qui sont habitants de Trianon. J'y ai été ce matin, et je l'ai trouvé triste, pâle et maigri. Lorsque son lever est fini, il avoit coutume de tous les temps de passer à son prie-Dieu; cette coutume avoit été interrompue pendant la campagne, comme je l'ai déjà marqué; il l'avoit reprise ici; aujourd'hui il ne s'est point mis à son prie-Dieu, et quelqu'un qui fut à son lever il y a deux jours m'a dit qu'il avoit fait la même observation.

M. de la Fare est venu ce matin au lever du Roi; il part pour aller joindre la maison de Mme la Dauphine. Aussitôt que le Roi a été habillé, il a fait signe à la Fare de le suivre, et est entré avec lui dans son cabinet; il y a resté assez peu de temps, et a passé ensuite dans la pièce qui est avant sa chambre, où M. de Souvré, maître de la garde-robe, dont l'année finit, lui a fait voir plusieurs pièces d'étoffes d'hiver et d'été, pour que S. M. se déterminât sur le choix de deux robes de chambre. C'est toujours le maître de la garde robe qui fait fournir la robe de chambre.

Le Roi depuis qu'il est à Trianon se lève ordinairement à dix heures ou dix heures et demie; il passe ensuite à la messe; ordinairement il tient conseil ou travaille avec quelques ministres jusqu'au dîner. Aujourd'hui cependant il n'y avoit aucun ministre. Le dîner est à deux heures;

il dîne avec les dames et les hommes habitant Trianon, mais il mange très-peu. Les trois dames sont, comme je l'ai marqué, Mme de Modène, Mme de Boufflers et Mme de Bellefonds ; les hommes, M. de Soubise, M. d'Ayen et M. de Luxembourg, qui jouent toujours à quadrille avec le Roi, MM. d'Aumont, de Gontaut, duc d'Harcourt, marquis de Meuse et comte de Noailles. Au sortir du dîner, il s'établit trois parties de quadrille, après lesquelles le Roi fait la conversation et quelquefois se promène dans le petit jardin qui est de plain pied à son appartement (1). Cette conversation dure jusqu'à six heures; alors le Roi se retire, et travaille jusqu'à neuf heures, chacun se retire chez soi, et l'on revient un peu avant le souper; le Roi soupe avec la même compagnie ; ensuite les mêmes parties de quadrille, après lesquelles la conversation jusqu'à une ou deux heures après minuit; le Roi fait asseoir tout le monde.

Hier, pour la première fois le Roi fut tirer dans le petit parc. Aujourd'hui, pour la première fois aussi, il est allé courre le cerf dans les bois aux environs d'ici.

Du samedi 19, *Versailles.* — J'ai déjà marqué plusieurs circonstances honorables à Mme la duchesse de Ventadour. M. le cardinal de Rohan m'en a appris une aujourd'hui; c'est qu'à l'enterrement de Mme de la Mothe, sa mère, il y eut un carrosse du Roi qui marchoit avant celui du corps, et plusieurs palefreniers de la grande et de la petite écurie qui marchoient avec des flambeaux.

J'ai marqué ci-dessus que Mme de Ventadour [étoit] dans sa quatre-vingt-treizième année ; elle parloit elle-même volontiers de son âge, et elle disoit, il n'y a que quelques mois, qu'elle avoit quatre-vingt-douze ans ; cependant M. le comte de la Mothe prétend que M. le maréchal de la Mothe n'avoit été marié qu'en 1650 (2), et qu'il avoit eu un fils

---

(1) Le Roi occupe l'appartement qu'occupoit Mme de Maintenon. C'est celui où le roi de Pologne a logé quand il est venu ici. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) M. le maréchal de la Mothe épousa, le 21 novembre 1650, la fille de

et deux ou trois filles avant Mme de Ventadour, que par conséquent elle ne pouvoit être venue au monde qu'en 1654 ou 55. M. le cardinal de Rohan m'a dit aujourd'hui que Mme d'Aumont, sœur aînée de Mme de Ventadour, étoit née en 1651, et qu'on croyoit Mme de Ventadour née en 52, mais qu'on n'avoit point trouvé son extrait baptistaire. M. le maréchal de la Mothe tiroit son origine de Jean de la Mothe, écuyer, son trisaïeul, et de Catherine du Bois, dame de Houdancourt; il n'étoit que le cadet de cette maison. Philippe de la Mothe, son père, qui mourut âgé de quatre-vingt-quatorze ans, fut marié trois fois. De sa première femme, qui étoit Rabat, il n'eut qu'une fille, qui fut religieuse. De la seconde, qui étoit Ribier, il eut un fils nommé Antoine (1), grand-père de M. le comte de la Mothe, aujourd'hui chevalier d'honneur de la Reine. De la troisième, qui étoit fille du seigneur du Plessis-Piquet, il eut M. l'évêque de Mende, qui fut grand-aumônier de la reine d'Angleterre, Henriette-Marie de France; un second fils (2), qui fut capitaine de la compagnie des chevau-légers du duc de Mayenne; le troisième étoit M. le maréchal de la Mothe (3); un quatrième, qui fut abbé de Saint-Antoine; un chevalier de Malte, mort âgé de quatre-vingt-deux ans; un qui fut archevêque d'Auch et premier aumônier de la Reine Anne d'Autriche, mort à quatre-vingt-deux ans; un évêque de Saint-Flour, mort à soixante-quinze ans; et cinq filles, dont la dernière mourut en 1702, âgée de quatre-vingt-dix ans. Le grand-père de

---

M. de Prie, marquis de Toussy; il en eut un fils nommé Philippe, qui mourut jeune; une fille, qui épousa M. d'Aumont en 1669; Mme de Ventadour, mariée en 1671, qui fut dame d'honneur de Madame et depuis gouvernante des enfants de France; une autre fille, qui épousa, en 1675, le duc de la Ferté-Senneterre, et une quatrième fille, qui mourut en bas âge. (*Note du duc de Luynes.*)

(1) Il mourut à quatre-vingts ans. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) Il mourut des blessures qu'il reçut au siége de Montpellier. (*Note du duc de Luynes.*)

(3) Mort âgé de cinquante-deux ans. (*Note du duc de Luynes.*)

M. le comte de la Mothe, chevalier d'honneur de la Reine, mourut à quatre-vingts ans ; son père est mort aussi fort âgé ; il avoit épousé une Tressan, veuve de M. de Vaillac. M. de la Mothe d'aujourd'hui est né en 1687.

M. le prince de Conty est arrivé aujourd'hui à Trianon ; le Roi l'a fait entrer pendant qu'il étoit encore dans son lit, et l'a entretenu seul près d'une heure ; il paroissoit aux yeux du Roi que cette conversation ne s'étoit pas passée sans larmes. M. le prince de Conty étoit extrêmement ami de Mme de Châteauroux, dont il avoit été fort amoureux. Le Roi a donné à M. le prince de Conty le grand appartement à gauche à Trianon ; c'est celui qu'on appelle l'appartement de Monseigneur.

On ne parle point encore du retour ; on croit pourtant que ce pourroit bien être lundi. Le Roi a encore été aujourd'hui courre le cerf.

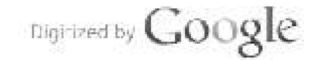
Il y a quelques jours que la Reine écrivit au Roi ; le lendemain le Roi envoya par Lebel, son premier valet de chambre, une réponse à la Reine, fort polie et écrite avec amitié ; mais il lui marque qu'il ne la verra qu'à Versailles.

Mesdames n'ont point encore été à Trianon.

Du mardi 22, *Versailles*. — Il y a déjà trois ou quatre jours que l'on sait la mort de l'archiduchesse gouvernante des Pays-Bas et femme du prince Charles ; elle est morte en couches, et l'on dit que c'est par la faute d'une sage-femme. Mme la duchesse de Lorraine lui avoit envoyé un accoucheur ; la sage-femme a voulu être seule, et quand on a appelé l'accoucheur il n'étoit plus temps. L'archiduchesse a été longtemps malade ; elle est fort regrettée. L'enfant dont l'archiduchesse est accouchée est mort en venant au monde.

La Reine de Hongrie, sa sœur, est aussi accouchée (1),

(1) La nouvelle est fausse. (*Note du duc de Luynes.*)



et elle a eu un fils; son accouchement ne s'est pas tourné heureusement depuis; on la disoit même hier morte. Cette nouvelle ne se confirme pas cependant encore.

M. le comte de Béthune mourut il y a quelques jours : il n'a été que deux jours malade; il avoit environ soixante-seize ans. Il étoit de la branche aînée de la maison de Béthune; il avoit été marié deux fois; sa première femme étoit sœur de M. le maréchal d'Harcourt, dont il avoit eu plusieurs enfants, et entre autres Mme la maréchale de Belle-Isle, qui avoit épousé en premières noces M. de Grancey, comme on le sait. En secondes noces, M. de Béthune avoit épousé la sœur de M. de Gesvres, la même année de la mort du feu Roi. M. de Béthune dit alors qu'il avoit quarante-sept ans (c'est M. le duc de Gesvres qui me l'a dit). Il étoit grand-chambellan du Roi de Pologne (Stanislas). Il avoit eu plusieurs enfants; il ne lui reste qu'un garçon. Il étoit bon homme et fort singulier. Sa maladie a commencé par un rhume, et la poitrine s'est remplie en fort peu de temps.

Le Roi décida il y a deux jours que lorsqu'il seroit question au conseil de finances de quelques prises sur mer, M. de Penthièvre y entreroit comme grand-amiral; c'est l'usage que le secrétaire d'État de la marine y entre en pareil cas et aussi le grand-amiral; ceci n'est nouveau que par rapport à l'âge de M. de Penthièvre, qui ne lui avoit pas permis jusqu'à présent d'y entrer.

Il paroît décidé que le Roi revient ce soir après souper.

Du vendredi 25, *Versailles*. — Mme de Ventadour fut enterrée le lundi dernier, 21 de ce mois; elle fut portée d'abord ici à la paroisse Notre-Dame, suivant l'usage, et de là aux Feuillants à Paris. Son corps étoit dans un carrosse à huit chevaux caparaçonnés, précédé d'un carrosse du Roi et accompagné par soixante palefreniers de la grande et de la petite écurie, avec des flambeaux. On avoit envoyé à Paris chez les parents des billets imprimés, portés par des crieurs. Mme la duchesse d'Uzès la douai-

rière m'a dit que celui porté à l'hôtel d'Uzès étoit pour avertir que l'enterrement se feroit à six heures, et qu'on y avoit ajouté qu'il falloit avoir un gentilhomme, un valet de chambre et trois laquais vêtus de noir. M. le coadjuteur, M. le prince de Soubise, M. de Tallard et M. de Montbazon accompagnèrent le corps.

Le Roi revint mardi au soir de Trianon ici, après souper. Le mercredi il reçut les révérences. Le mercredi il fut à la chasse du cerf, qu'il quitta fort promptement, à cause du froid. Au retour, il reçut les révérences de M. le prince de Soubise, de M. le coadjuteur, de M. de Montbazon et de M. de Tallard en grand manteau, et ensuite de M[mes] de Tallard, de Rohan et de Marsan en mantes; il soupa dans ses cabinets.

Hier ou avant-hier, il eut une conférence avec le P. Pérusseau, lequel dit en être fort content; il ne fit point ses dévotions hier, et par conséquent ne toucha point. Il fut en bas aux premières vêpres; c'étoit M. de Fréjus (du Bellay) qui officioit, et c'est lui qui officie encore aujourd'hui. Hier au soir, le Roi fut à dix heures et demie à la chapelle, d'où il ne revint qu'après les Laudes. Aujourd'hui il va à tout l'office. Ce matin, suivant l'usage, il y avoit un maître des requêtes à côté du tapis; il devroit même y en avoir deux, un de chaque côté; c'est la règle toutes les fois que le Roi entend la messe en bas; c'est M. le chancelier qui les nomme. M. le Vayer est celui qui y étoit; l'autre s'est trouvé incommodé. Cet usage a été établi pour recevoir les placets que l'on peut donner au Roi pendant qu'il est à son prie-Dieu. On n'en donne point présentement; mais s'il y en avoit, les deux maîtres des requêtes nommés ont droit d'en rendre compte au Roi dans son cabinet.

M. de Richelieu arriva hier au soir, et vit le Roi vraisemblablement en particulier avant son coucher, car il est certain que lorsque le Roi fut rentré de la chapelle il s'enferma. La Reine ne savoit point l'heure de la messe pour

aujourd'hui; elle l'envoya demander, et on lui dit que le Roi étoit enfermé.

M. le maréchal de Saxe, qui est revenu de Flandre depuis peu de jours, n'a fait sa révérence qu'aujourd'hui.

Roy, le poëte, compose actuellement un divertissement pour lequel il tire des sujets des quatres parties du monde (1); il a choisi pour l'Europe la fête donnée par François Ier à Charles Quint lorsque cet empereur passa par la France pour châtier les Gantois. Pour cette fête le Roi avoit fait équiper un vaisseau, qui s'appeloit *Le Bucentaure;* le sieur Roy, pour donner plus de lumière au sujet qu'il traite, a été obligé de voir d'anciennes provisions de la charge de grand-prévôt, dans lesquelles il a trouvé le titre de roi des Ribauds : ce mot en vieux gaulois veut dire des débauchés; il paroît que le grand-prévôt étoit chargé alors de commissions fort agréables aux gens de cette espèce, mais bien peu conformes à la religion. Les dames alors ne venoient point à la Cour, et ce ne fut qu'à l'occasion de cette fête qu'elles y vinrent. Le Roi, qui étoit fort content du zèle et de l'amitié que la duchesse d'Alençon, sa sœur, lui avoit marqués pendant qu'il étoit prisonnier à Madrid, voulut qu'elle eût une cour et dit aux principaux seigneurs de faire venir à la Cour leurs femmes et leurs filles.

Du dimanche 27, *Versailles.* — J'ai oublié de marquer ci-dessus que mardi dernier, lorsque le Roi fut arrivé de Trianon, il n'étoit pas minuit; il descendit chez Mme la comtesse de Toulouse, où il resta jusqu'à près de trois heures.

Avant-hier vendredi, l'office à l'ordinaire; ce fut Mme de l'Hôpital (Boulogne) qui quêta, et M. de Fréjus qui officia. Le compliment du prédicateur fut assez bien,

(1) Cet opéra-ballet, qui eut en effet pour titre : *Les quatre parties du monde,* fut représenté à Versailles, en 1745.



court, des louanges convenables, et finit par une prière pour le Roi.

Ce même jour, il y eut grand couvert; M. le Dauphin et Mesdames y mangèrent. Le Roi fut sérieux pendant le souper et parla peu; il parla cependant au maréchal de Saxe.

Hier, il fut tirer dans le parc, et soupa dans ses cabinets.

On apprit hier la mort de Mme la duchesse de Lorraine; elle étoit, comme l'on sait, sœur (1) de Mme la duchesse d'Orléans. Il y avoit déjà longtemps qu'elle étoit presque totalement en enfance; elle est morte d'apoplexie. Par cette mort, Commercy et son territoire reviennent à la France, et le roi de Pologne va en prendre possession pour en jouir comme du reste de la Lorraine. On ne l'avoit laissé à Mme la duchesse de Lorraine que sa vie durant.

Le Roi a fixé le jour du mariage de M. le duc de Penthièvre à mardi prochain, 29. Mme la comtesse de Toulouse a envoyé des billets d'invitation, dont on trouvera ici la copie de celui de Mme de Luynes (2). Mlle de Modène ne doit être présentée que lorsqu'elle sera Mme la duchesse de Penthièvre; ainsi il paroît impossible qu'elle se trouve à la signature du contrat dans le cabinet. Je marquerai ce qui se sera passé.

Du lundi 28, *Versailles*. — Mme de Lowendal fut présentée hier; ce fut Mme de Luynes qui se chargea de cette présentation, à la prière de M. le duc Ossolinski. M. de Lowendal est au service de France depuis environ deux ans; il y est entré en qualité de lieutenant général; il est Danois et a servi en Russie. Il est grand et a une assez

---

(1) C'est-à-dire belle-sœur. Élisabeth Charlotte d'Orléans, duchesse de Lorraine, était fille de Monsieur, frère de Louis XIV.

(2) « Mme la duchesse de Luynes est priée, de la part de S. A. S. Mme la comtesse de Toulouse, de se trouver à la célébration du mariage de S. A. S. M. le duc de Penthièvre, qui se fera pour la signature du contract dans le cabinet du Roi le lundi 28 décembre 1744, et le mariage le lendemain dans la chapelle. »

belle figure. Il a levé un régiment, qui n'est pas encore entièrement formé; c'est un très-bon officier et dont on dit beaucoup de bien; il a été blessé d'un coup de feu, à la tête, au siége de Fribourg; heureusement la blessure n'étoit pas dangereuse. M. de Lowendal est catholique; cependant cette femme-ci est la seconde ou troisième, et les autres sont vivantes, ce qui est incompréhensible, et Mme de Lowendal a déjà eu deux ou trois maris, qui ne sont point morts. On prétend même que le hasard l'a fait souper avec ses trois maris. Elle dit qu'elle n'a que vingt-sept ans; elle en paroît bien cependant trente-cinq; elle n'est point jolie, mais elle est bien faite et a l'air noble; elle parle assez bien françois. Elle fut présentée dans le cabinet et saluée; le Roi même lui parla des différents voyages qu'elle a faits.

Le Roi donna hier ou avant-hier un fort beau Saint-Esprit de diamant à M. le Dauphin; M. le Dauphin rougit en recevant ce présent. Il aime beaucoup le Roi, mais il le craint et est embarrassé avec lui; le Roi lui demanda pourquoi il rougissoit, et lui dit qu'il devoit s'accoutumer à n'être pas dans cet embarras avec lui.

Le Roi a signé ce matin le contrat de mariage de M. le comte de Brionne avec Mme la duchesse de Rochechouart, seconde douairière; le mariage doit se faire après-demain. La noce se fait chez Mme la duchesse de Mortemart; il n'y aura que les parents les plus proches.

La signature du contrat de mariage de M. le duc de Penthièvre s'est faite cette après-dînée; on a suivi à peu près le même arrangement qu'à celui de M. le duc de Chartres, excepté qu'à celui de M. le duc de Chartres Mme la duchesse de Chartres et toutes les princesses allèrent chez Mesdames et allèrent ensuite chez la Reine à la suite de Mesdames. Ici Madame n'y étoit point; on lui a arraché une dent aujourd'hui; il n'y a eu que Mme Adélaïde et elle est venue seule chez la Reine avec ses dames. Le Roi avoit ordonné que l'on quittât le deuil; il n'y avoit



en deuil que Mme de Tallard, par une permission particulière. Mme la princesse de Conty et toutes les femmes veuves avoient le petit voile. La signature s'est faite dans l'œil de bœuf, qui étoit devenu le cabinet du Roi pour ce moment-là; il y avoit une table dans le fond, du côté de la cheminée; le Roi étoit au bout de la table, à droite, du côté de la galerie; ensuite M. le Dauphin, M. le duc d'Orléans, qui n'étoit point venu à la Cour depuis longtemps, M. le duc de Chartres, le petit prince de Condé (1), M. le prince de Conty, M. de Dombes, M. d'Eu et M. de Penthièvre. M. le comte de Charolois devoit y être, et étoit parti de Paris dans cette intention, mais il est arrivé trop tard. A l'autre coin de la table, du côté de la cour, étoit la Reine, ensuite Mme Adélaïde, Mme la duchesse de Chartres, Mme la princesse de Conty, Mademoiselle, Mlle de Sens et Mlle de la Roche-sur-Yon. Toutes les princesses et les dames se sont assemblées chez la Reine et sont entrées à sa suite par la porte de la galerie. C'est M. de Maurepas qui a fait signer le contrat; chacun a signé à son rang, laissant vacantes les places de princes et de princesses qui n'y étoient pas. Après la signature de M. de Penthièvre, qui est la dernière, Mme de Modène est arrivée par la chambre du Roi avec Mlle de Modène, que l'on appelle toujours Mme la marquise de Gualterio; elles attendoient dans le cabinet ovale du Roi, qui est avant sa nouvelle chambre, du côté de l'escalier de dégagement. Le Roi avoit dit qu'il vouloit voir Mlle de Modène; mais il oublia ou n'eut pas le temps de s'arrêter; ainsi il ne l'avoit point vue encore quand elle arriva dans le cabinet à l'œil de bœuf. Après les révérences ordinaires, Mme de Modène et elle signèrent. Mme de Modène vint reprendre sa place; mais elle n'eut pas le temps de se mettre en rond, parce que la cérémonie finit; d'ailleurs Mlle de Modène ne pou-

(1) Louis-Joseph de Bourbon, né en 1736.

voit pas avoir de place. La Reine sortit, Mme Adélaïde la suivit avec les princesses et les dames, comme en venant. Le Roi resta à sa place jusqu'à ce que toutes les dames fussent sorties; il rentra ensuite dans son cabinet, où il trouva Mme de Modène, et Mlle de Modène, qu'il salua et baisa.

Du mardi 29, Versailles. — Hier se fit la cérémonie du mariage de M. de Penthièvre. Le Roi avoit donné l'heure à onze heures trois quarts. Mme de Modène arriva à la chapelle avec Mlle sa fille, un peu avant le Roi; elles allèrent attendre dans la sacristie. Le Roi arriva, suivi de M. le Dauphin et de tous les princes, à midi et demi. La Reine arriva à peu près dans le même temps, suivie de Madame, de Mme Adélaïde et de toutes les princesses. Le prie-Dieu du Roi étoit reculé fort en arrière; il devoit y avoir quatre hommes titrés avec des carreaux; il n'y en avoit que trois; c'étoient M. le duc de Brancas, M. de la Vallière et M. le prince de Chalais; M. le duc de Biron, qui devoit être le quatrième, se trouva n'avoir point de carreau. M. le Dauphin étoit à la droite du Roi et Madame à la gauche de la Reine, Mme Adélaïde à la droite de M. le Dauphin, M. le duc d'Orléans à la gauche de Madame, M. le duc de Chartres à la droite de Mme Adélaïde, Mme la duchesse de Chartres à la gauche de M. le duc d'Orléans, M. le prince de Condé à droite de M. le duc de Chartres, M. de Charolois à la gauche de Mme de Chartres. M. le prince de Dombes et M. le comte d'Eu étoient en seconde ligne, suivant la règle qui s'observe pour les légitimés aux mariages. J'oubliois de marquer Mme la princesse de Conty, M. le prince de Conty, Mademoiselle et Mlle de la Roche-sur-Yon, qui étoient de même, suivant leur rang. C'est encore un usage de ces sortes de cérémonies. M. le comte de Clermont n'a point paru en cette occasion, étant apparemment incommodé. M. le duc de Penthièvre étoit en manteau et Mlle de Modène en mante, suivant l'usage. Ils s'avancèrent sur la première marche de l'autel; le Roi et la Reine s'avancèrent aussi, l'un à droite, l'autre à gauche. C'étoit M. le

cardinal de Rohan qui faisoit la cérémonie, et tout se passa de même qu'à celle de M. le duc de Chartres. M. le cardinal de Rohan ne nomma les mariés que par leur nom de baptême seulement; il fit d'abord les fiançailles et tout de suite le mariage (M. le duc de Chartres avoit été fiancé la veille comme je l'ai marqué). Un aumônier du Roi (l'abbé de Raichecourt (1).................... Le poêle fut tenu par deux autres aumôniers du Roi (l'abbé de Grimaldi et l'abbé de la Fare). On chanta un motet à l'ordinaire pendant la messe. Après la messe les signatures à l'ordinaire, suivant l'usage. M. le curé de Notre-Dame étoit en étole aux fiançailles, et au mariage auprès de M. le cardinal de Rohan. Après les signatures, le Roi revint chez lui précédé de tous les princes et de M. le Dauphin, et ensuite la Reine suivie de Mesdames et de toutes les princesses; ensuite M. le duc de Penthièvre donnant la main à Mme de Penthièvre. Ils entrèrent tous deux dans le cabinet du Roi, où se fit la présentation de Mme la duchesse de Penthièvre, qui alla de là chez la Reine. La Reine la salua et baisa. Comme c'étoit hier mardi, jour des ambassadeurs, ils étoient tous à la cérémonie, les ambassadeurs dans une travée avec M. de Sainctot, et les envoyés avec M. de Schmettau dans une autre. M. de Grimberghen ne se trouva point à la cérémonie, à cause de son grand deuil; cependant ce fut un malentendu, car le bailli de Froulay, qui est en grand deuil à cause de la mort de Mme sa mère, étoit à la chapelle. Mme d'Antin étoit en deuil de veuve au mariage, en bas, par permission particulière, étant belle-sœur de M. de Penthièvre. Ce qui est plus singulier, c'est que Mme la comtesse de Toulouse étoit en haut, à une travée. Depuis la mort de M. le comte de Toulouse, elle ne s'est point habillée en grand habit, et par cette raison elle ne se trouve à aucune cérémonie.

Le Roi avoit donné l'heure pour le grand appartement

(1) Cette lacune existe dans le manuscrit.

à six heures; on avoit mis pour cet effet des chandeliers et girandoles dans les trois pièces de l'appartement de la Reine pour le souper. La Reine passa à six heures précises pour l'appartement. Mme la duchesse de Penthièvre n'étant pas encore arrivée ne put pas se trouver à la musique. Le concert était dans la pièce des deux tribunes (1); la Reine se mit dans son fauteuil dans cette pièce. Après la musique il y eut deux cavagnoles. Le Roi avoit dit qu'il ne viendroit point à l'appartement; il n'y vint effectivement qu'un moment avant le souper. Le souper fut comme au mariage de M. le duc de Chartres. M. le comte de Charolois, faisant les fonctions de grand-maître, suivi du maître d'hôtel de quartier avec son bâton, avoit été dans le cabinet du Roi l'avertir qu'il étoit servi. La table étoit dans l'antichambre de la Reine; c'étoit un fer à cheval, servi par les gentilshommes servants; mais la nef n'étoit point sur la table. Le Roi à droite et la Reine à sa gauche, au milieu du fer à cheval, M. le Dauphin à la droite du Roi, Madame à la gauche de la Reine, Mme Adélaïde à la droite de M. le Dauphin, Mme la duchesse de Chartres à la gauche de Madame, Mme la princesse de Conty à la droite de Mme Adélaïde, Mme la duchesse de Modène à la gauche de Mme la duchesse de Chartres, Mademoiselle à la droite de Mme la princesse de Conty, Mlle de Sens à la gauche de Mademoiselle, Mlle de la Roche-sur-Yon à la droite de Mlle de Sens, Mme de Penthièvre à gauche.

Il n'y avoit aucune dame assise, ni debout, pendant le souper, hors Mme de Tallard, qui étoit assise derrière Mme Adélaïde. Le souper étoit tout entier de la bouche du Roi; les girandoles qui étoient sur la table fournies par la fruiterie du Roi, et les bougies qui éclairoient l'antichambre de la Reine fournies par la fruiterie de la Reine. Comme dans toutes ces occasions la foule du peuple est

(1) Le salon de Mars.

fort grande, le seul moyen de l'empêcher est de mettre des barrières; Mme de Luynes avoit demandé à l'intendant des Menus que l'on en mît une dans la salle des gardes de la Reine, qui est encore de l'appartement de la Reine; on en mit aussi une, de l'ordre des Bâtiments, dans la salle des gardes que l'on appelle le Magasin; M. de Fleury s'en plaignit, et M. Gabriel la fit ôter.

Après le souper, le Roi et la Reine, précédés et suivis de tous les princes et princesses, suivant l'usage, descendirent chez Mme la comtesse de Toulouse; M. le Dauphin et Mesdames n'y furent point. Les mariés couchèrent dans la grande chambre de Mme la comtesse de Toulouse; le Roi donna la chemise au marié, la Reine à la mariée, suivant l'usage.

Du jeudi 31, *Versailles*. — J'ai marqué ci-dessus que Madame n'étoit point à la signature du contrat, étant incommodée; on lui avoit arraché une dent. Le Roi descendit après la signature par le petit escalier qui donne dans l'œil de bœuf; il apporta à Madame deux petits étuis tenant ensemble avec une chaîne, l'un contenant des jetons pour jouer à cavagnole, l'autre un fichet; il dit à Madame : « C'est pour vous deux. » Il fut encore quelque temps à faire la conversation; il étoit suivi par M. le duc d'Harcourt, M. le comte de Charolois et par M. le prince de Conty.

Hier le Roi donna des étrennes à Mesdames; à l'une, une paire de boucles d'oreilles de diamant, à l'autre une cave de cristal de roche. Hier, à quatre heures, le Roi descendit chez Mme la duchesse de Penthièvre, qui étoit sur son lit habillée et parée suivant l'usage; il y avoit beaucoup de monde dans la chambre. Mme de Modène y étoit pour recevoir le Roi; Mme la comtesse de Toulouse ne s'y trouva point, parce qu'il auroit fallu être habillée. Le Roi ne s'y assit point, et la visite fut fort courte. Elle fut suivie de celle de la Reine, qui s'assit, mais elle n'y resta pas longtemps; ensuite M. le Dauphin, qui ne s'assit point, Mes-

dames, qui s'assirent un moment. Quand elles furent sorties, Mme la princesse de Conty, Mademoiselle, Mlle de Sens, Mlle de la Roche-sur-Yon, suivies de leurs quatre dames d'honneur, y entrèrent après. Mme la duchesse de Chartres ne s'y trouva pas; elle n'y vint qu'un peu de temps après. Aussitôt après les visites, Mme la duchesse de Penthièvre se leva, et alla avec Mme la duchesse de Modène rendre toutes les mêmes visites; c'est encore l'étiquette.

Il y a trois jours qu'il arriva ici un enseigne de vaisseau qui apporta la nouvelle que six vaisseaux des Indes chargés de 10 à 12 millions étoient arrivés heureusement au port de Brest et à celui de Lorient avec deux vaisseaux de guerre qui les escortoient. On en étoit en peine, à cause de la guerre avec les Anglois. M. de Maurepas dit que cette nouvelle ne fut pas reçue de M. contrôleur général aussi agréablement qu'on devoit s'y attendre, et qu'il avoit dit qu'on n'en seroit pas mieux; effectivement il s'est répandu un bruit que l'on vouloit suspendre le payement des dividendes des actions.

J'ai marqué ci-dessus le détail des appartements donnés, et entre autres les entresols de Mme de Ventadour, à Mme du Roure. Depuis la mort de Mme de Ventadour cet arrangement est changé. On rend à M. de la Rochefoucauld son ancien logement, que devoit occuper Mme de Ventadour, et on donne à Mme du Roure celui de M. de la Rochefoucauld, qui est celui de feu M. d'Antin.

Le Roi fut hier chez Mme la comtesse de Toulouse par l'escalier par lequel il descend pour aller à la chasse, et ne traversa point la cour par conséquent. La Reine y fut en chaise, et passa la cour; elle avoit donné l'ordre aux gardes françoises comme ne devant point sortir; dès qu'ils surent qu'elle avoit demandé sa chaise, ils vinrent à Mme de Luynes, et sur ce qu'elle leur dit, ils prirent les armes et vinrent dans la cour comme à l'ordinaire.

APPENDICE A L'ANNÉE 1744.

1. VOYAGE DE MARLY, 15 JANVIER 1744.

LOGEMENTS DE MARLY.

Château.

Bas.

1. Le Roi.
2. La Reine.
3. M. le Dauphin.
4. M. et Mme de Châtillon.
5. Mme la duchesse de Villars et la garde-robe.

Haut.

1. Mme la duchesse de Tallard.
2-3. Mesdames.
4. Première femme de chambre de la Reine.
5. Garde-robe du Roi.
6. Capitaine des gardes.
7. . . . .
8-9. Mme la duchesse de Châteauroux.

Pavillons et aile du côté des offices.

Bas.

1-2. M. et Mme de Luynes.
3. M. le comte de Clermont.
4. M. le comte d'Eu.

Haut.

5. M. et Mme de Livry.
6. M. de Campo-Florido.
7. M. le prince d'Ardore.
8-9. M. le cardinal de Tencin.

Côté de la salle des gardes.

Haut.

1. M. le duc de Fleury.
2. M. le duc de la Rochefoucauld.
3-4. Premier médecin du Roi.
5. M. de Courtenvaux.
6. M. le duc de Duras / M. le prince de Tingry — alternativement.

Côté de la chapelle.

1. M. de Croissy.
2. M. Hesse.
3. M. le grand prévôt.
4. MM. de Randan et de Bouteville.
   Confesseur du Roi et son compagnon.
5. M. Oëls.

Pavillons.

A DROITE.

1.	*Bas.* / *Haut.*	M. le duc et Mme la duchesse de Chartres.
2.	*Bas.*	Mme la duchesse de Modène.
	Haut.	M. et Mme la duchesse d'Aumont.
3.	*Bas.*	Mlle de Sens.
	Haut.	M. le prince de Conty.
4.	*Bas.*	M. le prince et Mme la princesse de Montauban.
	Haut.	M. et Mme de Talleyrand et M. le prince de Chalais.
5.	*Bas.*	M. le cardinal de Rohan.
	Haut.	M. le prince et Mme la princesse de Rohan.
6.	*Bas.*	M. le prince et Mme la princesse de Turenne.
	Haut.	M. le duc de Bouillon.

A GAUCHE.

1.	*Bas.* / *Haut.*	Mademoiselle et Mme de Bussy.
2.	*Bas.*	M. de Fénelon et le bailli de Froulay.
	Haut.	M. le duc de Penthièvre.
3.	*Bas.* / *Haut.*	M. et Mme d'Argenson.
4.	*Bas.*	M. et Mme de Flavacourt.
	Haut.	M. le duc et Mme la duchesse de Picquigny.
5.	*Bas.*	Les bains.
	Haut.	Mme de Bouzols.
6.	*Bas.*	M. et Mme de Sourches.
	Haut.	M. le maréchal et Mme la maréchale de Maillebois.

Bâtiment neuf.

Bas.	1.	M. de Saint-Florentin.
	2. / 3.	M. et Mme Amelot.
	4.	M. le comte de la Motte-Houdancourt.
	5.	M. le prince de Dombes.
	6.	M. Amelot.
	7.	M. le comte de Charolois.
	8.	M. le comte de Saxe.
Haut.	9. / 10.	M. et Mme de Saint-Florentin.
	11.	M. l'évêque de Mirepoix.
	12.	M. le Premier.
	13.	Mme de Beringhen.
	14.	M. Orry.

Commun.

Bas.

1. M. de Courson.
2. Mme de Levisani.
3. Mme la duchesse d'Ancenis.
4. Mme de Rupelmonde.
5. Gentilhomme ordinaire.
6. Mme de Castellane.
7. M. le marquis de Gontaut et M. de Guerchy alternativement.
8. Mme de Prunelay.
9. Major des gardes Suisses.
10. Lemoyne.
11. Premier valet de chambre du Roi.
12. Exempt des gardes du corps.
13. Bureau de la Reine et son maître d'hôtel en quartier.

Haut.

14. Aux femmes de chambre de Mesdames.
15. A M. Orry.
16. M. de Balleroy, premier écuyer de M. le duc d'Orléans.
17. A M. Amelot.
18. Premier valet de garde-robe de M. le Dauphin.
19. Premier chirurgien de la Reine.
20. Premier valet de chambre de M. le Dauphin.
21. A M. d'Argenson.
22. Major des gardes françoises.
23. . . . .
24. Aumônier de quartier } du Roi.
25. Contrôleur général } du Roi.
26. Maître d'hôtel } du Roi.
27. M. Bachelier.
28. M. l'abbé de Saint-Cyr.
29. M. de Puyguion.
30. M. de Montaigu.
31. Femmes de chambre de la Reine.
32. Id.
33. Apothicaire du Roi.
34. M. de la Peyronie.
35. M. de Maurepas.
36. M. l'archevêque de Rouen.
37. M. de Souvré.
38. M. Helvétius.
39. M. le duc d'Ayen.

Haut.

40. Gouverneur de Versailles.
41. 42. M. et Mme de Chalmazel.
43. 44. M. et Mme de Maurepas.
45. MM. de Maillebois et de Surgères alternativement.
46. MM. de Brezé et de Pontchartrain.
47. 48. M. et Mme de Luxembourg.
49. A M. le maréchal de Noailles.
50. 51. M. le duc et Mme la duchesse de Boufflers.
52. Une dame de compagnie de Mesdames.
53. Une sous-gouvernante de Mesdames.
54. M. de Meuse.
55. 56. M. et Mme de Mérode.
57. M. le comte de Coigny.
58. 59. M. et Mme de Lauraguais.

Bâtiment derrière la demi-lune.

Haut.

5. Guigne.
6. Lieutenant des gardes du corps.
7. Id.
8. Id.
9. Aide-major des gardes du corps.
10. Major des gardes du corps.
11. Aide-major des gardes du corps.
12. Enseigne des gardes du corps.
13. Id.
14. Id.

Bâtiment neuf de la demi-lune.

Bas.

1. 2. M. et Mme de Lesparre.
3. 4. M. le duc et Mme la duchesse de Gramont.

Haut.

5. M. de Villars.
6. Un sous-gouverneur de M. le Dauphin.
7. Mme la princesse de Talmond.
8. M. le prince de Soubise.
9. M. le duc de Tallard.

Haut.	10.	M. le duc d'Estissac.
	11.	M. le duc d'Anville.
	12.	Ecuyer de la Reine en quartier.

Total 153 appartements.

---

2. *Lettres patentes portant don du duché et pairie de Châteauroux en faveur de la dame marquise de la Tournelle,*

données à Versailles, au mois de décembre 1743.

Louis, par la grâce de Dieu roi de France et de Navarre, à tous présents et à venir, salut. Le droit de conférer des titres d'honneur et de dignité étant un des plus sublimes attributs du pouvoir suprême, les rois nos prédécesseurs nous ont laissé divers monuments de l'usage qu'ils en ont fait en faveur des personnes dont ils ont voulu illustrer les vertus et le mérite, par des dons dignes de leur puissance de terres et seigneuries titrées qui puissent réunir en même temps les honneurs et les biens dans celles qu'ils ont voulu décorer. A ces causes, considérant que notre très-chère et bien amée cousine Marianne de Mailly, veuve du sieur marquis de la Tournelle, est issue d'une des plus grandes et illustres maisons de notre royaume, alliée à la nôtre et aux plus anciennes de l'Europe, que ses ancêtres ont rendu depuis plusieurs siècles de grands et importants services à notre couronne ; qu'elle est attachée à la Reine notre très-chère compagne, comme dame du palais, et qu'elle joint à ces avantages toutes les vertus et les plus excellentes qualités de l'esprit et du cœur qui lui ont acquis une estime et une considération universelle, nous avons jugé à propos de lui donner par notre brevet du 21 octobre dernier le duché-pairie de Châteauroux, ses appartenances et dépendances, sis en Berry, que nous avons acquis par contrat du 26 décembre 1736, de notre très-cher et très-amé cousin Louis de Bourbon, comte de Clermont, prince de notre sang, qui le tenoit patrimonialement de la succession du duc de Bourbon son père et de ses auteurs, pour en disposer en toute propriété par nous et nos successeurs ; et nous avons commandé par ledit brevet qu'il fût expédié à notre dite cousine toutes lettres sur ce nécessaires. En conséquence duquel brevet elle a pris le titre de duchesse de Châteauroux et jouit en notre cour des honneurs attachés à ce titre. Et désirant que le don par nous fait à notre dite cousine duchesse de Châteauroux ait la forme la plus solide, la



plus honorable et la plus authentique, nous avons par ces présentes signées de notre main, de notre propre mouvement, grâce spéciale, certaine science, pleine puissance, et autorité royale, confirmé et confirmons le don par nous fait à notre dite cousine en notre dit brevet, et d'abondant lui avons fait et faisons don dudit duché-pairie de Châteauroux et de toutes ses appartenances, circonstances et dépendances mentionnées audit contrat du 26 décembre 1736, avec tous droits, profits, revenus et émoluments ordinaires et casuels de quelque nature que ce soit, tous droits de justice, honneurs, prérogatives et prééminences dont ladite terre et duché-pairie de Châteauroux est décorée, même du droit domanial de la marque des fers à nous remis et par nous racheté de notre dit cousin par ledit contrat du 26 décembre 1736, pour du tout jouir par notre dite cousine Marianne de Mailly, duchesse de Châteauroux, et en faire et disposer par elle et ainsi que nous aurions pu faire en conséquence dudit contrat d'acquisition, et que notre dit cousin le comte de Clermont et ses auteurs en ont joui et eu droit d'en jouir, et ce à compter du 1er octobre dernier. A cet effet, voulons que tous les titres, papiers et enseignements de ladite terre et duché-pairie de Châteauroux, ses appartenances, circonstances et dépendances qui ont été remis en notre chambre des comptes de la part de notre dit cousin le comte de Clermont soient remis à notre dite cousine duchesse de Châteauroux par les officiers de notre chambre des comptes, à la garde desquels ils ont été remis; et qu'en ce faisant lesdits officiers et gardes en soient et demeurent valablement déchargés, en faisant néanmoins un inventaire ou recollement d'iceux qui demeurera en notre dite chambre. Le tout à la charge par notre dite cousine de tenir et relever de nous à cause de notre couronne en plein fief, foi et hommage, ledit duché-pairie de Châteauroux, ses appartenances et dépendances, ainsi que le tenoit notre dit cousin le comte de Clermont, et en outre aux charges de réversion et de réunion à défaut d'hoirs mâles issus de notre dite cousine, exprimées par les ordonnances des rois Charles IX et Henri III, des mois de juillet 1566 et de mai 1579, que nous voulons être exécutées selon leur forme et teneur pour ladite réunion à défaut d'hoirs mâles issus de notre dite cousine, et encore à la réserve de la nomination aux bénéfices dépendants dudit duché-pairie de Châteauroux, que notre dite cousine nous a supplié de nous réserver pour continuer d'y pourvoir et nommer par nous, ainsi que nous avons fait depuis notre dite acquisition. Et comme depuis icelle nous avons par notre édit de février 1740 ordonné la cessation des fonctions des officiers de notre dit cousin le comte de Clermont, érigé pour ladite justice un bailliage royal à Châteauroux ressortissant nûment en notre cour de parlement et trois prévôtés royales ès villes de La Châtre, du Châtelet et de Saint-Gautier ressortissantes



audit bailliage de Châteauroux, et créé les officiers nécessaires pour l'exercice desdites justices : que pour la police des bois dudit duché-pairie de Châteauroux nous avons érigé une maîtrise particulière en la ville de Châteauroux et créé les offices de juges et autres officiers de ladite maîtrise ; que nous avons de plus, par les articles 9 et 10 dudit édit, assujetti ce qui pouvoit concerner le domaine dudit duché-pairie de Châteauroux à notre bureau des finances et chambre du domaine établis à Bourges et aux fonctions des receveurs et contrôleurs des domaines et bois de la généralité de Berry ; voulant expliquer notre volonté à cet égard, et que notre dite cousine duchesse de Châteauroux jouisse de tous les droits, honneurs et prérogatives ci-devant attachés audit duché-pairie, et notamment de tous les droits honorifiques et utiles de la justice et offices d'icelle, ainsi que notre cousin le comte de Clermont avoit droit d'en jouir avant la vente à nous faite, entendons que notre dite cousine jouisse ès bailliages et siéges établis par notre dit édit de tout et tel droit de justice qui appartenoit avant notre dite acquisition à notre dit cousin le comte de Clermont dans toute l'étendue dudit duché-pairie de Châteauroux, ses circonstances et dépendances, en la faisant toutefois exercer pour elle par les officiers qui ont été par nous pourvus en exécution de notre dit édit, lesquels demeureront juges royaux pour les cas royaux, et juges pour notre dite cousine à cause dudit duché-pairie pour tous les cas non royaux, ès quels cas non royaux la justice appartiendra à notre dite cousine. Voulons que les offices créés par notre dit édit qui ne sont remplis appartiennent à notre dite cousine : que ceux qui sont remplis lui appartiennent pareillement, et tombent en cas de vacance dans les revenus casuels de son duché-pairie pour en disposer par elle ainsi qu'elle avisera, y pourvoir et lever à son profit les droits dont les officiers peuvent être tenus, pour les conserver, le tout tant ès dits bailliage et prévôtés par nous établis qu'en la justice particulière des eaux et forêts aussi par nous établie par ledit édit, dont les offices lui appartiendront de la même manière, et avec les mêmes droits, sans néanmoins pouvoir à cet égard prétendre autres ni plus grands droits que ceux dont lesdits officiers sont actuellement tenus. Voulons pareillement que les droits de greffe et de justice mentionnés en l'article 12 de notre dit édit appartiennent à notre dite cousine comme faisant partie du don à elle fait dudit duché-pairie de Châteauroux ; à la charge par elle de faire payer les gages et menues nécessités mentionnés en l'article 11 dudit édit et autres charges de la justice. Révoquons les dispositions des articles 9 et 10 dudit édit de février 1740, et en conséquence ne pourront les officiers y dénommés faire dans l'étendue dudit duché-pairie de Châteauroux, par nous donné à notre dite cousine, tant qu'elle ou ses hoirs mâles issus d'elle en seront propriétaires, au-

cune fonction à eux attribuée par lesdits articles 9 et 10, nous réservant de pourvoir à leur indemnité, s'il y échoit, suivant la liquidation qui en sera faite en notre conseil. Ordonnons que l'office de notre conseiller-bailli d'épée créé par l'article 4 dudit édit, et uni par icelui sans aucune augmentation de finance à l'office de bailli de Berry, en demeurera désuni comme nous l'en désunissons pour les cas non royaux seulement, pour lesquels nous permettons à notre dite cousine d'y pourvoir ainsi que bon lui semblera. Dérogeons, quant à tout ce que dessus, à notre dit édit de février 1740, lequel continuera d'être exécuté pour le surplus, en quoi il n'y est dérogé même pour le tout en cas de réunion et de réversion dudit duché-pairie de Châteauroux à notre couronne au décès de notre dite cousine, duchesse de Châteauroux, sans hoirs mâles issus d'elle. Et attendu qu'ayant compris les domaines et revenus dudit duché-pairie de Châteauroux, en l'article 494 du bail général fait à Jacques Forceville, le 16 septembre 1738, pour six ans, nous avons ordonné que les fermes de Châteauroux et forges en dépendantes seroient distraites du bail lors à faire, de la sous-ferme des domaines de la généralité de Bourges; et qu'en conséquence il a été fait une adjudication des revenus des domaines de Châteauroux et dépendances pour neuf ans à Anne Rigault et Desforges, avec exemption de la marque des fers pour le même temps a François Lallemant, auxquels Rigault et Lallemant il a été passé des baux pour ledit temps de neuf ans, à commencer au 1er janvier 1744. Nous permettons à notre dite cousine duchesse de Châteauroux d'entretenir, si bon lui semble, lesdits baux, ou les interrompre ainsi et quand elle avisera, en indemnisant néanmoins les preneurs au cas d'interruption et nous acquittant audit cas vers eux des indemnités qu'ils pourroient nous demander. Si donnons en mandement à nos amés et féaux conseillers les gens tenant notre cour de parlement, chambre des comptes, cour des aides, à Paris, trésorier de France et bureaux du domaine de Paris, Bourges, et autres qu'il appartiendra, que ces présentes ils fassent lire, publier et registrer, et le contenu en icelles faire garder et exécuter selon leur forme et teneur, nonobstant toutes lois, ordonnances, édits, lettres, règlements, déclarations, arrêts et autres choses à ce contraires, auxquels nous avons dérogé et dérogeons pour l'effet des présentes et aux dérogatoires des dérogatoires, car tel est notre plaisir; et afin que ce soit chose ferme et stable à toujours, nous y avons fait mettre notre scel.

Donné à Versailles, au mois de décembre, l'an de grâce 1743, et de notre règne le 29e.

Signé LOUIS; et plus bas, par le Roi, PHELIPPEAUX. Visa DAGUESSEAU, et scellées du grand sceau de cire verte en lacs de soie rouge et verte.

Registrées, ouï ce requérant le procureur général du Roi, pour être



exécutées selon leur forme et teneur, et copies collationnées envoyées au bailliage de Châteauroux, pour y être lues, publiées et registrées. Enjoint au substitut du procureur général du Roi d'y tenir la main et d'en certifier la cour dans un mois suivant l'arrêt de ce jour à Paris. En parlement le 17 janvier 1744. Signé DUFRANC.

Registrées en la cour des aides, ouï ce requérant le procureur général du Roi pour être exécutées selon leur forme et teneur, et que copies collationnées d'icelles seront envoyées ès siéges des élections et bureaux des traites de Châteauroux pour y être lues, publiées et registrées l'audience tenant. Enjoint aux substituts du procureur général du roi ès dits siéges d'y tenir la main et de certifier la cour de leurs diligences au mois. Fait à Paris en la première chambre de la dite cour des aides, le 29 janvier 1744, collationné, signé LEFRANC.

Registrées en la chambre des comptes, ouï ce requérant le procureur général du Roi, pour être exécutées selon leur forme et teneur, et jouir par ladite Marie-Anne de Mailly, veuve dudit de la Tournelle, duchesse de Châteauroux, de l'effet et contenu en icelles aux charges, clauses et conditions y portées; et en outre de faire la foi et hommage au Roi pour raison de ladite duché-pairie de Châteauroux, ses appartenances et dépendances, comme mouvant dudit seigneur Roi à cause de sa couronne, comme aussi de se charger des titres, papiers et renseignements concernant le domaine dudit duché de Châteauroux étant dans les dépôts de la chambre et qui lui seront remis au pied des inventaires d'iceux étant au dépôt du greffe de la chambre, desquels inventaires expédition lui sera délivrée, signée du greffier en chef de la chambre qui en est dépositaire en la manière accoutumée, les bureaux assemblés le 24 janvier 1744. Signé DUCABNET, pro Rege.

3. *Mémoire de MM. les ducs* (1).

Mars 1744.

Sire,

Les ducs et pairs, instruits des mouvements que se donnent les princes légitimés pour obtenir un rang pour les enfants de M. le duc de Penthièvre, distingué et immédiat après les princes du sang, ne peuvent se dispenser d'exposer à Votre Majesté leur surprise et leurs alarmes.

Ces tentatives, contraires aux lois immuables de la monarchie et aux

(1) Ce mémoire n'a point été donné au Roi. Celui qui a été remis à S. M. est le suivant. (*Note du duc de Luynes.*)

droits de la pairie, n'ont jamais éprouvé qu'une faveur passagère, lorsque quelques-uns de nos rois, trop prévenûs d'affection pour leurs propres enfants naturels et élevés sous leurs yeux, ont voulu en leur faveur renverser les lois primitives du royaume, et leurs successeurs ont bientôt fait tout rentrer dans l'ordre. C'est ainsi que Votre Majesté en a usé par la déclaration du............ peu de temps après son avénement au trône, et, voulant par la suite donner des marques d'une affection particulière, a rétabli une partie de ce qu'elle avoit ôté, pour MM. du Maine et de Toulouse seulement, *comme une grâce fondée sur un motif qui leur étoit si propre et si singulier que dans la suite des temps il ne pourroit pas être tiré à conséquence;* ce sont les propres termes de l'édit, monument respectable de votre volonté réfléchie depuis votre majorité. Vous vous réservâtes de prononcer seulement sur les rangs de leurs enfants, encore qu'ils les eussent possédés comme leurs pères. Cette réserve a donné lieu à la déclaration du......... sur lequel Votre Majesté a étendu ses bontés en faveur de celui dont ils avoient joui [*sic*]; mais elle n'a jamais prononcé pour les enfants de ceux-ci d'autre rang que celui que leur donnent leurs pairies.

C'est donc avec une juste surprise, Sire, que les ducs et pairs voient que, malgré la façon dont Votre Majesté s'est expliquée si solennellement depuis sa majorité, les princes légitimés font de nouvelles tentatives pour un rang à leurs enfants, sans que les ducs et pairs puissent rien apercevoir du motif qui puisse autoriser cette nouvelle prétention. Quel événement, quels services éclatants peuvent-ils exposer pour porter Votre Majesté à défaire ce qu'elle a fait et à changer totalement des décisions si authentiques et renverser l'ordre des lois? et ne voient-ils pas dans les enfants légitimes de Votre Majesté une diminution considérable dans leur rang à chaque génération qui s'éloigne du trône, et le rang de fils de France diminuer dans leurs enfants qui n'ont que celui de petits-fils de France, dont les honneurs sont encore fort diminués dans les enfants de ceux-ci, lesquels n'ont que celui de princes du sang, dont la différence est fort grande.

En faisant partir les princes légitimés du plus haut point d'élévation et sans exemple dont aucun soit jamais parti, pourquoi leurs enfants et leurs petits-enfants n'éprouveroient-ils pas la même diminution? et pourquoi les petits-enfants de MM. le duc du Maine et comte de Toulouse seroient-ils surpris de trouver la même diminution dans chaque génération? et pourquoi les enfants de M. le duc de Penthièvre ne seroient-ils pas contents des honneurs que Votre Majesté leur a solennellement désignés par ses édits et déclarations et de ceux que leur naissance ne leur donnoit même aucun droit d'espérer sans des grâces singulières?

Comment donc les arrière-petits-fils légitimés de Louis XIV osent-ils imaginer de précéder la première dignité du royaume? En effet, les pairs y ont toujours tenu le premier rang; ils sont dans leur institution les premiers officiers de la couronne. Les pairs ecclésiastiques n'ont reçu aucun changement à leur première institution, et c'est de leurs mains que le Roi, ainsi que des plus anciens pairs laïcs, reçoit pour ainsi dire les plus augustes marques de sa puissance souveraine.

La loi salique, en excluant les filles de la couronne, en désignant à la couronne un héritier présomptif et des héritiers nécessaires, a fondé l'idée du respect que la plus haute noblesse doit au sang de ses maîtres et qui peuvent le devenir. C'est avec applaudissement que l'on a vu les rois prédécesseurs de Votre Majesté donner la supériorité prééminente aux princes légitimes de son sang, destinés à réparer la perte effroyable que fait le royaume lorsque la branche directe vient à s'éteindre. Voilà le fondement de ces droits et honneurs éminents dont jouissent les princes de votre sang, non-seulement en France, mais en Europe, motifs qui leur sont personnels et ne peuvent être communiqués qu'entre ceux qui portent par leur naissance le droit de commander à la nation.

Et de quel droit les arrière-petits-fils légitimés, confondus avec le reste de vos sujets, peuvent-ils espérer des préséances et un rang intermédiaire? A quel titre renversera-t-on en leur faveur les lois fondamentales de la pairie et les édits et déclarations que Votre Majesté elle-même a donnés, et quel motif pourroit la déterminer à porter une atteinte aussi funeste à une dignité que Votre Majesté a intérêt de ménager pour l'émulation de sa haute noblesse, et pour maintenir l'égalité avec les dignités des autres royaumes de l'Europe, qui ont toujours correspondu avec les princes de l'Empire, grands d'Espagne, etc., mais qui seroient forcés d'y céder si Votre Majesté, au lieu d'en maintenir la splendeur avec l'attention des rois ses prédécesseurs, la laissoit avilir par des préséances aussi fâcheuses, ou par la diminution des honneurs dont ils ont joui.

Ils ne peuvent se dispenser de marquer en cette occasion la douleur qu'ils ont ressentie de voir les duchesses privées, le jour de la Fête-Dieu, de la distinction dont elles avoient toujours joui d'avoir des parasols, et de n'avoir pu même conserver quelque distinction d'avec ceux que Votre Majesté a permis à toutes de porter.

Ils avoient toujours eu l'honneur de suivre Votre Majesté le vendredi saint à l'adoration de la croix et de la servir le jeudi saint à la Cène; une dispute de préséance entre les ducs et MM. de Vendôme fit suspendre les fonctions de ces deux cérémonies dont ils se trouvent cependant privés quoique MM. de Vendôme ne soient plus, et que, cédant au rang actuel des princes légitimés, il ne pourroit y avoir aucun



trouble avec aucuns autres, les princes étrangers même n'ayant jamais eu de part à ces cérémonies. Ils osent donc réclamer les bontés de Votre Majesté pour la protection qu'elle doit avoir de leur dignité. Ils la supplient d'écouter avec bonté leurs justes représentations. Ils redoubleront leurs attentions et leur zèle pour tâcher de mériter ses grâces, qu'ils lui demandent avec les plus vives instances.

4. *Mémoire de MM. les ducs. Mars* 1744.

Les pairs de France, instruits des mouvements que se donnent les princes légitimés pour obtenir en faveur des enfants à naître de M. le duc de Penthièvre un rang distingué de celui de toute la noblesse de votre royaume et intermédiaire entre les princes de votre sang et eux, ne peuvent se dispenser de représenter au Roi les raisons qu'ils ont d'être alarmés de ces bruits, et c'est avec d'autant plus de confiance, qu'il leur suffira de lui rappeler ses propres décisions, le droit public et ancien de ce royaume rétabli et confirmé par les édits et déclarations des mois de juillet 1717, août 1718 de la même année, et 26 avril 1723.

Suivant ces lois, conformes aux plus anciennes constitutions de l'État, il n'y a en France que deux sources d'où dérive la distinction des rangs et des honneurs ; ce sont la naissance et les dignités.

Les princes du sang royal placés près du trône et qui peuvent y monter participent à son éclat. Ils forment un ordre trop supérieur aux autres hommes pour que leur rang puisse être réglé par leurs dignités et pour en avoir besoin ; leur naissance seule est le principe des honneurs qui leur sont déférés ; mais c'est une naissance légitime, telle qu'elle est nécessaire pour succéder à la couronne. Ces honneurs singuliers, cette préférence indépendante des dignités et déférée à la naissance n'appartient qu'à ceux *qui, étant issus des rois par une filiation légitime, peuvent eux-mêmes devenir rois. Ces prérogatives ne peuvent être communiquées à ceux qui, par la constitution de cette monarchie, se trouvent exclus de cette succession.*

Tous les autres nobles, quelqu'élevée que soit leur origine, si leur naissance ne les destine qu'à demeurer sujets, forment le second ordre ; ils ne sont distingués entre eux que par les dignités qu'il plaît au Roi de leur conférer, dont la première est la pairie. *Les pairs n'ont devant eux que les princes du sang royal, après lequel ils ont le rang immédiat. Tous les pairs sont égaux, et le rang n'est réglé entre eux que par celui de l'érection de leur pairie.*

Tels sont les principes anciens du droit public de France, dont la conservation a paru au Roi si importante, que c'est pour entretenir *entre tous les corps de son État l'harmonie et l'union qui doivent*



assurer la tranquillité du gouvernement et le bonheur de ses sujets, pour prévenir les conséquences dangereuses que des grâces contraires à ces principes pourroient entraîner, qu'il les a confirmés par son édit du mois d'août 1718.

Il en résulte qu'entre ces deux ordres ainsi distingués il n'est pas possible de placer un rang qui soit véritablement intermédiaire ; il n'y a point de milieu entre la naissance qui appelle au trône et celle qui en exclut, ni par conséquent entre les honneurs dus à l'une et ceux qui peuvent compatir avec l'autre. C'est le profond respect des sujets pour leurs maîtres, et pour ceux qui peuvent le devenir, qui ne leur permet pas d'imaginer qu'aucun de ceux qui en sont incapables puisse participer à cette espèce singulière d'honneur qui est indépendante des dignités et qui suit la naissance. Le rang des princes légitimés est pris sur le partage des princes du sang, et en multipliant le nombre des maisons du premier ordre il déprime le second ; aussi le Roi a-t-il jugé, dans sa déclaration de 1723, que ce rang intermédiaire *étoit plutôt une confusion de rang et des honneurs, source d'une division inévitable.*

Cependant en rétablissant ces principes, pour d'un côté *mettre en sûreté* l'intérêt et la loi de l'État, et de l'autre *rétablir l'ordre ancien du rang des pairies*, le Roi a eu égard à la possession dans laquelle se trouvoient MM. le duc du Maine, le comte de Toulouse, le prince de Dombes et le comte d'Eu, nés du vivant du feu Roy, et qui pendant son règne avoient joui des honneurs et du titre même de princes du sang ; il n'a pas voulu qu'ils tombassent précipitamment d'un si haut degré jusqu'au rang qui leur appartenoit entre les princes ; sa bonté les a soutenus dans un milieu difficile à définir et contredit par les principes que dans le même temps sa justice remettoit en vigueur. C'est donc une exception, une pure grâce, à laquelle le Roi ne s'est porté que parce que la loi ne devoit en souffrir qu'une éclipse passagère et reprendre après leur décès toute sa force et son étendue.

C'est ainsi en effet que le Roi s'en est expliqué, et c'est sous cette condition qu'il a fait la grâce : « *Nous croyons aussi pouvoir donner une attention favorable à la possession de nos très-chers et très-amés oncles le duc du Maine et le comte de Toulouse, dont il nous a paru qu'on devoit leur envier d'autant moins la continuation pendant leur vie, que la grâce que nous leur accordons est fondée sur un motif qui leur est si propre et si singulier que dans la suite des temps il ne pourra être tiré à conséquence ;* » ce sont les termes de l'édit de 1717. La déclaration de 1718 en faveur de M. le comte de Toulouse a les mêmes motifs et les mêmes conditions. La grâce lui est accordée *sa vie durant, sans tirer à conséquence, et sous quelque prétexte que ce soit pareille prérogative puisse être accordée ni à ses des-*



cendants ni à aucun autre, quel qu'il puisse être. La déclaration de 1723 pour MM. le prince de Dombes et le comte d'Eu *est aussi pour leur vie durant seulement.* Son motif est également la possession dont ils avoient joui personnellement sous le règne du feu Roi.

Ce motif de possession ne pouvoit s'appliquer à M. le duc de Penthièvre, qui avoit même contre lui une disposition expresse de la déclaration de 1718 à son égard. C'est l'exemple de MM. le prince de Dombes et comte d'Eu, et la raison d'égalité entre les deux branches, qui a déterminé la bonté du Roi à lui accorder à sa cour les mêmes distinctions dont ils jouissent.

Le Roi sentira aisément jusqu'où ce dernier motif d'égalité pourroit conduire en faveur des descendants de MM. le prince de Dombes et le comte d'Eu, et alternativement en faveur de la postérité de chaque branche, si M. le duc de Penthièvre obtenoit aujourd'hui pour ses enfants à naître la nouvelle extension qu'il demande.

Cependant l'intention du Roi, marquée si clairement par ses lois et même par les exceptions qu'il a bien voulu y faire, n'est pas que ces exceptions à la loi se perpétuent à toujours de génération en génération, il doit y avoir une borne, puisque la loi ne peut être illusoire, et cette borne est fixée par la condition opposée à l'exception.

Les princes légitimés ne s'offenseront pas si l'on compare la distinction qui, par grâce et par une exception à la loi, leur a été accordée au-dessus des pairs, à celle qui appartient de droit aux enfants de France au-dessus des princes du sang. Les honneurs dont jouissent les enfants de France diminuent à chaque génération qui les éloigne de leur illustre origine. Le titre et les prérogatives de fils de France n'ont point encore passé au delà du petit-fils. M. le duc d'Orléans, qui dans son ordre est au même degré que le seront dans le leur les enfants de M. le duc de Penthièvre, a perdu sans murmurer les honneurs d'enfant de France et est retombé dans le rang de prince du sang. L'extension que demande M. le duc de Penthièvre est donc sans exemple ; elle est même combattue par un exemple éclatant de modération et de justice et dans un ordre infiniment supérieur.

Les pairs de France sont sensiblement affligés d'être contraints d'exposer au Roi des vérités désagréables à M. le duc de Penthièvre. Si le mérite personnel, la valeur, les services dans un âge si peu avancé décidoient de la préséance, bien loin de s'opposer à ses désirs, ils se feroient un devoir de les seconder; mais le mérite, qui gagne les sentiments et l'estime, n'a point de rang, et ne donne point de droits où la naissance manque; le rang n'est réglé, suivant les anciennes lois du royaume et suivant celles du Roi, que par celui de l'érection des pairies.

Ils espèrent que dans un temps où la noblesse de son royaume ré-



pand son sang et prodigue ses biens pour le service du Roi, il voudra bien la maintenir dans ses prérogatives, en lui conservant ses honneurs, le plus fort aiguillon d'un cœur françois.

5. *Traité entre Louis XIV, roi de France, et Charles III, duc de Lorraine, qui cède ses États après sa mort à S. M. Très-Chrétienne, du 6 février* 1662 (1).

Article 7e.

Moyennant quoi et en considération de la présente cession, transport et union desdits duchés de Lorraine et de Bar à la couronne de France, Sa Majesté a déclaré et déclare dès à présent tous les princes de la maison de Lorraine habiles et capables de succéder à sa couronne, les agrégeant à sa famille royale, et les adoptant à cet effet, veut qu'ils y soient appelés selon leur rang, de mâle en mâle, après l'auguste maison de Bourbon, qu'ils marchent devant tous les autres princes issus de maisons souveraines étrangères, ou *enfants naturels des rois et leurs descendants*, et jouissent des priviléges et prérogatives des princes du sang, à condition néanmoins que dans les lieux où les pairs du royaume ont rang et séance en qualité de pairs, les princes de ladite maison de Lorraine ne s'y pourront trouver en plus grand nombre que quatre, selon l'ordre et le rang de leur aînesse, pour y prendre leurs places comme lesdits princes du sang. Pour sûreté de quoi Sa Majesté promet faire expédier incessamment toutes lettres et déclarations nécessaires, icelles faire vérifier et homologuer dans tous les parlements, cours et chambres des comptes de France, les délivrer auxdits princes dans le temps de........ .... ensemble tous autres actes que besoin sera, en sorte qu'ils ne puissent être troublés à l'avenir en ladite possession, jouissance et rang, en quelque sorte et manière et par quelque personne que ce soit, sans quoi le présent traité n'eût été fait (2).

Registré au parlement de Paris, le 27 février 1662, le Roi tenant son lit de justice.

---

(1) Extrait du quatrième vol. in-fol. des traités de paix imprimés à Amsterdam en 1700, page 32. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) Ce traité n'a pas eu lieu; mais c'est parce que Messieurs de Lorraine ne l'ont pas voulu signer; et jusqu'à ce qu'ils se fussent déterminés, ils ont joui des honneurs marqués ci-dessus. (*Note du duc de Luynes.*)



6. *Extrait d'une lettre de l'agent d'Espagne, à Lyon, datée du 2 mars* 1744.

Hier, il arriva un courrier extraordinaire dépêché par l'infant don Philippe au duc d'Albe, qui est resté ici à cause d'une petite indisposition; il mande à ce seigneur qu'il vient de recevoir un courrier expédié de Barcelone par don Olivarès, qui commande le vaisseau *Le Neptune*, de 80 pièces de canon, par lequel il a appris qu'il avoit été extrêmement maltraité dans le combat naval avec les Anglois; que son vaisseau étoit tout criblé, et qu'il avoit perdu 80 hommes de son équipage, parmi lesquels étoient trois officiers; que le combat avoit été très-vif et avoit recommencé à plusieurs reprises; que les Anglois avoient eu sept de leurs vaisseaux brûlés ou coulés à fond et un grand nombre de démâtés, du nombre desquels étoit celui de l'amiral Matthews, le pavillon amiral ayant changé de bord; en sorteque l'on présumoit que cet amiral avoit été tué; que la flotte angloise avoit pris la fuite en grand désordre; que M. de Court la poursuivoit; qu'elle avoit passé devant Port-Mahon sans y entrer parce que les vaisseaux n'y peuvent entrer que l'un après l'autre; qu'elle faisoit route vers Gibraltar, mais que la flotte combinée la joindroit avant qu'elle y arrive; que l'on disoit que les Anglois manquoient de poudre et de boulets; qu'ils ont coulé à fond ceux de leurs vaisseaux qui ne pouvoient suivre le corps de la flotte, après en avoir retiré les équipages pour renforcer les autres.

Enfin l'on présume une victoire complète, et d'autant mieux que jusqu'à présent il n'est revenu aucun vaisseau de la flotte combinée que celui de don Olivarès.

7. *Relation de M. de Court* (1) envoyée par M. de Rennes, arrivée à Versailles le 9 mars 1744.

Les escadres combinées de France et d'Espagne sortirent de la rade de Toulon le 19 février; elles étoient composées, savoir celle de France, de quinze vaisseaux de ligne, quatre frégates, et trois brûlots; et celle d'Espagne de douze vaisseaux, quatre autres étant restés dans le port de Toulon, faute d'équipages. Le vent fut très-favorable le 20 pour aller aux Anglois, dont l'escadre étoit de quarante-cinq navires, trente de ligne et onze à trois ponts. On profita du

(1) M. de Court était le plus ancien lieutenant général de la marine; il avait quatre-vingts ans.

vent, et cependant on ne put approcher les Anglois avant la nuit; ils se mirent au large; le vent tomba et le calme dura la journée du 21, qui se passa en panne à la vue les uns des autres.

Le 22, le vent devint favorable aux Anglois, qui se mirent en ordre de bataille pour venir attaquer les deux escadres; ils avoient leurs plus gros vaisseaux dans leur corps de bataille et à leur avant garde. L'escadre espagnole, qui devoit faire l'avant-garde, devint l'arrière-garde par le changement de vent. Les Anglois n'arrivèrent pas sur toute notre ligne, ou pour mieux dire commencèrent à attaquer entre midi et une heure l'escadre espagnole et le corps de bataille des François, laissant l'arrière-garde libre. Matthews, avec cinq de ses plus grands vaisseaux de trois ponts, attaqua le *Real* (1) et ses matelots; et Rowlet attaqua *Le Terrible* (2) et ses matelots avec trois navires aussi à trois ponts de sa division; mais le feu des François l'obligea à se retirer. Pendant le combat, qui dura plus de trois heures, M. de Court fit signal à son avant-garde de revirer de bord pour secourir les Espagnols; comme elle étoit un peu éloignée et que la fumée pouvoit ne lui pas permettre de voir le signal, *Le Terrible* vint avec sa division au secours du *Real*. Ce mouvement fit ralentir le combat; et obligea les Anglois à abandonner le vaisseau le *Poder*, qui avoit été obligé de se rendre, étant entièrement démâté. Les Anglois s'éloignèrent le plus qu'ils purent sans oser poursuivre le *Real* et les autres vaisseaux espagnols, quoiqu'il y en eût plusieurs maltraités dans leur mâture, et surtout le *Real*, dont le commandant général avoit reçu deux légères blessures et le capitaine de pavillon se trouvoit blessé à mort. Le combat dura jusqu'à cinq heures et demie; et le reste du jour et pendant la nuit suivante l'escadre de France couvrit celle d'Espagne, et envoya des charpentiers et calfats au *Real* pour le réparer.

Le 23, à la pointe du jour, M. de Court vint au bruit du canon qu'il entendit, et délivra le vaisseau espagnol *L'Hercule* de trois vaisseaux anglois, parmi lesquels il s'étoit mêlé durant la nuit, les croyant de son escadre. Les François employèrent le reste de la matinée à retirer du *Poder* trois à quatre cents Espagnols; il y avoit aussi dans ce vaisseau dix ou douze Anglois, qui y avoient passé pour manœuvrer (3). On y mit le feu, et sur le soir il sauta en l'air et coula à fond. Vers le milieu du jour les Anglois, parurent en ordre de bataille, mais fort éloignés; on les attendit, et c'est tout ce que l'on put faire parce qu'ils étoient au vent. Les officiers espagnols rendront un compte plus circonstancié des vaisseaux de leur escadre qui ont combattu.

---

(1) Le *Réal* ou *Royal-Philippe* était monté par l'amiral espagnol.

(2) Monté par M. de Court.

(3) Après l'avoir pris.

M. de Court couvrit toujours l'escadre espagnole, non-seulement la nuit du 23 au 24, mais tout le jour pendant lequel il s'éleva un vent très-ford du nord-est, qui fit perdre de vue les Anglois et obligea les escadres combinées à se retirer vers les côtes de Catalogne; elles naviguèrent ensemble tout ce jour-là, et sur le soir le général mit à la cape après en avoir fait le signal par les canons et fanaux. Les vaisseaux françois l'aperçurent, mais les Espagnols suivirent leur route, *La Sainte-Elisabeth* remorquant le *Real*, et on les vit le jour suivant au-dessous de Barcelone, et depuis on n'en a eu aucunes nouvelles, quoique plusieurs frégates aient été envoyées à la découverte. On est cependant très-persuadé que les Anglois ne les ont pas poursuivis et qu'ils ne leur ont pris aucun vaisseau, à l'exception du *Poder*, qu'ils abandonnèrent.

M. de Court ajoute des particularités à la louange des Espagnols, et finit par s'en remettre à la relation qui sera envoyée par le chef d'escadre don Juan Joseph Navarro, dont il loue extrêmement la grande valeur et le courage ainsi que de tous les capitaines de son escadre.

On a eu avis que *Le Neptune* étoit arrivé à Barcelone, *Le Constant, L'Hercule* et *L'Orient* à Carthagène; et l'on s'attendoit d'apprendre à tous moments l'arrivée du *Real*, de *La Sainte-Elisabeth* et des autres vaisseaux, avec la relation de tout ce qui s'est passé dans le combat, dans lequel, comme dit M. de Court, M. de Navarro et tous les commandants des vaisseaux du roi d'Espagne ont donné de grandes preuves de leur valeur, chacun ayant été attaqué par deux, trois, quatre et cinq anglois (1).

8. *Copie de la lettre écrite par M. de Court, lieutenant général commandant les escadres combinées de France et d'Espagne, à Mgr. l'évêque de Rennes, ambassadeur de France à Madrid, sur le combat du 22 février 1744, près les îles d'Hyères.*

Monseigneur,

Lorsque je dressai la relation pour notre cour, que j'eus l'honneur d'adresser à Votre Excellence, je l'écrivis dans un esprit de simplicité tel que je pense que doit l'avoir un général qui n'a rien à se reprocher, et qui ne se méfiant d'aucun blâme n'a pas besoin d'entrer dans des dé-

(1) Il paraît bien probable que si M. de Court avait mieux manœuvré et eût secondé d'une manière plus énergique l'intrépide don Navarro, la flotte anglaise eût éprouvé une véritable défaite. L'amiral Matthews fut mis en jugement et déclaré incapable de servir. M. de Court fut exilé dans ses terres à Gournay.



tails qui ne pourroient servir qu'à embarrasser quelques particuliers d'une nation dont nous estimons tous en général l'élévation et le courage. C'est dans ce même esprit que dans la lettre que j'eus l'honneur d'écrire ensuite à Sa Majesté Catholique, en relevant la glorieuse défense qu'avoient faite le *Poder* et le *Real*, je me rapportai à M. de Navarro sur le compte de sa conduite et des différentes manœuvres des autres, bien que je susse que ce général, qui avoit été blessé une heure ou deux après le commencement de l'action, ne pouvoit guère en être informé que sur le rapport d'autrui. Mais puisque par tout ce que j'apprends par vos lettres, Monseigneur, et par celles qui nous viennent des autres provinces d'Espagne, je crois que cette affaire est devenue une affaire de nation, et que d'auxiliaires pleins de zèle et de bonne volonté que nous croyions être, quelques officiers de la marine d'Espagne, pour couvrir je ne dirai pas leur foiblesse personnelle mais du moins la mauvaise manœuvre et conduite qu'ils ont tenues en cette occasion, nous ont donné à tout le royaume pour des traîtres qui avions voulu les sacrifier et les livrer aux Anglois, je pense que des imputations que je mépriserois autant que leurs auteurs si elles ne regardoient que moi exigent que je sacrifie ma délicatesse à ce que je dois à ma nation, au corps à la tête duquel je me trouve, et surtout à l'honneur du Roi mon maître, sans l'aveu duquel on ne présumeroit peut-être pas que j'eusse été capable d'ordonner et de conduire un pareil complot, surtout après la preuve que je donnai en 1741 de ma bonne volonté pour le service de LL. MM. Catholiques, en sauvant par ma soigneuse attention cette même escadre espagnole, dont quelques particuliers nous peignent aujourd'hui avec des couleurs si noires, de la poursuite du contre-amiral Haddock. Je dis soigneuse attention, présentement que je suis forcé de tout dire, parce qu'il ne tint pas à M. de Navarro, ou à ceux qui le conseillèrent, que par affectation à se tenir éloigné de la côte d'Espagne où ils me savoient, ils ne passassent hors de ma vue. Je m'étois bien aperçu dès lors des dispositions peu favorables de la marine d'Espagne à notre égard; mais je m'étois flatté que le temps et nos bonnes manœuvres détruiroient ces fatales préventions.

Après ce préambule que j'ai cru nécessaire, Monseigneur, sans m'arrêter à différentes manœuvres qui précédèrent le combat, je vais passer à l'explication principale qui fait le fondement des imputations de nos calomniateurs. Elle consiste, comme le remarque très-bien Votre Excellence, à savoir la raison pourquoi je n'ai pas plus tôt reviré de bord pour aller au secours des Espagnols.

Pour bien entendre ce point, il faut que vous me permettiez d'expliquer, en faveur de ceux qui n'ont aucune idée de ce que c'est qu'une armée navale en ordre de bataille, que cet ordre consiste en une ligne



continue de tous les vaisseaux qui composent cette armée, lesquels doivent se suivre en se tenant fort serrés. Cette ligne se divise en trois escadres, dont l'une s'appelle l'avant-garde, l'autre le corps de bataille en ce qu'elle est au centre, et la troisième l'arrière-garde. Le général est toujours, en un jour d'occasion, au centre du corps de bataille; mais il faut remarquer qu'il n'y a aucun intervalle entre ces trois escadres et qu'elles ne sont distinguées que par le pavillon des commandants et des généraux qui les conduisent et par les flammes qui distinguent aussi les vaisseaux qui les composent. De là, je crois que l'on comprend aisément que la file des vaisseaux qui marchent à la tête s'appelle l'avant-garde, et que celle qui suit le corps de bataille s'appelle l'arrière-garde, et que c'est à celle-ci par conséquent à avoir attention de serrer la ligne.

Voilà, Monseigneur, l'ordre dans lequel notre petite armée auroit dû être. Notre avant-garde et notre corps de bataille y étoient, mais il s'en falloit qu'il en fût ainsi de l'arrière-garde. Nous ne vîmes dans le commencement du combat que *L'Orient* qui suivoit *Le Sérieux* et *L'Amérique* qui suivoit *L'Orient* qui furent exactement à leur poste. Il y avoit un très-grand intervalle du dernier des vaisseaux à ceux qui étoient de l'avant du *Real*, et un plus grand encore entre ceux qui le suivoient et les quatre ou cinq qui étoient le plus de l'arrière. C'est ce désordre, à ce que nous avons appris par M. Vernon, officier anglois pris sur le *Poder*, qui détermina M. Matthews, qui étoit déjà à portée de venir commencer le combat avec moi, à se replier tout d'un coup avec son corps de bataille, composé de la plus grande partie de ses plus gros vaisseaux, sur le petit peloton que composoit le *Real* avec quatre autres; et une preuve bien certaine de ce désordre et de la confusion qui étoit entre ces quatre ou cinq navires, c'est que le *Poder*, allant au secours du *Neptune* qu'il voyoit engagé, essuya de la part de ce dernier quelques coups de canon, de l'aveu d'un officier de ce dernier vaisseau, avant qu'il l'eût reconnu pour un des leurs.

Passons maintenant à ce qui regarde l'escadre françoise. Il y avoit quelques vaisseaux du corps de bataille anglois et toute leur avant-garde qui s'étendoient sur nous, lorsque le reste tomba sur les Espagnols. Le combat commença un quart d'heure après, depuis *L'Amérique*, *L'Orient*, *Le Sérieux*, *Le Saint-Esprit*, *Le Terrible*, jusqu'au *Ferme*, mon matelot, inclusivement. Il faut bien remarquer cette circonstance pour comprendre qu'il ne fut pas possible, contenu comme je l'étois pour ce combat, de faire revirer de bord mon escadre pour aller au secours des Espagnols; il est vrai que M. de Gabaret, qui commandoit mon avant-garde, sembleroit avoir préféré cette manœuvre; mais il n'y a pas un homme du métier qui ne convienne qu'il ne pouvoit hasarder un pareil mouvement sans s'exposer à être enve-



loppé par la tête de l'avant-garde des Anglois qui étoient venus à lui. Mais cette avant-garde se tenant extrêmement au vent, cela me donna lieu de juger que je pouvois hasarder de faire retirer la mienne, quoique je sentisse fort le péril qu'il y avoit à faire un mouvement qui alloit exposer le premier de mes vaisseaux qui auroit reviré à essuyer tout le feu de la ligne des Anglois, feu sous lequel il falloit nécessairement passer pour aller jusqu'au *Real*, et qui auroit sûrement mis tous les vaisseaux hors de combat avant qu'ils fussent arrivés jusqu'à lui. Mais le signal que j'en fis ne fut point aperçu, à cause de la fumée qui me couvroit. Dès que les Anglois eurent cessé de nous combattre, je pris le parti téméraire de faire retirer tous mes vaisseaux pour aller au secours du *Real*. Heureusement que les Anglois ne profitèrent pas d'une manœuvre faite contre toutes les règles du métier, et me laissèrent tranquillement aller remplir mon objet.

Voilà en bref, Monseigneur, le détail de la manœuvre qui vous embarrasse. Permettez-moi présentement de vous demander un moment de votre attention pour examiner la raison pourquoi quelques Espagnols nous font un crime d'avoir laissé écraser le *Real*, lorsque j'étois retenu par un combat et que le reste de mes vaisseaux ne pouvoit le faire qu'au moyen d'une manœuvre très-hasardeuse, tandis qu'on garde silence sur cinq vaisseaux de l'arrière-garde de ce général, qui n'ayant qu'un pas à faire pour le soutenir ne l'ont pas fait et restèrent dans l'inaction. Comme je ne fais point l'office ici de délateur, je ne nommerai ni les vaisseaux ni ceux qui les commandoient, non plus que ceux qui sans ordre ni sans prétexte légitime ont abandonné leur général pendant le combat; c'est l'affaire de M. de Navarro.

Mais je me fais un devoir de vous répéter que rien n'est comparable à la fermeté de don Rodrigo Roulio, commandant le *Poder*, à celle de M. de Lage, à qui Sa Majesté Catholique doit le salut du *Real* (1). Je dois de plus vous faire observer que *Le Constant* et *Le Neptune*, tant que leurs capitaines ont vécu, n'ont jamais abandonné leur général. Je pourrois, Monseigneur, faire le détail par ce raisonnement; mais pour que ceux qui pourroient le dire pussent voir d'un coup

---

(1) Le *Real* était menacé par un brûlot; il n'était qu'à quinze pas du *Real* lorsque quelques officiers espagnols parlèrent d'amener pavillon. Le chevalier de Lage, Français, qui commandait le *Real* depuis la blessure de l'amiral et du capitaine de pavillon, cria à ceux qui voulaient se rendre : « Vous avez donc oublié que je suis ici! » et fit tirer sur le brûlot à couler bas. Le capitaine anglais, se voyant perdu, poussa au *Real* et mit le feu aux mèches, pensant que l'explosion du brûlot détruirait le vaisseau espagnol. Il n'en fut rien. Le brûlot sauta, sans endommager le *Real*.



d'œil le reste de ma conduite, je vous rappellerai ici que dès que j'eus joint M. de Navarro, que les Anglois quittèrent dès qu'ils virent ma manœuvre, je mis en ligne et en sauve entre les Anglois et les Espagnols pour les couvrir et leur donner moyen de se réparer; j'envoyai au *Real* cent cinquante hommes, tant charpentiers calfats que matelots, enfin, ma position fut telle qu'elle obligea les Anglois de nous abandonner le *Poder*, sur lequel ils avoient un officier et des matelots. Le lendemain au point du jour, étant toujours dans la même position, j'aperçus un vaisseau espagnol qui pendant la nuit avoit pris le feu des Anglois pour les nôtres et s'étoit engagé parmi eux; il fut attaqué par un vaisseau qui étoit à sa portée dans le temps qu'il fuyoit pour venir nous joindre. Dès que je m'en aperçus, je fis signal à toute mon escadre de forcer de voiles pour aller à son secours; les Anglois aperçurent ma manœuvre, le quittèrent et lui laissèrent la liberté de venir nous joindre tranquillement; c'étoit *L'Hercule*.

Cela fait, je me rapprochai du *Real* et du *Poder*; je fis avancer ce dernier vaisseau, qui n'étoit pas en état d'être sauvé, et j'y fis mettre le feu, qui n'éclata que vers les neuf heures du soir.

Toutes les manœuvres se faisoient tranquillement en présence de l'escadre angloise, malgré les mouvements qu'elle affectoit de faire pour venir sur moi; je dis affectoit, parce que l'événement, auquel je ne m'attendois pas, a heureusement justifié que c'étoit une affectation, car s'ils étoient venus m'attaquer avec des forces aussi supérieures, il m'auroit été impossible de sauver le *Real*, qui n'étoit plus accompagné que de six Espagnols. Ayant ainsi pourvu pendant le 23 à tout ce que je pouvois faire à l'égard du *Real* et du *Poder*, et les vents contraires pour regagner les côtes de Provence ayant extrêmement renforcé la nuit, et ne voyant plus les Anglois le matin du 24, je fis route pour la Catalogne à la suite du *Real*, qui faisoit cette route et dont je ne voulois point me séparer. Cependant, comme j'avois toujours pour objet de regagner les côtes de Provence si les vents venoient à changer, et que d'ailleurs toute mon escadre à sec faisoit plus de chemin que le *Real* avec son peu de voile, je fis à l'entrée de la nuit signal de mettre à la cape, manœuvre à laquelle M. de Navarro ne jugea pas à propos de se conformer et continua sa route, ce qui fit que je ne le vis plus le lendemain matin. Cela m'engagea à faire forcer de voiles à toute mon escadre, avec des frégates sur les ailes, pour tâcher de me joindre à eux, ce qui ne fut fait, à cause des événements de la mer, que le 7 de mars sur le cap de Palos. Nous fîmes route pour Carthagène, où nous entrâmes le 10 de mars.

9. *Ordonnance du Roi portant déclaration de guerre contre le roi d'Angleterre, du* 15 *mars* 1744.

DE PAR LE ROI.

Dès le commencement des troubles qui se sont élevés après la mort de l'empereur Charles VI, le Roi n'a rien omis pour faire connoître que Sa Majesté ne désiroit rien avec plus d'ardeur que de les voir promptement apaiser par un accommodement équitable entre les parties belligérantes. La conduite qu'elle a tenue depuis a suffisamment montré qu'elle persistoit constamment dans les mêmes dispositions; et Sa Majesté, voulant bien ne former pour elle-même aucune prétention qui pût mettre le moindre obstacle au rétablissement de la tranquillité de l'Europe, ne comptoit pas d'être obligée de prendre part à la guerre, autrement qu'en fournissant à ses alliés les secours qu'elle se trouvoit engagée à leur donner. Des vues aussi désintéressées auroient bientôt ramené la paix si la cour de Londres avoit pensé avec autant d'équité et de modération, et si elle n'eût consulté que le bien et l'avantage de la nation angloise; mais le roi d'Angleterre électeur de Hanovre avoit des intentions bien opposées, et on ne fut pas longtemps à s'apercevoir qu'elles ne tendoient qu'à allumer une guerre générale. Non content de détourner la cour de Vienne de toute idée de conciliation et de nourrir son animosité par les conseils les plus violents, il n'a cherché qu'à provoquer la France, en faisant troubler partout son commerce maritime, au mépris du droit des gens et des traités les plus solennels. La convention de Hanovre, du mois d'octobre 1741, sembla cependant devoir rassurer Sa Majesté sur la continuation de pareils excès; le roi d'Angleterre, pendant le séjour qu'il fit dans ses États d'Allemagne, parut écouter les plaintes qui lui en furent portées, et en sentit la justice : il donna sa parole royale de les faire cesser, et il s'engagea formellement à ne point troubler les alliés du Roi dans la poursuite de leurs droits; mais à peine fut-il retourné à Londres qu'il oublia toutes ses promesses, et aussitôt qu'il fut certain que l'armée du Roi quittoit entièrement la Westphalie, il fit déclarer par ses ministres que la convention ne subsistoit plus, et qu'il s'en tenoit dégagé. Alors il se crut dispensé de tout ménagement; ennemi personnel de la France, il n'eut plus d'autres vues que de lui en susciter partout; cet objet devint le point principal des instructions de ses ministres dans toutes les cours de l'Europe : les pirateries des vaisseaux de guerre anglois se multiplièrent avec cruauté et barbarie; les ports du royaume ne furent plus même un asile contre leurs insultes; enfin, les escadres angloises ont osé entreprendre de venir bloquer le port de Toulon, arrêtant tous les bâtiments,

s'emparant de toutes les marchandises qu'ils portoient, enlevant même les recrues et les munitions que Sa Majesté envoyoit dans ses places. Tant d'injures et d'outrages répétés ont enfin lassé la patience de Sa Majesté. Elle ne pourroit les supporter plus longtemps sans manquer à la protection qu'elle doit à ses sujets, à ce qu'elle doit à ses alliés, à ce qu'elle se doit à elle-même, à son honneur et à sa gloire. Tels sont les justes motifs qui ne permettent plus à Sa Majesté de rester dans les bornes de la modération qu'elle s'étoit prescrite et qui la forcent de déclarer la guerre, comme elle la déclare par la présente, par mer et par terre, au roi d'Angleterre électeur de Hanovre. Ordonne et enjoint Sa Majesté à tous ses sujets, vassaux et serviteurs de courre sus aux sujets du roi d'Angleterre électeur de Hanovre : leur fait très-expresses inhibitions et défenses d'avoir ci-après avec eux aucune communication, commerce ni intelligence, à peine de la vie ; et en conséquence Sa Majesté a dès à présent révoqué et révoque toutes permissions, passeports, sauvegardes et sauf-conduits qui pourroient avoir été accordés par elle, ou par ses lieutenants généraux et autres ses officiers, contraires à la présente, et les a déclarés et déclare nuls, et de nul effet et valeur, défendant à qui que ce soit d'y avoir aucun égard. Mande et ordonne Sa Majesté à M. le duc de Penthièvre, amiral de France, aux maréchaux de France, gouverneurs et lieutenants généraux pour sa Majesté en ses provinces et armées, maréchaux de camp, colonels, mestres de camp, capitaines, chefs et conducteurs de ses gens de guerre, tant de cheval que de pied, françois et étrangers, et tous autres ses officiers qu'il appartiendra, que le contenu en la présente ils fassent exécuter chacun à son égard dans l'étendue de leurs pouvoirs et juridictions; car telle est la volonté de Sa Majesté, laquelle veut et entend que la présente soit publiée et affichée en toutes ses villes, tant maritimes qu'autres, et en tous ses ports, havres et autres lieux de son royaume et terres de son obéissance que besoin sera, à ce qu'aucun n'en prétende cause d'ignorance. Fait à Versailles, le 15 mars 1744. Signé Louis, et plus bas, Phélippeaux.

10. *Ordonnance du Roi portant déclaration de guerre contre la reine de Hongrie, du 26 avril 1744.*

DE PAR LE ROI.

Lorsque Sa Majesté s'est trouvée dans l'obligation, après que toutes les voies de conciliation ont été épuisées, d'accorder à la maison de Bavière les secours qu'elle étoit engagée à lui fournir pour l'aider à soutenir ses droits sur quelques-uns des États de la succession du feu empereur Charles VI, elle n'avoit aucun dessein de se rendre partie prin-



cipale dans la guerre. Si le Roi eût voulu profiter des circonstances pour étendre les frontières de son royaume, personne n'ignore combien il lui eût été facile d'y parvenir, soit par la voie des armes, qui n'auroient alors éprouvé qu'une foible résistance, soit en acceptant les offres avantageuses et réitérées qui lui ont été faites par la reine de Hongrie pour le détacher de ses alliés. Mais bien loin que la modération de Sa Majesté ait produit les effets qu'on devoit s'en promettre, les procédés de la cour de Vienne envers la France ont été portés à un tel point d'aigreur et de violence que Sa Majesté ne peut différer plus longtemps d'en faire éclater son juste ressentiment. Les écrits scandaleux dont cette cour et ses ministres ont inondé l'Europe, l'infraction de toutes les capitulations, la dureté des traitements qu'elle a exercés envers les prisonniers françois, qu'elle retient contre les stipulations expresses du cartel, enfin ses efforts pour pénétrer en Alsace, précédés des déclarations, aussi téméraires qu'indécentes, qu'elle a fait répandre sur les frontières pour exciter les peuples à la révolte, tant d'excès redoublés forcent aujourd'hui Sa Majesté, pour la vengeance de sa propre injure, la défense de ses États et le soutien des droits de ses alliés, de déclarer la guerre, comme elle la déclare par la présente à la reine de Hongrie, tant par terre que par mer, et d'attaquer indistinctement toutes ses possessions. Ordonne et enjoint Sa Majesté à tous ses sujets, vassaux et serviteurs, de courre sus aux sujets de la reine de Hongrie; leur fait très-expresses inhibitions et défenses d'avoir ci-après avec eux aucune communication, commerce ni intelligence, à peine de la vie; et en conséquence, Sa Majesté a dès à présent révoqué et révoque toutes permissions, passe-ports, sauvegardes et sauf-conduits, qui pourroient avoir été accordés par elle ou par ses lieutenants généraux et autres officiers, contraires à la présente, et les a déclarés et déclare nuls et de nul effet et valeur, défendant à qui que ce soit d'y avoir aucun égard. Mande et ordonne Sa Majesté à M. le duc de Penthièvre amiral de France, aux maréchaux de France, gouverneurs et lieutenants généraux pour Sa Majesté en ses provinces et armées, maréchaux de camp, colonels, mestres de camp, capitaines, chefs et conducteurs de ses gens de guerre, tant de cheval que de pied, françois et étrangers, et tous autres ses officiers qu'il appartiendra, que le contenu en la présente ils fassent exécuter, chacun à son égard, dans l'étendue de leurs pouvoirs et juridictions; car telle est la volonté de Sa Majesté, laquelle veut et entend que la présente soit publiée et affichée en toutes ses villes, tant maritimes qu'autres, et en tous ses ports, havres et autres lieux de son royaume et terres de son obéissance que besoin sera, à ce qu'aucun n'en prétende cause d'ignorance.

Fait à Versailles, le 26 avril 1744. Signé LOUIS, et plus bas PHELIPPEAUX.



11. *Discours prononcé dans une audience publique, le 23 avril 1744, par S. Ex. M. le marquis de Fénelon, ambassadeur de Sa Majesté Très-Chrétienne auprès de Leurs Hautes Puissances les États Généraux des Provinces-Unies.*

Hauts et Puissants Seigneurs,

C'est par les ordres du Roi mon maître que je reviens auprès de Vos Hautes Puissances pour leur déclarer en son nom que quelque parti que Sa Majesté soit obligée de prendre elle conservera jusqu'au dernier moment les principes qui vous ont attiré tant de marques de l'affection qu'elle a toujours eue pour votre république. Vos Hautes Puissances pourront se rappeler qu'ayant été choisi par le Roi pour me rendre auprès d'elles, j'y arrivai il y a dix-neuf ans dans les circonstances où la cour de Vienne venoit de former l'établissement d'une compagnie à Ostende, dont le commerce auroit détruit celui de vos sujets. Cette cour, peu touchée de la foi des traités, et oubliant les obligations encore récentes qu'elle vous avoit, se conduisit envers vous suivant son principe invariable de rapporter tout à ses intérêts particuliers, et de croire que quand on s'est sacrifié pour elle on est suffisamment récompensé par le mérite d'avoir travaillé pour sa grandeur. Enflée du degré de puissance auquel elle étoit montée par vos efforts pendant une guerre de douze années, elle tiroit avantage de l'affoiblissement de vos forces, triste fruit de tout ce que vous aviez fait en sa faveur, pour fouler aux pieds les stipulations sous lesquelles vous lui aviez remis les Pays-Bas. Elle formoit dans votre voisinage l'établissement d'un commerce dans les Indes qui devoit anéantir le vôtre ; elle ne répondoit à vos plaintes et à vos représentations que par des hauteurs et d'injustes refus. En vain la cour britannique, animée par le même intérêt de commerce que Vos Hautes Puissances, joignoit ses instances aux vôtres. Son appui vous étoit inutile. La cour de Vienne n'eut, pour ne rien dire de plus, que de l'indifférence à vous faire éprouver de sa part, jusqu'au moment où elle vit la France prendre en main votre cause. Je fus chargé par le Roi mon maître de vous présenter une main secourable ; ce furent les premières fonctions de mon ministère auprès de vous, et les illustres membres devant qui j'ai l'honneur de parler savent parfaitement que l'intervention de la France fut le principe et la source de tout ce qui vous a été par la suite successivement accordé.

L'empressement de Vos Hautes Puissances, quoique juste en lui-même, pour l'abolition entière du commerce qui s'étoit élevé au préjudice de vos sujets, servit aux vues de ceux qui ne pouvoient souffrir de vous



voir mettre votre principale confiance dans le soutien de la couronne du Roi mon maître. Vous fûtes entraînés dans des engagements que l'appui de Sa Majesté vous auroit épargnés; ce fut à regret qu'elle vous les vit contracter, mais néanmoins sans que ses sentiments à votre égard en aient été altérés. Elle se reposa sur ce que les prévoyants d'entre vos sages républicains sentoient dès lors toutes les conséquences qui en pouvoient résulter et le besoin de se tenir fortement unis contre l'abus qu'on en voudroit faire au préjudice de ce que vous devez à l'amitié du plus ancien de vos alliés.

La cour de Vienne n'a point démenti, dans l'exécution du traité qui fut fait alors, l'esprit d'injustice et de hauteur qui avoient dirigé sa conduite à votre égard. Elle s'est montrée aussi lente que peu sincère dans l'accomplissement de ce qui y étoit stipulé en votre faveur. En effet, avec quelle lenteur a-t-elle procédé pour déraciner dans le principe le commerce dont on vous avoit promis l'abolition en vous la faisant acheter à un si haut prix, et combien de fois vous êtes-vous plaints, et toujours inutilement, de l'inexécution des promesses qui furent faites à votre république sur un autre objet intéressant; promesses qui non-seulement sont demeurées sans exécution, mais qu'il n'est même plus au pouvoir de la cour de Vienne de remplir. C'est cependant sur ce même traité, si peu religieusement observé dans ce qui vous intéressoit, que la cour de Vienne a fondé ses espérances pour vous précipiter dans toutes les mesures qui seroient conformes à ses vues.

Jamais la guerre que la violence faite à la Pologne rendit nécessaire ne se seroit allumée si la cour de Vienne ne s'étoit fait l'illusion de croire qu'elle pouvoit tout oser et tout entreprendre, et que vous ne pourriez vous dispenser de prodiguer de nouveau le sang de vos peuples et d'épuiser vos richesses pour la soutenir et la seconder dans tous les projets que lui suggéroient son injustice et son ambition.

Hauts et Puissants Seigneurs, vous fîtes alors une épreuve bien sensible des sentiments du Roi mon maître pour votre république. La cour de Vienne, par l'abandon presque total où elle laissoit les Pays-Bas, contre la lettre et l'esprit des traités particuliers que vous aviez avec elle, n'avoit en vue que d'exciter Sa Majesté à les attaquer, afin de vous entraîner dans la guerre, et de faire ensuite retomber uniquement sur vous les frais et les risques de leur conservation; mais Sa Majesté, conduite par les égards qu'elle voulut vous marquer, préféra de porter ses armes dans des pays éloignés de ses frontières, malgré les inconvénients et les défenses immenses qui sont inséparables de toute guerre que l'on fait loin de chez soi, et vous ne pourrez jamais effacer de votre souvenir la facilité avec laquelle elle se prêta à votre désir pour assurer la neutralité des Pays-Bas.



La modération du Roi, à laquelle j'ai eu la satisfaction de vous voir rendre toute la justice qui lui étoit due, mit des bornes au succès de ses armes et rendit le calme à l'Europe. Vous savez, Hauts et Puissants Seigneurs, que Sa Majesté désira de vous en voir devenir les pacificateurs, et qu'il ne tint pas à elle que votre république ne recueillît en entier le fruit d'avoir su vous maintenir dans un sage milieu entre les puissances belligérantes.

La guerre s'étant rallumée après la mort de l'empereur, le Roi mon maître a persévéré dans les mêmes sentiments à l'égard de votre république; et si la tranquillité des Pays-Bas n'est pas assurée comme elle le fut en 1733, ce n'est pas que Sa Majesté n'ait fait connoître à diverses reprises la disposition où elle étoit d'en user de même qu'alors, et de continuer de poser pour base de tous ses plans la conservation du repos dans les provinces aussi voisines de vos frontières. Messieurs les députés qui composent votre assemblée savent tout ce que le Roi m'a fait tenter auprès de vous, en rendant vos principaux ministres les dépositaires de ses plus secrètes pensées, soit pour rétablir la tranquillité de l'Europe, soit pour assurer la vôtre en particulier.

Sa Majesté, dans le soutien qu'elle a donné à ses alliés, n'a eu en vue que de ne les pas laisser traiter moins favorablement que l'ont été les princes à qui la reine de Hongrie, dirigée par les conseils de la cour britannique, s'est crue obligée de faire des cessions importantes, dans lesquelles cette princesse n'a rien trouvé d'incompatible avec son droit de succéder seule aux États du feu empereur et avec l'indivisibilité de la pragmatique sanction. En effet, la cour de Vienne avoit autorisé le Roi mon maître à croire que la négociation dans laquelle elle n'avoit pas refusé d'entrer avec Sa Majesté depuis la signature du traité de 1733, pour examiner le fondement des prétentions et des droits antérieurement acquis de la maison de Bavière, étoit une négociation sérieuse. Elle fut suivie de part et d'autre jusqu'à la mort du feu empereur, et peut-être en seroit-on venu à une conciliation si ce prince avoit vécu plus longtemps; mais sa mort fit évanouir toutes ces espérances.

Si Sa Majesté en venant au secours de ses alliés eut été capable de se laisser séduire par l'ambition d'agrandir ses États, la reine de Hongrie lui en a offert des moyens aussi peu compatibles avec l'étendue qu'elle donne aux prérogatives de sa pragmatique qu'avec ce qu'elle professe auprès de vous sur le sujet des Pays-Bas. Mais Sa Majesté n'avoit d'autre désir que de procurer la satisfaction de ses aliés par une conciliation juste et équitable. Elle ne douta point que le moment n'en fût venu, lorsqu'en dernier lieu l'empereur eut accepté la médiation que l'empire offroit, et dont Vos Hautes Puissances ainsi que le roi de la Grande-Bretagne furent invités à partager l'honneur. On auroit dû croire que



cette circonstance détermineroit la reine de Hongrie à accepter une entremise, qui lui seroit devenue si favorable par les bons offices des deux puissances auxquelles l'Empire s'adressoit. En même temps, que doit-on penser de son éloignement pour une méthode si conforme à ce que prescrivent en pareille conjoncture les lois et les constitutions du corps germanique? et quelle puissance doit-on regarder comme ennemie des libertés de l'Europe (nom si respectable, mais si souvent profané), ou celle qui souhaite l'éxecution de ces lois, ou celle qui s'y refuse et s'y oppose? Vos Hautes Puissances elles-mêmes auroient-elles laissé sans réponse cette invitation de l'Empire, si vous n'aviez point été retenus par l'embarras d'avoir à faire connoître le peu de disposition que vous trouviez dans les cours de Vienne et de Londres à goûter ce qui étoit si propre à arrêter le progrès du trouble et à l'éteindre, mais en même temps si contraire à leurs vues pour rendre l'incendie général?

Le Roi mon maître, en rappelant d'Allemagne ses armées dès que l'Empire eut offert cette médiation et que l'empereur l'eut acceptée a suffisamment montré combien il souhaitoit la fin de la guerre; mais quel fruit Sa Majesté a-t-elle retiré de son désir de donner commencement au rétablissement du calme dans l'Empire? L'on s'en est prévalu pour qualifier de foiblesse toutes ses démarches, venir insulter les frontières de la France et essayer de pénétrer dans le cœur du royaume. Quel gré a-t-on su au Roi de la marque de confiance qu'il vous a donnée en offrant de remettre à votre garde la ville de Dunkerque? Sa Majesté l'auroit exécuté très-volontiers, dans le principe où elle étoit de n'en venir qu'à l'extrémité au parti des fortifications capables de garantir cette ville et ses habitants contre les projets que la cour de Londres annonçoit hautement. Son ambassadeur n'avoit-il pas articulé lui-même en termes formels, jusque dans un mémoire public à Vos Hautes Puissances, le dessein de réduire Dunkerque en un *hameau* de pêcheurs.

Sa Majesté n'a rien oublié enfin pour ramener l'esprit de paix; mais les démarches pour y parvenir et toutes les marques qu'elle a données de retenue et de modération n'ont fait qu'enorgueillir les cours de Vienne et de Londres et de les rendre plus audacieuses à former les plus sinistres projets contre sa couronne et à enfreindre toutes les règles et les bienséances même les plus communes : violation de territoire, saisies arbitraires de vaisseaux, non restitués, infraction d'une neutralité mendiée et presque aussitôt oubliée, langage injurieux de leurs différents ministres, expressions offensantes dans tout ce qui sort de leurs plumes, duretés de la cour de Vienne envers les prisonniers françois exercées contre toutes les lois de la guerre et les stipulations expresses du cartel, efforts publics et connus de cette même cour et de celle de Londres pour susciter toutes les puissances contre la France,



leurs vastes projets annoncés contre elle avec éclat dans toute l'Europe, leurs tentatives à la fin de la dernière campagne pour attaquer l'Alsace, les déclarations aussi téméraires que dénuées de pudeur qu'on a fait répandre sur les frontières du royaume; tant de pernicieux desseins contre la couronne du Roi mon maître et tant d'offenses réitérées n'ont pas permis à Sa Majesté de différer plus longtemps à déclarer la guerre à ces deux puissances.

Sa Majesté veut agir à découvert et ne prend point de résolution qu'elle ne puisse avouer; mais on ne doit pas s'attendre qu'elle néglige aucun des moyens que la guerre autorise. Par quelle prérogative singulière seroit-il permis au roi de la Grande-Bretagne de s'avancer jusque sur les frontières de la France pour les attaquer, sans que le Roi mon maître pût en user de même à son égard? Les auxiliaires de la reine de Hongrie sont-ils donc en droit de faire des entreprises contre ceux de l'empereur que ceux-ci ne puissent pas également former contre ceux de la reine de Hongrie? et qui doit être taxé de violer les lois qui assurent la paix et la tranquillité des nations, ou celui qui a commencé gratuitement des hostilités contre un État qui n'étoit en guerre déclarée avec aucune puissance, ou celui qui ne fait qu'user de représailles?

Les titres fastueux que s'arroge la cour de Londres sont démentis par toute sa conduite; elle s'annonce partout comme protégeant la liberté de la navigation, et rien ne siéroit mieux à un roi assis sur le trône d'Angleterre. Mais que resulte-t-il au contraire de l'exécution des ordres qui émanent de la cour de Londres et de son ministère, sinon l'anéantissement de cette même liberté et une violation ouverte de tous les traités où la nation britannique est intervenue pour l'assurer? Vos Hautes Puissances savent par leur propre expérience qu'il n'y a point de navire qui soit à l'abri des violences que le ministère de Londres favorise. Cette cour, sous prétexte de la balance et de l'équilibre du pouvoir, voudroit s'attribuer un despotisme universel. Pour exercer ce qu'elle appelle la défense des libertés de l'Europe, elle trahit celle de l'Empire, qu'elle a toujours sacrifiée aux intérêts de la maison d'Autriche; conduite moins excusable encore aujourd'hui, puisque le roi de la Grande-Bretagne, comme membre de l'Empire, est soumis à ses lois et à ses constitutions, qu'il ne peut enfreindre sans compromettre ses dignités et ses États en Allemagne. Elle opprime une république d'Italie dont les forces ne lui laissent point appréhender le ressentiment. Elle en usa de même envers la Suède, quand elle la vit accablée par trop de puissants ennemis pour pouvoir leur résister. Son intérêt particulier devient toujours la cause commune; c'est un nom que l'on fait retentir en toute occasion. Cette cause prétendue commune n'intéresse cependant que les seules cours de Londres et de Vienne; encore celle-ci



en seroit-elle exclue si elle cessoit de se montrer docile à toutes les volontés de la première. Ce grand zèle pour l'indépendance des autres puissances se borne uniquement à celles qui veulent bien se dévouer aveuglément à ce qu'exige de leur part celle de Londres et s'assujettir à seconder tous ses projets. Ennemie de toutes les cours où elle n'a pas la première et la principale influence, elle met tout en œuvre pour se la procurer. La constitution actuelle de votre république n'est peut-être pas ce qui se concilie le mieux avec les vues et les desseins secrets du roi de la Grande-Bretagne. Vous savez, Hauts et Puissants Seigneurs, combien l'on a fait d'efforts pour tâcher d'inspirer à Vos Hautes Puissances toute l'animosité du gouvernement de Londres et de Hanovre contre la France, et que ne pouvant vous y déterminer, on s'est réduit au système de vous engager pas à pas dans des mesures qui pussent vous conduire successivement à adopter, comme malgré vous, des projets qu'on a tâché avec art de ne vous point laisser envisager trop tôt, dans la certitude où l'on étoit que votre sagesse et votre prudence vous les auroient fait rejeter. Peut-être en est-il d'autres plus cachés dont la haine contre la France est le voile qui sert à en couvrir les motifs, et qui pourront tendre de plus d'une manière au bouleversement de la constitution intérieure de votre État ; mais je ne m'ingérerai point d'approfondir cette matière, sur laquelle vous devez connoître et mieux sentir que moi ce que vous avez à appréhender. Les annales de votre république indiquent suffisamment ce qu'il ne m'appartient pas de vous rappeler.

Dans les partis que le Roi mon maître prend, et qu'il ne prend qu'à regret, il auroit voulu pouvoir continuer à pousser ses égards pour Vos Hautes Puissances et pour leur voisinage, jusqu'à se dispenser d'attaquer la reine de Hongrie dans ses possessions des Pays-Bas; mais quel moyen a-t-on laissé à Sa Majesté de s'en abstenir ? Comment peut-elle autrement qu'en prévenant ses ennemis se garantir de l'usage qu'on ne tarderoit pas de faire pour envahir sa propre frontière de ces mêmes Pays-Bas qu'elle auroit respectés ? Les puissantes forces qu'on y a ramenées de dessus le Rhin ne sont-elles pas les mêmes qui composoient l'armée combinée qui désoleroit aujourd'hui l'Alsace et la Lorraine, conjointement avec la soldatesque hongroise, si on avoit pu effectuer le projet d'y pénétrer ? Le Roi peut-il voir cette armée répandue tout le long de ses frontières des Pays-Bas, sans se servir de tous les moyens que Dieu lui a mis en main pour les tenir à l'abri d'être envahies, en se mettant le premier en campagne ? Vos Hautes Puissances pourroient-elles attendre avec quelque lueur de justice que Sa Majesté s'abstînt d'attaquer ses ennemis d'un côté où elle-même n'a aucune sûreté qu'elle ne sera point attaquée. La persuasion même de l'inclination déterminée que Vos Hautes Puissances conserveroient pour le maintien du repos



dans leur voisinage pourroit-t-elle rassurer contre des vues toutes contraires de la part de ceux qui ont si publiquement et si constamment montré qu'elles n'aspiroient qu'à rendre le trouble général ? Vos Hautes Puisssances ne furent-elles pas les premières à prendre l'alarme du transport des troupes d'Angleterre dans les Pays-Bas ? Ne marquèrent-elles pas la juste défiance qu'elles en concevoient, en témoignant, dans leur réponse du 19 mai 1742, au comte de Stair et à M. Trevor leur surprise et leur peine *qu'on allât actuellement procéder au transport de ces troupes sans qu'on leur en eût donné aucune connoissance*. Cependant n'est-ce pas le passage de ces mêmes troupes qui, par progrès successifs, a conduit Vos Hautes Puissances jusqu'à joindre enfin un détachement des leurs à celles-là, dans le temps qu'elles étoient en mouvement pour agir hostilement contre Sa Majesté et favoriser l'invasion d'Alsace.

Il faudroit que Sa Majesté se fît violence pour se résoudre à soupçonner de l'artifice dans la résolution du 19 novembre 1741, que Vos Hautes Puissances lui firent communiquer par leur ambassadeur en France en même temps qu'elle me fut remise à La Haye. Vos Hautes Puissances y déclaroient *qu'à la vérité depuis quelque temps elles avoient augmenté leurs troupes; mais que cette augmentation et celles qu'elles pourroient encore faire ne pouvoient donner aucun ombrage à personne, et beaucoup moins encore à la France, parce qu'elles n'avoient d'autre objet que leur sûreté et défense*, etc.

Cette déclaration si formelle n'a pas empêché que les augmentations faites dans vos troupes n'aient servi ensuite à faciliter le succès des instances que l'on vous faisoit d'accorder un secours de vingt mille auxiliaires à la reine de Hongrie, et que ceux à la disposition de qui il passoit ne destinoient à rien moins qu'à lui faire partager l'invasion de l'Alsace et de la Lorraine.

Dans ces circonstances, le Roi peut-il faire dépendre sa sûreté de votre persévérance contre ce que la constitution de votre gouvernement ne vous laisse pas toujours libres de détourner à votre gré? Mais en même temps que Sa Majesté se détermine à ne se laisser pas prévenir dans les Pays-Bas et à y aller chercher le premier son ennemie, elle a voulu user d'une franchise envers Vos Hautes Puissances qui leur sera une nouvelle preuve de sa candeur : elle m'a ordonné de me rendre auprès d'elles pour leur faire part de la résolution qu'elle a prise et qu'elle est sur le point d'exécuter.

J'ai ordre en même temps, Hauts et Puissants Seigneurs, de vous déclarer que dans tous les partis auxquels le Roi ne se détermine que parce qu'on l'y a forcé, il n'a en vue que de surmonter par la vigueur de ses armes l'inflexibilité que les deux cours ennemies de la paix



ne cessent d'opposer à tout ce qui pourroit conduire au rétablissement de la tranquillité publique.

La satisfaction de Sa Majesté sera grande si dans le compte que j'aurai à lui rendre à mon retour d'auprès de Vos Hautes Puissances elle voit autant de disposition de votre part qu'il y en aura toujours de la sienne à tendre au même but, de faire tout servir à vaincre les obstacles à la pacification générale et à en avancer le grand ouvrage sur un pied solide et équitable pour tous. C'est l'unique objet que Sa Majesté se propose dans ce qu'elle va entreprendre.

Hauts et Puissants Seigneurs, en recevant les ordres du Roi mon maître que je viens d'exécuter, j'ai ressenti vivement mon bonheur d'avoir à reparoître devant Vos Hautes Puissances, mais il sera pour moi de bien courte durée, l'honneur que j'ai d'être nommé un des lieutenants généraux de l'armée de Sa Majesté qui doit agir dans les Pays-Bas ne me permettant pas de différer d'en aller remplir les fonctions (1).

12. *Copie de la lettre écrite de la main du Roi à Mme la duchesse de Ventadour.*

A Versailles, le 2 mai 1744.

Ma chère maman, j'ai remis à mon départ, pour vous l'adoucir de mon mieux, à vous apprendre que c'est avec grand plaisir que je vous accorde ce que vous me demandez pour votre petite-fille la duchesse de Mazarin. Priez Dieu, maman, pour la prospérité de mes armes et pour ma gloire personnelle. J'emporte à l'armée toute la volonté possible que le Dieu des armées m'éclaire, me soutienne et bénisse mes bonnes intentions. Adieu, maman, j'espère vous retrouver en aussi bonne santé que je vous laisse, que je vous embrasse du fond du cœur.

LOUIS.

(1) Toute la réponse du président a été : « Monsieur l'ambassadeur, nous délibérerons incessamment sur votre harangue, et nous vous donnerons une réponse le plus tôt qu'il sera possible. »

L'ambassadeur ayant remis, comme de coutume, sa harangue par écrit, un des membres de l'assemblée la lui rendit en disant qu'elle n'étoit point signée ; sur quoi l'ambassadeur la prenant de sa main lui répondit : « Je la signerai de bon cœur ; et pour prouver ma candeur et ma franchise, je la signerois même volontiers de mon sang. » On lui répondit ces paroles : « Il suffit de la signer avec de l'encre. » (*Note du duc de Luynes.*)



13. *Revenus de la charge de capitaine-lieutenant des mousquetaires.*

Les appointements fixes et pensions sont par an de. .	16,800 liv.
Les soubrevestes appartiennent tous les cinq ans au capitaine-lieutenant, et se vendent 16 à 17,000 livres. Cet article est estimé année commune au moins.	3,000 liv.
Les dix chevaux de tambours servent au capitaine-lieutenant d'attelage, et sont nourris sur la retenue de 10 sols par jour que l'on fait à chaque tambour et les quatre au cent des fourrages, ce qui est estimé par an.	2,000 liv.
Total.	21,800 liv.

14. *Lettre du Roi à M. l'archevêque de Paris.*

Mon cousin, j'ai pris la résolution de me rendre sur ma frontière de Flandre pour y commander en personne l'armée que j'y ai fait assembler, et je vous fais cette lettre pour vous dire que je souhaite que vous ordonniez des prières publiques pour l'heureux succès de mon voyage et pour attirer la bénédiction du ciel sur mes justes entreprises. La connoissance que j'ai de votre affection pour mon service m'assure que vous vous conformerez avec zèle à mes intentions. Sur ce je prie Dieu qu'il vous ait, mon cousin, en sa sainte et digne garde. Écrit à Versailles, le 2 mai 1744. Signé Louis, et plus bas Phélippeaux.

Et au dos est écrit : A mon cousin l'archevêque de Paris, duc de Saint-Cloud, pair de France, commandeur de l'ordre du Saint-Esprit.

15. *Mandement de M. l'archevêque de Paris pour les prières des quarante heures.*

Le Roi, qui au commencement des troubles dont l'Europe est agitée s'étoit proposé de ne prendre part à la guerre qu'en donnant à ses alliés les secours qu'il étoit engagé à leur fournir, se voit aujourd'hui contraint d'armer pour la sûreté de ses propres États et pour s'opposer à des entreprises qui ne peuvent être regardées que comme de véritables hostilités de la part des puissances qui les ont formées.

C'est dans la vue d'exécuter avec vigueur les résolutions que Sa Majesté a prises à ce sujet et d'animer par sa présence le courage de ses troupes qu'elle vient de se dérober à sa cour pour se rendre à leur tête et pour partager avec elles les périls auxquels elles s'exposent et les pénibles travaux que la gloire et l'intérêt de l'État leur font supporter.

En des conjonctures si intéressantes, demandons au Seigneur qu'il



envoie devant ce prince, si cher à ses peuples, un ange bienfaisant, chargé de veiller à sa conservation et d'écarter tous les accidents que nous pourrions craindre pour sa personne sacrée. Convaincus que de Dieu seul dépend le sort des combats, et que quand il lui plaît un homme en poursuit mille, et deux sont suffisants pour en mettre dix mille en fuite et en déroute, conjurons-le de rendre inutiles les efforts des nations qui aiment et veulent la guerre, et de bénir ceux d'un Roi qui ne l'entreprend qu'à regret et ne désire de vaincre qu'afin d'obliger ceux qui fomentent la discorde à concourir au rétablissement de la tranquillité publique.

Mais en même temps que nous nous efforcerons d'obtenir par la ferveur de nos prières la prospérité de nos armes, continuons à demander la paix avec les plus vives instances, et employons les larmes et les regrets d'une sincère pénitence pour recouvrer un bien si précieux, que nos péchés nous ont ravi. L'intérêt de la religion et le nôtre se réunissent à nous faire désirer la fin de ces tristes divisions, qui sont toujours les funestes sources d'une infinité de crimes, de profanations et de désordres, et presque toujours de redoutables fléaux du ciel, même pour les peuples soumis à des souverains victorieux et conquérants.

A ces causes et pour nous conformer aux intentions de Sa Majesté, nous ordonnons qu'aussitôt après la réception de notre présent mandement et jusqu'à la fin de la campagne, au lieu de la collecte *pro Pace*, on dira à toutes les messes celle intitulée dans le missel *pro Rege et ejus exercitu;* que mercredi prochain, sixième jour du présent mois de mai, et les deux jours suivants on fera dans notre dite église les prières de quarante heures avec exposition du très-Saint-Sacrement; qu'en chacun des dits jours les dites prières commenceront le matin par une messe solennelle et finiront le soir par un salut dans lequel on chantera *O salutaris hostia*, avec le verset *Panem de cœlo*, l'oraison *Deus qui nobis*, le trait *Domine non secundum*, le verset *Ostende nobis, Domine*, et les oraisons *Exaudi, Ineffabilem, Deus qui culpa*, l'antienne *Sub tuum præsidium*, le verset *Ora pro nobis* et l'oraison *Protege, Domine, famulos tuos subsidiis pacis*, la prière pour le Roi *Domine salvum fac regem*, le verset *Fiat manus tua*, l'oraison *Quæsumus, omnipotens Deus*, la prière pour la paix, *Da pacem*, le verset *Fiat pax*, l'oraison *Deus a quo sancta desideria, recta consilia;* que les mêmes prières de quarante heures seront faites pendant trois jours, dans toutes les autres églises de la ville et du diocèse, suivant l'ordre qui sera marqué à la suite de notre présent mandement. Nous accordons à toutes les personnes qui étant bien disposées y assisteront quarante jours d'indulgences.

Nous ordonnons en outre que jusqu'au retour de Sa Majesté on fera dans notre dite église métropolitaine et dans toutes les autres églises



de notre diocèse, tous les dimanches et toutes les fêtes fêtées, entre vêpres et complies, des processions où l'on chantera les litanies des saints et ensuite le trait *Domine non secundum* et tout ce qui est marqué ci-dessus, à l'exception de l'antienne, du verset et de l'oraison du Saint-Sacrement.

Nous exhortons les fidèles de joindre à ces prières le jeûne, l'aumône et d'autres œuvres propres à attirer sur ce royaume et sur la personne de notre auguste monarque la protection du ciel.

Si vous mandons, etc.

A Paris, le 3 mai 1744.

16. *Discours de M. l'ambassadeur de Hollande au Roi, à l'armée campée à Cisoin* (1), le 16 mai 1744.

Sire,

Leurs Hautes Puissances, mes maîtres, m'envoient vers Votre Majesté pour lui donner les témoignages et les assurances les plus sincères de leur respect et du désir ardent qu'elles ont d'entretenir et de cultiver de plus en plus avec Votre Majesté cette ancienne intelligence et amitié qui fait la gloire de la république et que les traités qui subsistent entre Votre Majesté et Leurs Hautes Puissances doivent rendre inaltérables; c'est sur ce fondement si inébranlable et si sacré que Leurs Hautes Puissances se flattent de la ferme espérance de conserver cette première bienveillance dont Votre Majesté les a constamment honorées depuis son avénement au trône, et qu'elle daignera dissiper les justes inquiétudes que leur causent les troubles dont l'Europe est agitée.

Leurs Hautes Puissances voyant avec la plus sensible douleur ces troubles augmenter et s'étendre vers leurs frontières, elles supplient Votre Majesté de vouloir contribuer à rétablir le calme et la paix. C'est, Sire, le grand but que Votre Majesté se propose. Leurs Hautes Puissances ont reçu avec joie les assurances réitérées de sa part; elles souhaitent ardemment de contribuer avec Votre Majesté au rétablissement d'une paix solide et équitable; c'est l'objet de mon ministère, c'est celui de la lettre que j'ai l'honneur de présenter à Votre Majesté avec le plus profond respect.

Quel bonheur pour moi si en m'acquittant des devoirs que mes maîtres m'imposent, je puis me rendre digne de la protection de Votre Majesté!

(1) La plaine de Cisoin est près de Lille.

17. *Réponse du Roi.*

Le choix que les Etats Généraux ont fait de vous, Monsieur, ne pouvoit que m'être très-agréable, par la connoissance que j'ai de vos qualités personnelles.

Toutes mes démarches envers votre République depuis mon avénement à la couronne ont dû lui prouver combien je désirois d'entretenir avec elle une sincère amitié et une parfaite correspondance. J'ai fait connoître assez longtemps mon inclination pour la paix ; mais plus j'ai différé de déclarer la guerre, moins j'en suspendrai les effets. Mes ministres me feront le rapport de la commission dont vous êtes chargé, et après l'avoir communiqué à mes alliés, je ferai savoir à vos maîtres quelles sont mes dernières résolutions.

18. *Harangue du parlement de Flandre au Roi.*

Sire,

C'est un bonheur pour nous de porter à vos pieds nos hommages et nos vœux dans une occurrence aussi glorieuse pour Votre Majesté qu'elle est avantageuse pour vos sujets. Vous venez, Sire, remplir la plus brillante fonction de la royauté en commandant vous-même l'armée formidable que vous destinez à procurer la paix à l'Europe entière. Puissent vos desseins si héroïques et si dignes de l'amour que vous avez pour vos peuples s'accomplir par la seule terreur de vos armes ; mais s'il faut que Votre Majesté les emploie contre des puissances obstinées à la guerre, veuille le Dieu des armées leur faire sentir la force de votre bras et couronner la droiture et la pureté de vos vues par les victoires les plus signalées.

Ce sont, Sire, les sentiments de nos cœurs, aussi zélés pour votre gloire qu'ils sont respectueux et fidèles.

11 mai 1744.

19. *Lettre du roi de Prusse en réponse à celle de milord Hindfort* (1).

Milord, j'ai reçu votre lettre du 18 de ce mois, par laquelle vous me mandez que le Roi votre maître vous a chargé de me faire part du dessein de la France d'envahir le royaume de la Grande-Bretagne et de la déclaration de guerre de cette couronne contre Sa Majesté Britannique, aussi bien que de la sommation qu'elle vous a ordonné de

(1) Ministre d'Angleterre à Berlin.

me faire pour tenir prêt le secours stipulé par le traité d'alliance conclu entre moi et Sadite Majesté à Westminster le 18 novembre 1742. Sur quoi je vous dirai qu'attentif comme j'ai été toujours à remplir religieusement mes engagements et à donner surtout à Sa Majesté Britannique et à la nation angloise dans toutes les occasions qui se présentent des marques de ma véritable et sincère amitié et considération, vous pouvez assurer le Roi votre maître qu'en cas que le royaume de la Grande-Bretagne et les États de la couronne d'Angleterre devroient être réellement attaqués et envahis hostilement, je suis prêt de faire marcher, au lieu du secours stipulé par le susdit traité d'alliance, une armée de trente mille hommes et de me mettre moi-même à la tête pour la faire transporter en Angleterre et accourir à la défense de la couronne et des royaumes de Sa Majesté Britannique.

Du reste, votre cour ne sauroit disconvenir, milord, qu'il est encore très-indécis si l'on n'a pas été l'agresseur de la part du Roi votre maître, par tout ce qui s'est passé aux îles d'Hyères et ailleurs contre la France, et si on n'a pas forcé cette couronne par des insultes et des hostilités ouvertes à en venir enfin à une déclaration de guerre contre l'Angleterre, ce qui change totalement la nature des engagements d'une alliance purement défensive telle qu'est la nôtre, dont le cas du secours mentionné ne sauroit exister qu'autant qu'on n'est pas le premier à provoquer et attaquer une puissance qui ne sauroit à la longue digérer les insultes qu'on lui a faites sans s'en venger par tout ce que le droit des gens exige en pareille occasion.

Vous vous souviendrez aussi, milord, combien de fois on vous a fait entendre que si on poussoit les choses trop loin de la part de votre cour, elle resteroit seule responsable des suites qui en pourroient résulter, et qu'on ne sauroit alors réclamer l'assistance d'un traité purement défensif.

J'espère que le Roi votre maître aura lieu d'être entièrement satisfait de mes sentiments d'amitié pour lui et d'une déclaration aussi amiable et aussi cordiale que celle que je viens de vous faire, et dont vous ne manquerez point de l'informer au plus tôt possible.

Je suis, etc.

Postdam, 21 avril 1744.

FRÉDÉRIC.

20. *Extrait du mandement de M. le cardinal de Tencin, archevêque et comte de Lyon.*

Pierre Guérin de Tencin, cardinal prêtre de la Sainte-Eglise Romaine du titre des saints Nérée et Aquilée, primat de France, commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, ministre d'Etat, etc.;



Le Roi, mes très-chers frères, après avoir si longtemps différé, par amour pour ses peuples, de déclarer la guerre, vient de leur donner une preuve plus marquée encore de cet amour en se mettant lui-même à la tête de ses troupes. Quel gage plus certain de la victoire, si des moyens humains pouvoient l'assurer! mais c'est Dieu seul qui la donne. Invoquons donc le Seigneur Dieu des armées, mais n'oublions pas qu'il est par préférence le Dieu de la paix. Qu'elle soit aussi le but de tous nos vœux. Ne désirons que pour elle la victoire. Songeons que la guerre est toujours pour les vainqueurs même un fléau de la colère céleste; et en demandant au Seigneur de n'être pas l'objet de ses vengeances, demandons-lui avec une égale ardeur de n'en être pas longtemps l'instrument.

Telles sont les dispositions du Roi. Il n'a jamais cherché sa gloire dans les combats parce qu'il n'a jamais ambitionné que celle qui fait le bonheur des peuples. Il ne va combattre après avoir épuisé toute la modération qui étoit compatible avec la majesté du trône, que parce que ce n'est désormais qu'en vainquant qu'il peut pacifier l'Europe.

Mais en implorant le secours du Seigneur, mettons-nous en état de le mériter par la pénitence, et commençons à fléchir sa justice avant que d'oser réclamer ses miséricordes.

A CES CAUSES, nous cardinal, etc.

21. *Extrait du mandement de M. l'évêque de Bayeux.*

Paul d'Albert de Luynes, évêque de Bayeux, etc.

Le Roi n'avoit employé jusques ici, mes chers frères, la force de ses armes que pour protéger les justes prétentions de ses alliés; il n'a rien épargné pour engager les puissances ennemies à terminer leurs différends par des voies de conciliation. Dans le temps qu'il étoit occupé de procurer la paix générale de l'Europe, les cours de Vienne et de Londres, bien loin d'entrer dans les vues de modération qu'il vouloit leur inspirer par son exemple, ont porté leurs armées sur nos frontières pour les attaquer.

Le Roi, aussi occupé de votre sûreté que de votre bonheur, a été forcé de leur déclarer la guerre pour prévenir leurs mauvais desseins; il est allé commander ses armées, voulant se charger lui-même du soin de défendre vos personnes et vos biens contre les entreprises de vos ennemis.

Aussitôt qu'il a paru à la tête de ses armées, il s'est gagné tous les cœurs et tout a retenti des prodiges de sa sagesse, de sa bonté et de son humanité; l'affection de ses sujets et la force de ses armées lui promettent sans doute les plus heureux résultats; mais rempli de foi et



de religion, il sait que c'est dans la protection du Seigneur qu'il doit mettre principalement sa confiance; il veut qu'on fasse des prières publiques dans son Royaume pour attirer la bénédiction du ciel sur des armes que la justice et l'amour de ses sujets lui ont mises aux mains.

Prions Dieu avec ferveur, mes chers frères, de bénir les justes entreprises d'un prince dont la droiture du cœur lui est connue, de rendre inutiles tous les desseins de ses ennemis, de le protéger par la force de son bras contre tous les dangers, et de perpétuer notre bonheur, en conservant les jours d'un Roi si digne de notre amour.

A CES CAUSES, après en avoir conféré, etc...

Donné en notre château de Sommervieux, le mardi dix-neuvième jour de mai 1744.

22. *Lettre du maréchal de Noailles à Mme de Villars.*

Valenciennes, 4 mai.

Le Roi, qui étoit parti le 3 de Versailles, à trois heures du matin, est arrivé le même jour à Péronne, à trois heures après midi, où il a trouvé M. le maréchal de Noailles, qui étoit parti la veille de Douay pour aller au-devant de Sa Majesté.

Le Roi est parti ce matin de Péronne à huit heures après avoir entendu la messe à l'église collégiale. Avant que d'arriver à Cambray, Sa Majesté s'est arrêtée au village de Marcoing, qui en est à une lieue, et M. le duc de Boufflers lui a donné un splendide déjeûner sous une tente.

Le Roi est arrivé à Cambray à une heure. Sa Majesté a été mettre pied à terre à la porte de la cathédrale, où elle a reçu les hommages du chapitre. Elle a été faire ensuite sa prière au grand autel, et de là à une chapelle de la même église où il y a une image miraculeuse de la Vierge ; elle est partie de cette ville à une heure et demie et est arrivée à Valenciennes à quatre heures moins un quart.

Tous les chemins où le Roi a passé sur cette frontière étoient garnis de troupes, et les peuples, qui s'y étoient rendus en foule de plus de six lieues à la ronde, faisoient retentir l'air de mille acclamations par la joie que leur inspiroit la présence de Sa Majesté. Les troupes n'ont pas fait paroître moins de joie, et l'on a vu avec plaisir qu'elles y ont joint une grande gaieté.

Le Roi jouit de la meilleure santé du monde. Sa Majesté est très-gaie et très-contente et ne se ressent en aucune façon de la fatigue du voyage.



23. *Lettre à M. le duc de Chevreuse.*

Valenciennes, 6 mai.

M. de Fénelon est arrivé aujourd'hui ici; il paroît bien persuadé de la frayeur des Hollandois et que son discours leur a fait une grande impression; on attend ici l'ambassadeur qu'ils envoient au Roi, et je suis convaincu qu'on ne fera rien sans savoir ce qu'il a à dire. Le Roi va demain à cheval à Condé; le mauvais temps, qui a repris aujourd'hui, pourroit peut-être changer et empêcher ce projet; on dit qu'il ira après-demain à Maubeuge; il a vu et salué aujourd'hui l'abbesse des chanoinesses de Denain.

Il a donné les entrées de la chambre à M. de Meuse; aujourd'hui il a été à la citadelle; il parle avec bonté et de façon à faire tourner toutes les têtes en sa faveur. Il fit mille questions hier sur la façon de faire et de distribuer le pain aux troupes. Pendant qu'il visita les fours, il goûta lui-même ce pain, et dit qu'il vouloit qu'il fût bon et que c'étoit son intention. Il faudroit plusieurs lettres pour répéter tout ce qu'il dit d'obligeant et à propos.

24. *Nouvelles de Valenciennes, du 7 mai 1744.*

Nous arrivons dans le moment de Condé, Madame, où M. le duc de Chevreuse a été avec le Roi, qui a vu toute la place et y a été reçu avec les mêmes marques de joie de la part des peuples. Il a dit dans le chemin que les Hollandois avoient évacué Mons et Ath, ce qui fait croire qu'ils ne veulent point être de la partie et qu'ils se proposeront pour une médiation. On attend toujours leur ambassadeur. Le Roi dit hier devant M. de Fénelon, et tout haut, qu'ils lui enverroient peut-être proposer de ne pas attaquer les places de la reine de Hongrie dans les Pays-Bas, et que s'il ne se rendoit pas à leurs propositions ils se déclareroient contre nous; ce sont ses expressions.

Le Roi va demain à Maubeuge, où il couchera, et reviendra après-demain. M. le duc de Chevreuse l'y accompagne; il part demain à six heures pour aller avec les dragons sur le passage du Roi et le saluer à leur tête.

Autres du même jour, et aussi de Valenciennes.

Le Roi est parti ce matin à cheval sur les onze heures pour se rendre à Condé. Sa Majesté a visité les fortifications de cette place. Elle a examiné avec une singulière attention l'écluse à porte tournante et tout ce qui a rapport à former les inondations.

S. M. est rentrée à Valenciennes sur les quatre heures ; elle a eu un assez vilain temps pour faire ce voyage, dont elle n'est cependant pas fatiguée.

25. *Détail du voyage de Maubeuge* (1).

Valenciennes, 9 mai.

Il est sûr qu'il vient un ambassadeur de Hollande, y ayant ici une lettre de crédit pour lui sur un des plus gros banquiers de cette ville.

Le Roi partit hier de Valenciennes vers les huit heures et demie pour Maubeuge. Sa Majesté passa par Le Quesnoy ; elle y a passé en revue environ 2,000 hommes de ses troupes, tant infanterie que cavalerie et dragons (2), dont elle a paru très-satisfaite. Ces corps sont parfaitement réparés de tous points, et les commandants ont été très-bien reçus du Roi.

Après cette revue, le Roi a visité les fortifications, a déjeûné ensuite et s'est rendu à Maubeuge à six heures et demie. Sa Majesté y a descendu de carrosse à l'église des Dames-Chanoinesses, et a assisté à un *Te Deum* qui y a été chanté. De là le Roi s'est rendu dans le logement qui lui avoit été préparé, et s'est mis tout de suite au travail.

La lieutenance de Roi de Maubeuge étant vacante, le Roi a nommé pour commander dans la place M. de la Mothe d'Hugues, brigadier, lieutenant-colonel du régiment de Rohan.

Ce matin, sur les onze heures, après avoir entendu la messe dans l'église du chapitre des Chanoinesses, Sa Majesté a visité les fortifications de la place, a été à la manufacture des armes, à demi-lieue de la ville, et est partie à quatre heures pour retourner à Valenciennes. Elle y est arrivée vers les sept heures en très-bonne santé.

Le Roi doit aller lundi à Douay, et on croit qu'il ira ensuite à Lille et de là au camp.

26. *Bulletin envoyé de Valenciennes, le* 10 *mai* 1744.

Depuis le 4 du mois, jour de l'arrivée de Sa Majesté à Valenciennes, elle a tous les jours fait la revue de ses troupes ou visité quelques-unes de ses places.

---

(1) Ce détail du voyage de Maubeuge est un résumé de deux bulletins de même date, dont l'un a été envoyé par M. de Chevreuse, auquel il a ajouté : « Je vais souper avec le Roi. »

(2) M. de Chevreuse était à leur tête.



Le 5, le Roi visita tous les ouvrages extérieurs de Valenciennes, les arsenaux et les magasins de la place.

Le 6, il visita de même la citadelle avec la plus grande application.

Le 7, il alla à cheval à Condé; il vit les fortifications, les écluses d'inondation et les projets pour les fortifications à faire du côté qui ne peut être inondé.

Le 8, le Roi alla coucher à Maubeuge; il visita tous les ouvrages et la manufacture des armes, qui en est à demi-lieue; il passa au Quesnoy, où il s'arrêta quelques heures et où il a fait la revue des troupes qui y étoient et aux environs.

Le 9, il revint à Valenciennes à sept heures; il étoit parti à trois de Maubeuge.

Le 10, il y eut travail pour régler l'assemblée des troupes avec MM. de Noailles, de Saxe et d'Argenson.

27. *Bulletin envoyé de Valenciennes, le* 10 *mai.*

Le Roi va demain à Douay, à Bouchain et à Lille, et de Lille au camp. L'armée doit s'assembler dans la plaine de Cisoin; le siége de Menin ne paroît pas douteux.

Le Roi n'a jusqu'à présent mangé qu'avec ceux qui avoient déjà eu cet honneur ou avec les officiers généraux. Il est constant que si le grade de colonel donnoit cette prérogative, cela seroit trop étendu; mais aussi il est des gens de telle espèce qu'il deviendroit impraticable de les priver de cet honneur : aussi je ne crois pas que cela tienne.

28. *Bulletin daté de Lille, le* 12 *mai.*

Le Roi est parti de Douay ce matin à onze heures; il a passé au fort de Scarpe, qui en est à un quart de lieue; il a fait faire devant lui l'exercice pour charger un canon et l'a fait tirer. Il est arrivé à Lille à quatre heures, a descendu de carrosse à la porte de la ville, où il a été complimenté par les magistrats; il a ensuite monté à cheval pour faire le tour des remparts et visiter les ouvrages; il est ensuite entré dans la ville. Les rues étoient bordées de troupes, la baïonnette au bout du fusil, et d'un monde prodigieux, tant de la ville que des environs, qui marquoit bien sa joie par les cris de Vive le Roi, par le bruit des cloches et du canon.

Le Roi soupera aujourd'hui à huit heures avec dix-huit ou vingt courtisans, à l'ordinaire. On dit que le Roi restera ici demain et qu'il se rendra après-demain au camp dans la plaine de Cisoin, qui se trouve placé à presque égale distance d'Ypres, Menin, Lille, Valenciennes, Tournay et de Douay.



Il y aura ce soir illumination dans la ville et un feu dans la place, composé de tonneaux remplis de goudron, et un fagot dans chacun.

29. *Extrait d'un bulletin de M. de Chevreuse, du* 13 *mai à Lille.*

Nous allons demain à la suite du Roi camper à Cisoin; la joie a paru bien grande ici de voir le Roi. Hier il soupa avec nous tous en public dans une salle immense; il y eut musique pendant le souper. Aujourd'hui un *Te Deum*, aussi en musique, dans l'église de Saint-Pierre.

30. *Bulletin daté de Cisoin, le* 16 *mai.*

Toute l'armée part demain d'ici pour se rapprocher de Lille; elle cantonnera pour la conservation des biens de la terre; et après-demain elle campera sur le pays ennemi; on croit que Menin sera investi avant qu'il soit trois jours.

31. *Lettre écrite du camp de Cisoin, le* 17 *mai* 1744.

L'armée du Roi, qui étoit campée sur deux lignes et qui s'étendoit l'espace de deux lieues sur quatre hommes de haut, depuis cette abbaye où le Roi avoit pris son camp le 12, en est décampée ce matin pour se porter sur la Lys du côté de Menin. Nous prenons poste à Comines, et M. le comte de Saxe masque actuellement Tournay avec son armée, et le Roi doit retourner à midi à Lille. Le Roi, qui a fait la revue de son armée le 15, à trois heures après midi, et de celle de M. le maréchal Maurice, en a été très-satisfait; et tous les soldats ont marqué une ardeur inexprimable, se promettant tout du commandement en personne par le Roi. L'armée est toujours fournie au sec, et l'on ménage extrêmement les campagnes. Rien n'est plus beau que la cavalerie, de même que les équipages des vivres et de l'artillerie. Nous avons plus de cent pièces de canon de 24 et de 33 livres de balle, et plus de 90 mortiers, avec plus de 150 pièces de 12 et de 16 qui serviront pour les armées et pour attaquer des objets moins forts que des villes, et il y a plus de 10,000 bombes, et quantité de poudre à canon, et de pontons de cuivre, en état d'être transportés où le Roi l'ordonnera, ce qui ne tardera pas à se manifester.

32. *Bulletin daté de Lille, le* 18 *mai* 1744, *neuf heures du soir.*

M. le maréchal de Noailles arrive de l'investissement de Menin. M. d'Argenson et quatre ou cinq autres personnes étoient avec lui; on dit qu'ils se sont approchés très-près des glacis de la place sans qu'on



ait tiré un seul coup. On dit qu'il y a du blé dans la place, mais peu de farine. Il se débite que M. le maréchal de Saxe s'est rendu maître de Courtray et de ses écluses. Il y a une infinité de pionniers qui travaillent aux lignes de circonvallation ; je ne sais si nous sommes aussi avancés pour des gabions et fascines.

Le Roi vient de donner l'ordre. Il reste ici demain. Le bruit court que le quartier général sera à Warwick, et non à Tourcoing ou à Reckem, comme on disoit hier.

33. *Extrait d'une lettre du camp de Warwick,* 23 *mai* 1744.

Le Roi s'est levé aujourd'hui de grand matin, a fait dire sa messe et a monté tout de suite à cheval, suivi seulement de M. le maréchal de Noailles, du duc d'Ayen et de trois officiers des gardes du corps, et d'une troupe de cinquante maîtres de la maison, prenant le chemin de Menin. Quand il a été à une demi-lieue, il a défendu qu'on le suive, et conduit par M. le maréchal il a été lui sixième reconnoître toute la place, de si proche qu'il voyoit distinctement les guérites. Il a examiné fort à loisir avec des lunettes d'approche tous les environs et est revenu une heure après faire la revue de toute l'artillerie destinée pour le siége. L'on ne croit pas que la tranchée puisse s'ouvrir avant le 25, par rapport au pont de communication qu'il faut pratiquer dans les inondations pour passer l'artillerie. Il a fallu changer tous les campements de l'armée aujourd'hui, l'investissement ne s'étant pas trouvé bien fait. Il ne s'est pas encore tiré un coup de la place ; tous nos officiers, soldats, sont continuellement en conversation avec les officiers et soldats de la ville.

Il est entré depuis deux jours 20,000 Hanovriens ou Anglois dans Gand ; les Autrichiens sont campés à Halle près de Bruxelles. M. de Vassenaër est resté à Lille avec permission de venir ici quand il jugera à propos.

Le gouverneur de Menin vient d'envoyer un tambour à M. le maréchal pour lui dire qu'il lui étoit arrivé ce matin quatre de nos déserteurs, qu'il les lui renverra s'il le juge à propos.

34. *Extrait d'une lettre de M. de Vezanne, du* 24 *mai, au camp de Warwick.*

Le Roi est parti le 22 de ce mois de Lille, pour se rendre à Warwick ; les quartiers de sa maison étoient restés à Lille à mesure qu'ils étoient arrivés. Le Roi vint à cheval; les mousquetaires noirs faisoient l'avant-garde, ensuite les mousquetaires gris ; les chevau-légers marchoient immédiatement avant le Roi, les gardes du corps après le Roi, et les gendarmes faisoient l'arrière-garde. Il fit le plus beau temps du monde



pendant toute la marche, que le Roi fit au pas; le chemin étoit bordé de peuples qui avoient balayé le chemin et jeté des fleurs et des feuillages et crioient : *Vive le Roi;* les villages étoient tapissés.

Le Roi monta hier à cheval pour voir les environs de Menin.

Le Roi s'applique particulièrement à remettre la discipline dans ses troupes, et sur ce qu'il a appris qu'un mousquetaire noir avoit manqué à M. de Beaumont, et un chevau-léger à M. de Saint-Jal, il leur a ordonné les arrêts pour n'avoir pas puni sur-le-champ le mousquetaire et le chevau-léger. Je joins ici la copie de la lettre à M. de Beaumont à ce sujet.

35. *Copie de la lettre de M. le maréchal de Noailles à M. de Beaumont* (1). *Du quartier du Roi à Warwick, le* 23 *mai* 1744.

C'est par les ordres précis du Roi, Monsieur, que je vous ordonne les arrêts. Sa Majesté m'a en même temps chargé de vous faire savoir que c'est pour n'avoir pas su faire respecter votre grade, remettre dans le devoir et la subordination des mousquetaires qui s'en étoient écartés, et avoir négligé de lui en rendre compte.

Sa Majesté veut que sa maison donne au reste de ses troupes l'exemple de la régularité et de la discipline ainsi que de la bravoure; c'est pour parvenir plus efficacement à y rétablir l'ordre qu'elle rendra responsables les officiers de sa maison de tous les dérangements qui y arriveront et dont on ne l'informera pas sur-le-champ, soit par négligence ou par ménagement contraire au bien du service. Je suis fâché, Monsieur, qu'un exemple nécessaire tombe sur vous; mais j'espère qu'en sentant vous-même combien il est juste et indispensable, et que le bien du service du Roi l'exige, cette considération en diminuera le désagrément. J'aurai plus de plaisir à vous apprendre que Sa Majesté vous relèvera des arrêts qu'elle vous ordonne, et ce sentiment vous est un sûr garant de ceux avec lesquels on ne peut vous honorer plus parfaitement que je fais.

Le maréchal de Noailles.

M. de Saint-Jal, maréchal de camp, lieutenant des gardes du corps, est aux arrêts par ordre du Roi pour même sujet d'un chevau-léger qui lui a manqué.

36. *Nouvelles du camp de Warwick, du* 25 *mai* 1744.

On n'a pu encore ouvrir la tranchée, parce que les préparatifs ne sont point achevés et que les pluies continuent. On fera deux attaques,

(1) Brigadier de la maison du Roi.



l'une par l'inondation, l'autre qui sera fausse du côté d'Hallewin (1). M. de Montesson mène demain quarante escadrons de l'armée du Roi à celle de M. le comte de Saxe, à cause de la difficulté qu'il y a pour les subsistances.

Le gouverneur de Menin a renvoyé quatre de nos déserteurs, disant qu'il veut observer le traité de.....

La division de M. de Chevreuse est composée de Noailles, Hainaut et le régiment mestre de camp-général-dragons; la cavalerie et les dragons sont mêlés avec l'infanterie.

Le Roi a été reconnoître la place de Menin à la portée du pistolet, et a lui-même donné les principaux points d'attaque.

37. *Nouvelles du camp de Warwick, du 26 mai.*

Le major des chevau-légers, les aides-majors et deux officiers généraux de la maison du Roi furent le 25 reconnoître des pâtures pour ladite maison. Le Roi s'en rapporte à M. Daumale, chef des ingénieurs, pour placer les batteries où il jugera à propos et pour tout ce qui ne lui a pas été expliqué par Sa Majesté.

Le Roi a travaillé le jour de la Pentecôte avec M. le maréchal de Noailles, M. d'Argenson et les inspecteurs des troupes, pour le rétablissement de la discipline, que Sa Majesté a fort à cœur.

38. *Nouvelles du camp de Warwick, du 26 mai* 1744.

Le Roi monta à cheval samedi dernier pour reconnoître où on placeroit les batteries pour les attaques, et après en avoir fort bien jugé, il dit à M. Daumale, chef des ingénieurs, qu'il les placeroit où il jugeroit à propos, et qu'il s'en rapportoit à lui pour ce qu'il ne lui expliquoit pas.

Le jour de la Pentecôte, Sa Majesté travailla avec les inspecteurs des troupes en présence de M. le maréchal de Noailles et de M. d'Argenson, sur ce qui regarde la discipline, ce que le Roi a fort à cœur.

Le Roi envoie quarante escadrons de son armée, à cause de la difficulté d'y rassembler des fourrages, à celle de M. de Saxe.

On demande 340,000 rations de fourrages au grand bailli d'Ypres.

On continue de porter les fascines à portée de Menin; la maison du Roi a eu ordre d'en porter 1,200 ce matin. La cavalerie est fort mal dans son camp à cause des pluies.

On assure que la tranchée ne pourra s'ouvrir qu'après-demain.

(1) Un des faubourgs de Menin.



39. *Nouvelles du camp de Warwick*, *le* 28 *mai*.

Hier et aujourd'hui, le Roi a monté à cheval à dix heures et demie, et n'est rentré qu'à trois heures. Aujourd'hui il a fait le tour de l'investissement de Menin, après quoi il est revenu à son quartier.

Tout est disposé pour la tranchée; elle sera faite à neuf heures et demie ou dix heures du soir, à deux cents toises de la palissade, sur deux fronts d'attaque. Celle du Roi sera commandée par MM. de Sebret et de Balleroy, du côté d'Ypres. M. le comte de Clermont et le prince de Pons commanderont celle du côté de Lille, près Hallewin. Le régiment des gardes françoises avec 4,500 travailleurs feront la première, et celui de Bourbonnois avec 3,300 travailleurs la seconde. Le Roi a défendu à tous les princes et seigneurs d'aller à la tranchée pendant tout le siége, à moins qu'ils ne soient commandés ou qu'ils n'y suivent Sa Majesté. On croit que le Roi ira une ou deux fois. La garnison continue à ne point tirer.

L'armée de Saxe, qui est campée sous Courtray, a été renforcée de 42 escadrons de l'armée du Roi, et MM. de Bizache et d'Havrincourt en font partie. Les pluies n'ont cessé que depuis trois jours.

Des hussards du régiment de Berchiny ont remporté, près de Tournay, un avantage sur un détachement de hussards autrichiens qui alloient faire contribuer; il y en a eu dix de ceux-ci tués, plusieurs de blessés, et deux qui ont été pris et menés au Roi.

40. *Bulletin envoyé du camp sous Menin*, *le* 29 *mai* 1744.

Le Roi a été hier au soir à l'ouverture de la tranchée; il partit à neuf heures du soir, et revint à minuit et demi. Il ne s'est pas tiré un coup de fusil, mais les assiégés ont commencé ce matin à cinq heures à tirer tout leur canon; on ne leur a point encore répondu parce que nos batteries ne sont pas faites; on compte qu'elles le seront après-demain matin, mais il sera extrêmement difficile d'y conduire le canon, la pluie ayant recommencé aujourd'hui et les chemins étant affreux.

Le travail de cette nuit est de 2,000 toises; la première et la seconde parallèle ont été commencées en même temps; elles sont présentement perfectionnées, ainsi que les tranchées qui communiquent de l'une à l'autre. Cet ouvrage s'est fait en moins de vingt-quatre heures. On doit ouvrir cette nuit la troisième parallèle qui sera au pied du glacis. Les assiégés ont fait toute la journée un feu fort lent de leurs canons; ils paroissent tirer sans aucune direction fixe, et uniquement pour brûler de la poudre. Ils n'ont pas de grosses pièces; on ne leur a reconnu qu'une pièce de 12 ou environ; le reste n'est que de petites



pièces et des biscaïens et fauconneaux; ils n'ont fait encore aucun feu de mousqueterie. Ce détail ne regarde que l'attaque de la gauche, qui est la véritable. La tranchée a aussi été ouverte hier à la fausse attaque devant l'ouvrage à cornes, que M. le comte de Clermont commande.

L'inondation augmente tous les jours; elle commence à gagner le quartier du Roi, où on a déjà relevé le pont de plus de quatre pieds; on prétend que les assiégés ont encore deux pieds d'eau à donner, et qu'il y en a déjà huit pieds de haut dans la ville, de dix qu'il doit y avoir quand toutes les écluses sont ouvertes. Cette inondation fait regorger plusieurs ruisseaux qui donnent de l'eau dans quelques endroits de nos tranchées; on y est partout dans la boue jusqu'aux genoux.

Trois cavaliers de la garnison de Menin qui étoient sur les glacis ayant été invités par des grenadiers de Piémont à venir boire de l'eau-de-vie, ils y sont venus parce qu'ils n'avoient point encore commencé les hostilités de leur côté; mais le canon de la place ayant commencé à tirer comme ils s'en retournoient, les grenadiers ont couru après, les ont pris et amenés au Roi à son dîner. On ne sait s'il les renverra.

41. *Bulletin envoyé du camp devant Menin, du* 31 *mai* 1744.

MM. de Chevreuse, de Picquigny et d'Aumont ont été l'après-midi à la tranchée.

A l'attaque de la gauche, on a fait fort peu d'ouvrage; on n'y a pas encore tiré un seul coup de canon; les batteries ne seront prêtes à tirer que demain matin. On ne peut y mener le canon que la nuit à cause du peu de sûreté des tranchées, mais on commence ce soir à jeter des bombes.

L'attaque de la droite est plus avancée; les batteries y tirent depuis vendredi, et il y a déjà brèche à l'ouvrage à cornes.

Les assiégés ont fait aujourd'hui très-grand feu de toute leur artillerie et ont jeté beaucoup de bombes; depuis vingt-quatre heures nous n'avons eu que sept ou huit hommes tués ou blessés.

M. le maréchal de Saxe a fait un détachement du côté d'Oudenarde qui a donné la chasse à un corps de hussards aux environs de cette place. M. de Mézières y a pris par le collet et amené prisonnier un officier de hussards démonté qui s'étoit jeté dans le chemin couvert; nous y avons perdu un officier de hussards et douze ou quinze hommes, et les ennemis davantage. Ce détachement avoit pour objet d'établir des contributions, de connoître le pays et s'assurer si les ennemis se rassembloient; on ne sait quand ils pourront le faire.



42. *Bulletin envoyé du camp devant Menin, du 1er juin.*

Les ouvrages de la gauche ne sont guère plus avancés que la première nuit, mais ils sont perfectionnés. Il y aura à cette attaque vingt-huit ou trente pièces de canon qui commenceront à tirer demain matin; six ou huit mortiers ont déjà tiré depuis huit heures du soir; il y en aura quatre batteries de huit chacune. On a perdu cette nuit à la gauche six soldats tués et deux blessés.

On a poussé à la droite la tranchée jusqu'au pied du glacis de l'ouvrage à cornes; nous n'y avons perdu personne parce qu'on ne tire plus de cet ouvrage depuis hier. On croit qu'ils l'ont abandonné; il y a brèche au bastion gauche de cet ouvrage.

ANNÉE 1745.

JANVIER.

Retraite de l'abbé de Salabéry et ses motifs. — Mariage du comte de Brionne. — Nouveaux chevaliers de l'ordre du Saint-Epsrit. — Grandesse du prince de Beauvau. — Le maréchal de Belle-Isle et son frère faits prisonniers. — Présentation de la comtesse de Brionne. — Dames de la duchesse de Penthièvre. — Serments du coadjuteur de Strasbourg comme grand aumônier en survivance et commandeur de l'ordre du Saint-Esprit. — Régiment donné. — Habitudes du Roi. — Maladie de l'ambassadeur de Venise; usage pour les maladies des ambassadeurs. — Présentations chez la duchesse de Penthièvre. — Mouvement dans Paris au sujet des actions de la compagnie des Indes. — Deuil pour la mort de la duchesse de Lorraine. — M. de Laval-Montmorency fait grand-chambellan du roi de Pologne. — Mort du marquis de Castel dos Rios. — Mort de l'ambassadeur de Venise et de la maréchale d'Estrées. — Arrivée de Mme de Lauraguais. — Entrées chez le Roi. — Opéras du poëte Roi, composés pour le mariage du Dauphin; préférence donnée à Voltaire. — Régiments donnés. — Le chevalier de Meuse. — Le chevalier Courten est envoyé en Prusse. — Arrivée des galions d'Espagne. — Régiments donnés. — Changements dans la gendarmerie. — Famille de Gramont-Falon. — Assemblées des actionnaires de la compagnie des Indes. — Arrivée de la Dauphine en France. — Exil de M. de la Mina. — Départ du maréchal de Schmettau. — Satisfaction de la cour d'Angleterre à propos de l'arrestation du maréchal de Belle-Isle. — Changement aux entrées chez le Roi. — Lettres de la Dauphine au Roi, à la Reine et au Dauphin; détails sur cette princesse. — Boutiques de Nantes données à Mme de Lauraguais. — Anecdocte sur Mme de Châteauroux. — Présentations de Mmes d'Aubigné et de Puységur. — Cessation de l'exil de M. de Court. — Le chevalier de Meuse. — Mort de l'empereur Charles VII. — Anecdote sur Mlle de Valois, depuis duchesse de Modène. — Assemblée du Clergé. — Mariage du comte de Maillebois. — M. de Sade envoyé auprès de l'électeur de Cologne. — Mort de l'abbé Pucelle. — Entrées de Mme de Belle-Isle chez la Reine. — Mme de Lauraguais va chez la Reine.

Du vendredi 1er janvier. — J'ai oublié de marquer que M. l'abbé de Salabéry, conseiller au Parlement, qui étoit chef du conseil de M. le duc de Penthièvre, s'est retiré depuis peu de jours; cela s'est passé avec toute la



politesse possible de part et d'autre; mais M. de Salabéry a pris son parti sur ce qu'il a vu que l'on croyoit avoir lieu d'être mécontent de lui par rapport à la faillite du trésorier de M. le duc de Penthièvre, que l'on estime être de 7 à 800,000 livres. M. de Salabéry ne se plaint en aucune manière, mais dit à ses amis, pour sa justification, que lorsqu'il s'est chargé des affaires de M. le duc de Penthièvre, il y avoit six années de comptes du trésorier qui n'étoient point rendus, que ces comptes sont immenses et sont six ou sept mois à faire, d'autant plus que les dépenses pour la vénerie y sont comprises, parce que M. le duc de Penthièvre en fait les avances comme M. le comte de Toulouse les faisoit; que pendant six ans qu'il a été chargé des affaires de M. le duc de Penthièvre, il a fait rendre plusieurs de ces comptes, non-seulement les six qui étoient en arrière, mais quelques-uns des années postérieures; et c'est même cette exactitude qui a donné lieu à la faillite du trésorier, parce que, lorsqu'il s'est vu prêt à être conduit à son dernier compte, où il falloit nécessairement qu'il fût à découvert, il avoit pris le parti de s'en aller; que d'ailleurs l'état où M. l'abbé de Salabéry laissoit les affaires de M. le duc de Penthièvre étoit fort différent de celui où il les avoit prises; qu'à la mort de M. le comte de Toulouse il s'étoit trouvé environ neuf millions de dettes exigibles et 1,900,000 livres de dues en capitaux; que pendant le cours des six années il avoit acquitté entièrement les dettes exigibles, qu'il avoit éteint pour 1,200,000 livres de capitaux et qu'il avoit augmenté le bien de M. le duc de Penthièvre de 39,000 livres de rente par des acquisitions. M. l'abbé de Salabéry compte que le bien de M. le duc de Penthièvre est d'un million de rente, sur quoi il y a quelques charges à déduire. Telle étoit à peu près la situation de ses affaires à la fin de l'année 1743. C'est à peu près dans ce temps que M. de Penthièvre a pris l'administration de son bien; et M. de Salabéry n'étoit

plus à la tête du conseil que pour les affaires contentieuses.

Lorsque M. de Salabéry se chargea des affaires de M. de Penthièvre, ce ne fut que par une permission du roi; c'est l'usage en pareil cas que les conseillers du Parlement s'adressent à M. le chancelier, qui demande l'agrément du Roi et leur écrit une lettre (1) au nom de S. M.; aussi, lorsque M. de Salabéry a quitté, ce n'a été qu'après avoir demandé si le Roi le trouvoit bon.

J'ai oublié de marquer que le mariage de M. le comte de Brionne avec Mme de Rochechouart fut fait mercredi dernier 30 du mois passé; le souper étoit chez Mme la duchesse de Mortemart; il n'y avoit que les parents les plus proches.

Jeudi dernier, 31 du mois, il y eut des messes aux Feuillants pour Mme de Ventadour. M. le prince de Rohan n'y put pas assister à cause de son âge et de ses incommodités. Mme la princesse de Rohan étoit à la tête du deuil du côté des dames; elle étoit en mante, de même que Mme de Tallard et les autres dames du deuil; M. le duc de Tallard étoit à la tête du deuil du côté des hommes, en grand manteau, ainsi que les autres qui composoient le deuil.

Il n'y a que quatre ou cinq jours que Mme de Lauraguais sait la nouvelle de la mort de Mme de Châteauroux. Le Roi lui a écrit aussitôt qu'il a su que cette nouvelle lui avoit été annoncée.

Du samedi 2, Versailles. — Avant hier jeudi au soir, le Roi déclara à son conseil qu'il avoit donné la survivance de la charge de grand-aumônier à M. le

---

(1) Cette lettre porte qu'ils peuvent accepter pour leur logement ce qu'il plaira au prince de leur donner. M. de la Grandville, qui étoit avant M. de Salabéry, avoit 4,000 livres. M. de Salabéry avoit 2,000 écus. — Logement est le terme dont on se sert en pareil cas. (*Note du duc de Luynes.*)

coadjuteur (1), petit-neveu de M. le cardinal de Rohan.

Hier, premier jour de l'an, il y eut chapitre de l'ordre; le Roi fit six nouveaux chevaliers, savoir : M. de Meuse; M. de Tavannes, commandant en Bourgogne; M. de Senneterre, lieutenant général, qui a été blessé en Italie près de Coni; M. le duc de Randan, qui commande en Franche-Comté; M. du Montal et M. le duc d'Aumont. Il ne fut point question de la dispense d'âge, dans le chapitre, pour M. de Bissy.

On sut le même jour que M. le prince de Beauvau a obtenu d'Espagne la grandesse; c'est à l'occasion de son mariage qui doit se faire incessamment avec Mlle d'Auvergne, fille de feu M. de Bouillon et de sa quatrième femme, laquelle est nièce de M. de Richelieu par sa seconde femme.

Hier ce fut M. l'archevêque de Bourges, prélat de l'Ordre, qui officia, et Mme de Bauffremont (2) la belle-fille qui quêta.

Il y avoit l'année passée dix places vacantes dans l'Ordre; il est mort cette année M. de Goësbriant, M. de Chaulnes, et à Rome le prince Vaïni; outre cela M. le cardinal de Gesvres; mais c'est une place destinée aux prélats.

Le Roi entendit les vêpres dans la tribune en haut, chantées par les prêtres de la chapelle.

Aujourd'hui, suivant l'usage, il y a eu une grande messe pour les chevaliers morts de l'Ordre. M. Amelot, ci-devant secrétaire d'État, étoit à l'une et à l'autre des grandes messes, comme maître des cérémonies.

Mme la maréchale de Belle-Isle fit ses révérences il y a trois ou quatre jours, à cause de la mort de M. de Béthune, son père. Elle étoit accompagné de Mme la com-

(1) Armand de Rohan de Ventadour, coadjuteur de Strasbourg, évêque de Ptolémaïde.

(2) Elle est Montmain. (*Note du duc de Luynes.*)

tesse de Tresmes, comme femme du beau-frère de M. de Béthune; elles avoient prié Mme de Luynes de les mener. Mme de Belle-Isle avoit demandé la permission de n'être point en mante.

Du dimanche 3, *Versailles.* — Hier M. d'Argenson l'aîné reçut un courrier de M. de Lanoue, ministre du roi à Francfort. M. de Lanoue lui mande qu'il vient d'apprendre que M. le maréchal de Belle-Isle et M. son frère ont été arrêtés par un parti de Hanovriens en allant à Berlin. Il envoie à M. d'Argenson la lettre par laquelle cette nouvelle lui est venue. Elle est écrite de Cassel par M. d'Asserbourg, et adressée à Francfort au ministre de Cassel, qui s'appelle M. de Vilflitz, par lequel elle a été remise à M. de Lanoue. Cette lettre ne contient aucun détail; elle est datée du 27 décembre; elle marque seulement que les deux frères, tous leurs gens et leurs papiers ont été pris. Le Roi n'étoit pas encore arrivé de la chasse lorsque M. d'Argenson reçut la lettre. Il n'a voulu rien dire jusqu'au retour de S. M. Aussitôt que le Roi fut arrivé, il monta lui en rendre compte; le Roi l'envoya sur-le-champ chez M. le duc de Charost pour qu'il apprît cette nouvelle à Mme la maréchale de Belle-Isle avec toute la précaution que l'on pouvoit prendre. Le soir, il fut question chez le Roi de cet événement, et quelqu'un ayant dit que c'étoit un malheur d'autant plus grand que les papiers avoient été pris, le Roi répondit avec vivacité : « C'est bien les papiers dont je suis en peine! » Cette aventure est arrivée dans le comté de Stolberg. J'ai entendu lire la lettre à M. d'Argenson : il y étoit marqué que c'étoit à un lieu appelé Ellinguerode (1); on ne trouve point ce lieu sur la carte; c'est apparemment un petit village, et l'on dit qu'il n'est qu'à une lieue de Stolberg. Le comté de Stol-

(1) C'est Elbingerode, à 4 milles au nord-ouest de Stolberg.

berg est un pays neutre; c'est une souveraineté qui ne dépend que de l'Empire (1), et le Roi disoit hier que l'action des Hanovriens est contre le droit des gens.

Mme la comtesse de Brionne arriva hier ici avec Mme la duchesse de Mortemart, sa mère; elle sera présentée aujourd'hui. Il a été question de savoir si elle devoit reprendre son tabouret, l'ayant déjà pris comme duchesse de Rochechouart; on a consulté M. de Richelieu, premier gentilhomme de la chambre en année, dont le sentiment a été qu'elle devoit le reprendre; Mme de Tallard a pensé de même; et en effet le moment de la présentation est celui où le Roi voyant pour la première fois celle qui lui est présentée doit décider si elle aura les mêmes honneurs qu'elle avoit avant son mariage; et le rang du premier état pour une femme ne doit plus subsister quand elle en a pris un second; les deux états sont absolument distingués. Les maisons de Rohan, de Bouillon et de Lorraine, quoiqu'elles marient leurs filles à des gens titrés, ont grand soin de leur faire prendre le tabouret auparavant, pour constater l'usage de leur droit. Les derniers exemples confirment ce raisonnement : Mme la marquise de Mirepoix avoit pris son tabouret étant princesse de Lixin; elle a été présentée debout étant Mme de Mirepoix. Nous avons vu le contraire beaucoup plus souvent : Mlle de Bouillon avoit été assise étant fille; elle a repris son tabouret chez le Roi étant Mme la duchesse de Montbazon. Mme de Marsan, qui étoit chanoinesse, a été présentée avant que d'être mariée, et venoit même souvent à la Cour avec Mme de Pons, sa mère; elle avoit pris son tabouret; elle l'a pris une seconde fois étant devenue Mme de Turenne.

(1) Le comté de Stolberg, dans la Thuringe, était situé entre la principauté d'Anhalt et les comtés de Mansfeld, de Schwartzbourg et de Hohenstein. Il fait aujourd'hui partie de la Prusse, dans la province de Saxe.



Mme la princesse de Rohan ne fait pas un exemple, parce qu'elle ne prit pas son tabouret chez le Roi; elle fut présentée par feu Mme la Duchesse, et dans un moment où le Roi alloit sortir, de sorte que l'on ne chercha qu'à abréger cette cérémonie. Enfin, il a été décidé que Mme de Brionne reprendroit le tabouret. La maison de Lorraine ne paye aucun droit pour le tabouret.

Du vendredi 8, Versailles. — J'ai marqué ci-dessus que le Mme la duchesse de Penthièvre a une dame d'honneur qui s'appelle Mme de Saluces, dont le mari est homme de condition et a un régiment de cavalerie au service de France. Pour elle, elle est fille de M. de Tarneau, anciennement inspecteur, qui est mort lieutenant général des armées du Roi. Outre Mme de Saluces, Mme de Penthièvre a une dame qui lui est attachée, qu'on appelle Mme de Clermont; elle est fille et étoit attachée à la feue reine d'Espagne (Orléans), d'abord comme fille d'honneur, ensuite comme dame du Palais, la reine d'Espagne ayant obtenu par une grâce particulière du Roi que Mlle de Clermont fût appelée Madame.

Mardi dernier, 6 de ce mois, M. le Coadjuteur (1) prêta serment entre les mains du Roi en qualité de grand-aumônier, dans le cabinet, et tout de suite un second serment en qualité de commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, après quoi le Roi lui donna le cordon. C'est le droit du grand-aumônier d'être commandeur de l'Ordre aussitôt qu'il est revêtu de la charge, et de n'avoir besoin pour cela ni de faire faire une information de vie et mœurs, ni de faire aucune profession de foi, ni d'être reçu à la chapelle comme les autres commandeurs. Outre cela, le grand-aumônier ne fait aucune preuve et a double revenu pour sa commanderie, c'est-à-dire 2,000 écus. Dans l'institution de l'Ordre, Henri III affecta une des

---

(1) De Strasbourg.

commanderies au grand-aumônier, qui s'appeloit alors Amiot, lequel n'étant point en état de faire des preuves, il fut dit que le grand-aumônier n'en feroit jamais. L'usage a presque toujours été constant que les grands-aumôniers ne fussent point reçus à la chapelle. M. le Coadjuteur porta le cordon au cou au sortir du cabinet du Roi, et alla ensuite mettre la plaque du Saint-Esprit. Il servit ensuite le Roi, à la tribune, à la messe, en qualité de grand-aumônier, et M. le cardinal de Rohan affecta ce jour-là de se mettre dans une travée. M. le Coadjuteur fit les fonctions de grand-aumônier aussi le soir à souper au grand couvert.

Quoique M. le cardinal de Rohan et M. le Coadjuteur portent tous deux l'Ordre, cependant ils ne remplissent à eux deux qu'une seule commanderie, et M. le Coadjuteur n'a point été proposé au chapitre de l'Ordre par cette raison. Cet exemple est digne de remarque, d'autant plus qu'il est nouveau. La charge de grand-aumônier avoit dans son institution des droits fort étendus, dont une grande partie a été usurpée par les secrétaires d'État. M. le cardinal de Rohan me dit il y a quelques jours que dans ses provisions il y est beaucoup plus parlé des droits dont il ne jouit point que de ceux dont il jouit. Il avoit autrefois la juridiction sur tous les hôpitaux ; il ne l'a conservée que sur celui des Quinze-Vingts, sur lequel ainsi que sur le couvent de l'Assomption il exerce tous les droits épiscopaux. Cette juridiction sur l'Assomption ne lui a été conservée que parce que ce couvent étoit autrefois dans la rue des Vieilles-Haudriettes; il est présentement dans la rue Saint-Honoré. Le grand-aumônier donne encore les provisions aux professeurs du collége royal de Cambray, lesquels sont nommés présentement par le Roi, et le droit du grand-aumônier est réduit à recevoir seulement leur serment. Il a le droit aussi de nommer les aumôniers des régiments et de leur donner des provisions.

La promotion d'officiers généraux, dont j'ai parlé, que le Roi déclara à son retour, en arrivant à Paris, a donné occasion à plusieurs mécontentements, entre autres à M. le comte de Mortemart, M. le duc de Rohan et M. de Bonneval. Celui-ci avoit le régiment infanterie de Poitou, et étoit mécontent depuis longtemps d'avoir été oublié; ce régiment a été donné à M. de Revel, un des fils de M. le maréchal de Broglie, qui en avoit un d'infanterie de son nom, lequel vient d'être donné à M. de Talaru, fils de M. de Chalmazel. Le nom de M. de Chalmazel est Talaru; il est proche parent de M. de Bonneval par Mme de Chalmazel d'aujourd'hui. M. de Mortemart avoit le régiment de Navarre, qu'on lui avoit donné par distinction comme étant très-digne de le commander, et il avoit répondu parfaitement à l'idée qu'on s'étoit formée de lui. M. le duc de Rohan avoit un régiment de cavalerie de son nom, et croyoit avoir mérité par sa naissance, son nom et son bien, de n'être pas oublié et avoit bien servi.

Le Roi soupa au grand couvert mardi veille des Rois, ce que l'on n'avoit pas vu depuis longtemps; il soupoit ordinairement ces jours-là dans ses cabinets. Le lendemain mercredi, il soupa encore au grand couvert. Ce jour-là M. le Dauphin et Madame y soupèrent. Depuis que le Roi est revenu à Versailles, il descend presque tous les jours chez Mme la comtesse de Toulouse, par le petit escalier de communication, soit en revenant de la chasse lorsqu'il doit souper dans ses cabinets, soit en sortant du grand couvert. Les jours de grand couvert il reste longtemps à faire la conversation.

L'ambassadeur de Venise (Cornaro) est fort mal, d'une indigestion pour laquelle il a fait toutes sortes de remèdes tout de suite sans consulter personne. Le Roi envoya avant-hier M. de Verneuil, le fils, savoir de ses nouvelles de sa part.

L'usage est que le Roi envoie l'introducteur lorsque la maladie d'un ambassadeur est très-considérable. L'in-



troducteur lorsqu'il a pris l'ordre du Roi va prendre celui de la Reine, et parle au nom de LL. MM.; mais il ne va point de la part de M. le Dauphin, ni de Mesdames. M. le duc de Châtillon avoit cru dans une occasion semblable que l'introducteur devoit venir prendre l'ordre de M. le Dauphin et parler de sa part; mais il y a eu une décision du Roi contraire; et lorsque M. de Sainctot fut chez M. le prince de Grimberghen, à la mort de Mme de Grimberghen, il ne parla qu'au nom du Roi et de la Reine et ne nomma ni M. le Dauphin ni Mesdames. Le cérémonial est réglé et s'observe exactement. L'introducteur envoie avertir chez l'ambassadeur de l'heure qu'il s'y rendra; il est reçu à la descente de son carrosse par le plus considérable des gentilshommes de l'ambassadeur; le secrétaire d'ambassade le vient recevoir à la moitié de l'escalier, et le reconduit jusqu'à son carrosse. L'introducteur a un fauteuil dans la ruelle la plus honorable auprès du lit de l'ambassadeur. Ce cérémonial est si fort de règle que M. de Verneuil le fils m'a dit qu'il avoit attendu dans son carrosse parce que celui qui devoit le recevoir ne se trouva pas dans le moment, qu'il avoit ensuite attendu dans le milieu de l'escalier jusqu'à ce que le secrétaire d'ambassade fût arrivé.

Tous ces jours-ci il y a eu des présentations de faites chez Mme la duchesse de Penthièvre. Je me suis trouvé à plusieurs chez Mme la comtesse de Toulouse, qui a toujours eu soin de faire apporter des fauteuils à toutes les dames titrées et d'envoyer Mme la duchesse de Penthièvre les reconduire. Mme de Penthièvre baise non-seulement toutes les dames, mais aussi tous les hommes titrés ou non titrés.

Depuis quelques jours il y a un grand mouvement dans Paris au sujet des actions (1), M. le contrôleur général

(1) De la compagnie des Indes.

ayant fait déclarer que le payement des dividendes seroit suspendu, ce qui intéresse un grand nombre de gens qui ne vivoient que de leurs actions. On croyoit que le retour heureux des six vaisseaux richement chargés de la compagnie, dont j'ai parlé ci-dessus, feroient un effet plus favorable, mais cela n'a rien changé au projet de M. le contrôleur général. Il paroît, par le détail que j'ai entendu faire à M. de Fulvy, son frère, qui est à la tête de la compagnie, que le payement exact qui s'est fait des dividendes ne s'est fait que par illusion; c'est le terme dont il s'est servi. Les fonds pour l'envoi des vaisseaux n'ont jamais été assez considérables pour faire des profits proportionnés; cependant il y a eu tous les ans des retours avantageux; mais une partie des sommes qu'on en a retirées a été employée à des établissements tant en Amérique qu'en Bretagne, au port de Lorient. Cependant, il falloit toujours songer à fournir la somme nécessaire pour un nouvel envoi, laquelle est un objet à peu près de 20 millions. Pour cet effet le Roi prêtoit à la compagnie ce qui pouvoit manquer pour rendre cette somme complète, et lorsque la vente des marchandises étoit faite, le Roi étoit remboursé des sommes qu'il avoit avancées. Mais comme il a toujours fallu chaque année que le Roi prêtât de nouveaux fonds, c'étoit en effet une espèce d'illusion. M. le contrôleur général donc voyant que les dépenses considérables que le Roi a faites, et est encore obligé de faire par rapport à la guerre, le mettoit hors d'état de faire les mêmes avances à la compagnie, a jugé absolument nécessaire de suspendre le payement des dividendes jusqu'à ce que les actionnaires connussent leur situation, dont on doit leur rendre compte dans une assemblée générale, afin qu'ils puissent prendre un parti pour rendre solide et stable un bien qui ne l'a point été jusqu'à présent. Il paroît que le projet est d'engager les actionnaires à fournir une certaine somme par chaque action, de laquelle somme il sera payé l'intérêt au denier vingt et



fait une augmentation au dividende. Outre cela, le Roi, qui a cédé, il y a déjà longtemps, à la compagnie la ferme du tabac sur le pied de 90 millions de fonds, semble être dans le dessein de la retirer et de remplacer la même valeur en d'autres fonds à la compagnie. M. de Fulvy ajoute que cet événement-ci ne doit point alarmer les actionnaires; que le Roi ne veut se mêler en aucune manière de la compagnie et lui laisser sa liberté tout entière; que ceci n'est que momentané; qu'on ne pourroit plus mal faire que de vendre ses actions; qu'elles reprendront leur valeur, et d'une manière vraisemblablement plus stable et plus sûre. Cependant l'on peut juger de l'effet que produit dans les esprits un pareil événement, par rapport à un bien fondé sur l'imagination et la confiance du public. Les actions, qui s'étoient soutenues à environ 2,000 livres pendant toute la guerre, sont tombées en peu de jours à 900 et quelques livres; mais ce qui paroît incroyable, c'est que deux jours après elles remontèrent à 1,100 livres.

Du samedi 9, *Versailles.* — MM. de Lorraine et la maison d'Orléans ont pris le deuil, depuis deux ou trois jours, pour la mort de Mme la duchesse de Lorraine. MM. de Lorraine portent le très-grand deuil. Le Roi ne prendra pas le deuil de l'archiduchesse, ni de Mme la duchesse de Lorraine jusqu'à ce qu'on lui en ait donné part.

Quoiqu'il y ait dix-huit ou dix-neuf jours que M. le maréchal de Belle-Isle ait été arrêté, on n'en sait aucune nouvelle; ce qui donne de grands sujets d'inquiétude. On ne sait même aucun détail de la manière dont il a été arrêté; on a appris seulement que d'Elbingerode, où l'on croit qu'il a été pris, il a été mené à un château que l'on appelle Schwartzberg; que cette habitation n'étant pas convenable, on l'a conduit dans un autre château, nommé Osterode, et que la régence de Hanovre a dépêché un courrier à Londres pour lui demander ses ordres.

J'ai oublié de marquer que M. de Laval-Montmorency,

beau-frère de M. l'évêque de Metz et qui commande à Metz en l'absence de M. de Belle-Isle, a été fait grand-chambellan du roi de Pologne. Cette charge étoit vacante par la mort de M. de Béthune, dont j'ai parlé ci-dessus; elle ne vaut que 2,000 écus d'appointements; mais après celle de M. le duc Ossolinski, c'est la première de la maison du roi de Pologne.

On a appris depuis peu que M. le marquis de Castel dos Rios, qui avoit épousé la fille de M. de Campo-Florido, est mort; il servoit cette campagne dernière dans l'armée de don Philippe; il avoit eu permission de venir faire un tour ici, où sa femme est habitante avec M. et Mme de Campo-Florido; elle est actuellement en route avec Mme sa mère pour aller au-devant de Mme la Dauphine.

Du lundi 11. — L'ambassadeur de Venise est mort; il s'appeloit Cornaro; il avoit trente-sept ou trente-huit ans; c'étoit un bon homme, qui aimoit la France. Il parloit mal françois; malgré cela, sa conversation étoit assez agréable, surtout lorsqu'on lui faisoit des questions sur son pays, dont il parloit fort naturellement, et sur l'Espagne, où il avoit été ambassadeur. Il avoit conservé grande reconnoissance et grand attachement pour le roi et la reine d'Espagne.

Du mercredi 13. — Lundi dernier, Mme la maréchale d'Estrées mourut à neuf heures du matin, à Paris; elle avoit plus de soixante ans; elle étoit fille de Mme la maréchale de Noailles, qui vit encore; elle n'a jamais eu d'enfants. C'étoit un caractère d'esprit léger et frivole; elle avoit voulu plusieurs fois se mettre dans la dévotion, et n'avoit pas entièrement réussi dans ce projet; elle étoit naturellement fort gaie et même plaisante, peu d'esprit, mais parlant de tout et de cent choses différentes tout de suite sans s'arrêter à aucune. Elle s'étoit appelée longtemps la marquise de Cœuvres et avoit été dame du palais de Mme la duchesse de Bourgogne, qu'elle amusoit beaucoup. Elle est morte fort chrétiennement; elle n'a



voulu voir personne de sa famille, que le maréchal et le comte de Noailles. On la croyoit hors d'affaire la surveille de sa mort.

Mme de Lauraguais arriva ici le 9, à minuit. On étoit convenu de ne le dire au Roi que le lendemain; le Roi l'alla voir le dimanche 10, après le conseil; il n'y avoit de présent à la conversation que le marquis de Gontaut. On prétend que le Roi dit à Mme de Lauraguais : « Madame, Dieu vous a frappé, il m'a frappé aussi; je croyois n'avoir qu'à désirer, mais Dieu en a disposé autrement; il faut adorer sa main et s'y soumettre. » Je sais ce discours par une voie que je crois sûre.

M. de Richelieu vint avant-hier ici, et dit à Mme de Luynes que le Roi avoit conservé ou plutôt rendu à Mme la comtesse de Brionne les grandes entrées dont elle jouissoit comme femme d'un premier gentilhomme de la chambre.

Le Roi a donné aussi les entrées de la chambre à M. de Meuse; je croyois que cela étoit fait depuis longtemps : M. de Meuse me dit hier que cela ne l'étoit que de tout à l'heure. On pourroit être étonné que M. de Meuse n'eût pas déjà les entrées, ayant depuis plusieurs années celles, plus intimes, dans les petits cabinets, et même un passe-partout pour y entrer. Le Roi lui donna la campagne dernière les entrées en Flandre pour la campagne, ainsi qu'à M. le comte de Tresmes, à M. le duc de Boufflers et à mon fils; mais il falloit une nouvelle grâce pour qu'il en jouît ici. M. le comte de Tresmes en jouit actuellement. J'en parlai avant-hier à M. le duc de Richelieu, qui me dit que par rapport à M. de Meuse c'étoit effectivement une nouvelle grâce, mais qu'elle ne l'étoit point par rapport à M. le comte de Tresmes; qu'il étoit présent quand elle fut demandée au Roi en Flandre par M. de Fleury, et que M. de Fleury représenta que l'union des quatre gentilshommes de la chambre leur faisoit regarder le frère de l'un d'eux comme le frère de tous, que c'étoit à ce

titre et au nom de tous qu'il demandoit cette grâce au Roi, et qu'elle avoit été accordée pour en jouir partout. M. de Richelieu, à qui je demandois ce qu'il convenoit de faire par rapport à mon fils, me dit que M. de Meuse étant dans un cas particulier, comme je viens de le marquer, il n'y avoit que M. de Boufflers et M. de Chevreuse qui fussent dans les mêmes circonstances; mais que M. de Boufflers ne paroissoit pas fort occupé d'obtenir cette grâce; effectivement ce sont les grandes entrées qu'il désireroit.

Du vendredi 15. — Hier matin M. le duc de Richelieu vint dire à Mme de Luynes que le Roi prendroit le deuil dimanche pour Mme la duchesse de Lorraine; c'est M. de Stainville, envoyé du grand-duc, qui a donné part de cette mort par une lettre.

Je crois avoir déjà marqué ci-dessus que pendant la guerre avec la reine de Hongrie, lorsqu'il est question de donner part de quelque événement, c'est au nonce à qui on s'adresse, lequel est archevêque de Vienne et y demeure. C'est de cette voie que l'on s'est servi en dernier lieu pour faire part du mariage de M. le Dauphin. Le Roi disoit il y a deux jours que c'est la première fois que cela est arrivé.

On dit aujourd'hui à Paris des messes en cérémonie à Saint-Louis du Louvre pour feu M. le cardinal de Fleury, à l'occasion du transport qui vient d'y être fait de son corps.

L'enterrement de Mme la maréchale d'Estrées s'est fait hier sans cérémonie; c'est M. le maréchal de Noailles qui est son légataire universel.

La mère de M. le lieutenant civil (d'Argouges), qui avoit quatre-vingt-quatre ans, mourut avant-hier.

Je dois avoir parlé ci-dessus d'une pièce du sieur Roy, poëte, nommée *La Félicité*, qu'il avoit faite dans l'espérance qu'elle pourroit être choisie pour le mariage de M. le Dauphin. Il a fait deux nouveaux opéras, qu'il nous lut



hier et avant-hier; l'un est intitulé ***Le Monde Galant***, l'autre ***Les quatre Parties du Monde***. C'est dans ce dernier opéra qu'il a placé pour l'Europe la fête donnée par François Ier à Charles Quint. Il a été obligé pour cela de faire plusieurs recherches à la chambre des comptes. Cette fête se donna dans l'île du Palais, où est présentement la maison de M. le premier président; cette île étoit fort décorée. Les musiciens y arrivèrent dans un bâtiment fait à l'imitation du Bucentaure et que l'on appeloit le Corasson. Les vers de Roy sont beaux et touchants, et je crois qu'il y a peu de poëtes qui aient autant de facilité et de talent pour ce genre de science. Il désire fort depuis longtemps de pouvoir obtenir une place à l'Académie françoise; mais il paroît peu de disposition dans les esprits pour le succès de ce projet. On lui reproche une pièce qu'il fit il y a trente ans, qui étoit extrêmement méchante, intitulée ***Le Coche***. Ses ennemis, outre cela, ne laissent par ignorer ce qu'il peut y avoir de repréhensible dans ses mœurs, et quant à ce qui regarde les divertissements à l'occasion du mariage, M. de Richelieu s'est totalement déterminé à donner la préférence à Voltaire, qui travaille actuellement et dont l'ouvrage est presque fini.

Du samedi 16, *Versailles*. — Hier le Roi travailla avec M. d'Argenson, ministre de la guerre; on sut au sortir du travail qu'il y avoit deux régiments de donnés. M. de Bellefonds ayant été fait maréchal de camp, le régiment de Champagne étoit vacant; le Roi l'a donné à M. de Froulay, fils de notre ambassadeur à Venise, qui est mort, et neveu du bailli de Froulay, ambassadeur de Malte. C'est un jeune homme grand, d'une jolie figure, extrêmement sage, qui a de l'esprit et qui s'est distingué en Bavière. Il avoit le régiment de Royal-Comtois. Ce régiment fut aussi donné hier à M. de la Faye, exempt des gardes du corps, neveu de M. de la Faye qui étoit attaché à feu M. le Duc. M. de la Faye a montré une grande volonté en toutes

occasions et en dernier lieu au siége de Fribourg, allant tous les jours à la tranchée et ne négligeant aucune occasion de s'instruire. Il a été blessé considérablement à la fin du siége et marche encore avec des béquilles.

J'appris hier aussi que M. le chevalier de Meuse a quitté sa place de chambellan du roi de Pologne. Il est second fils de M. le marquis de Meuse, qui avoit désiré et demandé pour lui cette place avec d'autant plus d'empressement que le chevalier de Meuse est fort pauvre. Il avoit eu une petite pension sur un bénéfice comme chevalier de Saint-Lazare; il l'a quittée pour se marier. Ce mariage, dont j'ai parlé dans le temps, s'est fait sans le consentement du père; cependant tout s'est raccommodé depuis; M. de Meuse a vu sa belle-fille à Metz et à Lunéville; ils y avoient une fort bonne maison, qu'ils venoient de faire accommoder. On ne comprend pas la raison de ce changement; la place de chambellan qu'il avoit, qui vaut 4,000 livres, a été donnée au chevalier de Listenois, un des fils de M. de Bauffremont.

Le voyage de Mme la Dauphine a été retardé de trois jours, à cause d'une fête que M. de Montijo lui a donnée à Fontarabie; elle s'y est rendue d'Irun.

Du lundi 18, *Versailles.* — Il y a déjà quelques jours que M. le chevalier Courten (1) est nommé pour aller à Berlin concerter avec le roi de Prusse les opérations de la campagne prochaine; il prend un passe-port de M. de Grimberghen, ambassadeur de l'Empereur, et un de M. de Loss (2); il passe par la Saxe. M. le chevalier Courten est maréchal de camp, fort attaché à M. le maréchal de Belle-Isle, avec qui il a été en Bohéme. Il est connu et

(1) Maurice, chevalier de Courten, avait été créé comte de l'Empire et chambellan de l'empereur Charles VII, par lettre de ce prince du mois de mai 1742.

(2) Le comte de Loss, envoyé extraordinaire du roi de Pologne, électeur de Saxe.

estimé du roi de Prusse. Cette dernière campagne, il a servi sous les ordres de M. le prince de Conty, dont il est aimé et estimé. M. le maréchal de Noailles désiroit fort que cette commission fût donnée à M. du Mesnil; il y a lieu de croire que M. de Maurepas et M. Orry étoient du même sentiment; mais M. le cardinal Tencin et M. d'Argenson ont toujours été d'avis d'y envoyer M. le chevalier Courten, et le Roi n'a pas paru balancer entre l'un et l'autre.

On apprit hier l'arrivée des galions d'Espagne; c'est une grande nouvelle, non-seulement pour ce royaume, mais même pour les commerçants françois, qui y ont plus d'intérêt que l'Espagne même.

Du mardi 19, *Versailles.* — Le Roi donna hier deux régiments d'infanterie; celui vacant par la démission de M. le duc de Rohan à M. de Crillon, qui avoit le régiment de Bretagne; celui-ci a été donné à M. de Polastron, frère de Mme d'Andlau et fils du sous-gouverneur de M. le Dauphin, qui est mort lieutenant général en Bohême. Le régiment de Bretagne est taxé à 40,000 livres et celui de Rohan à 55,000. Indépendamment de la valeur plus considérable desdits régiments, ce qui les fait désirer, c'est que dans l'infanterie le commandement est attaché à l'ancienneté des corps et non à l'ancienneté des colonels.

J'ai marqué ci-dessus que M. de la Faye a eu le régiment de Royal-Comtois. J'ai appris depuis l'arrangement qui a été fait entre lui et M. de Froulay. Le régiment de Champagne est taxé à 75,000 livres et celui de Royal-Comtois à 40,000. M. de la Faye paye les 75,000 livres; M. de Froulay lui fait la rente des 35,000 livres au denier vingt, et ne sera obligé de lui rembourser que lorsqu'il sera maréchal de camp. M. de la Faye est fort riche; mais outre les 75,000 livres, il lui en coûtera encore 20,000, ayant acheté cette somme le bâton d'exempt qu'il avoit.

On m'a dit depuis que ce même bâton lui avoit bien coûté 40,000 livres. Il avoit avant ce temps-là une com-

pagnie de dragons, qu'il avoit achetée cher et qu'il revendit à la taxe.

M. le chevalier de Gramont (1), qui étoit guidon et aide major de la gendarmerie, quitte ces deux emplois pour acheter une compagnie dans le régiment de son frère; il conserve son rang de colonel, et commandera le régiment en l'absence de son frère, lequel est actuellement prisonnier. Les guidons de la gendarmerie sont taxés à 50,000 livres. M. le chevalier de Gramont ne touche point aujourd'hui cette somme; le Roi lui en fait payer l'intérêt au denier vingt par le trésorier de la gendarmerie, et il en sera remboursé au premier ou au second emploi vacant dans ce corps; car je crois que le premier est promis à la veuve de M. de Castelmoron. L'avantage réel de M. le chevalier de Gramont dans cet arrangement est l'espérance, et apparemment la parole, lorsque son frère sera fait maréchal de camp, d'avoir le régiment (2).

---

(1) Gramont-Falon de Franche-Comté. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) Depuis que ceci est écrit, je me suis informé plus en détail de ce qui regardoit M. de Gramont. MM. de Gramont sont de Franche-Comté; leur père est mort lieutenant général des armées du Roi, âgé de quatre-vingt-trois ou quatre ans, laissant un bien considérable à partager entre cinq fils et trois filles. De ces cinq fils, l'un est mort de maladie; l'autre a été tué en Italie; un autre a été tué en Bohême, à l'affaire de Troja, pendant le siége de Prague. A cette même affaire le marquis de Gramont, l'aîné de celui dont c'est ici l'article, fut blessé considérablement, même estropié, et fait prisonnier. Ainsi ils ne sont plus que deux garçons. Le marquis de Gramont jouit d'environ 50,000 livres de rente en terre; il est veuf et sans enfants. Le chevalier de Gramont, par des successions qui lui sont échues, jouit de 18 ou 20,000 livres de rente. Des trois sœurs, l'une est chanoinesse à Château-Châlons; les deux autres sont mariées et ont des enfants; il y en a une de veuve. Le chevalier de Gramont avoit acheté 50,000 livres l'aide-majorité de la gendarmerie qui donne le rang de premier enseigne; il a préféré l'espérance d'avoir un régiment, et a profité des circonstances; son frère étant prisonnier ne pouvoit servir avec ce régiment, pas même y aller pour y donner les ordres nécessaires, ce qui seroit regardé comme une infraction à sa parole, le lieutenant-colonel ne pouvant y être par son grand âge, et les capitaines qui sont à la tête de ce corps n'étant pas en état de suppléer à l'absence du colonel. Ce régiment, qui a beaucoup souffert en Bohême, n'étoit pas remis dans un état convenable. M. de Mondragon, capitaine dans ce régiment et neveu de M. de Coulanges, ayant été

M. Martel, officier de mérite et de distinction, fils de la belle Mme Martel, étoit enseigne de gendarmerie. Le mauvais état de ses affaires l'avoit déterminé à quitter. Le Roi, pour lui donner les moyens de rester dans le service, lui permet de vendre son emploi, qui est taxé, je crois, 62,000 livres, et lui donne l'aide-majorité de la gendarmerie qu'avoit M. le chevalier de Gramont.

J'ai appris aujourd'hui que le régiment de Navarre, vacant par la démission de M. le comte de Mortemart, a été donné à M. de Stainville.

Il se tient depuis un mois environ des assemblées fréquentes entre les actionnaires de la Compagnie des Indes, pour délibérer sur les moyens de remédier à la situation présente des actions; il n'y a que ceux qui ont cinquante actions qui peuvent entrer dans ces assemblées. On commence à dire que le projet est que chaque actionnaire payera en argent comptant, pour chaque action, la somme de 350 livres et remettra outre cela une année de dividende; ainsi il aura payé 500 livres, pour lesquelles le dividende de son action sera augmenté de 25 livres, mais il n'en touchera rien dans le courant de cette année. Ceux qui ne voudront pas payer les 350 livres par action, leur

---

tué à Fribourg, le chevalier de Gramont a saisi cette occasion pour demander cette compagnie à condition d'en payer le prix au premier lieutenant, et quoiqu'il soit colonel, ne voulant d'autres appointements que ceux de capitaine, fort content d'ailleurs de commander le régiment en l'absence de son frère, avec l'espérance de l'avoir dans la suite et de ne faire que le service de colonel. A l'égard des 50,000 livres qu'il avoit données pour l'aide-majorité, il n'en a demandé autre chose sinon d'être remboursé sur les emplois vacants et que l'intérêt lui en soit payé au denier vingt par le trésorier de la gendarmerie, en conséquence d'un ordre du Roi qui assure cet arrangement.

Le père du chevalier de Gramont avoit plusieurs pensions; à sa mort, M. le Cardinal ne voulut en donner qu'une partie aux enfants; le chevalier de Gramont n'en voulut rien, ni pour lui, ni pour son frère aîné, ni pour les deux sœurs mariées. Il en fut donc donné 100 pistoles à sa sœur chanoinesse et pareille somme à son frère (tué en Bohême). Cette pension est revenue au Roi, et le chevalier de Gramont ne l'a point demandée pour lui. (*Addition du duc de Luynes*, datée du 31 janvier 1745.)

dividende sera réduit à 100 livres. En même temps, le Roi, pour donner plus de solidité à cette sorte de bien, affecte pour toujours à la compagnie la ferme du tabac qu'il lui avoit laissée jusqu'à présent, comme j'ai dit ci-dessus, pour tenir lieu de 90 millions, et avec la clause expresse de pouvoir la retirer quand il jugeroit à propos. Cet abandonnement de la ferme du tabac sera passé à la chambre des comptes; on dit qu'elle vaut 8 millions de revenu.

Hier, il arriva ici un officier du régiment de M. le duc de Lauraguais, dépêché par Mme la duchesse de Brancas, avec la nouvelle que le 13 Mme la Dauphine avoit été remise entre ses mains; elle a dû arriver ce jour même à Saint-Jean de Luz et y séjourner. Mme de Brancas mande au Roi qu'elle ne peut encore lui rendre compte en détail de ce qui regarde Mme la Dauphine; que quand elle aura passé quelques jours auprès d'elle elle enverra un second courrier à S. M. M. de Verneuil marque que le portrait de Mme la Dauphine, qui est ici dans la petite galerie, n'en donne aucune idée; qu'il est impossible de représenter ses grâces. Ce langage est celui que tient depuis longtemps M. de Vaulgrenant, qui a été, comme l'on sait, ambassadeur du Roi à Madrid, il y a quelques années. Il prétend que le même peintre qui vient de la peindre avoit déjà essayé inutilement à faire une ressemblance parfaite; que pour y réussir mieux il l'avoit priée de vouloir bien aller et venir dans sa chambre, sans contrainte et comme à son ordinaire; que pendant ce temps il essayoit de donner les coups les plus frappants de ressemblance, et qu'il étoit convenu à la fin qu'il ne pouvoit y parvenir.

Mme la princesse de Conty me dit hier que M. de la Mina est exilé; il a été rappelé à Madrid à la fin de la campagne; et à cinquante lieues de Madrid il a eu ordre d'aller dans sa commanderie et de ne pas paroître à la cour.

M. le maréchal de Schmettau a pris congé aujour-

d'hui; il s'en retourne auprès du roi de Prusse, et part demain ou après-demain. Je crois que d'un côté l'on a trouvé qu'il parloit ici un peu trop fortement sur la démolition des fortifications de Fribourg, et que de l'autre l'on a jugé que sa présence auprès du roi de Prusse pouvoit être plus utile pour nos intérêts dans les circonstances présentes que dans aucune autre. L'on compte qu'il sera rendu à Berlin avant M. le chevalier Courten, qui doit partir cependant dans deux ou trois jours.

Du jeudi 21, *Versailles*. — Depuis ce que j'ai marqué sur les régiments, j'ai su que le régiment de Navarre avoit été donné à M. de Stainville; ce régiment a quatre bataillons. Picardie est le premier de tous; Champagne, Navarre et Piémont roulent alternativement ensemble, et cette année Navarre est le premier des trois. M. de Stainville avoit un régiment d'un bataillon qui a été donné à M. de La Roche-Aymon.

Le régiment de la Sarre a été donné à M. de Tondebœuf, capitaine au régiment du Roi, qui y sert depuis longtemps, qui a environ trente ans et qui a été blessé en Italie; on m'a dit qu'il y avoit un arrangement à peu près comme celui que j'ai marqué pour M. de Froulay, et que M. de Tondebœuf payoit ou au moins prêtoit les 35,000 livres restant que M. de Stainville doit donner pour avoir le régiment de Navarre.

M. le chevalier Courten part ces jours-ci pour Berlin; M. de Grimberghen lui donne un passe-port, comme je l'ai marqué. M. le chevalier Courten n'a obtenu ce passeport qu'en qualité de chambellan de l'Empereur, titre qui lui a été accordé par S. M. Impériale.

M. de Grimberghen, mon oncle, me montra avant-hier une lettre qui lui est venue d'Angleterre au sujet de M. le maréchal de Belle-Isle. Celui qui l'écrit est un homme instruit, qui marque l'extrême joie du roi d'Angleterre et de tous les ministres attachés à cette cour lorsque l'on apprit que ce général avoit été arrêté, re-

gardant ce moment comme le plus favorable qui eût jamais été pour abaisser la France, et marquant combien la perte du maréchal de Belle-Isle étoit importante par rapport au royaume; cette lettre fut remise à M. d'Argenson l'aîné et lue au conseil d'État avant-hier.

J'appris hier qu'il y eut avant-hier un changement par rapport aux entrées chez le Roi. J'ai déjà expliqué plus haut qu'il y a cinq espèces d'entrées chez le Roi; les entrées familières, celles des premiers gentilshommes de la chambre, les premières entrées, les entrées de la chambre qu'on appelle celles des quatorze, et qui sont proprement celles du cabinet, et les entrées de la chambre. Celles-ci, après le lever, entrent dans le cabinet de glace ou cabinet du conseil, et comme le Roi passe de là par le cabinet des perruques, ensuite par la porte de glace, pour aller à la messe, les entrées de la chambre suivent S. M. par le même chemin. Au retour de la messe le Roi rentre par la porte de glace, et les entrées de la chambre y rentroient aussi. Avant-hier, il leur fut dit qu'ils ne rentreroient plus par cette porte au retour de la messe et qu'il falloit faire le tour par la chambre du Roi. Cet arrangement, dont il avoit déjà été question il y a quatre ans, à ce que j'ai ouï dire, est fondé vraisemblablement sur ce que les entrées de la chambre, même celles du cabinet, n'ont point droit d'entrer dans le cabinet des perruques, et que le Roi en allant à la messe est sûrement sorti de son appartement; au lieu qu'en rentrant il pourroit arriver qu'il restât dans le cabinet des perruques. A l'égard de l'heure du salut, comme je dois déjà l'avoir marqué, le Roi passe par une porte qui donne dans la pièce du trône (1); il n'est suivi que par son capitaine

(1) Cette pièce, désignée aussi sous le nom de salon d'Apollon, se trouve auprès du salon de la Guerre et avait une communication directe avec le cabinet des perruques réuni depuis à la salle du Conseil. Voir les plans du château de Versailles à cette époque dans l'*Architecture françoise* de Blondel, 1755, in-fol., tome IV.

des gardes et par les grandes entrées. Les entrées de la chambre et du cabinet faisoient le tour par la galerie pour rentrer par la porte de glace; apparemment qu'aujourd'hui elles feront le grand tour pour rentrer par l'Œil-de-bœuf.

Du vendredi 22, *Versailles.* — On ne sait point encore précisément le jour de l'arrivée de Mme la Dauphine. On croit que ce sera le 22 ou le 23 du mois prochain, mais il faut qu'elle ait passé le Bec d'Ambez pour en être exactement instruit, parce qu'il faut un temps considérable pour démonter et remonter les voitures. Mme la Dauphine a écrit au Roi, à la Reine et à M. le Dauphin. Ces lettres sont petites, entourées avec un cordon de soie cramoisi. Il étoit écrit sur celle de la Reine : « A la Reine, Madame et Mère. » M. le Dauphin rougit un peu, en recevant la lettre de Mme la Dauphine; elle lui marque dans cette lettre l'impatience qu'elle a de se rendre auprès du Roi, combien elle est touchée de l'empressement que M. le Dauphin paroît avoir de son arrivée, et que son étude et son application sera de lui plaire (M. le Dauphin avoit écrit à Mme la Dauphine, et cette lettre-ci est une réponse). Tous ceux qui ont vu Mme la Dauphine, se réunissent à dire qu'on ne peut avoir plus de grâces et plus envie de plaire. Voici l'extrait d'une lettre écrite par un officier des gardes du corps à la suite de Mme la Dauphine; elle est datée de Saint-Jean de Luz, du 12 au soir, et écrite à Mme de Luynes. J'y joins aussi un extrait d'une lettre de ce même officier, de Bayonne, du 16.

« Je vous vois, Madame, impatiente de savoir comment nous l'avons trouvée; je crois qu'il faudroit vous laisser la même surprise que nous. Réellement elle est très-bien; elle n'est ni grande ni petite, ni grasse ni maigre; elle est bien faite, marche très-bien, et de fort bonne grâce, les épaules très-bien placées; le dos fort plat, et si elle avoit la taille un peu plus menue d'en bas elle auroit la plus jolie taille du monde. Elle a de fort beaux yeux, le plus beau teint du monde, un sourire extrêmement agréable. Le visage est un peu long; mais je suis persuadé qu'en la coiffant différemment qu'elle n'est et

en lui baissant un peu sa coiffure sur le front, que cela lui rendra le visage plus rond. Enfin, Madame, je vous assure que je la trouve très-bien et nous l'avons tous et toutes nos dames trouvée de même. Elle ne boit que de l'eau ordinairement, et n'en boit qu'un coup à chaque repas dans un grand gobelet. M. de la Fare l'a fait rougir hier en lui disant que M. le Dauphin ne buvoit de même que de l'eau, que c'étoit une espèce de sympathie. Elle arrivera demain sur les deux heures après midi à l'île de la Conférence où se fera la cérémonie, et les dames espagnoles viendront jeudi ici. Je vous répète encore que tous les François l'ont trouvée fort bien. »

Bayonne, 16 janvier.

« J'en reviens, Madame, à vous dire quelque chose de plus intéressant; c'est que nous raffolons tous de Mme la Dauphine; elle est charmante, cherche à dire des choses agréables à tout le monde; l'on voit l'envie qu'elle a de plaire; elle n'aura pas grand'peine, car cela paroît naturel en elle; je crois qu'elle sera fort gaie. »

Du lundi 25, *Versailles.* — J'appris hier que le Roi a donné à Mme la duchesse de Lauraguais les boutiques de Nantes qu'avoit Mme la maréchale d'Estrées; c'est à l'occasion du voyage et de la dépense que M. de Lauraguais a faites sur les frontières d'Espagne. On m'a assuré que les boutiques valoient 18,000 livres de rente clair et net.

J'appris il y a quelques jours une circonstance sur Mme de Châteauroux qui peut mériter de n'être pas oubliée. On sait que c'est le P. Ségaud, jésuite, qui l'a assistée à la mort; comme il lui parloit de la confiance que nous devons avoir à la sainte Vierge, elle lui répondit que dans tous les temps elle avoit porté sur elle une petite médaille de la sainte Vierge; qu'elle avoit demandé deux grâces par son intercession, l'une de ne point mourir sans sacrements, l'autre de mourir le jour d'une de ses fêtes. Elle avoit déjà obtenu la première. Elle obtint bientôt après la seconde, étant morte le jour de la Conception.

M. le chevalier de Créquy est malade depuis longtemps et en grand danger, d'un crachement de sang suivi d'un dévoiement.



La place de maître de musique de quartier de la chapelle, vacante par la mort de Campra, a été partagée entre les trois autres, qui sont présentement l'abbé Madin, l'abbé Blanchard et Mondonville; ils serviront chacun quatre mois.

Il y eut hier deux présentations : Mme d'Aubigné et Mme de Puységur, belle-fille du feu maréchal. Mme d'Aubigné est Boufflers (1); elle est grande et assez jolie. Mme de Puységur est Mlle Masson, fille d'un fermier général; il s'en faut beaucoup qu'elle soit jolie; elle est petite et n'a pas l'air noble. Il avoit été question d'elle pour le grand maréchal (2), fils d'un premier lit de Mme la princesse de Chalais.

Il y eut hier conseil d'État à l'ordinaire, et il y en a eu un extraordinaire aujourd'hui. Les comités continuent toujours à s'assembler ordinairement tous les lundis chez M. le cardinal Tencin.

M. de Court, chef d'escadre, qui avoit été exilé et qui demeuroit à sa terre de Gournay près de Paris, a eu permission de revenir à la Cour; il salua le Roi hier, mais le Roi ne lui dit rien.

Les menins de M. le Dauphin ne sont pas encore nommés; on croit qu'il y en aura six. M. de Meuse en espère une pour son fils le chevalier de Meuse, lequel a quitté, comme je l'ai marqué, le roi de Pologne. Il prétend qu'au retour de la campagne, ayant demandé permission au roi de Pologne de venir ici, le roi de Pologne parut le trouver mauvais; et sur ce qu'il lui représenta qu'il avoit des affaires indispensables et dont même S. M. polonoise étoit instruite, le roi de Pologne lui dit que puisqu'il ne faisoit point sa charge, il vaudroit mieux qu'il la quittât. M. de Meuse ajoute que son projet étoit

---

(1) Elle est sœur de Mme de Roquépine et de M. le marquis de Boufflers. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) M. de la Suze (Cany-Chamillart.) (*Note du duc de Luynes.*)



de prendre quelques arrangements sur cette charge avec M. de Gustine, mais qu'il apprit le lendemain que le roi de Pologne y avoit nommé M. le chevalier de Bauffremont.

Du vendredi 26, *Versailles.* — On apprit hier au soir la nouvelle de la mort de l'empereur Charles VII; il est mort le 20, d'une goutte remontée; il a été saigné, on lui a appliqué les ventouses et les cantharides, sans aucun effet; il n'avoit que quarante-sept ans. Il laisse un fils et trois filles. Son fils n'a pas encore dix-huit ans; il ne les aura que le 20 de mars prochain, par conséquent il ne peut prendre le gouvernement de l'électorat (1), les Électeurs n'étant majeurs qu'à l'âge de dix-huit ans faits. La première nouvelle de la maladie de l'Empereur arriva hier matin. M. le marquis d'Argenson en rendit compte au Roi avant son départ pour la chasse; on ne sut point alors de quoi il étoit question, mais on remarqua que le Roi avoit paru étonné et triste; de là il se répandit dans Paris que l'Empereur avoit fait son traité avec la cour de Vienne. Le conseil d'État extraordinaire, qui fut tenu au retour de la chasse et qui étoit sur la maladie, confirma l'opinion publique sur le traité. L'ambassadeur d'Espagne fut le premier instruit de la mort, et demanda une audience au Roi, qu'il eut à onze heures du soir, pour lui en rendre compte.

Du mercredi 27, *Versailles.* — Mme la duchesse de Modène, qui habite présentement presque toujours ici, dans l'appartement qu'avoit Mme de Tallard, au bout de la galerie des Princes, me contoit hier ce qui s'étoit passé avant son mariage avec M. de Modène. Elle s'appeloit Mlle de Valois; elle étoit au couvent et désiroit beaucoup d'en sortir; M. [le duc] et Mme la duchesse d'Orléans imaginèrent de lui faire épouser M. le prince

(1) L'électorat de Bavière.

de Conty, et en parlèrent à Mme la duchesse de Berry, qui approuva fort cette idée; mais on leur dit que M. le prince de Conty étoit amoureux de Mlle de Bourbon. Mme la duchesse de Berry, qui connoissoit peu d'obstacles à ce qu'elle désiroit, ne fut point rebutée par celui-ci; elle étoit dans une grande liaison d'amitié avec Mlle de Conty, dont elle connoissoit le pouvoir sur l'esprit de M. son frère; elle se chargea de faire cette négociation, et se crut assurée d'y réussir. Elle envoya prier à souper Mlle de Conty, et l'entretint fort au long sur cette affaire, en lui faisant sentir l'agrément et l'avantage qu'il y auroit que M. le prince de Conty devînt son beau-frère, et à quel point cela rapprocheroit les liens des deux branches. Mlle de Conty parut recevoir cette proposition avec toute la reconnoissance imaginable, se jeta à ses pieds et lui promit d'y travailler; mais en même temps elle la pria de lui permettre de lui parler avec confiance, et lui représenta que par ce mariage elle perdoit l'espérance d'être jamais établie; qu'aussitôt que M. son frère auroit épousé Mlle de Valois, M. le Duc ne manqueroit pas de demander Mlle de Chartres (1), qui étoit l'aînée, et qu'ainsi le double mariage désiré par Mme la Princesse ne se feroit plus. Mme la duchesse de Berry lui dit que Mlle de Chartres ne vouloit point se marier, mais qu'à tout événement elle lui répondoit qu'elle n'épouseroit jamais M. le Duc. Mlle de Conty lui demanda si elle vouloit bien lui en donner une assurance par écrit. Mme la duchesse de Berry, qui n'avoit que seize ans, n'en sentit pas la conséquence, et ne balança pas de donner le billet. Mlle de Conty alla porter cet écrit à Mme la Princesse, qui se trouva piquée de cet arrangement, ne désirant que le double mariage entre ses petits-enfants. Elle vint le lendemain matin à Versailles en parler à Mme de Maintenon; le Roi fut bientôt instruit de tout ce projet,

(1) Elle a été depuis abbesse de Chelles. (*Note du duc de Luynes.*)

et déclara sur-le-champ le double mariage (1), suivant les intentions de Mme la Princesse. Depuis ce moment, Mme la duchesse de Berry cessa de voir Mlle de Conty, et elles ne se virent plus que dans les occasions.

Du vendredi 29, *Versailles*. — Je n'ai point encore parlé de l'assemblée du Clergé ; elle se fait tous les cinq ans, alternativement une grande assemblée et une petite. Celle-ci est la grande, dont l'ouverture doit se faire le 10 du mois prochain. L'usage est de haranguer le Roi à l'ouverture de l'assemblée et à la clôture. La circonstance du mariage de M. le Dauphin donnera vraisemblablement occasion à de nouvelles harangues; cependant c'est encore une question. Il est vrai que le Roi a été harangué à son mariage, mais cet exemple ne décide pas pour M. le Dauphin. En attendant, on a destiné les prélats qui devoient faire les harangues; M. l'archevêque de Toulouse haranguera le Roi, M. l'archevêque d'Arles la Reine, M. l'évêque de Langres M. le Dauphin, et mon frère Mme la Dauphine. Voilà le premier arrangement; mon frère me mande cependant qu'il est chargé de haranguer M. le Dauphin et Mme la Dauphine.

M. le comte de Maillebois, fils de M. le maréchal de Maillebois, épouse Mlle d'Argenson, fille du secrétaire d'État des affaires étrangères; ce mariage est conclu, mais n'est point encore déclaré. M. d'Argenson n'a qu'un fils et une fille; sa femme est la fille unique de M. Méliand, conseiller d'État, lequel a, dit-on, 2 millions de bien. M. d'Argenson donne à sa fille 10 ou 12,000 livres de rente actuellement, et l'on compte que le Roi lui donnera la pension de 10,000 livres qu'il a la bonté d'accorder aux filles de ministre.

M. de Sade part ces jours-ci pour retourner auprès de l'électeur de Cologne; il a déjà été longtemps envoyé du

---

(1) Voy. le *Journal de Dangeau*, le 11 juin 1713, et l'addition de Saint-Simon. — Le double mariage eut lieu le 9 juillet 1713.



Roi auprès de ce prince; depuis un an et plus qu'il en est revenu, on a continué de le payer des mêmes appointements, et il y a laissé pendant longtemps la plus grande partie de sa maison, qui n'en est revenue que depuis peu. Il désiroit fort depuis longtemps d'y retourner, et croyoit même y être utile pour le service du Roi. La circonstance de la mort de l'Empereur a déterminé à l'y renvoyer.

Il y a déjà environ un mois que M. l'abbé Pucelle est mort; il étoit conseiller de grande chambre, fort connu par son attachement pour le parti janséniste. C'étoit d'ailleurs un magistrat de beaucoup de mérite. On dit qu'il est mort dans des sentiments fort catholiques. Il étoit assez âgé (1).

Du dimanche 31, *Versailles*. — Tout l'arrangement projeté pour les harangues à M. le Dauphin dont j'ai parlé ci-dessus n'aura pas son exécution. On a cherché des exemples en pareil cas : on a trouvé que ce n'étoit pas l'usage; ainsi il a été décidé que l'on n'en feroit aucune. S'il y en avoit eu, mon frère, qui ne devoit naturellement haranguer que Mme la Dauphine, auroit aussi harangué M. le Dauphin; M. de Langres, qui devoit haranguer M. le Dauphin, avoit refusé de faire ce discours.

Pendant le séjour que le Roi a fait à Metz il avoit accordé les entrées de la chambre chez la Reine à Mme de Belle-Isle, femme du gouverneur de Metz. Mme de Belle-Isle a fait prier la Reine de vouloir bien demander au Roi si elle ne pouvoit point espérer d'obtenir la continuation de cette grâce; le Roi a trouvé bon qu'elle continuât d'en jouir, et Mme de Belle-Isle a pris ces entrées aujourd'hui en suivant la Reine au retour du salut avant le jeu.

Mme la duchesse de Lauraguais, qui n'avoit point vu

(1) Il est mort le 8 janvier; il avoit quatre-vingt-dix ans. (*Note du duc de Luynes.*)



la Reine depuis son départ pour la Flandre, a été aujourd'hui chez Sa Majesté.

FÉVRIER.

Nouvelles du maréchal de Belle-Isle. — Dispute entre les ducs d'Ayen et de Richelieu. — Usages anciens ; places aux bals, à la comédie et au souper du Roi. — Révérences de Mme de Goësbriant. — Mme de Senneterre. — Nouveaux chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit. — Logements du château de Sceaux. — Mariage de M. Dufort, fermier général, et de M. d'Amboise. — Bal chez Mesdames; le Roi et la Reine au bal en masque. — La Dauphine à Bordeaux. — Arrivée de M. de Lauraguais. — Détails peu considérables négligés dans les Mémoires. — Préparatifs pour la réception de la Dauphine. — Mariage de M. de la Saône. — Salle de spectacle construite dans le manége de la grande écurie. — Le Roi va au bal dans la ville. — Mort du musicien Paccini. — Ouverture de l'assemblée du Clergé. — Présentations de Mmes de Nogaret et de Polignac. — La comtesse de Bavière. — Menins du Dauphin. — Bal chez Mesdames. — Audience du Clergé. — L'abbé de Termont. — Comédie à la Cour. — Signature de contrats de mariage. — Mariage du comte d'Esterre. — Mémoire sur la détention de MM. de Belle-Isle. — Carrosses de la Dauphine. — Anciennes charges de la couronne. — Préparatifs pour les fêtes du mariage de la Dauphine. — Mot du Dauphin à la Reine. — Billet d'invitation pour le bal de Versailles. — Cérémonial de l'assemblée du Clergé. — Présentations de Mmes de Fontenois et de Pierrecourt. — Illumination de l'Hôtel de ville. — Départ de la Reine pour Sceaux. — Le Roi à Étampes. — Arrivée de la Dauphine. — Forme des lettres du Roi et de la Reine. — Le chevalier d'Albert. — Séjour de la Cour à Sceaux. — La Dauphine à Versailles; cérémonies du mariage. — Ballet de *la princesse de Navarre*. — Bal paré à la salle du manége. — Appartement dans la grande galerie. — Ballet des *Éléments*. — Caractère de la Dauphine. — Histoire de jambons à Bayonne. — Mme de la Garlie. — Mort du chevalier de Créquy et de l'abbé de Livry. — Envoi de M. de Vaulgrenant à Dresde. — M. de Sade arrêté par les Autrichiens. — Description de la salle du ballet. — Signature de contrats de mariage.

Du mardi 2 février, la Chandeleur. — On eut hier des nouvelles de M. de Belle-Isle, mais par Hambourg ; il est arrivé le 18 à un lieu appelé Harbourg, près de Hambourg et qui n'en est séparé que par un bras de mer qui est l'embouchure de l'Elbe. On ne dit point encore quel jour il s'embarquera pour passer en Angleterre.

Hier au débotter du Roi, il y eut une dispute assez vive



entre M. le duc d'Ayen et M. de Richelieu; il s'agissoit de savoir qui est-ce qui doit placer au bal rangé au manége, ou du capitaine des gardes ou du premier gentilhomme de la chambre. Le Roi écoute toutes ces disputes, et même s'en amuse, sans y prendre beaucoup de part. Quand pareilles questions sont agitées, on consulte volontiers M. de Gesvres, parce que non-seulement il est au fait depuis bien longtemps de ce qui se passe à la Cour, mais outre cela M. le duc de Tresmes, son père, savoit parfaitement bien tous les usages de ce pays-ci; et s'il avoit eu le soin et l'attention d'écrire tout ce qu'il a vu, on seroit peut-être en état aujourd'hui de résoudre des questions qui sont indécises, faute de savoir exactement les faits; mais ce n'est pas l'usage à cette Cour de rien écrire exactement. M. de Gesvres a voulu écrire plusieurs choses, j'en ai même fait copier la plus grande partie (1); mais il a écrit sans ordre et sans détail. La question dont il s'agit aujourd'hui est du nombre de celles qui seroient décidées si l'on avoit écrit. Le manége dont il s'agit aujourd'hui a servi du temps du feu Roi pour pareille cérémonie; on prétend que les premiers gentilshommes de la chambre y donnoient les places. Outre cela il y a eu des fêtes dans la salle des machines à Paris, et les premiers gentilshommes de la chambre prétendent y avoir placé. La salle du manége est destinée à deux usages, à un ballet ou comédie et à un bal paré. Quand au ballet, il est certain que c'est le capitaine des gardes qui y place; au moins ici, dans la salle de la comédie, où s'exécutent les ballets, cela ne fait point de difficultés. Les premiers gentilshommes de la chambre prétendent qu'ils avoient autrefois le droit de donner les places sur le théâtre, mais ils conviennent qu'ils ont perdu ce droit, et je crois

(1) Ce manuscrit est conservé dans les archives de Dampierre. C'est un journal, en 79 pages, contenant quelques notes de cérémonial et d'étiquette, et s'étendant de 1734 à 1739.

qu'ils ne donnent plus de places que sur leur banc, qu'on appelle le banc des premiers gentilshommes de la chambre. Dans la circonstance présente, les premiers gentilshommes de la chambre ne disputent pas aux capitaines des gardes de placer au ballet; il est d'usage à ces spectacles qu'il y ait des gardes du corps en dedans de la salle. Mais au bal rangé les places ont toujours été données par les premiers gentilshommes de la chambre. Non-seulement ils prétendent que les exemples anciens sont pour eux, mais ils ajoutent avec raison qu'au mariage de Madame eux seuls étoient chargés de faire exécuter les ordres du Roi. Je ne dirai rien sur les faits anciens qui ne sont point de ma connoissance; mais j'étois au mariage de Madame, et j'ai écrit ce qui s'y est passé. Le bal rangé étoit dans le salon d'Hercule; M. de la Trémoille, premier gentilhomme de la chambre en année, y donnoit les ordres seul; il demanda du secours au capitaine des gardes, parce qu'il avoit besoin de main-forte pour arrêter le désordre, et l'on verra dans mes Mémoires que le Roi y vint en personne et donna lui-même les ordres qui furent exécutés; mais c'étoit le premier gentilhomme de la chambre qui étoit chargé de cet arrangement, et non le capitaine des gardes, qui n'y venoient pour ainsi dire que comme troupes auxiliaires. Il n'est pas douteux que lorsque les huissiers gardent la porte, c'est aux premiers gentilshommes de la chambre à placer. La question se réduit donc à savoir si ce sont les huissiers ou les gardes du corps qui doivent garder les portes du manége, et l'usage de pareilles cérémonies paroît être totalement en faveur des huissiers.

J'ai quelquefois parlé de ces usages anciens quand l'occasion s'en est présentée. L'on m'en contoit un, il y a quelques jours, au sujet du souper du Roi et des princesses du sang. Mme la princesse de Conty d'aujourd'hui disoit à feu M. le duc de Tresmes qu'elle n'alloit point au souper du Roi parce que ce n'étoit point l'usage que les princesses du sang y fussent. M. de Tresmes lui répondit qu'il



avoit été témoin d'un usage bien différent, qu'il avoit vu Mme la Princesse (palatine) aller au souper du Roi, et que dans ce temps les princesses y alloient; qu'elles y étoient assises comme de raison et avoient leurs dames d'honneur derrière elles; que ce n'étoit que depuis que le feu Roi avoit fait manger ses filles avec lui; que les princesses, piquées de cette préférence, avoient cessé d'aller au souper du Roi.

Mme de Goësbriant fit avant-hier ses révérences; elle n'avoit point paru depuis la mort de son mari; Mme la duchesse de Sully, sa mère, la mena partout. Comme MM. de Sully sont fort proches parents de MM. de Charost, M. le duc de Charost auroit fort désiré que Mme de Luynes se trouvât aux révérences de Mme de Goësbriant. Cet arrangement ne pouvoit souffrir de difficultés par rapport à Mme de Sully, le rang de la pairie de M. de Sully étant immédiatement avant moi; mais l'usage n'est point, comme je l'ai marqué en d'autres occasions, que la dame d'honneur soit à aucune présentation, à moins qu'elle ne présente. M. le duc de Charost a agréé cette raison, et Mme de Luynes ne s'y est point trouvée, hors chez la Reine, où elle étoit derrière S. M., suivant la règle ordinaire.

C'est Mme de Senneterre qui a quêté aujourd'hui; c'est la belle-fille du lieutenant général qui a été reçu aujourd'hui chevalier de l'Ordre et qui a été ci-devant ambassadeur du Roi à Turin. Elle est jeune, assez jolie, assez grande et bien faite; son mari est aveugle comme j'ai pu le marquer ci-dessus. C'est la Reine qui nomme la quêteuse; j'en ai déjà parlé en d'autres occasions; cette décision n'est souvent faite que la veille des cérémonies, et quelquefois assez tard, et c'est toujours la dame d'honneur qui propose. Mme de Luynes envoya hier avertir Mme de Senneterre de la part de la Reine. Mme de Senneterre vint un moment après, toute tremblante, pour supplier Mme de Luynes de la délivrer de cette commission, s'excusant sur

ce qu'elle n'avoit jamais quêté, et qu'un jour de cérémonie de l'Ordre étoit plus embarrassant qu'aucun autre. Mme de Luynes lui répondit avec grâce et politesse, mais lui refusa d'en nommer une autre.

Du mercredi 3, *Versailles.* — Il y eut hier chapitre de l'Ordre. Le Roi fit quatre nouveaux chevaliers, tous étrangers, M. le duc de Modène, M. le marquis Scotti, qui est en Espagne, M. de Campo-Florido, ambassadeur d'Espagne ici, et M. de Montijo, qui a conduit Mme la Dauphine sur la frontière et qui étoit ci-devant ambassadeur d'Espagne à la cour de l'Empereur. C'est M. l'archevêque de Narbonne qui officia; la cérémonie fut plus longue, à cause de six nouveaux chevaliers qui furent reçus.

M. de la Suze, grand-maréchal des logis du Roi, va demain à Sceaux pour arranger les logements pour le voyage que la Reine y doit faire en allant au-devant de Mme la Dauphine. Ce n'est point naturellement au grand-maréchal à marquer ces logis, la Reine ayant des maréchaux des logis dont c'est la fonction; mais ceux de ce quartier-ci sont des jeunes gens, qui n'ont pas eu beaucoup d'occasions d'exercer cette charge. Ils ont eu recours au grand-maréchal pour le prier de leur donner un fourrier pour les aider, et Mme la duchesse du Maine a désiré et demandé avec instance que le grand-maréchal lui-même vît les logements de Sceaux. Le grand-maréchal alla prendre hier au soir les ordres de la Reine; mais il n'est point encore décidé si toutes les princesses du sang suivront la Reine, et en cas qu'elles la suivent si elles mèneront chacune une dame d'honneur.

M. Dufort, fermier général et qui a les postes, épouse Mlle Courten, fille aînée de feu M. Courten, lequel étoit frère aîné de M. le chevalier Courten, que le Roi vient d'envoyer à Berlin. Il mourut l'année passée maréchal de camp.

Du vendredi 5, *Paris.* — J'ai appris aujourd'hui que Mme la duchesse de Saint-Pierre fit demander hier l'agré-



ment du Roi pour le mariage de M. d'Amboise, son petit-fils, avec Mlle du Jonquoy, fille d'un homme dans les affaires.

Mme la duchesse de Saint-Pierre est sœur de M. de Torcy; elle avoit épousé en premières noces M. de Resnel, dont elle a eu M. le marquis de Resnel, qui a pris depuis le nom de marquis de Clermont-d'Amboise, lequel avoit épousé une fille de M. le maréchal de Berwick, de laquelle il a eu, entre autres enfants, M. d'Amboise, dont c'est ici l'article. Mme de Resnel avoit épousé en secondes noces M. le duc de Saint-Pierre, qui est mort il y a longtemps sans enfants.

Du lundi 8, Paris. — Hier dimanche, il y eut un bal chez Mesdames à Versailles. M. le Dauphin ni Madame n'aiment point le bal, et je crois qu'il n'y en auroit point eu si le Roi n'avoit marqué le désirer. Il en parla il y a quelques jours à Mme de Tallard, qui lui répondit ce que je viens de marquer, que cet amusement paroissoit plaire peu à M. le Dauphin et à Madame; mais le Roi répondit que cela ne faisoit rien, qu'à leur âge on aimoit toujours à danser. On prétend qu'il fut, il y a quelques jours, à un bal en masque, dans la ville de Versailles; on a même tenu à cette occasion quelques propos, soupçonnant qu'il pouvoit y avoir quelques projet de galanterie, et on croit avoir remarqué qu'il dansa hier avec la même personne dont on avoit parlé; cependant c'est un soupçon léger et peu vraisemblable. Le Roi paroissoit avoir grand désir hier de n'être point reconnu. La Reine fut aussi hier au bal en masque et y a resté jusqu'à quatre heures; elle ne vouloit point se masquer ainsi qu'elle a fait en d'autres occasions, disant qu'elle n'est plus d'âge à aller en masque; mais elle a su que le Roi ne trouvoit pas que son âge fût une raison.

On mande de Bordeaux que Mme la Dauphine paroît s'amuser infiniment des bals, des fêtes et des spectacles qu'on lui a donnés; on attend à tout moment l'arrivée



de M. de Lauraguais qui doit dire des nouvelles certaines du jour que Mme la Dauphine sera à Étampes.

Du mardi 9, *Paris*. — Mme de Luynes me mande que M. de Lauraguais est arrivé aujourd'hui à Versailles; le Roi étoit parti pour la chasse; il a vu la Reine et M. le Dauphin et leur a remis des lettres de Mme la Dauphine. Elle arrivera un jour plus tôt qu'on ne croyoit; elle sera le 21 à Étampes et le 22 à Sceaux; elle sera mariée le 23. M. de Lauraguais parle d'une manière très-avantageuse de l'esprit de Mme la Dauphine et du désir qu'elle a de plaire. On prétend qu'il y a beaucoup de tracasseries dans cette maison. On a mandé sur cela des détails qui sont trop peu considérables pour valoir la peine d'en parler. Mme de Lauraguais a pris congé hier; elle s'en va à Chanteloup, où Mme la Dauphine doit arriver le dimanche 14. Cette maison appartient à Mme d'Armentières; elle lui vient de son père (M. d'Aubigny).

Du vendredi 12, *Paris*. — Je revins hier de Versailles. Depuis ce que j'ai écrit on a eu des nouvelles de Mme de Brancas. L'arrivée de Mme la Dauphine et par conséquent le mariage pourront être retardés d'un jour ou deux suivant les circonstances de la santé de cette princesse; mais rien ne dérange le départ du Roi, qui est fixé de demain en huit, samedi 20 de ce mois. Le Roi va dans une chaise à deux, avec M. le Dauphin, jusqu'à Sceaux, où il prend ses carrosses pour aller coucher à Étampes. Mme de Lauraguais n'est partie qu'aujourd'hui; M. le duc de Brancas va au-devant de Mme la Dauphine plus loin qu'Orléans (1); M. de la Mothe, chevalier d'honneur de la Reine, ne va qu'à Orléans complimenter Mme la Dauphine de la part de la Reine et lui porter un présent. Ce présent est fourni aux dépens du Roi, mais est censé être fait par la Reine.

(1) Il va avec Mme de Lauraguais à Chanteloup. (*Note du duc de Luynes.*)

Il coûte 40,000 livres; c'est une grande boîte carrée, garnie en dessus de velours cramoisi, bordée d'or, et en dedans d'un satin bleu; elle contient une montre, une tabatière, un étui de toutes pièces ou étui de côté, un éventail et un flacon, le tout garni de carats et monté avec beaucoup de goût. M. de Richelieu va aussi à Orléans de la part du Roi. Le Roi fait des présents considérables à Mme la Dauphine.

Du samedi 13, *Paris.* — Je vis avant-hier une grande partie des présents chez M. de Richelieu, à Versailles; il y a trente-six éventails, douze montres d'or, douze flacons, dont huit d'or et quatre de cristal de roche, trente tabatières, douze étuis à cure-dents, six étuis à rouge, six paniers à ouvrage fort beaux, trois étuis à ciseaux d'or, trois couteaux d'or. Cette fourniture n'étoit que d'un seul marchand, nommé Hébert. Le Roi en a fait acheter encore beaucoup d'autres. Ces présents ne sont que pour être donnés par Mme la Dauphine; outre cela le Roi a encore plusieurs boîtes et bijoux que le Roi a achetés pour donner lui-même à Mme la Dauphine; il en est toujours fort occupé et en parle sans cesse.

M. de la Saône, capitaine aux gardes, qui a, dit-on, 30,000 livres de rente, épouse la fille de M. Moufle de la Thuilerie, receveur général, lequel porte le cordon rouge, ayant une charge dans l'ordre de Saint-Louis. Cette fille aura 50,000 écus de rente; mais elle est fort incommodée de dartres, dont on n'a pu jusqu'à présent la guérir.

J'allai voir avant-hier la salle que l'on vient de faire dans le manége couvert (1). Cette salle est belle, extrê-

(1) De la grande écurie à Versailles. Voir l'estampe qui a pour titre : « Décoration de la salle de spectacle construite dans le manége couvert de la grande écurie à Versailles, pour la représentation de *La Princesse de Navarre*, comédie-ballet, donnée à l'occasion du mariage de Louis Dauphin de France, avec Marie-Thérèse, infante d'Espagne, le XXIII février MDCCXLV. Cette



mement ornée; on la trouve un peu étroite pour sa longueur. Il y a vingt loges sans compter celles du fond. Au-dessous des loges est une balustrade, qui règne tout autour de la salle, derrière laquelle il y aura beaucoup de places; au-dessous de cette balustrade il y a des gradins. Il n'est point encore décidé qui placera, du capitaine des gardes ou du premier gentilhomme de la chambre, au bal paré. On a donné ces jours-ci à Versailles une liste de toutes les fêtes qui seront données à l'occasion du mariage; elles dureront huit jours, c'est-à-dire jusqu'au mercredi des Cendres. Il doit y avoir outre cela opéra toutes les semaines jusqu'au dimanche de la Passion.

Les femmes de Paris qui ne sont point présentées pourront se trouver en robes longues sans troussures; elles pourront mettre ou ne point mettre de mantilles suivant qu'elles le jugeront à propos.

On travaille à force dans le salon d'Hercule pour y dresser des gradins en bois doré, fort ornés et peints en marbre, dans les deux milieux du côté du jardin et de la cour. C'est pour le bal masqué.

Du dimanche 14, Versailles. — La nuit de jeudi à vendredi dernier, le Roi fut au bal ici dans la ville; il fit son coucher à l'ordinaire, et ne parut point même pressé; cependant il fut au bal, et y resta jusqu'à six heures du matin.

Mme la maréchale de Maillebois vint hier ici demander l'agrément du Roi pour le mariage de son fils avec Mlle d'Argenson; le mariage doit se faire la première semaine de carême.

Il y a deux ou trois jours que Paccini est mort ici; il

---

fête, ordonnée par M. le duc de Richelieu, pair de France, en exercice de premier gentilhomme de la chambre du Roi, a été conduite par M. de Bonneval, intendant et contrôleur général de l'argenterie, menus-plaisirs et affaires de la chambre de Sa Majesté. Exécuté par les sieurs Slodtz et Perot. C. N. Cochin filius delin. et sculp. » Cette planche est conservée à la calcographie du Louvre.

étoit Italien et de la musique du Roi depuis fort longtemps; il étoit fort connu par la beauté de sa voix. Il jouissoit de 5 ou 6,000 livres de rente des bienfaits du Roi.

On me remit il y a quelques jours les harangues faites par M. l'évêque de Rennes à l'occasion de la demande de Mme la Dauphine; on en trouvera la copie à la fin de ce livre (1).

Hier se fit aux Grands-Augustins l'ouverture de l'assemblée du Clergé. Il y avoit eu déjà mercredi une assemblée chez M. l'archevêque de Paris; mais toutes ces assemblées ne sont encore que préparatoires, et elles ne recommenceront que mercredi prochain. Demain le Clergé doit haranguer; c'est M. l'archevêque de Tours qui porte la parole; il haranguera le Roi, la Reine et M. le Dauphin.

Jeudi, les commissaires du Roi doivent aller à l'assemblée, mais seulement pour une visite d'honnêteté; et le samedi suivant ils y retourneront pour faire les demandes du Roi. On croit qu'elles vont cette année à 15 millions. Ce sera M. de Maurepas qui portera la parole; ces harangues ne sont plus devenues presque qu'une espèce de formalité, de même que le don gratuit accordé au Roi dans les pays d'États. Le secrétaire d'État expose dans les termes les plus énergiques l'état où le Roi se trouve et les raisons pourquoi il a recours au Clergé. Le président de l'assemblée (c'est M. l'archevêque de Paris) répond à la représentation de la façon la plus forte et la plus touchante, et expose la situation fâcheuse où se trouve le Clergé et les difficultés presque insurmontables qui se trouveront pour fournir au Roi des secours aussi considérables, ajoutant qu'il en rendra compte à l'assemblée; mais l'on finit toujours par accorder ce que le Roi demande. La réponse se rend toujours le jour même; la délibération n'est pas longue, et les commissaires du Roi

(1) Voir à l'appendice.

attendent la réponse. Les assemblées du Clergé se tiennent toujours aux Grands-Augustins. On y dit une messe du Saint-Esprit. Ce fut hier M. l'archevêque de Tours, second président de l'assemblée, qui officia. Tous les archevêques et évêques et le second ordre y communient de la main de l'officiant. Les archevêques et évêques y sont en rochet et camail violets (1), et le second ordre en manteau long et bonnet carré. Les archevêques et évêques reçoivent la communion à genoux, ainsi que le second ordre; mais il y a cette différence que l'officiant ne dit ni le *Domine non sum dignus*, ni le *Confiteor*, ni les paroles de la communion pour les archevêques et évêques, parce qu'ils doivent les avoir dites avec le célébrant. Celui-ci les embrasse avant la communion. Pour le second ordre, les prières se font à l'ordinaire. Il y a toujours un sermon (2); celui d'hier fut prononcé par M. l'évêque de Troyes. Les laïques hommes et femmes peuvent assister à ces cérémonies; ils y entrent sur des billets des agents. Les prélats sont dans les hautes stalles; le second ordre au-dessous, et aussi dans les hautes stalles immédiatement après, avec cette différence que les prélats ont non-seulement un carreau pour se mettre à genoux, mais aussi un sur l'appui, et que le second ordre n'a qu'un carreau pour se mettre à genoux. Les laïques, hommes et femmes, remplissent le chœur. Au sortir de l'église, on s'assemble dans une grande salle destinée à cet usage, et l'on y élit les agents et les présidents. La forme de ces élections est que les voix se donnent par province; le président de chaque province recueille les voix, et si par hasard elles n'étoient pas unanimes, la voix de cette province seroit ce qu'on appelle caduque, c'est-à-dire inutile.

---

(1) Les prélats sont toujours en rochet et camail noir à toutes les séances de l'assemblée et ne prennent le violet qu'aux cérémonies. La première assemblée est du nombre des cérémonies. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) Après l'Évangile. (*Note du duc de Luynes.*)

Les deux agents de l'assemblée qui furent nommés sont M. l'abbé de Breteuil et M. l'abbé de Nicolaï. L'on nomma huit présidents, quatre archevêques et quatre évêques; mais ce n'est que pour présider en l'absence ou en cas de maladie de M. l'archevêque de Paris (1), qui se trouve le plus ancien des archevêques, et de même par ordre d'ancienneté. Ces assemblées sont d'une grande dépense pour le Clergé; on prétend qu'elles vont jusqu'à 6 ou 700,000 livres, indépendamment des ameublements, qui à la vérité ne sont pas d'une grande magnificence. Il y a une buvette établie pour tous les jours d'assemblée; l'on y donne du thé, café, chocolat, des petits pains, quelques viandes froides. Mais une dépense beaucoup plus considérable est ce que l'on donne par jour à tous ceux qui composent cette assemblée. Les archevêques ont 36 livres, les évêques 24, le second ordre 12; et outre cela on leur donne une certaine somme pour leur voyage, plus ou moins forte suivant leur éloignement. Le receveur général du Clergé, qui est présentement M. de Saint-Julien, neveu de M. de Sénozan, tient table ouverte pendant toute l'assemblée. Les appointements de cette place sont de 50 ou 60,000 livres; mais les profits en sont très-considérables par rapport aux avances que ce receveur fait toujours pour le Clergé.

Du lundi 15, *Versailles.* — Il y a eut hier deux présentations. Mme la marquise de Croissy présenta Mme de Nogaret, dont le mari est capitaine de cavalerie. Mme de Nogaret n'est pas grande, mais assez jolie; elle est fille de M. de la Caze, fermier général. MM. de Nogaret sont de même nom et de même famille que celui dont la femme étoit dame du palais de Mme la duchesse de Bourgogne, mais parents éloignés.

Mme la princesse de Conty présenta Mme de Polignac.

---

(1) Il n'assiste jamais à l'assemblée que quand il y préside. (*Note du duc de Luynes.*)



Mme de Polignac est grande et fort grosse, un beau teint, mais point jolie; son nom est la Garde (1); c'est une très-riche héritière. Son mari, qui s'appeloit le chevalier de Polignac, est le second fils de M. de Polignac, lequel étoit frère du cardinal de Polignac et de Mlle de Mailly. Le frère aîné du chevalier de Polignac a épousé la fille de Mme de Mancini. Mme de Mancini est sœur de M. le maréchal de Noailles; elle avoit épousé en premières noces M. de Montmirail, qui s'appelle M. de Courtenvaux, dont elle a eu M. de Courtenvaux d'aujourd'hui, qui est capitaine des Cent-Suisses.

Outre les deux présentations, Mme la comtesse de Bavière fit ses révérences. Ce fut Mme de Luynes qui la mena. Mme la comtesse de Bavière est fille naturelle et reconnue du feu empereur Charles VII; elle est grande d'Espagne. Elle fit demander la permission de ne point faire ses révérences en mante, et elle l'obtint.

Le Roi déclara hier les huit menins de M. le Dauphin. On n'en sut d'abord que deux; M. le Dauphin étant allé chez le Roi, accompagné de M. de Puiguyon et de M. de Montaigu, le Roi, en nommant ces Messieurs à M. le Dauphin, lui dit qu'il les lui présentoit comme ses menins. Quelque temps après, Mme de Sassenage s'étant trouvée à la présentation de Mme de Polignac, le Roi lui dit qu'il avoit nommé M. de Sassenage menin de M. le Dauphin; il dit la même chose quelque temps après pour M. de Talleyrand à M. de la Suze (grand-maréchal, son beau-frère). On sut le soir même les quatre autres, qui sont M. de Saint-Hérem, de même nom que M. de Montmorin, M. le comte de Lorges, frère de M. le duc de Randan, M. de la Vauguyon, gendre de M. le duc de Béthune, et M. de

(1) Elle a exigé que son mari, qui étoit dans la gendarmerie, quittât ce service; il ne pouvoit s'y résoudre : il a fallu une persécution aussi constante et aussi vive que celle de Mme de Polignac pour l'y déterminer. (*Note du duc de Luynes.*)

Froulay, fils de celui qui étoit ambassadeur à Venise (qui est mort) et neveu du bailli de Froulay, ambassadeur de Malte, et de l'évêque du Mans.

Hier il y eut bal chez Mesdames. La Reine y a resté jusqu'à près de trois heures. Le Roi y a resté plus longtemps, et toujours sans se démasquer; il paroît constant qu'il étoit masqué en paysan; ce paysan fut longtemps auprès de la Reine, et se jeta même à ses genoux pendant le bal, ce qui faisoit douter beaucoup que ce fût le Roi.

Le Clergé (1) en corps a eu aujourd'hui audience du

---

(1) La première séance de l'assemblée du Clergé fut vendredi dernier aux Grands-Augustins, car dans celle de mercredi, chez M. l'archevêque on ne fit autre chose que remettre les procurations. Dans cette assemblée de vendredi, l'on députa un des agents pour aller prendre l'ordre du Roi, de la Reine et de M. le Dauphin, et savoir quel jour et quelle heure il leur plaisoit donner audience à la Compagnie, et si elle seroit reçue avec les honneurs accoutumés. L'agent s'adresse à M. de Maurepas, pour le Roi et M. le Dauphin, et à la dame d'honneur pour la Reine; il va aussi chez le premier gentilhomme de la chambre. Dans cette assemblée de vendredi on nomma aussi deux prélats pour présenter les deux agents à M. le chancelier. Le jour que le Roi donne audience, le Clergé s'assemble dans la salle des ambassadeurs, où on leur donne des rafraîchissements. Alors le grand-maître des cérémonies va prendre l'ordre du Roi, et vient le rapporter au Clergé, lequel marche en corps, celui qui porte la parole ayant à sa droite le grand maître et à sa gauche le secrétaire d'État, lesquels cependant marchent un peu en avant, de manière que les deux plus anciens archevêques sont aux deux côtés de celui qui doit porter la parole. Il n'y a que ce seul rang qui marche à trois de front; le reste marche deux à deux, par rang d'ancienneté de sacre, ce qui fait la règle pour les rangs du Clergé dans toutes les occasions. Le Clergé marchant ainsi en corps a l'honneur des armes, c'est-à-dire on prend les armes pour lui dans les salles des gardes, mais les officiers ne s'y trouvent point, et l'on ouvre les deux battants.

Il est à observer que les deux agents anciens et les deux nouveaux marchent à la tête du Clergé et précèdent le secrétaire d'État et le grand-maître des cérémonies. Celle assemblée-ci est une des assemblées ordinaires, et la grande assemblée, celle qui se tint en 1742, étoit une assemblée extraordinaire, dans laquelle il fut accordé 12 millions au Roi. Celle de 1740 n'avoit donné que 4 millions et avoit payé outre cela 2 millions qui restoient dus des quatre accordés dans celle d'auparavant.

Dans les circonstances où se trouve le Clergé, ces dons gratuits ne peuvent se fournir que par des emprunts, desquels le Clergé ne peut actuellement payer que l'intérêt, au moins très-peu de chose à compte sur les principaux. (*Note du duc de Luynes.*)



Roi; cette audience a été fort tard, à cause que le lever du Roi a été retardé par rapport au bal d'hier. C'est M. l'archevêque de Tours (1) qui a porté la parole; sa harangue au Roi a été fort applaudie. J'ai entendu celle qu'il a faite à la Reine, qui m'a paru très-bien. Les trente-deux archevêques et évêques y étoient, les trente-deux du second ordre, les deux agents de la dernière assemblée, qui sont l'abbé de Labadie et de Rastignac. M. l'archevêque de Tours, après sa harangue, a nommé les soixante-dix prélats et abbés dont je viens de parler.

Du mardi 16, *Versailles.* — J'ai marqué que M. de Richelieu alloit de la part du Roi à Orléans; M. de Maillebois va aussi de la part du Roi jusqu'à Chanteloup complimenter Mme la Dauphine.

M. l'abbé de Termont (ce sont des gentilshommes de la Marche ou d'Auvergne) fit hier ses premières fonctions d'aumônier du Roi; il a été nommé à la place de M. l'abbé de Guistel, présentement évêque de Béziers; ce fut M. le coadjuteur qui présenta avant-hier au Roi M. l'abbé de Termont.

J'ai oublié de marquer que M. de Maurepas, comme secrétaire d'État ayant le département du Clergé, accompagna M. l'archevêque de Tours dans toutes ses harangues.

La salle du manége n'est pas encore finie, quoiqu'on y travaille avec toute la diligence possible; on prétend qu'il n'y aura que cinq cent quatre-vingts places pour le ballet.

L'on construit un grand nombre de barrières dans le péristyle qui est vis-à-vis la chapelle pour empêcher la foule, de sorte que la Cour passera ce péristyle toujours entre des barrières. Les deux piédestaux que j'ai marqués ci-dessus avoir été mis dans le salon d'Hercule sont changés de place; l'un est posé devant le milieu de la cheminée et l'autre dans le fond, vis-à-vis. On en a établi quatre dans la galerie, deux à chaque bout.

---

(1) De Rastignac.

Il y a eu comédie aujourd'hui ; on croyoit qu'il n'y en auroit point, à cause de la répétition du ballet, qui doit se faire demain à deux heures. La Reine même ne savoit point s'il y en auroit.

J'oubliois de marquer que derrière la salle du manége on a construit un bâtiment pour la commodité des acteurs, et outre cela des loges pour les comédiens et comédiennes d'un côté, et de l'autre pour les acteurs de l'Opéra.

Du mercredi 17, *Versailles.* — M. de Maillebois revint hier de Chanteloup ; c'est M. de la Mothe qui va à Orléans de la part de la Reine, comme je l'ai dit. M. de Tessé, premier écuyer de la Reine, prétend que cette commission devoit le regarder, d'autant plus qu'il va dans toutes les occasions où le Roi envoie un premier gentilhomme de sa chambre, et que le chevalier d'honneur ne doit jamais quitter la Reine ; mais M. de Tessé étoit absent lorsque l'arrangement fut fait ; M. de la Mothe demanda cette commission à la Reine, et la Reine lui promit. M. de Tessé, qui étoit dans ses terres du Maine, est revenu avant le départ de M. de la Mothe ; mais le premier arrangement subsiste.

Il y a eu aujourd'hui deux signatures de contrat. Celui de M. de Maillebois. C'est M. d'Argenson l'aîné qui a présenté la plume ; cette fonction ne pouvoit regarder un autre, puisqu'il s'agissoit du mariage de sa fille. Le second contrat est celui de M. de Chastelux, petit-fils de M. le chancelier, avec Mlle du Thil ; c'est M. d'Argenson le cadet qui a présenté la plume. M. de Chastelux est fils de feu M. de Chastelux, lieutenant général ; sa mère est fille de M. le chancelier. Mlle du Thil est fille unique de M. du Thil qui a été colonel réformé, dont la femme s'appelle Cousinette (1), et dont le père est à la chambre des

(1) Elle se nommait, d'après le *Dictionnaire de la Noblesse* de la Chenaye-Desbois, Élisabeth-Geneviève Cousinet.

comptes. MM. du Thil sont gens de condition du Vexin françois; leur nom est Jubert. Il y avoit trois branches des Jubert : les du Thil, les Bouville et les Bizy; celle-ci est éteinte, et les biens ont passé dans la branche de Bouville; c'est de là que vient la terre de Bizy que M. de Belle-Isle a achetée de M. de Bouville. M. et Mme du Thil jouissent de 40 à 50,000 livres de rente.

Le mariage de M. le comte d'Esterre, fils de M. le prince de Robecque, avec Mlle de Luxembourg, est déclaré de ce matin, le Roi en ayant accordé l'agrément. M. le prince de Robecque est Montmorency; il est grand d'Espagne et lieutenant général au service de France; il étoit premier écuyer de la feue reine d'Espagne (Orléans).

Il y a eu aujourd'hui une représentation du ballet; mais personne n'a eu permission d'y entrer.

Le Roi avoit fait donner par l'ambassadeur de Hollande au roi d'Angleterre un mémoire sur la détention de MM. de Belle-Isle; ce mémoire est très-fort et très-pressant; il y est exposé que MM. de Belle-Isle ne peuvent être regardés que comme prisonniers de guerre et par conséquent qu'ils doivent être rendus suivant les conditions du cartel (1); en conséquence la rançon avoit été consignée. On a su depuis deux jours que ce mémoire n'avoit eu aucun effet et que le roi d'Angleterre paroissoit très-résolu à ne point relâcher ses prisonniers. On compte qu'ils sont présentement en chemin pour être transportés en Angleterre (2).

Du jeudi 18, Versailles. — Aujourd'hui le Roi en allant à la chasse a passé avec M. le Dauphin à la petite écurie pour y voir les équipages de Mme la Dauphine. Elle

(1) La France ayant établi un cartel avec l'électeur de Hanovre, à Francfort, le 18 juin 1743, le maréchal devait être rendu moyennant une rançon de 50,000 livres, et son frère, lieutenant général, moyennant une rançon de 25,000 livres.

(2) Le gouvernement anglais viola le cartel; il déclara avec une insigne mauvaise foi qu'il considérait MM. de Belle-Isle comme prisonniers d'État.

n'a que deux carrosses du corps, qui sont de velours en dedans et en dehors; dans le dehors il y a une partie qui imite en peinture et broderie d'or, de manière qu'il est difficile de ne s'y pas méprendre. Outre les deux carrosses du corps, il y a celui des écuyers; il y a encore un quatrième carrosse, qui est pour les entrées d'ambassadeurs; celui-ci est garni de velours bleu. Il y a encore plusieurs autres carrosses, tant pour M. de Rubempré que de suite; en tout onze voitures, sans compter les chaises à porteurs; il y a aussi une litière. M. le Dauphin a resté quelque temps après le départ du Roi pour la chasse, et a examiné plus longtemps les voitures et les chevaux. Il y a encore trois attelages qui manquent de ceux qui doivent composer l'écurie de Mme la Dauphine. C'est M. le Premier, qui a été chargé de faire faire toutes ces voitures, qui les a présentées au Roi aujourd'hui. La dépense en est payée en tout ou partie, comme je l'ai déjà dit, sur plusieurs charges de chez Mme la Dauphine qui ont été vendues.

Hier le Roi à son souper parloit des anciens appointements des charges de la Couronne, et sur ce que je pris la liberté de lui nommer celle de grand-pannetier, grand-louvetier, grand-échanson, il me fit l'honneur de me dire que ces charges prenoient le titre de grand, mais qu'elles ne l'avoient point, et qu'il ne leur étoit point donné par leurs provisions; que pour celle de grand-louvetier, elle avoit réellement le titre de grand.

On continue à accommoder l'appartement du Roi pour le bal; outre les quatre piédestaux portant des girandoles qu'on a mis dans la galerie et dont j'ai parlé, on y en établit encore de plus petits, pour que la galerie soit aussi bien éclairée qu'il sera possible; et pour donner plus d'emplacement, on a ôté une estrade qui étoit de tous les temps entre la pièce du trône et celle de la musique. On avoit accoutumé de mettre un lit dans cette pièce; le Roi l'a fait ôter il y a déjà longtemps, et il ne compte pas qu'on y en mette dorénavant. On établit des barrières dans



tous les environs de l'appartement; il y en a une à la porte de la salle des gardes de la Reine, une à la petite porte de la pièce qui précède le magasin, une ici à l'escalier vis-à-vis l'appartement de Mme de Luynes, une au milieu dudit escalier.

M. le cardinal de Rohan me dit hier que le Clergé ne seroit point invité de la part du Roi pour le mariage, parce que ce n'est point l'usage; mais que le Roi trouvoit bon, et qu'il désiroit même, que les archevêques et évêques s'y trouvassent en rochet et camail, en avant de son prie-Dieu, comme cela se pratique aux messes ordinaires. La messe du mariage ne sera qu'une messe basse.

J'ai marqué qu'il y eut hier une répétition du ballet; toute la musique du Roi y étant, il n'y eut point de musique à la messe du Roi ni à celle de la Reine; l'orgue joua seul à l'une et l'autre messe.

J'ai déjà rapporté ci-dessus quelques-uns des discours de M. le Dauphin qui me sont revenus et qui peuvent marquer son jugement et son esprit. On m'en contoit un aujourd'hui de cette espèce; c'est la Reine qui l'a dit à Mme de Luynes. Lorsque l'on parle à la Reine de quelque détail sur la mort de gens connus, elle est dans l'habitude d'abréger la conversation en disant : « Dieu veuille avoir son âme, n'en parlons plus. » M. le Dauphin est au fait de cette façon de répondre de la Reine. Il y a quelques jours qu'étant avec elle, il lui demanda ce qu'elle pensoit d'une personne qu'il lui nomma et si elle avoit de l'esprit. La Reine, qui ne vouloit point dire que cette personne n'eût point d'esprit, parut embarrassée dans la réponse et en fit une vague qui n'éclaircissoit point le fait. M. le Dauphin reprit avec vivacité, et lui dit : « Maman, Dieu veuille avoir son âme. »

On a apporté aujourd'hui à Mme de Luynes de la part de M. de Richelieu un billet d'invitation imprimé; c'est celui que l'on envoie pour le bal à toutes les dames. Je le fais copier ici.



Madame,

M. le duc de Richelieu a reçu ordre du Roi de vous avertir de sa part qu'il y aura bal à Versailles mercredi 24 février 1745, à cinq heures du soir.

S. M. compte que vous voudrez bien vous y trouver.

Les dames qui dansent seront coiffées en grandes boucles.

J'ai oublié de marquer que le jour des harangues du Clergé, M. l'archevêque de Tours harangua aussi M. de Maurepas, comme secrétaire d'État ayant le département du Clergé. Il y eut ensuite chez M. de Maurepas un grand dîner.

Du dimanche 21, *Versailles*. — Je ne sais si j'ai marqué ci-dessus, à l'occasion de la dernière assemblée du Clergé il y a trois ans, le cérémonial qui s'observa lorsque les commissaires du Roi viennent à l'assemblée. Les quatre qui l'ont été cette année, jeudi et samedi, étoient M. de Maurepas, M. d'Ormesson, M. de Brou et M. le contrôleur général. Ils prennent leur séance et leur rang suivant leur ancienneté de conseiller d'État. Lorsqu'ils arrivent aux Grands-Augustins, ils entrent d'abord dans une chambre qui leur est destinée. Les deux agents du Clergé viennent leur tenir compagnie pendant qu'on délibère sur la manière de les recevoir. L'on fait lecture de ce qui s'est passé à la dernière assemblée pour la réception desdits commissaires, et en conséquence l'on députe deux prélats et deux du second ordre pour accompagner chacun desdits commissaires. Ces seize députés attendent dans la salle, la porte entr'ouverte, jusqu'à ce que les commissaires soient sortis de leur chambre ; alors les députés s'avancent jusqu'à un endroit du cloître où est une figure de saint François. C'est là le terme où ils doivent aller sans passer outre. Ils font en sorte de part et d'autre d'y arriver en même temps, et après la salutation réciproque le plus ancien des archevêques se met à la droite des députés, et le second en ancienneté à la gauche ; les deux du second ordre suivent derrière ; ainsi chaque commissaire a quatre députés. Celui des prélats qui est à sa droite



passe toujours devant lui ; celui qui est à sa gauche marche à côté de lui. Les quatre commissaires sont conduits ainsi à un bureau qui est dans la salle. Le plus ancien, qui étoit M. de Maurepas, remet à un des agents la lettre du Roi ; cette lettre est portée sur-le-champ au président de l'assemblée, qui après l'avoir décachetée la remet à l'agent pour en faire la lecture. Cette lettre n'est pour ainsi dire qu'une lettre de créance pour constater la mission des commissaires. D'ailleurs le Roi n'entre dans aucun détail, s'en rapportant à ce que les commissaires diront de sa part. Après la lecture de la lettre, le plus ancien des commissaires commence son discours, auquel celui qui préside à l'assemblée répond. Dans la harangue de samedi dernier, M. l'archevêque de Paris répondit qu'il en rendroit compte à la Compagnie, mais qu'il ne pouvoit s'empêcher d'avoir quelques espérances du succès. L'on prie les commissaires de se retirer jusqu'à ce qu'on ait délibéré, et ils rentrent dans la chambre d'où ils étoient sortis, mais on ne les reconduit pas. Aussitôt après leur départ, l'assemblée délibère par province à l'ordinaire ; les vœux de chaque province étant rendus aux présidents et se trouvant unanimes, les mêmes seize députés qui ont reçu les commissaires vont prendre lesdits commissaires où ils se sont retirés. Le plus ancien de la députation (c'étoit samedi M. l'archevêque de Narbonne) porte la parole, et dit aux commissaires la résolution de l'assemblée, n'oubliant point de faire valoir les efforts extraordinaires qu'elle a faits pour prouver son zèle malgré les circonstances fâcheuses où elle se trouve. Le plus ancien des commissaires fait un court remerciement, après quoi les commissaires du Roi s'en vont. L'assemblée députe en même temps un des agents pour porter au Roi la lettre du président qui rend compte à S. M. du résultat des délibérations. Cette lettre ordinairement est écrite avant l'assemblée ; c'est M. l'abbé de Nicolaï qui a été chargé de la porter à Étampes. Comme il est au-



mônier de Mme la Dauphine, il aura l'honneur de lui faire la révérence des premiers.

J'ai marqué ci-dessus que les archevêques avoient 36 livres par jour; ils n'en ont que 27, 3 livres plus que les évêques. J'ai marqué 12 livres pour ceux du second ordre, ils en ont 15. Outre cela, à chaque assemblée, le Clergé fait donner 10,000 francs pour les grandes assemblées et 8,000 pour les petites (1). Il est aussi réglé, et cela se pratique, que pendant les séances les domestiques ont des maîtres payés par l'assemblée pour l'écriture; on leur fait aussi des instructions.

Il y a eu ces jours-ci deux dames présentées dont nous n'avions pas encore entendu parler : Mme de Fontenois, fille de M. de Bayers, de la maison de la Rochefoucauld; elle avoit demandé à être présentée du temps de M. le Cardinal, et n'avoit pu l'obtenir; elle n'est ni grande ni petite; elle paroît avoir trente ans; elle a une figure assez agréable et est fort bien faite; l'autre est Mme de Pierrecourt.

Dans le nombre des danseurs de la liste de M. de Richelieu est M. de Montalembert, qui étoit page de Mme la princesse de Conty il y a quatre ans. M. de Ségur, fils du lieutenant général, est marqué pour être du quadrille de Mme la Dauphine au bal masqué.

Il y a eu aujourd'hui une répétition du ballet; il y en aura encore deux demain dans la salle du manége.

On a établi dans la pièce des deux tribunes ou de la musique deux grandes girandoles argentées, fort hautes, qui font un très-bel effet. Dans la galerie on a posé et cloué des banquettes des deux côtés pour qu'il reste un passage libre pour aller à la chapelle. Les spectateurs curieux seront à côté desdites banquettes; on a mis des gradins dans chaque croisée, et dans chaque trumeau

(1) Je crois que c'est pour les pauvres. (*Note du duc de Luynes.*)

des piédestaux portant girandoles; du côté des glaces, il n'y a que des torches avec des girandoles.

A l'égard des barrières, on en a mis à toutes les avenües de l'appartement et à tous les escaliers. L'on n'entrera partout que par billets; l'on n'en donne point aux personnes connues et qui sont de la Cour, mais on en donne même au service.

Dimanche prochain 28, il doit y avoir un bal masqué à l'hôtel de ville. On fit vendredi dernier la répétition de l'illumination; une grande partie du clergé fut voir cette illumination. Mais il y avoit un monde si prodigieux, que la plupart ne purent retrouver leurs carrosses; les uns s'en retournèrent à pied, les autres en fiacre.

La Reine est partie à quatre heures pour aller à Sceaux; elle a fait avancer les vêpres et le salut. Elle avoit trois carrosses du corps et celui des écuyers; elle avoit six princesses du sang : Mme la duchesse de Chartres à côté d'elle, Mme la princesse de Conty et Mme de Modène sur le devant, Mademoiselle et Mlle de Sens aux portières. Dans le second carrosse, Mlle de la Roche-sur-Yon et Mme de Luynes dans le fond, Mme d'Antin et Mme de Montauban sur le devant, Mme de Fitz-James et Mme de Talleyrand aux portières. Dans le troisieme carrosse, Mmes de Fleury, d'Ancenis, de Bouzols, de Flavacourt, de Périgord et de Mérode. Le carrosse de Mme la duchesse de Chartres suivoit, menant sa dame d'honneur.

Du mardi 23, *Versailles.* — Samedi dernier 20 de ce mois, le Roi fut environ cinq heures à aller d'ici à Étampes; il y trouva les bourgeois sous les armes et des illuminations. M. de Richelieu fit une liste pour le souper; les princes du sang qui s'y trouvèrent soupèrent avec S. M. et plusieurs de ceux qui étoient allés avec le Roi ou à qui il avoit permis d'aller dans leurs voitures; en tout la table étoit de dix-huit couverts (1). Après le

(1) Les ministres mangèrent avec le Roi et M. de Muy, sous-gouverneur,



souper le Roi joua au passe-dix. M. de Richelieu y gagna beaucoup; on dit 1,800 louis, et que M. de Livry en perdit environ 1,000. M. le Dauphin avoit soupé avec le Roi. Le logement du Roi étoit entre celui de M. le Dauphin et celui destiné à Mme la Dauphine. Le lendemain, lorsqu'il fut question d'aller au-devant de Mme la Dauphine, le Roi n'ayant amené que trois carrosses n'auroit pas eu de quoi mener plusieurs de ceux à qui il avoit permis de venir dans leurs voitures; il en ordonna donc un quatrième, et nomma sept personnes de ceux qui n'étoient pas venus avec lui. Il s'avança jusqu'à Mondésir, qui est la première poste par delà Étampes; ce fut là qu'il rencontra Mme la Dauphine. Elle voulut se mettre à genoux dès qu'elle vit le Roi; il la releva et l'embrassa; il lui présenta M. le Dauphin, qui la baisa des deux côtés. Il remonta dans le carrosse dans lequel il étoit venu. Mme la Dauphine y monta, et se mit à côté de lui, M. le Dauphin sur le devant avec Mme de Brancas, Mme de Lauraguais à une portière et personne à l'autre. Les dames qui étoient venues avec Mme la Dauphine remontèrent dans son carrosse.

En arrivant à Étampes, le Roi mena Mme la Dauphine

---

qui n'avoit jamais eu l'honneur de manger avec S. M. (ce n'est pas qu'il ne l'eût beaucoup désiré). MM. de Muy sont de Provence; le mari et la femme étoient infiniment amis de M. le cardinal de Fleury, lequel désiroit extrêmement qu'il pût manger avec le Roi; cependant il n'avoit jamais osé le demander ou n'avoit pas pu l'obtenir. Il y a même quelques années que M. le chevalier d'Albert, qui est aussi de Provence et qui est de même nom que moi sans qu'il y ait de parenté entre nous, au moins que je connoisse, demanda à manger avec le Roi, et ne put y réussir. M. le chevalier d'Albert étoit capitaine de vaisseau, avoit très-bien servi, une noblesse fort ancienne et très-bien prouvée. Il étoit question pour lui d'un mariage très-avantageux; il devoit à cette condition épouser Mlle de Mailly, aujourd'hui Mme de Flavacourt. On le refusa, parce que son père étoit président au parlement d'Aix et que M. de Muy étant dans le même cas, peut-être même moins favorable, M. le Cardinal ne voulut point lui donner ce désagrément. (*Note du duc de Luynes.*)



chez elle, et lui nomma les princes du sang (1), qu'elle salua en présence du Roi. Le Roi s'étant retiré, les princes du sang s'assirent devant Mme la Dauphine (2). Il y avoit longtemps qu'ils avoient cette prétention. Au mariage du Roi, M. le duc d'Orléans, qui avoit épousé la Reine au nom de S. M., s'assit devant elle; mais, comme cela étoit insoutenable, il n'en fut plus question. J'ai marqué ci-dessus les démarches qu'avoit faites M. de Charolois pour s'asseoir devant Mesdames. Enfin, les princes du sang ont consulté ce qui est écrit dans les mémoires de M. de Sainctot sur le mariage de Mme la Dauphine (Bavière) et le *Mercure* de 1680; c'est sur l'examen de l'un et de l'autre que le Roi décida en faveur des princes du sang. Les princes du sang et M. le prince de Dombes, qui étoient à Étampes, ne jugèrent pas à propos de suivre le Roi en allant au-devant de Mme la Dauphine, apparemment à cause du retour, où ils ne pouvoient être dans le même carrosse que le Roi.

Tout ce qu'il y avoit de ducs et de grands d'Espagne à la suite du Roi furent présentés tous ensemble. Les secrétaires d'État attendoient le moment d'être présentés. M. d'Anville ne s'étant pas trouvé avec les autres

(1) Les princes du sang avoient tous suivi le Roi, excepté M. le duc d'Orléans et M. le comte d'Eu, que je mets dans le même rang, parce qu'il en a les honneurs. M. le comte d'Eu étoit resté à Sceaux, pour en faire les honneurs à la Reine. Mme la duchesse du Maine, qui d'abord avoit paru avoir envie de s'y trouver, avoit enfin pris le parti de n'y point être, sous le prétexte de sa mauvaise santé, et dans la vérité parce que ne voulant point s'habiller il lui falloit une permission pour être présentée à Mme la Dauphine et qu'elle ne pouvoit manger avec le Roi. D'ailleurs, elle n'a voulu faire aucune dépense. M. le prince de Dombes et M. le comte d'Eu n'en ont point voulu faire non plus; tout a été nourri à Sceaux aux dépens de la Reine. On prétend qu'il y a bien eu deux mille personnes de nourries, en comptant la garde et la livrée du Roi et de la Reine. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) MM. les cardinaux de Rohan et de Tencin, qui avoient été coucher la veille à la Norville, près Étampes, furent présentés immédiatement après, et s'assirent devant Mme la Dauphine, mais ce n'est point une chose à remarquer, parce qu'ils s'assoient devant la Reine. (*Note du duc de Luynes.*)

ducs, M. de Brancas le fit appeler, et les ministres ne furent présentés qu'après lui. Aucuns de ceux qui ne sont point titrés ne furent présentés avant les ducs.

Lorsque Mme la Dauphine se fut reposée quelque temps dans son logement, le Roi proposa une partie de lansquenet, et il y joua jusqu'au souper. Mme la Dauphine n'aime point le jeu; les premiers jours de sa route, elle avoit voulu jouer quelque partie de cavagnole; mais, comme elle avoit paru ne s'en point amuser, on avoit substitué le lansquenet au cavagnole; elle n'est pas encore fort au fait de ce jeu, mais M. de la Fare jusqu'à présent s'est toujours mis auprès d'elle pour lui aider à faire les comptes. Le Roi se mit à table entre huit et neuf heures avec M. le Dauphin, Mme la Dauphine, M. le comte de Clermont, M. le prince de Conty et M. le prince de Dombes, et toutes les dames qui étoient venues avec Mme la Dauphine. L'ambassadrice d'Espagne et ses deux filles, qui étoient venues avec Mme la Dauphine, ne mangèrent point avec le Roi. On sait que ce n'est point l'usage. Il y avoit dans une autre pièce la table du grand-maître; quelques-uns des courtisans prétendirent que la liste de cette table devoit être faite par le premier gentilhomme de la chambre. M. de Charolois, qui ne s'étoit point mis à table avec le Roi, s'opposa à cette idée, et en parla à M. de Maurepas, et lui dit qu'ayant l'honneur de faire les fonctions de grand-maître de la maison du Roi, il ne pouvoit imaginer que l'intention du Roi fût que pour la table du grand-maître, qu'il tenoit la liste en fût faite par le premier gentilhomme de la chambre. M. de Maurepas alla en parler au Roi, qui étoit au jeu, et le Roi décida que M. de Charolois feroit la liste de cette table. M. de Charolois pria plusieurs seigneurs; quelques-uns refusèrent, d'autres s'excusèrent; cependant il y en eut dix ou douze qui y allèrent souper, entre autres M. de Lauraguais. Je le nomme en particulier parce qu'il avoit fait venir un page à lui pour le servir;

M. de Charolois, trouvant que cela étoit peu convenable à une table où il n'y a que les gens du Roi qui servent, sans en rien dire à M. de Lauraguais, appela le page, l'instruisit de l'usage et lui conseilla d'aller se reposer. M. de Charolois avoit demandé permission de ne pas se mettre à table; mais il resta dans la pièce où l'on mangeoit, fort occupé que l'on fit bonne chère et que l'on ne manquât de rien, et marquant toute sorte de politesse et d'attention; il ne s'en alla que dans le temps que le Roi alloit sortir de table et pour prendre l'ordre.

Ce même jour, la Reine étoit allée coucher à Sceaux. Le Roi lui avoit promis qu'il lui manderoit à quelle heure il falloit qu'elle s'avançât pour aller au-devant de Mme la Dauphine; le Roi lui envoya un courrier qui arriva sur les dix heures avec une lettre fort honnête où il lui marquoit comment il avoit trouvé Mme la Dauphine et qu'il espéroit qu'elle en seroit contente. La Reine fit réponse sur-le-champ, et montra la lettre et la réponse à Mme de Luynes, qui m'a dit qu'elles étoient fort bien l'une et l'autre. Le Roi et la Reine s'écrivent sans mettre ni Monsieur, ni Madame, ni aucun autre terme qui y supplée.

J'ai oublié de marquer que pendant toute la route de Mme la Dauphine, elle a eu tous les jours un courrier d'Espagne. Le dernier fut à Chanteloup.

Du mercredi 24, Versailles. — Le jour que la Reine arriva à Sceaux, comme il étoit de fort bonne heure, elle voulut jouer à cavagnole pour attendre le souper; mais elle y perdit plus de 100 louis en peu de temps; elle quitta; et on trouva le souper très-long à attendre.

Avant-hier, la Reine partit à onze heures et demie, et s'avança à peu près jusqu'à une demi-lieue de Longjumeau. L'arrangement de ses carrosses étoit de même qu'en allant à Sceaux. Mesdames étoient parties à dix heures et demie de Versailles et menèrent avec elles Mme de Penthièvre. De Sceaux elles suivirent la Reine. Mme la Dauphine étant arrivée fit pour la Reine comme pour le



Roi : elle se jeta à genoux; mais la Reine la releva et l'embrassa. Ensuite le Roi monta dans le carrosse de la Reine avec M. le Dauphin, Mme la Dauphine sur le devant et Mesdames aux portières. Les princesses qui étoient venues avec la Reine montèrent dans le carrosse de Mesdames, qui est un carrosse du Roi (1); elles y étoient six, parce que Mme de Penthièvre y étoit déjà.

Tout ce que j'ai marqué d'Étampes, je le sais de mon fils, qui y étoit; pour Sceaux, j'y étois. Il y eut un grand nombre d'hommes et de femmes qui allèrent faire leur cour à Sceaux; le Roi l'avoit trouvé bon. Les ambassadeurs de Naples et d'Espagne avoient été jusqu'à Orléans au-devant de Mme la Dauphine. M. de Vaulgrenant y avoit été aussi; il connoissoit Mme la Dauphine, l'ayant vue en Espagne dans le temps qu'il y étoit ambassadeur. Les grandes d'Espagne qui sont ici et à qui leurs santés permirent d'aller à Sceaux s'y rendirent; il n'y en avoit cependant que six : Mme d'Egmont, Mme de Chalais, Mme la maréchale de Villars, Mme la duchesse de Saint-Pierre, Mme de Berghes. Le Roi en arrivant à Sceaux entra dans l'appartement de Mme la duchesse du Maine, qui est en bas à gauche. La chambre de Mme la duchesse du Maine est celle où la Reine avoit couché; le Roi y entra d'abord avec Mme la Dauphine, et cette pièce devint de ce moment la chambre du Roi et fut gardée par les huissiers de la chambre du Roi. M. le Dauphin, Mme la Dauphine, Mesdames, tous les princes et princesses, toutes les charges et toutes les entrées de la chambre y entrèrent. Le Roi, un moment après, fit appeler Mme de Brancas, qui n'étoit pas encore arrivée, ensuite les dames de Mme la Dauphine; il y en avoit cinq qui n'avoient point été au voyage, Mme la duchesse

(1) Le Roi dit à Mme de Brancas de monter dans le même carrosse où étoit Mme de Luynes, qui étoit le second carrosse de la Reine. (*Note du duc de Luynes.*)

de Rohan étant assez malade ne put y venir, et Mme de Champagne, qui est en couche; les quatre autres, qui sont Mmes de Faudoas, de Pont, de Tessé et de Lorges, s'y trouvèrent. J'aurois pu nommer Mme de Tessé comme grande d'Espagne, mais elle vint à Sceaux comme dame de Mme la Dauphine. Le Roi fit passer d'abord toutes les dames devant lui et devant Mme la Dauphine; elles traversèrent la chambre et entrèrent dans le cabinet par delà. Le Roi étant ensuite passé dans la pièce où étoient les dames, Mme de Brancas les fit entrer l'une après l'autre dans celle où étoit Mme la Dauphine, et les présenta (1). Mme la Dauphine baisa toutes celles qui étoient titrées. M. de Richelieu vint dire ensuite que les hommes passassent par l'autre côté de l'appartement. Cet appartement, qui est dans l'aile en entrant à gauche, n'a point de double; il fallut donc faire le tour par la cour et rentrer par une antichambre auprès de la chapelle, où est une niche dans laquelle Mme la duchesse du Maine entend la messe. Nous nous avançâmes ensuite jusqu'à la porte du cabinet de l'appartement où étoit Mme la Dauphine. Elle sortit un moment dans une petite galerie, suivie par Mme de Brancas et M. de la Fare, et ce fut là que se firent les présentations, Mme la Dauphine baisant les hommes titrés comme elle avoit fait pour les dames. L'étiquette qui fut observée pour les hommes, ainsi que pour les femmes, fut de baiser le bas de sa robe. Ensuite elle saluoit ceux et celles qu'elle devoit saluer. Le Roi avoit demandé à dîner à quatre heures. Il y eut encore un intervalle après les présentations; enfin le Roi se mit à table à trois heures trois quarts. La table étoit dans la seconde pièce

(1) D'abord Mme de Brancas présenta à Mme la Dauphine ses quatre dames. Mme la Dauphine baisa Mme de Tessé. Ensuite les dames de la maison de la Reine furent présentées, à la tête desquelles étoit Mme de Luynes. (*Note du duc de Luynes.*)

de l'appartement dont je viens de parler, qui est celle où Mme la duchesse du Maine jouoit anciennement. La table étoit de dix-huit couverts. Les deux fauteuils du Roi et de la Reine le dos aux fenêtres, vis-à-vis la cheminée; M. le Dauphin à la droite du Roi, Mme la Dauphine à la gauche de la Reine, Madame à la droite de M. le Dauphin, Mme Adélaïde à la gauche de Mme la Dauphine, assis sur des pliants suivant l'usage (1); ensuite les six princesses du sang et Mme la duchesse de Penthièvre, assises alternativement à droite et à gauche, suivant leur rang; Mme de Tallard, Mme de Luynes, Mme de Brancas. Les deux autres places devoient être remplies par les deux dames d'atours; mais comme on vint dire à Mme de Luynes qu'elles ne vouloient point venir dîner, elle fit avertir une dame du palais de la Reine et une dame de Mme la Dauphine; ce fut Mme d'Antin et Mme de Caumont. M. le Dauphin présenta la serviette au Roi, et Mme la Dauphine la présenta à la Reine. M. de Chalmazel servoit le Roi et la Reine; le contrôleur de la maison de la Reine (M. Mercier) servoit M. le Dauphin. Les maîtres d'hôtel servoient Mme la Dauphine et Mesdames. Le Roi partit de Sceaux sur les huit heures, et la Reine un moment après. Mme la Dauphine coucha à Sceaux. Les dames qui l'avoient suivie au voyage revinrent à Versailles, hors la dame d'honneur et la dame d'atours; et les quatre dames qui n'avoient pas fait le voyage restèrent à Sceaux.

Mme la Dauphine partit hier matin de Sceaux, et arriva ici à dix heures ou dix heures et demie; elle descendit à l'escalier de marbre, et passa tout de suite à son appartement. Le Roi et la Reine vinrent la voir dans le moment, et elle se mit aussitôt après à sa toilette. Il étoit près d'une heure quand elle fut coiffée et habillée. Je n'ai point

(1) Toutes les dames étoient sur des pliants également. (*Note du duc de Luynes.*)

encore parlé de sa figure; elle n'est pas grande, mais elle n'est pas petite; elle est bien faite et a l'air noble; elle est fort blanche et extrêmement blonde jusqu'aux sourcils même et aux paupières; elle a les yeux vifs. Ce qui la dépare le plus est son nez, qui est grand et peu agréable, et qui paroît tenir à son front sans qu'il ait ce qui s'appelle la racine du nez. Tous ceux qui la connoissent disent qu'elle a de l'esprit et fort envie de plaire.

Il étoit environ une heure après midi quand Mme la Dauphine fut prête; elle étoit habillée tout en brocard d'argent, avec beaucoup de perles. M. le Dauphin, qui lui donnait la main, avoit un habit et un manteau d'étoffe d'or, garnis de diamants. La Reine passa aussitôt après chez le Roi, M. le Dauphin et Mme la Dauphine marchant avant elle. Elle étoit suivie par Mesdames, par les six princesses du sang et par Mme de Penthièvre. Le coup d'œil de la galerie étoit fort beau (1); il n'y avoit point de gradins, mais seulement des banquettes clouées des deux côtés pour laisser un passage libre. Tous les bayeux et bayeuses (2), à qui on avoit donné des billets, étoient derrière ces banquettes. Il n'y avoit point de gradins non plus dans le salon du bout de la galerie (3), mais seulement dans toutes les autres pièces, hors les deux qui donnent sur l'escalier des ambassadeurs et la suivante. Le Roi sortit de chez lui par l'œil de bœuf, M. le Dauphin et Mme la Dauphine marchant devant lui, ensuite tous les

(1) Il étoit encore beaucoup plus beau en revenant, parce que toutes les femmes de la Cour qui avoient été dans la chapelle sur des gradins, et qui étoient fort parées, étoient revenues dans la galerie pour voir passer Mme la Dauphine. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) *Bayer*, tenir la bouche ouverte en regardant longtemps quelque chose. On dit *Bayer aux corneilles*, pour exprimer l'état d'un homme oisif qui s'amuse à regarder niaisement toutes choses. *Bayeux* et *Badaud* viennent tous les deux du latin *badare*, regarder.

(3) Il n'y en avoit point non plus dans le salon de la Guerre, qui est vis-à-vis celui de la Reine. (*Note du duc de Luynes.*)

princes, suivant l'usage. L'attention que l'on avoit eue de mettre des barrières partout, comme je l'ai dit, et auxquelles on avoit mis un garde du corps à chacune, outre les Cent-Suisses, faisoit que le passage étoit fort libre, quoiqu'il y eût beaucoup de monde. Le Roi descendit par l'escalier des ambassadeurs. C'est le gouvernement (1) qui donne les places sur cet escalier; il étoit bien rempli, et cela faisoit un spectacle. Celui de la chapelle étoit encore beaucoup plus beau; toutes les travées étoient remplies de gradins, hors les trois de la musique; la tribune du Roi en étoit aussi entièrement remplie; il y avoit aussi des gradins en bas dans les arcades; il y avoit en haut une travée pour les ambassadeurs dans laquelle étoit M. de Verneuil, introducteur des ambassadeurs; les ministres protestants ne s'y trouvèrent point. Il n'y avoit qu'un seul envoyé catholique, qui est celui de Gênes; comme on ne pouvoit garder une travée pour lui seul, on avoit arrangé que dans la travée où devoient être les ministres plénipotentiaires il y seroit aussi, mais que pour lui donner une distinction il auroit la première place, et que le sous-introducteur seroit à sa gauche pour fermer en quelque manière et faire une espèce de séparation entre lui et les ministres plénipotentiaires. Lorsque M. Doria (2) arriva, la travée étoit déjà remplie de ministres, qui ne parurent pas avoir envie de lui faire place; il prit le parti de se retirer.

M. le Dauphin et Mme la Dauphine allèrent se placer sur la première marche du sanctuaire. Le prie-Dieu du Roi et de la Reine étoit reculé vers le milieu de la chapelle; entre le prie-Dieu et le sanctuaire étoient à droite, d'abord M. le coadjuteur, à sa place de grand-aumônier, ensuite les aumôniers du Roi et de la Reine. Tous les évêques étoient à la gauche depuis le prie-Dieu jusqu'à la

(1) Le gouverneur du château de Versailles.

(2) Le marquis Doria, envoyé extraordinaire de la république de Gênes.

marche du chœur. M. le cardinal Tencin étoit au bout du prie-Dieu du côté de la Reine ; M. l'archevêque de Rouen étoit après lui (1). Les princes et princesses étoient placés alternativement suivant leur rang à l'ordinaire ; M. le prince de Dombes, M. le comte d'Eu, M. et Mme de Penthièvre étoient en seconde ligne. Il y avoit en arrière quatre ou cinq ducs avec des carreaux : M. d'Humières, M. de Béthune, M. de Boufflers et M. de Chaulnes. Outre cela tous les ducs et grands d'Espagne en charge et en fonctions avoient des carreaux derrière les fauteuils du Roi et de la Reine. M. l'évêque de Mirepoix, comme premier aumônier de Mme la Dauphine, étoit auprès d'elle dans le sanctuaire en avant. A droite et dans l'épaisseur du prie-Dieu du Roi étoient le confesseur et M. l'abbé d'Oppède, maître de l'oratoire. Du côté de la Reine, dans l'épaisseur du prie-Dieu, M. l'archevêque de Rouen, M. l'abbé de Fleury et M. l'abbé de Saint-Aulaire, aumônier ordinaire; ensuite les archevêques et évêques.

M. le cardinal de Rohan, qui officia, avoit auprès de lui M. le curé, sur sa droite, en étole (2). M. le cardinal de Rohan vint d'abord donner de l'eau bénite au Roi et à la Reine par aspersion. Étant retourné à sa place, un peu en avant de la marche du sanctuaire, entre M. le Dauphin et Mme la Dauphine, il commença un discours qui dura un demi-quart d'heure; il adressa la parole à M. le Dauphin et l'appela Monseigneur, suivant l'ordre que Roi lui avoit donné. J'étois trop loin pour entendre ce discours, mais il me l'a répété depuis; c'étoit une

(1) Tous les ecclésiastiques étoient en habits longs, M. le cardinal Tencin en rouge, les archevêques et évêques en violet, les aumôniers et abbés en manteau long et rochet. Il n'y avoit que M. l'abbé de Pomponne qui étoit en habit court; il étoit après les aumôniers du Roi, et après lui étoient les chapelains et clercs de chapelle, aussi en manteau long, mais sans rochet. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) On n'a point publié de bans à la paroisse de Versailles pour M. le Dauphin, et on en avoit publié pour le Roi. (*Note du duc de Luynes.*)



instruction courte sur l'état, les devoirs et la sainteté du mariage; ensuite les louanges convenables pour le roi et la reine d'Espagne, le Roi et la Reine; il parla aussi des alliances de la France avec l'Espagne, remontant jusqu'à la reine Blanche de Castille; il finit par son attachement personnel et celui de sa maison. Son discours étoit fort éloquent, et il le prononça à merveille. Après le discours, il fit la cérémonie du mariage. M. le Dauphin fit la révérence au Roi et à la Reine avant que de dire oui, et Mme la Dauphine fit les mêmes révérences. Ensuite, M. le cardinal de Rohan prit sa chasuble, et après les révérences ordinaires commença la messe. Après l'Évangile, un chapelain prit le livre, et le porta ouvert et couvert au prie-Dieu du Roi, le présenta à M. le coadjuteur qui le donna à baiser au Roi et à la Reine.

Cette cérémonie (1) donna occasion à quelques raisonnements des aumôniers du Roi. En l'absence du grand-aumônier et du premier aumônier, la fonction de présenter le livre des Évangiles appartient sans contredit au plus ancien des aumôniers du Roi. M. de Soissons n'y étoit point (on prétend même qu'il a eu ordre (2) de ne

---

(1) M. le cardinal de Rohan a dit à Mme de Luynes que si le premier aumônier y avoit été, c'étoit en effet à lui à faire les fonctions, comme de donner le livre à baiser et de présenter la plume pour signer au Roi, à la Reine, à M. le Dauphin et Mme la Dauphine et à Mesdames; mais que ces mêmes fonctions ne pouvoient être faites par un aumônier de quartier en pareille circonstance; que cette différence venoit de ce que la charge de premier aumônier ne dépend point du grand-aumônier, au lieu que les aumôniers de quartier en sont absolument dépendants.

M. le cardinal de Rohan avoit prévenu le Roi sur cet arrangement et lui avoit demandé ses ordres; le Roi lui dit que s'il étoit trop fatigué ou qu'il n'eût pas le temps de se déshabiller pour se trouver dans le moment des signatures pour présenter la plume, il falloit que ce fût le coadjuteur qui la présentât; et en effet lorsqu'il fut question de signer, M. le cardinal de Rohan n'étant pas encore revenu de la sacristie, le Roi dit à M. le coadjuteur : « Coadjuteur, préparez-vous à me donner la plume. » Il lui répondit : « Sire, je vois M. le cardinal qui arrive. » Le Roi lui dit : « Cela étant, allez-vous-en. » (*Addition du duc de Luynes*, datée du 18 mars 1745.)

(2) J'ai appris depuis que M. de Soissons avoit eu ordre d'aller dans son



point venir au mariage, mais je n'assure pas ce fait); M. le cardinal de Rohan faisoit la fonction du grand-aumônier, étant à l'autel; il sembloit donc qu'il ne devoit y avoir qu'un grand-aumônier; cependant cet article n'a point fait une question.

Le poële était de brocard d'argent, tout couvert de réseau d'argent (1). Ce poële fut présenté à M. l'abbé d'Andlau et à M. l'évêque de Mirepoix par deux clercs de chapelle; M. l'abbé d'Andlau le tenoit du côté de M. le Dauphin, M. de Mirepoix du côté de Mme la Dauphine; après les oraisons, ils le rendirent aux clercs de chapelle. Toute la cérémonie finit environ à deux heures (2). M. le Dauphin et Mme la Dauphine revinrent chez le Roi. La Reine étoit déjà rentrée chez elle; ils y repassèrent ensuite, et de là dans leurs appartements. Mme la Dauphine aussitôt après reçut les serments de sa maison, c'est-à-dire la dame d'honneur, la dame d'atours, le chevalier d'honneur, le premier écuyer, le surintendant de la maison, l'intendant et le secrétaire des commandements. Son premier maître d'hôtel étoit mourant.

J'obliois de marquer que la maison de Mme la Dauphine, c'est-à-dire les écuyers, le porte-manteau, les pages et les valets de pied ne commencèrent à la servir qu'au sortir de la chapelle.

---

diocèse; c'est un ordre verbal donné par M. de Maurepas au nom du Roi, et ce n'est point une lettre de cachet. A l'occasion du mariage de M. le Dauphin, M. de Soissons a fait demander permission de venir ici; elle lui a été refusée. (*Addition du duc de Luynes*, datée du 25 mars 1745.)

(1) Après la cérémonie on le porta chez M. le Cardinal de Rohan, à qui il revient, comme grand-aumônier (*Note du duc de Luynes*).

(2) Voir l'estampe qui a pour titre : « Cérémonie du mariage de Louis, le Dauphin de France, avec Marie-Thérèse, infante d'Espagne, dans la chapelle du château de Versailles, le XXIII février MDCCXLV. Les préparatifs pour cette cérémonie ont été ordonnés par M. le duc de Richelieu, pair de France, en exercice de premier gentilhomme de la chambre du Roi, et conduits par M. de Bonneval, intendant et contrôleur général de l'argenterie, menus plaisirs et affaires de la chambre de Sa Majesté. — C. N. Cochin filius delineavit et sculpsit. Cette planche est conservée à la Calcographie du Louvre.



M. le Dauphin et Mme la Dauphine devoient dîner ensemble et être servis par la bouche de Mme la Dauphine ; en conséquence on avoit mis la table dans le grand cabinet de Mme la Dauphine, avec deux couverts; mais le Roi ayant dit qu'ils pouvoient envoyer proposer à Mesdames de venir dîner avec eux, on ajouta deux autres couverts et deux autres fauteuils, et on laissoit toujours la table dans le même cabinet. M. de Maurepas, qui s'y trouva, représenta à Mme de Brancas que si la table restoit dans ce cabinet, il falloit que ce fût elle qui servît; c'est la règle en pareil cas. Mme de Brancas étoit excédée de fatigue, et l'on prit le parti de passer la table dans l'antichambre qui est avant le cabinet; alors ce fut grand couvert, et le service à l'ordinaire. Mme de Caumont resta assise, pendant le dîner, d'un côté, et Mme de Tallard de l'autre. Pendant le dîner, M. de Richelieu apporta à Mesdames, de la part du Roi, des médailles (1) qui ont été frappées à l'occasion du mariage. D'un côté l'on y voit la figure du Roi, et de l'autre la France et l'Espagne tenant chacune l'écu des armes, qu'elles joignent l'un à l'autre ; au milieu est l'hymen avec son flambeau qui tient une couronne élevée au-dessus des deux écus ; une même chaîne unit les deux royaumes; autour est écrit : *Novum domus augustæ vinculum*, et en bas : *Mar. Theresa Hispan. Regis fil. Ludov. Delphino nupta* 1745.

L'après-dînée, sur les cinq heures, le Roi vint chez M. le Dauphin et chez Mme la Dauphine. Le ballet devoit commencer à six heures. Les paroles en sont de Voltaire et la musique de Rameau; le sujet de la pièce est *La Princesse de Navarre.* Il y avoit tant de monde dans la salle du manége que l'on fut obligé d'en faire sortir une partie; et comme on ne pouvoit en venir à bout, il y eut une

(1) On a donné depuis plusieurs de ces médailles. Mme de Luynes en a eu une d'or et une d'argent; c'est le premier gentilhomme de la chambre qui les donne. (*Note du duc de Luynes.*)

voix qui cria : bourrez, terme qui fut bien entendu et fort remarqué. Tout ce dérangement fut cause que le Roi n'arriva qu'à sept heures au manége. Le coup d'œil de la salle et du spectacle étoit admirable. Le Roi, la Reine et toute la Cour étoient en bas ; il y avoit bien des années que le Roi n'avoit été à un spectacle en bas. Tout étoit placé alternativement à droite et à gauche suivant les rangs ; Mme la princesse de Rohan, Mme de Marsan, Mme de Turenne et Mme de Brionne avoient eu grande attention d'arriver de bonne heure et de se placer immédiatement après les princesses. Elles ne jouirent pas longtemps de cet avantage ; car comme il falloit avant tout que les dames du palais de la Reine et de Mme la Dauphine fussent placées, et que Mme de Rohan et les trois autres ne parurent pas avoir envie de céder leurs places, on mit devant elles des siéges pour les dames du palais.

J'ai oublié de marquer que le Roi alla à la grande écurie dans le carrosse de la Reine avec M. le Dauphin, Mme la Dauphine et Mesdames ; le second carrosse de la Reine étoit rempli par six princesses du sang ; dans le troisième Mme la duchesse de Penthièvre, Mme de Luynes, Mme de Tallard, Mme de Brancas et Mme de Lauraguais. Après les politesses ordinaires entre Mme de Luynes et Mme de Tallard pour monter la première, Mme de Tallard monta d'abord et se mit sur le devant ; Mme de Luynes se mit dans le fond à côté de Mme de Penthièvre ; au retour, Mme de Luynes monta la première, et se mit sur le devant et Mme de Tallard dans le fond (1). Il y avoit outre cela deux carrosses de Mme la Dauphine, où montèrent les dames qui lui sont attachées.

---

(1) Cela se passa de même le lendemain en allant au bal paré.

Le second et le troisième carrosse de la Reine avoient déjà fait un voyage à la grande écurie pour mener les dames du palais de la Reine, et il n'étoit resté que les princesses et les dames de service. (*Note du duc de Luynes*).

La Reine a trois carrosses du corps; Mme la Dauphine n'en a que deux, mais elle a outre cela un carrosse qui n'est destiné que pour les entrées d'ambassadeurs. Comme Mme la Dauphine alloit dans le carrosse de la Reine, il n'y avoit qu'un de ses carrosses, et pour second celui destiné pour les entrées d'ambassadeurs; ils servirent l'un et l'autre aux dames de Mme la Dauphine. Le lendemain les valets de pied de Mme la Dauphine eurent grand soin d'aller demander le droit d'entrée dans les carrosses; il y a déjà plusieurs dames qui l'ont payé.

Le ballet ne finit qu'à dix heures; il paroît que la musique a été fort approuvée; les divertissements ont été trouvés très-agréables. La pièce a été très-critiquée par quelques-uns de ceux qui l'ont entendue; car l'immensité de la salle faisoit qu'on ne l'entendoit pas trop bien. On a trouvé que le sujet étoit absolument inventé; que d'ailleurs tout étoit trop à l'avantage de la France et pas assez à celui de l'Espagne; qu'il y avoit une expression singulière : vos suivantes et vos dames du palais; qu'enfin la représentation des monts Pyrénées étoit ridicule. L'Amour les aplanit à la fin de la pièce pour ne faire plus qu'un royaume (1).

---

(1) « Le théâtre représente les Pyrénées. L'Amour descend sur un char, son arc à la main, et chante ces paroles :

De rochers entassés amas impénétrable,
Immense Pyrénée, en vain vous séparez
Deux peuples généreux à mes lois consacrés;
Cédez à mon pouvoir aimable;
Cessez de diviser les climats que j'unis;
Superbe montagne, obéis;
Disparoissez, tombez, impuissante barrière.
Je veux dans mes peuples chéris
Ne voir qu'une famille entière.
Reconnoissez ma voix et l'ordre de Louis;
Disparoissez, tombez, impuissante barrière.

« La montagne s'abîme insensiblement, et il se forme à sa place un vaste et magnifique temple consacré à l'Amour, au fond duquel est un trône que l'Amour occupe. » (*Mercure de France*, février 1745, second volume, page 110.)



Fort peu de temps après que le Roi fut arrivé, il se mit à table ; la table étoit dans l'antichambre de la Reine, servie entièrement de la bouche du Roi, comme c'est l'usage en pareille cérémonie. Mme de Luynes avoit fait mettre deux grands gradins, l'un devant le milieu de la cheminée et l'autre vis-à-vis la table en fer à cheval au milieu de l'antichambre. M. le Dauphin à droite du Roi, Mme la Dauphine à gauche de la Reine ; Madame à droite de M. le Dauphin, Mme Adélaïde à gauche de Mme la Dauphine, Mme de Chartres à droite de Madame, Mme la princesse de Conty à gauche de Mme Adélaïde, Mme de Modène à droite de Mme de Chartres, Mademoiselle à gauche de Mme la princesse de Conty, Mlle de Sens à droite de Mme de Modène, Mlle de la Roche-sur-Yon à gauche de Mademoiselle, Mme de Penthièvre à droite de Mlle de Sens. Le souper dura jusqu'à environ minuit. Peu de temps après, le Roi passa chez M. le Dauphin, et la Reine chez Mme la Dauphine ; tous les hommes entrèrent chez M. le Dauphin, et les dames chez Mme la Dauphine. Le coucher dura assez longtemps. M. le cardinal de Rohan avoit fait la cérémonie de bénir le lit. Le Roi donna la chemise à M. le Dauphin ; elle lui fut présentée par M. le duc de Chartres. La Reine donna la chemise à Mme la Dauphine ; elle lui fut présentée par Mme la duchesse de Chartres. Mesdames étoient allées se coucher ; ce n'est point l'usage que les princesses filles se trouvent à ces cérémonies. M. de Richelieu, premier gentilhomme de la chambre en année, sert M. le Dauphin.

Du vendredi 26, *Versailles.* — Avant-hier mercredi il n'y eut rien dans la matinée que beaucoup de présentations à Mme la Dauphine. M. le Dauphin et Mme la Dau-

---

Voltaire avait évidemment voulu faire allusion à ce mot prêté à Louis XIV : Il n'y a plus de Pyrénées, et qui avait été dit par l'ambassadeur d'Espagne au moment de la reconnaissance de Philippe V. Voir le *Journal de Dangeau*, tome VII, page 419.

phine dînèrent ensemble ; Mesdames n'y étoient pas (1).

Le bal paré étoit à six heures au manége. L'arrangement pour les carrosses fut comme la veille, et les choses se passèrent de même aussi entre Mme de Tallard et Mme de Luynes. Toutes les loges de la salle avoient été ôtées (2) ; on avoit mis des gradins sur le théâtre, et c'étoit là qu'étoit l'orchestre, qui étoit de près de cent cinquante instruments. Le Roi et la Reine étoient reculés du côté de la porte ; les danseuses étoient assises des deux côtés en avant, et les danseurs assis sur un banc vis-à-vis le Roi. A droite et à gauche des princesses du sang étoient d'un côté Mme de Luxembourg et de l'autre Mme de Duras, et immédiatement après les princesses. Ce furent Mme de Nivernois et Mme de Luxembourg qui dansèrent. Mmes de Rohan, de Marsan, de Turenne et de Brionne s'allèrent mettre ensemble tout au bout de la salle. On dansa des menuets pendant environ une heure ; c'étoit le Roi qui nommoit les danseurs et danseuses. Ensuite on dansa des contredanses. Le bal ne finit qu'à neuf heures et demie ou dix heures. Le Roi soupa au grand couvert ; il n'y eut rien de particulier sinon que la table étoit du même sens qu'étoit la veille celle en fer à cheval. Le Roi avoit trouvé bon qu'on laissât les gradins. Du côté de la Reine et par conséquent de Mme la Dauphine étoient Mme de Luynes, Mme de Brancas et Mme de Tessé ; du côté du Roi et par conséquent de Madame étoient Mme de Tallard et Mme d'Antin. Il n'y eut rien après le souper.

---

(1) Le jour du mariage et les deux jours suivants il y a eu ici des illuminations qui faisoient un fort bel effet ; toute la face du château étoit éclairée par des terrines ainsi que les deux ailes, les ailes des ministres, la grande et la petite écurie ; on en avoit même mis dans la traverse de l'avenue d'une écurie à l'autre. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) M. de Richelieu m'a dit que ce qui l'avoit occupé le plus dans l'arrangement de la salle avoit été de trouver le moyen qu'en moins de vingt-quatre heures les loges fussent ôtées et la salle décorée pour le bal, et c'est ce qui a été parfaitement bien exécuté. (*Note du duc de Luynes.*)

Hier il y eut appartement à six heures dans la grande galerie. Le Roi, M. le Dauphin, Mme la Dauphine et Mesdames jouèrent au lansquenet; la table étoit dans le milieu de la galerie. La Reine jouoit à cavagnole en deçà, du côté de son appartement. Il y avoit d'autres tables rondes qui ne furent pas remplies, excepté une où plusieurs dames jouèrent à cavagnole. D'ailleurs beaucoup d'autres tables de jeu et un monde prodigieux. Le coup d'œil de la galerie étoit admirable et l'on entroit fort facilement dans l'appartement des deux côtés. L'appartement étoit censé fini à la pièce des deux tribunes (1). Cette pièce étoit en dehors, et la porte d'en deçà étoit gardée par les huissiers du Roi. Dans le salon de la Guerre, qui est celui du côté de la chapelle, étoit une grande table, longue et étroite, derrière laquelle étoient rangés sans aucun gradin une cinquantaine d'instruments des plus bruyants, trompettes, timbales, tambourins, etc. Rebel, maître de musique en quartier, étoit monté sur la table pour battre la mesure. A neuf heures, le Roi alla souper au grand couvert, comme la veille. Le bal en musique commença à minuit. On n'y entroit que par le salon d'Hercule d'un côté, et de l'autre par la salle des gardes et l'Œil-de-bœuf. Dans chaque compagnie un se démasquoit à la porte; un huissier écrivoit son nom et le nombre de masques qu'il menoit avec lui. Cet ordre fut observé pendant quelque temps; mais il devint insoutenable par la longueur excessive de temps que l'on étoit obligé d'attendre. La foule s'augmentoit; elle étoit excessive dans la galerie du côté de la chapelle, encore plus de ce côté-ci dans l'antichambre du Roi; dans l'Œil-de-bœuf il y avoit peut-être cinq ou six cents masques assis par terre. On fut prêt à renverser la porte de glace. Enfin les huissiers furent forcés, et la

(1) Ou salon de Mars.

foule se trouva si grande dans la galerie qu'on y étoit porté presque d'un bout à l'autre sans mettre pied à terre. On estime qu'il peut y avoir eu quatorze ou quinze cents masques dans l'appartement en même temps. On n'avoit pas donné de billets.

Le Roi ne se démasqua point; il étoit masqué en if, lui et sept autres (1). M. le Dauphin et Mme la Dauphine étoient en berger et bergère. M. le duc de Chartres, Mme de Chartres étoient du quadrille de M. le Dauphin, aussi que Mme d'Andlau, M. de Ségur, fils du lieutenant général; je ne sais pas les autres. La Reine se promena longtemps masquée; M. le Dauphin et Mme la Dauphine n'étoient point encore arrivés, et lorsqu'ils l'eurent jointe elle s'assit avec eux dans la galerie et ôta son masque.

Il y avoit trois tables pour les rafraîchissements, une dans le bout de la galerie des deux côtés de la porte qui donne dans le salon de la Reine ou de la Paix, une dans le salon de la Guerre qui en tenoit toute la profondeur, une troisième, qui étoit la plus grande, dans la grande pièce qui donne sur l'escalier des ambassadeurs. Tout étoit servi en maigre; il y avoit une quantité prodigieuse de poisson, des vins de toutes espèces, et l'on donnoit à chacun dans le moment tout ce qu'il demandoit. L'indiscrétion des masques fut extrême. On prétend qu'il y a eu des oranges du bal revendues au mar-

(1) Voir l'estampe qui a pour titre : « Décoration du bal masqué donné par le Roi dans la grande galerie du château de Versailles, à l'occasion du mariage de Louis, dauphin de France, avec Marie-Thérèse, infante d'Espagne, la nuit du XXV au XXVI février MDCCXLV. Cette fête, ordonnée par M. le duc de Richelieu, pair de France, en exercice de premier gentilhomme de la chambre du Roi, a été conduite par M. de Bonneval, intendant et contrôleur général de l'argenterie, menus plaisirs et affaires de la chambre de Sa Majesté. — C. N. Cochin filius delineavit. C. N. Cochin pater sculp. » Cette planche est conservée à la calcographie du Louvre. On y remarque à droite les personnages déguisés en ifs, parmi lesquels se trouvait le Roi. Le dessin de Cochin le fils fait également partie de la Collection du Louvre.

ché. On dansoit dans quatre endroits différents. Le principal endroit étoit dans le salon d'Hercule; l'orchestre, qui étoit extrêmement nombreux, étoit placé dans la porte par où l'on entre ordinairement dans le salon de la chapelle et sur des gradins qui s'étendoient à droite et à gauche. Il y avoit aussi des gradins dans la pièce des deux tribunes, et l'on y dansoit. On avoit mis encore des gradins dans les deux pièces d'en deçà, celle du trône et celle où étoit l'estrade (1). Outre les musiciens du Roi, on avoit pris beaucoup d'instruments de la ville. Le bal dura jusqu'à sept heures et demie ou huit heures du matin. Il y eut une petite difficulté qui n'a eu aucune suite, étant sans fondement. Un huissier du Roi voulut se mettre en dedans du salon de la Reine pour garder la porte, disant qu'il en avoit l'ordre de M. de Richelieu; les huissiers de la Reine s'y opposèrent, et vinrent faire leurs représentations à Mme de Luynes; elle parla elle-même à l'huissier du Roi, et lui dit qu'il pouvoit garder la porte en dehors s'il le vouloit, mais que M. de Richelieu ne pouvoit pas lui avoir ordonné de la garder en dedans. L'huissier du Roi ne se détermina à s'en aller qu'avec beaucoup de peine. M. de Richelieu, à qui Mme de Luynes en a parlé depuis, lui a dit qu'il n'avoit jamais imaginé de donner un pareil ordre.

Du samedi 27, *Versailles*. — Hier vendredi, il n'y eut de divertissement que l'appartement et avant souper seulement. La musique étoit dans la pièce des deux tribunes. La Reine y fut en représentation. On joua le ballet des *Éléments* (2). Pendant ce temps-là, le Roi, M. le Dauphin, Mme la Dauphine et Mesdames jouèrent

---

(1) C'est-à-dire les salons de Mercure et d'Apollon. La Cour n'avait pas adopté l'usage de désigner toutes les pièces des grands appartements de Versailles par les sujets des plafonds, comme l'a fait Piganiol de la Force dans sa *Description de Versailles*. Ces plafonds qui subsistent encore peuvent servir à reconnaître les localités indiqués par les Mémoires.

(2) Poëme de Roy, musique de Lalande et de Destouches.

au lansquenet dans la galerie, au même endroit qu'avant-hier. Après le concert, la Reine vint jouer à cavagnole aussi dans la galerie. L'illumination étoit la même que la veille. On avoit laissé les gradins dans les croisées et il y eut sur ces gradins hier et avant-hier plusieurs femmes de Paris pendant l'appartement. Hier il n'y eut pas tout à fait autant de foule dans l'appartement que la veille, mais il y en avoit encore beaucoup, surtout autour de la table du lansquenet. Les habits des hommes et des femmes dans ces fêtes ont été magnifiques.

Hier, après le lansquenet, le Roi soupa au grand couvert chez la Reine à l'ordinaire; la table tournée comme la veille; les deux gradins subsistant. Il n'y avoit au grand couvert que Mesdames, Madame à droite, M[me] Adélaïde à gauche. M. le Dauphin et M[me] la Dauphine mangèrent chez eux : ensemble; c'étoit hier maigre, ils font gras l'un et l'autre.

Aujourd'hui le Roi a été à la chasse pour la première fois depuis son départ pour Étampes. Ce soir on rejoue le même ballet (1) dans la salle de la grande écurie. Les princes du sang prétendoient avoir chacun un banc au ballet, à droite et à gauche suivant leur rang. Les ambassadeurs, qui veulent marcher immédiatement après les princes du sang, faisoient des représentations; la demande des princes du sang étoit trop singulière pour qu'ils pussent espérer d'y réussir, mais ils comptoient qu'au défaut d'un banc ils obtiendroient des pliants et qu'ils seroient placés derrière les princesses à droite et à gauche. Comme cette question est agitée depuis plusieurs jours, le Roi a demandé qu'on lui rendît compte des exemples. M. de Verneuil le fils a été chargé de cette recherche, et en rendit compte au Roi il y a quelques jours,

(1) Celui de *La Princesse de Navarre*.

dans un travail particulier. En remontant à ce qui s'étoit passé sous le feu Roi, il se trouvoit qu'aux bals parés les princes du sang avoient toujours été assis au rang des danseurs, et qu'aux ballets ils avoient un banc à droite. En 1739, au mariage de Mme Infante, les princes du sang n'étant pas contents de n'avoir qu'un banc, obtinrent permission d'avoir des pliants et de s'asseoir hors de rang, où ils voudroient. Par cet arrangement, les ambassadeurs obtinrent le premier banc à droite; mais deux des princes du sang s'étant placés avec leurs pliants devant le banc des ambassadeurs, ceux-ci se plaignirent, et présentèrent un mémoire à M. Amelot pour en rendre compte à M. le Cardinal. M. le Cardinal chargea M. Amelot de leur faire des excuses et de leur dire que ce qui s'étoit passé étoit contre l'intention du Roi, et que cela n'arriveroit plus. Je viens d'apprendre que le Roi, dans cette occasion-ci, a décidé, suivant l'ancien usage, qu'au ballet les princes du sang auroient le premier banc à droite et les ambassadeurs le premier banc à gauche.

Je n'ai encore parlé que de la figure de Mme la Dauphine; je n'ai rien marqué de son caractère, n'ayant pas eu le temps d'en juger. Le jour qu'elle arriva à Étampes le Roi lui dit : « Voilà une bonne journée de passée. » Elle lui répondit : « Sire, ce n'est pas celle que je redoutois le plus; je me flattois que vous me recevriez avec bonté. Je crains plus celles de demain et après demain, tous les yeux seront ouverts sur moi et je n'y trouverai peut-être point des dispositions aussi favorables. » Un fourrier de la maison du Roi, qui a fait le voyage avec Mme la Dauphine, me disoit tout à l'heure qu'il l'avoit entendu dire à Mme de Brancas qu'elle ne comprenoit pas comment on pouvoit se mettre en colère, et que s'il étoit possible qu'il y eût quelque cas où cela fût nécessaire, elle prieroit quelqu'un la veille de prendre cette peine pour elle. D'ailleurs, suivant ce que j'entends dire, le caractère de Mme la Dauphine est d'être

gaie; mais ce n'est point une gaieté de plaisanteries, elle n'aime ni à les faire ni à les entendre (1).

Ce même fourrier me disoit que lorsque le Roi fait des voyages, il y a trois compagnies pour les logements, c'est-à-dire trois maréchaux des logis avec chacun quatre fourriers (2). Les maréchaux des logis ont environ 35 livres chacun par jour, sur quoi ils sont obligés de se nourrir et de se fournir de voitures. Les fourriers ont 9 livres par jour pour leurs voitures et 3 livres pour leur nourriture.

Ce même fourrier me disoit encore que pendant le voyage, M. de la Fare comme chevalier d'honneur avoit demandé le logement de préférence, disant qu'il ne cédoit le premier à Mme de Brancas que parce qu'elle commandoit la maison; et que M. le grand-maréchal, à qui le fourrier en avoit rendu compte, lui avoit dit que le chevalier d'honneur avoit raison.

Je dois avoir déjà marqué ci-dessus que le Roi a pour ses logements douze maréchaux des logis et quarante-huit fourriers.

J'ai déjà dit un mot de plusieurs difficultés qu'il y a eu pendant le voyage de Mme la Dauphine. On a beaucoup parlé d'une histoire de jambons à Bayonne; on a dit que la ville en ayant donné une grande quantité à Mme la Dauphine, Mme de Brancas avoit prétendu qu'ils lui appartenoient; que la première femme de chambre les avoit réclamés comme un droit qui lui étoit acquis, et que l'affaire s'étoit terminée par un partage à l'amiable. M. de Laura-

(1) C'est par cette raison que l'on dit qu'elle n'a pas goûté infiniment jusqu'à présent l'esprit de Mme de Brancas. Mme de Brancas sait beaucoup et a beaucoup d'esprit; mais elle a voulu faire beaucoup de plaisanteries à Mme la Dauphine pour l'amuser, et c'est précisément le ton qui ne lui plaît pas. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) Pour aller au-devant de Mme la Dauphine et la ramener, il n'y a eu que deux maréchaux des logis avec chacun quatre fourriers. (*Note du duc de Luynes.*)



guais en arrivant ici nia absolument le fait; cependant il n'est pas sans fondement. Le détail en fut mandé au Roi pour recevoir ses ordres, et le Roi manda qu'il ne falloit rien changer à ce qui s'étoit passé, mais que dans le fond la première femme de chambre avoit raison; que les présents devoient lui revenir, étant chargée d'en faire la distribution à la chambre. Ce qui a pu faire l'erreur de Mme de Brancas sur cet article, c'est que dans le peu de temps qu'elle a eu à se préparer au voyage, elle consulta Mme de Tallard, qui est de ses amies, sur ce qu'elle devoit faire. Mme de Tallard, qui avoit fait le voyage avec Mme Infante, lui dit que les présents faits à la princesse lui étoient tous revenus. Mais les circonstances n'étoient pas absolument semblables; l'usage est que les gouverneurs et gouvernantes ont le bénéfice de tous les présents faits aux princes et princesses confiés à leurs soins.

Il y eut encore une autre difficulté dans le passage de Bordeaux à Blaye. Mme la Dauphine étoit accompagnée, comme l'on sait, par un chef de brigade et deux exempts des gardes du corps; elle s'embarqua dans une barque faite exprès, qu'on appelle la chambre navale; dans cette barque étoit un endroit renfermé, dont la porte étoit gardée par les huissiers du Roi, et l'on avoit formé un balustre dans lequel Mme la Dauphine étoit assise. Mme de Brancas étoit aussi assise dans le balustre; les femmes de chambre de Mme de Brancas et les autres dames étoient aussi dans la même chambre que Mme la Dauphine et étoient assises, parce que, quoique ce fût la chambre de Mme la Dauphine, c'étoit une voiture et un voyage. Le chef de brigade (M. de Saint-André) étoit derrière le fauteuil de Mme la Dauphine; les deux exempts étoient dans la chambre du côté de la porte. On ne faisoit que de s'embarquer; Mme de Brancas appela un huissier, et lui dit d'aller dire aux exempts qu'ils ne devoient pas se tenir dans la chambre de Mme la Dau-



phine. L'huissier s'adressa à M. de Montigny, de qui je sais ce fait. M. de Montigny répondit qu'il ne comprenoit pas ce que vouloit dire Mme la duchesse de Brancas, qu'ils étoient chargés de garder Mme la Dauphine et qu'ils n'avoient d'ordre à recevoir que de M. le chevalier de Saint-André, qui devoit les prendre de Mme la Dauphine elle-même. Cette commission rapportée par l'huissier à Mme de Brancas, elle fut peu contente, comme on peut le juger; elle prit la parole, et dit à MM. les exempts qu'ils ne devoient pas rester dans la chambre de Mme la Dauphine. M. de Montigny lui répéta tout haut à peu près la même chose qu'il avoit dite à l'huissier, et qu'il n'avoit d'ordre à recevoir que de M. de Saint-André. Pendant toute cette conversation, ni Mme la Dauphine, ni M. de Saint-André ne dirent pas un mot, et les choses en demeurèrent où elles étoient. Le lendemain ou deux jours après, M. de Lauraguais fit une espèce d'excuse à M. de Montigny, et il n'a plus été question de cette affaire.

La Reine a vu ces jours-ci en particulier dans ses cabinets Mme de la Gardie. C'est une dame suédoise des plus considérables de ce pays-là, que la Reine avoit connue avant que de venir en France; c'est une grande femme, qui n'est plus jeune, qui a un visage fort agréable; mais elle a dans le ventre un squirre prodigieux.

Je n'ai pas encore parlé de la mort du chevalier de Créquy. Il mourut la nuit du 23 au 24; il avoit auprès de lui sa belle-sœur, qui l'a toujours gardé pendant sa maladie. Elle est veuve de son frère et a un fils, que le chevalier de Créquy faisoit élever ici avec grand soin; elle est Froulay. Le chevalier de Créquy faisoit élever aussi en même temps un autre de ses neveux. La charge de premier maître d'hôtel de Mme la Dauphine fut donnée dès le lendemain à M. de Muy le fils, à condition de donner 50,000 livres à la famille et 2,000 livres de pension sur la charge au petit Créquy. J'ai parlé de cette charge



dans le temps qu'elle fut donnée au chevalier; elle n'est point sur le même pied que celle de la Reine; elle vaut environ 19,000 livres d'appointements, mais il n'y a point de charges à vendre qui en dépendent. Outre cela l'arrangement n'est point le même que chez la Reine. Il y a un fonds réglé pour la table de la Reine, et un beaucoup plus considérable pour celle du premier maître d'hôtel; et dans les occasions où la dépense se trouve nécessairement plus forte, elle est payée sur des états extraordinaires. Lorsque le premier maître d'hôtel de la Reine est absent pour quelque cause que ce soit, quand ce ne seroit que pour un seul jour, la table va toujours; le maître d'hôtel ordinaire est averti, et il vient la tenir. Chez Mme la Dauphine, le fonds de sa table est très-considérable; il est pour le dîner et pour le souper; et lorsqu'elle ne mange pas chez elle, les fonds qui auroient été employés à ces repas se mettent en masse et se retrouvent pour les extraordinaires. La table du premier maître d'hôtel n'est peut-être pas si forte que celle de M. de Chalmazel; mais elle est augmentée d'une partie de la desserte de Mme la Dauphine; et lorsque le premier maître d'hôtel sera absent, il est dit expressément qu'il n'y aura point de table, et les fonds qui se trouveront alors seront encore employés pour les extraordinaires. Le maître d'hôtel ordinaire pourra avoir une table, mais fort petite et servie seulement d'une partie de la desserte de Mme la Dauphine.

Jeudi dernier, M. l'abbé de Livry, frère du premier maître d'hôtel du Roi, mourut ici, âgé de vingt-deux ans.

J'appris avant-hier que M. de Vaulgrenant s'en va à Dresde par ordre du Roi. M. de Saint-Séverin, qui y étoit et qui a une mauvaise santé, ayant été malade à l'extrémité, a demandé absolument à revenir. M. de Vaulgrenant, qui a été ambassadeur à Madrid et à Turin et qui dit y avoir mangé 100,000 écus du fonds de son bien, avoit déjà refusé du temps de M. le Cardinal l'ambassade



de Russie et a fait tout ce qui a dépendu de lui pour n'être pas obligé d'aller à Dresde; mais M. d'Argenson lui a dit que le Roi lui ordonnoit.

J'ai toujours oublié de marquer que l'on a quitté le deuil de l'Empereur à l'occasion du mariage; le Roi le quitta samedi pour aller à Étampes, la Reine dimanche pour aller à Sceaux; Mesdames aussi ce même jour, quoiqu'elles ne soient parties que lundi matin. Le Roi et toute la Cour le reprennent demain dimanche, et on portera tout de suite celui de l'archiduchesse (1), sœur de la reine de Hongrie, le nonce ayant fait part de sa mort. M. de Richelieu a dit aujourd'hui à Mme de Luynes que le Roi reprenoit demain le deuil pour quinze jours.

Il y a déjà plusieurs jours que l'on sait que M. de Sade, qui est notre envoyé auprès de l'électeur de Cologne, a été arrêté par les Autrichiens et conduit à Bruxelles (2).

Du dimanche 28, *Versailles.* — Hier le Roi revint de la chasse d'assez bonne heure pour aller au ballet; il y fut dans le carrosse de la Reine comme dans les deux autres occasions. Il n'y avoit que cinq princesses du sang et Mme de Penthièvre qui allèrent toutes six dans le second carrosse de la Reine. Mme de Lauraguais étant malade, Mmes de Tallard, de Luynes et de Brancas se trouvèrent toutes trois seules dans le troisième carrosse. Mme de Tallard fit la même politesse à Mme de Brancas qu'elle avoit faite à Mme de Luynes les autres jours; elle se mit sur le devant en allant; Mme de Luynes et Mme de Brancas furent

(1) Marie-Anne-Éléonore-Wilhelmine-Josèphe, archiduchesse d'Autriche, seconde fille de l'empereur Charles VI, gouvernante des Pays-Bas autrichiens.

(2) On prétend, et cela paroît certain, que c'est l'électeur de Cologne même qui a donné toutes les indications et les facilités pour le faire arrêter. M. de Sade avoit très-bien réussi auprès de l'électeur de Cologne, mais n'avoit jamais voulu avoir affaire à ses ministres, dont la plupart, suivant ce que j'ai entendu dire, se vendent au plus offrant. Je crois même qu'il en avoit fait renvoyer un qui est revenu en faveur, et qui s'est vengé dans cette occasion-ci. (*Note du duc de Luynes.*)

dans le fond. En revenant, Mme de Brancas se mit sur le devant, Mme de Luynes et Mme de Tallard dans le fond. Elles prirent avec elles en revenant deux dames du palais de la Reine. Au ballet, les princes du sang eurent le premier banc derrière les dames à droite (1), et les ambassadeurs le premier banc derrière les dames à gauche.

J'ai déjà parlé de la salle du ballet, mais je ne l'avois vue qu'avec les loges, n'ayant été ni au ballet ni au bal paré. J'ai été la voir aujourd'hui; les loges ont été ôtées pour le bal paré et on ne les remettra plus (2). Il y avoit hier fort peu de monde, et le Roi dit à son souper qu'il y avoit bien deux cents places de vides. La balustrade qui étoit au-dessous des loges subsiste toujours, et donne beaucoup de places; elle règne tout autour. Il y a un banc auprès de l'orchestre à droite en entrant. L'orchestre est enfermé par une balustrade blanche et dorée, pareille à celle qui règne tout autour. Depuis cette balustrade jusqu'à la porte il y a environ 87 ou 88 pieds de long, et depuis la balustrade d'un côté à celle vis-à-vis il y en a 32 de largeur; à la vérité je l'ai fait mesurer dans le plus large, qui est une espèce de demi-cintre qui est dans le milieu de la salle. Devant la porte d'entrée on a fait à droite et à gauche deux espèces de corps de garde, qui sont joints par une barrière. Comme c'est le capitaine des gardes qui a placé au ballet, ce qui ne souffre point de difficulté, les gardes du corps étoient alors dans la salle; il y en avoit outre cela à la barrière en dehors, et les Cent-Suisses en dedans, depuis la barrière jusqu'à la porte, ce qui fait un espace assez court, de la largeur des corps de garde. Au bal paré, les places ont été données par les premiers gentilshommes de la chambre; alors les huissiers gardoient la barrière dont je

(1) Ce ne fut pas un banc qu'eurent les princes du sang, ce furent des tabourets, et les ambassadeurs de même. (*Note du duc de Luynes*).

(2) On les a remises depuis. (*Note du duc de Luynes*, datée du 5 mars.)

viens de parler. Les gardes du corps étoient en dehors; ils avoient voulu entrer en dedans, disant qu'ils en avoient l'ordre de M. d'Ayen; les huissiers s'y opposèrent; les gardes du corps insistèrent : il fallut aller avertir M. de Richelieu, qui vint lui-même, et dit à l'officier des gardes du corps qu'il avoit l'ordre du Roi pour qu'ils restassent en dehors. Ils obéirent.

On a placé deux guérites à droite et à gauche de la cour de la grande écurie, en dedans.

Aujourd'hui il y a eu deux signatures de contrats de mariage; celui de M. d'Amboise, fils de M. de Clermont-d'Amboise, avec Mlle du Jonquoy : j'en ai déjà parlé; et celui de M. de Poyanne, ci-devant guidon des gendarmes et présentement colonel du régiment de Bretagne, avec Mlle de Leuville, fille unique de feu M. de Leuville, lieutenant général, qui est devenue héritière par la mort de son père, mort en Bohême, et de son frère (1). Elle a aujourd'hui 20,000 livres de rente, et en aura autant après la mort de sa mère. M. de Poyanne a 30,000 livres de rente.

Mme la Dauphine est venue aujourd'hui à la toilette de la Reine, et a été à la messe avec elle.

MARS.

Bal de la ville de Paris. — Heure du lever du Roi. — Opéra de *Thésée*. — Attentions du Roi pour la Dauphine. — Voltaire et le ballet de *La Princesse de Navarre*. — Bal en masque dans l'appartement du Roi. — Arrangement de la salle du manége. — Goût du Roi pour les bals masqués. — Meuble de la Dauphine. — Organisation du service de la maison de la Dauphine. — Reprise des assemblées du Clergé. — Changements dans les logements. — Entrées chez la Reine et chez le Roi. — Fin du procès de M. et de Mme de Brissac. — Présentation de Mme de Saint-Hérem. — Mariages. — La duchesse d'Angoulême et Mme de Bouchet. — Goûts et occupations du Dauphin et de la Dauphine. — Mme d'Étioles. —

---

(1) Tué dans cette dernière campagne de Piémont. (*Note du duc de Luynes.*)

Nouvelles de MM. de Belle-Isle et de Sade. — Le fils du prétendant se trouve incognito aux bals de Versailles. — Dépenses de la Dauphine. — Le Dauphin et la Dauphine à Saint-Cyr. — Présents faits par la Dauphine. — Faits anciens sur MM. de Riolet, de Luce et de Tavannes. — Anecdote sur un frère de Ravaillac. — La princesse de Conty au bal de Versailles. — Anecdote sur Monsieur, frère de Louis XIV, et sur sa fille. — Mariages projetés. — Mort de Mme de Tréville. — Argent donné au maréchal de Saxe. — M. de Fimarcon. — *Mérope* et *Le Sylphe*. — Mme O'Brien. — Émeute à Lyon. — Mort de M. d'Imécourt. — Le duc de Béthune nommé chef du conseil des finances. — Santé du Dauphin. — Incommodité de l'appartement de la Dauphine. — Mort de Mme de Gamaches. — Présentation de Mmes de Sourches et de Resnel. — Nouvelles de l'armée du maréchal de Maillebois. — Mort de Mme de Balleroy. — Visite de la Reine au Dauphin. — Ballet à Saint-Cloud. — Mot du Roi au duc de Chevreuse. — Le cardinal d'Auvergne. — L'abbé d'Aydie. — Indisposition du Roi. — M. de Rubempré. — Règlement du Roi pour les entrées des personnes de la maison de la Dauphine. — Mariage du prince de la Tour-Taxis et de Mlle de Brionne. — Spectacle à la salle du manége. — Préparatifs pour la campagne de Flandre. — Bulle du jubilé. — Voltaire a une pension, l'expectative de la place de gentilhomme ordinaire du Roi et le brevet d'historiographe du Roi. — Maladie de la princesse de Soubise. — Présentation de Mme de Froulay et du comte d'Elmstatt. — La Dauphine accompagne le Roi à la chasse. — M. de Maulevrier-Langeron déclaré maréchal de France. — Mariage de Mlle de Sourches. — La duchesse de Nivernois nommée dame du palais de la Reine.

Du lundi 1er *mars, Versailles.* — M. le Dauphin soupa hier à huit heures, et partit à neuf pour aller à Paris au bal de la Ville. Il avoit avec lui M. de Fleury, M. le Premier et ses huit menins. Il alla descendre chez M. le Premier à Paris; il s'y masqua, c'est-à-dire il mit un domino, mais point de masque. On avoit envoyé vingt-quatre gardes du corps pour sa garde à l'hôtel de ville. Il y avoit outre cela un détachement des gardes françoises et suisses. M. le Dauphin monta à l'hôtel de ville, dans une chambre qui lui étoit préparée et qui donnoit sur le bal. Il ne sortit de l'hôtel de ville que sur les deux heures. Il rencontra le Roi à Sèvres; il s'arrêta, monta dans le carrosse du Roi, et après quelque moment de conversation il continua son chemin pour revenir ici. Tout le monde savoit que le Roi devoit aller au bal; mais comme ce devoit être incognito, on ne le disoit point publiquement.



Le Roi ne vouloit peut-être point se trouver au bal avec M. le Dauphin, pour être plus sûr de n'être point reconnu. Il commença donc par aller ici au bal de la ville, et ne partit que sur les deux heures. Il arriva à l'hôtel de ville à trois heures passées ; il trouva les illuminations fort belles, mais la compagnie peu agréable. Toute la bonne compagnie étoit apparemment partie après le départ de M. le Dauphin. Le Roi se détermina donc à aller au bal de l'Opéra (1), où il demeura assez longtemps. Il n'est revenu ce matin qu'à huit heures et demie. En arrivant il a mis une redingote, et a été tout de suite entendre la messe à la chapelle ; il n'y avoit ni chapelains ni gardes du corps : tout a été averti le plus promptement qu'il a été possible. Le Roi s'est couché à neuf heures, et a donné l'ordre qu'on n'entrât qu'à cinq heures.

Du mardi gras 2, Versailles. — La Reine fut hier au salut ici à la paroisse Notre-Dame, pour les prières de quarante heures. Comme elle avoit demandé ses carrosses à quatre heures et demie, et qu'il ne devoit être jour qu'à cinq heures chez le Roi, ses carosses entrèrent dans la cour des princes; la garde ne seroit point entrée si le Roi ne s'étoit pas éveillé. Il s'éveilla à quatre heures et demie. La Reine fut aussitôt chez lui, et y entra avant les premiers gentilshommes de la chambre, suivant la règle et l'usage. La Reine, comme je l'ai déjà marqué, va presque tous les matins chez le Roi, dans le moment qu'il s'éveille. Ordinairement elle y va seule, parce que c'est avant qu'aucune dame soit entrée chez elle ; mais hier Mme de Luynes y étoit, et elle suivit la Reine. Elle ne voulut pas entrer dans la chambre, les premiers gentils-

---

(1) Je me suis trompé dans cet arrangement. Le Roi m'a dit qu'il avoit été d'abord au bal dans Versailles, où il trouva quelques personnes de connoissance; de là au bal de l'Opéra, où il trouva fort bonne compagnie et où il dansa deux contredanses ; et qu'ensuite il étoit allé à la Ville, où il étoit resté jusqu'à sept heures passées ; qu'il y avoit peu de monde de connoissance, et que lui n'avoit point été reconnu. (*Note du duc de Luynes.*)

hommes de la chambre n'étant pas encore entrés; cependant le gouverneur et le sous-gouverneur de M. le Dauphin y entroient dans le temps des entrées familières. M. de Richelieu doit prendre les ordres du Roi par rapport à l'entrée de la dame d'honneur de la Reine et de celle de Mme la Dauphine en pareil cas. Je marquerai ce qui sera décidé (1).

M. le Dauphin et Mme la Dauphine allèrent hier au lever du Roi, mais plus tard que la Reine. La Reine revint ici un peu avant six heures, et repartit peu de temps après pour aller à la grande écurie. Mme de Luynes avoit envoyé un valet de chambre de la Reine, de la part de la Reine, avertir les princesses suivant l'usage. On exécuta l'opéra de *Thésée* (2) dans la salle du manége. Madame, qui est malade depuis quelques jours, et Mme la duchesse de Chartres, qui est grosse, ne furent point à l'opéra, et il n'y eut que cinq princesses à la suite de la Reine. Le Roi monta dans le carrosse de la Reine, comme les autres jours, avec M. le Dauphin, Mme la Dauphine et Mme Adélaïde; il restoit une sixième place qui fut remplie par Mme la princesse de Conty. Mme de Modène, Mademoiselle, Mlle de Sens et Mlle de La Roche-sur-Yon montèrent dans le second carrosse. Il restoit deux places et trois personnes à mener, car les dames du palais étoient allées devant comme les autres jours; les trois personnes étoient Mme de Tallard, Mme de Luynes et Mme de Lauraguais. Mme de Brancas étant malade avoit demandé permission à Mme la Dauphine de ne la pas suivre. Mme de Tallard et Mme de Luynes auroient pu monter aux deux portières, mais Mme de Lauraguais seroit restée toute seule pour le troisième carrosse; Mme de Luynes par attention pour Mme de Lauraguais alla avec elle dans ce troisième car-

(1) La dame d'honneur de la Reine a les grandes entrées chez le Roi; celle de Mme la Dauphine a les mêmes entrées. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) Poëme de Quinault, musique de Lulli.

rosse, et Mme de Tallard monta avec les quatre princesses. Au retour, Mme de Luynes proposa à Mme de Lauraguais de prendre avec elle des dames du palais qui désiroient fort ne point attendre le retour des carrosses ; alors Mme de Lauraguais n'étant plus seule, Mme de Luynes monta dans le second carrosse avec les princesses et Mme de Tallard.

Avant-hier, comme M. le Dauphin avoit soupé pour aller au bal, Mme la Dauphine, qui soupoit au grand couvert, se trouva auprès du Roi. Le Roi lui dit qu'il ne pouvoit regretter l'absence de M. le Dauphin puisqu'il avoit le plaisir de l'avoir auprès de lui ; il lui parla beaucoup de l'Espagne, du roi d'Espagne, des infants, et parut extrêmement occupé d'elle ; il s'étoit déjà informé de ce qu'elle aimoit mieux manger en maigre et avoit ordonné qu'on le lui donnât ; il lui demanda si elle faisoit le carême, et comme elle lui répondit qu'elle n'en avoit jamais fait, il dit sur-le-champ à Bouillac, premier médecin de Mme la Dauphine, qu'il suffiroit qu'elle fît maigre fois trois par semaine, et que si elle s'en trouvoit bien elle en pourroit faire quatre le carême suivant. Mme la Dauphine répondit toujours au Roi avec esprit et d'une manière très-convenable. Il paroît qu'elle remarque fort bien, et que ses remarques sont justes. Comme elle est très-accoutumée à la musique italienne et qu'elle n'en n'a jamais entendu d'autre, on voulut la prévenir sur l'opéra de *Thésée*, et on lui dit que si elle pouvoit prendre goût à la musique françoise on se flattoit qu'elle seroit contente de celle de cet opéra, et que les paroles en étoient fort bien écrites. Mme la Dauphine dit : « L'auteur qui a fait ces paroles n'est donc pas celui qui a fait celles du ballet, car il m'a paru qu'il y avoit bien des plaisanteries et des expressions plates. » Ce jugement est très-juste en effet ; car quoiqu'il y ait de fort beaux vers dans *La Princesse de Navarre*, que les caractères en soient bien soutenus et que la pièce même soit bien conduite en certaines parties, il y a trop de plaisanteries et d'ex-

pressions communes; outre que le sujet est presque entièrement inventé, comme je l'ai déjà marqué. Voltaire a beaucoup d'esprit et de talent, mais ce n'est pas pour le style lyrique, c'est beaucoup plus pour l'héroïque. Il dit pour sa justification qu'on ne lui a demandé qu'un canevas pour amener des fêtes, et qu'il ne doit pas être mécontent de son ouvrage puisque les fêtes ont réussi.

Hier au retour de l'opéra, il n'y eut rien que le grand couvert.

Aujourd'hui grand couvert de même. Il n'y a pas eu auparavant grand appartement. Au sortir, bal en masques; il commencera comme l'autre, à minuit. Il y a ordre de servir tout en maigre.

Le Roi dit l'autre jour qu'il n'y avoit eu que 1,500 bouteilles de vin de consommées au bal; M. de Charolois m'a dit aujourd'hui qu'il croyoit qu'il y en avoit un peu plus.

On a fait un changement dans l'appartement pour ce bal-ci. On dansera tout de même dans les quatre pièces dont j'ai déjà parlé, dans le salon d'Hercule, celle ci-devant de l'estrade, celle du trône; mais il y avoit une table pour des rafraîchissements dans le salon de la Guerre; on l'a ôtée, et on en a établi une dans la pièce qui est entre celle des deux tribunes et celle de l'escalier des ambassadeurs; cet escalier communiquant aux deux pièces donne plus de facilité pour le service. Outre cela, dans la pièce du trône on a établi, près de la cheminée et vis-à-vis, des piédestaux formant des girandoles, et deux autres de même dans le salon de la Guerre, vis-à-vis de la galerie, à peu près dans le goût de ceux qui se trouvent dans la pièce des deux tribunes (1). Ce sont les Menus qui font cette dépense ainsi que celle des bougies pour éclairer l'appartement.

---

(1) Voir la note p. 325.

Je n'ai point encore parlé de la décoration du manége et de l'arrangement de la salle depuis qu'on en a ôté les loges. La même balustrade qui étoit au-dessous des loges, le long de la muraille, subsiste; c'est derrière cette balustrade que sont placées les dames de Paris. Devant le théâtre est l'orchestre fermé, par une balustrade cintrée; auprès de cette balustrade, à droite et à gauche, il y a un banc avec un dossier; c'est sur ces deux bancs à droite et à gauche que sont les places du premier gentilhomme de la chambre, du grand-chambellan, du maître de la garde-robe et du capitaine des gardes. Les fauteuils du Roi et de la Reine sont vers le milieu du parterre. A droite du Roi, M. le Dauphin; à gauche de la Reine, Mme la Dauphine; à droite de M. le Dauphin, Madame; à gauche de Mme la Dauphine, Mme Adélaïde; tous quatre sur la même ligne du Roi et de la Reine; ensuite les princesses à droite et à gauche, mais en tournant. Cela s'est passé ainsi aux deux représentations du ballet à l'opéra. Madame n'y étoit point, comme je l'ai marqué, ni Mme la duchesse de Chartres, et Mme la princesse de Conty se trouvoit la seconde à gauche du côté de la Reine; son pliant étoit placé en tournant suivant la règle, mais elle le rapprocha, et le mit sur la même ligne que celui de Mme la Dauphine (1). Tout de suite après les princesses du sang étoient des dames de la Cour, qui achevoient le cercle; il y en avoit deux rangs à gauche, et un seulement à droite. Derrière les dames à droite il y avoit un rang de tabourets pour les princes du sang, et à gauche, vis-à-vis, étoient les ambassadeurs; le nonce même a été au ballet. Les ambassadeurs étoient sur des tabourets, et derrière eux les envoyés sur une banquette. Derrière les fauteuils du Roi et

(1) J'ai appris depuis que le Roi avoit décidé que les princesses seroient sur la même ligne que Mesdames lorsqu'il se trouveroit de la place. C'est M. de Richelieu qui m'a dit que le Roi l'avoit décidé ainsi. (*Note du duc de Luynes.*)

de la Reine étoit tout le service du Roi et de la Reine : capitaine des gardes, dames d'honneur, etc. Derrière, un banc à gauche pour les menins, et un à droite pour les officiers des gardes du corps. Derrière les menins, les écuyers du Roi ; et à droite, vis-à-vis, des officiers aux gardes. Les gens de la Cour étoient derrière les princes du sang.

La décoration de la salle étoit fort belle ; de chaque côté, trois grandes croisées de glaces et trois statues dans des niches placées alternativement ; au-dessus des croisées, des rideaux cramoisis renoués à l'italienne. Il y a aussi une grande croisée de glaces au-dessus de la porte. Il y a en tout quinze lustres indépendamment du théâtre.

Le Roi paroît avoir plus de goût que jamais pour les bals masqués. Avant-hier au soir, il alla à celui de Versailles, dans la ville, qu'on appelle le bal d'un écu.

Le bal de cette nuit a duré jusqu'à huit heures. Il y avoit beaucoup moins de monde, mais assez pour le rendre agréable. On avoit d'abord dit que l'on donneroit des billets ; mais comme cet arrangement étoit capable de dégoûter d'y venir, le Roi avoit fait dire par M. de Marville, lieutenant de police, qu'on entreroit sans billets. On écrivoit les noms de tout ce qui entroit. M. le Dauphin, Mme la Dauphine étoient masqués en Espagnols, M. le duc de Chartres en vieux François. On a beaucoup plus dansé qu'au bal précédent, parce qu'il y avoit beaucoup moins de monde.

Je n'ai point encore parlé du meuble de Mme la Dauphine. La tapisserie qui est dans la chambre est une ancienne tapisserie du garde-meuble ; celle qui est dans le grand cabinet avant la chambre est faite ici depuis peu et représente l'histoire d'Esther (1) ; elle a été tendue à Paris

(1) M. le contrôleur général m'a dit que comme cette tapisserie est unique,

dans la pièce du trône pour la première fois; elle est très-belle. Le lit de la chambre de Mme la Dauphine est une étoffe cramoisie avec beaucoup de fleurs d'or; elle est faite à Lyon comme celle du meuble de la Reine; mais comme il n'y en avoit pas assez pour faire le lit, on y a suppléé pour les pentes et les soubassements avec une étoffe à peu près pareille qui s'est trouvée dans le garde-meuble. Cette étoffe avoit été faite du temps de M. de Colbert pour le tendelet (1) d'un bâtiment du canal de Versailles; il y avoit des fleurs de lis brodées dans cette étoffe; on les a ôtées, on a mis à la place des Dauphins brodés en argent. Tous les fauteuils, tabourets, chaises et écrans de la chambre et du grand cabinet sont pareils. M. de Fontanieu, intendant du garde-meuble, m'a dit que ce meuble de la chambre et du cabinet iroit à environ 45,000 livres. Ce n'est que pour les bois, la broderie et les façons, puisque l'étoffe étoit au garde-meuble. Dans le petit cabinet particulier de Mme la Dauphine, qui donne sur la galerie, il y a un meuble fort riche, composé d'un canapé, de fauteuils et tabourets; ce meuble est d'étoffe de Constantinople, avec beaucoup de broderie. M. de Fontanieu compte qu'il pourra coûter 15,000 livres.

Du jeudi 4. — J'ai oublié de parler d'une difficulté qu'il y eut le jour du mariage de Mme la Dauphine. M. le chevalier de Saint-André, chef de brigade qui a fait le voyage, servoit encore Mme la Dauphine. On lui dit qu'il

---

il avoit résolu d'en faire faire une copie, et qu'il l'alloit faire faire sur les mesures du grand cabinet de Mme la Dauphine, parce qu'à celle-ci, la pièce étant trop grande, il a fallu la remplir considérablement. (*Note du duc de Luynes.*)

Ces tapisseries avaient été exécutées d'après les tableaux de J.-F. Detroy. Voy. Mémoires inédits sur la vie et les ouvrages des membres de l'Académie royale de Peinture et de Sculpture, publiés par MM. Dussieux, Soulié, de Chennevières, Mantz et de Montaiglon, 1854, in-8°, tome II, pages 265 et suiv.

(1) *Tendelet.* Terme de marine. C'est une pièce d'étoffe portée par la flèche et par des bâtons, pour couvrir la poupe de la galère contre le soleil ou contre la pluie. (*Dict. de Trévoux.*)

devoit prendre la robe de Mme la Dauphine, que c'étoit l'usage le jour des grandes cérémonies ; la question étoit de savoir dans quel moment il devoit la prendre. Il suivit ce qui se pratique en pareil cas pour la Reine. Lorsque la Reine sort de son appartement, c'est son portemanteau, ou en son absence un valet de chambre de la Reine, qui prend sa robe et qui lorsque la Reine va à la tribune la porte jusqu'à la sortie du salon qui est avant la chapelle ; alors il la remet à un page de la Reine, qui la porte jusqu'à la petite tribune fermée d'où la Reine entend la messe. Au retour, le page la porte jusqu'à l'entrée du salon d'Hercule, et là le portemanteau la reprend. Lorsque la Reine descend en bas, et qu'elle descend par le petit escalier de la chapelle, on suit le même arrangement, excepté que le page la porte jusqu'à ce que la Reine soit au prie-Dieu, et c'est le premier écuyer de la Reine qui arrange la robe sur le fauteuil. Lorsque la Reine descend à la chapelle par l'escalier des ambassadeurs, le portemanteau ne porte la robe que jusqu'à la porte de la pièce qui donne sur l'escalier ; alors un page la prend, et dans les grandes cérémonies le page la remet à l'entrée de la chapelle à l'officier des gardes qui suit la Reine. C'est ainsi que cela se pratiqua le jour du mariage pour la Reine et pour Mme la Dauphine.

Les dames de Mme la Dauphine se sont arrangées pour le service ; elles seront trois par semaine, une titrée et deux qui ne le sont pas. Les menins se sont arrangés aussi pour leur service (1) ; ils serviront quatre pendant quinze jours de suite. M. de Montaigu a quitté le service ; ainsi il restera auprès de M. le Dauphin pendant la campagne, ainsi que M. de Sassenage et M. de Saint-Hérem, qui ne servent plus.

(1) Les menins se sont arrangés pour être toujours quatre dans Versailles, mais ils peuvent se relever les uns les autres et s'absenter sans congé. Le Roi l'a réglé ainsi. (*Note du duc de Luynes.*)

J'ai marqué ci-dessus que le jour du mariage, le poêle fut tenu par deux chapelains du côté de l'autel. Le fait n'est pas vrai; il fut tenu du côté de M. le Dauphin seulement par M. l'abbé d'Andlau, aumônier du Roi, et du côté de Mme la Dauphine par M. l'évêque de Mirepoix seulement. Le poêle est d'un tissu d'argent couvert d'un réseau d'argent et garni d'une frange d'argent à graine d'épinard.

J'ai marqué que l'on n'a point publié de bans pour M. le Dauphin, et qu'on en avoit publié pour le Roi; le fait est vrai : je l'ai demandé à M. le curé; mais M. l'archevêque avoit donné dispense de trois bans.

Mme la Dauphine a pour sa garde un exempt des gardes du corps de chez le Roi, qui est relevé tous les huit jours, et une sentinelle qui est tirée de la salle de M. le Dauphin ; cette salle est de douze gardes du corps. Quelques-uns des capitaines des gardes prétendent qu'il ne devroit y avoir pour la garde de la Reine qu'un exempt, et que jamais la feue Reine n'a eu de chef de brigade; que ce fut M. le maréchal de Noailles qui insista pour que la Reine eût un chef de brigade. On prétend aussi qu'avant cette reine-ci il n'y avoit point eu d'exemple qu'on envoyât un capitaine des gardes au-devant de la Reine.

J'ai déjà marqué que le chef de brigade et l'exempt de service chez la Reine relèvent tous les huit jours. L'exempt qui sert chez Mesdames est aussi relevé tous les huit jours. J'ai ouï dire qu'il y avoit toujours eu un chef de brigade chez M. le Dauphin. Ordinairement c'en est un de ceux qui sortent de chez le Roi (1), et il a d'extraordinaire 2,000 francs pour son quartier chez M. le Dauphin. Depuis la guerre, c'est le même chef de brigade qui sert toute l'année auprès de M. le Dauphin,

(1) Le service ordinaire de chez le Roi est composé de six chefs de brigade, sans compter celui qui sert chez M. le Dauphin, et de huit exempts. (*Note du duc de Luynes.*)

et il a 8,000 livres de gratification. Tous les officiers de la maison du Roi en sortant de chez le Roi servent un quartier chez M. le Dauphin. Il n'y a que le premier gentilhomme de la chambre qui étant de quartier sert le Roi et M. le Dauphin; M. le Dauphin est servi de même par le grand-maître et le maître de la garde-robe en année.

Lorsque M. le Dauphin et Mme la Dauphine mangent ensemble dans la chambre de Mme la Dauphine, c'est Mme de Brancas ou Mme de Lauraguais qui les servent l'un et l'autre. Dimanche, Mme de Lauraguais avoit fait mettre un petit tabouret bas pour se mettre à genoux en cas de besoin, comme faisoit Mme la maréchale de Boufflers lorsqu'elle servoit la Reine. Aujourd'hui Mme la Dauphine a dîné seule chez elle, parce qu'elle fait gras. M. le Dauphin a dîné seul aussi chez lui en maigre. Mme de Lauraguais a servi Mme la Dauphine sans tabouret.

La Reine fait tout au mieux pour Mme la Dauphine, et il paroît qu'elle s'en accommode fort. M. le Dauphin et Mme la Dauphine ont été plusieurs fois voir la Reine dans ses cabinets; la Reine a été les voir aussi dans le cabinet de Mme la Dauphine, et il paroît jusqu'à présent une grande union.

Dimanche dernier, Mme la Dauphine alla au salut dans la tribune sur le drap de pied; elle y arriva que le salut étoit commencé, et le Roi y étoit. La règle est qu'on n'ouvre plus la porte quand le Roi est entré, et nous avons vu M. le Dauphin, quand il arrivoit trop tard, se mettre dans une des travées; mais le Roi avoit eu l'attention de dire que si Mme la Dauphine venoit, qu'on la laissât entrer.

Mme la Dauphine a commencé depuis quelques jours à jouer à cavagnole avec la Reine, mais elle ne paroît nullement s'en amuser. Je lui ai entendu dire qu'elle jouoit quelquefois à Madrid, mais qu'elle n'aimoit pas le jeu. Jusqu'à présent l'arrangement de sa vie est, au sortir de dîner, de passer dans son cabinet, où elle est toute seule



ou bien avec M. le Dauphin ; elle aime à se coucher de bonne heure, et n'est point paresseuse ; en route elle étoit toujours prête la première, quelque matin qu'il fallût se lever.

Les assemblées du Clergé avoient été interrompues depuis le mariage ; elles n'ont recommencé qu'aujourd'hui. M. l'archevêque de Rouen me disoit l'autre jour qu'en 1710 le clergé donna 24 millions ; qu'en 1734, qui étoit une assemblée extraordinaire, il en donna 12 ; en 1735 il en donna 8 ; en 1742, qui étoit une assemblée extraordinaire, il en donna 13 ; et il vient d'en donner 15, comme je l'ai marqué. Des dons gratuits aussi considérables font que le Clergé doit 40 millions, dont il paye l'intérêt, et cela indépendamment de cette année-ci. On impose chaque année sur chaque diocèse un peu plus qu'il ne faut pour l'intérêt, afin de diminuer d'autant le fond. Dans le temps que le Clergé devoit 43 millions, on imposoit 2,600,000 livres.

Du vendredi 5, *Versailles.* — Le Roi soupa hier à son petit couvert, dans sa chambre, avec M. le Dauphin ; M. le Dauphin au bout de la table à droite, comme au grand couvert. M. de Richelieu les servoit l'un et l'autre. La Reine fait collation. Mme la Dauphine fait gras, c'est ce qui empêche qu'il n'y ait grand couvert.

Du samedi 6. — J'ai marqué ci-dessus que M. et Mme de Rubempré avoient un logement neuf dans l'aile neuve ; cet arrangement est changé. On leur a donné le logement qu'avoit feu Mme de Mailly (depuis Mme de Mazarin) et en dernier lieu Mme la maréchale d'Estrées ; il donne d'un côté sur la cour des Princes et de l'autre sur la rampe.

Les entresols de feu Mme de Ventadour ont été donnés à M. et Mme de Faudoas. Mme de Faudoas avoit eu par emprunt, comme je l'ai marqué, l'appartement de M. le maréchal de Broglie ; cet appartement a été donné aussi par emprunt à M. de Sassenage.

Il a été réglé ces jours-ci que Mme de Brancas, Mme de

Lauraguais, M. de la Fare auront les entrées de la chambre chez la Reine (1). Les dames de Mme la Dauphine auront les entrées de la chambre chez la Reine lorsqu'elles y entreront avec Mme la Dauphine. Il n'y a encore rien de réglé pour les entrées des menins chez le Roi; ils demandent les mêmes entrées qu'avoient les menins de Monseigneur. M. de Puiguyon et M. de Montaigu avoient déjà des entrées comme gentilshommes de la manche, mais les autres menins n'en ont point. Ils n'entrent pas même dans le cabinet de M. le Dauphin, lorsque l'huissier est en dehors. Cet arrangement ne paroît pas plaire infiniment à M. le Dauphin. Il dit hier à ceux de ses menins qui le suivent qu'ils n'avoient pas été trop exacts à l'heure qu'il leur avoit donnée. Ils lui répondirent qu'ils étoient arrivés, même un peu avant l'heure, mais qu'ils n'avoient pu entrer: M. le Dauphin dit qu'il n'étoit pas dans son cabinet pour y rester seul, et les fit entrer aussitôt. Je crois que les entrées des menins de Monseigneur étoient les entrées du cabinet.

Pendant tout le temps de l'éducation, lorsque Mgr le Dauphin entroit chez le Roi, à l'heure des entrées familières, il étoit suivi par le gouverneur et par le sous-gouverneur en semaine. Présentement, il entre seul chez le Roi.

On remet sur le théâtre l'opéra d'*Amadis de Grèce* de Destouches (2), mis sur le théâtre pour la première fois en 1699, la seconde fois en 1711, la troisième en 1724.

J'ai marqué la nouvelle de la mort de M. de Castel dos Rios, gendre de l'ambassadeur d'Espagne, arrivée ici peu de jours après le départ de l'ambassadrice et de sa

(1) Il a été réglé depuis que Mme de Brancas auroit les grandes entrées chez la Reine sans accompagner Mme la Dauphine, et que Mme de Lauraguais les auroit aussi, mais seulement à la suite de Mme la Dauphine. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) Poëme de Houdard de la Motte.

fille pour aller au-devant de Mme la Dauphine. Pour ne point déranger le voyage, ni même au retour les jours de fête à l'occasion du mariage, l'ambassadeur a jugé à propos de laisser ignorer à sa fille qu'elle étoit veuve. Il ne lui en a appris la nouvelle que mercredi dernier.

Du dimanche 7, *Versailles.* — J'ai parlé ci-dessus du procès entre M. et Mme de Brissac; j'appris hier que ce procès est enfin terminé par accommodement. Ils obtiennent chacun une partie de ce qu'ils désiroient. Mme de Brissac ne vouloit point absolument être obligée de retourner avec son mari, ni être dans la nécessité de passer sa vie dans un couvent. M. de Brissac ne vouloit point que sa femme gardât sa charge auprès de Mesdames, ni qu'elle pût venir à la Cour. Tout cela est arrangé. Mme de Brissac ne garde point sa place, et a promis qu'elle ne reviendroit jamais à la Cour, moyennant quoi elle ne retourne point avec son mari et a la liberté de retourner chez son père. M. de Brissac lui laisse 14,000 livres de rente pour son entretien; dans cinq ans elle aura 19,000 livres de rente. Ainsi voilà une place à donner auprès de Mesdames. On croyoit que ce seroit pour Mme de la Rivière, fille de M. de la Rivière des mousquetaires noirs, qui est une fort jolie femme; mais M. de la Rivière m'a dit aujourd'hui qu'il n'en étoit pas question pour sa fille, et qu'il croyoit qu'on vouloit une personne titrée.

Mme de Saint-Hérem a été présentée aujourd'hui par Mme d'Argenson; c'est la femme de M. de Saint-Hérem, menin de M. le Dauphin; elle est fille de Mme de Collandre, sœur de M. d'Argenson; elle a une sœur mariée au fils de Mme de Berville. Il y a dix ans que Mme de Saint-Hérem est mariée; elle a même plusieurs enfants. Comme son mari ne venoit point dans ce pays-ci, il ne s'étoit pas soucié que sa femme fût présentée; sa figure est assez bien. M. de Saint-Hérem est de même maison que M. de Montmorin. On avoit proposé à Mme de Montmorin d'être à la présentation; elle dit qu'elle le vouloit bien,

pourvu qu'elle présentât, mais autrement qu'elle n'iroit pas. Ainsi il n'y avoit avec Mmes d'Argenson et de Saint-Hérem que Mme la duchesse de Brissac, parente par les Pécoil, et Mmes de la Rivière, mère et fille. M. de la Rivière est par sa mère ou sa grande mère parent de M. d'Argenson.

On ne peut encore porter aucun jugement décisif sur Mme la Dauphine. L'extrême envie de plaire qu'elle marquoit, à ce que l'on disoit, pendant son voyage, ne se montre pas encore d'une manière bien claire; elle voit tant de monde et en connoît si peu, qu'elle craint peut-être de parler mal à propos; c'est apparemment par cette raison qu'elle ne parle presque point; elle néglige aussi un peu trop les marques de bonté et d'attention à donner à ceux qui lui font leur cour. Ce contraste relève encore davantage la politesse et les attentions de la Reine, qui en effet n'omet rien de tout ce qui peut la faire aimer.

Du lundi 8, *Versailles*. — M. le comte de la Mothe demanda hier l'agrément du Roi pour le mariage de Mlle sa fille avec M. de Froulay. Mlle de la Mothe peut être un très-grand parti, puisqu'elle porte avec elle une grandesse, si M. de la Mothe n'a point d'autre enfant. A l'égard du bien, quand même M. de la Mothe deviendroit veuf, se remarieroit et auroit d'autres enfants, Mlle de la Mothe auroit toujours 450 ou 500,000 livres de bien assuré. M. de la Mothe ne donne à sa fille actuellement que 4,000 livres, mais il les prend tous deux chez lui, les loge et les nourrit partout, eux, leurs femmes et un valet de chambre. M. de Froulay a actuellement 30,000 livres de rente en comptant sa place de menin, à ce que m'a dit M. de la Mothe. Il assure 10,000 livres de douaire à sa femme et 2,000 livres d'habitation.

Il se fait encore un autre mariage, mais beaucoup moins connu. Mlle de la Javelière épouse M. de Mauroy, fils du directeur de la cavalerie. Ce M. de Mauroy qui se marie n'a jamais été que capitaine de cavalerie, mais il a eu commis-



sion de colonel, a servi dans l'état-major et est aujourd'hui maréchal de camp. M. de la Javelière, après avoir été longtemps lieutenant-colonel d'infanterie, est devenu maréchal de camp; après la prise de Philipsbourg, il en fut fait gouverneur, et lorsque cette place fut rendue à l'Empereur, on lui donna 15,000 livres de pension pour lui tenir lieu d'appointements. On dit qu'il est fort riche.

Le Roi a entendu aujourd'hui la messe dans la petite chapelle N.-D., en haut, à cause du serment qu'a prêté M. l'évêque de Saint-Brieuc. C'est l'usage en pareil cas.

Du mercredi 10, *Versailles.* — Lundi dernier, 8 de ce mois, mourut à Paris M. le comte de Laval, que l'on appeloit la Mentonnière. Il avoit soixante-trois ou soixante-quatre ans; il est mort d'une fluxion de poitrine; il avoit été au bal de l'Opéra, et on prétend que c'est la cause de sa mort.

On s'étoit imaginé que le Roi ne souperoit point dans ses cabinets pendant tout le carême; mais il y soupa lundi, quoiqu'il n'eût point été à la chasse; il n'y eut point de dames; il y avoit sept ou huit hommes. Après le souper, le Roi joua un fort gros lansquenet avec quatre ou cinq hommes, et ne se coucha qu'à trois heures du matin. M. le Dauphin et Mme la Dauphine soupèrent chacun dans leur appartement, M. le Dauphin en maigre et Mme la Dauphine en gras.

Hier mardi, le Roi soupa dans sa chambre avec M. le Dauphin. La Reine demanda hier matin au Roi s'il n'aimeroit pas mieux qu'il y eût grand couvert et qu'elle fît sa collation le matin; le Roi lui répondit : « Non », assez sèchement.

On a parlé longtemps, comme d'une chose singulière, de Mme la duchesse d'Angoulême, belle-fille de Charles IX, qui est morte il n'y a pas bien longtemps (1). On me

(1) Françoise de Nargonne, veuve en 1650 de Charles, bâtard de Valois, duc d'Angoulême, fils naturel de Charles IX et de Marie Touchet; elle mou-



contoit hier un fait qui paroît assez extraordinaire; c'est qu'il y a actuellement une femme à Paris qui n'est pas même absolument âgée et dont le grand beau-père fut sauvé du massacre de la Saint-Barthélemy en 1572; c'est Mme de Bouchet, mère de Mme d'Argental. Son nom est Trasola d'Ognette (1); elle avoit épousé en premières noces Armand de Caumont, marquis de Montpouillan. Cet Armand de Caumont étoit le quatrième fils de Henri Nompar de Caumont, lequel avoit eu pour père Jacques Nompar de Caumont; celui-ci échappa au massacre de la Saint-Barthélemy, où son père et son frère périrent.

Il y eut hier mardi comédie dans l'ancienne salle. M. le Dauphin et Mme la Dauphine y furent dans la loge de la Reine. Mme la Dauphine ne paroît pas jusqu'à présent s'amuser à ce spectacle.

Il n'y a pas encore un arrangement bien certain pour les occupations de M. le Dauphin et de Mme la Dauphine. Mme la Dauphine passe beaucoup de temps dans son cabinet, comme je l'ai marqué. Quand M. le Dauphin n'y est pas, elle est seule ou bien avec ses femmes. Mme la duchesse de Brancas et Mme de Lauraguais pourroient cependant y être, et y sont peut-être quelquefois; mais les dames de Mme la Dauphine n'y sont jamais; elles ne la voient qu'à sa toilette lorsque la chambre entre, et toutes les fois qu'elle sort. Dans les premiers jours, M. le Dauphin alloit dans les cabinets de la Reine avec Mme la Dauphine, sans menin, sans dames et sans officiers des gardes. La Reine, qui leur marque beaucoup d'amitié à l'un et à l'autre, étoit fort aise de ces conversations particulières; mais, comme elles duroient fort longtemps, le Roi n'a pas

---

rut au château de Montmort en Champagne, le 10 août 1713, âgée de quatre-vingt-douze ans.

(1) Le P. Anselme (*Histoire généalogique et chronologique des Pairs de France*) la nomme Grâce-Angélique-Thérèse Arazola d'Ognate.



trouvé que cet arrangement fût convenable, et a jugé à propos que M. le Dauphin et Mme la Dauphine n'allassent dans les cabinets de la Reine qu'environ une demi-heure avant le jeu (1).

A l'égard de M. le Dauphin, on dit qu'il lit, mais il paroît peu occupé. Mme la Dauphine ne marque pas une grande vivacité. J'ai parlé ci-dessus des présents immenses que le Roi lui a faits. Une seule marchande, qu'on appelle Hébert, disoit que le Roi avoit pris chez elle pour 85 ou 86,000 livres de marchandises; ce sont des montres, des boîtes, etc. Tous ces bijoux sont dans un coffre fait exprès; leur destination est pour que Mme la Dauphine puisse en faire des présents; non-seulement elle n'en a fait aucun jusqu'à présent, mais on prétend même qu'elle ne les a pas vus. On m'a dit une raison qui a pu retarder les présents, c'est que Mme la Dauphine a voulu avant tout donner quelque chose de convenable à Mesdames, et comme il n'y avoit rien d'assez magnifique dans ce coffre, il a fallu faire faire du nouveau qui ne doit être fini qu'à Pâques. Mais un fait plus singulier pour prouver le peu de vivacité de Mme la Dauphine, c'est ce que me contoit hier M. de la Mothe. Il a été, comme je l'ai marqué, porter à Mme la Dauphine, à Orléans, un fort beau présent de la part de la Reine (2); non-seulement Mme la Dauphine ne lui répondit rien quand il l'eut complimentée, mais elle ne montra aucun empressement de voir ce cof-

(1) Il faut que ce fait ne soit pas vrai, puisque M. le Dauphin et Mme la Dauphine allèrent hier 23 chez la Reine, à trois heures, et qu'ils y restèrent environ deux heures, avec cette différence que Mme la Dauphine fit avertir Mme de Faudoas pour la suivre et qu'elle lui donna l'heure pour la venir reprendre; mais ils n'avoient avec eux ni officiers des gardes, ni valet de pied. (*Note du duc de Luynes*, datée du 24 mars 1745.)

(2) J'ai marqué ci-dessus que le chevalier d'honneur ne quittoit jamais la Reine; il va cependant complimenter les têtes couronnées. Par conséquent il n'auroit pas dû aller pour Mme la Dauphine; mais comme je l'ai dit, M. de Tessé n'étoit point ici quand M. de la Mothe reçut les ordres de la Reine. (*Note du duc de Luynes.*)



fret; on l'ouvrit cependant devant elle, mais elle ne marqua pas de satisfaction, ni ne donna aucune louange au présent, qui cependant en étoit digne. M. de la Mothe m'a ajouté qu'il avoit été témoin à une harangue qu'on lui avoit faite à laquelle elle ne répondit rien, et qu'on lui avoit dit qu'elle avoit fait de même à toutes les harangues. Comme elle est fort timide et qu'elle connoît peu encore ce pays-ci, on prend son silence pour indolence et même pour hauteur; il faut encore du temps pour porter un jugement plus certain.

J'ai marqué ci-dessus que Mme la duchesse de Brissac a fait son accommodement et s'est engagée à ne plus venir à la Cour. La place qu'elle avoit auprès de Mesdames est vacante depuis longtemps, mais le Roi, par considération pour elle, a bien voulu ne la pas remplir que son affaire ne fût finie. Cette place fut donnée avant-hier au soir à sa belle-sœur, Mme de Brissac douairière, belle-mère de M. d'Ayen. On vouloit absolument une personne titrée pour cette place. On prétend qu'il s'en est présenté plusieurs, mais je ne sais certainement que Mme la duchesse de Brissac et Mme la duchesse de Ruffec.

J'appris hier que le Roi a ôté à M. de Muy le père le logement qu'il avoit ici près, du côté de M. de Gesvres et de M. le Premier (1). Il en avoit un avec Mme de Muy au-dessus de feu Mme la duchesse de Ventadour et auprès de Mme la comtesse de Brionne et de Mme de Montauban; il retourne dans ce logement, ce qui doit lui être moins incommode présentement, son fils et sa belle-fille étant logés dans celui qui avoit été fait pour feu M. le chevalier de Créquy.

J'ai marqué que M. de Rubempré avoit le logement qu'avoit Mme de Mazarin et en dernier lieu feu Mme la maréchale d'Estrées; on lui avoit d'abord destiné un loge-

(1) Il a été donné à Mme la duchesse de Brissac douairière. (*Note du duc de Luynes.*)

ment neuf dans l'aile neuve qui avoit été fait pour Mme de Mailly; ce logement s'étant trouvé trop petit pour mari et femme a été donné à M. de la Vauguyon. Sa femme, qui est petite-fille de M. le duc de Charost, vient peu dans ce pays.

Tous les bals en masque ont donné occasion de parler de nouvelles amours du Roi, et principalement d'une Mme d'Étioles (1), qui est jeune et jolie; sa mère s'appeloit Mme Poisson. On prétend que depuis quelque temps elle est presque toujours dans ce pays-ci, et que c'est là le choix que le Roi a fait. Si le fait étoit vrai, ce ne seroit vraisemblablement qu'une galanterie et non pas une maîtresse.

Il y a eu aujourd'hui sermon suivant l'usage du carême, et à six heures opéra dans la salle du manége.

Je n'ai point encore marqué l'arrangement des dames de Mme la Dauphine pour leur semaine. Mme la duchesse de Caumont est avec Mmes de Pons et du Roure; Mme de Tessé est avec Mmes de Lorges et de Champagne; Mme la duchesse de Rohan est avec Mmes de Faudoas et de Bellefonds.

Du jeudi 11, Versailles. — On sut hier par des lettres particulières d'Angleterre que MM. de Belle-Isle sont arrivés le 28 février au port de Wervik (2). M. le Maréchal a été fort incommodé pendant la route, mais cependant fort gai dans les temps qu'il ne souffroit pas. Ces mêmes nouvelles disent que le chevalier avoit l'air fort triste, mais l'on sait qu'il est naturellement fort sérieux et parle

---

(1) Le 18 juillet 1742, le président Hénault écrivait à Mme du Deffand, après un « fort souper » que son cuisinier avait fait chez M. de Pontdeveyle: « Je trouvai là une des plus jolies femmes que j'aie jamais vues; c'est Mme d'Étioles. Elle sait la musique parfaitement, elle chante avec toute la gaieté et tout le goût possible, sait cent chansons, joue la comédie à Étioles sur un théâtre aussi beau que celui de l'Opéra.... »

(2) Sans doute Harwick.



peu; elles ajoutent qu'ils avoient demandé permission de ne point gagner la Tamise et de ne pas la remonter jusqu'à Windsor, mais d'être transportés par terre, ce qui leur a été accordé.

On a eu des nouvelles de M. de Sade; il avoit été conduit d'abord à Louvain; on le transfère à la citadelle d'Anvers; il étoit difficile qu'il ne fût pas pris, puisqu'on l'attendoit sur quatre routes différentes. On espère qu'on pourra engager l'électeur de Cologne à le redemander, puisqu'il a été pris dans ses États, qui sont neutres; mais s'il est vrai, comme on l'a dit, que l'électeur de Cologne avoit demandé qu'on lui envoyât qui on voudroit, pourvu que ce ne fût pas M. de Sade, et qu'ayant été instruit de son départ il avoit donné toutes les facilités et les indications pour le faire arrêter, on peut croire aisément qu'il ne consentira pas à le redemander, ou que s'il le fait, il ne sera pas fâché d'être refusé.

J'appris aussi il y a deux jours que les ennemis ont arrêté, il y a déjà du temps, un M. d'Agieux, qui sert actuellement dans l'état-major de l'armée de M. de Maillebois et qui étoit ci-devant chargé des affaires de France à Bruxelles.

Hier M. de la Mothe fit signer le contrat de mariage de M[lle] sa fille avec M. de Froulay; le secrétaire d'État fut M. de Maurepas.

J'appris il y a quelques jours que le jeudi gras, au bal masqué dans la galerie, il y eut un masque qui s'assit assez près de la Reine. La Reine demanda à M[me] de Bouzols qui c'étoit; elle lui répondit que c'étoit son frère, mais c'étoit en effet le fils du roi Jacques, que l'on appelle le Prétendant. Il avoit déjà été au bal en masque chez Mesdames. Depuis que le projet de l'entreprise sur l'Angleterre, dont j'ai parlé dans le temps, a été totalement manqué, ce jeune prince a toujours resté en France, et il est actuellement à Fitz-James. On l'appelle M. le Baron; il a pris un nom allemand; il est venu à tous ces bals dans le plus

grand incognito, et ce même jour du jeudi gras il soupa chez M. de Bouillon.

M. Chalut, trésorier de la maison de Mme la Dauphine, m'a dit hier qu'il avoit porté à Mme la Dauphine, il y a quelques jours, son mois de mars consistant en 4,000 livres. Il est réglé qu'elle aura 4,000 livres par mois, et 12,000 livres pour les étrennes et autant pour la foire, comme la Reine. Outre cela, le Roi lui a donné une bourse de 1,000 louis. Tout ce qu'elle a donné en chemin est aux dépens du Roi et a été fourni par la chambre aux deniers. On me disoit hier qu'elle a donné 150 louis à l'opéra, à Bordeaux; elle donnoit aussi, pour les escortes des troupes qui l'accompagnoient, 25 louis pour 50 dragons.

Du dimanche 14, *Versailles.* — Vendredi dernier, Mme la duchesse de Brissac suivit Mme Adélaïde chez le Roi, et fut présentée par elle à Sa Majesté comme ayant l'honneur d'appartenir à Mesdames.

Hier samedi, M. le Dauphin et Mme la Dauphine furent à Saint-Cyr; ils avoient dû y aller dès jeudi; une petite indigestion qu'eut M. le Dauphin avoit retardé le voyage. M. le Dauphin étoit dans le carrosse de Mme la Dauphine. L'usage est que lorsque le Roi monte dans le carrosse de la Reine, c'est un valet de pied du Roi qui tient la portière du côté que le Roi y monte, et un valet de pied de la Reine du côté de la Reine. Par la même raison, un valet de pied de M. le Dauphin voulut prendre la portière du côté de M. le Dauphin; les valets de pied de Mme la Dauphine s'y opposèrent et ceux de M. le Dauphin cédèrent la portière. Les valets de pied de Mme la Dauphine prétendent que les valets de pied du Roi étant grands valets de pied et en charge doivent avoir la portière de préférence à ceux de la Reine, mais que l'état de ceux de M. le Dauphin est fort différent, puisqu'ils ne sont que petits valets de pied et par commission, au lieu que les valets de pied de Mme la Dauphine sont grands valets de pied et en charge.

Il y avoit dans le carrosse de Mme la Dauphine Mme de

Lauraguais et Mme de Tessé, Mme de Rubempré et Mme de Faudoas. Il y avoit aussi des dames dans le second carrosse. M. de Rubempré et M. de la Fare étoient dans le carrosse des écuyers avec M. l'abbé de Sailly, aumônier de quartier, et M. de Larivoire, écuyer cavalcadour. Le carrosse des écuyers marchoit devant suivant l'usage, et immédiatement derrière un carrosse de M. le Dauphin dans lequel étoient ses menins, derrière le carrosse de M. le Dauphin les deux carrosses de Mme la Dauphine. Saint-Cyr est du diocèse de Chartres. M. l'évêque de Chartres y reçut M. le Dauphin et Mme la Dauphine. Il y eut salut avec un petit motet, ensuite un divertissement en musique dans la maison. Les paroles, qui sont de Roy, avoient été faites pour Mme la Dauphine. La musique est de Clérembault, fameux organiste; c'est un duo avec des chœurs, dont on fut fort content. Cet ouvrage s'appelle l'*Idylle de Saint-Cyr*. Mme la Dauphine avoit fait ses dévotions le même jour ici à la chapelle, dans la petite chapelle de Saint-Louis où est une tribune pour la Reine et où l'on a mis la châsse de sainte Onézime. M. l'évêque de Mirepoix, son premier aumônier, lui dit la messe et la communia.

Hier Mme la Dauphine ouvrit enfin le coffre de velours que le Roi avoit fait remplir de bijoux de toutes espèces et dont j'ai parlé ci-dessus; elle fit des présents à toutes ses dames, à ceux qui lui sont attachés, à M. de la Mothe, qui a été la complimenter à Orléans, aux officiers des gardes qui l'ont accompagnée pendant le voyage, dont il y a quelques-uns d'absents, à qui on les enverra. On a jugé apparemment qu'il y auroit trop longtemps à attendre que les présents pour Mesdames fussent prêts.

J'ai déjà écrit dans ces Mémoires des faits anciens lorsqu'ils sont venus à ma connoissance. Cet usage me paroît trop utile pour le discontinuer. Mme de Luynes m'a conté plusieurs fois deux faits extrêmement curieux. Elle a vu et connu en Bourgogne un gentilhomme appelé M. de Riolet, homme fort âgé. MM. de Riolet étoient atta-



chés à MM. de Luce, gens de grande condition. Un de ces MM. de Luce, dans le temps que les duels étoient en usage, se battit contre M. de Guise, qui le tua ; la veuve de M. de Luce, outrée de la mort de son mari, ne songea qu'à s'en venger ; elle avoit un fils extrêmement enfant ; elle le fit élever avec tout le soin imaginable, et dès qu'il eut l'usage de raison, elle ne songea qu'à lui inspirer une haine implacable contre M. de Guise, n'ayant d'autre vue et d'autre objet que de faire venger la mort du père par le fils. En effet, dès que ce jeune homme eut dix-huit ans, il alla, par le conseil de sa mère, trouver M. de Guise, et lui proposa de se battre contre lui. M. de Guise eut pitié de sa jeunesse et ne vouloit pas absolument accepter ce combat, mais les instances du jeune homme furent si vives et si pressantes, qu'il fallut bien se battre ; le jeune homme fut tué, et la famille de MM. de Luce fut éteinte en lui. M. de Guise admira la valeur de ce jeune M. de Luce, et sachant qu'il avoit été élevé par M. de Riolet, fit ce qu'il put pour tâcher de s'attacher ce gentilhomme à lui ; mais les promesses les plus avantageuses ne firent rien sur l'esprit de M. de Riolet, qui ne pouvoit regarder qu'avec horreur le destructeur de la maison de son maître.

Le second fait que je sais de Mme de Luynes regarde MM. de Tavannes. M. de Tavannes, l'un des aïeux de M. l'archevêque de Rouen d'aujourd'hui, avoit épousé Mme de Quintin, qui étoit veuve et avoit un fils de son premier mari. Ce fils, nommé M. de Quintin, étoit aimable et plut extrêmement à M. de Tavannes ; le beau-père et le beau-fils vivoient dans la plus grande union et avec l'amitié la plus tendre ; on pourroit dire, comme dans une des fables de la Fontaine : *Deux coqs vivoient en paix, une poule survint.* Cette poule fut Mme de Romecourt. M. de Tavannes et M. de Quintin en devinrent amoureux l'un et l'autre : la jalousie détruisit toute l'amitié ; dès qu'ils se furent reconnus rivaux, ils devinrent ennemis impla-

cables : il fallut se battre. M. de Quintin fut blessé à mort. Dans ce cruel moment tous les sentiments de M. de Tavannes se renouvelèrent; l'ennemi disparut et le beau-fils se représenta à lui avec tous les charmes qui l'avoient fait aimer; il court à M. de Quintin fondant en larmes, il l'embrasse et cherche à le secourir. Dans ce moment un page de M. de Quintin, outré de la mort de son maître et s'abandonnant aux transports de sa douleur, vient avec une épée pour percer M. de Tavannes par derrière; M. de Quintin mourant s'en aperçoit, et repoussant un moment M. de Tavannes lui dit : « Ah! Tavannes, prends garde à toi, mon page va te tuer. » Cette action généreuse ne servit qu'à augmenter la douleur de M. de Tavannes, qui n'a jamais pu se consoler d'avoir donné la mort à un beau-fils si digne d'être aimé, et pendant tout le reste de sa vie on ne pouvoit prononcer devant lui le nom de Quintin qu'il ne fondît en larmes.

Un autre fait que me contoit hier l'aide-major des chevau-légers de la garde est dans un genre différent et m'a paru digne de curiosité. Cet aide-major, qui m'est attaché depuis longtemps, est homme vrai et sur le témoignage duquel l'on peut compter. Il étoit intime ami d'un prêtre qui est actuellement prévôt d'un chapitre dans une des terres de mon fils et qui a été longtemps curé de Dampierre. Ce prêtre dont le témoignage ne peut être suspect avoit connu au séminaire un ecclésiastique extrêmement âgé qui lui dit avoir vu et entretenu le frère de Ravaillac. Ce frère avoit changé de nom, comme on le peut croire, et avoit vécu longtemps depuis la mort de Henri IV. Il lui dit que c'étoit la vengeance qui les avoit déterminés à ce crime affreux; qu'ils avoient une sœur dont Henri IV étoit devenu amoureux et dont il avoit abusé. Les deux frères transportés de fureur résolurent dès ce moment de profiter de toutes les occasions qui se présenteroient, et ne confièrent leur secret à personne. Ayant su le jour et le moment que le Roi sortoit, ils par-

tagèrent entre eux les postes qu'ils crurent plus convenables à leurs desseins. Ravaillac l'assassin, comme l'aîné, prit le poste qu'il crut le plus sûr et où il pourroit exécuter plus promptement son crime. Ce malheureux n'avoua aucun complice, comme on le sait, et son frère n'a jamais été connu.

J'ai parlé ci-dessus de la foule prodigieuse qu'il y avoit ici le jour du bal masqué. Mme la princesse de Conty, ne pouvant trouver de place pour s'asseoir, ôta son masque, dans l'espérance qu'elle trouveroit quelque masque qui lui céderoit la sienne ; elle avoit déjà proposé à un masque de la laisser s'asseoir ; elle ne fut pas plus heureuse à visage découvert. Le masque lui dit qu'il ne la connoissoit point ; elle ne put s'empêcher de lui dire qu'il falloit qu'il fût bien mauvaise compagnie.

M. de Lassay conta l'autre jour que pareille aventure arriva un jour à Monsieur et à Mademoiselle, mais c'étoit dans un lieu différent. Monsieur eut la fantaisie d'aller courre le bal dans Paris ; il y fut avec Mademoiselle et Mme de Thianges ; ils montèrent à un second ou troisième étage à un bal de chandelles, et comme il y avoit une presse très-grande et qu'on ne leur faisoit point de place, ils prirent le parti de se démasquer. Cet expédient ne leur réussit point ; enfin Mme de Thianges, impatientée de ce que personne ne les reconnoissoit, prit la parole, et demanda à la compagnie comment il étoit possible qu'ils ne connussent pas Monsieur et Mademoiselle ; ce discours ne fit pas plus d'effet. On crut que c'étoit quelque petite femme de chambre qui vouloit faire faire place à son maître et à la fille de son maître, qu'elle appeloit Mademoiselle. L'histoire même rapporte que l'assemblée reconduisit fort impoliment les trois masques.

Mme de Chastelux a présenté aujourd'hui sa belle-fille (1), qui est bien faite et d'une figure assez agréable.

(1) Mme du Thil. (*Note du duc de Luynes.*)

Du lundi 15, *Versailles.* — M. le duc de Châtillon, qui est toujours dans son exil, avoit demandé à être employé comme lieutenant général. On me dit hier que le Roi avoit répondu : « Qu'on ne me parle jamais de cet homme-là. »

M. de Richelieu m'a dit aujourd'hui que le Roi avoit réglé que les menins de M. le Dauphin auront seulement les entrées de la chambre chez M. le Dauphin (1).

On parle de deux mariages, mais il n'y a encore rien de fait. L'un est celui de M. de Beauvilliers, fils aîné de M. le duc de Saint-Aignan, avec la troisième fille de M. de Fervaques. L'autre de M. de Volvire avec la fille de feu M. le maréchal d'Asfeld. Le fils aîné de M. le duc de Saint-Aignan ne s'appelle point duc de Beauvilliers, quoiqu'il semble devoir avoir hérité le duché, par la mort de son frère aîné; mais M. le duc de Saint-Aignan prétend qu'à la vérité il avoit cédé le duché, mais non pas la terre. Il y a l'exemple en pareil cas de feu M. le maréchal de Berwick, qui reprit le duché après la mort de son fils aîné, premier mari de Mme d'Aumont d'aujourd'hui; mais M. de Berwick se fit recevoir une seconde fois au Parlement, le matin, un moment avant le lit de justice. M. de Saint-Aignan ne veut pas trop convenir de cette seconde réception, et dit que M. de Berwick n'avoit pas perdu le duché et qu'il reprit sa séance. La conduite de M. de Berwick dans cette occasion ne fut pas fort approuvée.

Mme de Tréville (2) mourut la nuit d'avant-hier à hier;

---

(1) Les menins ne conviennent pas de cette décision, et en effet ils jouissent d'entrées plus considérables. Il est vrai que le matin, au lever de M. le Dauphin, ils n'entrent qu'avec la chambre, mais tout le reste de la journée ils entrent partout où est M. le Dauphin, hors dans ses cabinets en haut ou chez madame la Dauphine. (*Note du duc de Luynes*, datée du 17 mars 1745.)

(2) Le *Mercure de France* la nomme Anne-Élizabeth d'Argouges de Rannes, mariée à Jean de Moneins, comte de Troisville.



elle est morte de la poitrine; il y avoit trois mois qu'elle étoit malade. Son nom est Rannes, nièce de M. le lieutenant civil. C'étoit une femme d'un rare mérite; sans être fort belle, elle avoit une figure très-agréable, un son de voix charmant, de l'esprit, de la douceur, de la raison; elle laisse deux enfants, un garçon et une fille.

J'appris hier que le Roi a donné à M. le maréchal de Saxe 100,000 écus à prendre sur quelqu'un des nouveaux impôts que l'on vient d'établir.

Je ne mets point ici le détail des présents que le Roi a envoyés aux Espagnols de la suite de Mme la Dauphine, n'en étant pas assez instruit; on m'a dit seulement qu'ils étoient très-convenables, et que celui fait à M. de Montijo étoit un diamant en bague estimé 22,000 livres.

On eut hier des nouvelles de l'arrivée de MM. de Belle-Isle au château de Windsor.

J'ai marqué ci-dessus qu'on avoit repris le deuil le dimanche gras pour quinze jours; cela fut dit ainsi en effet à Mme de Luynes par M. de Richelieu, mais on ne le quittera que mercredi. La Reine et par conséquent les dames l'avoient repris en noir, parce que le deuil de l'archiduchesse a été joint à celui de l'Empereur (1). La Reine ne reprit le blanc qu'hier dimanche.

Le Roi soupa hier au grand couvert avec la Reine, Mme la Dauphine et Mme Adélaïde. M. le Dauphin et Madame n'ont pas encore repris le carême.

M. de Fimarcon, maréchal de camp, a été présenté au Roi ces jours-ci; il étoit en prison pour dettes depuis plusieurs années, et en procès avec ses créanciers, surtout avec le nommé Liévain, marchand, dont le nom a sou-

(1) Le deuil de l'Empereur a été continué depuis le dimanche gras jusqu'au premier dimanche de Carême; et depuis ce jour jusque aujourd'hui qu'on l'a quitté, c'étoit le deuil de l'archiduchesse. (*Note du duc de Luynes*, datée du 17 mars.)

vent paru dans les mémoires de part et d'autre. Il a enfin obtenu permission de sortir; on m'a dit qu'il abandonnoit tous ses biens à ses créanciers, qui les alloient vendre et qui lui donnoient sa vie durant 2,000 écus de pension. M. de Fimarcon, par toutes ces différentes aventures, n'a point servi ces dernières campagnes; et c'est dommage, car il est très-bon officier.

Du mardi 16, *Versailles.* — Le Roi soupa hier dans ses cabinets. Mesdames ont été aujourd'hui à la toilette de Mme la Dauphine; Madame lui a donné sa chemise, et Mme Adélaïde lui a donné sa montre et son étui de côté. Cet usage ne s'observe point chez la Reine; Mesdames ne présentent à la Reine que ce qui se donne sur une soucoupe. La montre et l'étui de côté se donnent à la main; et quoique Mesdames soient chez la Reine, c'est Mme de Luynes qui donne à la Reine sa montre et son étui.

Du mercredi 17, *Versailles.* — Mme de Brancas eut hier une conversation avec le Roi d'une heure ou d'une heure et demie, dans son cabinet; c'est la première depuis l'arrivée de Mme la Dauphine.

Le Roi n'a été aujourd'hui au sermon qu'à quatre heures et demie; ensuite il a été chez M. le Dauphin, qui garde sa chambre pour un rhume qui n'est pas considérable et auquel il s'est joint un petit mouvement de fièvre. De chez M. le Dauphin il est venu chez la Reine pour aller avec elle à la salle du manége. Il avoit déjà fait partir les dames de Mme la Dauphine et a envoyé aussi un moment après celles de la Reine. Il a monté dans le carrosse de la Reine avec Mme la Dauphine, Mme Adélaïde, Mme de Penthièvre et Mme de Luynes. Dans le second carrosse de la Reine étoient Mme de Tallard (1),

(1) Mme de Tallard fut fort piquée de cet arrangement. Ce fut le Roi qui appela Mme de Luynes, et c'est le droit de la dame d'honneur d'avoir la place de préférence. (*Note du duc de Luynes.*)



Mme de Brancas et Mme de Lauraguais. On joue aujourd'hui la tragédie de *Mérope* et ensuite le divertissement nommé le *Sylphe*, dont les paroles sont de M. de Moncrif et la musique des petits violons (1).

Mme la duchesse de Saint-Pierre vint ici hier amener sa belle petite-fille (du Jonquoy). J'ai parlé de son mariage; elle est grande, bien faite et assez jolie.

Mme O' Brien avoit demandé à être présentée au Roi; M. de Maurepas a répondu qu'il demanderoit à S. M. si elle le vouloit, mais qu'il craignoit fort d'être refusé. Mme O' Brien est de même nom que son mari, et elle prétendoit par cette raison, et comme femme de condition d'Angleterre et appartenant à Milord Clare, pouvoir avoir l'honneur d'être présentée au Roi. Outre cela, son mari est depuis longtemps ici chargé des affaires du roi Jacques, qu'on appelle le chevalier de Saint-Georges ou le prétendant; de plus, elle est attachée à la reine d'Espagne. Aucune de ces trois raisons n'a paru suffisante. La charge qu'elle a chez la reine d'Espagne est inférieure à celle de dame du palais. Quand même son mari auroit la qualité d'envoyé, les femmes d'envoyés ne sont pas présentées. Quant à sa naissance, Milord Clare a dit qu'elle se disoit de même maison que lui, mais qu'il n'en étoit pas bien persuadé; qu'il y a en Angleterre un petit pays que l'on appelle O'Brien, qui appartient à la maison de Clare, et que tous ceux qui sortoient de ce pays s'appeloient O'Brien; qu'il y en avoit un très-grand nombre dans son régiment.

Il y a eu ces jours-ci une émeute à Lyon; on y a fait marcher quelques troupes sous les ordres de M. de Lautrec. Cette émeute est excitée par les ouvriers des manufactures.

J'apprends la mort de M. d'Imecourt, gouverneur de

---

(1) Rebel et Francœur.

Montmédy; il étoit lieutenant général et extrêmement âgé.

Du jeudi 18, *Versailles.* — Le Roi a accordé aujourd'hui à M. le duc de Béthune la place de chef du conseil des finances. M. le duc de Charost demanda avant-hier cette grâce au Roi; le Roi le reçut avec beaucoup de bonté, et lui dit qu'il lui rendroit réponse le lendemain. Aujourd'hui il a écrit un mot de sa main à M. le duc de Charost, et lui a marqué qu'il lui accordoit cette grâce avec grand plaisir (1). C'est cette place qu'avoit eue M. le duc de Beauvilliers, ensuite M. le maréchal de Villeroy et depuis M. le duc de Charost; elle vaut 54,000 livres de rente.

Mme la maréchale de Maillebois a amené aujourd'hui sa belle-fille; elle est assez grande, fort bien faite, un beau teint, un visage agréable, les yeux couverts comme tous les d'Argenson, et le nez un peu aquilin; en tout c'est un visage qui plaît. Elle doit être présentée demain, ainsi que Mme de Resnel.

J'ai appris aujourd'hui ce qui a été réglé par rapport à ceux et celles qui suivent Mme la Dauphine quand elle

---

(1) Je n'ai pas vu la lettre du Roi, mais on m'en a dit le contenu; elle est à peu près dans ces termes : Mon cousin, j'accorde avec grand plaisir au duc de Béthune votre fils la place de chef du conseil des finances. Je pourrois mettre des conditions à cette grâce, mais je n'en veux d'autres sinon qu'il me remette sur-le-champ la démission du gouvernement de Dourlens, dont il a la survivance. Je ne ferai aucun usage de cette démission pendant tout le temps qu'il ne pourroit être en jouissance de ce gouvernement, ce que je souhaite qui n'arrive pas si tôt. Le Roi a demandé que cette condition fût extrêmement secrète.

M. le duc de Charost, qui a assez de difficulté à entendre, se faisoit un scrupule depuis longtemps d'assister aux conseils de finances et de dépêches, et profita du conseil qui lui fut donné de demander directement au Roi cette place pour M. de Béthune, d'autant plus que si cette tentative ne réussissoit point elle seroit totalement ignorée. Les entrées familières qu'il a chez le Roi lui donnèrent toutes les facilités pour lui parler. Il lui parla avec toute l'effusion de cœur que donne son ancien et inviolable attachement pour le Roi, joint à un caractère naturellement tendre et sensible. (*Note du duc de Luynes.*)



passe par l'appartement de M. le Dauphin. La position de ces deux appartements, qui se touchent immédiatement sans autre dégagement que par la galerie (1), fait que tous ceux qui ont à suivre Mme la Dauphine sont obligés de passer par la chambre même de M. le Dauphin ou de faire un grand tour. Mme la Dauphine ne peut aller à la chapelle, chez le Roi, chez la Reine, à la comédie, qu'en passant au travers de l'appartement de M. le Dauphin. Lorsque M. le Dauphin est sorti, cet inconvénient ne feroit nul embarras, et c'est ce qui arrive souvent; mais lorsqu'il est dans sa chambre, ce seroit une importunité insoutenable. Il a donc été réglé que Mme la Dauphine, en traversant l'appartement de M. le Dauphin lorsqu'il y est, ne seroit accompagnée que de son chevalier d'honneur, de sa dame d'honneur et de sa dame d'atours; que le premier écuyer et les dames de Mme la Dauphine feroient le tour par la galerie.

Du vendredi 19, *Versailles.* — M. le Dauphin est toujours incommodé; il a mal dormi cette nuit et tousse encore beaucoup. Le public est persuadé que ce rhume n'est pas la véritable cause de son incommodité; on prétend qu'on lui a fait une petite opération qui étoit nécessaire pour le mettre en état d'avoir des enfants, et cette opinion est si universellement répandue que l'on ne croit pas possible d'en douter; cependant il est très-certain qu'il tousse et qu'on le traite comme il convient pour le rhume, et je ne puis croire que les propos qui se tiennent aient aucun fondement.

Mme de Gamaches mourut hier à Paris; elle étoit fille

(1) On a mis ces jours-ci plusieurs barrières de fer dans cette galerie-ci, vis-à-vis les fenêtres des cabinets de Mme la Dauphine. Les passants s'en approchoient avec une indiscrétion qui a été jusqu'à casser des vitres. On en a mis aussi dans les arcades vis-à-vis ses cabinets pour empêcher l'indécence et la malpropreté, ces arcades servant ordinairement pour le soulagement du public. (*Note du duc de Luynes.*)

de feu M. de Pomponne (1); son mari, qui est vivant, s'est toujours appelé M. de Cayeux pendant que son père a vécu. Mme de Gamaches avoit environ quarante ans; elle laisse plusieurs enfants.

J'ai marqué ci-dessus que le Roi a ôté à M. de Muy le logement qu'il avoit au-dessus de M. le Premier; cet appartement a été donné à Mme la duchesse de Brissac, qui en avoit un au-dessus du corps de garde des gardes françoises, mais fort loin, fort haut et fort incommode.

Le Roi, qui a un peu mal à un œil, n'a point été aujourd'hui au sermon. La Reine y a été seule avec Mme la Dauphine et Mme Adélaïde. Le sermon a été très-beau, et le prédicateur a fait un compliment à la Reine suivant l'usage, parce que c'est la première fois qu'elle a été au sermon sans le Roi.

Mme de Luynes, Mmes de Tessé, de la Vauguyon et d'Ancenis, les deux premières filles et la troisième belle-fille de M. le duc de Béthune, ont été faire leurs remerciements au Roi, à la Reine, à M. le Dauphin, à Mme la Dauphine et à Mesdames, pour la grâce accordée hier à M. de Béthune.

Mme la maréchale de Maillebois a présenté aujourd'hui sa belle-fille, Mme de Sourches. Mme la duchesse de Sully et ses deux filles, Mme de Goesbriant et Mme de Laubépine, et Mme la duchesse de Brissac étoient à cette présentation. Mme la duchesse de Sully est sœur de M. le maréchal de Maillebois; ils sont l'un et l'autre enfants de M. Desmaretz.

Mme la duchesse de Saint-Pierre a aussi présenté sa petite-fille, Mme de Resnel.

On reçut des nouvelles hier de l'armée de M. le maréchal de Maillebois. Il a passé le Mein, et le centre de

---

(1) Et nièce de Mme de Torcy et de M. l'abbé de Pomponne. (*Note du duc de Luynes.*)



son armée est à peu près à la hauteur de Francfort. Les ennemis se sont retirés, et ont laissé un poste de 500 hommes dans un lieu appelé Cronberg. M. de Maillebois a fait attaquer ce poste; les 500 hommes ont été faits prisonniers de guerre.

Du dimanche 21, *Versailles.* — J'ai oublié de marquer la mort de Mme de Balleroy, qui mourut à Paris, il y a quelques jours. Elle étoit sœur de M. de Matignon. M. de Balleroy, son mari, qui est toujours exilé dans ses terres en Normandie, n'a point eu permission de la venir voir.

J'ai marqué l'arrangement fait pour les dames qui suivent Mme la Dauphine lorsqu'elle passe chez M. le Dauphin. Il se présenta il y a trois ou quatre jours une circonstance où cet arrangement servit d'exemple pour la suite de la Reine. La Reine alla voir M. le Dauphin au retour de la messe; Mme de Luynes et les dames du palais étoient entrées chez le M. Dauphin; Mme la Dauphine, qui s'étoit baignée ce jour-là, étoit encore à sa toilette. La Reine passa chez elle, Mme de Luynes la suivit. Les dames du palais ne savoient si elles devoient suivre aussi; Mme de Montauban, portant la parole pour toutes, s'adressa à M. le Dauphin, qui étoit dans son lit, et lui demanda ce qu'il falloit qu'elles fissent. M. le Dauphin lui dit : « Que j'aie le plaisir de vous voir. » En conséquence elles restèrent, et la Reine revint un moment après.

Les visites de la Reine à M. le Dauphin ont donné occasion au renouvellement d'une difficulté qui avoit déjà été faite. La Reine dit que son service ne doit point être interrompu lorsqu'elle est chez ses enfants; que par conséquent si elle demande à boire chez Mesdames, c'est sa dame d'honneur qui doit la servir, et non pas la gouvernante; que chez M. le Dauphin la queue de sa robe ne doit point être prise par le premier valet de chambre, mais portée par son portemanteau à elle, et qu'ainsi son portemanteau doit entrer dans la chambre de M. le



Dauphin, ainsi que l'écuyer de quartier qui lui donne la main. Je crois qu'il n'y a point encore de décision. Je vis il y a huit jours le premier gentilhomme de la chambre servant chez M. le Dauphin prendre la robe de la Reine en sortant; et il y a quatre jours que n'y ayant point de premier gentilhomme de la chambre chez M. le Dauphin, ce ne fut point le premier valet de chambre qui prit la robe de la Reine, ce fut le portemanteau de la Reine qui entra dans la chambre ainsi que l'écuyer de quartier.

Outre Mme de Sabran, dont j'ai parlé, Mme la duchesse de Chartres a pris encore une dame auprès d'elle; c'est Mme de Polignac, dont le mari est chambellan du roi de Pologne.

Avant hier, vendredi, il y eut une espèce de ballet à Saint-Cloud, et un grand souper où il y avoit beaucoup de monde de prié; M. et Mme la duchesse de Chartres s'y tiennent presque toujours.

Hier le Roi qui devoit aller à la chasse, n'y fut point, à cause d'une petite fluxion qu'il a sur l'œil; il soupa cependant dans ses cabinets et joua un moment après souper. Il n'y avoit que des hommes. Le Roi dit, à ce souper, à quelques-uns des officiers généraux là où ils serviroient; il dit entre autres à mon fils : « Vous ne serez pas dans le même endroit que Coigny, parce que le soleil et la lune ne peuvent pas être ensemble. » Il n'y aura point de liste des officiers généraux; ceux qui seront employés seront avertis en particulier.

Du lundi 22, *Versailles.* — J'ai oublié de parler de M. le cardinal d'Auvergne. Il y a déjà plusieurs jours qu'il a donné sa démission de l'archevêché de Vienne; le Roi lui a donné l'abbaye d'Anchin, qui lui vaudra 30,000 livres de rente, toutes charges déduites.

Hier le Roi travailla avec M. l'ancien évêque de Mirepoix, suivant l'usage ordinaire (car ce travail est présentement le dimanche). On sut au sortir du travail que

l'abbé d'Aydie a eu l'abbaye de Savigny, diocèse de Coutances, qui est affermée 27,000 livres et qui en vaut au moins 28,000 tous frais faits. L'abbé d'Aydie rend la petite abbaye d'Uzerche en Limousin, qui ne vaut qu'environ 4 ou 5,000 livres, que feu M. de Saint-Aulaire, son oncle, avoit obtenue pour lui de M. le cardinal de Fleury. L'abbé d'Aydie est homme de grande condition; il est grand vicaire de Tours et aumônier du Roi depuis plusieurs années. En cette qualité il a fait le voyage avec la maison du Roi pour aller au-devant de Mme la Dauphine. Mme la Dauphine, qui en a été contente, l'avoit recommandé à M. l'évêque de Mirepoix.

Il y eut sermon et salut à l'ordinaire: Le Roi n'alla ni à l'un ni à l'autre, à cause de la petite fluxion sur l'œil dont j'ai parlé; cependant il continue le carême et soupa au grand couvert avec la Reine, Mme la Dauphine et Mme Adélaïde. M. le Dauphin et Madame font gras. Le Roi a été aujourd'hui courre le cerf à Saint-Germain, malgré sa fluxion.

M. le Cardinal (1) lui demanda hier ses ordres pour le sermon, à cause de la fête de l'Annonciation qui tombe le jeudi; il lui dit qu'en pareil cas on mettoit quelquefois le sermon au mardi et au jeudi, au lieu du mercredi et du vendredi; que quelquefois, lorsque le prédicateur étoit fatigué, il n'y avoit qu'un sermon le jour de la fête. Le Roi se détermina sur-le-champ pour ce dernier arrangement, et lui dit en même temps de prendre les ordres de la Reine pour le sermon et le salut d'hier, parce qu'il n'iroit ni à l'un ni à l'autre.

Mme de Luynes fit entrer hier à la toilette de la Reine M. de Rubempré à l'heure des grandes entrées. Lorsque les entrées de Mme de Brancas, Mme de Lauraguais et M. de la Fare eurent été réglées, la Reine dit à Mme de Luynes

(1) Le cardinal de Rohan, grand aumônier.

que M. de Rubempré avoit plus que les entrées de la chambre, ayant les grandes comme fils de la dame d'atours. En conséquence Mme de Luynes en parla à M. de Rubempré, et lui demanda par quel hasard il n'avoit jamais pris ces entrées chez la Reine; M. de Rubempré lui dit qu'il avoit toujours craint que Mme de Mazarin, sa sœur, qui ne l'aimoit pas, ne lui fît quelque difficulté. Cette brouillerie du frère et de la sœur venoit du mariage de M. de Rubempré. Mme de Rubempré est la fille d'un avocat, et cette alliance n'avoit pas plu à Mme de Mazarin. Le mari et la femme vivent dans une grande union, et sont l'un et l'autre de caractère fort doux et fort raisonnable. Mme de Luynes conseilla à M. de Rubempré de ne point paroître prendre ces grandes entrées pour la première fois, mais de faire comme s'il en continuoit l'usage. La Reine le reçut fort bien, mais elle dit à Mme de Luynes qu'il n'avoit point les grandes entrées, qu'il n'avoit que les entrées de la chambre. Mme de Luynes dit à M. de Rubempré qu'il falloit qu'il s'expliquât sur cette affaire avec M. de Maurepas; elle alla l'après-dînée en parler à M. de Maurepas. Le fait est qu'il y a eu un règlement du Roi portant que le fils aîné et la fille aînée de la dame d'honneur et de la dame d'atours auront les grandes entrées chez la Reine; par cette raison Mme de Maurepas les a eues et jamais Mme de Plélo, sa cadette. M. de Rubempré n'est pas fils aîné de Mme de Mailly, c'est M. de Mailly dont la femme est retirée de la cour; mais comme M. de Mailly n'y vient jamais, M. de Rubempré, à qui on avoit seulement donné les entrées de la chambre, espère qu'on voudra bien le regarder comme l'aîné et lui donner les grandes.

Je joins ici le règlement que le Roi vient de faire pour les entrées des principaux de la maison de Mme la Dauphine, dont M. de Richelieu a donné copie à Mme de Luynes.

ENTRÉES CHEZ M. LE DAUPHIN.

Les dames de Mme la Dauphine auront chez M. le Dauphin les mêmes entrées que les dames de la Reine chez le Roi.

Quand Mme la Dauphine passera par le cabinet de M. le Dauphin pour aller à la messe ou ailleurs, personne ne la suivra par ledit cabinet que sa dame d'honneur, sa dame d'atours et son chevalier d'honneur.

La dame d'honneur de Mme la Dauphine aura en tous temps les grandes entrées chez le Roi.

La dame d'atours en jouira seulement quand elle sera à la suite de Mme la Dauphine.

Quand les dames du palais de Mme la Dauphine la suivront, lorsque le matin elle ira chez le Roi et qu'il sera encore dans son lit, elles resteront dans la pièce de l'appartement du Roi où les premières entrées de chez le Roi attendent, et la dame d'honneur et la dame d'atours entreront seulement à la suite de Mme la Dauphine.

Quand ce sera pendant le débotter, elles resteront dans la chambre à balustre jusqu'à ce que le Roi soit habillé et passé dans le cabinet des perruques, et alors on les fera entrer dans le cabinet du conseil, où elles entreront aussi dans les autres temps à la suite de Mme la Dauphine lorsque l'huissier sera en dedans.

Le chevalier d'honneur de Mme la Dauphine la suivra dans le cabinet du conseil toutes les fois que le Roi ne sera pas dans son lit.

Signé le DUC DE RICHELIEU.

Du mardi 23, *Versailles.* — M. le duc de Béthune est entré aujourd'hui au conseil de finances pour la première fois; il prêta serment dimanche dernier dans le cabinet du Roi. Il étoit à genoux sur un carreau; on en prête à tous ceux qui prêtent serment entre les mains du Roi; mais il avoit l'épée au côté parce qu'il est capitaine des gardes. Ce serment coûte 2,000 écus.

Hier se fit à Paris, chez Mme la princesse de Lambesc, la noce de M. le prince de la Tour-Taxis avec Mlle de Brionne.

Du jeudi 25, *Versailles.* — Lundi le Roi alla à la chasse et soupa dans ses cabinets; mardi il soupa dans sa chambre; hier mercredi il alla à la chasse de très-bonne heure pour être revenu assez à temps pour le



ballet, pour lequel il avoit donné l'ordre à cinq heures. On suivit le même arrangement pour les carrosses dont j'ai déjà parlé ci-dessus. M. le Dauphin et Madame y étoient; ainsi le carrosse de la Reine étoit rempli. Dans le second carrosse de la Reine étoient Mme de Modène et Mlle de Sens dans le fond, sur le devant Mme de Penthièvre et Mme de Luynes, Mme de Lauraguais à une portière et personne à l'autre. Mme de Brancas ne suivit point Mme la Dauphine, et Mme de Tallard alla dans un carrosse à elle à la grande écurie. On peut juger que l'arrangement de la portière ne lui plut pas. On joua trois pièces, d'abord la comédie des *Précieuses ridicules*, ensuite le ballet comique de *Ragonde* (1), et on finit par le *Sylphe* qu'on avoit déjà joué et que le Roi avoit redemandé. Tout cela fut fini à neuf heures. Le Roi soupa dans ses cabinets.

On commence à savoir les officiers généraux qui seront employés, mais on ne donne point de liste. M. le maréchal de Noailles avoit demandé au Roi copie de l'état qu'il arrêta il y a quelques jours, mais le Roi la refusa. On sait jusqu'à présent deux lieutenants généraux et un maréchal de camp qui ne sont point employés. Le maréchal de camp est M. de Fimarcon, qui le demandoit avec grand empressement. Les deux lieutenants généraux sont M. le prince de Montauban et M. le duc de Bouteville. Celui-ci demanda à parler au Roi il y a quelques jours; le Roi l'écouta avec bonté, mais il ne paroît pas que cela ait rien changé.

M. de Flavacourt n'est point employé, ni M. de Maulevrier-Langeron, lequel est cependant extrêmement estimé. M. de Louvigny, qui est aussi fort estimé, étoit destiné à l'armée de Piémont; il a représenté qu'ayant été blessé aussi considérablement qu'il l'a été, il se trou-

(1) *Les Amours de Ragonde*, opéra-ballet composé en partie par Néricault Destouches et mis en musique par Mouret.

voit hors d'état de servir dans un pays aussi difficile que le Piémont, où l'on étoit souvent obligé de marcher à pied. M. d'Argenson lui a dit de lui écrire une lettre qu'il pût montrer au Roi.

On me dit hier que M. le contrôleur général comptoit que les dépenses de toutes espèces que le Roi avoit à faire pour l'année 1745 monteroient à 353 millions; c'est environ 100 millions de plus que les revenus ordinaires du Roi.

Il ne paroît pas douteux que le Roi aille en campagne cette année, quoique plusieurs personnes prétendent qu'il vaudroit mieux ne faire aucune entreprise du côté de la Flandre. Le jour du départ du Roi n'est point fixé, mais on ne fait point un mystère de sa détermination.

La bulle du jubilé est arrivée de Rome; il y avoit longtemps que nous n'en n'avions eu en France (1); on croit qu'on le donnera pour la quinzaine de Pâques.

Du lundi 29. — Il y a deux jours que le Roi donna à Voltaire une pension de 2,000 livres, une expectative de gentilhomme ordinaire et le brevet d'historiographe de S. M. On sait que M. de Richelieu a beaucoup d'amitié pour Voltaire.

Il y a deux ou trois jours que M. le prince de Rohan et M. le cardinal de Rohan sont partis d'ici pour aller à Paris, sur la nouvelle qu'ils avoient reçue que Mme la princesse de Soubise y étoit à l'extrémité; on attend à tout moment la nouvelle de sa mort. La cause de sa maladie est du lait répandu; elle étoit accouchée fort heureusement d'une fille, qui se porte fort bien; au bout de six semaines elle sortit, allant au bal, tant ici qu'à Paris, et eut froid après avoir eu fort chaud; elle commença dès ce moment d'être incommodée, d'abord d'une fluxion sur les yeux, ensuite un abcès. Cette même

(1) Il n'y en a point eu depuis 1729. (*Note du duc de Luynes.*)

humeur s'est jetée sur la poitrine; elle a vu plusieurs médecins; on prétend qu'elle ne s'est pas toujours gouvernée bien exactement par leurs conseils. MM. de Rohan paroissent assez peu affligés. Je connois peu Mme de Soubise; on dit qu'elle a de l'esprit. Elle voyoit fort peu de monde, elle n'aimoit point le jeu et elle étoit souvent chez elle, menant en tout une vie assez particulière.

Mme la comtesse de la Mothe présenta hier sa fille Mme de Froulay. M. et Mme de Froulay ont les grandes entrées chez la Reine comme enfants du chevalier d'honneur.

Quoique M. de la Fare ne soit point titré, cependant en qualité de chevalier d'honneur de Mme la Dauphine, il a des porteurs de chaise à sa livrée.

M. le comte d'Elmstatt a été présenté aujourd'hui à la Reine; il est cornette dans le régiment de Rosen-cavalerie; il a quatorze ou quinze ans. Sa mère est Poitiers, la maison d'Elmstatt est originaire de Souabe.

Avant-hier le Roi fut à la chasse et devoit souper dans ses cabinets; l'ordre en étoit donné. Ceux qui ont coutume d'avoir l'honneur de souper avec le Roi se présentèrent à l'ordinaire, mais on n'appela personne, et l'on vint dire que le Roi ne soupoit point. M. le duc d'Ayen s'étoit trouvé mal à la chasse et étoit dans son lit; le Roi y descendit et y fit porter son souper, ou bien chez Mme de Lauraguais; c'est ce que l'on n'a pas su positivement.

Mon frère me disoit hier qu'on avoit envoyé des médailles du mariage de M. le Dauphin à l'assemblée du Clergé. M. de Richelieu a écrit à M. l'archevêque de Paris comme président de l'assemblée pour lui mander les intentions du Roi. Ces médailles sont d'argent et toutes de même grandeur; elles ont été remises à MM. les agents, lesquels en ont fait la distribution aux archevêques, évêques et au second ordre, à chacun une. Il n'y a eu aucune distinction entre le premier et le second ordre.



M. l'archevêque de Bourges doit partir pour Rome vers la fin du mois prochain; il me disoit hier que depuis 1725 qu'il étoit revenu de Rome il n'existoit plus que deux cardinaux de tous ceux qui vivoient alors, en comptant même M. le cardinal de Rohan.

Du mardi 30, *Versailles.* — Le Roi fut hier courre le cerf à Saint-Germain; Mme la Dauphine fut à cette chasse. Il y avoit huit jours que l'arrangement en avoit été fait par le Roi, et il paroissoit s'en occuper beaucoup. Mme la Dauphine est extrêmement diligente, elle arriva chez le Roi à l'heure des entrées familières; elle fut à la messe avec le Roi, et monta ensuite avec lui dans une gondole. Elle étoit en robe de chasse avec un chapeau. Dans le fond de la gondole étoit le Roi, M. le Dauphin et Mme la Dauphine; Mme de Modène et Mme de Tallard étoient aux portières, Mesdames sur le devant; elles étoient en habit de chasse. Mme de Brancas et Mme de Lauraguais étoient aussi dans la même voiture. Les dames qui suivoient Mme la Dauphine étoient dans un autre carrosse. Il y avoit un carrosse de M. le Dauphin et un de Mesdames qui ne furent point remplis, quoiqu'il y eût quatre personnes à mener de ceux qui suivoient le Roi. Ces quatre personnes, dont étoient mon fils et M. le comte de Noailles, avoient manqué le moment de monter dans les carrosses; ils s'avancèrent à pied sur le chemin, et proposèrent au carrosse de M. le Dauphin d'arrêter un moment pour les prendre; le cocher ne voulut pas; celui de Mme la Dauphine dit qu'il ne pouvoit pas laisser monter d'hommes dans sa voiture; ainsi ils furent obligés d'envoyer querir des voitures à eux ou des chevaux pour se rendre à Saint-Germain. L'assemblée étoit aux Loges, qui est dans la forêt à un quart de lieue de Saint-Germain. Mesdames (1) et M. le Dauphin montèrent à cheval. Mme la Dauphine

(1) Mme d'Andlau et Mme de Molde (Conflans) montèrent à cheval avec elles. (*Note du duc de Luynes.*)

monta en calèche. Il y avoit deux calèches; dans la première étoient Mme la Dauphine, Mme de Modène, Mme de Brancas et Mme de Lauraguais; dans la seconde, Mme de Faudoas, Mme de Périgord, Mme de Lorges et Mme de Rubempré. Mme la Dauphine parut s'amuser assez à la chasse; elle ne voulut pas même arrêter pour manger. Les chasses à courre ne sont point du tout en usage en Espagne, ainsi elle ne les connoissoit pas; elle étoit dans l'usage de tirer, et elle a même apporté ici des fusils; mais il paroît qu'elle ne s'en amusoit point, quoiqu'elle tirât assez bien; elle dit qu'elle ne tiroit que parce que le roi et la reine d'Espagne l'avoient désiré. Pour M. le Dauphin, il est facile de voir qu'il ne s'amuse point du tout à la chasse. Mesdames l'aiment beaucoup; elles montent à cheval de très-bonne grâce; Mme Adélaïde y est parfaitement bien; elle est bien faite, elle a l'air léger. Sa figure change en bien tous les jours. Au retour de la chasse, le Roi soupa dans ses cabinets avec des hommes seulement, comme à l'ordinaire.

Aujourd'hui M. de Fervaques et M. de Saint-Aignan sont venus demander l'agrément pour le mariage du fils aîné de M. de Saint-Aignan avec la troisième fille de M. de Fervaques. L'aînée, comme l'on sait, a épousé M. le duc d'Olonne, la seconde M. de Laval.

Du mercredi 31, *Versailles.* — M. de Maulevrier-Langeron a été ce matin déclaré maréchal de France; il étoit le plus ancien des lieutenants généraux qui ont été employés ces dernières campagnes, étant du 30 mars 1720. On avoit désiré qu'il servît, et l'on a été très-content de lui. On étoit étonné de voir qu'il n'étoit point employé dans aucune des armées pour la campagne prochaine; mais l'arrangement étoit fait de la grâce qui a été déclarée aujourd'hui; il paroît qu'elle est universellement approuvée. On croit qu'il ne servira plus, et que c'est une grande marque de distinction que le Roi a voulu lui donner pour sa retraite.

Il y a toujours un grand nombre de mécontents. Il n'y a rien de changé encore par rapport à M. de Bouteville. M. d'Hautefort n'a pas demandé à servir; ses cadets d'âge et de service étant lieutenants généraux, il n'a pas voulu servir sous eux. M. de Lutteaux, lieutenant général qui est extrêmement estimé, ne demandoit pas mieux que de servir, mais il a représenté qu'il n'avoit rien pour faire la campagne; on croyoit que le Roi lui donneroit 12,000 livres de pension et la promesse du premier gouvernement vacant, mais cette nouvelle ne se confirme pas.

M. de Sourches, fils du grand prévôt, qui étoit cornette des chevau-légers de la garde, marie sa fille aînée à un homme de condition de Flandre, qu'on appelle M. le marquis d'Esquelbeck, lequel n'est âgé que de dix-huit ans et a 32,000 livres de rente. En faveur de ce mariage, il cède sa charge des chevau-légers à son gendre. Cette charge est taxée à 130,000 livres. M. d'Esquelbeck ne la paye que 65,000, mais les autres 65,000 livres sont pour la dot de Mlle de Sourches, et le Roi donne 50,000 livres de brevet de retenue (1) à M. d'Esquelbeck. M. de Sourches prend les nouveaux mariés chez lui, les loge et nourrit pendant douze ans. M. de Sourches est maréchal de camp de la grande promotion du 2 mai de l'année passée. Il avoit épousé en premières noces une fille de M. le maréchal de Biron, dont il a eu cinq filles; celle-ci, qui a douze ans, est l'aînée. En secondes noces il a épousé la fille de M. le maréchal de Maillebois, dont il a deux garçons et une fille.

Mme la duchesse de Nivernois, sœur de M. de Maurepas, a été aujourd'hui nommée dame du palais à la place de Mme d'Ancenis (2). Il y a deux ou trois ans que

---

(1) M. de Vérac, qui acheta il y a quelques années dans les chevau-légers une charge pareille, n'a point eu de brevet de retenue. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) La Reine a dit ce matin à Mme de Luynes d'envoyer avertir Mme de

Mme d'Ancenis désire extrêmement de se retirer (1); elle est dans une très-grande piété; et quoique les assujettissements de la place de dame du palais ne soient que pour huit jours en trois semaines, elle les trouvoit insupportables, surtout par rapport au cavagnole de la Reine, et encore plus aux spectacles. Elle n'alloit jamais à la comédie qu'avec la résolution de n'y rien voir ni entendre, s'il étoit possible; elle se mettoit dans le coin d'une loge avec Mme de Rupelmonde, la belle-fille, dame du palais de la même semaine, et elles faisoient continuellement la conversation ensemble pendant toute la pièce. M. l'archevêque de Bourges, son oncle, en qui elle a grande confiance et qu'elle regarde comme son père, a fait inutilement ce qu'il a pu pour la faire changer de sentiment. Mme de Luynes en rendit compte à la Reine hier, et la Reine lui manda l'après-dînée, par un petit mot de lettre fort obligeant, qu'elle seroit bien aise de parler au Roi avant que cette nouvelle fût publique pour éviter les importunités. Mme de la Vauguyon, fille de M. le duc de Béthune et sœur de Mme de Tessé, désire depuis longtemps d'avoir une place de dame du palais; l'occasion paroissoit favorable, mais outre que sa santé ne lui auroit pas permis d'y songer présentement, il falloit une dame titrée. Cependant M. le duc de Charost en a parlé au Roi ce matin, et la Reine a trouvé bon qu'il lui parlât avant elle; le Roi a consenti à la proposition que la Reine lui a faite de Mme de Nivernois. Mme de Maurepas

---

Nivernois qu'elle étoit dame du palais. La Reine a voulu que ce fût un des valets de chambre de S. M. qui y allât, et qu'il parlât au nom de Mme de Luynes. On verra ci-dessus que cela n'a pas toujours été observé aussi en règle. (*Note du duc de Luynes.*)

(1) Elle dit qu'elle ne veut point quitter M. le duc de Charost, qui est presque toujours habitant de Versailles. Elle a demandé au Roi de vouloir bien lui conserver son logement, ce qui a été accordé. Ce logement est tout au bout de l'aile neuve, et fut bâti il y a quelques années pour M. et Mme de Béthune. Les deux logements sont au-dessus l'un de l'autre, et se communiquent par un escalier particulier. (*Note du duc de Luynes.*)

et Mme de Nivernois vouloient aller remercier le Roi un moment avant qu'il sortît, mais cet arrangement n'a pu se faire. On prétend que si M. de Richelieu étoit aussi bien qu'il est mal avec M. de Maurepas, il auroit pu trouver plus de facilité.

Aujourd'hui il y a eu conseil d'État à l'ordinaire. Le Roi est sorti à trois heures pour aller à Roquencourt voir sortir des cerfs et des daims de la forêt de Marly. M. d'Ecquevilly y avoit fait porter les toiles pour les raccourcir jusque auprès de la muraille qui donne du côté de Roquencourt. L'on a abattu un pan de muraille, et l'on a fait sortir 60 ou 80 cerfs et quelques daims pour garnir les bois qui sont ici aux environs de Versailles. Le Roi avoit dit avant que de partir qu'il n'iroit point au sermon ; cependant comme il est revenu avant quatre heures et que le sermon n'étoit qu'à quatre heures et demie, on croyoit qu'il pourroit y aller. Le fauteuil du Roi y étoit. M. le Dauphin s'est mis seul à la droite de ce fauteuil, et à la gauche de la Reine étoient Mme la Dauphine et Mesdames. Mme la Dauphine a été dans ses carrosses à Roquencourt, et au retour elle s'est promenée à pied dans les jardins. Elle s'y étoit déjà promenée hier avec M. le Dauphin ; il paroît qu'elle aime beaucoup à marcher.

AVRIL.

Représentation de *Platée*, ballet de Rameau. — Mme d'Étioles à la comédie italienne. — Revue passée par le Roi. — Difficulté entre Mme de Brancas et M. de Rubempré. — Différence du rang des princesses du sang à la cour de Louis XIV et à celle de Louis XV. — Gratifications aux intendants. — Jéliotte, musicien. — Tremblement de terre à la Jamaïque. — Voyage du Roi à Choisy. — Mariages. — Arrivée du chevalier Courten. — Caractère du roi de Prusse. — Départ de M. de Vaulgrenant pour Dresde. — Démolition des fortifications de Menin. — Timidité de la Dauphine avec le Roi. — Mort de Mme de Soubise — Mort de M. d'Avaray. — Mariage de M. de Saint-Aignan fils et de Mlle de Fervaques. — Détails sur le séjour à Choisy. — Service de Mme de Soubise. — M. de Chaulnes reçu au Parlement. — Les abbés d'Aydie et de la Fare. — Souper du Roi; Mme d'Étioles.



— Mort de M. de Catinat, conseiller au Parlement. — Suite de l'affaire de M. de Rubempré; conduite de la Reine. — Présents du roi et de la reine des Deux-Siciles à la Dauphine. — Cène du Roi et de la Reine. — Abbayes données aux économats. — Liste des bénéfices. — Pâques du Dauphin et de la Dauphine. — Souper du Roi dans ses cabinets. — Nouvelles des armées. — Santé du maréchal de Saxe. — La Reine chez le duc de Luynes. — La comtesse de Noailles porte la croix de Malte. — MM. de Coulanges. — Mme de Rochambeau. — Passion de M. et de Mme de Chartres. — Pension du cardinal de Tencin. — Mariage de M. d'Argenson fils. — Faveur de Mme de Lauraguais. — Présentation de la princesse de Beauvau. — Détails sur Ninon de Lenclos. — Fête donnée par l'ambassadeur d'Espagne. — Assassinat dans un bosquet de Versailles. — Évêchés donnés. — Grâce accordée au duc de Châtillon. — Binet et Mme d'Étioles. — Cabales contre l'évêque de Mirepoix. — Mort de l'abbesse de l'abbaye aux Bois. — Le maréchal de Saxe. — Mme d'Étioles occupe l'appartement de Mme de Mailly. — Mort de M. de Fervaques. — Nouvelles de Bavière; mort de M. de Rupelmonde. — Pension à Mme d'Argenson. — Fête donnée par l'ambassadeur de Naples. — Mort de M. de Courson. — Séparation de M. et de Mme d'Étioles; le Roi donne le marquisat de Pompadour à Mme d'Étioles. — Accident du duc de Chartres. — Investissement de Tournay. — Le Roi annonce son départ pour la campagne de Flandre. — Froideur de la Dauphine pour le Roi attribuée à la Reine et à l'évêque de Mirepoix. — Combat de Pfafenhofen. — Mort de M. de Linières. — Argent touché par le duc de Saint-Simon en Espagne.

Du samedi 3 avril, Versailles. — Mercredi dernier le Roi passa chez la Reine à six heures comme à l'ordinaire; il avoit fait partir les dames de la Reine comme les autres jours pour aller à la grande écurie. Les dames de Mme la Dauphine partirent aussi à peu près dans le même temps. Le Roi monta dans le carrosse de la Reine avec M. le Dauphin et Mme la Dauphine et Mesdames; dans le second carrosse étoient Mme de Modène, Mlle de Sens, Mlle de la Roche-sur-Yon et Mme la duchesse de Penthièvre. Il restoit deux places, mais il y avoit encore à mener Mme de Luynes, Mme de Tallard et Mme de Brancas; comme Mme de Brancas ou Mme de Tallard se seroient trouvées seules dans le troisième carrosse, elles prirent le parti d'y monter toutes les trois. On exécuta le ballet comique de *Platée;* il ne paroît pas que l'on en ait été fort content; la musique, qui est de Rameau a, été trouvée singulière; il y a cependant des morceaux agréables, mais en tout ce

divertissement a paru trop long et trop uniforme. M. de Richelieu avoit proposé au Roi de le faire exécuter le lendemain encore ; il lui en parla trois fois sans que le Roi lui répondît rien. On avoit cru que ce pourroit être pour aujourd'hui qu'on répéteroit ce ballet, mais c'est le dernier jour des spectacles à Paris, et celui destiné pour la capitation des acteurs de l'Opéra. D'ailleurs le succès de mercredi a fait juger qu'une seconde représentation de ce ballet ne réussiroit pas. La curiosité avoit attiré un monde prodigieux ici, et à peine pouvoit-on trouver place dans la salle.

Le lendemain jeudi il y eut comédie italienne ici à l'ancienne salle. Le Roi y étoit dans une petite loge grillée au-dessous de celle de la Reine.

On continue toujours à tenir des propos sur Mme d'Étioles ; on remarqua que ce jour-là elle étoit dans une loge près du théâtre, fort en vue de celle du Roi, et par conséquent de celle de la Reine ; elle étoit fort bien mise et fort jolie.

Ce même jour le Roi avoit été courre le cerf. Au retour de la chasse ceux qui avoient eu l'honneur de le suivre se présentèrent à l'ordinaire pour le souper, mais aucun n'y fut admis, pas même M. de Richelieu. Il n'y eut que M. d'Ayen, M. de Coigny le fils, et à ce que l'on croit, M. le prince de Conty.

Hier le Roi fit la revue des gardes françoises et suisses à l'ordinaire dans la plaine des Sablons. Il partit à trois heures, et ne fut point au sermon. M. le cardinal de Rohan étant toujours à Paris, à cause de l'état de Mme de Soubise, le prédicateur crut que la Reine iroit aussi à la revue, et vint lui demander ses ordres au sortir de la messe. La Reine fut au sermon toute seule ; M. le Dauphin, Mme la Dauphine et Mesdames étoient à la revue. La Reine joua à l'ordinaire à six heures ; le Roi soupa au grand couvert avec ses enfants ; M. le Dauphin n'y soupa point, il fait encore gras.



Mme la Dauphine fut à la revue dans ses carrosses. Mme de Brancas avoit fait un mémoire pour demander au Roi si Mme la Dauphine devoit mener cinq dames dans son carrosse ou quatre seulement, c'est-à-dire s'il se mettroit quelqu'un à côté de Mme la Dauphine, n'y ayant point de princesse du sang. Dans le mémoire il y avoit plusieurs exemples de cités : de Mme la duchesse du Lude, qui avoit eu l'honneur d'être à côté de Mme la duchesse de Bourgogne, et même des dames titrées, qui avoient eu l'honneur d'être à côté de la reine Marie-Thérèse. Le Roi ne jugea pas à propos de décider cette question, qu'il trouva trop difficile. Mme de Brancas prit le parti de s'en tenir à ce qui a été pratiqué pendant le voyage, et Mme la Dauphine ne mena que quatre dames. Il avoit été décidé pour le voyage que personne ne se mettroit à côté de Mme la Dauphine, hors dans des cas où Mme la Dauphine voudroit mener dans son carrosse Mme de Castel-dos-Rios; alors Mme de Brancas se seroit mise à côté de Mme la Dauphine, mais ce ne devoit point être lorsqu'elle passeroit dans quelque grande ville. Le cas n'est point arrivé; il n'y a eu personne auprès de Mme la Dauphine pendant tout le voyage.

Hier, il y eut une difficulté assez vive entre Mme de Brancas et M. de Rubempré; M. de Rubempré demandoi l'ordre à Mme la Dauphine pour les dames qu'elle mèneroit dans son carrosse. Il étoit question de savoir ce que je viens de marquer, savoir si ce seroit quatre ou cinq dans son carrosse à elle. Mme de Brancas interrompit cette conversation, et dit à M. de Rubempré qu'elle avoit des raisons particulières pour entrer dans ce détail, qui d'ailleurs la regardoit. M. de Rubempré soutint que c'étoit le droit du premier écuyer, et que celui de la dame d'honneur ne s'étendoit point au delà de l'appartement. M. de Rubempré se fondoit sur ce qu'il a entendu dire à Mme de Tessé que c'étoit toujours M. de Tessé qui appeloit les dames pour monter dans le carrosse. Le fait est vrai, mais

il ne diminue rien des droits de la dame d'honneur. La Reine, avant que de partir pour un voyage ou une promenade, dit à Mme de Luynes, ou en son absence à Mme de Villars, les dames qu'elle veut mener dans son carrosse; et lorsqu'elle est montée, elle dit à sa dame d'honneur ou à sa dame d'atours celles qu'elle veut faire monter dans le carrosse où elle est; les dames qui la suivent attendent ses ordres à quelque distance du carrosse, même sur l'escalier. Le premier écuyer, qui donne la main à la Reine et qui reste à la portière, répète le nom des dames et les fait avancer pour que la Reine n'attende point; mais le nom des dames est répété de même par les pages et même par les valets de pied, et ce n'est point le premier écuyer qui reçoit l'ordre de la Reine. Mme de Luynes a dit aujourd'hui cet usage de chez la Reine à M. de Rubempré, qui vraisemblablement ne soutiendra pas ses prétentions.

J'ai marqué ci-dessus que le Roi avoit réglé que les princesses du sang auroient leurs pliants à côté des filles de France. On peut voir par les Mémoires de M. de Dangeau, que Louis XIV pensoit différemment sur cet article. Ce que m'a conté M. le duc de Brancas (1) en est encore une preuve. J'en ai déjà parlé dans ces Mémoires, mais je ne crois pas l'avoir marqué aussi en détail qu'il vient de me le redire. M. de Brancas étoit élevé à Versailles, et faisoit souvent sa cour à M. le duc de Bourgogne et aux princes. M. le duc de Bourgogne n'étant point d'âge à manger avec le Roi, S. M. soupoit au grand couvert avec Monseigneur, Monsieur et Madame; Mme la Princesse et la grande Mademoiselle venoient souvent au souper, y demeuroient assises pendant tout le temps du souper, ainsi que les dames titrées, au-dessus desquelles elles étoient placées, comme de raison, mais elles avoient

(1) Mari de la dame d'honneur de Mme la Dauphine. (*Note du duc de Luynes.*)

le soin de tirer leurs pliants de manière qu'ils ne fussent pas du même sens que ceux des dames titrées. M. de Brancas, que l'on menoit comme un enfant au souper du Roi, se souvient qu'on l'avoit fait ranger parce qu'il étoit devant Mme la Princesse. Monsieur et Madame étant allés faire un voyage assez long à Saint-Cloud, le Roi se trouvoit seul au grand couvert avec Monseigneur; il prit le parti de faire manger avec lui ses filles légitimées, mais il les envoyoit avertir à chaque fois; c'est ainsi que Mme la princesse de Conty, Mme la duchesse du Maine et Mme la Duchesse y ont mangé plusieurs fois. Mme la Duchesse, comme l'on sait, étoit belle-fille de Mme la Princesse; Mme la Princesse trouva insoutenable d'être pendant le souper du Roi assise derrière sa belle-fille, qui étoit à table. Elle en parla au Roi, et le pria de trouver bon qu'elle n'allât plus au souper et qu'elle allât l'attendre dans son cabinet, où il passoit toujours après avoir reçu les révérences des dames dans sa chambre. C'est de ce temps-là que les princesses du sang ont cessé d'aller au souper.

Aujourd'hui elles ont pris un ton fort différent de leur ancien usage. Mme de Brancas disoit aujourd'hui qu'aucune des princesses du sang n'a encore été chez Mme la Dauphine. Madame y a été et lui a donné sa chemise, je l'ai marqué, mais on n'y a point vu les princesses du sang.

Du dimanche 4, Versailles. — J'ai toujours oublié de marquer que le Roi a fait donner 10,000 livres de gratification à chacun des intendants qui ont été obligés de faire des dépenses considérables au sujet du passage du Roi, de la Reine et de Mme la Dauphine.

La Reine ne voulut jamais aller à la revue vendredi dernier. Mme de Luynes prit la liberté de lui représenter plusieurs fois qu'il lui paroissoit convenable qu'elle ne s'éloignât pas des occasions de représentation. M. le maréchal de Noailles en parla aussi à la Reine, mais rien ne la put faire changer de résolution.

Le nommé Jéliotte, haute-contre de l'Opéra, fort connu par la beauté de sa voix, a obtenu à la musique du Roi une place de maître de guitare. Cet instrument n'est plus d'usage, et la place étoit restée sans être remplie. Jéliotte, qui est grand musicien et qui joue de toutes sortes d'instruments, faisoit avant-hier le premier violo à la chapelle.

On a eu ces jours-ci des nouvelles de la Jamaïque, grande île appartenant aux Anglais. On apprend qu'il y a eu un tremblement de terre très-considérable, qui a fait beaucoup de dégât et qui a été accompagné d'un ouragan extrêmement violent. Dans le port de Port-Royal, capitale de la Jamaïque, il y avoit un très-grand nombre de vaisseaux, on dit jusqu'à deux cents; la plus grande partie a péri ou a été mise hors d'état de servir. Cet événement fait une perte bien considérable pour l'Angleterre.

J'ai parlé ci-dessus de la difficulté que faisoit M. de Rubempré pour les carrosses; il en parla avant-hier au Roi à son coucher; en conséquence le Roi envoya dire hier à Mme de Brancas de venir lui parler, et il lui dit qu'il falloit se conformer à ce qui se pratiquoit chez la Reine. Or l'usage est constant chez la Reine que c'est la dame d'honneur qui nomme les dames que la Reine fait monter dans son carrosse. A l'égard des autres articles contenus dans le mémoire à mi-marge que Mme de Brancas a présenté au Roi, le Roi lui dit qu'il les lui renverroit avec ses décisions.

Tous les officiers généraux et particuliers commencent à prendre congé. Les ordres pour l'Allemagne sont pour le 15 de ce mois, et ceux de la Flandre pour le 20, et le départ des équipages du Roi pour le 21.

Du lundi 5, Versailles. — Le Roi est parti cet après-midi pour Choisy; il vole en chemin. M. le Dauphin, Mme la Dauphine et Mesdames sont allés à la chasse du vol.



Le mariage de M. de Beauvau avec Mlle d'Auvergne fut fait à Paris chez M. le cardinal d'Auvergne la nuit de samedi dernier à dimanche.

Le contrat de mariage du fils aîné de M. de Saint-Aignan avec Mlle de Fervaques fut signé ici hier matin. L'heure ordinaire pour le Roi est au retour de la messe, et c'est effectivement cette heure que le Roi donna ; mais M. de Maurepas pria le Roi que ce fût avant la messe afin qu'il eût le temps d'aller chez M. le Dauphin et chez Mesdames avant le conseil ; le Roi y consentit. Ce dérangement fit que M. de Saint-Aignan ne se trouva pas à la signature du Roi, ni même à celle de la Reine chez qui on alla tout de suite.

M. le chevalier Courten arriva ici avant-hier : il vient de Berlin ; il n'a eu aucune peine à passer en allant, mais au retour il a fallu qu'il se déguisât, ce qui lui a été plus facile qu'à un autre, parce qu'il parle allemand. Il avoit pris le nom d'un marchand de Dresde qu'on appelle Jean Warton, et s'étoit fait donner un passe-port sous ce nom ; il a fait beaucoup de chemin dans un chariot de poste, quelquefois sur un traîneau, à cause de la neige ; il a même été pendant une lieue ou une lieue et demie à cheval sur une poutre à cause de la difficulté des chemins. Il a ramené avec lui M. de Maupertuis, de l'Académie françoise et de celle des sciences, qui étoit depuis quatre mois à Berlin. Le roi de Prusse a donné à M. Courten son portrait enrichi de diamants, estimé 10 ou 12,000 livres; il paroît que M. Courten a été fort bien reçu à Berlin. Le roi de Prusse marque toujours une grande volonté pour soutenir les intérêts de l'électeur de Bavière. Il étoit parti de Berlin deux jours avant M. Courten, pour aller se mettre à la tête de son armée. Il est certain que dans les circonstances présentes les intérêts du roi de Prusse sont si fort engagés dans la cause commune avec l'électeur de Bavière, et il lui est si difficile de sortir de ses engagements, que l'on peut croire qu'il ne s'en dé-

partira point. Cependant le caractère de son esprit ne peut jamais donner une tranquillité parfaite; il est las de la guerre, et ses intérêts sont les premières règles de sa conduite. Il n'a nulle espèce de religion, et en fait gloire en quelque manière; il parle de toutes d'une manière indécente, et ne fait les actes publics ni particuliers d'aucune. Il a été fort fâché [de l'arrestation?] du maréchal de Belle-Isle; sa douleur paroît présentement très-calmée. Il a exilé M. de Schmettau; il lui a envoyé ordre de rester à Brandebourg. M. de Schmettau en étoit instruit avant que de partir d'ici; et sans cependant en vouloir rien dire, il pria M. Courten de se charger d'une lettre pour sa femme, qui demeuroit à Berlin; M. Courten, qui savoit que M. de Schmettau devoit partir deux jours devant lui, fut étonné de la commission. Il le rejoignit en chemin, et M. de Schmettau lui avoua son exil. Le roi de Prusse fit un compliment fort obligeant pour M. Courten à son départ, et le chargea d'une lettre pour le Roi; il demanda à M. Courten pendant son séjour à Berlin si M[me] de Châteauroux étoit aussi belle qu'il l'avoit entendu dire, et lui marqua un grand désir d'avoir son portrait. M. Courten n'osa pas le lui promettre, et en écrivit à M. d'Argenson l'aîné; le portrait lui a été envoyé.

M. de Vaulgrenant prit hier congé; il s'en va à Dresde, comme je l'ai marqué, avec le titre de ministre plénipotentiaire. Il ne dit point la commission dont il est chargé, mais il m'a dit qu'il regardoit comme très-difficile pour ne pas dire impossible d'y réussir. En prenant congé du Roi, il lui dit tout bas qu'il supplioit très-humblement S. M. de vouloir bien ne lui point imputer le succès de la négociation qu'il lui avoit confiée, et le Roi lui répondit avec bonté qu'il ne lui sauroit nullement mauvais gré de l'événement.

M. de Bauffremont le fils, qui commandoit en dernier lieu à Menin, arriva ici il y a quelques jours; il nous dit que la démolition de cette place étoit entière-



ment finie, que l'on avoit fait sauter environ 7,000 toises de maçonnerie et qu'on avoit dépensé pour cela 222 milliers de poudre.

J'ai déjà parlé du caractère de Mme la Dauphine sur ce que j'en ai remarqué ou entendu dire. On ne peut encore en porter un jugement certain. Elle se couche de très-bonne heure, se lève assez matin ; elle est fort exacte aux heures et ne fait jamais attendre. Elle exécute ponctuellement tout ce qu'elle sait que le Roi désire ou la Reine, et paroît accoutumée à obéir avec exactitude; elle est d'une timidité excessive. Mme de Brancas contoit avant-hier à Mme de Luynes un fait peu important, mais qui prouve cette timidité. Dans les présents que le Roi a faits à Mme la Dauphine, il y avoit une montre émaillée qui avoit paru plaire extrêmement au Roi, et Mme de Lauraguais savoit que si Mme la Dauphine vouloit lui en faire présent il la recevroit avec plaisir; elle en parla à son mari, qui vint le dire aussitôt à Mme de Brancas. Mme de Brancas consulta M. de Richelieu, qui lui dit qu'il seroit ridicule que Mme la Dauphine fît un pareil présent au Roi. Mme de Brancas, qui avoit déjà fait mettre cette montre à part, fut un peu embarrassée de cette réponse; elle s'informa plus particulièrement de M. de Lauraguais par où il savoit ce qu'il lui avoit dit, et enfin assurée de la vérité, elle proposa à Mme la Dauphine de présenter cette montre au Roi. Une pareille démarche parut presque impossible à Mme la Dauphine; cependant, dans un moment où elle alloit chez le Roi, Mme de Lauraguais prit la montre, et lorsque Mme la Dauphine y fut arrivée, Mme de Brancas lui en reparla; Mme de Lauraguais lui remit la montre entre les mains. L'affaire étoit bien avancée; cependant Mme la Dauphine ne pouvoit encore se résoudre de la présenter au Roi. Il fallut que Mme de Lauraguais la reprît entre les mains de Mme la Dauphine pour la remettre entre celles du Roi. Le Roi, après avoir regardé cette montre et lui avoir donné les louanges qu'elle mé-



ritoit, la rendit à Mme la Dauphine, disant qu'il ne vouloit la tenir que de sa main. Alors Mme la Dauphine, contrainte par la nécessité, la remit toute tremblante dans la main du Roi.

Mme de Soubise est morte ce matin, à dix heures. Elle étoit brouillée depuis quelque temps avec Mme de Carignan, sa mère, qui ne vouloit plus la voir. J'ai dit ci-dessus que Mme de Carignan étoit allée, il y a trois ou quatre mois, à Aix en Provence voir M. de Suze, son frère, qui est prisonnier. Mme de Carignan, ayant été instruite de l'état de Mme de Soubise, est revenue, Mme de Soubise a désiré de la voir : elle lui a parlé avec toute l'amitié et la soumission imaginables; elle lui a demandé mille fois pardon, et de la manière la plus tendre, de sa conduite à son égard. Mme de Soubise a aussi parlé à M. le cardinal de Rohan, et est entrée avec lui dans un grand détail sur toutes les fautes qu'elle pouvoit avoir faites. Elle est convenue qu'elle étoit cause de sa mort, ayant voulu prendre les remèdes d'un homme qui n'étoit pas connu, et les ayant continués quoiqu'elle eût l'expérience qu'ils étoient si violents qu'ils lui causoient une chaleur excessive dans la gorge et dans l'estomac et lui faisoient cracher le sang. Elle a demandé en grâce que l'on ne fît aucune peine au chirurgien qui lui avoit donné ces remèdes, ni à ceux qui lui avoient conseillé de les prendre.

Du mercredi 7, *Versailles*. — Lundi dernier, lorsque Mme la Dauphine fut montée dans ses carrosses pour la chasse du vol, ce fut Mme de Brancas qui appela les dames pour les carrosses de Mme la Dauphine. M. de Rubempré, qui étoit présent, n'en appella aucune; il avoit même défendu aux pages et aux valets de pied de Mme la Dauphine de répéter le nom des dames. Mme de Saint-Florentin me disoit hier que M. de Rubempré étoit venu la consulter sur sa prétention, et qu'elle lui avoit dit qu'il avoit tort d'avoir agité cette question sans être sûr des faits. En effet, c'est sur ce que lui a dit Mme de Tessé



qu'il a mis en avant cette prétention, et M. de Tessé lui a dit depuis qu'il ne prétendoit point ce droit et que jamais il n'avoit appelé les dames. Mme de Saint-Florentin, qui a monté plusieurs fois dans le carrosse de la Reine, dit qu'elle a été appelée tantôt par un page, tantôt par un valet de pied; en effet tous ceux qui sont présents répètent les noms que dit la dame d'honneur.

Mme de la Mothe et Mme de Froulay sa fille, qui montèrent il y a quelques jours dans les carrosses de Mme la Dauphine, voulurent faire quelques difficultés le lendemain pour le payement des 10 louis que l'on donne pour monter dans ces carrosses; mais le Roi a décidé que l'on payeroit cette entrée, et elles ont payé en conséquence.

Du vendredi 9, Versailles. — M. d'Avaray, ancien lieutenant général, mourut avant-hier (1) à Paris; il étoit âgé de quatre-vingt-neuf ou quatre-vingt-dix ans. Il est mort presque subitement; il se trouva mal, il envoya querir sur-le-champ son confesseur et demanda ses sacrements. Il étoit chevalier de l'Ordre.

Le fils aîné de M. de Saint-Aignan épousa la nuit du mercredi au jeudi la troisième fille de M. de Fervaques. Il s'est toujours appelé le marquis de Beauvilliers, même depuis la mort de son frère aîné; j'en ai déjà parlé ci-dessus. Les billets d'avertissement pour la signature du contrat ont encore été donnés sous le nom de MM. de Beauvilliers. M. de Fervaques n'avoit point exigé de condition sur cet article, et trouvoit fort bon que sa fille ne fût point titrée présentement; cependant M. le duc de Saint-Aignan lui a fait prendre le jour de son mariage le nom de duc de Beauvilliers. M. de Saint-Aignan avoit compté que son fils pouvoit jouir de la grandesse dès à présent, et cette espérance est encore très-fondée; cependant elle ne peut être absolument sûre qu'avec le consentement de

(1) Le *Mercure* dit le 6. (*Note du duc de Luynes.*)



la cour d'Espagne. La grandesse avoit été donnée à feu M. de Beauvilliers, et devoit passer à ses descendants; ce titre fut attaché à la terre de Buzançois en Berry. Feu Mme de Beauvilliers, laissa cette terre à M. de Saint-Aignan, ou bien à son choix l'hôtel de Beauvilliers; M. de Saint-Aignan a préféré la terre. Mais comme il est frère de M. de Beauvilliers et qu'il ne descend pas de lui, ce peut être l'occasion d'une nouvelle grâce que cependant l'on peut espérer d'obtenir. A l'égard du duché, il n'étoit pas douteux que M. de Beauvilliers devoit l'avoir comme héritier de son frère; mais M. de Saint-Aignan ne s'est déterminé sur cet article que pour le moment du mariage. Mme la duchesse d'Uzès, douairière, me faisoit souvenir aujourd'hui, à cette occasion, de ce qui arriva au lit de justice tenu aux Tuileries, après la mort du feu Roi. M. le duc d'Orléans désiroit beaucoup que ce lit de justice fût nombreux et rempli de gens qui lui fussent attachés. M. le duc d'Antin et encore un autre duc dont j'ai oublié le nom avoient cédé leurs duchés à leurs enfants, qui n'étoient point encore reçus, n'étant pas en âge. M. d'Antin dit à M. le duc d'Orléans qu'il lui paroissoit qu'il pouvoit se trouver au lit de justice sans aucun inconvénient. Le Parlement fit des difficultés, et M. le duc d'Orléans ne jugea pas à propos de les surmonter. Quoique Mme de Beauvilliers ne soit que la troisième fille de M. de Fervaques, elle doit avoir beaucoup de bien. M. de Fervaques a un grand nombre de terres, et un revenu considérable. Il est vrai qu'une partie de ces terres est substituée aux mâles, et M. de Fervaques n'a que des filles; mais comme la succession pouvoit être attaquée, il y a eu un accommodement par lequel il a été dit que les frères de M. de Fervaques ou leurs enfants mâles ne pourroient se mettre en possession des terres qu'en payant 400,000 livres aux filles de M. de Fervaques. Outre cela M. de Fervaques a des terres qui sont libres, et c'est l'homme du monde le plus arrangé et qui en-

tend le mieux ses affaires. Il convient que depuis qu'il est maître de son bien, il a épargné 800,000 livres sur ses revenus.

Le Roi revint hier de Choisy; il y a eu pendant le voyage un fort gros lansquenet, où Mme de Modène a beaucoup gagné. Elle n'a joué qu'un jour à cavagnole, mais elle y joua six ou sept heures, et y gagna aussi. Le Roi n'a point joué à ce jeu. L'appartement bleu et blanc, qui avoit été fait pour Mme de Mailly et occupé depuis par Mme de Châteauroux, n'a été donné à personne ce voyage-ci. Mme de Lauraguais y a eu un fort bon maintien (1). Le Roi a été assez gai, mais on a remarqué que ses propos étoient beaucoup trop libres.

Mme de Soubise fut enterrée hier. C'étoit M. le coadjuteur qui menoit le deuil; tous les parents plus éloignés que les neveux n'étoient point en manteaux. Le corps fut porté d'abord à Saint-Jean-en-Grève, qui est la paroisse. De là le transport se fit aussi à pied à La Merci, où est la sépulture de MM. de Rohan. Ce matin il y a eu des messes en cérémonie à La Merci. Mme de Marsan, Mme de Tallard et même Mme de Duras y étoient en mantes. La première femme de M. le duc de Duras étoit petite-fille de M. le prince de Rohan par sa mère.

M. de Chaulnes fut reçu hier au Parlement. M. le prince de Conty et M. le comte de Clermont avoient dit qu'ils se trouveroient à cette réception. M. le prince de Conty, envoya le matin faire des excuses à M. de Chaulnes, ayant passé la nuit auprès de Mme la princesse de Conty, sa mère, qui étoit assez dangereusement malade. M. le comte de Clermont n'envoya rien dire; on l'attendit jusqu'à neuf heures : à neuf heures, on envoya chez lui; il étoit à

(1) Mme de Lauraguais, qui avait été une des maîtresses passagères de Louis XV pendant la faveur de Mme de Châteauroux, continua à jouer ce rôle après la mort de sa sœur, jusqu'à la faveur déclarée de Mme de Pompadour.

Berny, et son carrosse l'attendoit dans la cour de l'abbaye. On attendit encore trois quarts d'heure. Enfin M. le premier président jugea à propos de faire la réception, et on n'a pas entendu parler de M. le comte de Clermont.

Du samedi 10. — J'ai marqué ci-dessus (1) que M. l'abbé d'Aydie a eu une abbaye depuis peu. Cette grâce du Roi a donné occasion à plusieurs difficultés. M. l'abbé d'Aydie avoit prié M. le cardinal de Rohan d'en parler à M. de Mirepoix, et lui avoit dit que sa santé ne lui permettant pas de faire une seconde campagne (il a fait la dernière avec le Roi), il désiroit se retirer et demandoit cette grâce pour sa retraite. M. de Mirepoix en conséquence demanda au Roi l'abbaye de Savigny, qui fut accordée sur-le-champ à l'abbé d'Aydie. C'est ainsi que M. le cardinal de Rohan conte le fait. Il ajoute que M. de Mirepoix, aussitôt après le travail, lui manda la grâce accordée à l'abbé d'Aydie; que cet abbé quelques jours après vint le trouver, et lui dit qu'il désireroit beaucoup faire encore cette campagne avec le Roi; à quoi M. le cardinal de Rohan lui répondit que ce ne seroit pas lui qui le chasseroit de la chapelle; que sur ce propos l'abbé d'Aydie avoit été dire à Paris qu'il ne quittoit point sa place d'aumônier du Roi; que M. de Mirepoix instruit de ces propos en avoit été fort mécontent, d'autant plus que pareille aventure lui étoit déjà arrivée avec M. l'abbé de La Fare qui avoit demandé un prieuré pour sa retraite et n'avoit plus voulu se retirer après avoir obtenu ce bénéfice. M. le cardinal de Rohan ajoute encore que M. de Mirepoix alla sur-le-champ demander que l'on n'expédiât point le brevet de ladite abbaye, voulant absolument avoir la démission de l'abbé d'Aydie. L'abbé d'Aydie conte le fait un peu différemment, et il prétend que ce fut M. le cardinal de Rohan qui lui demanda pourquoi il vouloit

(1) Voy. le 22 mars. (*Note du duc de Luynes.*)

quitter, disant qu'il devroit encore faire cette campagne pour marquer au Roi sa reconnoissance du bienfait qu'il en avoit reçu. Ce qui est vrai et constant, c'est que M. de Mirepoix a été extrêmement mécontent de l'abbé d'Aydie, disant qu'il lui avoit demandé la démission de l'abbaye d'Uzerche et celle d'aumônier du Roi, qu'il avoit reçu la première, mais qu'il n'avoit pu recevoir la seconde, parce que c'est le droit du grand aumônier à qui il comptoit qu'elle seroit remise. M. de Mirepoix n'a pas voulu changer de sentiment. Il a demandé effectivement que l'on suspendît l'exécution du brevet, lequel n'a été expédié que depuis peu, les démissions de l'abbaye et de la charge ayant été remises toutes deux à M. l'évêque de Mirepoix. L'abbé d'Aydie prétend qu'il a fait demander au Roi ses sentiments, et que le Roi avoit répondu qu'il s'accommodoit fort bien de son service et qu'il ne vouloit point qu'il quittât. La démission étant donnée, reste à savoir si le Roi voudra que l'abbé fasse encore la campagne ; c'est ce qui sera décidé dans un travail de M. le cardinal de Rohan avec Sa Majesté (1).

Du dimanche 11. — L'affaire de l'abbé de La Fare n'est point finie; on lui a demandé sa démission, il ne veut point la donner. On prétend que l'on a eu quelque sujet de mécontentement de sa conduite par rapport au jeu; on disoit même qu'il avoit ordre d'aller dans son prieuré. Ce que je sais de certain, c'est qu'il refuse de donner sa démission.

---

(1) Je n'ai su qu'aujourd'hui que l'affaire fut décidée il y a plusieurs jours. L'abbé d'Aydie a quitté, et le Roi a nommé à sa place M. l'abbé Lascaris, parent de M. l'archevêque de Paris. Le quartier de M. l'abbé d'Aydie étoit celui-ci d'avril; son confrère du même quartier est M. l'abbé de Montazet. Le Roi a réglé que l'abbé Lascaris ne feroit point la campagne, qu'il serviroit seulement huit jours auprès de lui, après quoi il entreroit chez M. le Dauphin; que l'abbé de Saint-Sauveur, qui, après avoir servi le quartier de janvier chez le Roi, est actuellement chez M. le Dauphin, iroit en campagne avec l'abbé de Montazet. (*Note du duc de Luynes*, datée du 18 avril.)

Hier Mme la Dauphine ne sortit point de chez elle; elle avoit eu quelques rougeurs, parce qu'elle avoit été trop longtemps à se promener la veille au soleil. Mme de Brancas envoya avertir les dames que Mme la Dauphine garderoit sa chambre et qu'elle verroit du monde à six heures. Il y eut un lansquenet et dix coupeurs. Le Roi y vint sur les sept heures; il prit une.......... pour parier, et s'en alla au bout d'une petite demi-heure. Pendant ce temps-là, la Reine jouoit à cavagnole et la table étoit remplie. La Reine étoit venue un moment avant son jeu voir Mme la Dauphine. La Reine alla faire hier sa collation chez M. le cardinal de Rohan.

Le Roi avoit dû aller à la chasse du daim avec M. le Dauphin et Mesdames; l'apparence du mauvais temps le fit changer de résolution pour la chasse, mais non pour le souper, car il n'y eut point de grand couvert.

Le Roi soupa en particulier en haut, dans ses cabinets ou en quelque autre endroit que l'on ne sait point, mais il n'y eut personne d'appelé pour souper avec lui. On continue à tenir les mêmes propos sur Mme d'Étioles.

Avant-hier, le Roi accorda à Mme la duchesse de Tallard un brevet de retenue de 50,000 écus sur le gouvernement de Franche-Comté qu'a M. le duc de Tallard, et qui vaut 56,000 livres. Mme de Tallard avoit parlé directement au Roi, et lui avoit représenté qu'elle avoit fait pendant longtemps une grande dépense sans avoir les revenus de sa place, dont Mme de Ventadour jouissoit au moins en partie. Elle a demandé ce brevet comme un fonds certain pour ses créanciers, au cas que M. de Tallard vînt à mourir avant elle. Cette grâce a été accordée dans un travail de M. d'Argenson le cadet avec le Roi.

Du jeudi saint 15, *Versailles.* — Le dimanche des Rameaux le Roi alla à la messe en bas, à l'ordinaire; il entendit l'après-dînée le sermon, les vêpres et le salut. M. le cardinal Tencin et M. de Rohan y étoient en violet; M. le coadjuteur y étoit aussi en habit long violet.



M. l'évêque de Mirepoix étoit en habit long, mais noir (1), à côté de M. le cardinal Tencin. Mme la Dauphine n'y étoit point; elle est un peu incommodée. Ce fut Mme de Pons qui quêta.

Au sortir du salut, Mme de Rohan et Mme de Marsan firent leurs révérences au Roi. Mme de Rohan alloit pour remercier le Roi, qui avoit envoyé chez elle sur la mort de Mme de Soubise sa petite-fille, et Mme de Marsan y alloit faire ses révérences suivant l'usage. Mme de Rohan est encore en deuil de Mme de Ventadour.

Il y a environ quinze jours ou trois semaines que M. de Catinat, conseiller au Parlement, mourut; il étoit neveu et héritier de feu M. le maréchal de Catinat. M. de Catinat avoit deux filles, dont il y en a encore une à marier; l'autre a épousé M. de Montrevaux, fils de feu M. de Courson, conseiller d'État.

Lundi dernier la Reine fit ses Pâques à la paroisse; elle fut suivie par toutes ses dames, hors Mme de Villars, Mme de Boufflers et Mme de Fleury. Dans le carrosse de la Reine étoient Mme de Luynes et Mme de Bouzols sur le devant, Mme de Fitz-James et Mme de Talleyrand aux portières. La Reine en montant dans le carrosse dit à M. de Tessé d'appeler Mmes de Fitz-James, de Bouzols et de Talleyrand. Mme de Luynes montant immédiatement après la Reine lui demanda ses ordres suivant l'usage ordinaire; la Reine parut embarrassée de la question, et lui dit d'un ton qui marquoit cet embarras qu'elle avoit dit à M. de Tessé d'appeler telles et telles dames. Mme de Luynes lui dit : « Madame, Votre Majesté a donc décidé la question en faveur de M. de Rubempré. » Ce n'étoit pas le moment de traiter cette affaire plus à fond; Mme de Luynes s'embarrassoit peu de la conservation du droit dont elle a toujours joui, mais elle étoit vivement peinée que la Reine

(1) Ce ne peut être que faute d'attention, car il devoit être en violet. (*Note du duc de Luynes.*)

ait décidé sans lui rien dire. La Reine alla à la paroisse, et communia à la messe de M. l'abbé de Fleury. Mme de Luynes tenoit la droite de la nappe et Mme de Fitz-James la gauche. Lorsque la Reine fut rentrée chez elle, elle appela Mme de Luynes, et lui parla pendant un quart d'heure; elle lui fit beaucoup d'amitié, l'embrassa plusieurs fois, et lui dit qu'elle n'avoit pas eu intention de rien faire qui pût lui être désagréable, qu'elle l'aimoit beaucoup, et que dans cette occasion-ci elle n'avoit point prétendu décider. Mme de Luynes reçut avec respect ces marques de bonté, et lui dit qu'il lui paroissoit cependant que c'étoit une décision; elle lui demanda même si elle ne la feroit pas dire à Mme de Brancas; la Reine lui répondit que bien loin de croire avoir décidé, la première fois qu'elle sortiroit en carrosse, ce ne seroit point à M. de Tessé mais à Mme de Luynes à qui elle donneroit l'ordre. Immédiatement après, Mme de Luynes partit pour Dampierre, dont elle ne revint qu'hier.

Hier Mme de Luynes alla chez M. de Maurepas, qui lui dit avoir été instruit de tout ce qui s'étoit passé sur cette affaire et que M. de Tessé lui en étoit venu parler. M. de Tessé, qui étoit venu aussi en parler à Mme de Luynes un moment avant son départ pour Dampierre, convient qu'il n'a jamais appelé les dames, parce que quand il avoit voulu le faire Mme la maréchale de Boufflers s'y étoit opposée avec vivacité, soutenant que ce n'étoit point son droit, mais celui de la dame d'honneur. M. de Tessé ajoute que Mme de Mailly, dame d'atours, n'avoit jamais prétendu avoir ce droit, et que M. le maréchal de Tessé en avoit toujours joui du temps de Mme la Dauphine. M. de Maurepas dit à Mme de Luynes qu'il lui avoit paru d'abord que cette prétention ne pouvoit pas être fondée, par une raison tirée de la chose même : c'est que le premier écuyer marchant dans un carrosse qui précède celui de la Reine, ne doit avoir rien de plus pressé que de monter dans ce carrosse, pour ne pas faire attendre la

Reine, et cela dans l'instant même qu'il a mis la Reine dans son carrosse. M. de Maurepas ajouta à Mme de Luynes que le Roi, ayant été instruit de ce qui s'étoit passé le lundi saint, lui en avoit parlé, et que sur le compte qu'il avoit rendu à S. M. de cette affaire, le Roi avoit décidé qu'il falloit suivre ce qui se pratiquoit chez la Reine depuis qu'elle est en France, et qu'en conséquence la dame d'honneur, et en son absence la dame d'atours, appelleroit les dames. M. de Maurepas parut désapprouver extrêmement la conduite de la Reine, et dit qu'il lui en avoit parlé très-fortement, lui représentant qu'elle ne devoit pas se hasarder à décider sans savoir les intentions du Roi; que lui-même personnellement étoit intéressé dans cette affaire, d'autant plus que le public seroit en droit de croire que la Reine n'auroit agi que par son conseil.

M. de Rubempré a eu ces jours-ci une autre difficulté par rapport aux valets de pied de Mme la Dauphine. Il prétendoit avoir le droit de mener en campagne deux pages et deux valets de pied. Les valets de pied ont fait des représentations et ont donné un mémoire à M. de Maurepas, disant que si c'étoit le droit du premier écuyer ils étoient prêts d'obéir, mais qu'ils savoient que feu M. le maréchal de Tessé avoit fait la même tentative du temps de Mme la Dauphine, et qu'il avoit été décidé qu'il n'en mèneroit pas. Ils prétendent même que dans la règle, des quatre petits valets de pied qui servent le premier écuyer, lorsque celui-ci alloit en campagne, il en laissoit un pour monter derrière le carrosse des écuyers. Ils conviennent que cet usage s'est aboli, et c'est présentement un des grands valets de pied qui monte derrière le carrosse des écuyers. La nouvelle tentative de M. de Rubempré ne lui a pas réussi, et il a été décidé qu'il ne mèneroit point de valets de pied. A l'égard des pages, il m'a dit qu'il n'en mèneroit qu'un; il prend pour prétexte qu'ils sont trop jeunes et trop foibles pour qu'il en puisse mener deux.



J'appris hier en arrivant de Dampierre que le Roi a accordé au fils de M. d'Argenson, secrétaire d'État de la guerre, la lieutenance générale d'Alsace. Feu M. le marquis d'Antin avoit cette charge et depuis sa mort elle n'avoit point été remplie.

J'appris aussi que M. d'Argenson de la guerre marie son fils avec la fille de M. de Mailly-d'Aucourt; c'est encore un enfant qui n'a pas onze ans. M. de Mailly-d'Aucourt avoit épousé en premières noces une fille de M. de Torcy, sœur de Mme d'Ancezune et de Mme du Plessis-Châtillon, dont il a eu cette fille. Il a épousé en secondes noces Mme d'Éclainvilliers.

Hier il y eut les ténèbres à l'ordinaire; il n'y eut point de motet en musique, usage qui s'observoit toujours.

Hier M. le prince d'Ardore présenta à Mme la Dauphine une lettre du roi et une de la reine des Deux-Siciles avec un présent de l'un et de l'autre. Celui du roi des Deux-Siciles est un bouquet de diamants et de rubis qui représente une corne d'abondance d'où il sort beaucoup de fruits; il est fort beau et bien monté. Celui de la Reine est une aigrette bien montée, mais moins riche et moins agréable.

Le Roi, aujourd'hui, après avoir fait la cène à l'ordinaire, a été à l'office en bas. C'est M. l'évêque de Fréjus qui a officié à la cène du Roi et de la Reine. L'abbé Clément a prêché la cène devant le Roi et a fait un très-beau sermon et très-fort. L'abbé de la Chambre a prêché devant la Reine. C'est Mme de Bellefonds qui a quêté à la grande messe.

Mme la Dauphine n'étoit point sortie depuis quelques jours de chez elle, à cause de quelques rougeurs qui lui étoient venues sur la gorge pour s'être promenée trop longtemps au soleil; elle a toujours joué au lansquenet chez elle, hors hier qu'elle a joué à quadrille; elle s'est habillée aujourd'hui, et a été à la cène. La Reine ne joue point toute cette semaine suivant son usage ordinaire.

La cène de la Reine a commencé à trois heures; voici le nom des quinze dames qui ont porté les plats. Mme la Dauphine le pain, Madame le vin, Mme Adélaïde, Mme de Penthièvre, Mmes de Brissac, de Boufflers, de Fitz-James et d'Antin, Mmes de Périgord, de Talleyrand, de Bouzols, de Flavacourt, de Rupelmonde, de Bellefonds et de Faudoas. L'officier des gardes de Mme la Dauphine lui a toujours porté la robe pendant tout le temps qu'elle a servi; M. de Rubempré et l'écuyer de quartier ont toujours marché devant elle. Mme de Lauraguais l'a aussi presque toujours suivie. A l'égard de Mesdames, elles avoient leur robe attachée ainsi que les autres dames; elles avoient seulement un écuyer qui marchoit devant elles. Mme de Tallard a suivi au premier tour seulement. Il fut question hier de savoir si Mme de Brancas et Mme de Lauraguais porteroient des plats; elles ne demandoient pas mieux l'une et l'autre. L'exemple de la dame d'honneur de la Reine, qui n'en porte point, ne pouvoit être d'aucun usage, parce que la Reine demeurant en place, sa dame d'honneur est obligée de rester auprès d'elle. Mme de Tallard ne pouvoit pas non plus servir d'exemple, sa taille et sa santé la mettant hors d'état de faire pareille fatigue. On imagina que les duchesses marchant à cette cérémonie suivant leur rang d'ancienneté, il pouvoit y avoir des difficultés pour ces deux dames, parce qu'elles sont duchesses d'un même duché; enfin il fut conclu qu'elles ne serviroient point. La Reine donna ses ordres à Mme de Luynes; Mme de Luynes fit la liste des dames, et les envoya avertir par un valet de chambre de la Reine. La difficulté ne pouvoit être faite à Mme de Brancas et à Mme de Lauraguais. M. de Maurepas l'a dit aujourd'hui à Mme de Brancas, et lui a cité l'exemple de M. le duc de Charost et de M. le duc de Béthune qui étant ducs d'un même duché ont toujours marché au rang de ce duché à la cérémonie de l'Ordre. Feu M. le maréchal de Tallard et M. de Tallard d'aujourd'hui étoient chevaliers de

l'Ordre ensemble et marchoient au même rang (1).

Du samedi saint 17, *Versailles*. — Avant-hier M. l'évêque de Mirepoix travailla avec le Roi. Il y eut plusieurs abbayes de données, dont une grande partie étoit aux économats. On sait qu'il fut fait un arrangement il y a quelques années pour faire bâtir la paroisse de Saint-Louis de Versailles ; j'en ai parlé dans le temps. M. de Muy, chargé des économats, fit cet arrangement avec M. le Cardinal ; il fut dit que ce bâtiment se feroit en plusieurs années et que les sommes nécessaires seroient prises sur les économats. Les économats étoient déjà chargés de dépenses assez considérables, tant pour l'éducation des enfants des protestants, que pour donner des pensions à de nouveaux convertis (2). Il fut donc

(1) J'ai oublié de parler du vendredi saint. Le sermon de la Passion fut à dix heures, ensuite le service et l'adoration de la croix à l'ordinaire. Les autres années, c'étoit Madame qui suivoit la Reine lorsqu'elle alloit adorer la croix et qui portoit son offrande; vendredi ce fut Mme la Dauphine qui fit cette fonction. Après que le Roi, la Reine et M. le Dauphin eurent été adorer la croix, Mme la Dauphine y fut suivant l'usage. Mme de Brancas étoit dans l'incertitude de savoir si elle ne devoit pas suivre Mme la Dauphine et porter son offrande; elle consulta Mme de Luynes, qui lui dit qu'elle ne croyoit pas qu'elle dût y aller. Mme de Luynes en effet ne suit point la Reine en cette occasion ; mais cet exemple ne parut pas décisif à Mme de Brancas, parce que la Reine a toujours été suivie par Madame et cette année-ci par Mme la Dauphine. Mme de Brancas voulut donc savoir la volonté du Roi; elle pria M. de Béthune, qui étoit derrière le fauteuil, de lui en parler. Le Roi lui manda de faire comme Mme de Luynes; ainsi Mme la Dauphine alla seule. M. le Dauphin avoit été seul aussi adorer la croix. Lorsque le Roi va à l'adoration de la croix, M. le Dauphin le suit et porte l'offrande; mais l'usage est différent pour M. le Dauphin et Mme la Dauphine; ils ne sont suivis par personne. Mesdames ont toujours été seules à l'adoration de la croix. M. le cardinal de Rohan ne se trouve jamais à cette cérémonie, n'étant pas en état de faire les génuflexions. M. le coadjuteur y étoit, et fit la fonction de grand aumônier, qui est de demeurer auprès de la croix et d'y tenir le plat où l'on met les offrandes; mais il ne les reçoit que de la famille royale. Après que Mme Adélaïde eut adoré la croix, il remit le plat à un aumônier de quartier du Roi. (*Note du duc de Luynes*, datée du 18 avril.)

(2) On a fort diminué les pensions aux nouveaux convertis, et on n'en accorde presque plus, jugeant l'éducation des enfants plus utile et plus nécessaire; mais les pensions que l'on donne pour ceux-ci sont si modiques, qu'il

convenu que l'on laisseroit plusieurs abbayes aux économats pendant le temps que dureroit le bâtiment de Saint-Louis. En conséquence, à la mort de M. le cardinal de Fleury, MM. ses neveux ayant refusé, comme je l'ai marqué, les abbayes de Saint-Étienne de Caen et de Tournus, qu'avoit M. le Cardinal, elles furent mises aux économats. M. l'évêque de Mirepoix a trouvé que cet arrangement étoit contre l'esprit de l'Église, qu'il préjudicioit aux droits du Roi en diminuant ses nominations et qu'il faisoit tort à ceux de la cour de Rome par rapport aux bulles; d'ailleurs, des bénéfices sans titulaires ne peuvent jamais être aussi bien administrés; il a donc cru plus convenable de prendre une somme par an sur les bénéfices que le Roi donneroit jusqu'à la concurrence de 100,000 livres, et cela pendant dix années pour paracheverl bâtiment de Saint-Louis; c'est ce qui vient d'être fait dans la nomination des dix abbayes que le Roi a données et dont on trouvera la liste ci-après. Outre cela, on a mis des pensions sur quelques-unes de ces abbayes, de sorte qu'il a fallu accorder quelque grâce pour dédommager ceux à qui on les donnoit. L'usage ordinaire est de rendre des bénéfices de moindre valeur quand on en reçoit de plus considérables : M. l'abbé de Canillac a eu permission de garder celle qu'il avoit déjà, pendant dix ans, à cause de Saint-Louis. M. l'archevêque de Rouen, qui avoit deux abbayes, n'en rend qu'une.

Voici la liste des bénéfices :

Abbaye de Saint-Étienne de Caen, à M. l'archevêque de Rouen ;

Celle de Tournus, à M. l'évêque de Limoges ;

Celle du mont Saint-Quentin, à M. de Noyon ;

Celle de Saint-Remy de Reims, à M. l'évêque de Laon ;

---

est souvent difficile de trouver quelqu'un qui veuille s'en charger. (*Note du duc de Luynes.*)

Celle de Fécamp, à l'abbé de Canillac, ministre du Roi à Rome;

Celle de Bonneval, à l'abbé d'Agoult, chanoine de Paris;

Celle de Saint-Valery, à l'abbé de Ghistelle, chanoine de Liége;

Celle de Bonport, à l'abbé de Chabannes, grand vicaire de Langres;

L'abbaye de Saint-Riquier, à l'abbé de Sanzay, grand vicaire de Chartres;

Celle de Préaux, à l'abbé de Saint-Aubin, comte de Lyon.

M. le Dauphin fit ses pâques mercredi dernier. Ce fut l'aumônier du Roi en service auprès de lui qui lui dit la messe et qui le communia (1). Dans les pâques précédentes, le prie-Dieu de M. le Dauphin étoit avancé auprès de la première marche du sanctuaire; apparemment que c'étoit un arrangement fait par M. de Châtillon; mais mercredi on le mit à la place où il doit être au milieu du chœur.

Mme la Dauphine a fait ses pâques aujourd'hui; elle a été à huit chevaux à la paroisse; il n'y avoit personne à côté d'elle. Elle a donné l'ordre à Mme de Brancas pour appeler les dames; M. de Rubempré étoit présent. Mme de Brancas et Mme de Lauraguais ont tenu la nappe de communion, Mme de Brancas à droite, Mme de Lauraguais à gauche. Avant-hier il y avoit eu une question agitée sur les circonstances de cette cérémonie. M. de Muy, premier maître d'hôtel de Mme la Dauphine, alla s'informer à M. de

(1) Ce furent M. le comte de Noailles et M. de Chalais qui tinrent la nappe de communion. M. de Noailles, comme plus ancien grand d'Espagne, avoit la droite. On sait que les grands d'Espagne ont en France le même rang que les ducs. Ils prennent même leur rang d'ancienneté avec les ducs aux cérémonies de l'Ordre. Les grands d'Espagne marchent devant les ducs moins anciens qu'eux. (*Note du duc de Luynes.*)



Chalmazel de ce qui se pratiquoit chez la Reine par rapport au service qui le regardoit. L'usage pour le Roi et pour la Reine, seulement lorsqu'ils font leurs pâques, est qu'on leur présente une coupe et du vin immédiatement après la communion; c'est le premier maître d'hôtel qui est chargé de faire faire l'essai de la coupe. Le prêtre qui est à l'autel et qui communie la Reine est ordinairement le grand ou le premier aumônier, sinon l'aumônier de quartier, lequel est remplacé par l'aumônier ordinaire. C'est celui qui a la première de ces charges qui dit la messe et communie la Reine. Celui qui le suit immédiatement présente à la Reine une petite boîte où il y a plusieurs hosties; la Reine en prend une, et c'est celle-là qui est consacrée. Aussitôt après la communion ce même aumônier reçoit la coupe des mains d'un gentilhomme servant, et la présente à la Reine. Cette coupe est de vermeil doré. Aussitôt que la Reine a bu ou fait semblant de boire, on lui présente une serviette. C'est sur cette présentation de serviette que tomboit la question de M. de Muy à M. de Chalmazel. M. de Chalmazel lui dit que cette fonction appartenoit au premier maître d'hôtel, et que lui l'avoit toujours présentée à la Reine quand il s'est trouvé à ses pâques. M. de Muy vint consulter Mme de Luynes, qui lui dit que lundi dernier, lorsque la Reine fit ses pâques, c'étoit elle qui avoit présenté la serviette à la Reine, mais qu'elle ne se souvenoit pas par qui cette serviette lui avoit été apportée; qu'à l'égard des années précédentes elle y avoit encore fait moins d'attention, parce qu'il y avoit eu presque toujours des princesses du sang qui avoient servi la Reine. M. de Muy alla consulter M. de Maurepas, qui lui répondit que la fonction de donner la serviette devoit appartenir au premier maître d'hôtel. Si ce droit est certain, en l'absence du premier maître d'hôtel, la dame d'honneur ne doit pas le remplacer; ce doit être le maître d'hôtel de quartier ou le maître d'hôtel ordinaire. Tout cet éclaircisse-



ment a été inutile pour aujourd'hui. On a su que l'usage n'étoit point de donner la coupe à M. le Dauphin après la communion pascale, et la même chose s'est observée pour Mme la Dauphine. Le prince ou la princesse qui communie a son prie-Dieu au milieu du chœur et se lève à la communion pour s'avancer auprès des marches qui montent à l'autel; on établit un pliant sur lequel il y a un tapis d'étoffe et par-dessus une nappe carrée en forme de toilette. Les deux bouts de cette nappe du côté de l'autel sont soutenus par deux aumôniers ou chapelains, et les deux bouts du côté de la princesse sont portés par les deux personnes les plus considérables, princesses du sang, duchesses, grandes d'Espagne. L'usage n'est point que les hommes, même les princes du sang, servent la Reine dans cette occasion. Aujourd'hui M. de Mirepoix a dit la messe et a communié Mme la Dauphine; M. l'abbé de Saint-Cyr tenoit le côté droit de la nappe du côté de l'autel, c'est-à-dire à main droite de Mme la Dauphine, et un chapelain tenoit l'autre côté. La dame d'honneur n'a pas plus de droit qu'une autre de tenir la nappe; c'est l'ancienneté de duché qui décide, et Mme de Brancas ne l'a tenue que parce qu'elle étoit la plus ancienne duchesse. Mme de Lauraguais, par la même raison, devoit avoir la gauche. Mme de Brancas nous contoit hier que Mme la Dauphine ayant communié à Poitiers, elle avoit fait ce qu'elle avoit pu pour engager Mme la duchesse de Caumont avec elle; mais que quelque assurance qu'elle lui eût donnée de la certitude du droit, elle n'avoit jamais voulu s'y déterminer; mais que s'étant absentée, M. de Rubempré avoit tenu la gauche; que M. de la Fare, sur la foi d'un chapelain du Roi mal instruit, avoit prétendu et soutenu que c'étoit à lui à tenir la nappe, mais qu'il ne l'avoit point tenue.

C'est M. le cardinal de Rohan qui a dit la messe pour M. le Dauphin et qui l'a communié; M. le coadjuteur a dit la messe pour Mesdames et les a communiées.

Aujourd'hui M. le Dauphin étoit avant neuf heures à la chapelle; il n'y avoit point encore de gardes, et l'office, qui est fort long, n'étoit point encore commencé. La Reine y est arrivée peu de temps après; le Roi n'y a été que sur les dix heures et demie. L'office a duré jusqu'à midi; c'étoit les Missionnaires qui officioient. Les ténèbres tous ces jours-ci ont été chantées par les chantres de la chapelle du Roi. Le Roi étoit à l'office en habit de chasse. C'est à la tribune qu'il a entendu l'office; aussitôt après, il a été courre le cerf. Il avoit dit qu'on ne l'attendît pas pour les complies. Les complies ont été à cinq heures, à l'ordinaire. Le Roi n'étoit pas revenu de la chasse. Il soupe ce soir dans ses cabinets; on croit qu'il y aura un médianoche (1), et que Mme de Lauraguais y soupera et Mme d'Étioles. De tous ceux qui se sont trouvés au débotté le Roi n'a appelé que M. de Luxembourg, M. de la Vallière et M. de Soubise. M. de Bouillon et M. de Maillebois le fils étoient dans le cabinet du Roi et n'ont point été appelés.

J'appris hier que M. de Muy le père exercera la charge de premier maître d'hôtel de Mme la Dauphine à la place de son fils, qui est employé comme maréchal de camp. Cet arrangement, qui est fait depuis peu de jours, est contraire à celui qui avoit été fait il y a quinze jours et dont j'ai parlé.

Le Roi dîna jeudi à son petit couvert dans sa chambre avec M. le Dauphin. Hier il dîna au grand couvert suivant l'usage. M. le Dauphin, Mme la Dauphine et Mesdames y dînèrent; il n'y a point de poisson à ce dîner, mais beaucoup de racines à qui l'on donne la forme de poisson.

M. d'Argenson le cadet resta longtemps au dîner; le

---

(1) Il n'y a point eu de médianoche. Le Roi soupa dans ses cabinets avec sept ou huit personnes; il n'y avoit point de dames. Il étoit sorti de table à minuit, et joua au piquet. (*Note du duc de Luynes*, du 13 avril.)



Roi lui parla beaucoup, et paroissoit désirer qu'il demeurât.

Les nouvelles de Bavière continuent d'être mauvaises; les Autrichiens ont forcé un poste à Wilshofen (1), et l'armée électorale combinée avec la nôtre se retire derrière le Lech.

L'armée de M. de Maillebois est toujours sur la Lahn, et les ennemis ont abandonné Wetzlar, dont ils s'étoient emparés. M. de Maillebois n'a jamais eu le commandement de cette armée, mais seulement un ordre pour faire la disposition des quartiers. De là il devoit aller prendre le commandement de l'armée, qui est sur les frontières de Piémont. M. de la Fare devoit d'abord se rendre à l'armée qui est sur la Lahn pour la remettre à M. le prince de Conty à son arrivée. Depuis, M. de la Fare avoit eu ordre de rester à Strasbourg. J'ai appris ces jours-ci que M. de la Fare, est actuellement à l'armée et que M. le maréchal de Maillebois vient à Strasbourg au-devant de M. le prince de Conty. On prétend que M. de Maillebois viendra de là ici; mais il paroît que cet arrangement n'est pas absolument sûr. On parle beaucoup d'envoyer M. de Maillebois en Flandre, et l'on juge que le mariage de son fils avec Mlle d'Argenson pourroit bien avoir décidé cette destination. M. le maréchal de Saxe y est depuis dix ou douze jours, mais sa santé est si mauvaise qu'on ne peut compter sur lui. Les médecins lui donnent tout au plus quelques mois à vivre; il est hydropique, et on va lui faire la ponction.

Nous avons fait fermer la porte ici à cause des jours saints, et il n'y est venu que quelques amis particuliers. La Reine y vint hier et avant-hier faire la conversation jusqu'à minuit et demi.

Mme la Dauphine se couche de beaucoup meilleure

(1) Sur le Danube, un peu à l'ouest de Passau.

heure que la Reine; elle dit que la vie qu'elle a menée en Espagne lui a donné de l'aversion pour veiller. L'arrangement de la vie du roi et de la reine d'Espagne est fort singulier par rapport à nos usages. Ils voient leurs enfants tous les jours à deux ou trois heures après minuit. Mme la Dauphine et l'infante Marie-Antoinette sa sœur demeuroient en grand habit jusqu'à cette heure-là, accablées de sommeil et d'ennui.

Du dimanche de Pâques 18, *Versailles.* — M. le comte de Noailles me dit hier que Mme la comtesse de Noailles a obtenu depuis peu du grand maître de Malte la permission de porter la croix et le cordon de l'Ordre. La princesse de la Tour-Taxis et sa fille jouissent de la même distinction, mais Mme la comtesse de Noailles est la seule femme en France. Elle porte le cordon pendu au col lorsqu'elle est en robe de chambre; elle le portera en travers lorsqu'elle sera en grand habit.

J'ai oublié de marquer que le Roi donna il y a quelques jours une charge de secrétaire des commandements de Mme la Dauphine à un neveu de M. de Coulanges, contrôleur de la maison du Roi. Ce M. de Coulanges avoit trois neveux, dont l'un, nommé Mondragon, étoit un sujet de mérite et de distinction, qui avoit été en Hongrie et avoit fait une relation fort exacte de ces deux campagnes avec des plans. Ce Mondragon fut tué l'année passée au siége de Fribourg; un autre neveu de M. de Coulanges est mort depuis peu, de maladie. Il avoit obtenu pour lui une charge de secrétaire des commandements de Mme la Dauphine; c'est celle-là que le Roi vient de donner à son frère, lequel a déjà la survivance de celle de contrôleur de la maison du Roi.

Aujourd'hui le Roi a été à l'office en bas à la chapelle; c'est M. l'archevêque de Bordeaux (Lussan) qui a officié à la grande messe et à vêpres. Le compliment du P. Ségaud a été une véritable instruction. C'est Mme la princesse de Rohan qui a quêté. Le Roi a remonté en haut



après les vêpres et est revenu au salut, qui d'aujourd'hui ne commence plus qu'à six heures.

Il y a eu grand couvert à dîner, et il n'y en aura point ce soir.

M. et Mme la duchesse de Chartres sont venus de Saint-Cloud, où ils habitent depuis longtemps, et étoient au sermon. Au retour du salut, lorsque la Reine a été rentrée chez elle, Mme la duchesse de Chartres lui a présenté Mme de Rochambeau, qui est nommée pour être gouvernante de l'enfant dont Mme la duchesse de Chartres est grosse. Mme de Rochambeau est d'auprès de Vendôme. Mme la princesse de Conty l'a connue dans ses voyages de Véret (1); c'est elle qui l'a donnée à Mme la duchesse de Chartres. C'est une femme de cinquante ans, fort grosse, le visage fort rouge et très-laide.

La passion de M. et de Mme de Chartres l'un pour l'autre subsiste avec la même violence; on trouve même avec raison qu'elle est trop publique et trop marquée. Il paroît décidé que Mme la duchesse de Chartres, quoique grosse de six mois, suivra M. le duc de Chartres en campagne, en Flandre, comme l'année passée. Comme cette résolution est très-déraisonnable, elle avoit donné occasion à tenir le mauvais propos que si Mme de Chartres n'alloit pas en campagne, M. de Chartres n'iroit pas non plus, ce qui est si fort hors de toute vraisemblance, qu'on ne peut y ajouter foi.

J'appris il y a quelques jours que l'assemblée du Clergé a accordé depuis peu à M. le cardinal Tencin la continuation d'une pension de 2,000 livres, dont ses prédécesseurs (archevêques de Lyon) ont joui. Cette pension avoit été accordée à l'un d'eux à l'occasion d'une réparation urgente, et ne devoit durer que jusqu'à ce que ladite réparation fût faite; mais la continuation fut de-

(1) Très-beau château situé dans la Touraine, sur le Cher.

mandée et obtenue. M. le cardinal Tencin a cru que ce seroit un désagrément pour lui s'il n'obtenoit pas cette grâce. Cet article n'a cependant pas passé tout d'une voix.

Les Cent-Suisses et la bouche du Roi partent demain pour la Flandre. L'écurie partira mercredi.

Du lundi de Pâques 19, *Versailles.* — M. de Torcy est venu ici aujourd'hui, et a fait signer le contrat de mariage de sa petite-fille, Mlle Mailly-d'Aucourt, avec M. d'Argenson le fils; c'est M. d'Argenson le père, secrétaire d'État de la guerre, qui a présenté la plume au Roi, à M. le Dauphin et à Mesdames, à la Reine et à Mme la Dauphine ; c'est leur secrétaire des commandements. Quand par hasard le secrétaire des commandements ne s'y trouve pas, la Reine prétend que la première femme de chambre doit apporter l'écritoire, et la dame d'honneur ou la dame d'atours doit présenter la plume. L'usage est ordinairement pour le Roi de signer les contrats au retour de la messe; mais lorsqu'il y a conseil d'État, tous les secrétaires d'État, hors M. de Saint-Florentin, étant de ce conseil, ne pourroient aller chez M. le Dauphin ou chez Mesdames qu'après le conseil; ils ont donc pris le parti de demander au Roi qu'il voulût bien signer avant que d'aller à la messe.

Il y eut hier conseil d'État après le salut; aujourd'hui il y en a eu un extraordinaire à l'occasion de l'arrivée d'un courrier. Il étoit assez plaisant d'entendre ce matin Mme de Lauraguais disputer à M. d'Argenson qu'il y eût conseil d'État. Le Roi a dit à Mme de Lauraguais qu'elle avoit raison, parce qu'effectivement hier il ne comptoit pas qu'il dût y en avoir aujourd'hui.

Il paroît que l'amitié et l'attention du Roi pour Mme de Lauraguais est toujours au même point de vivacité; hier elle étoit assise au dîner au grand couvert derrière Mme la Dauphine, et par conséquent loin du Roi; le Roi lui envoya demander par le marquis de Gontaut si elle ne trouvoit pas le dîner bien long.



Hier, du côté de la Reine, au dîner, étoit Mme de Luynes la première, ensuite Mme de Lauraguais, et après elle Mme de Boufflers la troisième, laquelle est de semaine. Mme de Boufflers ne trouva pas trop bon que Mme de Luynes lui eût proposé de se placer après Mme de Lauraguais; elle prétend qu'une dame attachée à Mme la Dauphine, même une dame de service, ne doit avoir sa place qu'après une dame qui est attachée à la Reine; hier ce raisonnement ne pouvoit être mis en usage, puisque Mme de Luynes y étoit.

Mme la princesse de Beauvau a été présentée aujourd'hui par Mme de Montrevel, sa belle-sœur. Elle a un assez joli visage, mais elle est bossue et singulièrement petite. Elle n'a point pris son tabouret avant que d'être mariée, elle en auroit eu le droit; elle ne l'a pris qu'aujourd'hui dans le cabinet du Roi, suivant l'usage; Mme de Turenne et Mme de Lauraguais étoient à cette présentation.

Les vêpres ont été chantées par les Missionnaires. Le Roi étoit dans sa tribune, et est sorti immédiatement après les vêpres. La Reine a resté à complies et à la prière. Au retour, M. de Richelieu est venu lui dire que la présentation de Mme de Beauvau sa nièce (1) venoit d'être faite chez le Roi, et qu'il comptoit qu'elle alloit venir chez la Reine. La Reine a attendu quelque temps; on a envoyé chercher Mme de Beauvau sans la trouver. M. de Gesvres est entré dans ce moment chez la Reine; la Reine lui a demandé en plaisantant ce qu'il avoit fait de Mme de Beauvau; il lui a dit qu'elle étoit allée chez M. le Dauphin. Effectivement ces dames, au sortir de chez le Roi, ont été chez M. le Dauphin, où elles se sont assises; elles auroient été tout de suite chez

(1) La mère de Mme de Beauvau, quatrième femme de feu M. de Bouillon, étoit sœur de la seconde et dernière femme de M. de Richelieu, qui étoit Guise. (*Note du duc de Luynes.*)

Mme la Dauphine si elles l'avoient trouvée chez elle. La Reine étoit prête à s'en aller quand elles sont enfin arrivées. M. de Gesvres a soutenu qu'il n'y avoit nul inconvénient qu'une dame titrée ayant pris son tabouret chez le Roi allât jouir de son droit chez M. le Dauphin, chez Mme la Dauphine et chez Mesdames avant que d'aller chez la Reine; M. de Richelieu n'a pas osé être du même sentiment, étant assez fâché que sa nièce eût fait attendre la Reine.

Il est certain que c'est le Roi qui donne les tabourets, et non pas la Reine; mais on ne peut s'empêcher de convenir que ce ne soit manquer en quelque manière de respect à la Reine que de jouir de ce droit avant que de s'être assise chez la Reine, surtout lorsque la Reine est dans le même lieu que le Roi et que toute la famille royale est dans le même lieu. L'on peut remarquer comme une chose singulière et je crois nouvelle qu'une dame non titrée en ait présenté une titrée.

Du jeudi 22, *Versailles.* — On me contoit hier plusieurs détails sur Ninon Lanclos qui m'ont paru mériter d'être écrits (1). Cette fille fameuse par ses galanteries mourut en 1705, âgée de quatre-vingt-neuf ans. Elle avoit eu toute sa vie un nombre infini d'amants, et s'étoit acquis une telle réputation, par une probité la plus exacte et la plus reconnue, qu'on ne pouvoit s'empêcher d'estimer ses vertus; aussi se piquoit-elle de les avoir toutes, hors la chasteté. Outre les amants elle avoit grand nombre d'amis qui lui étoient extrêmement attachés; elle n'avoit jamais été intéressée; toute son ambition étoit de parvenir à avoir 12 ou 15,000 livres de rente, et elle mourut n'en ayant que 8 ou 9,000. Elle avoit toujours très-bonne compagnie chez elle, princi-

(1) Voir la note du duc de Luynes sur Ninon dans le *Journal de Dangeau*, tome X, page 450.



palement en hommes; les femmes capables de faire quelque attention à leur réputation n'osoient pas y aller; et lorsqu'on lui proposoit de voir quelque nouvelle mariée, elle y consentoit volontiers, mais pour une fois seulement, disant que sa maison ne convenoit point à quelqu'un qui avoit une réputation à conserver. La Reine mère, instruite de la conduite scandaleuse de Ninon, voulut la faire mettre dans un couvent; cependant ce projet ne fut point exécuté. On prétend que la Reine lui avoit fait donner le choix d'un couvent, et qu'elle choisit un couvent d'hommes. M[me] Scarron, depuis M[me] de Maintenon, avoit beaucoup connu M[lle] Lanclos; lorsqu'elle fut parvenue au degré de faveur qu'elle a conservé jusqu'à la mort de Louis XIV, elle crut que ses conseils pourroient peut-être faire changer de vie à une fille aussi estimable que l'étoit d'ailleurs Ninon; elle lui écrivit, et lui manda que si elle vouloit seulement mettre un peu plus de décence dans sa conduite et en donner des preuves qui ne pussent être équivoques, elle se trouvoit à portée de lui obtenir des grâces considérables, et qu'elle pourroit même souvent avoir occasion de la voir. Ninon lui répondit qu'elle lui étoit infiniment redevable de son attention, mais qu'elle étoit bien éloignée de vouloir quitter la vie douce et amusante qu'elle faisoit pour en prendre une où elle ne trouveroit que du dégoût et de l'ennui. De tous les amants de Ninon, celui qu'elle avoit le plus aimé étoit M. de Villarceaux; elle en eut deux garçons. L'aîné, livré de bonne heure à ses passions, n'avoit encore que dix-huit ans lorsqu'il devint passionnément amoureux de sa mère. J'avois toujours entendu dire qu'il ignoroit qu'elle fût sa mère, et que Ninon ayant longtemps résisté à ses empressements et lui ayant enfin découvert ce secret, il s'étoit tué sur-le-champ de désespoir; mais ce fait n'est pas vrai. Il savoit qu'il étoit son fils, et cependant n'en étoit pas moins empressé auprès d'elle; enfin, après

plusieurs sollicitations inutiles, un jour qu'elle étoit à la campagne, l'ayant trouvée seule, il vint à elle avec plus de vivacité que jamais, et lui dit que si elle ne consentoit pas à ses désirs, il n'avoit plus d'autre parti à prendre que de se donner la mort. Ninon se fâcha, et le renvoya sans vouloir l'écouter; peu de temps après, elle entendit un coup de pistolet, et elle s'écria : « Ah! le malheureux, il s'est tué. » On courut à l'endroit où on avoit entendu le bruit, et on le trouva mort. Les amis de Ninon trouvèrent moyen d'assoupir cette affaire. Ninon a continué cette vie déréglée presque jusqu'à la mort. Elle avoit soixante-quinze ans lorsque l'abbé Gédoyn, de l'Académie françoise, s'attacha à elle, et c'est de lui que l'on sait tous ces détails; elle les lui avoit contés. On prétend que cet abbé ne fut pas le dernier de ses amants, qu'elle en eut encore un à quatre-vingts ans, qu'elle lui déclara sa passion quelques jours avant que les quatre-vingts ans fussent faits, et que voulant rendre l'aventure plus singulière, elle lui demanda quelques jours de délai pour qu'il fût dit qu'elle avoit eu un amant à quatre-vingts ans.

Lundi dernier, l'ambassadeur d'Espagne donna un grand dîner à tous les ministres étrangers à l'occasion du mariage de Mme la Dauphine; c'étoit le commencement d'une fête qu'il a partagée en trois jours différents. Le lendemain mardi, il donna un feu d'artifice et un grand souper à tous les gens de la Cour, hommes et femmes; les ministres étrangers y étoient aussi, et aujourd'hui il y a bal en masque. Il est logé dans la maison de feu Mme la princesse de Conty, rue neuve Saint-Augustin, qu'il loue 12,000 livres de M. de la Vallière. Aujourd'hui on entrera par le boulevard et par le jardin; mardi l'on entroit par la rue neuve Saint-Augustin. Le feu étoit dans le fond du jardin du côté du boulevard; il commença à neuf heures sans que l'on vît aucune décoration, mais seulement beaucoup de fusées, fort

belles, et même singulières. A la suite de ces fusées on en tira une qui fit allumer en un instant toute l'illumination de la décoration. Cette décoration étoit petite, assez simple, mais de fort bon goût; il sortit de tous les côtés de cet édifice plusieurs effets de feux, roues, soleils, gerbes; le tout dura un bon quart d'heure. L'hôtel de Conty est comme l'on sait une très-belle maison, et les meubles de l'ambassadeur sont très-beaux et fort riches. Les appartements étoient éclairés avec une magnificence extrême. D'un côté il y avoit un lansquenet, de l'autre un cavagnole et beaucoup de tables de jeu. Le souper fut en bas; il y avoit plusieurs tables fort bien servies; au fruit, tout le monde se leva pour passer dans une salle que l'ambassadeur a fait construire dans le jardin et où l'on avoit dressé le fruit. Cette salle est grande et donne sous les fenêtres de la grande chambre à coucher. Il y en a encore deux ou trois autres construites exprès pour le bal.

L'ambassadeur de Naples doit aussi donner une fête: elle est annoncée pour dimanche; il n'y aura que de la musique et un souper. Il me disoit, il y a quelques jours, que le Roi son maître lui a mandé que l'état de ses finances ne lui permettant pas d'employer des sommes considérables, il lui recommandoit de ménager la dépense, mais en même temps de se faire beaucoup d'honneur de celle qu'il feroit. Il m'ajouta que c'étoit lui qui faisoit les avances de ces fêtes, au lieu que M. de Campo-Florido a toujours grand soin de se faire payer d'avance pour celles qu'il a à donner. Mme la marquise Castel dos Rios, fille de l'ambassadeur d'Espagne, qui est veuve comme je l'ai marqué, et qui loge avec son père, a resté enfermée dans sa chambre.

Il y eut hier un jeune homme assassiné dans le jardin. On trouva son corps à cinq heures du matin dans le bosquet à gauche du tapis vert. Il a été assommé à coups de bâton et étranglé avec son mouchoir; c'est un jeune

homme de vingt à vingt-deux ans; il s'appelle de Gal; il est de condition, parent de M. de Flamarens et fils unique. Il étoit venu ici solliciter un emploi et venoit d'obtenir une cornette dans le régiment d'Egmont. Il étoit avant-hier au souper du Roi au grand couvert, et devoit aller souper avec un de ses amis, qui l'attendit jusqu'à dix heures sans qu'il y vint. Il avoit environ 100 louis dans sa poche. Il fut avant-hier dans un café où il compta cet argent indiscrètement. On juge que les voleurs ont cherché un prétexte pour l'attirer dans le parc à cinq heures du matin; on ne lui a plus trouvé d'argent, et on lui avoit même décousu une partie du galon de sa veste. Cette aventure, pour laquelle on fait actuellement des recherches, a fait souvenir de celle arrivée il y a quinze jours ou trois semaines au petit d'Estaing, à laquelle on n'avoit pas fait assez d'attention. M. d'Estaing, fils de M. de Saillant, est courtisan fort assidu de M. le Dauphin; il loge aux écuries de la Reine, qui sont du côté de l'abreuvoir; il s'en retournoit seul, vers les huit ou neuf heures du soir, par la porte du Dragon, ayant son habit déboutonné. Dès qu'il fut sorti de la porte, il reçut un coup d'épée qui lui perça son habit de part en part, sans lui toucher. On se jeta en même temps à ses cheveux, qui étoient en bourse; la bourse s'étant défaite resta entre les mains du voleur. M. d'Estaing mit l'épée à la main, et lui donna un coup d'épée. Le voleur étant tombé, M. d'Estaing alla aux écuries de la Reine demander de la lumière et du secours; il revint sur-le-champ à la même place où il avoit reçu le coup: on y retrouva la bourse de ses cheveux, mais il n'y avoit plus personne, et l'on chercha inutilement de tous côtés. Il n'alla faire sa plainte que le lendemain.

Le Roi a nommé ces jours-ci à quelques évêchés vacants: Vienne, Bayonne, Saint-Pol de Léon et Belley. Bayonne n'est vacant que parce que M. de Beaumont, comte de Lyon, a été nommé à l'archevêché de Vienne.

Le Roi a nommé pour remplir cet évêché M. l'abbé d'Arches; pour celui de Saint-Pol de Léon, M. l'abbé de Goyon de Vaudurant; pour celui de Bayonne, M. l'abbé de Tinseau, grand vicaire de Besançon.

J'ai appris aujourd'hui que M. le duc de Châtillon a eu permission de revenir à six lieues de Paris (1). Sa santé est mauvaise, et demande qu'il soit à portée des secours. On croit qu'il viendra à Leuville; Mme de Leuville est de ses parentes et de ses amies. On ignore encore ce qui a déterminé le Roi à accorder cette grâce. Binet, premier valet de chambre de M. le Dauphin, est toujours demeuré ami de M. de Châtillon. Les discours que l'on tient sur Mme d'Étioles, parente de Binet et son amie, pourroient faire juger que Binet auroit un crédit assez considérable; il prétend que ces discours sont bien injustes. Il disoit il y a environ un mois à Mme de Luynes que les calomnies répandues contre Mme d'Étioles étoient affreuses et qu'elles n'avoient pas le plus léger fondement; il ajouta pour preuve que Mme d'Étioles, qui n'étoit venue ici que pour solliciter une place de fermier

---

(1) J'ai appris que cette permission avoit été demandée au Roi par M. l'évêque de Mirepoix, lequel en avoit parlé d'abord à MM. de Maurepas et d'Argenson. Ces ministres prièrent M. de Mirepoix d'en parler lui-même au Roi. En conséquence, M. de Mirepoix représenta au Roi, dans un travail, que M. de Châtillon étant très-incommodé depuis qu'il est dans ses terres, et ayant besoin du secours des médecins, il supplioit S. M. de vouloir bien lui permettre de revenir. Le Roi le permit, et chargea M. de Mirepoix d'écrire à M. de Châtillon. M. de Mirepoix demanda une seconde fois l'ordre du Roi, après le travail, sur cette affaire. Ce fut M. de Mirepoix qui proposa au Roi le lieu de Leuville, sur ce qu'il parut à M. de Mirepoix plus convenable pour M. de Châtillon, qui étoit parent et ami de feu M. de Leuville, et cette terre appartenant aujourd'hui à Mme de Leuville et à Mme de Poyanne sa fille. M. de Mirepoix écrivit le même jour; mais ayant fait attention que M. de Châtillon étoit dans ses terres par lettres de cachet, il falloit un ordre du ministre pour revenir, M. de Mirepoix en parla à M. de Maurepas, qui le pria d'en reparler au Roi pour qu'il lui donnât ses ordres. En conséquence, M. de Mirepoix en parla au Roi dans le travail de la semaine suivante; et M. de Maurepas ayant pris l'ordre de S. M. écrivit à M. de Châtillon. (*Note du duc de Luynes*, datée du 1er mai.)

général et qui l'a obtenue, ne reparoîtroit plus à la Cour. Il est cependant très-certain qu'elle a reparu depuis, au ballet et à la comédie. J'ai dû marquer ci-dessus une conversation de M. l'évêque de Mirepoix avec Binet. Elle fait grand bruit dans Paris depuis longtemps, et on a publié que M. de Mirepoix avoit envoyé chercher Binet et l'avoit menacé de le faire chasser de chez M. le Dauphin. M. de Mirepoix nie l'un et l'autre de ces faits; mais il convient, et me l'a dit, que Binet l'étant venu trouver pour lui conter son affliction de ce que l'on disoit contre lui, il lui a parlé assez fortement sur les dangers auxquels il s'exposeroit s'il y avoit le moindre fondement aux bruits auxquels il ne vouloit point ajouter foi. Il est presque certain que l'on a cherché à détruire M. de Mirepoix dans l'esprit du Roi; on l'a d'abord attaqué sur les sentiments de religion qu'il a inspirés à M. le Dauphin, que l'on traitoit de bigoterie et de cagoterie. Ces discours n'ayant pas paru faire impression sur le Roi, on a voulu lui inspirer que M. de Mirepoix cherchoit à éloigner de lui M. le Dauphin, et que c'étoit par cette raison que Mme la Dauphine paroissoit aussi peu répondre à l'amitié et aux attentions que le Roi lui avoit marquées. Ce dernier tour d'accusation, aussi injuste que le premier, est beaucoup plus méchant, parce qu'il renferme quelque chose de spécieux.

Mme l'abbesse de l'abbaye aux Bois (1) est morte aujourd'hui à deux heures du matin, à Paris. Elle étoit fille de feu Mme de Verue. Mme de Verue avoit eu deux garçons et deux filles de son mari; les deux garçons sont morts; l'aînée des filles est abbesse à Caen; elles avoient été toutes deux religieuses à Vienne en Dauphiné. Mme de l'abbaye aux Bois est la cadette; elle avoit été d'abord faite coadjutrice d'Issy. C'étoit une fille aimable qui avoit

(1) Marie-Angélique-Gabrielle Scaglia de Verue.

de la piété et l'usage du monde. Elle avoit fait beaucoup de bien à l'abbaye d'Issy et à l'abbaye aux Bois, tant par les secours qu'elle avoit tirés de Mme de Verue que parce qu'elle avoit une pension considérable ; elle étoit âgée de cinquante-huit ans. Mme de Carignan lui a rendu des soins infinis. On sait qu'elle est fille du feu duc de Savoie et de Mme de Verue; elle a été reconnue, mais comme la mère n'est point nommée, cela ne fait aucune parenté aux yeux du public. Cependant Mme de Carignan en a toujours usé avec Mme de Verue comme avec sa mère.

J'ai vu aujourd'hui des nouvelles de Bavière; l'électeur est sorti de Munich, il est à Augsbourg; nos troupes sont retirées sur le Lech.

Quant à l'armée de M. le prince de Conty, elle conserve ses postes sur la Lahn.

Il paroît certain que la campagne commencera en Flandre par un siége, mais on ne dit pas encore quelle place. On dit depuis longtemps que le maréchal de Saxe n'est pas en état de faire cette campagne. Ce sentiment paroît assez fondé, d'autant plus qu'il est hydropique. Il a mandé à M. d'Argenson qu'on lui avoit fait la ponction, qu'on lui avoit tiré douze pintes d'eau (1), mais qu'il comptoit monter à cheval le lendemain, et qu'il espéroit qu'avec deux ou trois ponctions encore dans le courant de la campagne, il espéroit de la finir.

Du vendredi 23, *Versailles.* — M. le maréchal de Maillebois est arrivé aujourd'hui; il paroît que l'ancienne destination de l'envoyer commander l'armée de Dauphiné subsiste.

Le Roi fut hier à la chasse, et soupa dans ses cabinets; ce fut encore un souper particulier avec Mme d'Étioles;

(1) J'ai su depuis que la ponction n'a point été faite; le sieur Blary, chanoine de Cambray et médecin fameux, lui a donné des remèdes qui lui ont fait rendre beaucoup d'eau. (*Note du duc de Luynes*, datée du 23 avril.)



M. de Luxembourg y fut admis. Comme Mme de Lauraguais étoit à Paris, le Roi fit avertir Mme de Bellefonds pour ce souper. Tout le monde croyoit que le Roi viendroit au bal de l'ambassadeur; il y envoya M. de Lujac, exempt des gardes, et M. de Tressan. Il resta dans ses cabinets, et il ne s'est couché qu'à cinq heures. Aujourd'hui il a encore dîné avec Mme d'Étioles, mais dans le grand particulier. On ne sait point précisément où elle loge, mais je crois cependant que c'est dans un petit appartement qu'avoit Mme de Mailly et qui joint les petits cabinets; elle ne demeure point ici de suite, elle va et vient à Paris, et s'y en retourne ce soir.

Du samedi 24, Versailles. — M. de Fervaques mourut hier à Paris, d'une fièvre maligne; il avoit environ soixante ans; il étoit lieutenant général et chevalier de l'Ordre. Son nom est Bullion; il étoit frère de Mme la duchesse d'Uzès et de Mme la princesse de Talmond, douairières; il a deux frères qui sont MM. de Bonnelles et d'Esclimont. Celui-ci a la charge de prévôt de Paris, qu'avoit leur père. M. de Fervaques avoit quatre filles : l'une mariée à M. d'Olonne, la seconde à M. de Laval; la troisième vient d'épouser M. de Beauvilliers; la quatrième est à marier. M. de Fervaques avoit une très-bonne santé, et avoit pris en aversion tous les médecins. Il a été à l'extrémité dès le second jour de sa maladie; on lui proposa de voir le nommé Sigogne, empirique fameux par ses remèdes, et qui n'est pas médecin; il y consentit, et c'est le seul qui l'ait traité.

Il est venu cette nuit un courrier de Bavière; on a appris que les Autrichiens avoient attaqué nos troupes dans leur retraite. On ne sait point encore de détail, mais il paroît que nous avons perdu au moins 7 ou 800 hommes. Ce qui est certain, c'est que M. de Rupelmonde y a été tué. Il avoit environ trente-cinq ans. Il étoit maréchal de camp depuis deux ans; il y en avoit trois qu'il servoit en Allemagne sans être revenu ici. Il avoit

la vue extraordinairement basse; cependant c'étoit un très-bon officier, aimé, estimé, et qui servoit avec beaucoup d'application, et qui avoit de l'esprit. Il étoit fils unique; son père étoit flamand, et est mort il y a longtemps; sa mère est Alègre, sœur de Mme la maréchale de Maillebois. Il avoit épousé la fille de M. le duc de Gramont d'aujourd'hui, dont il n'avoit eu qu'un fils, qui est mort.

Il paroît que l'on craint fort que l'électeur de Bavière n'ait fait son traité avec la reine de Hongrie, et ce soupçon ne paroît que trop fondé.

Il est plus question que jamais du départ de M. le Dauphin pour aller en Flandre, et l'on commence à dire que Mme la Dauphine pourroit bien y aller six semaines après.

Du mardi 27, *Versailles.* — Il y a deux ou trois jours que le Roi donna 10,000 livres de pension à Mme d'Argenson, dont le mari est ministre et secrétaire d'État de la guerre.

Avant-hier M. d'Ardore donna une fête chez lui à l'occasion du mariage de M. le Dauphin; il loge à la place Vendôme, dans la maison qu'occupoit autrefois M. Law. Il y eut une grande musique composée de tout ce qu'il y a de meilleur en ce genre, en voix ou instruments : Jéliotte, Mlle Fel, Mme Vanloo (1) pour chanter, Cupis pour le violon, Blavet pour la flûte, etc. La maison étoit parfaitement bien éclairée. Il y avoit une table de lansquenet, une de cavagnole et une de pharaon. Le souper fut en bas, et il y avoit trois grandes tables, fort bien servies. On joua après souper jusqu'à huit heures du matin. Il y avoit sur la façade de la maison une fort belle illumination.

---

(1) Anne-Antoinette-Christine Somis, femme de Carle Vanloo, peintre du Roi.



Le Roi a fait aujourd'hui la revue des mousquetaires dans l'esplanade; il ne les a vus qu'à cheval.

On continue à parler et même plus que jamais sur Mme d'Étioles, et ce qui paroissoit douteux il y a peu de temps est presque une vérité constante; cependant on n'ose en parler publiquement. On dit qu'elle aime éperdument le Roi et que cette passion est réciproque.

M. de Courson mourut il y a quelques jours à Paris (1). Il étoit gendre de M. de Villacerf; il aimoit passionnément le jeu, étoit fort gros joueur et fort honnête homme.

Du mercredi 28, *Versailles.* — J'appris hier que M. d'Étioles, qui vient d'arriver de province et qui avoit compté en arrivant trouver sa femme, qu'il aime fort, a été fort étonné quand M. Lenormant, fermier général, son parent et son ami, lui est venu dire qu'il ne comptât plus sur sa femme, qu'elle avoit un goût si violent qu'elle n'avoit pu lui résister, et que pour lui il n'avoit d'autre parti à prendre que de songer à s'en séparer. M. d'Étioles tomba évanoui à cette nouvelle. Il a depuis été obligé de consentir à la séparation, et le Roi achète pour Mme d'Étioles le marquisat de Pompadour, dont elle portera le nom; c'est une terre de 10 ou 12,000 livres de rente. Ce n'est point le contrôleur général qui est chargé de faire cette acquisition, on ne lui en a seulement pas parlé. C'est Montmartel qui fournit l'argent.

Il y a trois ou quatre jours que M. le duc de Chartres étant à Saint-Cloud et jouant au mail se donna un effort si considérable dans le genou, qu'on le porta dans son lit, où il restera au moins un mois ou six semaines. On a envoyé querir son équipage, qui étoit parti pour la Flan-

---

(1) Il n'est mort que d'hier. (*Note du duc de Luynes*, datée du 30 avril.) Tout ce que l'on a dit jusqu'à présent de la mort de M. de Courson étoit prématuré; il n'est mort qu'hier, 4 mai. (*Seconde note du duc de Luynes*, datée du 5 mai.)

dre; il devoit partir quelques jours avant le Roi et s'en aller à journées avec Mme la duchesse de Chartres, qui est grosse de six mois et qui, malgré cela, aimoit mieux aller accoucher en Flandre que de se séparer de M. le duc de Chartres.

Il y a environ un mois qu'un accident à peu près semblable est arrivé à M. le comte de Clermont; il ne marche encore qu'avec des béquilles; cependant il compte se rendre à l'armée incessamment.

Le Roi déclara enfin hier matin que c'est la ville de Tournay qui est investie; on a fait semblant de se porter sur Mons, et l'on a marché ensuite à Tournay. Il y a pour toute garnison dans la ville et dans la citadelle neuf bataillons hollandois. C'est le major de la place qui commande, tous les autres officiers étant absents.

Quoique l'on n'ait point encore de courrier de M. de Chavigny, ministre du Roi à Munich, on ne révoque point en doute le traité de l'électeur avec la reine de Hongrie; il a dû être signé le 19.

Il paroît certain que le Roi part pour la Flandre de demain en huit, et que M. le Dauphin partira le même jour ou le lendemain, quoique cela ne soit point encore déclaré.

Du vendredi 30. — Le Roi déclara hier après souper qu'il partira jeudi 6 mai pour la Flandre avec M. le Dauphin; il le mène dans son carrosse, et sur le devant M. d'Ayen et M. le Premier. Il y aura une seconde voiture qui suivra, dans laquelle seront M. de Richelieu et M. de Meuse.

Il a été question du voyage de Mme la Dauphine en Flandre; il paroît que cette idée n'existe plus; on croyoit que ce pourroit être dans un mois ou six semaines. Dimanche dernier, Mme de Brancas eut une audience du Roi d'environ trois quarts d'heure. C'étoit immédiatement avant le salut.

L'embarras de Mme la Dauphine est toujours le même.



On lui en a parlé plusieurs fois, mais sans succès; elle dit qu'il est vrai que le Roi lui parle, mais que c'est un grand nombre de questions qu'il lui fait. Sa timidité naturelle lui fait paroître lés discours du Roi peu capables de la mettre à son aise avec lui; il est cependant certain que le Roi le désireroit beaucoup. Il lui a proposé deux ou trois fois de venir voir ses petits appartements; on prétend qu'elle a manqué deux fois de se rendre aux heures qu'il lui avoit données. Ce qui est certain, c'est qu'il n'y a que peu de jours que le Roi lui a montré ses petits appartements. Ce froid de Mme la Dauphine paroît si extraordinaire, que l'on veut absolument y trouver une cause; les uns disent qu'instruite de plusieurs détails sur le Roi, elle n'a pas pour lui tous les sentiments qu'elle devroit avoir, et prétendent que les propos qui lui ont été tenus sur ces détails viennent de la Reine; d'autres les attribuent à M. l'évêque de Mirepoix.

Le peu de goût et de considération que l'on connoît au Roi pour la Reine détermine aisément les langues méchantes à saisir cette occasion de mal parler d'elle. La Reine, comme je l'ai déjà écrit, marque beaucoup d'amitié à M. le Dauphin et à Mme la Dauphine; elle va les voir chez eux quelquefois le soir, elle les voit chez elle aussi au moins une fois dans la journée; elle leur parle beaucoup tout bas et rit volontiers avec eux, et quoiqu'elle soit bien éloignée ni de vouloir les refroidir par rapport au Roi ni d'en mal parler, quoique même elle les gronde souvent de la froideur, de l'embarras et de la timidité singulière qu'ils ont avec le Roi, on donne un sens tout différent à ces conversations particulières.

Ceux qui les attribuent à M. de Mirepoix sont encore, s'il est possible, plus méchants et plus injustes. Tous ceux qui le connoissent particulièrement savent que pendant toute l'éducation de M. le Dauphin il s'est toujours appliqué à lui inspirer le plus grand respect pour le Roi et à entretenir l'amitié tendre que M. le Dauphin a pour

Sa Majesté, et que lorsque par hasard quelques discours indiscrets sur le Roi étoient parvenus aux oreilles de M. le Dauphin et qu'il en vouloit parler, M. de Mirepoix ne vouloit rien écouter sur pareille matière et le prioit avec instance de changer de conversation, lui parlant de la manière la plus convenable sur ce qu'il devoit au Roi. Mais il y a une brigue bien forte contre M. de Mirepoix, comme je l'ai dit ci-dessus. Cependant le Roi continue à lui marquer beaucoup de bonté. Le jour même de son dernier travail, ayant su que M. de Mirepoix avoit été malade, il s'avança à lui et lui demanda de ses nouvelles d'un air qui ne marquoit aucun mécontentement. Cependant les discours tant à Paris qu'ici continuent, et l'on fait des suppositions sans fondement pour le tourner en ridicule. On prétend qu'il écrit des lettres à des évêques pour leur donner des avis sur leur conduite, ou à d'autres dans des termes peu mesurés et peu convenables; tous faits qui n'ont jamais existé.

J'obliois une circonstance par rapport à la Reine. Sa piété seule seroit une preuve suffisante pour être persuadé qu'elle est bien éloignée de vouloir mal parler de personne, encore moins du Roi; mais les faits prouvent mieux que les raisonnements. L'hiver de 1743, la Reine étoit à un bal en masque et M. le Dauphin étoit auprès d'elle. Mme de Châteauroux arriva dans le bal; la Reine s'aperçut que M. le Dauphin faisoit une grimace assez marquée; elle lui demanda ce qu'il avoit; M. le Dauphin ne voulant pas répondre, elle dit à Madame de lui en parler très-sérieusement et de lui marquer combien elle étoit mécontente qu'il se mêlât de faire des observations si marquées et si peu convenables. A l'égard des conversations si bas, il est certain que la Reine pourroit les diminuer, d'autant plus qu'elles n'ont pas réussi à Metz, comme je l'ai marqué dans le temps. Il est vrai que les sujets en sont les plus frivoles et les plus indifférents, mais il seroit peut-être plus prudent d'en supprimer une

grande partie puisqu'on les remarque On en a parlé à la Reine; mais comme ses intentions et sa conduite sont dans le fond exemptes de reproches, il n'est pas aisé de la persuader sur des choses qui lui paroissent indifférentes.

Il arriva il y a quelques jours une petite difficulté chez la Reine qui mérite d'être rapportée, quoiqu'elle soit sans fondement. La Reine après son jeu attendoit le Roi pour le moment du grand couvert; elle voulut aller se promener un moment dans la galerie. Mme la Dauphine y étoit, et la suivit. Le portemanteau de Mme la Dauphine ne s'étant pas trouvé là dans le moment, l'exempt qui est auprès d'elle prit sa robe, et fit signe en même temps à un autre exempt, qui étoit de service auprès de la Reine, de prendre celle de Sa Majesté. L'exempt, suivant le conseil à la lettre, voulut prendre la robe de la Reine, mais le portemanteau la tenoit déjà; il voulut la lui ôter; le portemanteau avec raison refusa de la céder; cela fit quelques moments de contestation. Lorsque le Roi fut à table, ce même exempt qui avoit prétendu prendre la robe ayant trouvé le portemanteau dans la chambre de la Reine, lui parla avec beaucoup trop de vivacité; le portemanteau voulut se plaindre à la Reine, qui le renvoya à Mme de Luynes. Mme de Luynes en parla à M. le duc de Béthune, de la compagnie duquel est l'exempt. M. le duc de Béthune envoya l'exempt chez Mme de Luynes; le portemanteau s'y trouva, l'exempt fit une espèce d'excuse au portemanteau; elle fut très-bien reçue, et l'affaire fut assoupie.

Il arriva ici avant-hier un officier des troupes que commande M. de Ségur, qu'il a envoyé pour rendre compte de sa retraite de Bavière. L'affaire qui s'est passée auprès de Pfafenhofen nous a coûté 2,500 hommes. Nous n'avions que 8,000 hommes contre 15,000; les Bavarois s'étoient retirés, et les Hessois n'ont pas fait grande défense. M. de Rupelmonde y a été blessé à mort d'un coup



de fusil, et est mort une demi-heure ou une heure après, ayant fait tout ce que l'on pouvoit attendre d'un aussi bon officier. M. de Ségur y a fait des merveilles; nous n'y avons perdu ni drapeaux ni étendards, et la perte des ennemis est au moins aussi considérable que la nôtre.

M[me] de Rupelmonde la mère et sa belle-fille sont dans une affliction extrême. La mère avoit un appartement ici dans l'aile neuve; elle l'a fait démeubler et a renvoyé les clefs, disant qu'elle ne venoit ici que par rapport à son fils, qu'elle n'a plus aucun objet et qu'elle ne veut plus venir à la Cour.

Je viens d'apprendre la mort de M. de Linières; il est mort hier au soir; il avoit près de quatre-vingts ans et étoit fils de M. Colbert.

On m'assuroit hier que lorsque M. de Saint-Simon fut en Espagne, du temps de la régence, il demanda à M. le duc d'Orléans des sommes que l'Espagne devoit à la France, et que M. le duc d'Orléans les lui ayant abandonnées, M. le duc de Saint-Simon en toucha 1,400,000 francs, et que l'on crut alors qu'il n'en avoit touché que 130,000 livres. J'avois toujours ouï dire que le voyage d'Espagne avoit valu beaucoup à M. de Saint-Simon, mais j'ai peine à croire que cela aille à 1,400,000 livres.

MAI.

Armée de Flandre. — Propos sur le contrôleur général. — Ouverture de la tranchée devant Tournay. — L'abbaye aux Bois donnée à l'abbesse de Caen. — Mort du marquis d'Auxi. — M. de Meuse et son neveu. — M. Vidreshem. — Soupers de Louis XIV et de Louis XV. — Départ du Roi. — Gouvernement du pays du Maine donné à M. de Bouteville. — Cambray assigné pour séjour aux ambassadeurs étrangers. — Maître des requêtes à la suite du Roi. — Le musicien Poirier. — Gratifications du Roi aux gens de sa maison. — Prix des charges de la maison de la Dauphine. — Arrivée du Roi à Tournay. — Mort de M. de Talleyrand. — Lettres du Roi, du Dauphin et de M. d'Argenson à la Reine, sur la bataille de Fontenoy. — Louis XV



déplore la conduite des gardes françaises. — Mort du duc de Gramont. — Divers documents sur la bataille de Fontenoy. — Audience de M. de Bernstorf. — *Te Deum* à la chapelle; dispute entre l'abbé Blanchard et Colin de Blamont. — Ordres aux surintendants de la musique de la chambre. — Vie de la Dauphine et de la Reine. — Portrait de M. de Bernstorf. — Nouvelles de l'armée. — La Dauphine à Marly. — Brigadiers nommés et officiers récompensés par le Roi. — Belle conduite de M. de Saint-Pern. — Prières de quarante heures de l'assemblée du Clergé. — Mandements de l'archevêque de Paris. — Capitulation de Tournay. — Droit du premier page de la petite écurie. — Lettre de M. de Richelieu et de la duchesse de Luynes. — Note sur le Jubilé. — Pension à Mme de Talleyrand. — Mort de la maréchale de Chaulnes et du maréchal de Broglie. — Députation du Parlement au Roi. — Maladie de la duchesse de Luynes; visites de la Reine. — Régiments donnés. — Procès entre l'archevêque de Paris et le grand prieur de France. — Pension à M. de Lowendal. — Lettre du Roi au duc de Charost.

Du mardi 4, Versailles. — L'armée de Flandre qui est sous les ordres du maréchal de Saxe doit être de 107 bataillons et 166 escadrons ; on compte cependant qu'il n'y aura en campagne que 92 bataillons avec la cavalerie.

Samedi dernier, jour de Saint-Jacques-et-Saint-Philippe, la Reine fut à vêpres avec Mme la Dauphine et Mesdames, et le Roi n'y fut point.

On tient beaucoup de propos dans Paris sur M. le contrôleur général (1); on prétend que le Roi en est fort mécontent et qu'il y aura un changement incessamment. Le nouveau droit de contrôle qu'on vient d'établir sur les actes des notaires révolte les esprits. On prétend qu'il y a tel partage de famille qui coûtera 25,000 livres de droits. On ne doit cependant guère ajouter de foi à des opinions populaires qui paroissent n'avoir point de fondement.

Dimanche 2 il arriva ici un courrier de M. le maréchal de Saxe apportant la nouvelle que la tranchée a été ouverte la nuit du 30 au 1er. Il en est arrivé encore un aujourd'hui. L'on a avancé jusqu'à cent toises du che-

(1) Philibert Orry.

min couvert de l'ouvrage à cornes, et nous avons au moins 30 pièces en batterie (1). Le Roi avoit compté que son quartier seroit au lieu appelé Saint-Maur dans lequel il n'y a point de logement; il avoit même ordonné que l'on portât ses tentes et que tous ceux de sa suite prissent la même précaution. Saint-Maur étoit si près de la ville que l'on a jugé à propos de marquer le quartier du Roi dans un autre endroit; il sera dans un petit château que l'on appelle Chin, qui est plus bas à quelque distance de l'Escaut. Il ne s'est pas trouvé vrai que le gouverneur soit absent, il est dans la ville; mais comme il est fort âgé, on y a mis un commandant qui est hollandois et qui s'appelle Brackel.

Dimanche dernier, après le salut, le Roi travailla tout de suite avec M. d'Argenson de la guerre, avec M. l'évêque de Mirepoix et M. le contrôleur général. Dans le travail avec M. de Mirepoix, le Roi nomma Mme l'abbesse de Caen à l'abbaye aux Bois (2). Cette nomination a été accordée

(1) Par les nouvelles d'aujourd'hui l'on a appris qu'il y avoit 42 pièces de 24 et 18 mortiers qui tiroient. Nous avons pour ce siége au moins 120 pièces de canon de 24 et de 33. C'est M. du Brocard qui commande l'artillerie. (*Note du duc de Luynes*, datée du 5 mai.)

(2) M. de Richelieu demandoit très-instamment pour sa sœur, qui est abbesse du Trésor, diocèse de Rouen. Mme de Richelieu avoit déjà été nommée à l'abbaye aux Bois, lorsque feu Mme de Verne obtint de M. le Duc que cette abbaye fût donnée à sa fille. (*Note du duc de Luynes*, datée du 5 mai.)

M. l'évêque de Mirepoix m'a dit aujourd'hui que lorsqu'il commença à parler au Roi de l'abbaye aux Bois, le Roi lui demanda s'il n'avoit pas été sollicité vivement par M. de Richelieu; M. de Mirepoix répondit que M. de Richelieu et Mme de Brancas lui en avoient parlé plusieurs fois et très-fortement, qu'il leur avoit répondu qu'il ne connoissoit point Mme de Richelieu, mais qu'il s'en informeroit; en effet, il rendit compte au Roi de ce qu'on lui en avoit mandé et ensuite de ce que désiroit Mme la princesse de Carignan et de l'affliction où elle étoit des pertes qu'elle venoit de faire. Le Roi en parut touché, et se détermina. Lorsque le Roi eut signé, M. de Mirepoix lui dit que M. de Richelieu seroit sûrement fort fâché. « Cependant, il pouvoit s'y attendre, répondit le Roi, car un moment avant que vous soyez entré, sous prétexte de me parler d'autres choses, il m'a recommandé sa sœur; mais je lui ai dit qu'il étoit trop vif, qu'il n'auroit pas l'abbaye. » Il est certain que

aux prières de Mme de Carignan. Mme l'abbesse de Caen est sœur aînée de l'abbesse de l'abbaye aux Bois, qui vient de mourir; on doute fort qu'elle accepte l'abbaye aux Bois. Outre que l'abbaye de Saint-Étienne de Caen est beaucoup plus belle et plus considérable, on peut juger par la peine extrême qu'elle eut de quitter une maison très-petite et très-vilaine qu'elle avoit à Vienne en Dauphiné, qu'il sera très-difficile de la déterminer à ce nouveau changement; mais Mme de Carignan l'a demandé sans la consulter.

Le travail de M. de Mirepoix avec le Roi est le dernier qu'il doit faire avant le départ de Sa Majesté. Le Roi ne lui dit pas un mot du départ de M. le Dauphin pour l'armée; d'ailleurs il le traita fort bien. M. de Mirepoix lui demanda s'il auroit l'honneur de lui écrire toutes les semaines sur les affaires qui regardent les bénéfices, comme il fit l'année dernière; le Roi lui dit qu'il le trouvoit très-bon.

Malgré ces bons traitements, le public est persuadé que

---

le Roi est fort occupé du désir de ne mettre que de bons sujets dans les bénéfices. M. de Mirepoix me contoit encore ce qui lui arriva par rapport à M. de Meuse.

M. de Meuse, comme je l'ai déjà marqué, est le courtisan du Roi le plus assidu et le plus intime; le Roi l'aime et le traite toujours très-bien. M. de Meuse a un fils qui s'appeloit le chevalier de Meuse et qui s'est marié, comme je l'ai marqué dans le temps. Ce fils comme chevalier de Malte avoit un bénéfice de 5 ou 6,000 livres de rente. Lorsqu'il se maria, M. de Meuse demanda ce bénéfice pour un de ses neveux (M. l'abbé Meunier); le Roi en parla à M. de Mirepoix, qui lui répondit qu'il s'informeroit du sujet. Le Roi lui dit qu'il feroit bien, et que si le sujet ne convenoit pas, qu'il ne lui en parlât jamais; il fallut quinze jours ou trois semaines pour avoir les réponses. Au bout de ce temps, M. de Mirepoix arriva chez le Roi pour le travail, lui dit qu'il s'étoit informé du neveu de M. de Meuse et tira en même temps les lettres qu'il avoit reçues; le Roi rougit et parut embarrassé, comptant que M. de Mirepoix alloit lui prouver que le sujet n'étoit pas convenable, et aussitôt qu'il lui eut fait voir que les témoignages étoient favorables, le visage du Roi changea; il parut à son aise, et donna le bénéfice. (*Seconde note du duc de Luynes, datée du 6 mai.*)



le Roi a résolu d'ôter la feuille des bénéfices à M. de Mirepoix, et l'on dit que cela sera public le lendemain du départ du Roi.

On apprit hier la mort de M. le marquis d'Auxi, père de Mme la duchesse de Fleury; il est mort dans ses terres.

L'officier qui vint ici il y a quelques jours apporter la nouvelle de la retraite de M. de Ségur s'appelle Vidreshem; il est major du régiment Royal-Allemand; il a eu un brevet de colonel; il est venu ici avec un capitaine du régiment colonel-général-dragons qu'on appelle Loblagne. Cet officier, qui est voisin des Pyrénées, a demandé à M. d'Argenson de lui obtenir du Roi la permission de lever un régiment de 600 miquelets; il demandoit que le Roi lui donnât pour tout 100 francs par homme et d'être employé dans la guerre d'Italie, et promettoit qu'en trois mois de temps, par l'usage qu'il feroit de cette troupe, elle vaudroit plus au Roi que la dépense qu'elle lui auroit coûté. M. d'Argenson lui a répondu que M. le contrôleur général ne vouloit point donner de nouveaux fonds.

Le Roi courut hier le daim; il a tenu aujourd'hui conseil de dépêches et de finances en même temps, et a réglé que ce même conseil se tiendroit tous les samedis à Paris chez M. le chancelier. Il a cependant permis que de temps en temps l'on donnât deux conseils dans une semaine, afin de donner plus de temps libre à ceux qui composent ce conseil.

Du mercredi 5, *Versailles.* — Le départ du Roi a attiré beaucoup de monde ici. Il y a quelques jours qu'il se trouva au souper treize dames assises, dont dix avoient les grandes entrées ou les entrées de la chambre. On prétend que l'usage autrefois étoit que les dames titrées arrivoient au souper du Roi quoiqu'il fût commencé, et même bien avancé, et qu'elles s'y asseyoient. Mme la maréchale de Noailles, qui se porte encore fort bien, et qui étoit dame du palais de la Reine Marie-Thérèse, dit



quelle n'en usoit jamais autrement, parce qu'elle trouvoit le souper trop long. J'ai vu plusieurs fois le souper du feu Roi, et je n'ai jamais vu aucune dame titrée y arriver quand il étoit commencé. Les dames, debout, se trouvoient au commencement du souper, y demeuroient quelque temps, et ne s'en alloient pas comme elles font aujourd'hui ; elles alloient s'asseoir dans la pièce qu'on appelle l'œil-de-bœuf, revenoient à la fin du souper, et suivoient le Roi dans sa chambre, où elles lui faisoient la révérence. L'usage étoit alors que les dames titrées prenoient leur tabouret au souper ; elles se mettoient auprès du siége qui leur étoit destiné, et se tenoient debout jusqu'à ce que le Roi dît : « Madame, asseyez-vous. » Mme la duchesse d'Antin (Montmorency), qui n'a été mariée que longtemps après la mort du feu Roi, m'a dit aujourd'hui que lorsqu'elle prit son tabouret, c'étoit au grand couvert dans la pièce avant l'œil-de-bœuf, et que le Roi lui dit : « Madame, asseyez-vous. » Cet usage ne s'observe plus; les tabourets se prennent dans le cabinet du Roi. Mme d'Antin m'a dit encore que la Reine soupant dans sa chambre au petit couvert avec le Roi, elle n'avoit osé entrer parce que le souper étoit commencé, et que la Reine lui avoit dit qu'elle avoit tort. Je ne sais pas si l'usage étoit que les dames titrées entrassent le souper commencé; mais en tous cas il ne subsiste plus.

Mme la Dauphine a envoyé aujourd'hui à cinq heures savoir si elle pouvoit voir le Roi chez lui. Le Roi a envoyé aussitôt avertir M. de Béthune de se rendre chez lui avec quelques officiers des gardes. Il est sorti pour aller chez Mme la Dauphine; il est entré dans son cabinet avec M. le Dauphin et Mme la Dauphine, et y est resté environ cinq quarts d'heure.

Du jeudi 6, *Versailles*. — Le Roi soupa hier au grand couvert, et passa dans la chambre de la Reine après le souper, comme à son ordinaire. L'ambassadeur d'Espagne lui demanda ses ordres sur quelque affaire; et ayant à

les prendre encore aujourd'hui, il lui demanda à quelle heure il partiroit. Le Roi lui dit que ce seroit à six heures, sept heures ou huit heures. Après un petit quart d'heure de conversation générale, le Roi s'en alla sans dire adieu à la Reine, et de même que les autres jours. La Reine a été ce matin chez lui comme à l'ordinaire, et n'y est restée qu'un moment. Mme la Dauphine avoit averti ses dames pour aujourd'hui cinq heures du matin ; elle s'est trouvée ce matin dans une si grande affliction qu'elle n'a jamais pu aller chez le Roi. Ses dames sont allées à la messe du Roi, et elle est restée dans son appartement. Mesdames ont été au lever du Roi; elles étoient aussi dans une grande affliction, comme on peut le juger. La Reine a attendu M. le Dauphin ; lorsqu'il a passé pour aller chez le Roi, elle étoit à la porte du petit passage qui va chez elle ; elle l'a rappelé, elle l'a embrassé vingt fois, fondant en larmes (1). Le Roi a été à la messe un peu avant sept heures (2), est rentré chez lui, où il n'a été qu'un moment, et est parti à sept heures un quart. Dans son carrosse étoit, comme je l'ai déjà dit, M. le Dauphin, M. d'Ayen et M. le Premier ; dans le second carrosse, M. de Meuse, M. de Richelieu, M. de Saint-Herem et M. de Montaigu. Il y a vingt-deux gardes qui courent avec le Roi et M. le Dauphin et trois officiers. Il n'y a que le Roi qui va avec des relais jusqu'à Compiègne ; toute sa suite prend la poste; de là il ira en poste. Les trois officiers ne vont à cheval que jusqu'à Louvres, où ils sont relayés par trois autres. Ils montent en chaise à Louvres, et vont cou-

(1) La Reine dit à M. le Dauphin en l'embrassant : « Dans quatre jours vous ne songerez plus à moi. » M. le Dauphin lui répondit avec amitié : « Maman, serois-je dans l'affliction où vous me voyez de vous quitter, si j'étois capable de vous oublier? » J'ai entendu conter par la Reine cette réponse de M. le Dauphin. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) Le Roi ne s'est couché cette nuit qu'à trois heures et demie. Il avoit l'air fort sérieux ce matin; il a dit un mot fort court à M. d'Argenson l'aîné, mais hors cela il n'a pas dit un mot à personne, ni à ses ministres, ni à aucun des courtisans. (*Note du duc de Luynes.*)

cher à moitié chemin de Compiègne à Douay. Ceux qui ont mené le Roi à Compiègne mèneront encore demain jusqu'à moitié chemin de Douay. Le Roi a fait lui-même cet arrangement, pour la commodité des officiers de ses gardes.

Le Roi travailla hier avec M. de Saint-Florentin, et donna dans ce travail le gouvernement du pays du Maine à M. le duc de Bouteville. Ce gouvernement, qui vaut à ce que l'on dit 12 ou 15,000 livres de rente, étoit vacant par la mort de M. de Fervaques; il y a 200,000 livres de brevet de retenue à payer. Le fils de M. de Bouteville a épousé, comme je l'ai marqué, la fille aînée de M. de Fervaques. On croit que ce brevet de retenue pourroit bien occasionner un procès entre le père et le fils.

Du samedi 8, *Versailles.* — Les ministres étrangers qui suivent le Roi cette campagne se rendront à Cambray. Cette ville leur a été donnée pour leur séjour cette année, comme Arras l'année passée, et M. de Verneuil les en a avertis de la part du Roi. Les ambassadeurs d'Espagne et de Naples demeureront au quartier du Roi. Dans le premier arrangement, où le Roi devoit prendre son quartier à Saint-Maur, où l'on croyoit qu'il seroit obligé de camper, M. de Verneuil les avoit avertis de faire porter des tentes et qu'il leur feroit marquer des places pour les mettre.

Il y a deux maîtres des requêtes qui vont cette année à la suite du Roi; l'un est M. de Beaumont et l'autre M. de Blair de Boismon. On m'a dit que l'usage étoit autrefois que deux maîtres des requêtes suivissent partout. Cet usage avoit été interrompu. M. d'Argenson le cadet a proposé de le rétablir cette année, d'autant plus que c'est un moyen de former deux jeunes gens à des détails dont ils peuvent être souvent chargés lorsqu'ils sont nommés à des intendances. M. de Beaumont est neveu de M. de Séchelles, et travaillera sous lui. M. de Blair de Boismon travaillera sous M. d'Argenson.

Une circonstance que je n'avois point observée et qui mérite d'être remarquée, c'est que lorsque Mme la Dauphine rentre de la galerie dans le salon de la Reine, son portemanteau quitte sa robe à l'entrée du salon et la remet à un valet de chambre de la Reine, qui la porte jusqu'à la chambre de la Reine.

Mme la Dauphine avoit envoyé son écuyer de quartier à Compiègne pour savoir des nouvelles du Roi et de M. le Dauphin à leur arrivée et à leur départ. Il arriva hier, et rapporta que le Roi étoit arrivé à deux heures et s'étoit mis à table à deux heures et demie jusqu'à six, et qu'il étoit parti le lendemain à six heures. M. de Saint-Cloud, écuyer de la Reine, est allé jusqu'à Douay pour savoir des nouvelles du Roi, et revient demain.

Du lundi 10, *Versailles*. M. de Saint-Cloud arriva hier; il avoit couché à Douay, et n'en partit qu'avant-hier après le départ de M. le Dauphin. Le Roi étoit parti ce même jour à quatre heures du matin pour se rendre à Tournay; il avoit ordonné qu'on laissât dormir M. le Dauphin et qu'il dinât avant que de partir. M. le Dauphin en effet ne partit de Douay qu'à deux heures après midi. Ce prompt départ du Roi et ce que l'on sait des mouvements des ennemis ont fait juger que notre armée auroit pu se mettre en mouvement le huitième jour de l'arrivée du Roi pour aller au-devant de l'armée des alliés. On en attend des nouvelles; celles du 7 disent que le siége avance et que M. de Saxe a renvoyé les gros équipages.

M. le cardinal de Rohan part ces jours-ci pour aller voir Mme sa sœur, abbesse d'Origny. Il va de là sans équipage à l'armée passer quelques jours chez M. le coadjuteur, qui y est en représentation et fait les fonctions de grand aumônier; il reviendra par Saint-Waast d'Arras, dont il est abbé.

Le nommé Poirier, qui a une voix de haute-contre parfaitement belle et qui est musicien de la chambre et de la chapelle, a reçu ordre du Roi d'aller chanter à



l'Opéra, pendant l'absence de S. M., pour apprendre le goût du chant.

Il n'y a point eu de concert chez la Reine tous ces jours-ci ; il n'y en aura que de mercredi en huit. M. de Gesvres a demandé l'agrément de la Reine pour cet arrangement; c'est à l'occasion d'un opéra nouveau que l'on doit exécuter à Paris; les répétitions occupent les musiciens, dont plusieurs sont de la musique de la chambre.

Je dois avoir marqué ci-dessus que le Roi a donné, peu de jours avant son départ, plusieurs gratifications, tant aux gens de sa chambre qu'à quelques-uns de ses écuyers. M. de Saint-Sauveur, qui est écuyer de M. le Dauphin, a eu 10,000 livres; il avoit eu outre cela une charge chez Mme la Dauphine pour un de ses frères. M. de Croismare et M. de Bridge, écuyer de la petite écurie, ont eu à peu près la même somme; M. de Bridge a eu une charge à vendre chez Mme la Dauphine. Ces gratifications, qui peuvent monter peut-être à 150,000 livres, ont été prises sur les charges qui ont été vendues à l'établissement de la maison de Mme la Dauphine. Il n'y a eu de vendues que celles dont l'état se trouvera ci-après. C'est du trésorier même de Mme la Dauphine que je sais ce détail et le prix qu'on a mis aux charges; il n'y en a que deux dont il n'étoit pas sûr absolument du prix.

Trésorier, 200,000 livres.

Surintendant, 150,000 livres.

Deux secrétaires des commandements, chacun 100,000 livres.

Maître d'hôtel ordinaire, 80,000 livres.

Maître d'hôtel de quartier (il y en a deux), chacun 40,000 livres.

Quatre contrôleurs, chacun 20,000 livres.

Quatre portemanteaux d'écurie, chacun 4,000 livres.

Maître de la garde-robe, 30 ou 40,000 livres.

Argentier de l'écurie, 30 ou 40,000 livres.



Le total de ces charges, montant à 860 ou 880,000 livres, a été remis entre les mains du trésorier, et ces sommes ont servi à payer les dépenses qu'il a fallu faire pour l'établissement de la maison. L'article seul de la vaisselle monte à environ 300,000 livres; elle a été faite par le sieur Roettiers (1). La toilette, qui a été faite par le nommé Germain (2), va à plus de 60,000 livres. La chapelle coûte 25,000 livres. Il y a outre cela la dépense des carrosses et de la livrée, dont le trésorier ne sait pas encore le prix. Outre cela, Mme la duchesse de Lauraguais, comme dame d'atours, a touché 200,000 livres d'extraordinaire, sur le trésor royal, pour le service de Mme la Dauphine.

L'ambassadeur d'Espagne me disoit aujourd'hui que Mme la Dauphine lui avoit parlé de la conversation que le Roi avoit eue avec elle la veille de son départ; que le Roi lui avoit marqué beaucoup d'amitié et l'avoit fort exhortée à lui parler à cœur ouvert et avec confiance; qu'il lui avoit demandé si elle étoit contente de sa maison et des dames qu'il avoit mises auprès d'elle. Il paroît que Mme la Dauphine a beaucoup de peine à prendre ce ton de confiance et d'ouverture avec le Roi. Elle dit que quand elle le voit en public, sa timidité l'empêche totalement de lui parler. A l'égard de la Reine, elle est si touchée de l'amitié que la Reine lui marque, qu'elle l'aime autant que la reine sa mère; c'est l'expression dont elle s'est servie en parlant à l'ambassadeur d'Espagne.

Du jeudi 13. — Mardi dernier, 11 de ce mois, les ambassadeurs et ministres étrangers vinrent ici faire leur cour à la Reine; il n'y en avoit point encore de partis pour l'armée. J'ai marqué l'année passée que l'usage étoit en l'absence du Roi que la table de M. de Chalmazel servît aux ambassadeurs et ministres étrangers. Cet usage

(1) Orfévre du Roi.
(2) Orfévre du Roi.

subsiste; mais M. de Muy le père tenant la table de Mme la Dauphine, il en pria plusieurs; il n'y en eut cependant que quatre qui y allèrent.

Le Roi partit de Douay le 8, à quatre heures du matin, et arriva au siége de Tournay de fort bonne heure. L'armée des ennemis étoit assez près de la nôtre, et M. le Maréchal de Saxe fit sa disposition pour les attendre au cas qu'ils voulussent venir à nous. Il passa l'Escaut, et appuya la gauche de son armée à Rumignies et la droite à Anthoin. Le Roi, qui étoit au château de Chin, comme je l'ai marqué, se porta à Calonne près de l'Escaut. M. le Dauphin n'étoit arrivé à l'armée le 8 qu'à sept ou huit heures du soir, le Roi n'ayant pas voulu qu'on l'éveillât.

La nuit du 8 au 9, M. de Talleyrand, colonel de Normandie, étant à la tranchée et s'étant trouvé dans une place d'armes où le feu prit à deux barils de poudre, y périt malheureusement (1). C'est une perte; c'étoit un très-bon officier, fort estimé et très-honnête homme. Il avoit quarante ou quarante-cinq ans et étoit menin de M. le Dauphin.

Hier mercredi, on attendoit ici avec grande impatience des nouvelles de l'armée; l'heure de la poste étoit passée et personne ne recevoit de nouvelles; enfin il arriva un peu avant six heures un page du Roi avec deux lettres pour la Reine, l'une du Roi et de M. le Dauphin, écrites sur le même papier, l'autre de M. d'Argenson. On en trouvera la copie ci-après. On attend à

---

(1) Le Roi l'avoit ainsi mandé à la Reine sur le rapport qui lui avoit été fait pendant la nuit; il ajoutoit même : « par la faute de nos gens ». M. de Chalais m'a dit aujourd'hui que ce n'étoit point par les barils de poudre que cela étoit arrivé, mais par une mine que les ennemis avaient fait jouer, par laquelle avoient péri M. de Talleyrand, deux ingénieurs et vingt-quatre ou vingt-cinq soldats. M. de Chalais m'a ajouté que M. de Talleyrand lui avoit dit qu'il ne craignoit nullement ni le canon ni la mousqueterie, mais qu'il ne pouvoit pas dire de même pour les mines et les fougasses. (*Note du duc de Luynes*, datée du 20 mai.)

tout moment le courrier qui doit apporter le détail de l'action.

Lettre de Louis XV à la Reine.

Du champ de bataille de Fontenoy, ce 11 mai, à deux heures et demie.

Les ennemis nous ont attaquéz ce matin à cinq heures. Ils ont esté bien battus. Je me porte bien et mon fils aussy. Je n'ay pas le tems de vous en dire d'avantage, estant bon je crois de rassurer Versailles et Paris. Le plustost que je pourray je vous enverray le détail.

Lettre du Dauphin à la Reine.

Ma chère maman,

Je vous fais de tout mon cœur mon compliment sur la bataille que le Roy vient de gagner. Il se porte Dieu mercy à merveille et moy, qui ay toujours eu l'honneur de l'accompagner. Je vous en écriray d'avantage ce soir ou demain, et je finis en vous assurant de mon respect et de mon amour.

LOUIS.

Je vous supplie de vouloir bien embrasser ma femme et mes sœurs.

Lettre de M. d'Argenson à la Reine.

Le Roy et M. le Dauphin se portent bien. La bataille est gagnée. Les ennemis ont attaqué ce matin l'armée du Roy, qui les a repoussés avec grande perte de leur part. Le Roy écrit à Votre Majesté du champ de bataille, où il s'est comblé de gloire. Il a essuyé un grand feu de canon. La maison du Roy a l'honneur d'avoir décidé du succès de la bataille. Les ennemis sont dans le plus grand désordre, et se retirent dans leur camp. Il y a des régimens anglois entièrement détruits. Je fais mon compliment à Votre Majesté. Je la supplie de vouloir bien faire part de cette nouvelle à Mesdames, à qui le Roy ne me donne pas le tems d'écrire, pour faire partir plus promptement le courrier.

Du champ de bataille de Fontenoy, ce 11 may, à deux heures et demye après midy.

Du lundi 17, *Versailles.* — Le jeudi 13 on fut ici toute la journée dans l'incertitude de ce qui avoit pu se passer depuis la bataille, et comme on ne savoit encore rien sinon que les ennemis s'étoient retirés dans leur camp,



à la vérité en désordre, on imaginoit qu'ils pourroient peut-être avoir essayé de prendre leur revanche. Enfin à dix ou onze heures du soir il arriva un courrier de M. d'Argenson avec la relation de la bataille : on la trouvera à la fin de ce livre (1). Celles qui m'ont été envoyées par mon fils et par M. de Vezannes m'ont paru plus détaillées; on les trouvera ci-après.

Nous étions encore ici dans une grande incertitude sur le détail des morts et des blessés. La liste envoyée par M. d'Argenson à la Reine arriva ici vendredi matin (2).

On ne peut s'empêcher de joindre aussi ci-après une lettre de M. le Dauphin à Mme la Dauphine, du 12, où il lui fait un détail de l'affaire, et une autre que M. le Dauphin a écrite à la Reine, et dont la Reine n'a pas voulu que l'on tirât des copies; elle m'a seulement permis d'en prendre une pour moi (3). Toutes les relations

---

(1) Voy. aux pièces justificatives, à la fin de l'année, pièce 2.

(2) Il y eut à la bataille de Fontenoy, 73 officiers tués,
55 officiers blessés dangereusement,
464 officiers blessés sans danger.
Total.........., 592.

(*Extrait d'une note du duc de Luynes.*)

(3) Ni cette lettre ni la précédente ne se trouvent dans les Mémoires. Nous reproduisons la lettre du Dauphin à la Reine d'après l'autographe même que Marie Leczinska donna sans doute plus tard au duc de Luynes, et qui est conservé dans les archives de Dampierre.

Lettre du Dauphin à la Reine.

Ma chère maman,

Je ne puis vous exprimer ma joie de la victoire de Fontenoy que le Roy vient de remporter. Il s'y est montré véritablement roy dans tous les moments, mais surtout dans celui où la victoire ne sembloit pas devoir pencher de son côté. Car alors sans s'ébranler du trouble où il voyoit tout le monde, il donnoit lui-même les ordres les plus sages avec une présence d'esprit et une fermeté que tout le monde n'a pu s'empêcher d'admirer, et il s'y est fait connoître plus que partout ailleurs. Notre joie a été d'autant plus vive que nos alarmes l'ont été. Les ennemis se sont retirés fort loin en mauvais ordre, et il y a entre eux beaucoup de division. C'est un ouvrage de la main de Dieu, à qui



parlent également non-seulement de la fermeté et du courage qu'ont montrés le Roi et M. le Dauphin, mais ce qui est encore plus digne d'admiration, du sang-froid et de la précision avec laquelle le Roi a donné ses ordres dans le moment que la victoire paroissoit être plus que douteuse. On parle beaucoup aussi de la bonté qu'il a marquée, paroissant touché des pertes qu'il a faites, occupé qu'on eût soin des blessés, tant de ses troupes que de celles des ennemis. Il a marqué aux officiers qui ont bien fait combien il étoit content d'eux; il a donné à sa maison les louanges qui lui sont dues, et il a dit aux officiers des gardes françoises qu'ils étoient bien à plaindre d'avoir à conduire des soldats qui se déshonoroient aussi souvent. M. le maréchal de Montmorency me disoit hier qu'il a eu des nouvelles du régiment de Normandie, lequel a très-bien fait. On lui marque que ce régiment est charmé de tout ce que le Roi a bien voulu leur dire pour montrer sa satisfaction.

On verra dans les lettres de M. le Dauphin la simplicité avec laquelle il raconte ce qui s'est passé dans cette action, ne parlant jamais de lui et n'étant occupé que de ce qui peut contribuer à la gloire du Roi. On y verra aussi les sentiments de religion et d'amitié tendre pour la Reine et pour Mme la Dauphine.

---

seul on doit la victoire. Le Roy est rentré aujourd'hui dans son quartier en parfaite santé. Pour moy j'étois hier un peu fatigué parce que j'avois été seize heures à cheval et que j'avois resté jusqu'à six heures du soir sans rien prendre, mais la nuit m'a réparé. Je vous demande un million de pardons d'avoir été si longtemps sans vous écrire; ce n'est pas qu'il ne m'en ait souvent pris envie, mais connoissant l'amitié que vous voulez bien avoir pour moi, j'ai cru que vous aimeriez mieux recevoir en même temps la nouvelle de la bataille gagnée et que le Roy et moy sommes en bonne santé, que celle que nous sommes en présence et que nous attendons le moment d'être attaqués. C'est pourquoy j'ai mieux aimé résister à ce que mes sentiments m'inspiroient et me priver de cette satisfaction que de vous apprendre une nouvelle capable de vous causer de l'inquiétude. Adieu, ma chère maman, je vous supplie de ne pas oublier le fils le plus tendre et le plus respectueux.

LOUIS.



M. le duc de Gramont a été tué, comme on le verra, dans le commencement de l'action. Il étoit extrêmement incommodé de la goutte et en souffroit beaucoup ; malgré cela il se fit mettre sur son cheval. Il étoit gouverneur de Béarn. Le Roi a donné ce gouvernement à M. de Lesparre, son fils aîné, et sur ce gouvernement 20,000 livres de pension à Mme la duchesse de Gramont et 10,000 livres à M. d'Aster, son second fils. Le régiment de Normandie vacant par la mort de M. de Talleyrand et celui des gardes françoises ne sont point encore donnés.

Relation de M. le duc de Chevreuse de la bataille de Fontenoy, du 11 mai 1745.

Les ennemis, qui étoient environ au nombre de 55,000 hommes, selon le rapport des déserteurs et des blessés, sont venus camper à notre vue le 9, au-dessus du village de Vezon, et ont avancé des troupes de cavalerie vis-à-vis le village d'Anthoin. Nous étions alors peu de monde, et notre position, quoique très-bien reconnue, n'étoit point encore prise ; et le lendemain fut employé à notre disposition et à poser nos gardes. Le mardi 11, la bataille a commencé par une canonnade fort vive à cinq heures du matin. Notre position étoit d'occuper par 9 bataillons le village d'Anthoin. Celui de Fontenoy étoit aussi retranché et farci d'une brigade qui étoit celle de Dauphin. Notre gauche s'étendoit jusqu'à Ramecroix ; nous occupions même jusqu'au mont de Trinité. Il y avoit des redoutes qui couvroient les villages et chaque flanc. L'armée étoit en bataille sur deux lignes d'infanterie et deux de cavalerie ; les dragons formoient en potence la droite, c'est-à-dire depuis la redoute derrière Fontenoy jusqu'à Anthoin, ayant devant eux la brigade d'infanterie de Crillon et 8 pièces de canon ; il y en avoit 6 dans Anthoin. M. de La Marck y commandoit.

Les ennemis, après un grand feu de canon de part et d'autre, et surtout de notre artillerie qui étoit composée de 120 pièces, vinrent attaquer sur deux colonnes le centre d'entre les villages de Ramecroix et de Fontenoy. L'attaque fut vive ; plusieurs bataillons et régiments d'infanterie françoise, entre autres celui des gardes-françoises, y cédèrent, et les ennemis pénétrèrent trois fois nos lignes d'infanterie et mirent en désordre celles de cavalerie. Tout fut enfin rallié, et la maison du Roi et les carabiniers, qui avoient déjà chargé deux fois sans grand succès, ont rétabli l'affaire. Les ennemis ont enfin plié avec



grand désordre et confusion, et ont abandonné le champ de bataille et 29 pièces de canon; ils ont aussi perdu quelques drapeaux et environ trois à quatre mille blessés ou tués. Le pays étoit trop fourré pour qu'il fût possible de les suivre avec avantage; pendant qu'ils manœuvroient au centre, comme on vient de le décrire, ils avoient établi quelques batteries de canon sur notre droite qui ont fait souffrir nos dragons et la cavalerie de la ligne; les dragons y ont perdu environ quarante chevaux et peu d'hommes. Une grosse colonne d'infanterie et de cavalerie hollandoise a essayé plusieurs fois de pénétrer par notre droite. Mais la difficulté du terrain et plus encore nos batteries servies diligemment et à propos les ont dégoûtés trois fois et leur ont fait perdre environ 3 ou 400 hommes. La perte des François a été considérable par le nombre et la qualité. Je tâcherai d'en avoir une liste exacte. Voici ce que je sais actuellement. M. le duc de Gramont, lieutenant général, et M. du Brocard, maréchal de camp, tués. M. de Craon et M. le chevalier de Dillon colonels, aussi tués. M. de Lutteaux blessé dangereusement de deux coups de fusil; M. le chevalier d'Apchier d'un coup considérable dans le pied; M. de Longaunay, de Puységur, de Saint-Georges, aide maréchal des logis de la cavalerie, et M. le chevalier de Mézières, aussi aide maréchal des logis, aussi blessés. L'affaire a été crue perdue à tel point que je sais que M. le maréchal de Saxe a dit à M. de Meuse qu'il le prioit d'engager le Roi à repasser l'Escaut, et qu'on avoit retiré les troupes d'Anthoin, ce qui devoit nécessiter ma retraite, ce que je n'ai cependant point voulu faire sans ordre, quelque sollicitation qu'on m'en ait faite. Dans ce moment critique tout fut rétabli, et nous n'avons plus eu à penser qu'à la joie de la victoire. Le Roi et M. le Dauphin ont essuyé plusieurs boulets dans le poste où ils étoient tous deux avec la plus grande tranquillité; le Roi l'a portée jusqu'au point de paroître plus grand qu'il ne l'a jamais été. Quand il a cru son armée perdue, il voulut lui et monseigneur le Dauphin réparer le désordre, mais on s'y est opposé avec raison. Il a paru sensible aux pertes qu'il a faites et aux blessures mêmes de ses ennemis. Il avoit reconnu exactement le champ de bataille avant l'affaire et l'a visité encore après. MM. de Biron, de Lowendal, d'Estrées et de Richelieu se sont extrêmement distingués et les régiments du Roi, Dauphin, d'Eu-Infanterie, la maison, les carabiniers, Noailles et encore plusieurs autres.

On doit le succès de cette belle journée à la savante disposition de M. le maréchal de Saxe dont le nom doit être immortel. Le Roi ne veut rendre aucuns prisonniers anglois, disant qu'on n'a point observé le cartel en ne rendant point M. de Belle-Isle.



Relation envoyée par M. de Vézannes.

Le vendredi 7 du mois, le Roi arriva à neuf heures du matin sur les nouvelles qu'il reçut à Douay, où il couchoit, que les ennemis faisoient un mouvement pour marcher à nous. Ces nouvelles ne s'étant point confirmées, le Roi et M. le Dauphin couchèrent au château de Chin, où devoit être leur quartier pendant le siége de Tournay, et ils y restèrent le lendemain. Le dimanche 9, on apprit que les ennemis étoient partis de leur camp de Maubray et marchoient à nous sur trois colonnes, en dirigeant leur marche sur notre droite. Le Roi partit sur-le-champ pour visiter le terrain que nous occupions depuis le bas Escaut, où étoit notre gauche, jusqu'à Anthoin sur le haut Escaut, où étoit notre droite, et juger par lui-même de la disposition faite pour recevoir l'ennemi de quelque côté qu'il voulût se présenter. Voici les mesures que l'on avoit prises pour cela. M. de Lowendal avec sept bataillons et quatorze escadrons étoit chargé de défendre la partie depuis nos ponts, qui étoient un peu au-dessous du château Constantin jusqu'au mont de Trinité, sur lequel étoit campé le régiment de Beausobre-hussards. M. de Béranger avec deux brigades d'infanterie étoit chargé de défendre le terrain qui se trouve entre le mont de Trinité et le chemin de Tournay à Leuze vis-à-vis le château de Bourquembray ; cette partie étant extrêmement couverte de bois et coupée de ravins avoit besoin de peu de monde pour la défendre, et d'ailleurs les ennemis s'étant portés sur notre droite nous laissoient moins d'inquiétude sur tous ces postes. Outre ces précautions, nous avions des partis en avant qui nous instruisoient exactement de leurs mouvements et en avoient rendu les abords difficiles en rompant les chemins et en faisant des abattis dans les lieux qui en étoient susceptibles. Depuis le chemin de Leuze jusqu'à Anthoin, où étoit notre droite, M. le maréchal de Saxe y avoit porté la plus grande partie de nos troupes, parce que les ennemis paroissoient vouloir faire leur effort de ce côté. La première ligne d'infanterie avoit sa gauche appuyée aux premières maisons du village de Ramecroix et sa droite au village de Fontenoy, passant par le carrefour du chemin de Mons avec celui d'Anthoin à Gaurin. Dans cet endroit on avoit construit deux redoutes capables de contenir chacune un bataillon et de l'artillerie. Le village de Fontenoy et le bourg d'Anthoin étoient retranchés et garnis d'artillerie. Derrière cette première ligne d'infanterie il y avoit deux lignes de cavalerie et quatre régiments de dragons en potence depuis Fontenoy jusqu'à Anthoin.

Telle étoit la disposition générale en attendant qu'on sût plus positivement le parti que l'ennemi prendroit. Quand le Roi fut arrivé à la droite, nous vîmes distinctement plusieurs parties du camp de l'ennemi,



dont la gauche étoit au village de Maubray, et la droite, passant par les hauteurs de Vezon, nous étoit cachée par les bois de Barry. Comme il étoit fort tard, on se contenta de se tenir alerte pendant la nuit et de laisser en avant le régiment de Grassin pour avoir souvent des nouvelles de l'ennemi. On ne peut dire combien ce régiment nous a servi utilement. Après cette visite, le Roi revint passer la nuit au village de Calonne. Le lendemain matin, le Roi, qui s'étoit levé à la pointe du jour, apprit que l'ennemi n'avoit fait aucun mouvement; cependant il sortit avec M. le Dauphin pour aller examiner plus exactement le terrain de la droite, et après avoir vu qu'il ne paroissoit aucun mouvement dans le camp des ennemis, il étoit prêt à rentrer, lorsque nous apprîmes qu'on voyoit paroître la tête de plusieurs colonnes des ennemis qui s'avançoient dans la plaine. Sur-le-champ, le Roi retourna au champ de bataille pour voir ce qui paroissoit. Les ennemis s'étoient avancés en effet sur trois colonnes; mais quand ils furent à deux portées de canon ils s'arrêtèrent et demeurèrent dans cette position jusqu'à la nuit. Dès le premier moment qu'on les aperçut M. le maréchal de Saxe mit l'armée en bataille dans l'ordre suivant : il jeta la brigade de Piémont dans le bourg d'Anthoin; la brigade de Crillon fut placée sur le bord du ravin qui règne dans une partie de la plaine, la droite appuyée à Anthoin. On acheva trois redoutes proche le village de Fontenoy, dans lesquelles on mit la brigade de Bettens, et la brigade de Dauphin fut jetée dans Fontenoy. On forma une première ligne d'infanterie des brigades du Roi, dont la droite étoit appuyée au même village, de celle d'Aubeterre et de celles des gardes, dont la gauche s'appuyoit à la première redoute faite sur le chemin de Mons. La brigade des Irlandois occupoit le terrain entre cette redoute et la seconde placée sur le chemin de Gaurin, qui fermoit la gauche. On fit avancer en seconde ligne les brigades d'infanterie de Royal, de la Couronne, des Vaisseaux et de Normandie. Le régiment d'Eu étoit placé dans les deux redoutes. Derrière cette seconde ligne on mit soixante escadrons en deux lignes depuis Anthoin jusqu'au chemin de Mons, et M. le maréchal de Saxe porta la maison du Roi, la gendarmerie et les carabiniers à la hauteur de la seconde ligne, la droite appuyée au même chemin de Mons, et la gauche s'allongeant dans la plaine pour en faire une réserve. Nous avions nos pièces de canon tant dans les villages et redoutes que sur le front de la ligne.

L'armée passa la nuit en bataille dans cette position, qui parut si bonne que nous doutions presque que les ennemis osassent nous attaquer. Le Roi passa cette nuit à Calonne et remonta à cheval à la petite pointe du jour pour aller voir par lui-même si les ennemis avoient fait quelques mouvements. A peine sortoit-il de son quartier que nous entendîmes tirer les premiers coups de canon. Le Roi se rendit prompte-



ment sur le champ de bataille. On lui rendit compte en arrivant que les ennemis marchoient sur trois colonnes. La première, de cavalerie, qui venoit par le chemin de Mons le long du bois de Vezon ; la deuxième, d'infanterie, passant par le milieu du village de Vezon ; et la troisième s'allongeant dans la plaine qui est entre Fontenoy et Anthoin. En débouchant, ces trois colonnes se formèrent très-lentement, étant extrêmement incommodées de notre canon, quoiqu'ils en tirassent beaucoup de leur côté pour faciliter leurs mouvements. La canonnade dura jusqu'à neuf heures qu'ils s'ébranlèrent pour nous charger. Ils commencèrent par tenter deux attaques consécutives au village de Fontenoy, où ils furent repoussés. Pendant ce temps-là, la cavalerie de leur gauche voulut faire un mouvement pour charger celle de notre droite ; mais ils avoient été si fort incommodés toute la matinée par le canon que nous avions à Fontenoy et Anthoin et par une batterie placée au pied du moulin de Calonne, à la rive gauche de l'Escaut, et qui les prenoit en flanc, qu'au premier mouvement que M. le chevalier d'Apcher fit faire à notre cavalerie pour aller au-devant d'eux, ils se retirèrent en grand désordre. Dans ce même temps, leur infanterie, qui s'étoit mise en bataille sur une ligne très-épaisse, chargea et perça à la seconde charge la brigade des gardes. Notre cavalerie qui s'avança d'abord au-devant d'eux ne put soutenir le feu terrible de cette ligne d'infanterie, de façon que pendant une heure ils parurent avoir un avantage très-marqué. Dans ce moment, le Roi ordonna à M. de Richelieu de marcher avec sa maison pour arrêter le progrès qu'ils vouloient faire ; il la mit en bataille, et ce mouvement contint leur infanterie dont ils avoient formé une espèce de colonne ou de bataillon carré à centre plein. Cela donna le temps aux brigades des Vaisseaux et des Irlandois de se former, et on fit venir de l'artillerie pour tirer à cartouche sur cette infanterie. Le canon commença à l'ébranler, et M. de Richelieu les chargea si à propos à la tête de la maison du Roi qu'il acheva de les mettre en déroute, et qu'ils se retirèrent en désordre jusqu'au ruisseau de Vezon. Pendant cette attaque, les ennemis qui étoient revenus du côté d'Anthoin se formèrent sur deux lignes d'infanterie et de cavalerie entre les redoutes occupées par la brigade de Bettens et le poste de celle de Crillon dont un bataillon appuyoit à la redoute de la droite. On se canonna de part et d'autre sans s'approcher jusqu'à la fin de l'affaire, et l'infanterie ennemie se retira si précipitamment qu'elle abandonna son canon qui fut pris par la brigade de Crillon. L'affaire étoit entièrement terminée à une heure après midi.

Pendant toute l'action, M. le maréchal de Saxe fut continuellement à donner ses ordres avec toute l'activité possible, et comme il auroit pu faire dans sa meilleure santé, avec une netteté et un sang-froid si admirable qu'il soutenoit ou ranimoit le courage de toutes les troupes.



Nous leur avons pris une trentaine de pièces de canon et on en trouve encore qu'ils ont abandonnées ou dans les chemins ou dans leur camp. Ils ont abandonné leurs blessés et se sont retirés cette nuit les uns du côté de Mons et les autres du côté d'Ath. On a envoyé deux gros détachements pour les suivre et les inquiéter dans leur marche. On ne sait pas encore précisément à quoi monte leur perte, mais on sait sûrement qu'il leur manquoit 15,000 hommes hier au soir à leur appel. Cela prouve au moins que leur perte est très-considérable.

M. de Bernstorf (1) a eu aujourd'hui sa première audience de la Reine. Il y a un an qu'il est ici. Il eut audience du Roi en Flandre l'année passée; mais comme il ne l'avoit point encore eue de la Reine, il a fallu attendre l'absence du Roi pour qu'on pût lui rendre les honneurs qui sont en usage en pareil cas. La Reine lui a envoyé à Paris deux de ses carrosses, dont l'un des écuyers et l'autre une berline. M. de Bernstorf étoit dans le fond ayant à côté de lui M. de Verneuil le fils, qui fait les fonctions d'introducteur des ambassadeurs; sur le devant du carrosse étoient deux gentilshommes danois de la suite de M. de Bernstorf. Dans la berline étoit le sous-introducteur des ambassadeurs avec un gentilhomme de la suite de l'envoyé. Il n'y avoit point de carrosse de Mme la Dauphine. Après la messe, la Reine a passé dans le cabinet qui est avant sa chambre, et M. de Verneuil, qui étoit venu recevoir les ordres de la Reine, a été avertir l'envoyé et l'a conduit, marchant à sa gauche. La Reine ne s'est point levée. M. Bernstorf, après les trois révérences ordinaires, a fait son compliment en françois, mais si bas qu'il n'y a que la Reine qui ait pu l'entendre; il a parlé de même à Mme la Dauphine et à Madame assez bas, et nous a dit qu'il croyoit que c'étoit une marque de respect. Au sortir de l'audience de la Reine il a été chez Mme la Dauphine, qui l'a reçu dans le grand cabinet avant sa chambre; elle

(1) Envoyé extraordinaire du roi de Danemark.

ne s'est point levée. M. de Verneuil étoit venu prendre les ordres de Mme la Dauphine pour l'audience; il en a usé de la même façon pour Madame. L'audience chez Mesdames a été immédiatement après celle de Mme la Dauphine. L'envoyé retourne toujours dans la salle des ambassadeurs entre chaque audience. Il y avoit beaucoup de dames à l'audience chez la Reine et chez Mme la Dauphine; un peu moins chez Mesdames. L'envoyé ne parle qu'à Madame, quoique Madame Adélaïde soit présente. Elles étoient chacune dans un fauteuil, et ne se sont point levées. M. de Maurepas est venu exprès de Paris pour ces audiences; il a assisté à toutes les trois; l'usage est qu'il y ait un secrétaire d'État.

Du mercredi 19, *Versailles*. — J'ai dit que le mercredi 12 un page du Roi, nommé Boysseulh, apporta la nouvelle de la bataille. Aussitôt la Reine envoya dire à la musique qu'il falloit chanter un *Te Deum* le lendemain à la messe. Celui qui fut chargé de cette commission alla chercher l'abbé Blanchard, maître de musique de la chapelle en quartier; ne l'ayant point trouvé, il s'adressa à M. de Blamont, surintendant de la musique de la chambre. M. de Blamont sur cette nouvelle dit que c'étoit le droit du surintendant de faire chanter un *Te Deum* à la chapelle pour toutes les occasions de réjouissances. Il pria Mme de Luynes de prendre l'ordre de la Reine. L'abbé Blanchard, qui avoit été averti, prétendant avoir le même droit et outre cela la possession pour lui, pria aussi Mme de Luynes de demander à la Reine ce qu'elle jugeoit à propos qu'il fît. La Reine répondit qu'il falloit suivre ce qui s'étoit déjà pratiqué. En conséquence, l'abbé Blanchard alla à la chapelle et distribua à la musique les parties séparées de son *Te Deum*. Je fus témoin de cet établissement. La Reine étoit prête d'arriver; je fus fort étonné de voir M. de Blamont venir dans la tribune de la musique vouloir ôter les parties distribuées par M. l'abbé Blanchard et substituer

les siennes. Il avoit déjà commencé à faire ce changement, mais le temps étoit trop court, la Reine arrivoit dans sa niche; il fallut laisser M. Blanchard, et ce fut lui qui fit exécuter. M. Blanchard prétend que ce fut lui l'année passée qui fit exécuter tous les *Te Deum* qui furent chantés à la chapelle, qu'il en avoit même fait exécuter un à Sainte-Geneviève à Paris, où le Roi étoit. Il vouloit même soutenir que ce droit n'avoit point été contesté et qu'il n'avoit souffert de changement que du temps de M. le duc de Fleury depuis le retour de la campagne; mais les surintendants rapportent des preuves qui détruisent absolument ce raisonnement. On trouvera ci-après un ordre de M. le duc de Mortemart et un de M. de La Trémoille, dont j'ai vu les originaux et la lettre écrite par M. de Gesvres à M. Destouches au sujet de la bataille de Fontenoy, copiée aussi sur l'original. Je parlai hier de cette dispute à M. de Maurepas; il me dit qu'elle avoit toujours existé, qu'ils avoient raison l'un et l'autre, parce que des deux côtés il y avoit décision et possession.

Copie des ordres des premiers gentilshommes de la chambre aux surintendants de la musique de la chambre.

Il est ordonné au surintendant de la musique de la chambre de faire exécuter à la cérémonie du mariage du Roi, ainsi qu'il s'est pratiqué à la cérémonie du sacre et autres antérieures. Fait à Fontainebleau, ce 5 septembre 1725.

LE DUC DE MORTEMART.

Il est ordonné au Sr de Blamont, surintendant de la musique de la chambre, de semestre, de faire exécuter le *Te Deum* en actions de grâces de la naissance de monseigneur le Dauphin. Fait à Versailles, le 3 juillet 1728.

DE LA TRÉMOILLE.

Lettre du duc de Gesvres à M. Destouches, 18 mai à Paris.

Vous savez, Monsieur, que c'est à nous à ordonner le *Te Deum* à la chapelle dans les occasions de bataille, mariage, choses extraordinaires. Ayez attention, Monsieur, vous qui êtes sur les lieux, d'en pré-



venir la Reine, qui sûrement le trouvera bon. Ainsi, s'il y a un *Te Deum* jeudi à Versailles, faites sur cela ce qui convient. Les décisions du Roi y sont formelles et les exemples ; ainsi, cela ne doit pas faire difficulté. Voyez Mme la duchesse de Luynes. Vous savez, Monsieur, mes sentiments et ma considération.

LE DUC DE GESVRES.

J'ai dû marquer que depuis le mariage de Mme la Dauphine elle a presque toujours dîné dans sa chambre avec M. le Dauphin, et qu'il n'y entroit que les entrées de la chambre, ce qui faisoit qu'il n'y avoit presque que l'heure de sa toilette pour lui faire sa cour, surtout pour ceux qui venoient ici le matin pour s'en retourner le soir. Depuis le départ de M. le Dauphin, Mme la Dauphine continue de dîner dans sa chambre, mais tout le monde y entre comme au dîner de la Reine.

Hier la Reine soupa pour la première fois avec des dames ; Mme la Dauphine et Mesdames y soupèrent, Mme de Tallard et Mme de Lauraguais, Mme de Brissac, les trois dames du palais de semaine (1), Mme la comtesse de Bissy et Mme de Saint-Germain. Il y eut cavagnole devant et après souper.

J'ai oublié de marquer hier une circonstance par rapport à M. de Bernstorf. L'usage est que lorsque les ambassadeurs viennent ici dans les carrosses du Roi prendre leur première audience, ils sont traités à dîner dans la salle des ambassadeurs par les officiers du Roi. C'est l'ambassadeur ou envoyé qui prie à ce dîner. Il est placé à la place d'honneur au haut bout de la table, ayant l'introducteur à sa droite. Un maître d'hôtel du Roi dîne à cette table et en fait les honneurs. Ordinairement il ne se trouve point d'ambassadeur à cette table, ni même d'envoyé, lorsque c'est pour un envoyé qu'elle est servie, parce qu'alors il a une place de distinction, comme

(1) Mme de Périgord n'y étoit pas, à cause de la mort de M. de Talleyrand. (*Note du duc de Luynes.*)

je viens de dire. Elle est donc remplie par des ministres étrangers sans caractère, par des gens de condition de la suite de l'ambassadeur ou envoyé, quelquefois par des seigneurs françois. Tout se passa hier de la même manière. Ce furent les officiers de la Reine qui servirent la table; un maître d'hôtel de la Reine en faisoit les honneurs, et pendant ce temps-là M. de Chalmazel tint toujours sa table à l'ordinaire. M. de Bernstorf s'en retourna dans les carrosses de la Reine, comme il étoit venu.

Je n'ai point encore parlé en détail de M. de Bernstorf. On peut croire qu'il est Danois, puisqu'il est envoyé de Danemark; il est Hanovrien. Son grand-père avoit des charges considérables chez l'électeur d'Hanovre; son père succéda à ces charges, mais le Roi d'Angleterre d'aujourd'hui les lui ôta. Il avoit deux garçons, celui-ci est le cadet. L'aîné prit le parti de se retirer dans ses terres; celui-ci alla chercher de l'occupation, et se retira en Danemark; il a l'air jeune, et peut avoir environ quarante ou quarante-cinq ans; il a de l'esprit, de la finesse et du goût; il sait la langue françoise beaucoup mieux que bien des François; il est protestant, fort régulier aux exercices de cette religion. C'est une espèce de philosophe, qui cependant se prête volontiers à la société; il a fait des amis dans ce pays-ci et est capable de grands attachements. Il est extrêmement mesuré dans ses démarches, écoute beaucoup, parle peu, et toujours en bons termes et à propos. Il étoit à Francfort avant que de venir ici. Ayant été informé que milord Carteret étoit dans le voisinage de cette ville, il alla le voir; cette visite et peut-être d'autres soupçons à l'occasion des alliances entre la cour de Danemark et celle d'Angleterre ont fait juger que M. de Bernstorf étoit attaché aux intérêts des Anglois; ses amis soutiennent fortement qu'il a de grandes raisons pour se justifier de cette accusation, et que même ce n'est pas vraisemblable, ayant été trop

maltraité par le Roi d'Angleterre pour conserver l'attachement que sa naissance auroit pu lui inspirer pour sa patrie.

On sait que le Roi a donné à M. d'Aster, second fils de M. de Gramont, le régiment de Hainaut vacant par la mort de M. de Craon.

Les nouvelles du 17 qu'on a reçues aujourd'hui donnent encore de l'inquiétude. M. le Dauphin a mandé à Mme la Dauphine que les ennemis se rassemblent. Le siége va lentement; on avoit fait une attaque où l'on a été repoussé, et le bulletin qui vient tous les jours à la Reine n'est point arrivé aujourd'hui, apparemment par cette raison.

Le régiment de Dillon vacant par la mort du chevalier a été donné à son frère.

Le chevalier de Saumery, exempt des gardes du corps, est mort de ses blessures. Il étoit gouverneur de Salins; c'étoit un très-bon officier.

La blessure de M. le duc d'Havré est dans le gras de la jambe; on dit qu'elle n'est point dangereuse. Dès que Mme la maréchale de Montmorency en a été instruite, elle est partie sur-le-champ avec Mmes les duchesses d'Havré, mère et femme. M. le maréchal de Montmorency, qui a commandé en Flandre, qui est lieutenant général de la province et gouverneur de Valenciennes, n'a pas cru devoir y aller dans les circonstances présentes.

Du jeudi 20, *Versailles.* — Mme la Dauphine fut hier à Marly pour la première fois; elle entra un moment dans le salon; elle n'eut pas la curiosité seulement d'entrer dans son appartement; elle dit que M. le Dauphin lui en avoit parlé et lui avoit dit qu'ils avoient trois pièces pour eux deux; elle alla se promener dans le jardin, entra dans un des pavillons. Elle marche volontiers et très-légèrement.

La Reine soupa hier avec des dames; Mme la Dauphine ni Mesdames n'y soupèrent point; elles aiment toutes



trois à se coucher de bonne heure. La Reine joua devant et après souper.

La Reine a reçu aujourd'hui une lettre du Roi et le bulletin de M. d'Argenson. Le Roi lui mande que les ennemis, qui avoient paru vouloir s'avancer à nous, se sont retirés. Le bulletin marque que l'ouvrage à cornes a été emporté ; nous y avons eu 150 hommes tués ou blessés. C'étoit M. le prince de Pons qui commandoit la tranchée, comme lieutenant général, avec MM. d'Armentières et de Souvray, maréchaux de camp.

Le Roi a fait brigadiers M. de Salency, lieutenant-colonel de Normandie, M. de Bombelles, lieutenant-colonel de Hainaut, M. Stapletton, lieutenant-colonel de Berwick, et M. de Nugent, mestre de camp de cavalerie, capitaine au régiment de Fitz-James.

Le Roi a donné le gouvernement de Verdun à M. de Lutteaux, lieutenant général, très-bon officier, universellement estimé, qui avoit besoin des bontés du Roi et qui vient d'être blessé à Fontenoy.

S. M. a aussi donné une pension de 2,000 livres sur l'ordre de Saint-Louis à M. Grassin, qui s'est acquis une grande réputation depuis le commencement de cette campagne. Son régiment a fait des prodiges de valeur en toute occasion.

L'assemblée du Clergé a voulu signaler son zèle par des prières de quarante heures en grande cérémonie. Mon frère y a assisté ; j'en mettrai ci-après le détail. Il m'envoya hier ce qui s'est passé au sujet de l'invitation du Roi pour le *Te Deum*. Je ne puis mieux faire que de faire copier cet endroit de la lettre de mon frère.

« M. Desgranges, grand maître des cérémonies, est venu apporter au Clergé une lettre du Roi par laquelle S. M. nous donnoit avis que demain il faisoit chanter le *Te Deum* dans l'église cathédrale et qu'il invitoit le corps du Clergé de s'y trouver.

« Un député du premier et un député du second ordre ont été recevoir M. Desgranges à la porte de la pièce qui précède notre salle ;



ils l'ont amené, le député du premier ordre à sa droite et celui du second à sa gauche, l'évêque prenant le pas partout.

« M. Desgranges est entré. Le premier et le second ordre se sont découverts sans se lever ; on a placé dans le milieu du bureau en face du président, un fauteuil pour M. Desgranges, qui étoit couvert. Il a dit, étant couvert, le sujet de sa commission, a fait remettre la lettre du Roi au président, qui l'a remise au secrétaire pour en faire tout haut la lecture ; et cette lecture faite, M. Desgranges a dit que l'heure du *Te Deum* étoit à quatre heures. Le président a dit que le Clergé ne manqueroit pas de s'y trouver, et tout s'est passé à la reconduite comme à l'arrivée. »

J'ai oublié de parler de ce que l'on a mandé ici sur M. de Saint-Pern, et qui est trop à son honneur pour ne le pas marquer. M. de Saint-Pern étoit dans le régiment du Roi-Infanterie, et presque à la tête de ce corps. Il étoit fort connu de M. le maréchal de Noailles, sous qui il avoit été dans l'état-major. Mme la comtesse de Toulouse désirant avoir auprès de M. le duc de Penthièvre quelqu'un en qui elle pût avoir une entière confiance, M. de Noailles lui proposa M. de Saint-Pern. Sans être gouverneur, il en a rempli les fonctions pendant quelque temps et couchoit dans la chambre de M. de Penthièvre ; depuis ce temps-là le Roi lui a donné un régiment, mais il n'a pas quitté M. de Penthièvre ; il remplit chez lui une des principales places de sa maison. Les deux autres sont remplies par M. le chevalier de Castellane et par M. le chevalier de Cresnay. On a pu voir par la relation de la bataille que dans le moment que les gardes françoises plièrent, les ennemis profitèrent de cet avantage avec tant de vivacité que l'on crut l'affaire perdue ; le Roi, qui avoit été longtemps exposé au feu du canon, se retira sur la droite. L'affaire ayant été rétablie peu de temps après, le premier soin de M. le maréchal de Saxe fut d'en instruire le Roi ; il trouva M. de Saint-Pern qui suivoit M. de Penthièvre ; il lui dit de porter au Roi la nouvelle que la bataille étoit gagnée. Jamais commission ne pouvoit être plus agréable, et M. de Saxe, qui aime et estime M. de Saint-



Pern, la lui donnoit par distinction. M. de Saint-Pern en fut flatté, et remercia M. de Saxe; mais il lui dit qu'ayant l'honneur d'être attaché à M. le duc de Penthièvre, il ne pouvoit le quitter dans le temps que l'on suivoit encore les ennemis. M. le maréchal ne put blâmer un refus qui rendoit M. de Saint-Pern encore plus digne d'estime; il chargea de la commission M. de Castellane, à qui le Roi donna sur-le-champ de brevet de colonel.

Le lundi 17 mai, le Clergé a commencé les prières de quarante heures dans l'église des Grands-Augustins, pour demander à Dieu la prospérité des armes du Roi. L'ouverture des prières de quarante heures s'est faite par une messe solennelle où M. l'évêque de Laon a officié pontificalement. Depuis midi jusqu'à une heure et demie, il y a eu de demi-heure en demi-heure deux députés du premier ordre et deux députés du second devant le Saint-Sacrement, et de même depuis quatre heures jusqu'à cinq, temps où il a été fait un salut solennel par un des évêques de l'assemblée. Le mardi et le mercredi, tout a été de même, excepté qu'il n'y a eu qu'une messe basse dite par un évêque. Tous les évêques qui se trouvoient à Paris ont été invités à ces prières; ils avoient des places dans le sanctuaire, à gauche, avec fauteuils et carreaux. Les députés du premier et du second ordre de l'assemblée étoient placés dans les stalles hautes du chœur comme à l'ordinaire.

Du vendredi 28, *Versailles*. — Les prières de quarante heures commencèrent ici à la paroisse Notre-Dame le dimanche 16 de ce mois; elles ont été à la chapelle le dimanche 23. Hier, jour de l'Ascension, elles commencèrent à la paroisse Saint-Louis. La Reine alla le 18 et le 19 à Notre-Dame aux prières de quarante heures, et hier elle alla à la grande messe à Saint-Louis.

Le mandement de M. l'archevêque de Paris a été en conséquence d'une lettre du Roi. L'année passée cette lettre étoit circulaire et adressée à tous les évêques; cette



année elle n'est adressée qu'à M. l'archevêque de Paris (1).

Il y a eu une autre lettre du Roi pour le *Te Deum* à l'occasion du gain de la bataille; il fut chanté à Notre-Dame à Paris, avec toutes les cérémonies accoutumées, le jeudi 20; le Clergé fut invité, et y assista comme j'ai marqué ci-dessus.

Il a paru ces jours-ci un autre mandement de M. l'archevêque pour le jubilé. Ce jubilé a été donné à l'occasion du retour de la santé du Roi (2). Les conditions pour le gagner sont trois jours de jeûne dans la même semaine, des aumônes, la confession et la communion, les prières marquées dans un petit livre que l'on donnera, ou bien cinq *Pater* et cinq *Ave* et stations. Le temps est fixé aux deux semaines après la Pentecôte. Les voyageurs pourront le gagner à leur retour.

---

(1) Il est vrai que plusieurs évêques n'ont point reçu cette lettre, mais c'est un oubli; chaque secrétaire d'État envoie la lettre du Roi aux évêques de son département. MM. de Maurepas et de Saint-Florentin ont envoyé dans leurs départements; MM. d'Argenson, les deux frères, qui sont à l'armée et ont eu beaucoup d'autres occupations, ont oublié cette lettre. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) Le jubilé a été donné par le Pape en Italie pour demander à Dieu qu'il voulût bien rétablir la paix entre les princes chrétiens. Le Pape avoit écrit au Roi pour le prier de vouloir bien contribuer en tout ce qui dépendroit de lui pour rétablir la paix dans l'Europe; le Roi a fait réponse au Pape, et après lui avoir marqué que s'il n'avoit dépendu que de lui, que non-seulement la paix seroit rétablie mais même n'auroit pas été troublée, il supplie S. S. de vouloir bien étendre jusqu'à la France le jubilé qu'il a donné à l'Italie. Le Pape a fait réponse au Roi, et lui mande que non-seulement il consent avec plaisir à ce que le Roi désire, mais qu'il ajoute à la bulle du jubilé des prières pour remercier Dieu de lui avoir renvoyé la santé et pour le prier de le conserver. Le Pape marque dans la bulle du jubilé qu'il ne parle pas de ceux qui n'ont pas reçu la constitution *Unigenitus*, parce qu'il est sans aucun doute qu'on ne peut profiter des indulgences lorsqu'on n'est pas soumis à l'Église. Par cette raison la bulle sera envoyée dans tous les diocèses de France, hors dans celui d'Auxerre. Les lettres du Pape et du Roi sont imprimées à l'Imprimerie royale. M. d'Argenson l'aîné n'étoit pas pour l'impression, et vouloit qu'au moins on ne mît pas ces mots, *de l'Imprimerie royale*, de sorte qu'ils ne se trouvent pas effectivement dans la première impression qui a été faite; mais M. de Mirepoix a demandé avec instance qu'ils y fussent mis, et on les a ajoutés. (*Note du duc de Luynes.*)



Le lundi 24 il arriva ici, un peu avant midi, le premier page de la petite écurie, nommé Lordat, qui apporta à la Reine la nouvelle que le samedi 22 le drapeau blanc avoit été arboré, à deux ou trois heures après-midi, à la ville de Tournay; que la capitulation avoit duré depuis ce moment jusqu'au lendemain après midi, que nos troupes avoient pris possession d'une porte et que la garnison étoit entrée dans la citadelle. On trouvera ci-après copie de la capitulation (1). J'ai appris à cette occasion

---

(1) *Copie de la Capitulation de Tournay.*

Demain 24 mai, à la pointe du jour, une des portes de la ville sera remise aux troupes du Roi, et à deux heures précises après midi toutes les troupes hollandoises seront entrées dans la citadelle.

Demain, à quatre heures du matin, des commissaires de guerre et d'artillerie de l'armée du Roi se rendront à Tournay pour dresser, conjointement avec les commissaires des États généraux, les états de l'artillerie, vivres, munitions de guerre, etc.

Le Roi veut bien donner ses ordres pour le traitement des blessés qui resteront dans la ville, qui seront soignés comme les propres troupes de S. M. et qui suivront le sort de la garnison de la citadelle lors de la reddition.

Le Roi veut bien, après que la garnison sera rentrée dans la citadelle, accorder au commandant des troupes hollandoises la permission d'envoyer un courrier aux États généraux pour recevoir leurs ordres au sujet de la reddition de la citadelle, et S. M. accorde les huit jours demandés pour en recevoir la réponse, promettant de ne point faire commencer l'attaque avant le premier jour du mois prochain, et pendant lesdits huit jours les choses resteront dans l'état où elles sont à présent par rapport à la citadelle, et les hostilités cesseront de même que tous les travaux, à la réserve d'une ligne qui sera tirée et élevée sur l'esplanade entre la citadelle et la ville, et à un tiers de distance de la ville, pour la sûreté tant des troupes de S. M. que des troupes hollandoises. Cette ligne sera gardée par les troupes du Roi.

S. M. ne fera point attaquer la citadelle sur toute l'étendue de l'esplanade ni des parties du rempart qui joignent la ville à la citadelle.

La citadelle, de son côté, ne tirera sur la ville sous aucun prétexte.

Le pâté de Saint-Martin restera neutre, ainsi qu'il en a été usé au dernier siége.

Il sera permis à M. le baron d'Arth de laisser dans la ville un officier ou commissaire pour s'adresser à celui qui y commandera afin d'avoir son assistance pour la police, les plaintes ou les choses dont il pourroit avoir besoin.

Il laissera un officier de mineurs pour indiquer à ceux du Roi les mines et souterrains dépendant de la ville, lequel sera renvoyé dans la citadelle au bout de trois jours. Fait double à Tournay le 23 mai 1745.



que les pages de la petite écurie prétendent que c'est à eux à porter toutes les nouvelles, et se fondent sur une raison qui est que le premier page portant la cuirasse du Roi est censé ne devoir jamais le quitter; mais M. de Boysseulh le gagna de la main, et s'adressa à M. de Richelieu sur le champ de bataille; M. de Richelieu demanda l'ordre du Roi et M. de Boysseulh partit sur-le-champ. M. de Lordat prit la liberté de faire à ce sujet ses représentations respectueuses au Roi; le Roi lui donna deux petits soufflets avec un air de bonté et de familiarité capable de le dédommager de la préférence. La Reine a donné à M. de Boysseulh une montre d'or fort belle, Mme la Dauphine une tabatière, et Mesdames une bague. A M. de Lordat, la Reine lui a donné une tabatière à deux tabacs, Mme la Dauphine une montre d'or, et Mesdames une tabatière.

Comme il étoit près de midi quand la nouvelle de la prise de Tournay arriva et que la Reine étoit prête d'aller à la messe, elle donna ordre que l'on chantât sur-le-champ le *Te Deum* et que ce fût l'abbé Blanchard, mais que ce ne fût que comme le substituant au psaume, voulant donner l'ordre au surintendant de la musique pour faire chanter le *Te Deum* un autre jour à la chapelle en cérémonie. En effet, le surintendant en semestre, qui est M. Destouches, le fit chanter hier jeudi à la chapelle au salut. Pour exécuter l'ordre de la Reine à la lettre, il auroit fallu qu'il n'y eût point eu de chapelain de la chapelle en étole qui entonnât le *Te Deum*, parce que c'est là ce qui caractérise le cérémonial. On ne fit pas attention à cette circonstance, et l'abbé Brosseau l'entonna dans la tribune de la musique en étole. D'ailleurs il n'y avoit rien de plus sage que cette décision provisoire, d'autant plus que M. Destouches convient lui-même que c'est un hasard qu'il se soit trouvé ici dans ce moment, et que d'ailleurs il ne lui auroit pas été possible de faire exécuter sur-le-champ son *Te Deum*. Les surintendants de la mu-



sique ont paru contents et les maîtres de la musique de la chapelle ne peuvent pas se plaindre. Aussi a-t-on dit à la Reine que depuis Salomon on n'avoit pas rendu un jugement plus éclairé et plus équitable. Ce jugement n'est que provisionnel, comme je l'ai marqué. M. de Maurepas a fait faire un mémoire où sont expliquées les raisons des deux partis (1), et l'a envoyé au Roi pour qu'il décide. Lorsque M. de Richelieu apprit à l'armée la requête présentée à la Reine par l'abbé Blanchard pour le *Te Deum*, il en fut extrêmement piqué, et écrivit une lettre vive à l'abbé Blanchard; il écrivit en même temps à M. Destouches et à Mme de Luynes. On trouvera ci-après la copie de cette dernière et la réponse faite par Mme de Luynes. La Reine étoit chez Mme de Villars lorsque Mme de Luynes reçut cette lettre; elle l'envoya sur-le-champ à S. M. La Reine en fut extrêmement choquée, et la déchira. Mme de Luynes lui montra le lendemain la réponse qu'elle avoit faite; la Reine, qui n'aime pas M. de Richelieu et croit avoir sujet de se plaindre de lui, trouva la réponse trop douce; elle voulut que Mme de Luynes lui marquât qu'elle n'avoit pas osé lui montrer sa lettre. Mme de Luynes prit la liberté de représenter à S. M. que lorsque le nom du Roi paroissoit, on ne pouvoit user de termes trop mesurés.

Lettre de M. de Richelieu à Mme de Luynes.

Au camp sous Tournay, le 23 mai 1745.

Je n'ai pu me dispenser, Madame, de rendre compte au Roi que nonobstant ses décisions en faveur des maîtres de musique de la chambre, l'abbé Blanchard avoit su trouver des protections auprès de la Reine qui lui avoient fait exécuter le *Te Deum* chanté pour la bataille de Fontenoy, ce que S. M. a fort désapprouvé; et je ne vous dis-

(1) J'ai appris depuis quelques jours que le Roi avoit mandé que les surintendants ayant la possession il ne falloit rien changer jusqu'à son retour. (*Note du duc de Luynes*, datée du 12 juin 1745.)



simulerai point, Madame, que sans les bontés dont je sais que vous honorez l'abbé Blanchard j'aurois proposé au Roi de le punir de sa témérité d'avoir osé réveiller un procès perdu et jugé il y a longtemps. Ainsi, Madame, si pareille dispute se réveilloit pour le *Te Deum* de la prise de Tournay, je vous supplie, Madame, de vouloir bien rendre compte à la Reine des ordres du Roi.

Je vous prie d'être persuadée du respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, Madame, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

LE DUC DE RICHELIEU.

Réponse de Mme la duchesse de Luynes à M. de Richelieu.

Versailles, 25 mai 1745.

J'ai rendu compte à la Reine, Monsieur, des ordres du Roi; elle m'a dit simplement qu'elle les avoit prévenus en demandant un *Te Deum* jeudi par les musiciens de la chambre pour la victoire que le Roi a remportée. Pour moi, Monsieur, je ne donne ni protection ni prédilection à ces Messieurs, et vous pourrez punir ou récompenser à votre choix. Je n'ai vu que du zèle de part et d'autre, et je doute que cela puisse déplaire au Roi si vous voulez bien leur rendre justice.

Du samedi 29, *Versailles.* — Nous apprîmes il y a quelques jours que le Roi a donné 4,000 livres de pension à Mme de Talleyrand. Elle a été traitée dans cette occasion à peu près comme Mme de Rupelmonde, dont le mari fut tué en Bavière il y a quelques mois, comme je l'ai marqué. Mme de Rupelmonde a eu 6,000 livres de pension; mais c'est parce qu'elle ne jouit pas présentement des appointements de dame du palais, dont Mme de Rupelmonde, sa belle-mère, s'est réservé la jouissance en lui cédant sa place; et il a été dit, en accordant les 6,000 livres de pension, qu'elle sera réduite à 4,000 lorsque Mme de Rupelmonde entrera en jouissance des appointements de dame du palais. Mme de Rupelmonde n'a point d'enfants, ayant perdu, comme je l'ai marqué, un fils unique qu'elle avoit. D'ailleurs il paroît impossible qu'ayant des droits à exercer dans la succession de M. le duc de Gramont, son père, qui étoit fort riche, elle n'ait du bien à espérer. Mme de Talleyrand a cinq garçons et



une fille, très-peu de bien et peu ou point d'espérances.

On sait aussi depuis quelques jours que le Roi a donné le régiment de Normandie, vacant par la mort de M. de Talleyrand, à M. de Périgord, son fils du premier lit, qui étoit capitaine dans le dit régiment.

Mme la maréchale de Chaulnes mourut la nuit de lundi à mardi, à Paris; elle étoit âgée de cinquante-six ans; il y avoit trois ou quatre mois qu'elle étoit fort incommodée; elle avoit eu longtemps la fièvre et n'avoit pas voulu exactement faire ce qui lui étoit ordonné. Elle est morte d'un abcès dans le poumon, d'une pierre dans le foye et de l'eau dans la poitrine. Il n'y avoit que sept ou huit jours que l'on s'étoit aperçu que ses crachats étoient mauvais; cette maladie a été beaucoup plus vite qu'on ne pensoit. Elle étoit Beaumanoir, fille de M. de Lavardin, ambassadeur à Rome; elle étoit née à Rome même et en étoit sortie dans le temps de l'excommunication de M. de Lavardin. Elle avoit eu un frère aîné, lequel mourut, jeune sans enfants; il avoit épousé une sœur de M. le maréchal de Noailles, laquelle vit encore. Elle avoit beaucoup de vertu et de piété et avoit toujours eu une conduite irréprochable. Elle avoit eu environ 550,000 livres en mariage. Elle avoit toujours eu un peu d'humeur; sa figure n'étoit ni bien ni mal quand elle étoit jeune, mais elle n'avoit nulle grâce. Elle ne laisse d'enfants que M. le duc de Chaulnes, commandant des chevau-légers, Mme du Plessis-Bellière, qui avoit eu deux garçons et qui est restée veuve sans enfants, et une fille religieuse à Montargis. Mme la maréchale de Chaulnes avoit eu deux autres garçons, qui sont morts : l'un sans être marié; l'autre avoit épousé Mlle de Courcillon (1), aujourd'hui Mme la princesse de Rohan, dont il avoit eu une fille, qui est morte.

(1) Marie-Sophie de Courcillon, petite-fille du marquis de Dangeau.

Il y a quelques jours que l'on apprit ici la mort de M. le maréchal de Broglie ; il est mort le 23 ou le 24, dans sa terre de Chambraye en Normandie, qu'il avoit fait appeler Broglie ; il avoit au moins soixante-treize ans.

Il y a trois jours que M. le premier président (1) vint ici prendre congé de la Reine et recevoir ses ordres pour la Flandre. Il va à la tête d'une députation du Parlement complimenter le Roi sur le gain de la bataille de Fontenoy. C'est l'usage que le Parlement aille complimenter le Roi dans toutes les occasions importantes, partout où il est ; il demande toujours la permission du Roi en pareille circonstance, et ordinairement le Roi les dispense de ce devoir. L'année passée il n'y eut que le premier président seul qui obtint la permission d'aller faire compliment au Roi, à Metz, sur le retour de sa santé. La Compagnie a eu quelque jalousie de cette distinction, et s'est adressée à M. le chancelier pour obtenir la permission d'avoir l'honneur de le saluer. La députation est de huit présidents (il n'en reste que deux pour continuer l'administration de la justice), six conseillers de grande chambre, six des autres chambres et deux de MM. les gens du Roi. C'est le premier président qui défraye les conseillers et qui les voiture ; il compte qu'il lui en coûtera 1,000 pistoles pour ce voyage.

Mme de Luynes est incommodée depuis environ un mois, d'un rhume très-considérable ; elle a gardé sa chambre environ quinze jours depuis ce temps ; il s'est joint un peu de fièvre depuis quelques jours. La Reine lui a fait l'honneur de la venir voir, presque tous les jours qu'elle a gardé sa chambre, avec toutes sortes de marques de bonté et d'amitié ; elle passe à la porte de Mme de Luynes en allant et revenant de chez Mme la duchesse de Villars, où elle va presque tous les jours ; mais avant-hier jeudi

(1) René-Charles de Maupeou.

elle donna à Mme de Luynes une marque de bonté et d'attention bien plus marquée et qu'on ne peut assez sentir. La Reine soupe avec des dames presque tous les jours gras et souvent avec Mme la Dauphine et Mesdames; elle joue à cavagnole après souper. Jeudi Mme la Dauphine et Mesdames avoient soupé avec la Reine; la Reine aussitôt qu'elle fut hors de table sortit avec une de ses dames seulement, sans que l'on sût où elle alloit; elle vint un moment voir Mme de Luynes, qui étoit dans son lit, lui fit mille amitiés et s'en retourna à son jeu.

Du lundi 31, *Versailles.* — M. le duc de Charost a écrit au Roi au sujet de la bataille de Fontenoy; il m'a montré la réponse, qui mérite d'être gardée : on la trouvera à la fin de cet article.

Nous avons appris ces jours-ci que le Roi a donné le régiment des Vaisseaux, qu'avoit M. de Guerchy (1), à M. d'Aubeterre, fils de M. de Jonsac. M. d'Aubeterre s'est distingué dans la journée de Fontenoy. Le Roi lui a donné outre cela 2,000 livres de pension et la croix de Saint-Louis. Le régiment des Vaisseaux, qu'avoit M. de Guerchy, a perdu prodigieusement à cette bataille; il y a eu quatre cent trente soldats et trente-quatre officiers tués ou blessés. Depuis le commencement de cette dernière guerre, il a toujours été employé, a perdu beaucoup, et M. de Guerchy l'a presque entièrement relevé.

Il y a actuellement un grand procès entre M. l'archevêque de Paris et M. le grand prieur. C'est à l'occasion des prières de quarante heures. Chaque évêque et archevêque ayant reçu la lettre du Roi a donné aussitôt un mandement pour ordonner les prières de quarante heures dans son diocèse. M. l'archevêque a donné le sien il y a longtemps. M. le grand prieur, qui prétend

---

(1) Le Roi avoit donné à M. le duc de Biron le régiment des gardes françoises vacant par la mort de M. le duc de Gramont. (*Note du duc de Luynes.*)

avoir toutes juridictions dans l'enceinte du Temple, a donné aussi un mandement pour ordonner les prières de quarante heures ; il a fait afficher ce mandement dans le Temple, et a même ordonné des prières différentes de celles ordonnées dans le mandement de M. l'archevêque. Cette démarche a été faite sans faire aucune honnêteté à M. l'archevêque, lequel de son côté s'étant fait représenter le mandement de M. le grand prieur, qu'il a fallu enlever à une des affiches, l'a communiqué à l'assemblée du Clergé. Il y eut à cette occasion, il y a quelques jours, une assemblée chez M. l'archevêque, composée de plusieurs archevêques et évêques et de plusieurs avocats (1). L'entreprise de M. le grand prieur discutée avec grand soin est trouvée sans aucun fondement. Le Clergé prend fait et cause pour M. l'archevêque, et paroît déterminé à poursuivre cette affaire avec la plus grande vivacité. Plusieurs des prélats y sont intéressés personnellement, ayant à craindre pareilles entreprises dans leurs diocèses.

Je n'ai point marqué que le Roi a donné une pension de 6,000 livres à M. de Lowendal. Il a demandé que cette pension fût sur la tête de sa femme, qu'il aime beaucoup. J'appris il y a quelques jours que M. de Lowendal est frère de mère de M. le maréchal de Saxe (2). On sait que

---

(1) L'assemblée du Clergé aux Grands-Augustins continua comme à l'ordinaire pendant cette assemblée chez M. l'archevêque. J'ai marqué ci-dessus qu'au commencement de l'assemblée, elle nomma huit présidents, dont quatre archevêques et quatre évêques. Il n'arrive presque jamais qu'un évêque préside, parce que les quatre archevêques ne sont point absents en même temps. Cependant comme ils se trouvèrent tous quatre à l'assemblée de chez M. l'archevêque, ce fut un évêque qui présida aux Grands-Augustins. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) Cette anecdote avoit été contée à Mme des Alleurs, mais Mme de Luynes en a parlé à M. de Bernstorf, qui est Hanovrien, comme je l'ai dit. Il dit que M. de Lowendal n'est qu'à un quart de lieue de chez lui, qu'il a connu son père, et que toute cette généalogie n'a aucun rapport avec celle de M. le maréchal de Saxe. M. de Saxe est fils d'une chanoinesse qui n'eut

M. le maréchal de Saxe est bâtard du roi Auguste; sa mère étoit maîtresse du roi Auguste, et épousa ensuite M. de Lowendal (1).

Copie de la lettre du Roi en réponse à M. le duc de Charost.

Mon cousin, je suis très-sensible à la joie que vous a causée l'heureuse journée que le bon Dieu nous a donnée. J'espère bien vous retrouver à la fin de la campagne en aussi bonne santé que je vous ai laissé en partant. Je ne crois pas qu'on trouve que j'aie perdu de temps. Je joins ici la Gazette; la façon dont notre affaire est tournée dans celle de Bruxelles est bonne, sans pourtant qu'ils y aient aussi menti qu'en leur coutume. Il faut voir ce que la suivante dira, car il faudra bien qu'ils y disent quelque chose de plus. Sûr comme je le suis de votre attachement, vous ne devez pas douter de mon amitié. Au camp devant Tournay, ce 19 mai 1745.

LOUIS.

Outre cette lettre, le Roi a dit à M. de la Vauguyon (qui a épousé la petite-fille de M. le duc de Charost) qu'il croyoit bien que, malgré la joie de M. le duc de Charost, il étoit persuadé qu'il n'étoit pas encore revenu de la frayeur et de l'inquiétude que lui avoit données son attachement pour sa personne, et que sûrement M. le duc de Béthune ne pouvoit pas se consoler de ce que sa santé ne lui avoit pas permis d'être auprès du Roi dans cette occasion. M. le Dauphin, en recevant les compliments respectueux de M. le duc de Charost, par M. de la Vauguyon,

---

jamais d'autre foiblesse que celle-là; elle se retira ensuite dans un chapitre dont elle devint supérieure, où elle vécut très-régulièrement. Le roi Auguste conserva toujours une extrême considération pour elle. (*Note du duc de Luynes.*)

(1) D'après le *Dictionnaire de la Noblesse*, Woldemar, comte de Lowendal, avait épousé: 1° le 23 janvier 1722, Théodore-Eugène, fille du baron Amédée de Schmettau, lieutenant général au service de Saxe, qu'il répudia en 1736; 2° le 3 novembre 1736, Barbe-Madeleine-Élisabeth, fille du comte François de Szembeck, et femme répudiée de Jean Clément, comte de Braniky, petit général de la couronne de Pologne.

La mère du maréchal de Saxe se nommait Marie-Aurore de Kœnigsmarck.



lui a dit qu'il étoit bien persuadé de sa joie et de son attachement, qu'il auroit été fort aise de recevoir une lettre de lui et qu'il l'aimoit beaucoup.

JUIN.

Gouvernement donné au comte de Bavière. — Affaire du grand prieur avec le Clergé. — Bruits sur une lettre du Dauphin. — Poëme de Voltaire sur la bataille de Fontenoy. — Droit des Cent-Suisses. — Mort de l'avocat Le Normant. — M. de Castelmoron. — Siége de la citadelle de Tournay. — Récompenses accordées par le Roi. — Logements de Versailles. — Lettres du marquis d'Argenson et du maréchal de Saxe. — Services à la chapelle; cérémonial. — Détails sur le Dauphin à l'armée. — Retour de la députation du Parlement. — Château de Chin. — Bontés de la Reine pour Mme de Luynes. — Avantages remportés par le roi de Prusse sur les Autrichiens. — Humanité du Roi devant Tournay. — Expériences de physique de l'abbé Nollet. — Discours du président Le Camus au Roi. — Lettre du Dauphin au duc de Charost. — Le duc d'York à Fitz-James. — Commencement du jubilé. — Régiments donnés. — Mot du Roi sur le duc de Chevreuse. — Bataille de Friedberg. — Brouilleries dans le quartier du Roi. — Régiments donnés. — Faveur de M. de Richelieu. — Occupations du Roi; on ne trouve pas assez de monde pour remplir sa table; ses relations avec le Dauphin. — Caractère du duc d'Ayen. — Vers sur la bataille de Fontenoy composés par Roy. — Mme d'Étioles; on lui prépare l'appartement de Mme de Châteauroux. — Réponse du Roi sur une demande de Mme de Belzunce. — Vers de Voltaire à Mme d'Étioles. — Capitulation de la citadelle de Tournay. — Hulans du maréchal de Saxe. — Soupers de la Reine chez Mme de Luynes.

Du lundi 1er, *Versailles*. — J'ai appris depuis peu de jours que le Roi a donné le gouvernement de Péronne à M. le comte de Bavière; ce gouvernement étoit vacant par la mort de M. le marquis d'Avaray.

L'affaire du grand prieur avec le Clergé continue à faire beaucoup de bruit. Mon frère me mande que le grand prieur paroît vouloir soutenir ses prétentions avec vivacité. L'année passée il y eut des prières de quarante heures et le grand prieur ne fit aucune démarche; il a peut-être cru cette année que l'assemblée du Clergé étoit un temps favorable pour faire décider plus authentiquement la réalité de ses droits.

Les étrangers sont venus ici aujourd'hui comme à l'ordinaire, mais il y en a peu; une grande gartie s'est rendue auprès du Roi. On avoit pensé que S. M. pourroit bien revenir après la prise de la citadelle; c'étoit même l'avïs de M. le maréchal de Saxe, mais il n'y a nulle apparence que le Roi veuille le suivre; il trouvera sûrement qu'il est de trop bonne heure pour finir sa campagne et demeurer dans l'inaction. On croit même qu'il ne renverra pas M. le Dauphin.

J'ai parlé ci-dessus de la lettre de M. le Dauphin à Mme la Dauphine, et j'ai fait copier cette lettre. C'est à l'occasion de la bataille de Fontenoy. Il a paru à beaucoup de gens sensés qu'elle méritoit d'être communiquée au public, que les détails dont elle est remplie, la simplicité du style, les sentiments pour le Roi, faisoient honneur à M. le Dauphin; cependant, tout le monde n'a pas été du même avis. On a trouvé qu'il n'y parloit que de M. de Richelieu, et l'on vouloit qu'il y parlât de beaucoup d'autres, ce qui auroit été bon dans une vraie relation, mais nullement dans une lettre où il explique ce qui l'a frappé dans ce moment. D'ailleurs, on doit lui savoir plus de gré d'avoir parlé de M. de Richelieu plutôt que d'aucun autre, parce que sûrement ce n'est pas celui qu'il aime le mieux; on a voulu trouver mauvais aussi de ce qu'il est dit dans cette lettre que le Roi s'étoit retiré. Enfin, le Roi manda à la Reine il y a quelques jours que cette lettre faisoit beaucoup de bruit à Paris et qu'on l'attendoit à l'armée avec impatience; Mme la Dauphine a envoyé cette lettre au Roi, et depuis ce temps je n'ai pas ouï dire que le Roi soit mécontent.

Il paroît depuis quelques jours un poëme de Voltaire sur la bataille de Fontenoy; apparemment que c'est M. de Richelieu qui l'a chargé de le faire et qui a désiré qu'il fût fait promptement. Voltaire y parle bien comme un homme attaché à M. de Richelieu. Il a profité d'une juste et belle occasion pour lui donner les éloges les plus flat-



teurs; d'ailleurs, il a voulu parler de tout le monde, et sans avoir eu le temps d'être assez instruit des particularités; il a même suppléé par des notes à ceux qu'il ne pouvoit pas nommer; mais en voulant contenter tout le monde, il a fait grand nombre de mécontents. Les uns se sont trouvés trop confondus dans la foule, les autres ont jugé qu'ils n'étoient point à leur place. Il a fait M. le duc de Gramont maréchal de France de son autorité; enfin, il s'est trouvé tant de fautes qu'il a été obligé de faire plusieurs corrections. Il y en a dans ce moment-ci cinq éditions, et ce n'est qu'à la cinquième qu'il a cru son poëme en état d'être présenté à la Reine. Malgré toutes ces critiques, il est pourtant certain qu'il y a de très-beaux vers, et il est vrai qu'on passe moins de fautes à Voltaire qu'à un autre, parce qu'on le croit moins capable d'en faire.

J'ai toujours oublié de parler des Cent-Suisses. J'ai parlé l'année passée du droit qu'ils prétendent avoir de monter la tranchée avec les grenadiers du régiment des gardes suisses; ils ont joui de ce droit sans difficulté cette année, mais comme dans cette troupe il y a des officiers françois et des officiers suisses, l'on disputoit au lieutenant françois de monter la tranchée comme le lieutenant suisse la monte sans difficulté. Cette question a été agitée et décidée en faveur du lieutenant françois.

J'ai appris ce soir que Le Normant, fameux avocat, est mort à Paris; il n'avoit que cinquante-deux ou cinquante-trois ans. Il étoit grand mangeur; il est mort d'une inflammation d'entrailles provenant d'une indigestion; c'est une grande perte pour Paris : il étoit habile et en grande réputation.

Toutes les cours souveraines vont complimenter le Roi; M. le duc de Gesvres part cette nuit pour aller présenter la Ville.

Du mercredi 2, Versailles. — M. de Voltaire loue avec raison dans son poëme M. de Castelmoron. C'est un jeune



homme d'environ quinze ans, frère de feu M. de Belzunce grand louvetier. Il est dans la gendarmerie; il aperçut pendant la bataille de Fontenoy que celui qui portoit l'étendard étoit emporté par son cheval au milieu des ennemis; il appela en même temps avec lui quatre ou cinq gendarmes de bonne volonté, courut après, et rapporta l'étendard. Il se vanta si peu de cette action, que Mme de Castelmoron sa mère l'apprit par la voix publique et en reçut des compliments sans avoir encore reçu aucune nouvelle de son fils.

Du jeudi 3. — Les nouvelles que l'on reçut avant-hier au soir étoient que le courrier envoyé aux États Généraux, pour recevoir leurs ordres par rapport à la citadelle, étoit revenu, et qu'il avoit apporté l'ordre au gouverneur de remettre la citadelle. Cette nouvelle se mandoit dans plusieurs lettres particulières; en effet c'étoit le bruit de l'armée. Le courrier le publia en arrivant, et ce bruit vint à M. d'Argenson, qui en rendit compte au Roi. Nous avons su depuis ce qui y avoit donné occasion. La République a envoyé un officier, avec ordre de proposer de remettre la citadelle à certaines conditions; ils vouloient emporter presque toute leur artillerie, et qu'il fût convenu d'une trêve qui dureroit un mois. Ces conditions n'ont point été acceptées par le Roi, qui a ordonné qu'on recommençât les hostilités au bout des huit jours accordés par la capitulation, et en conséquence on a commencé à tirer le 1er de ce mois. Il paroît jusqu'à présent que les dispositions que l'on a faites pendant la trêve ont été pour écraser la citadelle de bombes et de canon. On a fait entrer dans la citadelle les malades, les blessés, les femmes et les enfants de la garnison, suivant qu'il avoit été convenu.

Le Roi a donné à M. le maréchal de Saxe, sur ses domaines, 40,000 livres de rente, et le commandement en Flandre pendant toute la guerre. Il a ajouté à cette

grâce un brevet pour les honneurs du Louvre; c'est comme celui qui a été accordé à M. de Forcalquier.

Le Roi a donné à M. de Revel et à M. le chevalier de Broglie, fils de feu M. le maréchal de Broglie, chacun une pension de 1,000 écus.

Le gouvernement de Strasbourg, vacant par la mort de M. le maréchal de Broglie, et celui de Verdun, vacant par la mort de M. de Lutteaux, ne sont point encore donnés.

La Reine continue de souper ici tous les jours avec des dames, comme je l'ai déjà marqué; mais il y a si peu de monde depuis quelques jours, qu'elle n'a pas pu jouer après souper; elle est venue presque tous les jours chez Mme de Luynes, qui n'est pas encore en état de sortir, et y a même joué au piquet ces deux jours-ci.

J'ai parlé ci-dessus du mandement de M. le grand prieur; on m'en a envoyé une copie : on la trouvera à la fin de ce livre (1).

Du vendredi 4, Versailles. — J'ai appris aujourd'hui que le Roi a donné le logement de feu M. de Courson à Mme de Castries, fille de M. de Chalmazel; ce logement est dans l'aile neuve, auprès de ceux de Mmes de Chalais et de Boufflers, mais plus haut.

Le Roi a donné à M. le maréchal de Saxe le logement que Mme de Rupelmonde la mère a rendu; ce logement est aussi dans l'aile neuve, dans la petite galerie qui est entre celle où logent Mme la maréchale de Villars et M. le duc de Saint-Simon, et celle où logent Mmes de Talmont et de Montmorin.

Il paroît jusqu'à présent que l'on ne compte pas ouvrir la tranchée en forme devant la citadelle, et qu'on espère l'obliger à capituler par la grande quantité de

---

(1) Voir le n° 3 des pièces justificatives.



bombes que l'on y jette et surtout de comminges (1). Le gouverneur a fait difficulté de recevoir les femmes et les enfants de la garnison, et l'on a pris le parti de les faire mettre sur l'esplanade entre la ville et la citadelle. Les États Généraux auroient volontiers consenti à rendre la citadelle, mais les Anglois s'y sont opposés.

On mande de l'armée que la santé de M. le maréchal de Saxe est dans l'état du monde le plus affligeant, et que le Roi paroît avoir une grande estime et une grande considération pour M. de Lowendal; d'ailleurs, qu'il y a beaucoup de divisions dans les courtisans et beaucoup de jalousie contre M. d'Argenson le cadet, qui s'en embarrasse peu à ce qu'il me semble, ne voulant dépendre de personne que du Roi.

On a beaucoup parlé à Paris d'une lettre écrite par M. le marquis d'Argenson à Voltaire après la bataille, laquelle est remplie d'éloges excessifs pour le Roi; il finit par dire qu'il vient de travailler avec le Roi et qu'il va dépêcher des courriers pour travailler à la paix. La lettre de M. le maréchal de Saxe après la bataille est bien plus simple sur ce qui regarde le Roi, et peut-être au moins aussi flatteuse; M. de Saxe ne dit point que la bataille ait jamais pensé être perdue, car il ne l'a jamais cru. Il avoit préparé des ressources pour tous les événements, et a su en faire usage avec promptitude et habileté. Il dit qu'il n'a jamais remarqué la moindre altération dans le visage du Roi, et que la contenance ferme et assurée de S. M. lui a donné la liberté de faire

(1) « Comminges étoit grand, mais d'une grosseur prodigieuse, homme d'esprit et fort du grand monde, presque toujours aide de camp du Roi et toujours bien traité de lui, mais libertin..... C'est de la grosseur de Comminges que les courtisans avoient nommé des mortiers d'un certain calibre et des bombes; ce fut d'abord une plaisanterie qu'il trouvoit fort mauvaise, mais qui s'est tournée depuis en habitude et en usage constant. » (*Addition de Saint-Simon* au *Journal de Dangeau*, du 21 mai 1712, tome XIV, page 150.)

les opérations nécessaires avec la même facilité que si le Roi n'eût point été à cette action.

Du samedi 5, *Versailles.* — La Reine a été aujourd'hui aux premières vêpres en bas; c'étoit mon frère qui officioit. Il sembloit qu'en l'absence du Roi le grand aumônier de la Reine devoit être à droite de S. M.; mais M. l'archevêque de Rouen, qui y étoit en habit long violet, ainsi que M. l'évêque de Mirepoix, est demeuré à sa place ordinaire à gauche à côté du prie-Dieu, en dehors du côté de l'autel. A gauche de M. l'archevêque de Rouen étoient l'aumônier de quartier de la Reine et celui de Mme la Dauphine, et dans l'épaisseur du prie-Dieu, aussi à gauche, M. l'abbé de Saint-Aulaire, aumônier ordinaire. M. l'archevêque de Rouen m'a dit qu'il avoit été réglé à Metz qu'il conserveroit cette place en l'absence du Roi comme en sa présence. C'est un moyen sûr de n'être jamais déplacé dans aucun cas. Cela s'observe de même chez la Reine pour le premier écuyer : lorsque le chevalier d'honneur y est, il est assis derrière la Reine, à la chapelle et aux spectacles. En son absence, le premier écuyer, qui n'a point de place derrière la Reine, ne prend point la place du chevalier d'honneur; de même le chevalier d'honneur, qui est toujours à la gauche de la Reine et lui donne la main droite, n'est jamais remplacé par le premier écuyer, mais par l'écuyer de quartier. Le premier écuyer, en l'absence du chevalier d'honneur, lui présente toujours la main gauche. Aujourd'hui, à la droite du prie-Dieu, un peu plus en avant de l'autel que M. l'archevêque de Rouen, étoient le confesseur de la Reine et celui de Mme la Dauphine, qui n'ont point de place marquée. Mme de Luynes et Mme de Villars étant incommodées, il n'y a eu derrière le fauteuil de la Reine que l'officier des gardes. Mme la Dauphine étoit à genoux un peu en arrière de la Reine à droite, Madame à gauche de la Reine, et Mme Adélaïde un peu en arrière de Mme la Dau-

phine; le pliant de Mme la Dauphine étoit à droite du fauteuil de la Reine, celui de Madame à gauche, et celui de Mme Adélaïde à droite de Mme la Dauphine.

Du dimanche de la Pentecôte 6, *Versailles.* — Mon frère a officié à la grande messe aujourd'hui. C'est Mme de Flavacourt qui a quêté. Ce sont les chantres de la musique qui font diacre et sous-diacre et l'assistant de l'évêque à cette cérémonie. Mon frère n'avoit amené qu'un seul prêtre, qui lui est attaché; c'étoit lui qui ôtoit la mitre et la remettoit. Quoique mon frère ait été nommé par M. l'archevêque de Rouen, comme grand aumônier de la Reine, pour officier, il a cru devoir s'adresser à M. l'archevêque de Paris pour lui demander son agrément. M. l'archevêque de Rouen en a usé de même pour lui lorsqu'il a été nommé pour officier ici par M. le cardinal de Rohan. M. l'archevêque de Paris a fait expédier un *licet*. Les droits du grand aumônier, quoique toujours soutenus, sont trop peu fondés pour devoir en user autrement.

Mon frère vient de me dire qu'il a été déterminé à l'assemblée du Clergé sur l'affaire de M. le grand prieur, que M. l'archevêque présenteroit une requête au Roi portant complainte de la dite entreprise et suppliant S. M. de vouloir bien ordonner au prieur du Temple de se conformer au mandement de M. l'archevêque et de ne reconnoître d'autre autorité, et de faire défense à M. le grand prieur de faire dorénavant pareilles entreprises. M. l'archevêque supplie outre cela S. M. de vouloir bien lui accorder par provision l'exercice de sa juridiction sur le Temple, c'est-à-dire que son mandement soit exécuté exclusivement à celui de M. le grand prieur.

Le Clergé s'est joint à M. l'archevêque, et a présenté aussi une requête au Roi tendante aux mêmes fins, à la seule différence quelle représente l'intérêt général du Clergé. L'arrêt provisoire a été expédié sur-le-champ tel que M. l'archevêque le désiroit.



Du mardi de la Pentecôte 8, Versailles. — Depuis la bataille de Fontenoy l'on mande continuellement de l'armée que M. le Dauphin s'y fait aimer généralement; il parle aux officiers et leur donne toutes sortes de marques de bonté et d'attention. Il s'est fait un plaisir infini de monter la garde chez le Roi à la tête des gendarmes-Dauphin et ensuite à la tête des chevau-légers-Dauphin. Il arriva avec les officiers au lever du Roi; il ne voulut point entrer avant eux, et attendit que la chambre fût entrée. Le soir, il ne voulut prendre l'ordre qu'au rang de capitaine de gendarmerie. Tous ceux qui ont coutume de le prendre auparavant se reculèrent, comme il est aisé de le juger; mais M. le Dauphin persista à vouloir qu'ils le prissent avant lui. La dissipation inséparable de la vie que M. le Dauphin est obligé de mener à l'armée n'a rien pris jusqu'à présent sur ses exercices de piété ordinaires. Il mandoit il y a quelques jours à M. l'évêque de Mirepoix, qui est presque le seul à qui il puisse en parler, qu'il continuoit ses lectures et ses prières comme ici, que l'on ne parloit point de jubilé à l'armée, mais qu'à l'occasion de la fête de la Pentecôte il feroit ses dévotions comme il avoit coutume de faire. Il s'étoit déjà confessé quelques jours auparavant.

Le premier président vint ici hier matin faire sa cour à la Reine. M. le procureur général (1) et MM. les avocats généraux y vinrent aussi; ils arrivent tous de Flandre: la députation du Parlement étoit de vingt-neuf en tout, dont six présidents y compris M. le premier président. Chaque président a mené trois conseillers, lesquels ont voulu absolument payer leur part des frais du voyage. Le Roi a voulu les recevoir sous une tente. Il avoit fait dresser celle que l'ambassadeur

(1) Joly de Fleury.

ture lui a apportée ; plusieurs autres tentes l'accompagnoient et formoient plusieurs pièces d'un grand appartement. Le Roi avoit fait tendre une tente pour le Parlement, où il se rendit en attendant l'audience. M. de Brézé, grand maître des cérémonies, a conduit suivant l'usage toutes les cours souveraines à l'audience du Roi. Le Roi avoit eu l'attention d'ordonner que le Parlement fût bien logé et qu'on eût le plus grand soin de tous ceux qui le composent. Ils ont été traités magnifiquement par M. de Richelieu, dont ils se louent beaucoup ; M. d'Argenson le cadet leur a donné aussi un grand dîner ; ils ont été reçus avec distinction par M. de Séchelles à Lille. On me mande que le discours du premier président est le seul qui ait été approuvé.

La manière dont le Roi est logé au château de Chin ne lui auroit certainement pas permis d'y recevoir le Parlement ; ce château est entouré d'un fossé plein d'eau que l'on passe sur un pont-levis ; on entre dans une cour qui seroit assez grande si elle n'étoit pas remplie par plusieurs voitures du Roi, qui n'ont point d'autres remises, de sorte qu'il ne reste plus de place que pour trois ou quatre carrosses. De cette cour on entre dans une seconde, qui est extrêmement petite, dans laquelle est un escalier de bois par où l'on monte chez le Roi. Au bout de cet escalier est une petite antichambre, où tout le monde se tient en attendant le moment d'entrer chez le Roi (1), car c'est la pièce qui précède immédiatement celle où le Roi couche. La chambre du Roi est fort petite et fort basse ; il y a ensuite un petit cabinet ; la plus belle pièce de la maison est celle où le

---

(1) Le Roi se lève à six ou sept heures ; on n'entre chez lui qu'à neuf ; dès qu'il est habillé, il entend la messe et travaille souvent avec quelqu'un de ses ministres. Il dîne à une heure et demie et ne soupe point. Il monte à cheval presque tous les après-midi et se couche à dix heures et demie ou dix heures trois quarts au plus tard. M. le Dauphin dîne toujours avec le Roi et soupe seul. (*Note du duc de Luynes.*)

Roi mange. C'est aussi dans cette pièce que couche l'aide de camp de garde et les valets de chambre du Roi. M. le Dauphin est logé au-dessous du Roi, mais il n'a que le dessous précisément de la chambre de S. M. Le dessous de l'antichambre fait l'appartement de M. de Richelieu.

J'ai déjà parlé ci-dessus des bontés et des attentions de la Reine pour Mme de Luynes pendant qu'elle a été malade; il est certain que la Reine ajoute des grâces infinies aux marques de ces bontés; elle saisit toutes les occasions qu'elle croit capables de faire plaisir. Elle entendit ici il y a quelques jours que Mme de Brienne, nièce de Mme de Luynes, qui ne lui a jamais été présentée et qui n'est point à portée d'avoir cet honneur, désiroit extrêmement d'obtenir un régiment pour son fils, qui est capitaine dans le régiment des cuirassiers, et qui a fait la campagne de Bohême aide de camp de M. de Leuville et depuis a été en cette qualité sous les ordres de M. de Givry. La Reine, sans attendre aucune prière, dit d'elle-même qu'elle écriroit à M. d'Argenson pour M. de Brienne, et quatre jours après sans qu'on lui en eût reparlé depuis, elle dit à Mme de Brienne qu'elle avoit écrit comme elle lui avoit promis. Comme elle étoit fort occupée de la santé de Mme de Luynes et que réellement elle en étoit inquiète, elle l'a mandé au Roi; elle me fit l'honneur de me dire hier au soir qu'elle étoit bien fâchée d'avoir oublié de dire à Mme de Luynes que le Roi lui mandoit qu'il étoit fort aise d'apprendre que sa santé étoit meilleure.

M. de Maurepas vint voir il y a quelques jours Mme de Luynes, et lui dit qu'il avoit envoyé au Roi un mémoire fort détaillé, dans lequel étoient expliquées les raisons des maîtres de musique de la chapelle et celles des surintendants de la musique de la chambre par rapport au *Te Deum;* qu'il avoit marqué dans ce mémoire que la musique de la chambre étoit de nouvelle création,



puisque autrefois il n'y avoit qu'une seule musique pour la chambre et pour la chapelle, et qu'actuellement les chantres de la chapelle, dont la plupart sont prêtres et qui entonnent toujours le *Te Deum* en surplis et en étole, lorsqu'on le chante en cérémonie, ne sont que de la musique de la chapelle et nullement subordonnés aux surintendants de la chambre; que sur cet exposé, dont je ne mets ici qu'un abrégé, le Roi lui avoit mandé qu'il croyoit que la chapelle avoit raison, mais qu'il falloit remettre cette décision après son retour (1). J'oubliois de marquer que M. de Maurepas ajoutoit au Roi qu'il lui paroissoit de la justice et de la bonté de S. M. de ne pas prononcer décisivement sur cette affaire sans en avoir auparavant fait écrire à M. l'évêque de Rennes.

J'ai déjà marqué que la citadelle de Tournay ayant refusé de se rendre, on avoit voulu obliger le gouverneur de recevoir les femmes et les enfants de la garnison de la ville suivant la capitulation; le gouverneur ayant refusé de les recevoir, ces femmes avec leurs enfants ont été trente-six heures sur l'esplanade; enfin le Roi, touché de compassion de leur état, les a fait retirer et a ordonné qu'on les conduisît à Lille.

M. d'Argenson mande aujourd'hui à la Reine qu'on a reçu des nouvelles à l'armée, du 22 du mois dernier, de deux avantages assez considérables remportés par les troupes du roi de Prusse sur celles de la reine de Hongrie, où les Autrichiens ont perdu environ 4,000 hommes.

M. de Bernstorf, envoyé de Danemark, et M. de Scheffer, envoyé de Suède, sont venus aujourd'hui prendre congé de la Reine; ils s'en vont en Flandre.

---

(1) Et que cependant les surintendants étant en possession, il falloit en attendant les laisser jouir de cette prérogative. Ce dernier article de la lettre du Roi, que je ne savois pas, m'a été appris depuis quelques jours par M. Mesnard, premier commis de M. de Maurepas. (*Note du duc de Luynes*, datée du 13 juin 1745.)

Du mercredi 9. — J'ai marqué ci-dessus que le Roi a envoyé à Lille les femmes de la garnison de Tournay que l'on n'a pas voulu recevoir dans la citadelle. J'ai appris depuis que ce n'est point à Lille, mais à Oudenarde que le Roi les a fait conduire sur l'Escaut; elles chantoient les louanges du Roi en s'en allant et faisoient retentir l'air de leurs cris de : *Vive Louis XV!*

J'ai oublié de marquer que le jour de la Pentecôte il y eut sermon comme à l'ordinaire. Le prédicateur fut M. l'abbé Fuau, ci-devant aumônier de Mme la duchesse de Lauzun et qui a prêché ici à Saint-Louis. La Pentecôte est un sermon détaché. On l'entendit fort peu; son compliment me parut assez bien.

Mme la Dauphine a commencé il y a quelques jours un cours d'expériences de physique; c'est l'abbé Nollet qui fait les démonstrations; c'est lui qui les a faites pour M. le Dauphin, pour la Reine et Mesdames.

Les lettres de Tournay du 7 nous apprennent que nos batteries, quoiqu'elles soient très-bien servies, n'ont pas fait taire encore à beaucoup près celles des ennemis; on avance toujours les ouvrages, mais avec grande précaution à cause des mines.

M. Le Camus, président de la cour des aides, qui a été complimenter le Roi à Tournay, a apporté aujourd'hui à la Reine son compliment, qu'il prétend avoir été imprimé à Lille sans sa participation, et que son hôte lui en remit 200 exemplaires en partant, en le priant de n'ouvrir le paquet qu'à une certaine distance de Lille. M. Le Camus a déjà été taxé de discours assez singuliers; par la même raison celui-ci m'a paru mériter d'être copié ici.

M. le duc de Charost m'a remis aussi aujourd'hui une lettre que M. le Dauphin lui a écrite, sans attendre que M. de Charost ait eu l'honneur de lui écrire; elle m'a paru mériter d'être gardée.



Discours prononcé devant le Roi dans sa tente à Pont à Chin sous Tournay, le 4 de juin 1745, par M. Le Camus, premier président de la cour des aides et commandeur des ordres de S. M.

Sire,

Les conquêtes de Votre Majesté sont si rapides qu'il s'agit de ménager la croyance des descendants et d'adoucir la surprise des miracles, de peur que les héros ne se dispensent de les suivre et les peuples de les croire. Non, Sire, il n'est plus possible qu'ils en doutent, lorsqu'ils liront dans l'histoire qu'on a vu Votre Majesté à la tête de ses troupes les écrire elle-même au champ de Mars sur un tambour; c'est les avoir gravées à toujours au temple de mémoire.

Les siècles les plus reculés sauront que l'Anglois, cet ennemi fier et audacieux, cet ennemi jaloux de votre gloire, a été forcé de tourner autour de votre victoire, que leurs alliés ont été témoins de leur honte, et qu'ils n'ont tous accouru au combat que pour immortaliser le triomphe du vainqueur.

Nous n'osons dire à Votre Majesté, quelque amour qu'elle ait pour son peuple, qu'il n'y a plus qu'un secret d'augmenter notre bonheur, c'est de diminuer son courage, et que le ciel nous vendroit trop cher ses prodiges s'il nous en coûtoit vos dangers ou ceux du jeune héros qui forme nos plus chères espérances.

Copie de la lettre de M. le Dauphin à M. le duc de Charost.

Je ne puis, Monsieur, être si longtemps absent sans vous marquer combien je suis fâché de ne vous pas voir, et sans vous demander des nouvelles de votre santé. Je prends trop de part à ce qui vous regarde pour ne pas être inquiet si vous aviez la moindre incommodité; et vous êtes assez bon François pour qu'on puisse vous faire son compliment sur la gloire du Roi sans craindre de vous déplaire. Je vous assure que je vous le fais de bien bon cœur, et en même temps je vous prie d'être bien persuadé de l'amitié sincère et véritable que j'ai pour vous et que je conserverai toute ma vie.

LOUIS.

Au camp devant Tournay, ce 25 mai 1745.

Du vendredi 11, *Versailles.* — Le second fils du roi d'Angleterre (1) est toujours à Fitz-James; il avoit demandé

(1) Henri-Benoît Stuart, duc d'York, connu depuis sous le nom du cardinal d'York.



avec instance à servir comme volontaire dans les troupes du Roi, et est bien affligé de n'avoir pu obtenir cette permission. Il aime beaucoup la chasse, et c'est presque son seul amusement. On lui a prêté des chevaux de selle de la grande écurie, et il a un attelage de chevaux de carrosse. Le roi son père, qui est à Rome, lui donne 5,000 livres par mois, et le Roi lui fait donner 1,000 écus aussi par mois. Ces 8,000 livres font tout son revenu et servent à payer sa dépense. Il a six gentilshommes avec lui, dont un a été son sous-gouverneur; c'est celui en qui il a le plus de confiance; le reste de sa maison est convenable à la vie qu'il mène. Il mange sobrement, boit avec plaisir, mais sans excès. Il passe plusieurs heures seul dans sa chambre, le soir et le matin, à lire, et quelquefois à faire de la musique.

Le jubilé a commencé lundi dernier, et la Reine le fait cette semaine. Par cette raison Mme la Dauphine ni Mesdames n'ont point soupé avec elle, ni aucunes dames que ses quatre dames du palais. Elle va tous les soirs après souper chez Mme de Villars, et souvent en en sortant elle entre ici et y joue à cavagnole.

Le Roi a donné le régiment qu'avoit M. d'Aubeterre, et qui porte son nom, à M. de Montbazon, gendre de M. le duc de Bouillon; celui de Royal la Marine à M. le chevalier de Dreux, qui avoit un régiment, et celui de Bourgogne, qu'avoit M. d'Hérouville, à son frère.

Du dimanche 13, *Versailles.* — Je ne parle ici que de temps en temps des opérations du siége de la citadelle; le détail journalier seroit trop ennuyeux dans ces Mémoires. Nos travaux avancent toujours, mais avec grande précaution pour prévenir l'effet des mines et perdre le moins d'hommes qu'il sera possible. On prétend que les ennemis ont le projet de venir secourir cette place. L'entreprise est d'autant plus difficile, qu'elle est prévue et que M. le maréchal de Saxe, malgré sa mauvaise santé, ne néglige rien des moyens nécessaires pour rendre ce pro-

jet inutile. Les ennemis attendent, dit-on, de nouvelles troupes d'Angleterre. Le détachement que M. le prince de Conty envoie en Flandre doit arriver après demain.

Le Roi est toujours au château de Chin. Il y a quelques jours que l'on disputoit devant lui sur le service des dragons; quelques officiers généraux soutenoient que le service des dragons à pied étoit beaucoup plus brillant que celui qu'ils font à cheval; mon fils, présent à cette conversation, disoit qu'ils étoient également utiles dans l'une et dans l'autre manière de servir. Le Roi prit la parole, et dit : « Vous ne persuaderez point à M. de Chevreuse, après ce qu'il a fait au combat de Sahay, que les dragons ne sachent combattre qu'à pied. »

J'ai déjà marqué ci-dessus ce que l'on mande de tous côtés de l'armée sur M. le Dauphin. Mon fils me marque qu'il montre plus qu'il n'a encore fait combien il a d'esprit, de sentiment et d'imagination ; qu'il marque beaucoup d'envie de plaire, et que l'embarras qui sembloit lui être naturel diminue considérablement ; enfin que le public et ceux qui le voient plus particulièrement chantent également ses louanges.

Du jeudi du Saint-Sacrement 17, *Versailles*. — Dimanche dernier 13, nous apprîmes ici par un courrier de M. de Campo-Florido, qui venoit de Flandre et alloit à Madrid, que le roi de Prusse avoit gagné une grande bataille le [4] de ce mois en Silésie près de Friedberg. Cette nouvelle étoit venue au Roi par un courrier de M. de Valory, son ministre auprès du roi de Prusse, portant une lettre écrite à M. le marquis d'Argenson. On eut le lendemain un peu plus de détails que l'on en avoit appris par le récit qu'avoit fait le courrier; mais l'on attend un adjudant du roi de Prusse pour être plus instruit de ce qui s'est passé dans cette bataille. Il paroît jusqu'à présent que le roi de Prusse, instruit de la position de l'armée saxonne et autrichienne, qui étoient jointes ensemble,



a fait une marche forcée, et les a surpris à la pointe du jour; que par un mouvement bien prompt et bien ordonné qu'il a fait faire à son armée, il les a culbutés de tous côtés. Ce qui fait juger de la surprise, c'est que l'on mande qu'un seul régiment de dragons, de 10 escadrons, a pris 65 drapeaux, 8 étendards et 8 paires de timballes, et que les alliés ont perdu 30 ou 40 pièces de canon. L'on dit qu'ils ont laissé beaucoup de morts sur le champ de bataille et qu'on leur a fait grand nombre de prisonniers. Les Saxons n'avoient pas encore fait acte d'hostilité qui pût autoriser le roi de Prusse à entrer en Saxe; il est vraisemblable que ce prince saura profiter de cette occasion-ci avec tout l'avantage possible. On dit qu'il a déclaré que toute la vengeance qu'il vouloit tirer du roi de Pologne étoit de l'obliger à accepter la couronne impériale. Le roi de Prusse avoit remporté déjà deux avantages assez considérables sur les troupes autrichiennes en Silésie; les Autrichiens y avoient perdu 3 ou 4,000 hommes.

M. le maréchal de Saxe est un peu mieux, à ce que l'on mande; il va tous les jours chez le Roi; il a cependant très-mauvais visage et est d'une maigreur excessive. Ce général est brouillé avec M. d'Argenson, ministre de la guerre, et cette brouillerie retombe sur M. de Lowendal, ami de M. de Saxe. M. de Lowendal devoit être chargé d'aller au-devant des 20 bataillons de l'armée du Rhin, qui viennent nous joindre; cette commission a été donnée à M. de Clermont-Gallerande.

Le maréchal de Noailles est brouillé avec les deux d'Argenson; il y a même eu entre lui et eux des scènes fort vives.

M. de Richelieu ne paroît plus avoir aucun crédit; on peut même dire qu'il n'est bien avec personne. Quoiqu'il ait bien fait dans la bataille, on trouve que Voltaire en a trop dit sur lui, et ceux à qui le succès de cette grande journée est véritablement dû ont paru blessés de ces

louanges excessives. M. d'Argenson même (de la guerre) n'est pas mieux que les autres avec M. de Richelieu. Ce détail m'a été mandé par quelqu'un de fort instruit et qui est sur les lieux.

On commence à croire par les nouvelles du 14 que la citadelle de Tournay ne tiendra plus que jusqu'au 22 ou environ. Ce n'est pas que les ouvrages avancent beaucoup, quoique cependant l'on batte en brèche. Les sages précautions que l'on est obligé de prendre contre les mines ralentissent beaucoup le travail; mais on a fait quelques ouvrages pour détourner l'eau du puits de la citadelle et il paroît que l'on y a réussi; l'eau devient mauvaise et peu abondante.

Le Roi vient de créer quatre nouveaux exempts des gardes du corps pour servir de sous-aides majors dans chacune des quatre compagnies sans faire de service auprès de S. M. Ils seront comme les aides majors de compagnie, qui ne faisoient point de service auprès du Roi. Ces nouvelles places d'exempts ont été données à quatre brigadiers des gardes du corps.

M. le marquis d'Harcourt, exempt des gardes du corps et fils de M. le duc d'Harcourt, a eu le régiment de Pons-cavalerie. M. de Resnel, fils de M. de Clermont-d'Amboise et petit-fils de Mme la duchesse de Saint-Pierre, a eu celui de Bretagne. M. de Lugeac, exempt des gardes du corps, pour qui le Roi a beaucoup de bonté, a eu celui de Beauvoisis. M. d'Argenson de Puysignieux, capitaine dans Crillon, a eu celui de Guyenne; il n'est point du tout parent de MM. d'Argenson. On ne doute pas que celui d'Auvergne ne soit destiné à un M. de Civrac, parent de M. le maréchal de Duras et de même nom que lui : il est capitaine dans ce même régiment. M. le duc de Duras a offert de conduire ce régiment pendant quelques années comme s'il le commandoit encore. M. de Civrac est fort jeune; c'est lui que M. le maréchal de Duras destineroit à épouser sa petite fille, qui est héritière des biens de Ma-

zarin; mais Mme la maréchale de Duras et Mme d'Aumont pensent fort différemment, et projettent de marier Mlle de Duras au fils aîné de M. d'Aumont, qui a environ deux ans plus qu'elle. L'état de la santé du petit d'Aumont ne donne pas grande espérance que ce projet réussisse, étant malade depuis six semaines.

Le détail que j'ai marqué ci-dessus par rapport aux brouilleries qui sont dans le quartier du Roi n'est pas exact dans tous ses points, suivant ce que l'on m'a assuré aujourd'hui; et c'est quelqu'un à portée d'être instruit de tous ces détails et qui a demeuré à l'armée pendant dix jours. On prétend que M. de Richelieu est mieux que jamais avec le Roi. La chambre où il couche est fort près de celle du Roi; dès que le Roi est levé il y entre, M. de Richelieu étant encore dans son lit et à peine éveillé; il y demeure trois quarts d'heure ou une heure, avec un air de familiarité et de plaisanterie qui annonce la continuation de la faveur. M. de Richelieu ne dîne presque jamais avec le Roi, mais il donne à dîner chez lui et tient un grand état. Ordinairement dès que le Roi est hors de table, il entre encore chez M. de Richelieu pour voir la compagnie qui y dîne; il s'asseoit quelquefois auprès de la table et fait la conversation. M. d'Argenson (de la guerre) parle sur M. de Richelieu dans des termes, et M. de Richelieu de son côté sur M. d'Argenson, à pouvoir faire juger qu'il y a entre eux une grande liaison. M. le duc de Duras, pour lequel on sait que M. de Richelieu prend un grand intérêt, fait sa cour au Roi avec beaucoup d'assiduité et de familiarité. Il vient d'obtenir une place d'aide de camp du Roi sans que cela ait passé par M. d'Argenson. Cette grande affaire a été indécise pendant plusieurs jours; le Roi ne le vouloit pas; mais M. de Duras n'a pas été étonné de ce refus, il a continué d'insister toujours sur le ton de plaisanterie, soutenant au Roi lui-même qu'il lui accorderoit cette grâce, et enfin il l'a obtenue.

Il est bien vrai que le maréchal de Noailles est brouillé avec les deux frères ministres; je dis les deux, car M. d'Argenson l'aîné a une grande déférence et une grande attention pour celui de la guerre.

Le maréchal de Saxe est réellement fort mal avec M. d'Argenson. Il y a eu ces jours-ci une espèce de raccommodement entre eux, mais on ne le juge pas bien sincère. Le maréchal de Saxe n'est pas content que l'on suive aussi peu ses avis; il ne vouloit pas que l'on donnât huit jours au gouverneur de Tournay pour recevoir les ordres des États Généraux par rapport à la citadelle; et quand le Roi s'y fut déterminé, son sentiment étoit que l'on mît au moins ce temps à profit pour avancer les ouvrages de l'attaque, comme les ennemis faisoient de leur côté pour se préparer à une longue défense, faisant entrer dans la citadelle une quantité immense de provisions et de munitions. M. de Saxe voudroit aussi que le Roi ne fît plus aucune entreprise après la prise de la citadelle et qu'il ne songeât qu'à conserver sa gloire et ses conquêtes; mais M. d'Argenson de la guerre n'est point du tout de cet avis. Le Roi n'en est point non plus, ni tous ceux dont il est environné et qui ont du crédit sur son esprit; et l'on ne parle, après la prise de la citadelle, que d'aller à Ath ou à Oudenarde ou même à Gand, et de ne point éviter une seconde bataille si l'occasion s'en présente. M. le maréchal de Saxe ne va point tous les jours chez le Roi, mais de temps en temps seulement; il est dans un état digne de compassion; le Roi le traite bien, mais on ne peut pas juger qu'il ait un grand crédit après ce que je viens de marquer.

Le Roi ne monte pas à cheval tous les jours, mais de deux ou trois jours l'un. Il ne va point à la tranchée; et quand il sort, c'est pour aller se promener quelques heures sur le grand chemin. D'ailleurs, il joue au piquet, quand il a le temps, contre M. de Soubise et M. de Luxembourg, ou bien contre M. de Tingry en l'absence de M. de

Soubise; quelquefois le soir aux trois dés chez M. de Richelieu, où l'on joue un jeu prodigieux. Le Roi ne soupe point; sa table, à dîner, étoit dans les commencements de vingt couverts; il ne s'est pas trouvé assez de monde pour la remplir, il a fallu la réduire à douze, et il arrive encore assez souvent qu'il n'y a pas de quoi remplir les douze couverts. On a même remarqué des gens qui après avoir été mis sur la liste présentée au Roi pour le dîner ne s'y étoient pas trouvés, et qui cependant auroient dû être plus jaloux que d'autres de profiter de cet honneur. Un seul mot du Roi mettroit remède à pareil abus; il le remarque, mais il n'en dit rien.

M. le Dauphin dîne, comme je l'ai dit, tous les jours avec le Roi, et ne sort jamais qu'avec S. M., hors quelques promenades à pied pour aller chez le comte de Noailles, à un quart de lieue de son quartier. Le Roi marque toutes sortes d'amitié à M. le Dauphin; on ne peut lui faire plus de plaisir que de lui en dire du bien; il l'attaque de plaisanterie, et cherche à le mettre à son aise avec lui. Il n'y a pas encore totalement réussi, mais on peut dire que M. le Dauphin est beaucoup moins embarrassé avec le Roi qu'il ne l'étoit avant le départ pour la campagne. Le mardi de la Pentecôte, il se leva à trois heures du matin, et fit ses dévotions dans la tente où le Roi entend la messe. Il a mandé à M. l'évêque de Mirepoix qu'il continuoit ses exercices de piété; cependant, il est fort à craindre que ces bons sentiments ne souffrent quelque altération. Ceux qu'il aime le mieux de l'armée et qu'il voit le plus souvent en public et en particulier sont M. le duc d'Ayen et M. le comte de Noailles. M. d'Ayen est intime ami de M. de la Vauguyon, menin de M. le Dauphin. M. d'Ayen a sans contredit beaucoup d'esprit et en trouve aussi beaucoup à M. le Dauphin; mais dans ces conversations il se trouve trop souvent des propos libres et caustiques et des plaisanteries indécentes dans la bouche de tout le monde, encore

plus dans celle d'un prince (1); cependant ces plaisanteries se font tout haut, à table même, et en adressant la parole aux gens sur qui elles tombent, lesquels n'ont point d'autre parti à prendre que d'en rire eux-mêmes. M. de Montaigu, l'un des menins de M. le Dauphin, qui est un homme fort sage et fort sensé, se tient fort sérieusement et avec silence au milieu de ces conversations. M. le Dauphin lui en fit des reproches il y a quelques jours, et lui dit : « Je crois que vous me boudez. » M. de Montaigu répondit avec respect, mais M. le Dauphin le pressant davantage, il lui dit qu'il avoit cru que le silence étoit ce qui lui convenoit davantage; qu'il est vrai que si M. le Dauphin avoit voulu lui demander ses conseils et les suivre, il n'auroit pas toujours parlé et agi comme il avoit fait. D'ailleurs, comme je l'ai déjà marqué, il n'y a personne qui ne chante les louanges de M. le Dauphin depuis le plus petit jusqu'au plus grand; il donne beaucoup, dit à chacun ce qui convient, et parle à tout le monde avec bonté et attention. Étant à la tête de sa compagnie de gendarmerie, il dit à M. de Blet, qui commande ce corps, qu'il étoit juste qu'il le saluât comme son commandant, et il le salua en effet. Si M. le Dauphin suivoit son goût, il ne porteroit jamais que l'uniforme de ses régiments ou de gendarmerie; mais le Roi a voulu qu'il mît de temps en temps d'autres habits. M. le Dauphin a une aversion naturelle pour M. de Richelieu, et l'on peut juger que ce sentiment ne fera qu'augmenter en voyant

(1) Il se trouve que dans la gendarmerie il y a un homme dont le nom propre est Cocu; on a profité avec soin de ce nom pour tenir de très-mauvais propos. Ces propos ont été portés à gens qui méritoient en effet de porter ce nom et leur ont été adressés en public, devant tout le monde, et à table même, M. le Dauphin y entrant comme les autres; de sorte que la plaisanterie s'est établie de dire : un tel est digne d'entrer dans la gendarmerie. Quelquefois même en parlant aux personnes, on a ajouté : « Ce qui vous a déplu davantage est de porter ce nom de la façon d'un tel. » (*Note du duc de Luynes.*)

souvent M. d'Ayen, qui ne se cache pas de penser de même.

On sait que le caractère de M. d'Ayen est de ne se refuser aucun propos; il en tient même sur lui. Pour M. son père, il ne l'épargne pas, et cela n'est pas nouveau; il dit hautement et de bonne foi que ce seroit le plus grand malheur qui pût arriver à M. le maréchal de Noailles que d'avoir le commandement de l'armée, qu'il est trop indécis et a trop peu de fermeté dans l'esprit, que l'on en peut juger par la manière dont il s'est conduit à la bataille (1).

En effet, on croit que la résolution du Roi, en cas que M. le maréchal de Saxe vienne à manquer, est de donner son armée à commander à M. de Belle-Isle, si on peut le ravoir, sinon à M. le maréchal de Coigny. Le Roi s'est toujours flatté jusqu'à présent de pouvoir obtenir la liberté de MM. de Belle-Isle, d'autant plus que la nation angloise le désire beaucoup, voulant ravoir ses prisonniers (2); mais on doute fort que le roi d'Angleterre y consente. Il est à Hanovre; on lui a envoyé un courrier pour recevoir ses ordres; on a remis l'assemblée au 27 de ce mois pour recevoir cette réponse. Le Roi espère encore qu'elle sera favorable.

M. de Meuse est médiocrement bien avec le Roi, mais parfaitement avec M. de Richelieu.

M. de Chaulnes et M. de Soubise sont tout au mieux avec M. d'Ayen; M. de Soubise et M. de Luxembourg toujours fort bien avec le Roi. Le Roi désiroit beaucoup que M. de Richelieu demandât la charge de colonel des gardes, et dans ce cas auroit donné celle de premier gentilhomme de la chambre à M. de Luxembourg. Tous les amis de M. de Luxembourg ont fait l'impossible pour

---

(1) Sans doute la bataille de Dettingen.

(2) Faits à Fontenoy.



déterminer M. de Richelieu, mais il n'a pas été possible d'y parvenir; M. de Richelieu a toujours dit que si l'intention du Roi étoit de l'éloigner de sa personne, c'étoit en effet une porte bien honorable qui lui seroit ouverte, mais qu'il regarderoit ce changement comme une disgrâce.

M. de Biron tient le plus grand état qu'il soit possible de tenir, et en même temps les propos les plus hauts par rapport à la charge, qu'il en est flatté, honoré, transporté de joie de l'avoir, mais qu'il n'a pas fait la moindre démarche pour y parvenir; qu'il a fait dans toutes les occasions tout ce qu'il a pu pour se rendre digne des bontés du Roi; que quoiqu'il n'en eût nul besoin, il ne pouvoit s'empêcher de les désirer comme une preuve de la satisfaction que S. M. a de ses services.

M. d'Argenson, ministre de la guerre, tient tous les jours une table de soixante couverts avec grand nombre de petites tables; tout officier en uniforme y est reçu.

Son frère a tous les jours une table de douze couverts seulement, mais parfaitement bien servie. Il prie à dîner.

On sait que M. de Richelieu et M. de Maurepas sont brouillés depuis longtemps et très-vivement; il sembleroit qu'ils voudroient se rapprocher; ils avoient eu ici, avant que de partir, une conférence assez longue chez le Roi au sujet des comédiens; c'étoit un procès que les comédiens ont gagné. M. de Maurepas a eu l'attention de le mander aussitôt à M. de Richelieu, et M. de Richelieu de son côté a voulu que les ordres pour les comédiens et pour l'opéra passassent par M. de Maurepas.

L'affaire de M. le grand prieur avec le Clergé se suit toujours avec grande vivacité; il me paroît que MM. de Malte, quoique disposés à le soutenir, disent qu'il a agi sans les consulter.

Il paroît depuis peu de jours une sixième édition du poëme de Voltaire, à laquelle il a fait plusieurs changements et additions, et qu'il a augmentée d'une épître



dédicatoire au Roi, d'un discours préliminaire et d'un plan de la bataille de Fontenoy.

Roy, le poëte, a fait aussi des vers sur la bataille; mais il ne fait aucun détail sur l'action, il ne parle que de la joie et du succès. Cette pièce, qui est intitulée : *Discours au Roi,* a éprouvé le sort ordinaire; elle a été approuvée par les uns et critiquée par les autres; il y a grand nombre de beaux vers.

Entre les compliments qui ont été faits au Roi par les cours souveraines, le discours prononcé par M. de Fontanieu à la tête du grand conseil est un de ceux qui a été le plus approuvé. Si je puis en avoir une copie, on la trouvera à la fin de ce livre (1).

Il est plus question que jamais de fêtes pour cet hiver. M. de Richelieu est extrêmement occupé à donner tous les ordres nécessaires; on a fait tout ce que l'on a pu pour persuader au Roi de faire bâtir une salle de comédie, mais il n'a jamais voulu y consentir. Il a été décidé que l'on conserveroit la salle du manége couvert, et que l'on bâtiroit un autre manége couvert dans la place du manége découvert; on travaille actuellement aux plans pour ce nouveau manége, et dès qu'ils seront arrêtés par le Roi on commencera à bâtir. Dans ce projet est comprise une écurie de deux cents chevaux; ce qui est fort nécessaire aujourd'hui, les augmentations faites à l'occasion de la chasse ayant mis dans l'obligation indispensable de louer des écuries dehors pour un grand nombre de chevaux; car pour ce qui regarde le manége, le nombre de chevaux n'est que de cent ou environ qui sont distribués sous deux écuyers.

Du samedi 19, *Versailles.* — Mme d'Étioles est toujours à la campagne près de Paris, et n'a jamais voulu aller

(1) Ce discours n'a pas été recueilli par le duc de Luynes; il est reproduit dans le *Journal de Barbier*.



en Flandre. Le Roi en est plus amoureux que jamais ; il lui écrit et lui envoie des courriers à tout moment. Elle voit fort peu de monde à sa campagne. Voltaire a fait quelques vers pour elle à l'occasion de la bataille. On les trouvera à la fin de cet article ; il y a en tout quinze vers ; les dix premiers sont de lui ; les cinq derniers sont faits par une femme qui a de l'esprit, et sont comme une espèce de traduction des vers de Voltaire. On travaille toujours ici à l'appartement de Mme de Châteauroux pour Mme d'Étioles ; l'on change presque entièrement cet appartement. Elle prendra, comme je l'ai dit ailleurs, le titre de marquise de Pompadour ; la terre est achetée, et elle sera présentée. Mme d'Estrades, parente et amie de Mme d'Étioles, doit être aussi présentée dans le même temps (1).

Mme de Belzunce, fille de Mme d'Heudicourt et belle-fille de Mme de Castelmoron, a fait demander à la Reine d'avoir l'honneur de manger avec elle ; la Reine a ordonné à Mme de Luynes d'en écrire à M. de Richelieu. J'ai vu la réponse que M. de Richelieu a faite ; il marque qu'il a lu au Roi la lettre de Mme de Luynes, et que pour toute réponse le Roi lui a dit qu'au milieu des siéges et des batailles il n'avoit pas le temps de songer à pareilles affaires. M. de Richelieu ajoute que ce n'est pas la première fois que le Roi lui a fait semblable réponse.

Il n'y eut de procession du Saint-Sacrement, jeudi dernier, que dans l'église, à cause du mauvais temps. La Reine alla à la paroisse, et tout se passa comme à l'ordinaire. Mme la Dauphine n'y étoit point : elle avoit mal à la gorge ; elle a été saignée, et cette incommodité paroît se renouveler aujourd'hui.

Quelque précaution que l'on prenne au siége de la citadelle de Tournay, nous y perdons assez considérable-

(1) Voir sur la comtesse d'Estrades les *Mémoires de Marmontel*, t. II, p. 30, édit. 1804, 4 vol. in-8°.

ment toutes les nuits; les assiégés font jouer de temps en temps des mines, dont quelques-unes sont sans effet; d'autres ont fait périr beaucoup de soldats et travailleurs. Le compte que l'on rend au Roi de toutes les nuits n'est jamais exact, ainsi que ce qui est mis dans les bulletins que l'on envoie à la Reine; on diminue toujours considérablement le nombre des morts et des blessés. M. le maréchal de Saxe ayant remarqué que nos bombardiers et canonniers ne tiroient pas à beaucoup près avec assez de justesse, a donné ses ordres pour remédier à cet abus. On mande du 17 que les ennemis avant que de faire jouer les mines nous en ont fait avertir, pour que l'on ait à se retirer de la tranchée; que cela est arrivé déjà deux ou trois fois sans qu'on ait voulu profiter de ces avis. On mande aussi qu'ils jettent beaucoup de bombes qui ne sont point chargées.

L'adjudant du roi de Prusse que l'on attendoit est arrivé; il s'appelle M. de Willick; il paroît par son rapport que la perte des Autrichiens est plus considérable que l'on avoit dit d'abord; les prisonniers passent 5,000 au lieu de 3 ou 4,000 qu'on avoit dit d'abord, et on a pris 66 pièces de canon au lieu de 40.

Vers de Voltaire à Mme d'Étioles.

Quand César, ce héros charmant
Dont tout Rome fut idolâtre,
Gagnoit quelque combat brillant,
On en faisoit son compliment
A la divine Cléopâtre.

Parodie.

Quand Louis ce héros charmant
Dont tout Paris fait son idole
Gagne quelque combat brillant
On en doit faire compliment
A la divine d'Étiole.



Autre.

Pour Louis ce héros charmant
Voltaire écrit mainte babiole ;
Bataille et vers, tout est brillant
Et fort digne certainement
De l'incomparable d'Étiole.

Du lundi 21, *Versailles.* — Nous apprîmes hier que M. de Chabannes, lieutenant-colonel du régiment des gardes françoises, avoit obtenu le gouvernement de Verdun, vacant par la mort de M. de Lutteaux; et que le cordon rouge de feu M. de Laurières, lieutenant de Roi de Cambray, avoit été donné à M. de Zurlauben, colonel des gardes suisses.

Il est arrivé ce matin un page du Roi avec la nouvelle que la citadelle de Tournay a capitulé le 19; on ne dit point encore quelle est la capitulation. Le page n'est parti qu'hier à neuf heures du matin. Hier au soir il étoit arrivé un courrier de l'ambassadeur d'Espagne, dépêché pour Madrid, qu'il avoit fait partir le 19; il apporta une lettre pour la Reine et une pour Mme la Dauphine; il étoit parti dans le moment qu'on arbora le drapeau blanc; mais on n'en disoit mot ici, et la nouvelle n'a été publique que ce matin.

La Reine a ordonné sur-le-champ qu'on chantât le *Te Deum.* La prétention des surintendants s'est renouvelée; Destouches, qui est de semestre, n'est point ici, mais il avoit prié son collègue (Blamont) de faire exécuter son *Te Deum.* La Reine a dit qu'elle ne vouloit point faire chanter le *Te Deum* sans un ordre du Roi, mais qu'elle demandoit ce motet à sa messe au lieu d'un autre; ainsi l'abbé Madin, maître de musique de la chapelle, qui sert ce mois-ci, a fait exécuter son *Te Deum* sans aucune cérémonie; il n'y avoit point de prêtre en surplis et en étole, et on l'a commencé comme un autre motet.

Le quartier de juillet ira relever en Flandre comme l'année dernière. MM. les abbés de Termont et de Nettancourt vinrent hier recevoir les ordres de la Reine; ce sont deux nouveaux aumôniers du Roi. J'ai déjà parlé de M. l'abbé de Termont, qui a remplacé M. l'abbé de Ghistel. M. de Nettancourt a été mis à la place de M. l'abbé de la Fare, qui a enfin donné sa démission.

Du vendredi 25, *Versailles.* — Les nouvelles que je reçus hier de Tournay marquent que le dedans de la citadelle représente l'idée qu'on donne du chaos par le désordre qu'y ont fait nos bombes. Il n'est point vrai, comme les déserteurs l'avoient assuré, que la garnison ait manqué de munitions de guerre ou de bouche; tout le travail que nous avions fait pour détourner l'eau du puits a été absolument inutile; le puits est couvert d'un blindage qui est à l'épreuve des bombes et du canon. Le magasin à poudre étoit aussi fort en sûreté, et l'un et l'autre se sont trouvés dans le meilleur état qu'il soit possible. D'ailleurs il y avoit dans les fossés de la citadelle différents puits dont on tiroit de fort bonne eau. Ce qui manquoit aux assiégés c'étoit le canon, les mortiers et les bombes. Leurs blessés et leurs malades souffroient beaucoup faute d'endroits pour les mettre; d'ailleurs la garnison étoit encore assez forte. Une partie habitoit dans les casemates, dont il y a deux étages à quelques endroits; d'autres campoient sous des blindages dans les fossés. Les casemates les plus basses sont inhabitables; on n'y pouvoit mettre que les moutons, les bœufs et les chevaux.

Le régiment de hulans de M. le maréchal de Saxe est enfin arrivé à l'armée; M. de Saxe fut le voir le 22. Ce général se porte un peu mieux, mais il est d'une maigreur et d'une foiblesse extrêmes. Il va dans une chaise dans laquelle il est couché, et qu'il appelle son berceau; c'est dans cette même voiture, attelée de quatre chevaux gris, qu'il se portoit partout à la bataille de Fontenoy.

Il paroît certain que le projet du Roi est de faire quel-



que nouvelle entreprise. Il mandoit il y a deux jours à Madame qu'il alloit commencer la campagne.

La capitulation de la citadelle est que la garnison de la citadelle sera jusqu'au 1er janvier 1747 sans porter les armes contre S. M., directement ni indirectement. Le Roi leur a accordé les honneurs de la guerre, quatre canons et deux mortiers aux armes de la République, avec douze coups à tirer pour chaque pièce et vingt-quatre par homme. Il a été convenu aussi que la garnison sortiroit jeudi 24. Le Roi a dû faire son entrée ce jour-là dans Tournay; il n'étoit pas encore entré dans la ville. M. le prince de Tingry, à la tête des officiers de ville, doit présenter les clefs à S. M. et aura l'honneur de lui donner à dîner.

Il n'y a point eu de concert chez la Reine pendant l'octave du Saint-Sacrement, suivant l'usage ordinaire, par la raison qu'il y a un motet tous ces jours-là au salut.

Depuis cinq ou six jours, la Reine est venue presque tous les soirs souper chez Mme de Luynes. Lorsqu'on est prêt à entrer la table dans sa chambre, elle la renvoie et arrive sans qu'on ait le temps de s'apprêter à la recevoir; mais elle veut bien se contenter de l'empressement qu'on marque à lui plaire.

J'ai déjà marqué ses bontés et attentions pour Mme la comtesse de Brienne, nièce de Mme de Luynes; elle étoit allée passer plusieurs jours à Paris, et elle revint lundi avec Mme de Luynes; elles trouvèrent que la Reine étoit déjà arrivée; elle fit la plaisanterie d'aller au-devant de Mme de Luynes pour la recevoir. Mme de Brienne, qui n'a pas été présentée, comme je l'ai déjà dit, ne pouvoit avoir l'honneur de manger avec la Reine; nous soupâmes ensemble; elle se présenta devant la Reine au sortir du souper, et S. M. eut la bonté de lui dire tous ses regrets de ce que son fils aîné n'avoit point eu de régiment à cette promotion-ci et de ce que sa recommandation ne lui avoit pas été aussi utile qu'elle l'auroit désiré. Elle ajouta qu'elle



ne se rebuteroit point et qu'il y auroit sûrement une augmentation à la promotion, et qu'elle solliciteroit de nouveau avec grand plaisir. Le lendemain la Reine revint encore souper et voulut absolument que Mme de Brienne eût l'honneur de souper avec elle; cela se passa de même hier.

Je reçus hier une lettre de mon frère, qui mande que la procession du Saint-Sacrement par l'assemblée du Clergé se fit hier avec toute la dignité et la décence convenables. L'on compte que cette assemblée finira vers le 8 ou le 10 du mois prochain.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES NOMS ET DES MATIÈRES

MENTIONNÉS DANS CE VOLUME.

A.

B.





C.





D.



E.



F.



G.



H.



I.

J.

K.

L.



M.



33.



N.

O.



P.



Q.

R.



S.



T.

U.

V.





W.

Z.

FIN DE LA TABLE.

